9

SÉNAT

TABLE DES DÉBATS

ANNÉE 1966

TABLES
Volume 9

JOURNAUX OFFICIELS
26, RUE DESAIX -- PARIS (15e)

SÉNAT

TABLE DES DÉBATS

2e session ordinaire de 1965-1966.....	Du 2 avril au 30 juin 1966.
1re session ordinaire de 1966-1967.....	Du 3 octobre au 21 décembre 1966.

NOTA. — Les numéros des documents du Sénat sont relatifs à la session de 1965-1966 pour la période du 1er janvier au 30 septembre et à la session de 1966-1967 pour la période du 1er octobre au 31 décembre.

AVERTISSEMENT

La Table des Débats a pour objet de faciliter la recherche des questions traitées au cours des débats du Sénat.

Elle réunit en un seul volume et en trois parties distinctes : une Table nominative, une Table analytique et une Table de renseignements divers.

Elle met à la disposition des membres de l'Assemblée :

— en regard des noms de MM. les Sénateurs (Table nominative), un exposé chronologique succinct de leur activité parlementaire au cours de l'année ;

— pour chacune des matières examinées par le Sénat (Table analytique), le résumé et l'analyse des travaux de l'Assemblée ;

— enfin, dans la dernière partie, divers renseignements relatifs au fonctionnement du Sénat.

Pour l'usage de la présente Table, il est précisé que les références des dates sont celles des dates de séances.

ABREVIATIONS

I	Impression.
J. O.	*Journal officiel.*
p.	page.

TABLE NOMINATIVE

A

AHMED ABDALLAH (M.) [Comores].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [27 novembre 1966] ; TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2116, 2117).

ALRIC (M. GUSTAVE) [Aude].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise** [28 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 9 : *son amendement, au 2e alinéa, tendant, après les mots : « ... le temps nécessaire à l'exercice de leurs fonctions... », à insérer les mots : « dans le cadre des activités du comité... »* (p. 427). — Discussion du **projet de loi en deuxième lecture** [16 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 9 : *reprend, à cet article, l'amendement qu'il avait proposé en première lecture* (p. 838) ; le retire (p. 839). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — INDUSTRIE. — Discussion générale (p. 1758 à 1760) : observations ayant porté notamment sur l'usine marémotrice de la Rance, le calcul du taux de l'expansion. — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant le statut des agents de change** [20 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : observations (p. 2760) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du début du 2e alinéa de cet article relatif au transfert du patrimoine des compagnies d'agents de change à la Compagnie nationale* (p. 2760, 2761) ; le retire (*ibid*) ; Art. 3 : *son amendement tendant à ajouter aux conventions que peuvent établir les agents de change entre eux, en vue de fusions, la possibilité de faire une association en participation ou la constitution d'une coopération ou société de services* (p. 2762) ; le retire (p. 2763) ; *son amendement tendant à ajouter un article additionnel 10 nouveau relatif au régime fiscal de l'intégration au capital du fonds commun et de la fusion d'offices* (p. 2763) ; le retire (p. 2764). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la prolongation d'activité pour certains fonctionnaires** [21 décembre 1966]. — Discussion de l'article unique : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de faire référence pour déterminer la qualité de bénéficiaire nouveau, aux articles L. 75 et L. 209 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre* (p. 2794) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel 2 nouveau stipulant que les dispositions de l'article 1er ont un caractère interprétatif, en particulier les dispositions de l'article 18 de la loi du 27 février 1948* (p. 2795).

ANDIGNE (M. HUBERT D') [Orne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à créer une assurance volontaire agricole en faveur des anciens salariés et exploitants agricoles ou de leurs ayants droit [18 octobre 1966] (n° 10).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi de MM. Hubert d'Andigné et Paul Pelleray tendant à créer une assurance volontaire agricole en faveur des anciens salariés et exploitants agricoles ou de leurs ayants droit [22 novembre 1966] (n° 45).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale instituant l'obligation d'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture [1er décembre 1966] (n° 71).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er *bis : son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de permettre à des aides familiaux d'adhérer volontairement à l'assurance maladie et maternité mise en œuvre par ce texte* (p. 972) ; le retire (p. 973). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion des articles. —TITRE IV : observations sur le crédit affecté à la subvention au fonds commun des accidents du travail agricole (p. 2070). — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Discussion générale (p. 2078). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à créer une assurance volontaire dans l'agriculture** [7 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2328) : sur la demande du Gouvernement cette proposition est renvoyée en commission. — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi instituant l'obligation d'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture** [8 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2338). — Discussion des articles. — ART. 1er. — Art. 1234-1 du code rural : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui règle, d'une part la situation des enfants mineurs de seize ans et, d'autre part, des titulaires de retraites ou d'allocations vieillesse agricole* (p. 2339) ; Art. 1234-3 du code rural : observations (p. 2339, 2340) ; Art. 1234-6 *bis* du code rural : *son amendement tendant à introduire dans le code rural cet article relatif à la prescription du droit à prestations* (p. 2340) ; Art. 1234-10 *bis* du code rural : *son amendement tendant à supprimer le second alinéa de cet article relatif à la mention de la subrogation de l'assureur à l'affilié dans les polices d'assurance* (p. 2341) ; Art. 1234-10 *ter* du code rural : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 1234-13 du code rural : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de*

cet article, pour coordination (ibid.) ; ART. 2 *ter : son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui autorise l'affiliation au régime de l'Amexa* (assurance maladie des exploitants agricoles) *des titulaires de retraites et d'allocations vieillesse agricole pour les accidents de la vie privée* (p. 2342) ; ART. 6. — Art. 1144-1 du code rural : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui accorde le bénéfice des dispositions de la présente loi aux personnes participant bénévolement au fonctionnement d'organismes à objet social créés au profit des professions agricoles* (p. 2344) ; ART. 7 : *son amendement de coordination (ibid.)* ; avant le vote sur l'ensemble du projet de loi, souhaite que le Gouvernement dépose rapidement le projet de loi sur l'extension de l'Amexa aux départements d'outre-mer (*ibid.*).

ANDRE (M. LOUIS) [Calvados].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 14 : *son amendement tendant à limiter la compétence de l'établissement de l'élevage à chaque département ou groupe de départements* (p. 2364).

ARGENLIEU (M. PHILIPPE D') [Sarthe].

Est nommé vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2054, 2055) : observations ayant porté notamment sur l'exploitation forestière (p. 2069).

ARMENGAUD (M. ANDRÉ) [Français établis hors de France].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale relatif aux entreprises pratiquant le crédit-bail [22 juin 1966] (n° 244).

Question orale avec débat :

M. André Armengaud demande à *M. le ministre des affaires étrangères* s'il estime que la prise de position du Gouvernement vis-à-vis de l'O. T. A. N. est compatible avec le potentiel économique et militaire de la France [19 avril 1966]. — Réponse [26 avril 1966] (p. 301 et suivantes).

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [14 avril 1966]. — Discussion générale (p. 126 à 128). — **Suite de la discussion** [20 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Molle, rapporteur* (p. 170) ; Art. 4 : *amendement de M. Molle soutenu par M. Le Bellegou* (constitution des sociétés par acte notarié) (p. 174) ; Art. 27 : *amendement de M. Molle* (demande de maintien de la double possibilité d'information au cours de chaque année) (p. 182) ; Art. 66 : *amendement de M. Dailly, rapporteur, tendant à reprendre cet article dans le texte du Gouvernement* (p. 196) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel 76 bis (nouveau) relatif à la création d'actions sans droit de vote, à leurs conditions d'émission et à leurs caractéristiques* (p. 200, 201, 202) ; Art. 64 (précédemment réservé) : observations sur les conséquences de l'adoption de son amendement précité (p. 204) ; retire les amendements qu'il avait déposés sur l'article 76 *bis* (nouveau) (p. 205) ; Art. 94 : *soutient l'amendement de M. Jacques Masteau tendant à compléter le second alinéa de cet article par une disposition permettant aux sociétés de donner les autorisations, visées à cet alinéa, chaque année par catégorie d'affaires dans des conditions fixées par un décret* (p. 212) ; le retire (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [21 avril 1966]. — Art. 111 : *soutient l'amendement de M. Masteau tendant à modifier cet article afin qu'un seul directeur général puisse être nommé dans les sociétés dont le capital est inférieur à 500.000 francs* (p. 224) ; observations (p. 225) ; *retire cet amendement et se rallie à l'amendement de M. Dailly précisant que plusieurs directeurs généraux peuvent être nommés dans les sociétés dont le capital excède un montant déterminé par décret* (p. 225) ; reprend dans la même forme l'amendement ci-dessus retiré par son auteur (p. 227). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique de la France au regard de l'Alliance atlantique** [26 avril 1966] (p. 301 à 304). — Intervient dans la suite de la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [27 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 193 : observations sur la transformation de sociétés anonymes en sociétés de construction (p. 337). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de certaines dispositions légales concernant les sociétés commerciales** [4 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 6 *bis (nouveau) : amendement de M. Dailly tendant à insérer cet article disposant que l'article 76 bis (actions sans droit de vote) de la loi sur les sociétés commerciales, n'entrera en vigueur qu'à la date de la publication de la loi qui en précisera la portée* (p. 485). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement** [5 mai 1966]. — Discussion générale (p. 502). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Boulin, secrétaire d'Etat au budget* (p. 505) ; Art. 3 : *amendement de M. Driant* (p. 507). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant convention fiscale entre la France et le Cameroun** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 781). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection juridique des Français rapatriés** [14 juin 1966]. — Discussion générale (p. 815). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 236 *bis (nouveau) : amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article concernant « les actions sans droit de vote »* (p. 947, 948, 949) ; Art. 236 *ter :* observations (p. 950). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi relatif aux entreprises pratiquant le crédit-bail** [23 juin 1966]. — Discussion générale (p. 999). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à remplacer les mots : « ... de matériel d'outillage... », par les mots : « ... d'ensembles industriels... »* (p. 1000, 1001) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 2 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « aux dispositions », par les mots : « aux obligations et interdictions »* (p. 1001, 1002) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 3 : *son amendement tendant à éviter la création de nouvelles banques, même au titre d'établissements pratiquant le crédit-bail* (p. 1002) ; le retire (*ibid.*). — Intervient, au nom de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi portant statut des navires et autres bâtiments de mer** [3 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 60 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 1416). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1548 à 1552). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Bardol* (augmentation de l'impôt sur les sociétés) (p. 1568). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1825, 1826) : observations sur l'aide à l'enseignement des Français à l'étranger. — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — SERVICE DES RAPATRIÉS : en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1912 à 1915) ; (p. 1928). — Discussion des articles. — TITRE III : *amendement de M. Le Bellegou tendant à une réduction des crédits afin d'obtenir du Gouvernement l'application de la loi de 1961 et le règlement du problème de l'indemnisation* (p. 1930). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant le statut des agents de change** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2760).

AUBERT (M. EMILE) [Basses-Alpes).

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

AUDY (M. MARCEL) [Corrèze].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention générale de sécurité sociale et des trois protocoles annexes, signés le 17 décembre 1965, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne [9 juin 1966] (n° 186).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention générale de sécurité sociale des trois protocoles annexes, signés le 9 juillet 1965, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc [9 juin 1966] (n° 187).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi portant convention générale de sécurité sociale entre la France et la Tunisie** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 846, 847) ; à la discussion du **projet de loi portant convention générale de sécurité sociale entre la France et le Maroc.** — Discussion générale (p. 847, 848).

B

BAGNEUX (M. JEAN DE) [Côtes-du-Nord].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1967, adopté par l'Assemblée nationale [15 novembre 1966] (n° 26).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [14 décembre 1966] (n° 132).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [20 décembre 1966] (n° 178).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (Arts et Lettres), à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1850, 1851) : observations ayant porté notamment sur l'insuffisance de la dotation prévue pour les achats des musées, le développement de la lecture publique, l'accès des scolaires aux expositions, l'augmentation du nombre des maisons de la culture. — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires culturelles, à la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2558 à 2560). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à remplacer, dans le 1er alinéa du texte proposé pour l'article 9-1 de la loi du 31 décembre 1913, le mot « compromise » par les mots : « mise en péril »* (p. 2563) ; *modifie son amendement et remplace les mots : « mise en péril », par les mots : « gravement compromise »* (p. 2564) ; *son amendement tendant à compléter le 2e alinéa du texte proposé pour ce même article de la loi du 31 décembre 1913, par un alinéa stipulant que l'arrêté de mise en demeure peut également fixer, pour le cas d'exécution d'office, l'échelonnement des paiements dans la limite maximale de vingt ans, des sommes qui seraient mises à la charge du propriétaire* (p. 2564) ; le retire (p. 2565) ; *son amendement tendant à compléter le 4e alinéa du texte proposé pour ce même article de la loi du 31 décembre 1913 par une disposition prévoyant l'offre d'achat faite par le propriétaire à l'Etat au cas où les travaux mis à la charge du propriétaire dépassent la valeur vénale de l'immeuble* (p. 2565) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du texte proposé pour l'article 9-2 de la loi du 31 décembre 1913, relatif à la cession par l'Etat des immeubles classés expropriés par application des dispositions de la présente loi et à l'approbation par décret en Conseil d'Etat* (p. 2567) ; le retire (p. 2568). — **Suite de la discussion de ce projet de loi :** ADOPTION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1966] (p. 2774).

BAJEUX (M. OCTAVE) [Nord].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant le champ d'application de l'article 37 du code rural relatif aux échanges d'immeubles ruraux [28 avril 1966] (n° 111).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi relatif aux échanges d'immeubles ruraux** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 466, 467). — Discussion de l'article unique : *son amendement tendant à rédiger comme suit la fin de cet article : « ...lorsque les immeubles échangés sont situés soit dans le même canton, soit dans un canton et dans une commune limitrophe de celui-ci »* (p. 467). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à modifier le 8° de cet article afin d'exclure l'hydraulique agricole de la compétence des communautés urbaines* (p. 1484, 1485) ; Art. 8 : *son amendement tendant à compléter le 1er alinéa de cet article afin de préciser les rapports entre la communauté et les syndicats de communes* (p. 1493) ; Art. 13 : observations (p. 1497). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2063 à 2065). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à permettre la suppression du régime juridique auquel sont soumis certains terrains communaux, notamment ceux dénommés « parts de marais » ou « parts ménagères »** [30 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 2199, 2200). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi sur les communautés urbaines** [1er décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à exclure l'hydraulique agricole de la communauté* (p. 2244). — **Suite de la discussion du projet de loi de finances pour 1967** [7 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion générale : observations sur le droit de 14 p. 100 sur les cessions de cheptel vif ou mort (p. 2309, 2310).

BALESTRA (M. CLÉMENT) [Var].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

BARATGIN (M. PAUL) [Hautes-Pyrénées].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et apurer les comptes [5 octobre 1966].

Décédé le 22 décembre 1966.

BARBIER (M. PIERRE) [Nièvre].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à préciser la situation des aides familiaux de l'artisanat* (p. 969) ; le retire (p. 970).

BARDOL (M. JEAN) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement** [5 mai 1966]. — Discussion générale (p. 498, 499). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant interdiction de la vente des produits de la pêche sous-marine** [9 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Chauty tendant à compléter cet article par un deuxième alinéa précisant que l'interdiction visée au premier alinéa ne s'applique pas aux marins pêcheurs professionnels pour le produit de leurs pêches* (p. 789, 790). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 décembre 1966]. — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel 1er bis prévoyant un nouveau calcul de l'impôt sur les sociétés et en contrepartie un allégement de l'impôt sur le revenu* (p. 1563, 1564, 1565) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de la deuxième phrase du paragraphe Ier afin de calculer la réduction d'impôt avant application, s'il y a lieu, de la réduction d'impôt visée à l'article* 198 *du code général des impôts et après application de la décote* (p. 1566) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouveau paragraphe proposant la suppression, à partir du 1er janvier* 1967, *de la taxe complémentaire de* 6 p. 100 *et, en contrepartie, l'augmentation de l'impôt sur les sociétés* (p. 1568) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 7 ter *relevant le plafond de dégrevement des contributions mobilières et foncières en fonction de l'augmentation du coût de la vie* (p. 1573) ; Art. 8 : *son amendement tendant à supprimer cet article prévoyant l'augmentation des tarifs du droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire* (ibid.) ; Art. 18 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux ressources du fonds de soutien aux hydrocarbures* (p. 1579) ; Art. 19 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif au fonds d'investissement routier afin de souligner l'insuffisance des travaux effectués dans le domaine de la voirie départementale et communale* (p. 1581). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1966]. — JEUNESSE ET SPORTS. — Discussion générale (p. 1800 à 1802) : observations sur le problème sportif dans l'enseignement primaire. — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION D. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 2011, 2012) : observations ayant porté notamment sur la situation de notre industrie des pêches maritimes. — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — IMPRIMERIE NATIONALE. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 2142 à 2144). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 52 *nouveau : amendement de M. Boulin, secrétaire d'Etat au budget* (rétablissement de l'égalité fiscale entre les entreprises à succursales multiples) (p. 2177, 2178). — Explique son vote sur l'ensemble (p. 2184, 2185). — **Suite de la discussion** [7 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Explique son vote sur l'ensemble (p. 2318, 2319).

BARKAT GOURAT (M. HAMADOU) [Côte française des Somalis].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2460).

BARRACHIN (M. EDMOND) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Intervention :

Prend part à la discussion du **projet de loi modifiant et complétant le code électoral** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2524 à 2526).

BAUMEL (M. JACQUES) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

BAYROU (M. MAURICE) [Seine].

Vice-président du Sénat (élu le 5 octobre 1965).

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

En qualité de vice-président du Sénat, préside la séance du 2 avril et déclare ouverte la seconde session ordinaire du Sénat de 1965-1966 [2 avril 1966]. — Préside la séance du 20 avril 1966 ; la séance du 22 avril 1966 ; la séance du 26 avril 1966 ; la séance du 10 mai 1966 ; la séance du 24 mai 1966 ; la séance du 14 juin 1966 ; la séance du 21 juin 1966 ; la séance du 23 juin 1966 ; la séance du 28 juin 1966 ; la séance du 18 octobre 1966 ; la séance du 3 novembre 1966 ; la séance du 9 novembre 1966 ; la séance du 17 novembre 1966 ; la séance du 18 novembre 1966 ; la séance du 23 novembre 1966 ; la séance du 24 novembre 1966 ; la séance du 25 novembre 1966 ; la séance du 27 novembre 1966 ; la séance du 6 décembre 1966 ; la séance du 13 décembre 1966 ; la séance du 15 décembre 1966.

BEAUJANNOT (M. JOSEPH) [Loir-et-Cher].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'article L. 15 du code des postes et télécommunications relatif aux correspondances adressées « poste restante » à des mineurs [7 décembre 1966] (n° 77).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection et à la reconstitution des massifs forestiers** [2 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Brun tendant à étendre à d'autres régions, que celles prévues à cet article, le champ d'application de ces dispositions* (p. 719). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Courrière relative aux **objectifs du Ve Plan et aux possibilités financières des collectivités locales** [21 juin 1966] (p. 890). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1674). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, dans la discussion du **projet de loi relatif aux correspondances adressées « poste restante » à des mineurs** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2502).

BENE (M. JEAN) [Hérault].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord de siège, signé à Paris le 11 janvier 1965, entre le Gouvernement de la République française et le bureau international des expositions [27 avril 1966] (n° 108).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord de siège, signé à Paris le 20 janvier 1965, entre le Gouvernement de la République française et l'office international de la vigne et du vin [27 avril 1966] (n° 109).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège avec le Bureau international des expositions** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 473, 474) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège avec l'office international de la vigne et du vin** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 474).

BENOIST (M. DANIEL) [Nièvre].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à réglementer la contraception [26 avril 1966] (n° 104).

Questions orales :

M. Daniel Benoist signale à *M. le ministre de l'industrie* que les artisans retraités ne bénéficient pas comme les autres travailleurs retraités de la réduction de 30 p. 100 au titre des congés payés sur la S. N. C. F. et lui demande, étant donné la modicité de leur retraite, s'il peut envisager une extension des dispositions prévues à cet effet en leur faveur [1er mars 1966] (n° 690). — Réponse [26 avril 1966] (p. 278).

M. Daniel Benoist demande à *M. le ministre des affaires sociales* s'il est exact que l'internat des hôpitaux de la Seine B, dont le concours a lieu en ce moment, ne donne pas la possibilité aux internes titulaires d'obtenir la qualification de chirurgien, qualification accordée par le Conseil national de l'ordre des médecins. Il apparaît injuste, en effet, que ce concours, qui comprend le même programme que celui de l'internat des hôpitaux de villes de facultés, Paris notamment, qui accorde cinq années d'internat pendant lesquelles les internes auprès des chefs de services et des assistants apprennent leur spécialité de chirurgien, ne permette pas à ses lauréats d'exercer leur spécialité au terme de leur internat. Il lui demande également de bien vouloir lui donner une réponse dans les meilleurs délais, afin que les internes reçus au concours de la Seine B et en même temps à l'internat des hôpitaux privés de Paris 1966, puissent choisir en connaissance de cause celui des deux internats qui leur assure la qualification de chirurgien après avoir passé ou non l'examen du certificat de chirurgie [24 mai 1966] (n° 720). — Réponse [7 juin 1966] (p. 742, 743).

M. Daniel Benoist attire l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* sur le décret et l'arrêté du 18 avril 1966, portant règlement d'administration publique des abattoirs de volailles. La fédération nationale des syndicats d'expéditeurs, exportateurs de beurre, œufs et volailles est intervenue à deux reprises pour lui exposer les conséquences malheureuses qu'entraînent pour l'activité exercée, dans les différentes régions, l'application stricte de cette réglementation. Il apparaît, en effet, que le décret est difficilement applicable, sauf quelques exceptions, en raison des investissements considérables qu'il nécessite et que ne peuvent envisager les petits et moyens exploitants d'abattoirs. Cependant, un grand nombre d'entre eux économiquement et socialement irremplaçables risquent de disparaître, si deux types d'abattoirs ne sont pas reconnus et définis par des critères. La fédération nationale des syndicats d'expéditeurs, exportateurs, de beurre, œufs et volailles, a demandé la reconnaissance d'abattoirs secondaires non prévus au décret, traitant de la commercialisation de quantités importantes de toutes espèces de volailles dont la qualité donne satisfaction au consommateur. M. le ministre lui a fait savoir « qu'il ne pouvait être envisagé d'introduire dans les textes, une distinction formelle entre les abattoirs de type industriel et les abattoirs à caractère artisanal, faute de critères suffisamment précis et équitables permettant d'opérer une telle classification ». Il lui demande de bien vouloir reconnaître : 1° les abattoirs de type industriel, conformes aux normes définies par le décret du 18 avril 1966 et répondant aux exigences du Marché commun ; 2° les abattoirs dont les aménagements, équipements, fonctionnement et conditions sanitaires d'hygiène et de salubrité, rendus nécessaires à l'heure actuelle, seraient déterminés au sein d'une commission nationale, composée de représentants de l'administration et de l'interprofession [8 novembre 1966] (n° 756). — Réponse [20 décembre 1966] (p. 2618).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 690** (*cf. supra*) [26 avril 1966] (p. 278). — Intervient au cours du débat sur la **question orale de M. Victor Golvan concernant les abattoirs** [24 mai 1966] (p. 595). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 720** (*cf. supra*) [7 juin 1966] (p. 743). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1725 à 1728) : observations ayant porté notamment sur la situation de l'équipement hospitalier et la réforme des études médicales. — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, sa **question orale n° 756** (*cf. supra*) [20 décembre 1966] (p. 2618).

BERNIER (M. LUCIEN) [Guadeloupe].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'organisation des services médicaux du travail dans les départements d'outre-mer [21 juin 1966] (n° 232).

Questions orales :

M. Lucien Bernier, se faisant l'interprète de la profonde émotion provoquée par la suppression en cours d'année universitaire des troisième et quatrième années de licence en droit dans le département de la Guadeloupe, demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* de bien vouloir lui exposer les raisons d'une décision qui est des plus préjudiciables pour les étudiants en droit de la Guadeloupe [29 décembre 1965] (n° 684). — Réponse [19 avril 1966] (p. 139, 140).

M. Lucien Bernier expose à *M. le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer* qu'à l'occasion du second tour des élections présidentielles, le préfet de la Guadeloupe faisait savoir aux maires et aux représentants des deux candidats en présence, par télégramme officiel portant le n° 840, qu'en raison des protestations dont il avait été saisi, il avait décidé de ne pas recourir comme il l'avait fait pour le premier tour de scrutin à la réquisition générale des gardes champêtres ; que toutefois, en cas de nécessité, les chefs de brigade de gendarmerie pourraient délivrer des réquisitions individuelles, si le maintien de l'ordre l'exigeait. Il voudrait savoir, compte tenu de ce qui précède : 1° si deux gardes champêtres (qui n'étaient pas de service) avaient le droit, en tant que citoyens français, d'exercer le mandat de délégué de l'un des candidats, par application des articles L. 67, R. 45 et R. 47 du code électoral ; 2° si, dès lors, un chef de brigade de gendarmerie, agissant non pas par nécessité du maintien de l'ordre public, mais sur le seul motif que la demande lui en avait été faite par l'autorité préfectorale téléphoniquement en cours de scrutin, pouvait, malgré la loi et le code électoral, interdire à deux citoyens français d'exercer en fait leur mission de délégué, en les encasernant purement et simplement à la gendarmerie ; 3° si le refus opposé par ces deux citoyens à cet embastillement provisoire pour la durée du scrutin lui paraît de nature à constituer une insubordination susceptible de justifier, sans autre forme de procès, la révocation par la même autorité préfectorale des intéressés en leur qualité de garde champêtre [26 avril 1966] (n° 704). — Réponse [10 mai 1966] (p. 520, 521).

M. Lucien Bernier rappelle à *M. le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer* qu'il y a trois années de cela, en mai 1963, le Gouvernement a saisi les conseils généraux des départements d'outre-mer d'un projet de texte tendant à définir la notion d'enfant à charge ouvrant droit au bénéfice des allocations familiales dans ces départements ; que cependant, depuis lors, loin de donner suite aux avis des assemblées départementales qu'il avait lui-même sollicités, le Gouvernement a opposé l'article 40 de la Constitution à son propre texte repris par la commission des affaires sociales du Sénat et se contente de répondre systématiquement, lorsqu'il est interrogé, que le problème fait l'objet d'une étude concertée de la part des divers ministères intéressés. Il tient cependant à demander, une fois encore, la dernière réponse qui lui a été faite datant du 4 mai 1965, à quel point précis se trouve aujourd'hui l'étude entreprise par le Gouvernement et dans quel délai, même approximatif, pourra enfin intervenir un texte supprimant la discrimination révoltante de traitement qui existe en la matière entre la France métropolitaine et les départements d'outre-mer [26 avril 1966] (n° 706). — Réponse [10 mai 1966] (p. 521, 522).

M. Lucien Bernier expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que l'enseignement du premier cycle, niveau C. E. G., semble sacrifié dans le département de la Guadeloupe. C'est ainsi qu'il n'y avait, au 1er octobre 1965, que 8.517 élèves inscrits dans cet enseignement, contre 15.961 à la Martinique. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les raisons qui expliquent une telle situation, à première vue normale, pour deux départements assez comparables dans l'ensemble et s'il est bien exact : 1° que seuls 3 directeurs de C. E. G. bénéficient de décharges de classes officiellement reconnues à la Guadeloupe, contre 30 à la Martinique ; 2° que 30 secrétaires sont en outre mis, dans ce département, à la disposition des directeurs de C. E. G. — et même 15 à celle de directeurs d'écoles primaires — alors qu'il n'y en a aucun à la Guadeloupe ; 3° que les autorités académiques ont pu créer à la Martinique, en sus des effectifs budgétaires régulièrement ouverts, 235 postes de professeur de C. E. G., alors qu'une pareille latitude n'a jamais été admise pour le département de la Guadeloupe ; 4° que, faute de créations suffisantes, les professeurs de C. E. G. en service à la Guadeloupe se voient refuser l'horaire hebdomadaire de 21 heures reconnu à leurs homologues en métropole et sont ainsi obligés de s'astreindre à un service hebdomadaire de 30 heures [21 juin 1966] (n° 735). — Réponse [6 décembre 1966] (p. 2264).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 684** (*cf. supra*) [19 avril 1966] (p. 139, 140). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à ses **questions orales nos 704 et 706** (*cf. supra*) [10 mai 1966] (p. 520, 521). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion des articles. — Après l'article 10 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 10 bis *nouveau disposant que « le Président de la République peut admettre par décret au bénéfice de l'amnistie les délinquants primaires condamnés pour les infractions prévues par l'article* 88 *du code pénal commises antérieurement au* 8 *janvier* 1966 » (p. 619) ; Après l'article 15 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 15 bis *nouveau disposant que les décisions de rappels d'office de fonctionnaires en métropole sont assimilées à des sanctions disciplinaires au regard de la présente loi et sont amnistiées dans les mêmes conditions* (p. 621, 622). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Jacques Duclos concernant les **opérations électorales dans les départements et territoires d'outre-mer** [7 juin 1966] (p. 751 à 753) ; (p. 755, 756). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant statut du personnel accomplissant le service national actif dans le service de l'aide technique** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : observations (p. 902). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation des services médicaux du travail dans les départements d'outre-mer** [23 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1002). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [27 novembre 1966]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2102 à 2104) : observations sur les conséquences du cyclone *Inès* ; à cette occasion exprime sa gratitude au Gouvernement et à toutes les organisations qui ont porté spontanément secours aux sinistrés de la Guadeloupe. — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 735** (*cf. supra*) [6 décembre 1966] (p. 2264). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 13 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa relatif au mode de financement des travaux routiers dans les départements d'outre-mer* (p. 2424, 2425) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant et complétant le code électoral** [15 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement relatif aux émissions dans les départements d'outre-mer* (p. 2535).

BERTAUD (M. JEAN) [Seine].

Est nommé président de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant ratification du décret n° 66-296 du 11 mai 1966 fixant le régime douanier applicable à certains produits originaires et en provenance de Tunisie [13 octobre 1966] (n° 4).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant modification de diverses dispositions du code des douanes [23 novembre 1966] (n° 46).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant les articles 19 *bis* et 426 du code des douanes [6 décembre 1966] (n° 72).

Interventions :

Intervient, en qualité de président de la commission des affaires économiques, dans la discussion du **projet de loi tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement** [5 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : observations sur la situation des transporteurs en zone longue (p. 502, 503). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de permis de construire** [26 mai 1966]. — Discussion générale (p. 653). — Prend part, en qualité de président et rapporteur de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi portant ratification du décret fixant le régime douanier applicable aux importations de Tunisie** [23 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1311, 1312). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Observations sur les inconvénients que présente l'utilisation des effectifs de police à d'autres fins que celles auxquelles ces effectifs devraient être normalement destinés (p. 1910, 1911). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion des articles. — TITRE V : observations sur la décentralisation en province de l'institut géographique national et les modifications d'exploitation de certaines lignes de la R. A. T. P. (p. 1997). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi portant modification du code des douanes** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2218, 2219). — Discussion des articles. — Art. 11 (p. 2226). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [1er décembre 1966]. — Dscussion des articles. — Art. 20 : *son amendement tendant à fixer un délai de six mois au conseil de communauté pour régulariser la situation des agents municipaux intéressés par les mesures de transferts* (p. 2249). — Prend part, en qualité de président et rapporteur de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi modifiant les dispositions du code des douanes relatives à la lutte contre le dumping** [9 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2375, 2376). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à la réglementation de la profession d'audioprothésiste** [15 décembre 1966]. — Discussion de l'article unique. — *Son amendement, au troisième alinéa de l'article L.* 510-1 *du code de la santé publique, tendant à remplacer les mots : « la prescription médicale », par les mots : « un avis médical » et, après les mots : « examen approfondi », à ajouter les mots : « et valable pendant une durée de cinq années* » (p. 2511, 2512) ; le retire (p. 2512) ; Art. L. 510-3 du code de la santé publique : observations sur le cas des élèves sortant du Conservatoire national des arts et métiers et exerçant leur profession depuis moins de cinq ans (p. 2515). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires économiques, au nom de M. Golvan, rapporteur, dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi sur l'élevage** [16 décembre 1966] (p. 2573). — Discussion des articles. — Art. 14 : *amendement de M. Levacher* (p. 2574).

BERTHOIN (M. JEAN) [Isère].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Delorme et Vallin relatives à la **catastrophe de Feyzin** [10 mai 1966] (p. 527, 528) ; (p. 530). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1553 à 1555) ; (p. 1562).

BESSON (M. ROGER) [Allier].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

BETHOUART (GÉNÉRAL ANTOINE) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1967, adopté par l'Assemblée nationale [15 novembre 1966] (n° 28).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Edouard Bonnefous, Monteil, de Chevigny, Le Bellegou, Guyot et Armengaud relatives à la **politique de la France au regard de l'alliance atlantique** [26 avril 1966] (p. 304 à 306). — Intervient au cours du débat sur la question orale de Mlle Irma Rapuzzi relative aux conditions d'octroi de la **carte sociale d'économiquement faible** [24 mai 1966] (p. 601). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [23 novembre 1966]). — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale (p. 1870 à 1872) : observations ayant porté notamment sur la politique du livre français à l'étranger, la question des rapatriés et la nécessité d'un effort accru dans l'avenir pour permettre aux affaires étrangères de soutenir la politique du Gouvernement quel qu'il soit.

BETTENCOURT (M. ANDRÉ), **secrétaire d'Etat à l'équipement (transports)** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification du régime de retraite des marins** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1124, 1125) ; dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions du code du travail maritime** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1126). — Discussion des articles. Art. 1er : *amendement de M. Henry Loste tendant à remplacer les mots : « dix tonneaux », par les mots : « quatre tonneaux » ;* observations (p. 1126, 1127) ; dans la discussion du **projet de loi portant extension à la Polynésie du régime de pensions de retraite des marins français** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1128). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant convention européenne sur l'arbitrage commercial international** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1130). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant statut des navires et autres bâtiments de mer** [3 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1408, 1409). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 1410) ; Art. 29 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 1412) ; Art. 60 : *observations sur l'amendement de M. Marcilhacy tendant à supprimer le 4e alinéa de cet article relatif à la limitation de responsabilité en cas de contravention de grande voirie* (p. 1416, 1417). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative aux déclarations conjointes prévues aux articles 11, 16 et 20 de la loi du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux** [3 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1420) ; dans la discussion du **projet de loi portant ratification d'un protocole sur les priviléges et immunités de l'organisation européenne relative aux engins spatiaux** [3 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1424) ; dans la discussion du **projet de loi portant statut juridique de l'organisation européenne pour la recherche nucléaire** [3 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1426, 1427). — Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi de finances pour 1967** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion générale (p. 1969 à 1973). — **Suite de la discussion** (p. 1991 à 1995). — Discussion des articles. — TITRE IV : répond à M. Lemarié (suppression de certaines lignes S. N. C. F. du réseau breton) (p. 1996) ; TITRE V : observations sur la décentralisation en province de l'institut géographique national (p. 1997). — SECTION IV. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale (p. 2003 à 2006) ; répond à M. Guy Petit (p. 2007). — SECTION V. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 2013 à 2017). — Discussion des articles. — TITRE IV : répond à M. Thiébault (situation des ouvriers des chantiers navals du Trait et des Forges et chantiers de la Méditerranée, au Havre. — Problème de l'Intra-Bank) (p. 2017) ; Art. 63 *bis : reprend l'amendement de M. Lachèvre tendant à insérer cet article relatif à l'intégration des trésoriers des invalides de la marine* (p. 2018). — Prend part à la discussion du **projet de loi concernant la ligne expérimentale d'aérotrains** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2594, 2595) ; (p. 2596, 2597) ; à la discussion du **projet de loi établissant des servitudes au profit des lignes d'aérotrains** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2598). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant statut des navires et autres bâtiments de mer** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2599). — Discussion des articles. — Art. 62 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 2601).

BILLIEMAZ (M. AUGUSTE) [Ain].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1454). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 32 *bis* : (p. 1520). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (S. N. C. F. ; R. A. T. P.) dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion générale (p. 1966 à 1968) ; (p. 1991, 1992).

BILLOTTE (M. PIERRE), **ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Est entendu au cours du débat sur le **projet de loi de finances pour 1967** [27 novembre 1966]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2086 à 2089) ; (p. 2092, 2104 à 2108). — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2117 à 2121).

BLONDELLE (M. RENÉ) [Aisne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Proposition de loi portant amnistie des faits commis, tant en France métropolitaine qu'en Algérie et qu'à l'étranger, en relations avec les événements d'Algérie et motivés par l'insurrection algérienne [27 avril 1966] (n° 110).

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1555, 1556). — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel* 2 bis, *visant à la suppression de la taxe complémentaire sur les bénéfices réalisés par les agriculteurs* (p. 1569) ; Art. 7 *bis : son amendement tendant à insérer un article additionnel* 7 bis, *ayant pour objet d'éviter que les ventes de cheptel mort ou vif ne soient soumises aux droits de mutation frappant les ventes d'immeubles* (p. 1572) ; Art. 11 : *son amendement tendant à supprimer le § II de cet article afin de maintenir l'article* 39 *de la loi de finances qui plafonne à* 1,25 *p.* 100 *du prix du blé le montant de la taxe perçue au profit du fonds de vulgarisation et de progrès agricole* (p. 1576, 1577).

BOIN (M. RAYMOND) [Haute-Marne].

Est nommé secrétaire du Sénat [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant statut du personnel accomplissant le service national actif dans le service de la coopération [16 juin 1966] (n° 210).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant statut du personnel accomplissant le service national actif dans le service de l'aide technique [16 juin 1966] (n° 211).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant création de l'institution de gestion sociale des armées [21 juin 1966] (n° 224).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 5 juillet 1966 entre le Gouvernement de la République française et l'Institut international du froid [13 décembre 1966] (n° 110).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 19 avril 1966 entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation interafricaine du café [13 décembre 1966] (n° 111).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi portant statut du personnel accomplissant le service national actif dans le service de la coopération** [22 juin 1966]. — Discussion générale (p. 898, 899) ; à la discussion du **projet de loi portant statut du personnel accomplissant le service national actif dans le service de l'aide technique** [22 juin 1966]. — Discussion générale (p. 902). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi portant création de l'institution de gestion sociale des armées** [22 juin 1966]. — Discussion générale (p. 904 à 906). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à stipuler que l'institution comprendra les corps des officiers administrateurs de la marine* (p. 907) ; le retire (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège entre la République française et l'institut international du froid** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2797) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège entre la République française et l'organisation interafricaine du café** [21 décembre 1966] (*ibid.*).

BONNEFOUS (M. EDOUARD) [Seine-et-Oise].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Questions orales :

M. Edouard Bonnefous demande à *M. le ministre des armées* d'exposer au Sénat les causes techniques qui ont provoqué le tragique accident de Huelva. Il lui demande en particulier : 1° si des aérodromes de dégagement avaient été prévus ; 2° quelle perte financière représente cet accident pour l'armée de l'air et quelles dispositions ont été prises pour éviter qu'il ne se renouvelle [2 juin 1966] (n° 723). — Réponse [14 juin 1966] (p. 805, 806).

M. Edouard Bonnefous demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* comment le Gouvernement entend concilier les hausses de tarif importantes dans les services publics (postes, téléphone, gaz, électricité ; le relèvement des cotisations de sécurité sociale) avec le maintien de la politique de stabilisation et le blocage rigoureux des prix [2 août 1966] (n° 741). — Réponse [18 octobre 1966] (p. 1294, 1295 et 1296).

Question orale avec débat :

M. Edouard Bonnefous demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir expliquer au Sénat :

1° Comment la France entend concilier sa fidélité réaffirmée à l'Alliance atlantique et sa volonté de se retirer de l'O. T. A. N. ;

2° Comment concilier le développement de la Communauté européenne à six dans le même temps où la France prend à l'égard de la Communauté atlantique une position qui sera strictement contraire à celle des cinq autres partenaires du Marché commun [2 avril 1966]. — Réponse [26 avril 1966] (p. 285 et suivantes).

Interventions :

Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique de la France au regard de l'alliance atlantique** [26 avril 1966] (p. 285 à 291). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 723** (*cf. supra*) [14 juin 1966] (p. 805, 806). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 13 : *son amendement tendant à reprendre pour le 2e alinéa de cet article le texte adopté par l'Assemblée nationale* (p. 985). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'élection des députés à l'Assemblée nationale** [28 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1094, 1095). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 741** (*cf. supra*) [18 octobre 1966] (p. 1294, 1295, 1296). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION II. — INFORMATION. — Discussion générale (p. 1771 à 1773) : observations ayant porté notamment sur le fonds culturel et sur le service de liaison interministérielle pour l'information (S. L. I. I.). — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale (p. 1775 à 1780) : observations ayant porté notamment sur la télévision en couleurs, la mondovision, la partialité de certaines émissions, le problème de la violence ; à titre personnel présente ses observations sur le problème de la télévision et des élections. **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — En qualité de rapporteur spécial pour la section cinéma, présente ses observations sur ce budget (p. 1848 à 1850).

BONNEFOUS (M. RAYMOND) [Aveyron].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, étendant aux territoires d'outre-mer l'application des dispositions de l'article 23 du code pénal [24 mai 1966] (n° 140).

Interventions :

Prend part, en qualité de président de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [14 avril 1966]. — Discussion générale (p. 128) ; à cette occasion souligne l'importance et la complexité du problème auquel le Sénat est confronté et est particulièrement heureux de saluer la présence de M. le garde des sceaux au banc du Gouvernement. — Intervient, en qualité de président de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi portant modification de certaines dispositions légales concernant les sociétés commerciales** [4 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 6 *bis* (nouveau) (p. 486). — Intervient, en qualité de président et rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi étendant aux territoires d'outre-mer l'application des dispositions de l'article 23 du code pénal** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 732, 733). — Intervient, en qualité de président de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la**

protection juridique des Français rapatriés [14 juin 1966]. — Discussion des articles (p. 820). — Intervient, en qualité de président de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi relatif à l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des bidonvilles** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1118). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 18 : *son amendement tendant à inclure les centres régionaux de productivité parmi les organismes chargés de passer des conventions avec la fondation nationale* (p. 1400) ; le retire (*ibid.*). — Intervient, en qualité de président de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis** [14 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Prélot* (p. 2468).

BONNET (M. GEORGES) [Lozère].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

BORD (M. ANDRÉ), **secrétaire d'Etat à l'intérieur** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Prend la parole au cours du débat sur les questions orales de MM. Courrière, Tron et Vallin relatives à la **situation financière des collectivités locales** [19 avril 1966] (p. 152 à 154) ; (p. 158). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées** [28 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1087). — Discussion des articles. — Art. 1er : *observations sur l'amendement de M. Descours Desacres tendant, d'une part, à limiter la rétroactivité d'application de la loi et, d'autre part, à proposer un régime dans lequel les conseils municipaux des communes préexistantes auraient le pouvoir de statuer sur l'échelonnement des impôts directs* (p. 1089) ; Art. 2 : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1090) ; Art. 3 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à préciser le texte de cet article relatif au financement des travaux des communes fusionnées* (p. 1090, 1091). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'élection des députés à l'Assemblée nationale** [28 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1091, 1092, 1093). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Vallin tendant à scinder en deux le territoire de la sixième circonscription du Rhône* (p. 1097). — Répond aux questions orales de M. Charles Nabeau relatives : au **prix indicatif du lait** [25 octobre 1966] (p. 1318, 1319) ; à l'**extension aux arrondissements de Cambrai et d'Avesnes-sur-Helpe de la prime d'adaptation industrielle** (p. 1320) ; à la question orale de M. Camille Vallin relative aux **centimes pour frais d'assiette, de perception et non-valeurs perçus par l'Etat en sus des impôs directs communaux et départementaux et des taxes annexes** (p. 1321) ; à la question orale de M. Léon David relative à l'**encouragement à l'apprentissage de la maréchalerie** (p. 1322) ; aux questions de MM. Pinton et Dutoit concernant la **fermeture éventuelle de certaines lignes de chemin de fer au trafic des voyageurs et des marchandises** (p. 1322, 1323). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris** [25 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1325 à 1329). — Discussion des articles. — Art. 3 : demande le retrait du dernier alinéa de l'amendement de M. Dailly relatif à la représentation des membres du conseil d'administration du district au sein du conseil d'administration de l'agence technique et foncière (p. 1335). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi relatif aux sociétés civiles professionnelles** [25 octobre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 5 *bis* : observations (p. 1339) ; Art. 15 : *son amendement tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article* (p. 1341) ; Art. 17 : *amendement de M. Sauvage* (*ibid.*) ; Art. 33 : *amendement de M. Molle tendant à limiter la portée de cet article aux baux consentis au profit d'une société civile professionnelle* (p. 1342) ; Art. 34 : observations sur le régime fiscal des membres des sociétés civiles professionnelles (p. 1343) ; Art. 35 : *amendement de M. Molle tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux sociétés de moyens* (p. 1343, 1344). — Est entendu au cours du débat sur le **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1434 à 1437) ; observations sur la motion de M. Le Bellegou tendant à opposer la question préalable à l'adoption de ce projet avant le passage à la discussion de l'article 1er de ce texte (p. 1457). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : observations (p. 1467 à 1469) ; *amendement de M. Descours Desacres tendant à repousser la création d'office de « communauté urbaine » dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg* (p. 1469, 1470 ; 1474, 1475) ; Art. 2 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à prévoir que les communautés pourront être créées dans les agglomérations de plus de 50.000 habitants et sous-amendement de M. Dailly tendant à supprimer la limitation de 50.000 habitants* (p. 1475, 1476) ; Art. 3 : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1478) ; *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1479) ; *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer l'alinéa 3° relatif à la construction, l'aménagement et l'entretien des locaux scolaires dans les zones d'aménagement concerté* (p. 1479) ; *amendement de M. Descours Desacres à l'alinéa 4°, tendant à exclure des compétences de la communauté le service du logement* (*ibid.*) ; répond à M. Dailly (p. 1480) ; *amendement de M. Vallin* (p. 1481) ; *amendement de M. Pinton* (p. 1483) ; *amendement de M. Descours Desacres assorti des sous-amendements de MM. Vallin et Monichon relatifs au problème du transfert des lycées et collèges à la communauté* (p. 1484) ; *amendement de M. Bajeux tendant à à exclure l'hydraulique agricole de la compétence des communautés urbaines* (p. 1485) ; *amendement de M. Dailly* (*ibid.*) ; Art. 3 *bis* : *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer cet article relatif aux transferts de compétence en matière de voirie, d'éclairage public et de parcs de stationnement* (p. 1487) ; Art. 4 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer cet article* (*ibid.*) ; Art. 4 A : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1488) ; Art. 4 *bis* (*nouveau*) : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1489) ; Art. 5 : *son amendement de coordination* (*ibid.*) ; Art. 6 : *amendement de M. Descours Desacres assorti des sous-amendements de MM. Chauty et Vallin relatifs à la modification du périmètre de la communauté et à la redistribution des voies* (p. 1491) ; Art. 6 *bis* : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1491, 1492) ; Art. 7 : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1492) ; Art. 8 : *amendement de M. Descours Desacres* (*ibid.*) ; *amendement de M. Descours Desacres tendant à compléter cet article par une disposition précisant que : « toutefois le conseil de la communauté statuant à la majorité des deux tiers peut décider de maintenir temporairement les syndicats de communes et les districts urbains existants au sein de la communauté au 1er janvier 1966 »* (p. 1493) ; Art. 13 : *amendement de M. Descours Desacres et sous-amendements de M. Claudius Delorme concernant la représentation au sein du conseil de la communauté* (p. 1496) ; Art. 14 : *amendement de M. Descours Desacres prévoyant l'allocation d'indemnités aux membres du bureau de la communauté* (p. 1499) ; Art. 15 *quater* : *amendement de M. Diligent relatif à la création d'une commission économique et sociale consultative* (p. 1500) ; Art. 17 : *amendement de M. Descours Desacres* (*ibid.*) ; *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1501) ; Art. 19 : *amendements de M. Descours Desacres* (*ibid.*) ; Art. 20 : *amendement de M. Descours Desacres relatif à la situation du personnel mis à la disposition de la communauté* (p. 1502) ; *amendement de M. Descours Desacres tendant à modifier le 2e alinéa de cet article, alinéa concernant le transfert définitif des personnels* (p. 1502, 1503) ; *amendement de M. Descours Desacres au 4e alinéa relatif aux droits acquis des personnels transférés* (p. 1503) ; Art. 20 *bis* : *amendement de M. Descours Desacres tendant à une nouvelle rédaction de l'alinéa 1er relatif à l'appel à des personnels extérieurs* (p. 1504) ; *amendement de M. Descours Desacres tendant à donner au personnel auxiliaire ayant au moins deux ans de fonction les mêmes garanties qu'au personnel titulaire* (p. 1504, 1505) ; *déclare irrecevable l'amendement de M. Descours Desacres tendant à insérer un article additionnel 20 bis A* (nouveau) *instituant la possibilité de retraites à jouissance immédiate pour certains personnels* (p. 1505) ; Art. 20 *quater* : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1506, 1507) ; Après l'article 20 *quater* : *amendement de M. Descours Desacres* (assimilation des sapeurs-pompiers professionnels au personnel technique communautaire) (p. 1507) ; le déclare irrecevable (p. 1508) ; Art. 21 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à proposer un autre système de répartition des charges par une affectation différente des recettes entre les communes de la communauté* (p. 1510) ; (p. 1513) ; Art. 30 *bis* : *amendement de M. Vallin tendant à stipuler que la présente loi n'entrera en vigueur qu'après la promulgation de la loi portant réforme de la fiscalité locale directe* (p. 1517) ; Art. 31 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article relatif à la création d'office de groupements visés au 1er alinéa* (p. 1518) ; *amendement de M. Descours Desacres tendant à rendre publiques les séances du comité du groupement* (*ibid.*) ; Art. 32 *bis* : *amendement de M. Descours Desacres tendant à insérer cet article stipulant qu'aucune communauté urbaine ne pourra être créée entre communes faisant partie de départements différents* (p. 1519) ; Art. 33 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer de cet article les références à l'application de la présente loi dans la région parisienne et à la région lyonnaise et à rédiger comme suit cet article : « les dispositions de la présente loi ne sont pas applicables aux départements d'outre-mer »* (p. 1520) ; à l'issue de ce débat, remercie M. le président de la commission, son rapporteur et les membres de la com-

mission spéciale pour l'esprit de collaboration avec le Gouvernement dans lequel ils ont abordé le travail qu'ils ont réalisé (p. 1522, 1523). — Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi de finances pour 1967** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1903 à 1910) ; répond : à M. Namy (personnels communaux) ; à MM. Dailly et Jung (caisse d'aide à l'équipement aux collectivités locales) (p. 1909) ; à M. Mistral (p. 1909, 1910). — SERVICE DES RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1926, 1927) ; (p. 1929). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi portant modification de la loi sur les sociétés commerciales** [1er décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 6 : observations (p. 2228) ; Après l'article 6 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 6 bis (nouveau) *complétant l'article* 495 *de la loi du* 24 *juillet* 1966 *par un alinéa relatif à la certification des comptes* (*ibid.*) ; Art. 7 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa ajoutant un* 6e *alinéa à l'article* 499 *de la loi du* 24 *juillet* 1966 *afin de différer jusqu'à la fin de la période transitoire l'application de l'article* 55 *qui permet de révoquer les gérants de sociétés à responsabilité limitée à la majorité simple du capital* (p. 2229) ; Article additionnel 9 : *son amendement tendant à insérer cet article visant à modifier le* 1er *alinéa de l'article* 509 *de la loi du* 24 *juillet* 1966 *afin de reporter du* 1er *février au* 1er *avril* 1967 *l'entrée en vigueur de la loi susvisée* (p. 2230). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi portant organisation de la région de Paris** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2232). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux élections cantonales** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2235, 2236). — Discussion des articles. — Art. 1er *bis* : *amendement de M. Prélot* (p. 2236) ; Art. 1er *ter* : *amendement de M. Prélot* (p. 2237). — Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2239 à 2241). — Discussion des articles. — Art. 2 *bis* : *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer cet article créant des communautés urbaines dans les agglomérations de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg* (p. 2243) ; Art. 3 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à limiter la compétence de la communauté aux zones s'étendant sur le territoire de plusieurs communes* (*ibid.*) ; Art. 13 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la composition du conseil de la communauté* (p. 2247) ; Art. 20 : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 2248) ; *amendement de M. Bertaud* (p. 2249) ; *amendement de M. Descours Desacres tendant au maintien des droits acquis au personnel communal* (*ibid.*) ; *amendement de M. Descours Desacres tendant à compléter cet article par un alinéa précisant que des décrets en Conseil d'Etat détermineront les conditions dans lesquelles les personnels pourront bénéficier de mesures de dégagement* (p. 2249) ; Art. 21 : *amendements de M. Descours Desacres sur cet article relatif aux recettes de la communauté urbaine* (p. 2250) ; Art. 26 *bis* : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 2252) ; Art. 29 *bis* : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 2253) ; Art. 32 *bis* : *amendement de M. Descours Desacres* (*ibid.*) ; sur l'ensemble (p. 2255). — Intervient dans la discussion du **projet de loi réprimant le délit de fuite en cas d'accident occasionné par la navigation** [9 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2381). — Discussion de l'article unique : *amendement de M. Paul Guillard* (p. 2382). — Intervient dans la suite de la discussion du **projet de loi portant organisation de la région parisienne** [9 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 2384). — Intervient dans la suite de la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 2387). — Discussion des articles. — Art. 20 : *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article qui pose le problème des mises à la retraite anticipées* (p. 2391). — **Discussion de ce projet de loi en nouvelle lecture** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2503, 2504). — Discussion des articles. — Art. 13 : *amendement de M. Descours Desacres, au § III, relatif à la répartition des sièges par commune au conseil de communauté.* — Observations sur le cas de Bordeaux et Strasbourg (p. 2506, 2507). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant et complétant le cole électoral** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2529, 2530).

BORDENEUVE (M. JACQUES) [Lot-et-Garonne].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé vice-président de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

BOSSUS (M. RAYMOND) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant l'approbation de l'avenant à la convention générale de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République sociale fédérative de Yougoslavie du 5 janvier 1950, ensemble le protocole relatif aux soins de santé garantis aux étudiants et l'échange de lettres relatif aux allocations familiales, signés à Belgrade le 8 février 1966 [21 décembre 1966] (n° 189).

Questions orales :

M. Raymond Bossus rappelle à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que toutes les associations d'anciens combattants ont considéré le budget pour 1966 les concernant très peu satisfaisant. Tel était d'ailleurs l'avis de la majorité du Sénat, qui repoussa ce budget après demande d'un vote bloqué. Tenant compte qu'il y a actuellement un nouveau Gouvernement et un nouveau ministre des anciens combattants, il lui demande personnellement de bien vouloir lui faire savoir ce que le Gouvernement compte faire pour : 1° reconnaître clairement le droit des anciens combattants et victimes de guerre à une juste réparation ; 2° l'application loyale du rapport constant ; 3° reconnaître le droit de tous les titulaires de la carte de combattant, quelle que soit la génération, au même taux et mêmes modalités pour la retraite ; 4° que la victoire du 8 mai 1945 soit célébrée comme le 11 novembre 1918, c'est-à-dire que ce jour soit chômé et payé ; 5° attribuer la carte de combattant aux anciens d'Algérie ; 6° que soient restitués et attribués à l'office des anciens combattants et à ses services départementaux les crédits nécessaires et un personnel en nombre suffisant. Il lui demande enfin si, pour tenter de résoudre ces problèmes avant la prochaine session budgétaire, il ne pense pas qu'il est indispensable d'organiser une réunion de travail comprenant : *a*) des représentants de son département et du ministère de l'économie et des finances ; *b*) des membres du comité de liaison du monde combattant ; *c*) des parlementaires (Assemblée nationale et Sénat). Les travaux de cette commission auraient l'avantage de clarifier les problèmes en suspens et de tenter d'aboutir à un accord acceptable [3 février 1966] (n° 686). — Réponse [19 avril 1966] (p. 142, 143).

M. Raymond Bossus fait connaître à *M. le ministre de l'équipement* le mécontentement justifié de centaines de milliers de familles de mal-logés résidant à Paris qui attendent en vain un logement ou relogement en cas d'expulsion. Ce mécontentement s'aggrave quand, comme dans le 20e arrondissement, les mesures édictées par le Gouvernement donnent comme perspective pour les hauts de Belleville la construction de 2.750 logements de haut standing (valant de 15 à 20 millions d'anciens francs ou loués 100.000 anciens francs par mois) et seulement 550 logements H. L. M. En conséquence, il lui demande : 1° s'il est satisfait d'une telle opération et s'il faut attendre sa conclusion comme une des opérations test demandées au préfet de la Seine par le Premier ministre, et constater demain les profits qui seront enregistrés par les banques et sociétés immobilières alors que le nombre de familles de travailleurs mal-logés est en augmentation ; 2° s'il est au courant qu'une décision du conseil municipal de Paris, prise en 1948, prévoyant la construction d'un groupe H. L. M. sur un terrain situé 73 à 83, rue de Lagny, vient d'être transformée en autorisation de construire deux immeubles de neuf étages à location ou vente privées et très chers ; et comment une telle opération contraire aux intérêts des mal-logés du quartier a pu se produire et au profit de qui ; 3° à quel point en sont les travaux d'élaboration, de rénovation de l'îlot Saint-Blaise, situé dans le 20e arrondissement, et dans ce plan combien de logements H. L. M. sont prévus par rapport au nombre total de logements à construire [3 février 1966] (n° 687). — Réponse [19 avril 1966] (p. 144).

Question orale avec débat :

M. Raymond Bossus demande à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* de bien vouloir faire connaître les intentions gouvernementales quant à la préparation du budget 1967, intéressant les ressortissants de son ministère, afin que soit clarifié ce qui a été écrit par différents journaux

relatant des interviews avec des responsables d'associations d'anciens combattants et victimes de guerre 1914-1918, 1939-1945, guerre d'Algérie [4 mai 1966]. — Réponse [7 juin 1966] (p. 758 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à ses **questions orales n°s 686, et 687** (*cf. supra*) [19 avril 1966] (p. 142, 143). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise** [28 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 4 : *son amendement tendant à compléter le 2e alinéa de cet article par un nouvel alinéa stipulant que : « lorsque l'entreprise investit des capitaux étrangers, le comité d'entreprise doit en être informé et recevoir communication du compte »* (p. 418) ; Art. 7 : *son amendement, au 1er alinéa, tendant à une modification du pourcentage à partir duquel il y a lieu de constituer un collège spécial* (p. 424) ; Art. 9 : *son amendement relatif aux conditions de règlement des heures passées au comité d'entreprise par les représentants syndicaux de certaines professions n'ayant pas de salaire de base* (taxis, voyageurs de commerce) (p. 428. — Explique son vote sur le **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966] (p. 1400). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion des articles. — Art. 25 : *amendement de M. Schleiter* (maintien du bénéfice du quart de place) (p. 1639) ; Art. 26 : *son amendement tendant à la suppression des crédits affectés au développement de la force atomique stratégique* (p. 1641). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1659 à 1661). — **Suite de la discussion** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1722 à 1725) : observations ayant porté notamment sur les entraves aux libertés syndicales chez Citroën ; l'amplitude d'ouverture des magasins ; l'équipement hospitalier ; (p. 1737). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale (p. 1785 à 1787) ; (p. 1794). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — ÉQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion générale (p. 1981 à 1983) : observation ayant porté notamment sur les conditions de travail du personnel de la R. A. T. P. et sur les conditions de transport des usagers parisiens ; (p. 1995). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — IMPRIMERIE NATIONALE. — Discussion générale (p. 2144). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la garantie de l'emploi en cas de maternité** [7 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2298). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à insérer, après le 1er alinéa du texte proposé pour l'article 29-I du livre premier du code du travail, deux nouveaux alinéas prévoyant la consultation du comité d'entreprise en cas de licenciement* (p. 2299, 2300) ; *amendement de M. Jean Gravier* (p. 2301). — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions existant en discussion du **projet de loi portant organisation de la région parisienne** [9 décembre 1966] (p. 2385). — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi aux communautés urbaines** [9 décembre 1966] (p. 2389). — Est entendu, en remplacement de M. Dutoit, au cours du débat sur la question orale, dont ce dernier est l'auteur, relative aux **projets de réforme de la sécurité sociale** [13 décembre 1966] (p. 2399 à 2401). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à la réglementation de la profession d'audioprothésiste** [15 décembre 1966]. —Discussion générale (p. 2510). Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la ligne expérimentale d'aérotrains** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2595). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention de sécurité sociale entre la France et la Yougoslavie** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2792, 2793).

BOULANGE (M. MARCEL) [Territoire de Belfort].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Question orale :

— **M. Marcel Boulangé** appelle l'attention de *M. le ministre de de l'agriculture* sur trois points qui conditionnent l'équipement agricole de base du Territoire de Belfort. Il lui signale : 1° qu'il faudra 20 ans pour réaliser les renforcements nécessités par la vétusté ou l'insuffisance des réseaux électriques communaux, si l'on tient compte des dotations budgétaires allouées dans le cadre de l'enveloppe du Ve Plan ; cette situation pénalise lourdement les agriculteurs qui ne peuvent utiliser normalement les moteurs électriques dont ils s'équipent de plus en plus ; 2° qu'un retard très important, portant sur 8.400 hectares, est intervenu dans la réalisation des travaux connexes au remembrement, par manque de crédit et de personnel ; la situation est telle que si l'on décidait de rattraper ce retard au cours du Ve Plan, les opérations nouvelles seraient réduites à 6 p. 100 environ des surfaces restant à remembrer ; 3° que le montant des subventions accordées en application de la loi pour l'amélioration des bâtiments d'exploitation est très nettement insuffisant pour faire face aux besoins qui se manifestent à la suite d'une campagne d'information. Il lui demande en conséquence les mesures d'ordre financier que le Gouvernement compte prendre pour remédier à cette situation préjudiciable à la modernisation indispensable des exploitations agricoles de ce département [25 novembre 1966] (n° 758). — Réponse [6 décembre 1966] (p. 2266).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1733, 1734) ; observations ayant porté notamment sur la situation des centres hospitaliers. — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1902, 1903) : observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des crédits affectés à la protection des populations civiles. — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale (p. 2132, 2133) : observations ayant porté notamment sur les mesures à prendre pour la revalorisation de la situation des agents des services publics. — Observations sur la suppression de l'abattement du sixième en faveur des titulaires de pensions proportionnelles (p. 2136). — Est entendu lors de la reponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 758** (*cf. supra*) [6 décembre 1966] (p. 2266).

BOULIN (M. ROBERT), **secrétaire d'Etat au budget (3e cabinet** de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Intervient au cours du débat sur le **projet de loi tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement** [5 mai 1966]. — Discussion générale (p. 492, 493, 500, 501). — Discussion des articles. — Après l'article 1er : *amendement de M. Courrière* ; le déclare irrecevable (p. 503, 504) ; Art. 2 : *son amendement tendant à compléter cet article, avant le dernier alinéa, par un alinéa* c) *ainsi rédigé : « Des matériels commandés avant le 15 février 1966 et livrés après le 31 décembre de la même année. Dans ce cas, la déduction est calculée sur la base des seuls acomptes payés entre ces deux dates en vertu d'engagements régulièrement souscrits avant le 15 février 1966 »* (p. 505) ; Art. 3 : *amendement de M. Driant* (p. 506, 507). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux entreprises pratiquant le crédit-bail** [23 juin 1966]. — Discussion générale (p. 999, 1000). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Armengaud tendant à remplacer les mots : « de matériel d'outillage »*, par les mots : *« d'ensembles industriels »* : observations (p. 1000, 1001) ; Art. 2 : *amendement de M. Armengaud tendant à remplacer les mots : « aux dispositions », par les mots : « aux obligations et interdictions »* : observations (p. 1001, 1002) ; Art. 3 : *amendement de M. Armengaud tendant à éviter la création de nouvelles banques* (p. 1002). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1531 à 1534) ; (p. 1560 à 1563). — Discussion des articles. — *Amendement de M. Bardol tendant à insérer un article additionnel 1er bis prévoyant un nouveau calcul de l'impôt sur les sociétés et en contrepartie un allègement de l'impôt sur le revenu* (p. 1564) ; Art. 2 : *amendement de M. Pellenc tendant à établir une certaine dégressivité de l'abattement applicable aux contribuables dont le revenu imposable n'est pas supérieur à 55.000 francs* (p. 1565, 1566) ; *amendement de M. Bardol* (p. 1566) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; *amendement de M. Talamoni* (ibid.) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; *amendement de M. Pellenc tendant à autoriser le Gouvernement à ne reconduire que pour une année le barème pour l'imposition des revenus* (p. 1567) ; *amendement de M. Pellenc tendant à ajouter un paragraphe V stipulant que : « le Gouvernement déposera, en même temps que le projet de loi de finances pour 1968, un projet de réforme de l'imposition du revenu des personnes physiques »* (p. 1567, 1568) ; *amendement de M. Bardol* (suppression de la taxe complémentaire de 6 p. 100 et augmentation de l'impôt sur les sociétés) (p. 1568) ; *amendement de M. Blondelle tendant à insérer un*

article additionnel 2 bis (suppression de la taxe complémentaire sur les bénéfices réalisés par les agriculteurs) (p. 1569) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; Art. 3 : *amendement de M. Pellenc tendant à limiter la réduction de* 30 *à* 25 *p.* 100 *de l'abattement forfaitaire, pour une durée de dix ans, aux seuls propriétaires qui ont effectué des dépenses d'amélioration* (p. 1569, 1570) ; demande un vote bloqué sur cet article (*ibid.*) ; Art. 4 : *amendement de M. Talamoni tendant à supprimer cet article relatif au régime fiscal des sociétés immobilières d'investissement* (p. 1571) ; *amendement de M. Vigier soutenu par M. Pelleray tendant, au 3e alinéa de cet article, à supprimer les mots : « dont le bénéfice sera réservé aux produits encaissés avant le 1er janvier* 1971 » (p. 1571) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; répond à M. Descours Desacres (*ibid.*) ; Art. 7 *bis : amendement de M. Blondelle tendant à insérer cet article ayant pour objet d'éviter que les ventes de cheptel mort ou vif ne soient soumises aux droits de mutation frappant les ventes d'immeubles* (p. 1572) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; *amendement de M. Bardol tendant à insérer un article* 7 ter *nouveau ;* le déclare irrecevable (p. 1573) ; Art. 8 : *amendement de M. Bardol tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 9 : *amendement de M. Pellenc* (augmentation de la taxe additionnelle sur les places de cinéma) (p. 1574, 1575) ; demande un vote bloqué sur cet article (*ibid.*) ; Art. 11 : *amendement de M. Brousse :* observations ; *amendement de M. Blondelle tendant à maintenir l'article* 39 *de la loi de finances qui plafonne à* 1,25 *pour* 100 *du prix du blé le montant de la taxe perçue au profit du fonds de vulgarisation et de progrès agricole* (p. 1576, 1577), demande un vote bloqué sur cet article (*ibid.*) ; Art. 15 : oppose l'article 18 de la loi organique du 2 janvier 1959 à l'amendement de M. Talamoni (*ibid.*) ; *amendement de M. du Halgouet* (situation financière des sociétés parisiennes de courses) (p. 1578, 1579) ; Art. 18 : *amendement de M. Bardol ;* le déclare irrecevable (p. 1579, 1580). — **Suite de la discussion** [16 novembre 1966]. — LÉGION D'HONNEUR. — Discussion générale (p. 1604). — ORDRE DE LA LIBÉRATION. — Discussion générale (p. 1605). — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale : répond aux observations présentées (p. 1632 à 1637). — Discussion des articles. — Art. 25 : répond à Mme Cardot (p. 1637) ; *amendement de M. Schleiter* (rétablissement du bénéfice du quart de place à l'occasion de l'ensemble des permissions) (p. 1637, 1638, 1639) ; *amendement de M. Héon soutenu par M. Morève* (loyers de la gendarmerie) (p. 1640) ; Art. 26 : *amendements de MM. Bossus et Errecart* (suppression des crédits affectés à la force de frappe) (p. 1641, 1642). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1660) ; (p. 1664, 1665). — Discussion des articles. — ETAT B : *amendements de Mme Cardot tendant à refuser les crédits des titre III et IV de ce budget pour marquer sa désapprobation avec la politique suivie par le Gouvernement* (p. 1666) ; *amendement de M. Bruneau tendant à insérer, après l'article* 58, *un article additionnel relatif à l'attribution de la carte du combattant aux combattants d'Algérie : observations* (p. 1668) ; *amendement de M. Maille* (rétablissement du rapport constant entre les pensions des anciens combattants et les traitements de la fonction publique) (p. 1669) ; le déclare irrecevable (*ibid.*). — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1680 à 1683). — Discussion des articles. — Art. 29 : répond à la demande de Mme Cardot tendant à dispenser certaines associations de l'application du tarif réglementaire en matière d'imprimés (p. 1684) ; Après l'article 63 : *amendement de M. Chochoy tendant à insérer un article additionnel tendant à couvrir le déficit des chèques postaux par un remboursement forfaitaire du budget général* (p. 1684, 1685). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2067 à 2070). — Discussion des articles. — TITRE IV : répond à M. d'Andigné (p. 2070) ; *amendement de M. Brousse* (réduction de crédits afin de souligner l'insuffisance de la dotation du fonds national de la vulgarisation agricole) (p. 2071). — TITRE VI : *amendement de M. Dailly* (réduction de 40 millions d'une autorisation de programme destinée à la Compagnie nationale du Rhône, (crédits consacrés à l'hydraulique agricole) (p. 2072) ; après l'article 57 : *amendement de M. Lalloy* (problème d'adductions d'eau, majoration du taux de la redevance sur l'eau) (p. 2073, 2074). — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Discussion générale (p. 2078, 2079). — Discussion des articles. — Après l'article 17 : *amendement de M. Soudant* (création d'un fonds d'action sociale) (p. 2080). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale (p. 2134 à 2136). — SECTION II. — SERVICES FINANCIERS. — Discussion générale (p. 2140 à 2142). — IMPRIMERIE NATIONALE. — Discussion générale (p. 2145). — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion générale (p. 2149, 2150) ; répond à une question de plusieurs sénateurs relative à la participation des collectivités locales au financement des autoroutes (p. 2150, 2151) ; observations sur la dotation du fonds routier (p. 2153). — Discussion des articles. — Art. 37 : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer du budget de l'agriculture les crédits destinés au transfert des Halles à Rungis* (p. 2155) ; Art. 38 : (p. 2170) ; Après l'article 50 : *amendement de M. Blondelle soutenu par M. Pauzet tendant à reporter au* 1er *janvier* 1969 *la date d'entrée en vigueur de la loi portant réforme de la taxe sur le chiffre d'affaires* (p. 2175, 2176) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; Art. 52 (*nouveau*) : *son amendement tendant à rétablir cet article dans la rédaction suivante : « les dispositions de l'article* 22 *de la loi de finances rectificative pour* 1964 *prendront effet à compter du* 1er *janvier* 1967 » (rétablissement de l'égalité fiscale entre les entreprises à succursales multiples) (p. 2177, 2178) ; Art 54 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à modifier, comme suit, l'article* 1822 bis *du code général des impôts : « Les organisateurs de spectacles, coupables d'infractions ayant pour but ou pour résultat de dissimuler des recettes ou d'obtenir indûment le bénéfice des exonérations prévues par l'article* 1561-1°, 2°, 3° a *et* b, *ou des dégrèvements prévus par l'article* 1562, *perdront, pour une durée de six mois à cinq ans, tous leurs droits aux exonérations et dégrèvements susvisés* » (p. 2178) ; Après l'article 54 *bis nouveau : amendement de M. Monichon* (exonération d'impôt en faveur des propriétaires forestiers constituant ou reconstituant un peuplement forestier) (p. 2179, 2180). Art. 58 *bis : son amendement tendant, après le paragraphe II, à insérer un nouveau paragraphe II* bis *disposant que : « dans les articles* 1er, 3, 4, 4 bis et 4 ter *de la loi du* 25 *mars* 1949 *relative à certaines rentes viagères constituées entre particuliers, la date du* 1er *janvier* 1959 *est remplacée par celle du* 1er *janvier* 1964 » (p. 2180) ; demande au Sénat, en application de l'article 44 de la Constitution, un vote unique sur l'article 58 *bis* dans la rédaction de l'Assemblée nationale, modifiée par l'amendement ci-dessus, à l'exclusion de tout autre amendement ou article additionnel (*ibid.*) ; *amendement de M. Armengaud soutenu par M. Gros tendant à autoriser l'agence de défense des biens et intérêts des rapatriés à faire l'inventaire des biens spoliés et perdus* (p. 2182, 2183) ; *amendement de M. Houdet tendant à donner le caractère industriel et commercial aux services de ramassage d'ordures ménagères* (p. 2183, 2184) ; sur l'ensemble p. 2188, 2189). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la garantie de l'emploi en cas de maternité** [7 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Bossus* (p. 2299) ; *amendement de M. Lucien Grand* (p. 2300) ; *son amendement tendant à compléter le § II de l'article* 29 *du livre Ier du code du travail par un alinéa disposant que : « la femme devra avertir l'employeur du motif de son absence et de la date à laquelle elle entend remettre en vigueur son contrat de travail »* (p. 2300) ; *amendement de M. Jean Gravier* (p. 2300, 2301). — **Suite de la discussion du projet de loi de finances pour 1967** [7 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion générale (p. 2307 à 2309). — Discussion des articles. — Art. 11 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du § II de cet article disposant qu'à compter du* 1er *juillet* 1966 *le montant de la taxe statistique ne pourra pas dépasser* 2 *p.* 100 *du prix du blé à la production* (p. 2311, 2312) ; Art. 23 : ETAT B : *son amendement tendant à porter à* 1.100 *francs le plafond de la retraite mutualiste* (p. 2315) ; Art. 24 : *son amendement relatif aux crédits du fonds routier* (p. 2315) ; Art. 31 : *ses amendements relatifs aux crédits du fonds routier* (ibid.) ; Art. 50 : *son amendement tendant à rétablir cet article relatif à l'application de la loi sur la réforme des greffes* (p. 2317) ; Art. 52 : *son amendement tendant à reporter au* 1er *janvier* 1968 *les dispositions de l'article* 22 *de la loi de finances rectificative pour* 1964 *(magasins à succursales multiples)* (ibid.) ; Art. 64 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à la participation du budget général aux dépenses entraînées par le fonctionnement du service des chèques postaux* (p. 2318). — Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité** [7 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Dailly tendant à une nouvelle rédaction de cet article portant définition du prêt usuraire par rapport au taux moyen effectif des obligations privées et sous-amendement de M. Marcel Martin* (p. 2323, 2324) ; Art. 1er *bis : amendement de M. Dailly tendant à insérer cet article relatif aux ventes à tempérament* (p. 2325) ; Art. 2 : *amendement d'harmonisation de M. Dailly :* observations (p. 2326) ; Art. 6 : *amendement de M. Dailly* (p. 2327). — Demande le renvoi devant la commission des affaires sociales, pour un examen plus approfondi, de la **proposition de loi tendant à créer une assurance volontaire dans l'agriculture** [7 décembre 1966] (p. 2328). — Prend part à la discussion du **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2352, 2353). — Discussion des articles.

— Après l'article 1er : *amendement de M. Lemarié tendant au dépôt d'un projet de loi portant création d'organismes nationaux interprofessionnels à vocation économique et aux tâches qui leur seront confiées* (p. 2354) ; Art. 2 : *amendement de M. Laurens relatif à l'identification des animaux* (p. 2355) ; Art. 5 : *amendement de M. Golvan* (p. 2357) ; *amendement de M. Golvan* (ibid.) ; *amendement de M. Lemaire* (p. 2358) ; Art. 7 : *amendement de M. Golvan et sous-amendement de M. Laurens* (p. 2360) ; Art. 12 : *oppose l'article 41 à l'amendement de M. Lemaire relatif à la composition et au rôle de la commission nationale d'amélioration génétique* (p. 2361) ; Après l'article 13 : *amendements de M. Lemaire prévoyant la protection sanitaire dans l'objet de la loi sur l'élevage* (p. 2362, 2363). — Prend la parole dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2404 à 2407) ; (p. 2408, 2413, 2414 et 2415). — Discussion des articles. — Après l'article 1er : *oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. Grand tendant à insérer un article additionnel relatif à la taxe complémentaire sur les revenus agricoles* (p. 2417) ; Art. 5 A : *amendement de Mme Cardot* (p. 2418) ; Art. 9 : *amendement de M. Pelleray tendant à généraliser le paiement par chèque pour le règlement des transactions sur les animaux ou les viandes* (p. 2419) ; Art. 11 : *amendement de M. Molle tendant, dans un nouvel alinéa, à poser le principe d'une indemnisation du propriétaire par le locataire, en cas de changement d'activité (déspécialisation), et d'une modification du loyer* (p. 2422, 2423, 2424) ; Art. 13 : *amendement de M. Bernier relatif au mode de financement des travaux routiers dans les départements d'outre-mer* (p. 2425) ; Après l'article 13 : *amendement de M. Lalloy tendant à majorer le taux de la redevance sur l'eau afin d'alimenter le fonds de développement des adductions d'eau rurales* (p. 2427) ; répond à M. Raybaud (p. 2428) ; Art. 16 : demande un vote unique sur cet article (p. 2429) ; *amendement de M. Pellenc tendant à utiliser les crédits du fonds d'allégement des charges d'électrification rurale au bénéfice des communes qui procèdent à des travaux d'électrification* (p. 2430) ; Art. 18 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article créant un institut national de la consommation* (p. 2432) ; Art. 22 : *amendement de M. Molle* (p. 2434) ; Art. 24 : *amendement de M. Pellenc relatif au rôle de la société nationale des entreprises de presse* (p. 2434, 2435) ; Art. 26 : demande un vote bloqué sur cet article dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale à l'exclusion de l'article additionnel 26 *bis* proposé par l'amendement de M. Pellenc (p. 2435) ; Art. 27 : observations sur l'opération *Concorde* (p. 2437) ; Art. 28 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif aux conditions de location de matériel aéronautique de l'Etat aux aéro-clubs agréés* (p. 2437) ; Art. 31 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article qui autorise les postes et télécommunications à communiquer des adresses pour la perception de la redevance radio-télévision* (p. 2438) ; Art. 33 : observations sur la taxe d'usage des abattoirs publics (p. 2439) ; répond à M. Raymond Brun (p. 2440). — **Suite de la discussion** [15 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion générale (p. 2539, 2540). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant règlement définitif des budgets de 1961, 1962 et 1963** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2631, 2633, 2634, 2635 et 2636). — Prend part à la discussion du **projet de loi modifiant le statut des agents de change** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2759). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Alric* (p. 2761) ; *amendement de M. Monichon* (ibid) ; répond à M. Bruyneel (p. 2761, 2762) ; Art. 3 : *amendement de M. Alric* (p. 2762, 2763) ; Après l'article 9 ; *amendement de M. Alric* (p. 2763). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au régime fiscal des tabacs dans les départements d'outre-mer** [20 décembre 1966] (p. 2765). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord avec la Grèce relatif au règlement de créances financières françaises** [20 décembre 1966] (p. 2768). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi modifiant les articles 234 et 235 du code civil relatifs à la procédure du divorce** [20 décembre 1966] (p. 2770). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, des **projets de loi portant règlement définitif des budgets de 1961, 1962 et 1963** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2804).

BOULOUX (M. JEAN-MARIE) [Vienne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux conditions d'octroi des autorisations pour l'utilisation des stations radio-électriques privées, à la détention et à la cession des appareils radio-électriques d'émission [22 juin 1966] (n° 239).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, dans la discussion du **projet de loi relatif aux conditions d'utilisation des stations et appareils privés d'émissions radio-électriques** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1123).

BOUNEAU (M. PIERRE) [Landes].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Darou et Bossus concernant les **revendications des anciens combattants** [7 juin 1966] (p. 761).

BOUQUEREL (M. AMÉDÉE) [Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 19 : observations sur cet article relatif au fonds d'investissement routier (p. 1580, 1581). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1832). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II - TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (routes et voies navigables), intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1964 à 1966) : observations ayant porté notamment sur la liaison Seine-Moselle.

BOURDA (M. PIERRE) [Hautes-Pyrénées].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

BOURGES (M. YVON), **secrétaire d'Etat à l'information** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Est entendu au cours du débat sur la question orale de MM. Jacques Duclos et Roger Carcassonne, relative à **l'interdiction du film** *Suzanne Simonin, la religieuse, de Diderot* [17 mai 1966] (p. 571 à 574). — Répond à la question orale de M. Marcel Champeix sur la **diffusion d'une déclaration gouvernementale concernant l'interdiction d'un film** [21 juin 1966] (p. 870). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au régime des pensions de retraite des marins du commerce, de pêche ou de plaisance** [21 juin 1966]. — Discussion générale (p. 874). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Lambert* (p. 875) ; Art. 5 : *Amendement de M. Lambert tendant à permettre aux marins qui ont cessé leur activité de pouvoir bénéficier des dispositions de cette loi ;* le déclare irrecevable (p. 875, 876) ; sur l'ensemble, répond à la question de M. Yvon (*ibid.*). — Intervient dans la discussion en deuxième lecture, du **projet de loi portant réforme de l'adoption** [21 juin 1966]. — Discussion des articles. — ART. 1er. — Art. 350 du code civil : *son amendement tendant*

à rédiger, comme suit, le dernier alinéa de cet article : « La tierce opposition contre le jugement déclarant l'abandon n'est recevable qu'en cas de force majeure, de dol, de fraude ou d'erreur sur l'identité de l'enfant, sans que cette voie de recours puisse aboutir à remettre en cause l'adoption lorsque celle-ci a été prononcée » (p. 878, 879) ; Art. 356 du code civil : observations (p. 880) ; Art. 5 *bis : son amendement tendant à rétablir cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, modifiant l'art.* 784 *du code général des impôts* (p. 881) ; répond à M. Jozeau-Marigné (*ibid.*) ; Art. 5 *ter :* observations (p. 882). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion** [21 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Robert Chevalier tendant à la suppression du troisième alinéa de cet article réglant le cas des stations de radio amateurs* (p. 885) ; *son amendement au troisième alinéa, tendant, après les mots : « toutefois, le propriétaire d'un immeuble ne peut s'opposer » à ajouter les mots : « sans motif sérieux et légitime »* (p. 886) ; Art. 3 : *amendement de M. Robert Chevalier* (ibid.). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Courrière relative aux **objectifs du Ve Plan et aux possibilités financières des collectivités locales** [21 juin 1966] (p. 889, 890, 891). Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — INDUSTRIE. — Discussion générale (p. 1767 à 1769). — Discussion des articles. — TITRE VI : répond à la question de M. Bousch sur la situation des charbonnages (p. 1771) ; répond à M. Courrière (primes aux entreprises artisanales) (*ibid.*). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION II. — INFORMATION. — Discussion générale p. 1774, 1775). — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale (p. 1791 à 1794). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Lagrange et Dutoit, relatives aux **projets de réforme de la sécurité sociale** [13 décembre 1966]. — (p. 2401, 2402). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant et complétant le code électoral** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2530, 2531) ; demande, en application de l'art. 44 de la Constitution, un vote unique sur ce projet de loi (*ibid.*). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Bernier* (p. 2535) ; *amendement de M. Champeix* (p. 2536). — Intervient dans la discussion, en **nouvelle lecture,** du **projet de loi portant création d'organismes de recherche** [20 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Longchambon* (p. 2771, 2772) ; Art. 3 : *amendement de M. Longchambon* (ibid.) ; *amendements de MM. Longchambon et Vérillon* (p. 2773, 2774). — Intervient dans la discussion, en **nouvelle lecture,** du **projet de loi modifiant et complétant le code électoral** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2776, 2777) ; demande au Sénat, en vertu de l'art. 44 de la Constitution de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble de ce projet (*Ibid.*).

BOUSCH (M. JEAN-ERIC) [Moselle].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — INDUSTRIE. — Discussion générale (p. 1769, 1770) : observations sur la situation des houillères de Lorraine. — Discussion des articles. — TITRE VI. — Observations tendant à promouvoir une politique européenne commune en matière énergétique (p. 1771). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion des articles. — TITRE III : observations sur le problème des classes maternelles dans les départements du Rhin et de la Moselle (p. 1841). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION III. — LOGEMENT. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1930 à 1932) ; (p. 1939). — Discussion des articles. — TITRE III (p. 1956).

BOUVARD (M. ROBERT) (Haute-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

BRAYARD (M. JOSEPH) [Ain].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

BREGEGERE (M. MARCEL) [Dordogne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Marcel Brégégère appelle l'attention de *M. le ministre des affaires sociales* sur les conséquences qui résulteront de l'application de l'arrêté du 10 août 1966, relatif au calcul de l'allocation logement. En effet, s'il est exact que les mesures prises ont pour objet d'adapter la prestation allocation logement à l'évolution du prix des loyers — qu'il s'agisse de ceux afférents aux locaux encore soumis à la loi du 1er septembre 1948 et qui viennent d'être majorés par les décrets du 24 juin 1966 ou des loyers pratiqués dans les locaux neufs autres que les H. L. M. et dont le montant est relativement élevé — lesdites mesures ont pour effet principal d'accorder une aide particulière aux occupants de ces locaux neufs à loyers élevés ; du fait du relèvement du loyer minimum et de la redistribution qui a été effectuée pour tenir compte des impératifs fixés par le plan, certains chefs de famille se verront attribuer une allocation inférieure à celle de la période précédente ou même ne la toucheront plus sans que leurs ressources aient été modifiées ; la contradiction semble flagrante entre cette situation et le relèvement du montant de l'allocation logement annoncé spectaculairement par la radio et la télévision. Tenant compte de cette situation, il lui demande : 1° les raisons pour lesquelles les chefs de famille qui ne peuvent, en raison de la modicité de leurs ressources, consacrer une partie plus importante de leur salaire à un loyer déjà fort élevé pour eux, se voient ainsi frappés ; 2° s'il n'envisage pas, en conséquence, la nécessité d'apporter un correctif de nature à supprimer les injustices ainsi créées [3 octobre 1966] (n° 742). — Réponse [18 octobre 1966] (p. 1297, 1298).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 742** (*cf. supra*) [18 octobre 1966] (p. 1297). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion générale (p. 1983, 1984) : observations ayant porté notamment sur la suppression des lignes de chemins de fer, dites secondaires. — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2050 à 2052).

BROGLIE (M. JEAN DE), **secrétaire d'Etat aux affaires étrangères** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Donne lecture, devant le Sénat, d'une **déclaration du Gouvernement** [13 avril 1966] (p. 103 à 107). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Edouard Bonnefous, Monteil, de Chevigny, Le Bellegou, Guyot et Armengaud relatives à la **politique de la France au regard de l'alliance atlantique** [26 avril 1966] (p. 307 à 310). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'emploi de procédés non manuscrits pour apposer certaines signatures sur les effets de commerce et les chèques** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 773). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux concours financiers de l'Etat aux chantiers navals de la Seyne** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 777 à 779). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. David* (p. 779, 780). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant convention fiscale entre la France et le Cameroun** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 781) ; dans la discussion du **projet de loi portant modification de l'article 5 du décret du 25 août 1937 réglementant les bons de caisse** (p. 782). — Est entendu dans la discussion du **projet de loi portant création du corps militaire du contrôle général des armées** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 786). — Discussion des articles. — Art. 7 : *amendement de M. Monteil tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article* (p. 787, 788) ; dans la discussion du **projet de loi portant interdiction de la vente des produits de la pêche sous-marine** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 789). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Yvon tendant à ajouter les officiers de police judiciaire, les gendarmes et les préposés des services des douanes à l'énumération des personnes chargées de rechercher l'infraction* (p. 790, 791) ; Après l'article 2 : *amendement de M. Yvon* (p. 791). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux opérations de déminage poursuivies par l'Etat** [9 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Lagrange soutenu par M. Chochoy* (p. 793) ; le déclare irrecevable (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux pouvoirs de police des**

maires en matière de circulation [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 794, 795). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 7 : déclare irrecevables les sous-amendements de Mme Cardot et de MM. Henriet et Darras (p. 982) ; *sous-amendement de M. Lagrange* (p. 983) ; Art. 8 : *amendement de M. Grand* (ibid.) ; Art. 12 : *amendements de M. Grand* (p. 984) ; *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Dailly* (p. 984, 985) ; Art. 13 : *amendement de M. Grand tendant à confier l'encaissement des cotisations et le service des prestations aux organismes habilités* (p. 985) ; Art. 17 : *amendement de M. Lagrange* (p. 987) ; Art. 18 : *amendement de M. Lagrange* (p. 988) ; Art. 20 : *amendement de M. Lagrange* (p. 989). — Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Gaston Monnerville, président du Sénat, à la mémoire de M. Charles Stoessel, sénateur du Haut-Rhin [20 octobre 1966] (p. 1306). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la composition de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie** [20 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1307, 1308). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la juridiction de droit commun sur le territoire des îles Wallis et Futuna** [20 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1309) ; dans la discussion du **projet de loi portant** modification de certaines dispositions **concernant l'ordre des pharmaciens** [20 octobre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : observations (p. 1311). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant ratification du décret fixant le régime douanier applicable aux importations de Tunisie** [20 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1312). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1734 à 1737). — Discussion des articles. — TITRE IV : répond aux observations présentées par Mme Cardot (p. 1738) ; *amendement de M. Dailly tendant à réduire le crédit du titre IV de* 800.000 *francs* (p. 1738, 1739). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale (p. 1880 à 1884). — Discussion des articles. — ETAT B, TITRE III (p. 1888). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi instituant l'obligation d'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture** [8 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2338). — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 1234-3 du code rural : observations (p. 2340) ; ART. 2 *ter : amendement de M. d'Andigné* (p. 2342) ; ART. 4 : Art. 1252-1 du code rural : *amendement de M. Kauffmann* (p. 2343) ; répond au souhait de M. d'Andigné de voir déposer rapidement le projet de loi portant extension de l'Amexa (assurance maladie des exploitants agricoles) aux départements d'outre-mer (p. 2344). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole** [14 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à créer et à organiser une médecine du travail obligatoire pour les salariés agricoles* (p. 2473) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux décrets fixant les conditions d'organisation et de financement des examens de médecine préventive* (p. 2474) ; Après l'article 2 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau relatif aux décrets assurant la coordination des examens de santé avec toute autre visite de médecine préventive* (ibid.) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau disposant que les décrets prévus pour l'application progressive de la présente loi devront intervenir dans un délai de trois ans* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération judiciaire avec la République centrafricaine** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2791) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention en matière testamentaire signée à La Haye le 9 octobre 1961** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2792) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention de sécurité sociale entre la France et la Yougoslavie** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2793). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi relative au régime social des ostréiculteurs, des mytiliculteurs et pisciculteurs inscrits maritimes** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2594). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la prolongation d'activité pour certains fonctionnaires** [21 décembre 1966]. — Discussion de l'article unique : *amendement de M. Alric* (p. 2795) ; *son amendement tendant à compléter le texte proposé pour l'article* 18 *de la loi du* 27 *février* 1948 *par une disposition précisant quels enfants ouvrent, pour le fonctionnaire non ascendant, droit à la prolongation d'activité* (p. 2795) ; *amendement de M. Alric* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord franco-suisse concernant l'abornement et l'entretien de la frontière** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2796). — Intervient dans la discussion du **projet de loi organique relative au statut de la magistrature** [21 décembre 1966]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 30 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 2799) ; *amendement de M. Marcilhacy à l'article* 40 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958 (p. 2800). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège avec la Banque interaméricaine de développement**]21 décembre 1966[(p. 2802) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention européenne d'entraide judiciaire** [21 décembre 1966] (*ibid.*).

BROUSSE (M. MARTIAL) [Meuse].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Question orale :

M. Martial Brousse constatant que le département de la Meuse a été déclaré sinistré pour les céréales en 1965 par M. le préfet de la Meuse et que la commission centrale des impôts directs a relevé de 50 p. 100 par rapport à 1964 le bénéfice forfaitaire agricole de ce même département pour l'année 1965, demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* quelles raisons ont pu amener cette commission à prendre une telle décision et comment elle a pu déterminer, qu'en 1965, le bénéfice moyen d'une exploitation agricole était supérieur de 50 p. 100 à celui de 1964 de cette même exploitation, alors qu'une partie des ressources de cette exploitation a été officiellement réduite de 25 p. 100 [7 décembre 1966] (n° 760). — Réponse [20 décembre 1966] (p. 2622, 2623).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 11 : observations sur l'affectation du produit de la taxe sur les céréales (p. 1575, 1576) ; *son amendement à la fin du § II tendant à remplacer les mots : « le montant de la taxe statistique et de la taxe sur les céréales » par les mots : « le montant de la taxe statistique et de la taxe du fonds national de vulgarisation et de progrès agricole »* (p. 1577) ; explique son vote sur l'article 11 (vote bloqué) (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget des ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (p. 1648 à 1650). — Discussion des articles. — ETAT B : *amendements de Mme Cardot tendant à refuser les crédits des titres III et IV de ce budget* (p. 1666). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2058, 2059) ; (p. 2070). — Discussion des articles. — TITRE IV : *son amendement tendant à une réduction de crédits afin de souligner l'insuffisance de la dotaton du fonds national de la vulgarisation agricole* (p. 2071). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 760** (*cf. supra*) [20 décembre 1966] (p. 2622, 2623).

BRUN (M. RAYMOND) [Gironde].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux mesures de protection et de reconstitution à prendre dans les massifs forestiers particulièrement exposés aux incendies et modifiant diverses dispositions du code forestier [26 mai 1966] (n° 143).

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux mesures de protection et de reconstitution à prendre dans les massifs forestiers particulièrement exposés aux incendies et modifiant diverses dispositions du code forestier [22 juin 1966] (n° 240).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi relatif à la protection et à la reconstitution des massifs forestiers** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 710 à 713). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement, au 1er alinéa de cet article, tendant à supprimer les mots : « ... limitrophes et... » afin de ne pas limiter aux seules régions visées à cet article, le champ d'application de ces dispositions* (p. 718, 719) ; *son amendement tendant à situer au stade de l'enquête publique la consultation du centre régional de la propriété forestière* (p. 719) ; *son amendement d'harmonisation au 2e alinéa, conséquence de l'amendement précédent* (*ibid.*) ; Art. 3 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 1er alinéa de cet article afin de laisser aux collectivités locales la faculté de réaliser certains travaux de maître d'œuvre* (p. 719, 720) ; *amendement de M. Soldani tendant à permettre aux départements d'utiliser une partie de la redevance départementale d'espaces verts pour le financement des opérations de protection et de reconstitution des forêts* (p. 721) ; Art. 6 : *son amendement tendant à étendre les cessions de gré à gré avec priorité aux ayants droit des propriétaires* (p. 722) ; Art. 8 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « Le ministre de l'agriculture peut, après avis des départements intéressés, déterminer... »* (*ibid.*) (p. 723) ; Art. 9 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « L'article suivant est inséré dans le titre II : Défense et lutte contre les incendies du livre IV du code forestier : Art. 186-1. — L'Etat peut accorder une aide technique et financière aux personnes publiques et privées qui entreprennent des travaux pour protéger ou reconstituer des massifs particulièrement exposés aux incendies, notamment des pare-feu, des voies d'accès, des points d'eau et des travaux exécutés en application des articles 178-1, 178-2 et 180-1 du présent code. Cette aide est accordée sans préjudice de l'application des dispositions du livre V du présent code relatif au reboisement en général, à la conservation des terrains en montagne et à la fixation des dunes. »* (p. 723) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à supprimer, dans l'amendement ci-dessus, la référence aux articles 178-1, 178-2 et 180-1 du code forestier* (p. 724) ; Art. 10 : *son amendement tendant, au début du 1er alinéa du texte proposé pour l'article 178-1 du code forestier, à supprimer les mots : « Dans les départements où les risques d'incendie de forêt constituent une menace grave pour la sécurité publique. »* (p. 724). — **Discussion du projet de loi en deuxième lecture** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1121). — Discussion des articles. — Art. 3 : observations sur la proposition d'utiliser une partie des ressources de la redevance départementale d'espaces verts pour la protection contre l'incendie (p. 1121) ; Art. 6 : observations sur cet article relatif aux conditions dans lesquelles l'Etat pourra rétrocéder les terrains qu'il aura acquis dans les périmètres de protection (p. 1122) ; demande que, dans le budget de 1967, soient ouverts des crédits suffisants qui permettront d'entreprendre l'application de cette loi (p. 1122, 1123). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, de la **proposition de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions du code du travail maritime** [29 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : observations sur l'amendement de M. Henry Loste (p. 1127). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2050). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION II. — SERVICES FINANCIERS : en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 2139, 2140). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 11 : observations sur cet article relatif aux modalités de transfert de commerçants sur un marché d'intérêt national, et observations, d'ordre personnel, sur le fonctionnement du marché d'intérêt national de Bordeaux-Brienne (p. 2420, 2421) ; Art. 18 : observations sur l'Institut national de la consommation (p. 2431, 2432) ; *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article créant l'Institut national de la consommation* (p. 2433) ; Art. 33 (*taxe d'usage des abattoirs publics*) : observations sur les conséquences des mesures édictées dans cet article dans les zones géographiques ou existent des tueries particulières (p. 2439, 2430).

BRUNEAU (M. ANDRÉ) [Sarthe].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention de sécurité sociale et du procole annexe, signés le 7 décembre 1965, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat d'Israël [22 juin 1966] (n° 243).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative aux dispositions d'appel en matière de prestations dentaires [16 décembre 1966] (n° 162).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi portant convention franco-israélienne de sécurité sociale** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1116, 1117). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion des articles. — *Son amendement tendant, après l'article 18, à insérer un article additionnel fixant les conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens combattants d'Algérie* (p. 1667) ; le retire (p. 1668). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion de la **proposition de loi relative aux dispositions d'appel en matière de prestations dentaires** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2795, 2796).

BRUNHES (M. JULIEN) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'application de certains traités internationaux [22 juin 1966] (n° 241).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'application de certains traités internationaux** [24 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1010). — Intervention dans la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 4 *bis* : *amendement de M. Jeanneney tendant à fixer les conditions et les dates de versement de la taxe d'apprentissage* (p. 1385). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [23 novembre 1966]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale (p. 1884).

BRUYAS (M. FLORIAN) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône [5 avril 1966] (n° 95).

BRUYNEEL (M. ROBERT) [Loir-et-Cher].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à compléter l'article 401 du code pénal en matière de filouterie de carburants et de lubrifiants [1er juin 1966] (n° 157).

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 546 à 548). — Discussion des articles. — Art. 5 : observations (p. 557). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à compléter l'alinéa 4 de cet article par une disposition tendant à écarter de l'amnistie ceux qui, en cas de récidive, auront été condamnés à une peine d'emprisonnement, avec ou sans sursis, antérieure au 8 janvier* 1966 (p. 614, 615). — Explique son vote sur le **projet de loi, discuté en nouvelle lecture, portant amnistie politique** [2 juin 1966] (p. 709, 710). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter l'article 401 du code pénal en matière de filouterie de carburants et de lubrifiants** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 796). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux élections cantonales** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2236). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant le statut des agents de change** [20 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : observations (p. 2761).

C

CAPELLE (M. OMER) [Somme].

Décédé le 26 mai 1966. — Eloge funèbre prononcé par M. Gaston Monnerville, président du Sénat [7 juin 1966] (p. 740, 741).

CARCASSONNE (M. ROGER) [Bouches-du-Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, de façon à réprimer les délits de diffamation et d'injure commis au cours d'émission de radio ou de télévision et à organiser l'exercice du droit de réponse [19 avril 1966] (n° 96).

Proposition de loi tendant à compléter l'article 355 du code pénal relatif à l'enlèvement de mineurs [26 avril 1966] (n° 107).

Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 470 du code de la sécurité sociale [24 mai 1966] (n° 135).

Proposition de loi tendant à modifier la date d'effet de la loi du 6 août 1963 relative au recours contre le tiers responsable en matière d'accident de trajet [2 juin 1966] (n° 169).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, ouverte à la signature à Strasbourg le 20 avril 1959 et signée par la France le 28 avril 1961 [8 décembre 1966] (n° 91).

Question orale avec débat :

M. Roger Carcassonne demande à *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'information,* les raisons impérieuses et profondes qui l'ont amené, en dépit de l'avis autorisé de la commission de contrôle, à interdire le film *Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot* Il s'inquiète des répercussions que cette interdiction ne manquera pas d'avoir à l'étranger où la France avait été considérée jusqu'à ces dernières années comme une terre de liberté [13 avril 1966]. — Réponse [17 mai 1966] (p. 567 et suivantes).

Interventions :

Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à l'**interdiction du film** *Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot* [17 mai 1966] (p. 567 à 570) ; (p. 573). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION II. — INFORMATION. — Discussion générale (p. 1774) : observations sur le fonds culturel « presse » et sur les crédits nécessaires en vue de l'exposition de Montréal en 1967. — OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale (p. 1787 à 1791) ; (p. 1794). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention européenne d'entraide judiciaire** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2802).

CARDOT (Mme MARIE-HÉLÈNE) [Ardennes].

Vice-président du Sénat (réélue le 5 octobre 1965).

Est nommée membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommée membre du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés en application du décret n° 59-1442 du 18 décembre 1959 [16 juin 1966].

En qualité de vice-président du Sénat, préside la séance du 14 avril 1966 ; la 1re séance du 19 avril 1966 ; la séance du 24 mai 1966 ; la séance du 14 juin 1966 ; la séance du 21 juin 1966 ; la séance du 23 juin 1966 ; la séance du 28 juin 1966 ; la séance du 11 octobre 1966 : la séance du 8 novembre 1966 ; la séance du 16 novembre 1966 ; la séance du 17 novembre 1966 ; la séance du 18 novembre 1966 ; la séance du 21 novembre 1966 ; la séance du 23 novembre 1966 ; la séance du 26 novembre 1966 ; la séance du 27 novembre 1966 ; la séance du 1er décembre 1966 ; la séance du 13 décembre 1966 ; la séance du 19 décembre 1966 ; la séance du 20 décembre 1966.

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la garantie de l'emploi en cas de maternité [23 novembre 1966] (n° 44).

Question orale avec débat :

Mme Marie-Hélène Cardot demande à *M. le Premier ministre* s'il ne juge pas devoir proposer au Parlement le vote d'un crédit spécial afin de venir en aide aux populations de l'Inde si durement éprouvées par une grande disette. Elle n'ignore pas ce qui a déjà été fait sur le plan du Gouvernement et sur le plan privé. Cependant, si importantes que soient les sommes ainsi recueillies, elles sont sans proportion avec les besoins immédiats de 110 millions d'Indiens dont 15 millions d'enfants. Elle lui demande également s'il ne serait pas opportun que la France prenne l'initiative d'une intervention auprès de l'O. N. U. afin qu'une action d'ensemble à la fois sur le plan social et économique soit enfin entreprise par toutes les nations développées en faveur de l'Inde et de tous les autres pays qui souffrent de sous-développement et de la faim [19 avril 1966]. — Réponse [24 mai 1966] (p. 603 et suivantes).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise** [28 avril 1966]. — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à ajouter un article additionnel B portant extension des comités d'entreprise au secteur public et nationalisé* (p. 413) ; le retire et se rallie à l'amendement présenté par M. Darras (p. 413) ; Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à l' « obligation de discrétion »* (p. 421, 422). — Intervient au cours du débat sur la question orale de MM. Jacques Duclos et Roger Carcassonne relative à l'**interdiction du film** *Suzanne Simonin, la Religieuse de Diderot* [17 mai 1966] (p. 571). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à l'**aide aux populations de l'Inde si durement éprouvées par une grande disette** [24 mai 1966] (p. 603, 604). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 7 : *son sous-amendement tendant, au 6e alinéa de cet article, à remplacer les mots :*

« de moins de quatorze ans », par les mots : « de moins de seize ans au sens de l'article L. 285 du code de la sécurité sociale » ; Art. 30 : *son amendement tendant à insérer, avant le dernier alinéa de cet article, les dispositions stipulant que « la référence aux entreprises immatriculées au répertoire des métiers s'entend, dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, comme visant les entreprises dont l'activité ressortit aux chambres de métiers »* (p. 992) ; le retire et se rallie à l'amendement de M. Jung soutenu par M. Kistler (*ibid.*) ; *son amendement tendant à la suppression du dernier alinéa de cet article* (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1365, 1366). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement d'harmonisation* (p. 1376) ; le retire (*ibid.*) ; *soutient l'amendement de M. Menu tendant à compléter l'alinéa 2° de cet article par les mots : « dans les domaines visés au 1° ci-dessus »* (p. 1379, 1380) ; Art. 2 *bis* : *son amendement, au 2e alinéa de cet article, tendant à la définition par la loi de la mission du conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi* (p. 1382) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 5 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa relatif à l'emploi des crédits du fonds de la formation professionnelle ou de promotion sociale* (p. 1386) ; le retire (p. 1387) ; *soutient l'amendement de M. Menu tendant à ajouter un 4e alinéa à cet article stipulant que : « le conseil national visé à l'article 2 bis sera consulté sur les opérations du fonds relatives à la répartition, à l'utilisation et à l'attribution des crédits »* (p. 1387) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 7 : observations (p. 1388) ; Art. 9 : *soutient l'amendement de M. Menu tendant à insérer, après le premier alinéa, un nouvel alinéa introduisant la notion nouvelle « d'autorisation d'absence »* (p. 1391) ; Art. 15 : *soutient l'amendement de la commission des affaires sociales, tendant à modifier cet article afin de pouvoir attribuer les allocations de conversion « aux femmes ayant élevé deux enfants »* (p. 1395) ; Art. 17 : observations sur la création de centres artisanaux ; *son amendement tendant à insérer un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Les centres de promotion et de qualification sont des établissements soit reconnus par le ministère de l'industrie au titre de la législation en vigueur, soit liés par convention avec ce même ministère conformément aux dispositions de l'article 7 de la présente loi »* (p. 1396) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion des articles. — Art. 25 : observations sur le mode d'attribution des pensions, au titre du code des pensions militaires d'invalidité, aux officiers de carrière et à leurs ayants cause (p. 1637). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, intervient dans la discussion générale du budget des ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (p. 1650 à 1653). — Discussion des articles. — ETAT B : *son amendement tendant à refuser les crédits des titres III et IV de ce budget afin de manifester sa vive déception devant trop de problèmes anciens restant sans solution et de donner ainsi satisfaction aux préoccupations légitimes des organismes représentatifs des anciens combattants* (p. 1665). — **Suite de la discussion** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion des articles. — TITRE IV : observations sur la prise en charge par la sécurité sociale d'enfants inadaptés à l'étranger ; la situation de quelques catégories de victimes de guerre exclues du bénéfice de la sécurité sociale ; les difficultés éprouvées par les artisans ruraux en matière d'affiliation aux caisses d'allocations familiales (p. 1737, 1738). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion des articles. — TITRE V : observations sur le problème des crédits d'équipement des établissements du second degré (p. 1842). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion des articles. — TITRE III : observations sur l'intégration de certains personnels (p. 1910). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi relatif à la garantie de l'emploi en cas de maternité** [7 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2297, 2298). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une rédaction plus précise du premier alinéa du paragraphe I du texte modificatif de l'article 29 du livre Ier du code du travail* (p. 2299) ; *amendement de M. Jean Gravier* (p. 2301) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe III de l'article 29, paragraphe relatif à la résiliation du contrat de travail* (p. 2301) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe V relatif à l'attribution de dommages-intérêts au profit de la femme* (ibid.) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe VI de l'article 29 : « Un décret en Conseil d'Etat déterminera les modalités d'application du présent article et le régime des sanctions applicables à l'employeur qui aura méconnu les dispositions du présent article »* (p. 2301) ; Art. additionnel 4 : *son amendement tendant à insérer cet article qui dispose que le décret en Conseil d'Etat devra intervenir dans un délai de trois mois suivant la promulgation de cette loi* (p. 2302). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 5 A : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article de façon à autoriser les chambres de métiers à voter des décimes additionnels spéciaux en vue de faire face au remboursement d'emprunts contractés en application de l'article 27 du code de l'artisanat* (p. 2417).

CAROUS (M. PIERRE) [Nord].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux « communautés urbaines »** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1446, 1447). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer la création d'office de « communauté urbaine » dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg* (p. 1473) ; Art. 3 : observations sur les offices départementaux et municipaux d'H. L. M. (p. 1481, 1482) ; Art. 23 : *explique son vote sur les amendements de M. Descours Desacres* (p. 1516) ; Art. 25 : *explique son vote sur l'amendement de M. Descours Desacres* (ibid.) ; Art. 29 *bis* : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1517) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1522). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances (affaires économiques) dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [28 novembre 1966]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION II. — SERVICES FINANCIERS. — Discussion générale (p. 2138, 2139). — Explique son vote sur le **projet de loi, discuté en deuxième lecture, relatif aux « communautés urbaines »** [1er décembre 1966] (p. 2255).

CARRIER (M. MAURICE) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection juridique des Français rapatriés** [14 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à compléter le 3e alinéa de cet article par une disposition précisant que les délais pourront être prolongés jusqu'à ce que les personnes dépossédées aient perçu une juste indemnisation de leurs biens transférables en France* (p. 817, 821). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant convention générale de sécurité sociale entre la France et la Tunisie** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 847) ; dans la discussion du **projet de loi portant convention générale de sécurité sociale entre la France et le Maroc.** — Discussion générale (p. 848).

CHAMBRUN (M. CHARLES de), **secrétaire d'Etat au commerce extérieur** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Gaston Monnerville, président du Sénat, à la mémoire de M. Louis Roy, sénateur de l'Aisne [3 mai 1966] (p. 436). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Péridier, Pauzet, Portmann et David relatives à la **situation de la viticulture** [3 mai 1966] (p. 444 à 446). — Répond à la question orale de M. Messaud concernant la **suppression éventuelle de la manufacture des tabacs de Toulouse** [3 mai 1966] (p. 448). — Répond à la question orale de M. Sempé relative à la **situation économique et sociale dans le Gers** [3 mai 1966] (p. 450 à 452). — Répond à la question orale de M. Georges Dardel concernant le **transfert du lycée technique d'Etat et du collège d'enseignement technique de Puteaux** [21 juin 1966] (p. 865) ; à la question orale de M. Joseph Raybaud sur la **situation des directeurs de**

collèges d'enseignement technique (p. 866, 867) ; à la question orale de M. Georges Cogniot concernant la **prime de qualification aux docteurs d'Etat de l'enseignement du second degré** (p. 867) ; à la question orale de M. Joseph Raybaud sur le **financement des équipements sportifs** (p. 868) ; aux questions orales de MM. Jean Sauvage et Joseph Raybaud relatives aux **bourses des élèves assistantes sociales** (p. 870). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant modification du code des douanes** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2219, 2220). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant les dispositions du code des douanes relatives à la lutte contre le dumping** [9 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2376, 2377) ; dans la discussion du **projet de loi relatif à certaines dispositions concernant la nationalité** [9 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2378, 2379) ; répond à M. Prélot (p. 2380). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux relations financières avec l'étranger** [16 décembre 1966). — Discussion générale (p. 2571, 2572). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi sur l'élevage** [16 décembre 1966] (p. 2573). — Discussion des articles. — Art. 14 : *amendement de M. Levacher* (p. 2574. — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant création d'organismes de recherche** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2575). — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Longchambon :* observations (p. 2576, 2577).

CHAMPEIX (M. MARCEL) [Corrèze].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Questions orales :

M. Marcel Champeix demande à *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de l'information :* 1° les conditions dans lesquelles il a pu faire imprimer pour sa diffusion personnelle, à l'Imprimerie des Journaux officiels, l'exposé qu'il a fait à l'Assemblée nationale, le 29 avril 1966, à propos de l'interdiction d'exploitation commerciale d'un film tiré du roman de Diderot : *La Religieuse ;* 2° s'il ne considère pas que dans les mêmes conditions matérielles, les mêmes droits doivent être consentis aux parlementaires qui désirent user du même mode de diffusion de leurs interventions à la tribune du Parlement [24 mai 1966] (n° 719). — Réponse [21 juin 1966] (p. 870, 871 et 872).

M. Marcel Champeix demande à *M. le ministre des armées* s'il est exact qu'il refusera désormais le bénéfice du quart de place aux militaires du contingent dont les permissions n'excèdent pas quarante-huit heures, les raisons qui l'ont poussé à prendre cette décision, et s'il ne pense pas que les militaires mariés, pères de famille, soutiens de famille et ceux, qui en général sont d'une situation modeste, seront les victimes d'une décision qui, devant les dépenses consenties pour l'armement atomique, prend le caractère d'une brimade pour les soldats du contingent [6 octobre 1966] (n° 748).

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 542 à 544) ; (p. 553). — **Discussion en nouvelle lecture** [2 juin 1966]). — Explique son vote sur l'ensemble du projet (p. 708). — Est entendu lors de la réponse de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information, à sa **question orale n° 719** (*cf. supra*) [21 juin 1966] (p. 871, 872). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [27 novembre 1966]. — COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 2122 à 2124). — Prend part à la discussion du **projet de loi modifiant et complétant le code électoral** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2528, 2529). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à ajouter un nouvel alinéa visant à déduire le temps de parole utilisé par les membres du Gouvernement du temps de parole attribué à la majorité* (p. 2534) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 2 bis *nouveau créant une commission de contrôle des fonds de propagande* (p. 2535, 2536).

CHAMPLEBOUX (M. MICHEL) [Puy-de-Dôme].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

CHARBONNEL (M. JEAN), **secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (coopération)** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant statut du personnel accomplissant le service national actif dans le service de la coopération** [22 juin 1966]. — Discussion générale (p. 899, 900) ; dans la discussion du **projet de loi portant statut du personnel accomplissant le service national actif dans le service de l'aide technique** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : répond à M. Bernier (p. 902) ; dans la discussion du **projet de loi portant création de l'institution de gestion sociale des armées** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Boin* (p. 907). — Est entendu au cours du débat sur le **projet de loi de finances pour 1967** [27 novembre 1966]. — COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 2124 à 2127).

CHAUTY (M. MICHEL) [Loire-Atlantique].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant interdiction de la vente des produits de la pêche sous-marine [1er juin 1966] (n° 156, année 1965-1966).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, sur l'exercice de la pêche maritime et l'exploitation des produits de la mer dans les terres australes et antarctiques françaises [9 juin 1966] (n° 185).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à accélérer la mise en œuvre des travaux nécessaires à la construction de la première ligne expérimentale de véhicules guidés sur coussins d'air (aérotrains) [16 décembre 1966] (n° 156, année 1966-1967).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, établissant les servitudes au profit des lignes de transport public par véhicules guidés sur coussins d'air (aérotrains) [16 décembre 1966] (n° 157).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi portant interdiction de la vente des produits de la pêche sous-marine** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 788, 789). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à compléter cet article par un deuxième alinéa précisant que l'interdiction visée au premier alinéa ne s'applique pas aux marins-pêcheurs professionnels pour le produit de leurs pêches* (p. 789, 790) ; *amendement de M. Chauty tendant à insérer un article additionnel* 2 bis *(nouveau) relatif aux sanctions à prendre contre les infractions aux dispositions de ce texte* (p. 791). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi sur l'exercice de la pêche maritime et l'exploitation des produits de la mer dans les Terres australes et antarctiques françaises** [14 juin 1966]. — Discussion générale (p. 822, 823). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion** [21 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Robert Chevalier* (p. 885). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux « communautés urbaines »** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1478) ; Art. 6 : *son sous-amendement tendant à préciser que le rapport des charges entre l'Etat et les collectivités locales ne peut être*

modifié au détriment de celles-ci (p. 1490) ; Art. 20 : *amendement de M. Descours Desacres relatif aux droits acquis des personnels transférés* (p. 1503) ; Art. 21 : *amendement de M. Descours Desacres* (participation des constructeurs) (p. 1512). — Intervient, au nom de la commission des affaires économiques, dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 27 : observations sur l'opération *Concorde* (p. 2436, 2437) ; Art. 28 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif aux conditions de location de matériel aéronautique d'Etat aux aéro-clubs agréés* (p. 2437) ; Art. 34 : observations sur cet article au sujet des ouvertures de crédits au titre des interventions pubilques (subventions à la S. N. C. F. ; à la R. A. T. P. ; aux compagnies maritimes) ; observations sur la suppression du crédit prévu pour la décentralisation de l'institut géographique national (p. 2441). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création d'organismes de recherche** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2481, 2482). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi concernant la ligne expérimentale d'aérotrains** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2593, 2594) ; (p. 2596) ; à la discussion du **projet de loi établissant des servitudes au profit des lignes d'aérotrains** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2597, 2598).

CHAUVIN (M. ADOLPHE) [Seine-et-Oise].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé vice-président de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Question orale :

M. Adolphe Chauvin expose à *M. le ministre de l'agriculture* que dans certains départements et notamment dans la région parisienne la réalisation des projets d'urbanisation entraîne l'expropriation de nombreux exploitants agricoles. Il lui demande comment il entend assurer la sécurité de l'emploi pour cette catégorie professionnelle [13 avril 1966] (n° 698). — Réponse [26 avril 1966] (p. 281).

Interventions :

Prend la parole au cours du débat sur les questions orales de MM. Courrière, Tron et Vallin, relatives à la **situation financière des collectivités locales** [19 avril 1966] (p. 154, 155). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 698** (*cf. supra*) [26 avril 1966] (p. 281). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris** [25 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1330). — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Dailly :* observations (p. 1332) ; observations sur le dernier alinéa de l'amendement de M. Dailly relatif à la représentation des membres du conseil d'administration du district au sein du conseil d'administration de l'agence technique et foncière (p. 1335). — Prend part, en qualité de président de la commission spéciale, à la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1437, 1438). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer la création d'office de « communauté urbaine » dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg* (p. 1472, 1473) ; Art. 13 : *amendement de M. Descours Desacres et sous-amendement de M. Claudius Delorme concernant la représentation au sein du conseil de la communauté* (p. 1497) ; Art. 20 : *amendement de M. Descours Desacres* (situation du personnel mis à la disposition de la communauté) (p. 1502) ; Art. 20 *quater : amendement de M. Descours Desacres* (p. 1507) ; Art. 21 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à proposer un autre système de répartition des charges par une affectation différente des recettes entre les communes de la communauté* (p. 1511, 1512) ; Art. 33 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer de cet article les références à l'application de la présente loi dans la région parisienne et à la région lyonnaise* (p. 1520) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1522). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1830, 1831) : observations ayant porté notamment sur la participation des collectivités locales à l'effort de constructions scolaires. — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1872, 1873). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion générale (p. 1962, 1963). — Intervient dans la discussu **projet de loi relatif aux élections cantonales** [1er décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er *ter : amendement de M. Prélot* (p. 2237) ; explique son vote sur l'ensemble (*ibid.*). — En qualité de président de la commission spéciale, intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi sur les communautés urbaines** [1er décembre 1966] (p. 2254). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative aux **problèmes généraux de l'enseignement public** [6 décembre 1966] (p. 2272 à 2274). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission spéciale, dans la discussion en **nouvelle lecture, du projet de loi relatif aux communautés urbaines** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2504).

CHEVALIER (M. ROBERT) [Sarthe].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale relatif à l'installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion [16 juin 1966] (n° 212).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la capacité des associations culturelles dans les départements de la Martinique, de la Guadeloupe et de La Réunion [7 décembre 1966] (n° 78).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à l'installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion** [21 juin 1966]. — Discussion générale (p. 882, 883). — Discussion des articles. — Art 1er : *son amendement tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article réglant le cas des stations de radio amateurs* (p. 884) ; Art. 3 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Le propriétaire peut, après un préavis de deux mois, raccorder les récepteurs individuels à l'antenne collective et déposer les antennes extérieures précédemment installées par des locataires ou occupant de bonne foi, lorsqu'il prend en charge les frais d'installation et de raccordement de l'antenne collective et les frais de démontage des antennes individuelles »* (p. 886) ; Art. 4 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article* (p. 886, 887) ; Art. 5 : *son amendement tendant à préciser que cette loi entrera en vigueur le 1er janvier 1967* (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la capacité des associations culturelles dans les départements de la Martinique, de la Guadeloupe et de La Réunion** [9 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2382, 2383).

CHEVALLIER (M. PAUL) [Savoie].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre1966]. — LÉGION D'HONNEUR. — Discussion générale (p. 1602 à 1604). — ORDRE DE LA LIBÉRATION. — Discussion générale (p. 1604, 1605). — MONNAIES ET MÉDAILLES. — Discussion générale (p. 1605 à 1607). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la ligne expérimentale d'aérotrains** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2596).

CHEVIGNY (M. PIERRE DE) [Meurthe-et-Moselle].

Est nommé vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, portant réorganisation de certains cadres d'officiers et de sous-officiers de l'armée de terre [28 avril 1966] (n° 113).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant l'abornement et l'entretien de la frontière, signé à Paris le 10 mars 1965 [21 décembre 1966] (n° 188).

Question orale avec débat :

M. Pierre de Chevigny demande à *M. le ministre des affaires étrangères* de bien vouloir fournir au Sénat des explications sur les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la participation française à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, l'avenir de nos alliances et le maintien de notre sécurité [2 avril 1966]. — Réponse [26 avril 1966] (p. 294 et suivantes).

Interventions :

Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique de la France au regard de l'alliance atlantique** [26 avril 1966] (p. 294 à 296). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi portant réorganisation de certains cadres d'officiers et de sous-officiers de l'armée de terre** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 472). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commissin des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES (forces terrestres). — Discussion générale (p. 1617 à 1619) : observations ayant porté notamment sur la revalorisation de la condition militaire et sur la nécessité de l'armée de terre et des armes classiques. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord franco-suisse concernant l'abornement et l'entretien de la frontière** [21 décembre 1966] (p. 2796).

CHOCHOY (M. BERNARD) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission centrale de classement des débits de tabac [24 novembre 1966].

Est nommé membre de la commission supérieure des caisses d'épargne [6 décembre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Questions orales :

M. Bernard Chochoy rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'aux termes des dispositions du code des pension des fonctionnaires est basée sur les derniers émoluments soumis à retenue afférents à l'emploi occupé effectivement depuis six mois au moment du départ à la retraite des intéressés. Ces dispositions ont pour conséquence que le montant de la pension à servir est calculé sur le traitement seul, à l'exclusion de l'indemnité de résidence non soumise à retenue. Par ailleurs le statut général des fonctionnaires dispose que tout fonctionnaire a droit à une rémunération comportant le traitement et l'indemnité de résidence. A ce sujet si l'on se réfère aux discussions qui ont précédé le vote de la loi, portant réforme du régime des pensions, du 20 septembre 1948, il faut convenir que la péréquation voulue par le législateur devait consacrer l'adaptation automatique de la pension du retraité à la rémunération du fonctionnaire occupant en activité un emploi homologue. Or, il faut convenir également qu'en raison de son changement de caractère l'indemnité de résidence, de nos jours, est devenue, moins un avantage lié aux conditions de vie du fonctionnaire qu'un élément composant de sa rémunération, ainsi d'ailleurs que le souligne le statut général des fonctionnaires. Une véritable péréquation devrait donc consacrer l'adaptation automatique de la pension à la situation évolutive de la rémunération de l'emploi d'activité considéré, et de ce fait l'indemnité de résidence devrait entrer en ligne de compte pour le calcul de la retraite. Compte tenu de ce qui précède il lui demande s'il entre dans ses intentions de faire procéder à l'intégration progressive de l'indemnité de résidence dans le montant de la rémunération servant de base au calcul de la pension des fonctionnaires [10 mai 1966] (n° 712). — Réponse [24 mai 1966] (p. 591, 592).

M. Bernard Chochy expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que le décret n° 66-289 du 10 mai 1966 a modifié le décret du 21 mai 1965 instituant une prime de développement industriel et une prime d'adaptation industrielle. L'objectif assigné à ce texte, dans le cadre d'un effort de décentralisation et d'expansion régionale, est, en leur apportant les aménagements souhaitables, de proroger les régimes d'aide à la création d'activités nouvelles dans des zones en difficulté. L'annexe II du décret précise que le département du Pas-de-Calais, dans sa totalité, est classé dans la zone où seront appliquées l'exonération de patente et la réduction des droits de mutation. Par contre, seuls les arrondissements de Béthune et Lens, certains cantons ou communes des arrondissements d'Arras, Montreuil-sur-Mer, Boulogne-sur-Mer et Calais bénéficieront des dispositions de l'aide maximum prévue par l'article 9 du décret du 21 mai 1964. Ainsi, l'arrondissement de Saint-Omer se trouve exclu de ces aides, alors qu'il est géographiquement situé entre deux arrondissements qui en bénéficient. Le déséquilibre ainsi créé ne lui laisse guère espérer attirer sur son territoire des industries nouvelles, celles-ci pouvant, à meilleur compte, s'installer à la périphérie. Or, l'arrondissement de Saint-Omer, secteur en forte expansion démographique, est, depuis l'après-guerre, dans une situation difficile qui va s'aggravant ainsi que le montrent, par exemple, les licenciements aux aciéries d'Isbergues, qui inquiètent particulièrement la population ouvrière du canton d'Aire-sur-la-Lys. Il lui demande si, compte tenu de ces éléments et du fait que l'arrondissement de Saint-Omer est une zone de sous-emploi permanent et de bas salaires, il ne convient pas de le placer à égalité avec les arrondissements qui l'entourent et d'étendre aux cantons industrialisés de l'arrondissement de Saint-Omer, aux villes ou centres ruraux susceptibles de recevoir des industries nouvelles et d'assurer la reconversion de la main-d'œuvre rurale, le bénéfice des dispositions du décret du 10 mai 1966 [24 mai 1966] (n° 721). — Réponse [14 juin 1966] (p. 807, 808).

M. Bernard Chochy expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* la situation suivante : un domaine forestier a été acquis en 1956 et les acquéreurs s'étant engagés à se soumettre au régime forestier prévu par la loi du 16 avril 1930, dite « loi Sérot », l'acquisition a bénéficié, de ce fait, du droit de mutation au taux réduit. Après revente, en 1958, d'une parcelle, les propriétaires ont, en 1964, constitué, pour une durée de 99 ans, un groupement forestier. Ils envisagent, à l'heure actuelle, de

vendre ce domaine soit directement, par la cession des parts du groupement forestier, soit en procédant d'abord à la dissolution du groupement et en vendant ensuite les terres dans les conditions du droit commun. En tout état de cause, le prix de vente serait inférieur à 30.000 francs par hectare. Il lui demande : 1° quelle serait, du point de vue fiscal, la différence entre l'une et l'autre de ces deux procédures de vente ; 2° quelle serait la situation fiscale des vendeurs au regard : *a*) de l'imposition des plus-values prévue par l'article 150 *ter* du code général des impôts ; *b*) de l'application de la loi Sérot, si leur acquéreur ou un des acquéreurs successifs ne respectaient pas l'engagement de maintenir le bien sous le régime forestier [16 juin 1966] (n° 733). — Réponse [28 juin 1966] (p. 1058).

M. Bernard Chochoy expose à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* qu'en application des dispositions du décret n° 65-1055 du 3 décembre 1965 levant jusqu'au 1er janvier 1967 la forclusion opposée aux demandes formulées par d'anciens résistants n'ayant jamais sollicité l'attribution du titre de déporté politique de la guerre 1939-1945, un certain nombre de demandes de l'espèce se trouvent actuellement en instance dans les directions interdépartementales de son ministère ; lui lui signale que les nouvelles commissions prévues par le décret susvisé pour statuer sur les demandes du titre de déporté ou interné résistant ou politique ne sont pas encore constituées, les préfets n'ayant pas reçu les directives ministérielles prévues à cet effet, et le prie de lui faire connaître à quelle date des instructions seront données aux préfets en vue de la constitution et de la mise en place des commissions instituées par le décret du 3 décembre 1965 [9 décembre 1966] n° 761). — Réponse [20 décembre 1966] (p. 2623).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement** [5 mai 1966]. Discussion générale (p. 496). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 712** (*cf. supra*) [24 mai 1966] (p. 591, 592). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de permis de construire** [26 mai 1966]. — Discussion générale (p. 652, 653, 654, 655). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Darou et Bossus concernant les **revendications des anciens combattants** [7 juin 1966] (p. 759, 760). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux opérations de déminage poursuivies par l'Etat** [9 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *soutient l'amendement de M. Lagrange tendant à compléter cet article par une disposition précisant que cet article demeure applicable aux dommages corporels résultant d'accidents survenus au cours des opérations de déminage, quelle qu'ait été la date de l'accident et nonobstant toute décision administrative ou juridictionnelle déjà intervenue et devenue définitive* (p. 793). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 721** (*cf. supra*) [14 juin 1966] (p. 807, 808). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Courrière relative aux **objectifs du Ve Plan et aux possibilités financières des collectivités locales** [21 juin 1966] (p. 891, 892). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des bidonvilles** [22 juin 1966]. — Discussion générale (p. 909, 910). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 733** (*cf. supra*) [28 juin 1966] (p. 1058). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : sort réservé aux offices municipaux d'H. L. M. (p. 1480) ; observations sur le transfert des compétences et des attributions des organismes d'H. L. M. à la communauté urbaine (p. 1482). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1616) ; **suite de la discussion** (p. 1628, 1629, 1630) : observations ayant porté notamment sur le problème du casernement de la gendarmerie. — Discussion des articles. — Art. 25 : *amendement de M. Schleiter* (maintien du bénéfice du quart de place) (p. 1639) ; *amendement de M. Héon soutenu par M. Morène* (loyers de la gendarmerie) (p. 1640). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — Avant l'examen du budget des postes et télécommunications, fait état d'une procédure disciplinaire introduite contre un haut fonctionnaire des P. et T. au sujet d'appréciations émises sur un rapport fait au nom de la commission des finances à la suite d'une mission d'enquête effectuée en Suède en 1962 et concernant les télécommunications (p. 1669, 1670) ; en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, présente le budget des POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1670 à 1674). — Discussion des articles : *son amendement tendant à insérer, après l'article 63, un article additionnel disposant que « le budget général concourt aux charges d'exploitation et d'équipement du service des chèques postaux par le moyen d'un remboursement forfaitaire au budget annexe des postes et télécommunications fixé annuellement par la loi de finances »* (p. 1684, 1685). — **Suite de la discussion** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1731, 1732) : observations ayant porté notamment sur le problème du chômage des jeunes, la situation du département du Pas-de-Calais dans le domaine de la santé scolaire, l'allocation logement. — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1813) : observations sur le problème des constructions scolaires dans le département du Pas-de-Calais. — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION III. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1944 à 1949) ; (p. 1954, 1955). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale (p. 2133, 2134) : observations sur le problème de la rémunération de la fonction publique.

CLAIREAUX (M. HENRI) [Saint-Pierre et Miquelon].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherches [19 décembre 1966].

CLAPAREDE (M. EMILE) [Hérault].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

CLERC (M. JEAN) [Haute-Savoie].

Décédé le 9 mars 1966. — Eloge funèbre prononcé par M. Gaston Monnerville, président du Sénat [5 avril 1966].

COGNIOT (M. GEORGES) [Seine].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Georges Cogniot expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* l'injustice commise envers les docteurs d'Etat de l'enseignement du second degré du fait de la suppression de l'ancienne indemnité de doctorat soumise à retenues pour pension, et il lui demande quelles mesures il compte promouvoir pour qu'une prime de qualification convenable soit accordée à cette catégorie de personnel (les retraités étant simultanément désintéressés) [7 juin 1966] (n° 726). — Réponse [21 juin 1966] (p. 867, 868).

Question orale avec débat :

M. Georges Cogniot expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que toute la question de la réforme de l'enseignement supérieur ressortit au domaine de l'incertitude et des contradictions. Sa mise en œuvre précipitée suscite dans ces conditions les plus vives inquiétudes des étudiants, du corps enseignant, de l'opinion. Des problèmes comme ceux de l'orientation des étudiants, de la formation des maîtres de l'enseignement, du sort des assistants sont gravement préoccupants, en même temps que le manque de moyens apparaît d'autant plus redoutable que l'on se propose, paraît-il, de mettre en place des travaux et des exercices d'un type nouveau. Il demande pour quelles raisons le projet est laissé dans un tel état d'imprécision, quelles sont les réponses ministérielles réelles aux questions actuelles de l'enseignement supérieur, comment sera résolu le problème fondamental des moyens matériels [2 avril 1966]. — Réponse [28 juin 1966] (p. 1074 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, à sa **question orale n° 726** (*cf. supra*) [21 juin 1966] (p. 867, 868). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **réforme de l'enseigne-**

ment supérieur [28 juin 1966] (p. 1074 à 1078) ; (p. 1082, 1083, 1084). — Prend part à la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1360 à 1364) ; (p. 1373). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1819 à 1823) ; (p. 1838, 1839). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative aux **problèmes généraux de l'enseignement public** [6 décembre 1966] (p. 2283 à 2286). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant création d'organismes de recherche** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2478 à 2481).

COLIN (M. ANDRÉ) [Finistère].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 4 *bis : amendement de M. Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à fixer les conditions et les dates de versement de la taxe d'apprentissage* (p. 1384, 1385). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES (budget annexe du service des poudres). — Discussion générale (p. 1614, 1615). — Discussion des articles. — Art. 26 : explique son vote sur l'amendement de M. Errecart tendant à supprimer les crédits affectés à la force de frappe (p. 1643).

CORNAT (M. HENRI) [Manche].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

CORNU (M. ANDRÉ) [Côtes-du-Nord].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Question orale avec débat :

M. André Cornu demande à *M. le ministre des affaires étrangères* de lui faire connaître les mesures prises par le Gouvernement à la suite des nationalisations de biens français en Algérie, intervenues en violation formelle des accords d'Evian [21 juin 1966].

Interventions :

A la suite du débat sur les questions orales de MM. Courrière, Tron et Vallin, concernant la situation financière des collectivités locales, pose une question à M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, relative à la situation particulière des communes à vocation touristique [19 avril 1966] (p. 159). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de permis de construire** [26 mai 1966]. — Discussion générale (p. 651). — Prend la parole pour déplorer que sa question orale avec débat sur la violation des accords d'Evian par l'Etat algérien, n'ait pu venir en discussion avant la fin de cette session [30 juin 1966] (p. 1167). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1815 à 1818) ; (p. 1838). — Discussion des articles. — TITRE III : explique le vote de la majorité de la gauche démocratique sur ce titre III (p. 1841). — AFFAIRES CULTURELLES. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (monuments historiques), présente ses observations sur ce budget (p. 1854, 1855).

COUDE DU FORESTO (M. YVON) [Deux-Sèvres].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Questions orales :

M. Yvon Coudé du Foresto demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* comment il compte concilier les nombreuses déclarations des compagnies d'assurances nationalisées concernant la personnalisation des assurances avec les augmentations incessantes que doivent supporter les conducteurs n'ayant jamais eu d'accident. Il lui demande en particulier s'il trouve normal de voir en cinq ans le prix de la police multiplié par 2,6 pour des assurés n'ayant jamais fait débourser d'argent à leur compagnie d'assurances depuis quarante-cinq ans [14 avril 1966] (n° 701). — Réponse [26 avril 1966] (p. 283, 284).

M. Yvon Coudé du Foresto signale à *M. le ministre de l'équipement* que le projet de réforme de la tarification S. N. C. F. concernant la suppression du barème 519, conduit à des hausses de transport qui, dans certaines régions, atteignent rapidement 20 et 25 p. 100. En particulier, des carrières d'une certaine importance comme celles qui existent dans le Thouarsais ou en Vendée et produisent des matériaux dont la qualité est appréciée dans les régions éloignées, risquent de voir leurs débouchés se tarir, les ponts et chaussées ne pouvant absorber les hausses importantes de transport sans réduction de travaux. Des menaces sont déjà apparues à l'annonce de ce projet et risquent d'affecter des régions importantes de l'Ouest. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette menace [20 avril 1966] (n° 702). — Réponse [10 mai 1966] (p. 517, 518).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [21 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 111 : *amendement de M. Dailly et amendement de M. Masteau soutenu par M. Armengaud* (p. 224, 225). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 701** (*cf. supra*) [26 avril 1966] (p. 283, 284). — Intervient dans la suite de la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [27 avril 1966]. — Art. 159-I : *amendement du Gouvernement tendant à insérer cet article relatif aux conditions d'émission des obligations échangeables contre des actions* (p. 323) ; Art. 159-6 : observations (p. 325). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de certaines dispositions légales concernant les sociétés commerciales** [4 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 6 *bis nouveau : amendement de M. Dailly tendant à insérer cet article disposant que l'article 76 bis (actions sans droit de vote) de la loi sur les sociétés commerciales, n'entrera en vigueur qu'à la date de la publication de la loi qui en précisera la portée* (p. 484, 485). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 702** (*cf. supra*) [10 mai 1966] (p. 517, 518). — Intervient, au nom de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi relatif au régime des pensions de retraite des marins du commerce, de pêche ou de plaisance** [21 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 5 : observations sur l'application de l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. Lambert (p. 876). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 236 *bis (nouveau)* : explique son vote sur l'amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article concernant « les actions sans droit de vote » (p. 949). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, en remplacement de M. Maroselli, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES (dépenses en capital). — Discussion générale (p. 1611 à 1614) : observations ayant porté notamment sur la sincérité et l'efficacité de ce budget (p. 1634). — Discussion des articles. — Art. 26 : *amendement de MM. Bossus et Errecart* (p. 1641). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. —

EQUIPEMENT. — SECTION III. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1949) : observations sur l'allocation-logement et sur les logements acquis au moyen de parts souscrites auprès de sociétés de constructions immobilières (p. 1955). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION IV. — AVIATION CIVILE ; en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1998 à 2000) : observations ayant porté notamment sur le programme *Concorde*, la réalisation de l'opération *Airbus*, la situation des agents contractuels et des entrepreneurs de travail aérien. — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Discussion des articles. — Après l'article 57 : *amendement de M. Soudan* (création d'un fonds d'action sociale) (p. 2080) ; explique son vote sur l'ensemble [28 novembre 1966] (p. 2188). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 16 : *amendement de M. Pellenc tendant à permettre l'utilisation des crédits du fonds d'allégement des charges d'électrification rurale au bénéfice des communes qui procèdent à des travaux d'électrification* (p. 2429, 2430) ; Art. 28 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif aux conditions de location de matériel aéronautique de l'Etat aux aéro-clubs agréés* (p. 2437) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2442). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la ligne expérimentale d'aérotrains** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2595). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la publicité du privilège du Trésor en matière fiscale** [19 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 12 : *amendement de M. de Félice relatif à la date d'application de la présente loi* (p. 2608).

COURRIERE (M. ANTOINE) [Aude].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Question orale :

M. Antoine Courrière demande à *M. le Premier ministre* les mesures qu'il compte prendre pour venir en aide aux sinistrés du département de l'Aude, touchés par les orages et les inondations qui ont plus spécialement ravagé les régions de Lézignan-Corbières, Fabrezan et s'il n'estime pas nécessaire d'accorder aux collectivités locales les crédits indispensables pour réaliser les travaux permettant d'éviter de pareilles catastrophes [6 octobre 1966] (n° 747).

Questions orales avec débat :

M. Antoine Courrière demande à *M. le Premier ministre* les mesures qu'il compte prendre pour faire rattraper aux salaires, traitements et retraites du secteur public et parapublic, ainsi qu'aux prestations sociales, le retard qu'ils ont pris par rapport aux hausses du coût de la vie, et ce qu'il compte faire pour que les revenus agricoles soient harmonisés avec les prix industriels [2 avril 1966].

M. Antoine Courrière demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir définir la politique agricole du Gouvernement, notamment en matière de prix [2 avril 1966].

M. Antoine Courrière demande à *M. le ministre de l'intérieur* les mesures qu'il compte prendre pour assurer aux communes l'égalité devant les subventions auxquelles elles peuvent prétendre et les moyens qu'il compte mettre à leur disposition pour qu'elles puissent obtenir des caisses prêteuses les crédits indispensables à la réalisation des travaux qui s'imposent à elles [2 avril 1966]. — Réponse [19 avril 1966] (voir intervention de M. Ludovic Tron) (p. 148 à 150) ; (p. 156 à 158).

M. Antoine Courrière demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir informer le Sénat sur les conditions dans lesquelles s'est effectué l'enlèvement de M. Ben Barka et des suites qu'il compte donner à cette affaire [2 avril 1966]. — Réponse [28 juin 1966] (p. 1059 et suivants).

M. Antoine Courrière demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* comment le Gouvernement entend assurer l'accomplissement des objectifs du V^e^ Plan alors que la plupart des dépenses d'équipement entraînent des charges incompatibles avec les possibilités des contribuables des départements et des communes et que les collectivités locales n'arrivent plus à trouver auprès des organismes prêteurs les sommes nécessaires pour financer les travaux envisagés. Il lui demande en outre de bien vouloir lui indiquer quelles seront les sommes dont disposera la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales et les conditions dans lesquelles les départements et les communes pourront bénéficier des prêts accordés par cette caisse]10 mai 1966]. — Réponse [21 juin 1966[(p. 887 à 892).

M. Antoine Courrière demande à *M. le Premier ministre* de vouloir bien lui définir sa politique concernant les traitements et les salaires, de vouloir bien lui indiquer comment il entend mettre fin à la disparité constante existant entre les traitements du secteur public et les salaires du secteur nationalisé, et les prix dont la hausse n'a nullement été stoppée par la prétendue politique de stabilisation appliquée par le Gouvernement [5 octobre 1966].

Interventions :

Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation financière des collectivités locales** [19 avril 1966] (p. 156 à 158). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement** [5 mai 1966]. — Discussion générale (p. 496) ; (p. 501, 502). — Discussion des articles. — Après l'article 1^er^ : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 1^er^ bis *instituant un « avoir fiscal » en faveur des entreprises inscrites au répertoire des métiers et faisant bénéficier les artisans des avantages accordés jusqu'ici aux seuls industriels* (p. 503, 504). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 554) ; explique son vote sur le projet de loi (p. 559). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux concours financiers de l'Etat aux chantiers navals de La Seyne** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 778, 779). — Intervient dans la discussion de la **résolution portant modification de divers articles du règlement du Sénat** [16 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1^er^ : explique son vote sur cet article (p. 854). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés civiles professionnelles** [27 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1^er^ : *amendement de M. Molle* (p. 1027). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à **l'enlèvement de M. Ben Barka** [28 juin 1966]. — (p. 1059 à 1063) ; (p. 1072, 1073). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'élection des députés à l'Assemblée nationale** [28 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1^er^ : *explique son vote sur l'amendement de M. Vallin tendant à scinder en deux le territoire de la sixième circonscription du Rhône* (p. 1097, 1098). — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [29 juin 1966] (p. 1116). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité** [30 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1153). — Discussion des articles. — Art. 1^er^ : *amendement de la commission des lois soutenu par M. Dailly* (p. 1162) ; Art. 7 : observations sur les difficultés que peut présenter cet article pour la profession de notaire (p. 1164). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 18 : observations sur cet article relatif au prélèvement qui sera opéré, en 1967, sur les ressources du fonds de soutien aux hydrocarbures (p. 1579) ; Art. 21 : explique son vote sur cet article qui retrace en recettes et en dépenses le budget de l'Etat pour 1967 (p. 1591). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1966]. — Prend la parole sur le compte rendu des débats du Sénat du 15 novembre 1966 (observations sur l'attribution de la Légion d'honneur aux sportifs et sur la victoire de M. Jonquères d'Oriola aux Jeux olympiques de Tokyo) (p. 1758). — INDUSTRIE. — Discussion générale (p. 1770) : observations sur l'aide à l'artisanat. — Discussion des articles. — TITRE VI : observations sur l'attribution de la prime aux entreprises artisanales (p. 1771). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — Observations sur la censure (p. 1812). — EDUCATION NATIONALE. — Discussion des articles. — TITRE III : demande au Sénat de se prononcer par scrutin public et de voter contre ce titre III pour marquer son hostilité au budget de l'éducation nationale (p. 1841). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION III. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1938, 1939) : observations sur le marché hypothécaire. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ; en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances (S. N. C. F., R. A. T. P.), intervient dans la dis-

cussion générale de ce budget (p. 1961 à 1964) ; (p. 1992, 1993). — Discussion des articles. — TITRE IV : *son amendement tendant à réduire le crédit de ce titre afin d'obtenir le maintien de la ligne Nice-Digne* (p. 1997) ; le retire (*ibid.*). **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale (p. 2136) : observations sur la consultation des renseignements hypothécaires. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion générale : observations sur la participation des collectivités locales au financement des autoroutes (p. 2152). — Discussion des articles. — Art. 58 *bis* : *son amendement tendant à la création d'une prime pour l'implantation et le développement du secteur artisanal* (p. 2181) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2185, 2186). — **Suite de la discussion** [7 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Explique son vote sur l'ensemble (p. 2318). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité** [7 décembre 1966]. — Discussion des articles. — ART. 1er : *amendement de M. Dailly tendant à une nouvelle rédaction de cet article portant définition du prêt usuraire* (p. 2324). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. Discussion générale (p. 2416). — Discussion des articles. — Art. 28 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif aux conditions de location de matériel aéronautique d'Etat aux aéro-clubs agréés* (p. 2437) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2442). — Explique son vote sur le **projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis** [14 décembre 1966] (p. 2471). — Explique son vote sur le **projet de loi modifiant et complétant le code électoral** [15 décembre 1966] (p. 2537). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la publicité du privilège du Trésor en matière fiscale** [19 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 12 : *amendement de M. de Félice relatif à la date d'application de la présente loi* (p. 2608). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant règlement définitif des budgets de 1961, 1962 et 1963** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2632, 2633, 2634).

COURROY (M. LOUIS) [Vosges].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la composition et à la formation de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [13 octobre 1966] (n° 8).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi relative à la composition de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie** [20 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1307). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative aux ventes d'immeubles à construire ou en construction** [19 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 14 : *son amendement relatif aux infractions* (p. 2591) ; le retire (*ibid.*).

COUTROT (M. MAURICE) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris** [25 octobre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Dailly :* observations (p. 1333) ; observations sur le 5e alinéa de l'amendement de M. Dailly (p. 1334) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1336, 1337). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : observations sur le rattachement des divers organismes d'H. L. M. à la communauté (p.1481, 1483) ; Art. 20 *quater* : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1507). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION III. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1937).

CREMIEUX (Mme SUZANNE) [Gard].

Est nommée membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

D

DAILLY (M. ETIENNE) [Seine-et-Marne].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi n° 61-845 du 2 août 1961 relative à l'organisation de la région de Paris [25 octobre 1966] (n° 12).

Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 novembre 1966] (n° 40).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, modifiant la loi n° 61-845 du 2 août 1961 relative à l'organisation de la région de Paris [25 novembre 1966] (n° 48).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur la proposition de loi de MM. Etienne Dailly, Edouard Le Bellegou et Marcel Molle, tendant à modifier certaines dispositions de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [26 novembre 1966] (n° 57).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [6 décembre 1966] (n° 76).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 61-845 du 2 août 1961 relative à l'organisation de la région de Paris [7 décembre 1966] (n° 83).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [13 décembre 1966] (n° 114).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, modifiant et complétant le code électoral [14 décembre 1966] (n° 120).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [15 décembre 1966] (n° 149).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier certaines dispositions de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [19 décembre 1966] (n° 168).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi modifiant et complétant le code électoral [20 décembre 1966] (n° 179).

Rapport, fait au nom de la commisison des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, modifiant et complétant le code électoral [20 décembre 1966] (n° 182).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [14 avril 1966]. — Discussion générale (p. 120 à 124) ; (p. 127). — **Suite de la discussion** [20 avril 1966]). — Discussion des articles. — Observations d'ordre général (p. 194, 195). — Art. 64 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article disposant que « le capital social doit être de 500.000 F au moins si la société fait publiquement appel à l'épargne et de 100.000 F au moins dans le cas contraire »* (p. 195, 196) ; *son amendement, au deuxième alinéa de cet article, tendant, après le mot : « demander... », à insérer les mots : « ... en justice... »* (ibid) ; Art. 65 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Sont réputées faire publiquement appel à l'épargne les sociétés dont les titres sont inscrits à la cote officielle d'une bourse de valeurs, à dater de cette inscription, ou qui, pour le placement de titres quels qu'ils soient, ont recours soit à des banques, établissements financiers ou agents de change, soit à des procédés de publicité quelconque »* (p. 196) ; Art. 66 : *son amendement tendant à reprendre cet article dans le texte du Gouvernement à savoir que « les statuts sont établis soit par acte authentique, soit par acte sous seing privé déposé au rang des minutes d'un notaire »* (p. 196) ; Art. 67 : *son amendement rédactionnel* (ibid., p. 197) ; Art. 68 *bis* (*nouveau*) : *son amendement rédactionnel au deuxième aliéna de cet article* (p. 197) ; Art. 69 : *son amendement rédactionnel* (ibid) ; Art. 71 : *son amendedement tendant à rédiger comme suit la fin du premier alinéa de cet article : « ... dans les conditions déterminées par décret ; celui-ci fixe également les conditions dans lesquelles est ouvert le droit à communication de cette liste »* (p. 198) ; Art. 74 : *son amendement tendant, au premier alinéa de cet article, à substituer au mot « actionnaires » le mot « souscripteurs »* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel à la fin du deuxième alinéa* (ibid.) ; Art. 75 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à laisser aux fondateurs le droit de pouvoir désigner les commissaires aux apports* (p. 198, 199) ; *son amendement tendant à supprimer le cinquième alinéa de cet article qui précise que les commissaires aux apports ne peuvent être nommés commissaires aux comptes de la société avant l'expiration d'un délai de cinq ans* (p. 199) ; *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article* (ibid.) ; Art. additionnel 76 *bis* (*nouveau*) : *amendement de M. Armengaud tendant à insérer cet article relatif à la création d'actions sans droit de vote, à leurs conditions d'émission et à leurs caractéristiques* (p. 200, 201, 202) ; observations sur les conséquences de l'adoption de l'amendement de M. Armengaud portant création d'actions sans droit de vote (p. 202, 203, 204) ; Art. 80 : *son amendement rédactionnel* (p. 205) ; Art. 82 : *son amendement au premier alinéa de cet article tendant à ne faire figurer dans les statuts que l'évaluation globale des apports* (p. 205) ; le retire (p. 206) ; *son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à remplacer les mots : « ... commissaire aux comptes inscrits... » par les mots : « ... commissaire aux apports choisi.. »* (p. 206) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau stipulant que les « dispositions du présent article sur la vérification des apports en nature ne sont pas applicables lorsque la société est constituée entre les seuls propriétaires indivis desdits apports »* (p. 206) ; Art. 84 : *son amendement tendant à insérer les mots : « les membres du premier conseil de surveillance », après le mot : « administrateur »* (ibid.) ; Art. 85 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « La société anonyme est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de douze membres au plus ; toutefois, en cas de fusion, ce nombre de douze pourra être dépassé jusqu'à concurrence du nombre total des administrateurs en fonction depuis plus de six mois dans les sociétés fusionnées, sans pouvoir être supérieur à vingt-quatre »* (p. 207) ; *son amendement tendant à modifier le début du deuxième alinéa de cet article afin de préciser que les dispositions de cet article s'appliquent sauf en cas de nouvelle fusion* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement, au troisième alinéa, tendant après le mot : « président », à insérer les mots : « du conseil d'administration »* (ibid.) ; Art. 86 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article relatif aux possibilités de nomination des administrateurs* (p. 207) ; *amendement de M. Marcel Martin tendant à insérer un nouvel alinéa visant à étendre aux cadres de l'administration des sociétés anonymes le principe de la limite d'âge* (p. 208) ; Art. 87 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la responsabilité de la personne morale administrateur* (p. 209) ; Art. 88 : *son amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article* (ibid.) ; *son amendement, au deuxième alinéa, tendant à supprimer les mots : « fixes ou proportionnelles »* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel, au troisième alinéa* (ibid.) ; *son amendement tendant, au quatrième alinéa de cet article, à supprimer le mot : « statutaires »* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que « les mandats d'administrateur des diverses sociétés d'assurance ayant la même dénomination sociale ne comptent que pour un seul mandat »* (p. 210) ; Art. 89 : *son amendement tendant à rédiger comme suit, après modifications rédactionnelles de M. Foyer, garde des sceaux, le premier alinéa de cet article : « Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail est antérieur de deux années au moins à sa nomination et correspond à un emploi effectif ; il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Toute nomination intervenue en violation des dispositions du présent alinéa est nulle. Cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part le salarié irrégulièrement nommé »* (p. 210) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant « qu'en cas de fusion, le contrat de travail peut avoir été conclu avec la société absorbée »* (p. 210, 211) ; Art. 91 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à préciser que le nombre d'actions de la société ne peut être inférieur au triple du nombre d'actions exigé par les statuts* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel au début du troisième alinéa de cet article* (ibid.) ; Art. 94 : *son amendement, au début du premier alinéa de cet article, tendant à supprimer les mots : « pour agir en toute circonstance dans l'intérêt de la société »* (p. 211, 212) ; *amendement de M. Masteau soutenu par M. Armengaud* (p. 212). — **Suite de la discussion** [21 avril 1966]. — Art. 94 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article qui reprend intégralement le texte de l'article* 114 bis *concernant les pouvoirs du conseil d'administration* (p. 218) ; Art. 95 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article concernant les conditions de quorum et de majorité dans les conseils d'administration* (p. 218, 219) ; *amendement de M. Fosset (obligation de discrétion à l'égard d'informations d'ordre confidentiel)* (p. 219) ; Art. 96 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à soumettre également à autorisation les conventions qui sont passées par un directeur général non administrateur* (ibid.) ; *amendement identique au deuxième alinéa* (p. 220) ; *son amendement rédactionnel au troisième alinéa de cet article* (ibid.) ; Art. 98 : *son amendement ayant le même objet que celui déposé à l'alinéa 1er de l'art. 96* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un quatrième alinéa qui introduit la règle interdisant à l'intéressé de prendre part au vote sur l'approbation des conventions qu'il a conclues avec la société* (p. 220) ; Art. 99 : *amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 100 : *amendements rédactionnels* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter le dernier alinéa de cet article par une phrase précisant que les dispositions de de l'article 98, alinéa 4, sont applicables* (p. 221) ; Art. 102 : *son amendement, au début du premier alinéa de cet article, tendant à préciser l'expression « à peine de nullité » par l'adjonction des mots : « du contrat »* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer la deuxième phrase du premier alinéa de*

cet article et à insérer, après le premier alinéa, le nouvel alinéa suivant : « Toutefois, si la société exploite un établissement bancaire ou financier, cette interdiction ne s'applique pas aux opérations courantes de ce commerce conclues à des conditions normales » (p. 221) ; *son amendement tendant à compléter le deuxième alinéa par une phrase spécifiant que l'interdiction d'emprunter s'applique également aux conjoints, ascendants et descendants des personnes visées à cet article ainsi qu'à toute personne interposée (ibid.)* ; Art. 104 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à remplacer les mots : « frais généraux » par les mots : « charges d'exploitation »* (ibid.) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « les statuts peuvent prévoir que des tantièmes seront alloués au conseil d'administration dans les conditions prévues à l'article* 305 » *(ibid.)* ; Art. 106 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à supprimer la disposition qui permet à l'assemblée générale de fixer et d'approuver le traitement du président directeur général* (p. 222) ; Art. 107 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article stipulant que « nul ne peut exercer simultanément plus de deux mandats de président de conseil d'administration de sociétés anonymes ayant leur siège social en France métropolitaine »* (p. 222) ; Art. 108 : *son amendement de ponctuation* (p. 223) ; Art. 109 : *son amendement tendant à la nouvelle rédaction suivante du premier alinéa de cet article : « Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, le président du conseil d'administration assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers »* (p. 223) ; Art. 110 : *son amendement tendant à compléter cet article relatif à la situation du président en cas de faillite ou de règlement judiciaire, par l'alinéa suivant : « Les dispositions du présent article ne sont pas applicables au président et à l'administrateur visé à l'alinéa 2 dont le mandat, en vertu de dispositions législatives ou réglementaires, est exclusif de toute rémunération, ni à ceux des sociétés d'études ou de recherches tant qu'elles ne sont pas parvenues au stade de l'exploitation »* (ibid.) ; Art. 111 : *son amendement tendant à modifier cet article afin que deux directeurs généraux au plus puissent être nommés dans les sociétés dont le capital est au moins égal à* 500.000 *francs* (p. 224, 225) ; *modifie comme suit son amendement précité : « plusieurs directeurs généraux peuvent être nommés dans les sociétés dont le capital excède un montant déterminé par décret* (p. 225) ; répond à M. de Félice et retire son amendement modifié (p. 226) ; *son amendement tendant à supprimer, à la fin de cet article les mots : « qui est soumise à l'approbation de l'assemblée générale »* (p. 227) ; Art. 11 *bis (nouveau)* ; *son amendement tendant à insérer cet article relatif à la révocation des directeurs généraux (ibid.)* ; Art. 112 : *son amendement rédactionnel au 1er alinéa de cet article* (ibid.) ; *amendement rédactionnel au 2e alinéa* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer le 3e alinéa pour harmonisation (ibid.)* ; *son amendement, tendant, dans le titre de la sous-section II, avant l'article* 112-1, *à remplacer les mots : « comité de direction » par les mots : « conseil de direction » et à faire la même modification dans les dispositions ultérieures du projet* (p. 228) ; Art. 113 : *son amendement tendant à supprimer, à la fin de cet article relatif au vote des assemblées, les mots : « compte non tenu des bulletins blancs »* (p. 229, 230) ; Art 114 *bis* : *son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (p. 230) ; Art. 115 : *amendement d'harmonisation (ibid.)* ; Art. 117 : *son amendement tendant à compléter la liste des articles de référence cités à l'avant-dernier alinéa de cet article* (p. 230) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit la fin du dernier alinéa de cet article : « le conseil d'administration ou le conseil de direction, selon le cas, est habilité de plein droit, sauf disposition statutaire contraire, à émettre ces emprunts. » (ibid.)* ; Art. 120 : *amendement de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale : observations* (p. 231) ; Art. 121 : *son amendement tendant à remplacer les deux premiers alinéas de cet article par les dispositions suivantes : « Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à une assemblée, sans autres limites que celles résultant des dispositions légales ou statutaires fixant le nombre maximal des voix dont peut disposer une même personne tant en son nom personnel que comme mandataire. Un actionnaire ne peut constituer qu'un seul mandataire pour une même assemblée. Il ne peut à la fois user de cette faculté pour voter du chef d'une partie de ses actions et voter en personne du chef de l'autre partie. »* (p. 232, 233) ; *amendement de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; observations* (p. 233) ; *son amendement rédactionnel (ibid.)* ; Art. 122 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du 1er alinéa de cet article : « Le conseil d'administration ou le conseil de direction, selon le cas, doit adresser... »* (p. 233) ; *amendement de M. Habib-Deloncle tendant à une rédaction plus extensive de cet article relatif à l'information des actionnaires* (p. 234) ; Art. 125 : *son amendement rédactionnel (ibid.)* ; Art. 127 : *son amendement tendant à reprendre, pour cet article, le texte du Gouvernement stipulant que « à chaque assemblée est tenue une feuille de présence dont les mentions sont déterminées par décret. »* (p. 235) ; Art. 128 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article comportant notamment une liste plus étendue des pièces dont tout actionnaire a le droit d'obtenir communication avant les assemblées générales* (p. 235, 236) ; Art. 130 : *son amendement tendant à reprendre, pour cet article, le texte du Gouvernement, par lequel celui-ci se réserve le soin de déterminer par décret la nature des documents en question et les conditions de leur communication* (p. 236) ; Après l'article 131 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 131 *bis stipulant que la communication de l'inventaire ne comporte pas le droit d'en prendre copie* (p. 236) ; le retire (p. 237) ; Art. 132 : *son amendement tendant à rédiger ainsi la fin de l'article : « à la demande de l'actionnaire auquel ce refus aura été opposé » (ibid.)* ; Art. 139 : *son amendement rédactionnel au 2e alinéa* (ibid.) ; *son amendement, au 3e alinéa, tendant à remplacer les mots : « l'augmentation du capital », par les mots : « l'augmentation de capital » et à faire la même modification dans les dispositions ultérieures du projet* (p. 237) ; le retire (p. 238) ; Art. 141 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit la fin du dernier alinéa ; « ... administration ou au conseil de direction, selon le cas, le pouvoir de décider l'augmentation de capital. » (ibid.)* ; Art. 142 : *son amendement, au début du 1er alinéa, tendant à remplacer les mots : « est réalisée dans un délai... » par les mots : « ... doit être réalisée dans un délai... » afin d'affirmer qu'il s'agit d'une obligation qui doit être réalisée dans le délai prescrit* (p. 239) ; Art. 143 : *son amendement, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que : « en outre, l'augmentation du capital par appel public à l'épargne réalisée moins de deux ans après la constitution d'une société selon les articles* 80 *à* 84 *doit être précédée, dans les conditions visées aux articles* 75 *à* 78, *d'une vérification de l'actif et du passif ainsi que, le cas échéant, des avantages particuliers consentis » (ibid)* ; Art. 148 : *son amendement tendant à rédiger, comme suit, le premier alinéa de cet article : « Lorsque les actions sont grevées d'un usufruit, le droit préférentiel de souscription qui leur est attaché appartient au nu-propriétaire. Si celui-ci vend les droits de souscription, les sommes provenant de la cession ou les biens acquis par lui au moyen de ces sommes sont soumis à l'usufruit. Si le nu-propriétaire néglige d'exercer son droit, l'usufruitier peut se substituer à lui pour souscrire aux actions nouvelles ou pour vendre les droits. Dans ce dernier cas, le nu-propriétaire peut exiger le remploi des sommes provenant de la cession ; les biens ainsi acquis sont soumis à l'usufruit. »* (p. 240) ; *son amendement, au deuxième alinéa, tendant à substituer aux mots : « ces actions nouvelles sont inscrites », les mots : « ces actions nouvelles appartiennent » (ibid.)* ; Art. 152 : *son amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article (ibid.)* ; *son amendement tendant à compléter le deuxième alinéa de cet article par une phrase précisant le délai : « trois jours francs à compter de leur dépôt »* (p. 241) ; Art. 153 : *son amendement rédactionnel (ibid.)* ; Art. 154 : *son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; *son amendement tendant à reprendre, pour le deuxième alinéa de cet article, le texte du Gouvernement ainsi rédigé : « Ces commissaires apprécient, sous leur responsabilité, la valeur des apports en nature et les avantages particuliers. Leur rapport est mis à la disposition des actionnaires dans les conditions déterminées par décret. Les dispositions de l'article* 78 *sont applicables à l'assemblée générale extraordinaire. »* (p. 242) ; Avant l'article 155 : *amendement de M. Habib-Deloncle :* observations (p. 242) ; demande que cet amendement soit réservé *(ibid.)* ; Art. 155 : *son amendement tendant à compléter le premier alinéa de cet article par la phrase suivante : « sauf dérogation décidée conformément à l'article* 147, *le droit de souscrire à des obligations convertibles appartient aux actionnaires, dans les conditions fixées aux articles* 144 *et* 145 » (p. 243) : *son amendement tendant à supprimer le sixième alinéa de cet article (ibid.)* ; Art. 156 : *son amendement d'harmonisation au premier alinéa* (p. 244) ; *son amendement, au deuxième alinéa, tendant à reprendre le texte du Gouvernement ainsi rédigé : « A cet effet, la société prend toutes mesures, fixées par décret, en vue de permettre aux obligataires ayant opté pour la conversion de souscrire ou d'obtenir des actions nouvelles dans les mêmes proportions ainsi qu'aux mêmes conditions, sauf en ce qui concerne la jouissance, que s'ils avaient été actionnaires lors desdites émissions ou incorporations » (ibid.)* ; Art. 159 : *son amendement rédactionnel* (p. 245). — **Suite de la discussion** [22 avril 1966]. — Son exposé sur l'ensemble des articles 112-1 à 112-28 (précédemment réservés) relatifs au nouveau type de sociétés anonymes proposé par M. Capitant

(p. 249, 250) ; Art 112-1 (*nouveau*) : *son amendement tendant à rédiger, comme suit, le deuxième alinéa de cet article : « l'introduction dans les statuts de cette stipulation, ou sa suppression, peut être décidée au cours de l'existence de la société* (p. 250) ; Art. 112-2 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « La société anonyme est dirigée par un conseil de direction composé d'au moins deux membres. Dans les sociétés anonymes dont le capital est inférieur à un montant fixé par décret, une seule personne peut exercer les fonctions dévolues au conseil de direction. Le conseil de direction exerce ses fonctions sous le contrôle d'un conseil de surveillance »* (p. 251 à 253) ; Art. 112-3 : *son amendement tendant à supprimer cet article et à en reporter le contenu à l'article* 112-8 *bis* (p. 253) ; Art. 112-4 (*nouveau*) : *son amendement ayant également pour objet la suppression de cet article et le transfert de son contenu à l'article* 112-8 *quater* (*ibid.*) ; Art. 112-5 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Les membres du conseil de direction sont nommés par le conseil de surveillance, qui confère à l'un d'eux la qualité de président. Lorsqu'une seule personne exerce les fonctions dévolues au conseil de direction, elle prend le titre de directeur général unique. A peine de nullité de la nomination, les membres du conseil de direction ou le directeur général unique sont des personnes physiques. Ils peuvent être révoqués par le conseil de surveillance. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts. »* (p. 254) ; Art. 112-6 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (*ibid.*) ; Art. 112-7 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 112-8 : *son amendement d'harmonisation* (*ibid*) ; Art. 112-8 *bis* : *son amendement tendant à insérer cet article qui reprend les dispositions de l'article* 112-3 *précédemment supprimé* (p. 255) ; Art. 112-8 *ter* : *son amendement tendant à insérer cet article qui règle le problème du déplacement du siège social pour les sociétés de type nouveau* (*ibid.*) ; Art. 112-8 *quater* : *son amendement tendant à insérer cet article qui reprend les dispositions de l'article* 112-4 *supprimé en prévoyant toutefois que, outre le président du conseil de direction, un ou plusieurs membres de ce conseil peuvent représenter la société à l'égard des tiers* (*ibid.*) ; Art. 112-8 *quinquies* : *son amendement tendant à insérer cet article précisant que « Nul ne peut appartenir simultanément à plus de huit conseils de direction, ni exercer les fonctions de président du conseil de direction ou de directeur général unique dans plus de deux sociétés anonymes ayant leur siège social en France métropolitaine. »* ; observations et modification par sous-amendement du Gouvernement (p. 256, 257) ; Art. 112-9 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article renforçant les pouvoirs du conseil de surveillance* (p. 257) ; Art. 112-10 ; *son amendement tendant à prévoir dans la loi, le nombre de membres du conseil de surveillance en cas de fusion* (*ibid.*) ; Art. 112-11 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au nombre minimum d'actions exigées des membres du conseil de surveillance* (p. 258) ; Art. additionnel 112-11 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que « L'ancien membre du conseil de surveillance ou ses ayants droit recouvrent la libre disposition de ces actions, du seul fait de l'approbation par l'assemblée générale ordinaire des comptes du dernier exercice au cours duquel l'intéressé a rempli ses fonctions »* (p. 258) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 112-11 *ter* (*nouveau*) *stipulant que « Les commissaires aux comptes veillent, sous leur responsabilité, à l'observation des dispositions prévues aux articles* 112-11 *et* 112-11 *bis et en dénoncent toute violation dans leur rapport à l'assemblée générale annuelle »* (*ibid.*) ; Art. 112-13 : *son amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article* (*ibid*) ; Art. 112-14 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à la collaboration des conseils de surveillance et les comités d'entreprise* (p. 260) ; Art. 112-15 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la nomination d'une personne morale au conseil de surveillance, en harmonie avec les dispositions correspondantes concernant les sociétés de type classique* (p. 260) ; Art. 112-16 : *son amendement tendant à réduire de* 15 *à* 8 *la participation d'une même personne à plusieurs conseils de surveillance* (p. 261) ; *son amendement d'harmonisation au quatrième alinéa de cet article* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa conforme aux dispositions concernant les sociétés de type classique et ainsi conçu : « Les mandats de membres du conseil de surveillance des diverses sociétés d'assurance ayant la même dénomination sociale ne comptent que pour un seul mandat »* (*ibid.*) ; Art. 112-17 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux nominations au conseil de surveillance, entre deux assemblées générales, en harmonie avec les dispositions correspondantes concernant les sociétés de type classique* (*ibid.*) ; Art. 112-18 : *son amendement tendant à remplacer « suppléant » du président du conseil de surveillance par « vice-président »* (p. 262) ; Art. 112-19 (*nouveau*) : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article en harmonie avec les dispositions concernant les sociétés de type classique* (p. 262) ; Art. 112-20 (*nouveau*) : *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*) : Art. 112-20 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article prévoyant une rémunération exceptionnelle aux membres du conseil de surveillance au titre des misisons confiées* (*ibid*) ; Art. 112-21 (*nouveau*) : *son amendement d'harmonisation* (p. 263) ; Art. 112-22 (*nouveau*) : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 112-24 (*nouveau*) : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa afin d'harmoniser cet article avec les dispositions concernant les sociétés de type classique* (*ibid.*) ; Art. 112-25 : *son amendement tendant à harmoniser cet article avec les dispositions concernant les sociétés de type classique* (p. 264) ; Art. 112-26 (*nouveau*) : *son amendement tendant, au premier alinéa, à supprimer le mot : « administrateur »* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter le dernier alinéa de cet article par les mots : « l'article* 112-24, *alinéa* 4, *est applicable »* (*ibid.*) ; Art. 112-27 (*nouveau*) : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement tendant à harmoniser cet article avec les dispositions concernant les sociétés de type classique* (p. 265) ; Art. additionnel 112-27 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article relatif à l'obligation de discrétion pour les membres du conseil de direction et du conseil de surveillance* (*ibib.*) ; Art 112-28 (*nouveau*) : *son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; *son amendement tendant après les mots : « la gestion », à insérer les mots : « et la direction »* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa afin de l'harmoniser avec les dispositions concernant les sociétés de type classique* (p. 266) ; Art. 112-28 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer après l'article* 112-28 *l'intitulé suivant « Sous-section III »* (*nouvelle*) (p. 266) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 112-28 *bis* (*nouveau*) *relatif aux incompatibilités entre des fonctions dans les sociétés de type classique et des fonctions dans les sociétés de type nouveau* (*ibid.*) ; Art. 135 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif au rétablissement du vote plural dans les sociétés anonymes* (p. 267, 268, 269) ; Art. 136 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 269) ; Art. 138 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 270) ; Art. 134 : *son amendement d'harmonisation (conséquence de la suppression des articles* 135, 136 *et* 138) (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [27 avril 1966]. — Examen des amendements qui forment les articles 159-1 à 159-9 nouveaux que le Gouvernement propose d'ajouter au projet de loi en discussion. — Art. 159-1 : *amendement relatif aux conditions d'émission des obligations échangeables contre des actions :* observations (p. 321, 322, 323) ; Art. 159-5 : observations (p. 324) ; Art. 159-6 : *son sous-amendement, à l'amendement du Gouvernement, tendant : 1° à supprimer le troisième alinéa de cet article ; 2° en conséquence, à remplacer le nombre « trois » par le nombre « deux » dans le dernier alinéa* (p. 324, 325) ; Art. 159-7 : *son sous-amendement tendant à modifier l'amendement du Gouvernement en levant, d'une part, l'interdiction faite à la société d'émettre des obligations convertibles en actions pendant la période d'amortissement des obligations échangeables et, d'autre part, en interdisant pendant la même période, la distribution des réserves en espèces* (p. 326) ; Art. 161 : *son amendement tendant à préciser que l'amortissement du capital ne peut être réalisé que par voie de remboursement, à l'exclusion de tout autre système* (p. 327) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa ainsi rédigé : « Les actions intégralement amorties sont dites actions de jouissance »* (*ibid.*) ; Art. 162 : *son amendement tendant à supprimer la première phrase de cet article, conséquence de l'amendement ci-dessous* (*ibid.*) ; Art. 163 : *son amendement tendant, au deuxième alinéa de cet article, à supprimer les mots : « à peine de nullité de l'opération »* (p. 328) ; *son amendement tendant à compléter le dernier alinéa de cet article par la phrase suivante : « et procède à la modification corrélative des statuts »* (*ibid.*) ; Art. 164 : *son amendement, au deuxième alinéa, tendant à préciser les garanties qui doivent être offertes par la société, en cas de réduction de capital* (p. 329) ; Art. 166 : observations sur la réorganisation de la profession de commissaire aux comptes et sur l'extension de leurs attributions, objet des articles ci-dessous (p. 329) ; Art. 167 : *son amendement, au deuxième alinéa, tendant à préciser que les commissaires aux comptes ne peuvent être que des personnes physiques ou des sociétés constituées entre celles-ci sous forme de sociétés civiles professionnelles* (p. 329, 330) ; *sous-amendement du Gouvernement* (*ibid.*) ; Art. 168 : *son amendement tendant, au quatrième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « peuvent se grouper dans les... », par les mots : « ... sont groupés dans des... »* (*ibid.*) ; Art. 169 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le*

premier alinéa de cet article : « Ne peuvent être commissaires aux comptes d'une société déterminée » (p. 331) ; *son amendement, au 1°, tendant après les mots : « direction », à insérer les mots : « ou du conseil de surveillance »* (ibid.) ; *amendement identique au précédent au 3° de cet article* (ibid.) ; Art. 170 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à remplacer les mots : « administrateurs ou directeurs », par les mots : « administrateurs, directeurs généraux ou, le cas échéant, membres du conseil de direction »* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel au deuxième alinéa* (p. 332) ; Art. 171 : *son amendement tendant à rédiger, comme suit, le début de cet article : « les délibérations prises à défaut de désignation régulière de commissaires aux comptes... »* (p. 332) ; Art. 174 : *son amendement tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de prévoir la « récusation » d'un ou plusieurs commissaires aux comptes* (ibid.) ; Art. 174 *bis : amendement de M. Fosset tendant à supprimer cet article* (p. 333) ; Art. 176 : *son amendement, aux premier et deuxième alinéas de cet article, tendant à remplacer les mots : « l'exactitude » par les mots : « la sincérité »* (p. 334) ; *son amendement tendant, au deuxième alinéa, après les mots : « conseil d'administration » à insérer les mots : « ou du conseil de direction, selon le cas »* (ibid.) ; Art. 177 : *son amendement tendant à remplacer le troisième alinéa de cet article par deux alinéas précisant par quels moyens s'opère le contrôle des commisaires aux comptes* (p. 334, 335) ; Art. 177 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à supprimer cet article qui rend obligatoire la présentation par les commissaires aux comptes d'un rapport annuel au conseil d'administration* (ibid.) ; Art. 178 : *son amendement tendant à supprimer* in fine *les mots : « auxquelles ils présentent leurs rapports »* (p. 335, 336) ; Art. 179 : *son amendement tendant à reprendre pour cet article le texte du Gouvernement stipulant que les honoraires des commissaires aux comptes sont fixés selon des modalités déterminées par décret* (ibid.) ; Avant l'art. 183 : *ses amendements tendant : 1° à rédiger comme suit l'intitulé de la section VII : « Section VII. — Transformation des sociétés anonymes » ; 2° à supprimer l'intitulé « Paragraphe 1er. — Fusion » et les articles* 183 *à* 189 (ibid.) ; Avant l'article 191 : *son amendement tendant à supprimer l'intitulé suivant : « Paragraphe 2. — Transformations »* (ibid.) ; Art. 191 : *son amendement tendant, pour harmonisation, à rédiger comme suit la fin du premier alinéa de cet article : « elle a établi et fait aprouver par les actionnaires le bilan de ses deux premiers exercices »* (p. 337) ; Art. 193 : *son amendement, au deuxième alinéa de cet article, tendant à supprimer les mots : « ou par actions »* (p. 338) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du dernier alinéa de cet article relatif à la transformation de sociétés anonymes en société à responsabilité limitée* (ibid.) ; Art. 195 : *son amendement tendant à supprimer les deuxième et troisième alinéas de cet article* (ibid) ; Art. 197 : *son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; Art. 198 : *son amendement tendant à supprimer le deuxième alinéa relatif à la responsabilité solidaire prononcée contre ceux des actionnaires dont les apports ou les avantages n'ont pas été vérifiés et approuvés* (p. 339) ; le retire (ibid.) ; Art. 200 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement tendant à une rédaction plus précise de la fin du deuxième alinéa de cet article* (ibid) ; Art. 201 : *son amendement tendant à remplacer les deux dernières phrases de cet article par une disposition stipulant que « les demandeurs sont habilités à poursuivre la réparation de l'entier préjudice subi par la société à laquelle, le cas échéant, les dommages-intérêts sont alloués »* (p. 339, 340) ; Art. 204 : *son amendement tendant à reprendre le texte du Gouvernement quant à la responsabilité des présidents et administrateurs* (p. 340) ; Art. 204 *bis : son amendement tendant à remplacer les mots : « les directeurs généraux » par les mots : « les membres du conseil de direction »* (ibid.) ; Avant l'examen de l'article 205, observations sur les sociétés en commandite par actions (p. 341) ; Art. 205 : *son amendement rédactionnel au premier alinéa* (p. 341) ; *son amendement tendant à insérer après le premier alinéa, un nouvel alinéa, réablissant l'interdiction de constituer des sociétés en commandite par actions* (ibid.) ; *son amendement tendant à une rédaction plus précise du dernier alinéa de cet article* (p. 342) ; Art. 206 : *ses amendements d'harmonisation* (ibid.) ; Art. 207 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 211 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Le conseil de surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes »* (p. 343) ; *son amendement, au deuxième alinéa, tendant, après les mots : « ... il signale... », à insérer le mot : « ... notamment... »* (ibid.) ; Art. 212 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement tendant à une rédaction plus précise du deuxième alinéa de cet article* (ibid.) ; Art. 214 : *son amendement rédactionnel au deuxième alinéa de cet article* (p. 344) ; Art. 215 *bis : son amendement tendant à insérer cet article disposant que « La transformation de la société en commandite par actions en société anonyme ou en société à responsabilité limitée est décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, avec l'accord de la majorité des associés commandités »* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Ribeyre soutenu par M. Molle* (ibid.) ; Art. 193 (*précédemment réservé*) : *son amendement, au deuxième alinéa, tendant à supprimer les mots : « ou part actions » pour tenir compte de l'interdiction de créer de nouvelles sociétés en commandite par actions* (p. 345) ; Art. 216 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Les valeurs mobilières émises par les sociétés par actions sont les actions, les obligations et les parts bénéficiaires ou parts de fondateur »* (p. 345, 346, 347) ; Art. 219 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à supprimer cet article devenu sans objet à la suite de l'adoption de l'article* 2 ter (*nouveau*) (p. 347) ; Art. 223 : *son amendement de coordination* (ibid.) ; Art. 225 : *son amendement tendant à modifier la première phrase du deuxième alinéa de cet article, en faisant référence à la « cote officielle d'une bourse de valeur »* (p. 348) ; Art. 227 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 228 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article visant la cession à un conjoint ou à un parent au degré successible, ou à un autre actionnaire* (p. 348, 349) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un troisième alinéa disposant que la clause d'agrément « ne peut être stipulée lorsque les actions de la société sont inscrites à la cote officielle d'une bourse de valeurs. Elle est réputée non écrite à compter de cette inscription* (p. 349, 350) ; Art. 229 : *son amendement tendant à modifier le début de cet article relatif à la clause d'agrément* (p. 350) ; Art. 230 : *son amendement tendant à supprimer cet article en conséquence des modifications apportées à l'article* 228 (p. 351) ; Art. 234 : *son amendement, au début de cet article, tendant à ajouter « le conseil de direction »* (ibid.) ; Art. 235 : *son amendement rédactionnel* (p. 352) ; Art. 238 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « Ces conditions ne sont pas applicables à l'émission d'obligations qui bénéficient soit de la garantie de l'Etat ou de collectivités publiques, soit de la garantie de sociétés remplissant les conditions prévues à l'alinéa précédent. Elles ne sont pas non plus applicables à l'émission d'obligations qui sont gagées par des titres de créances sur l'Etat, sur les collectivités publiques ou sur des entreprises concessionnaires ou subventionnées ayant établi le bilan de leur premier exercice »* (p. 352) ; Art. 240 : *son amendement rédactionnel* (p. 353) ; art. 244 : *son amendement tendant à supprimer, au début de cet article, les mots : « ... sauf clause contraire... » et à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que toute clause contraire est réputée non écrite* (p. 353) ; Art. 249 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le troisième alinéa de cet article : « Les sociétés garantes de tout ou partie des engagements de la société débitrice »* (ibid.) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du quatrième alinéa de cet article : « Les gérants, administrateurs, membres du conseil de direction et du conseil de surveillance... »* (ibid.) ; Art. 251 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au délai de nomination des représentants de la masse des obligataires* (p. 354) ; Art. 253 : *son amendement tendant à substituer à la notion de « limite des intérêts communs des obligataires », la notion de « défense des intérêts communs des obligataires* (ibid.) ; Art. 254 : *son amendement rédactionnel, conséquence du précédent* (ibid.) ; *son amendement tendant à préciser le texte du deuxième alinéa de cet article* (ibid.) ; Art. 255 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa de cet article visant la communication aux représentants de la masse de certains documents* (p. 355) ; Art. 258 : *son amendement, au premier alinéa, tendant à introduire le terme de « conseil de direction » et, à la fin du premier alinéa, à supprimer les mots « ... conformément à l'article* 260 *»* (p. 355) ; Art. 259 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 260 : *ses amendements rédactionnels* (ibid.) ; Art. 262 : *son amendement tendant à faire mention du « conseil de direction »* (p. 356) ; *son amendement tendant à préciser que la société est « garante de tout ou partie des engagements de ladite société »* (ibid.) ; Art. 266 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa de cet article visant à coordonner les dispositions de cet article avec les dispositions concernant la fusion et la scission qui figurent aux articles* 324-8 *et* 324-12 (ibid.) ; Art. 268 : *son amendement rédactionnel* (p. 357) ; Art. 269 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sont soumises à homologation judiciaire, sur la demande, dans le délai d'un mois à compter de l'assemblée, de la société débitrice ou du représentant de la masse ou, à leur défaut et dans un nouveau délai d'un mois, de tout obligataire »* (ibid.) ; Art. 271 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 273 : *son amendement*

tendant à supprimer le mot « net » pour tenir compte du fait que les sommes dont bénéficient annuellement les actionnaires comprennent, outre l'intérêt proprement dit, le crédit d'impôts (p. 358) ; Art. 274 : *son amendement tendant à faire mention du « conseil de direction »* (*ibid.*) ; Art. 277 : *son amendement tendant, après le mot « ...fusion... », à ajouter les mots : « ...ou par une scission... »* (*ibid.*) ; Art. 279 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires », par les mots : « de l'organe social habilité à cet effet par les statuts »* (*ibid.*) ; Art. 280 : *son amendement tendant à préciser à l'alinéa 2 que le résultat de la souscription doit être constaté dans le délai de six mois à compter de l'ouverture de ladite souscription* (*ibid.*) ; Art. 287 : *son amendement tendant à préciser le texte du deuxième alinéa de cet article* (p. 359) ; à la suite de la discussion des 229 articles de ce projet dont il avait la charge, remercie le Sénat de la suite généralement favorable qu'il a bien voulu donner aux amendements qu'il a eu l'honneur de défendre devant lui (p. 359) ; **suite de la discussion** (p. 366). — Art 312 *bis* (*nouveau*) : *amendement de M. Foyer, garde des sceaux, tendant à insérer cet article stipulant que « les autres règles régissant les groupes de sociétés seront déterminées par un texte ultérieur »* : observations (p. 366). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise** [28 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 5 : *amendement de M. Menu tendant à remplacer les mots : « sont tenus à une obligation de discrétion », par les mots : « sont tenus à la discrétion »* ; observations (p. 422). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la **suite de la discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales** [4 mai 1966]. — Demande une deuxième délibération sur certains articles du projet (p. 474, 475) ; discussion des articles qui doivent faire l'objet d'une coordination. — Art. 88 : *son amendement tendant à rédiger comme suit la dernière phrase du deuxième alinéa : « Cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part l'administrateur irrégulièrement nommé »* (p. 476) ; Art. 89 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 95 : *son amendement tendant à adopter, pour les sociétés de type ancien, la rédaction qui a été retenue pour l'article 112-27 bis* (p. 477) ; Art. 112-8 *quinquies : son amendement de coordination* (*ibid.*) ; Art. 112-16 : *son amendement tendant à l'application au conseil de surveillance de la disposition préalablement adoptée au sujet du conseil d'administration et du conseil de direction* (*ibid.*) ; à la suite de la discussion de ce projet, souligne le rôle du Sénat et la nécessité d'un double examen législatif (p. 478). — Prend part, en qualité de rapporteur, en remplacement de M. Molle, de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi portant modification de certaines dispositions légales concernant les sociétés commerciales** [4 mai 1966]. Discussion générale (p. 478, 479). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à préciser, au premier alinéa du texte proposé pour l'article 1868 du code civil, que l'héritier ne devenant pas associé, a droit à la valeur de la part sociale de son auteur, évaluée au jour du décès* (p. 479) ; *son amendement tendant, après le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 1868 du code civil, à insérer un alinéa nouveau visant le cas où les statuts subordonnent l'entrée de l'héritier dans la société à un agrément de celle-ci* (ibid.) ; *son amendement de coordination* (p. 480) ; Art. 2 *bis : son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article* (ibid.) ; *son amendement tendant à rétablir les articles 4 et 5, supprimés par l'Assemblée nationale, concernant les parts de fondateur* (p. 481, 492) ; Art. 5 *bis nouveau : son amendement tendant à modifier la liste des articles de référence* (p. 482) ; *son amendement tendant à ajouter deux dispositions nouvelles : l'une qui abaisse le minimum fixé pour le capital social en matière de coopératives ; l'autre qui prévoit la fixation par décret des conditions dans lesquelles pourront être exercées, notamment par un organisme de revision créé par les fédérations de coopératives, les fonctions de commissaires aux comptes d'une société coopérative* (*ibid.*) ; Art. 5 *ter* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article modifiant l'article 221 du code général des impôts (changement de nationalité d'une société par actions)* (p. 482) ; Art. 5 *quater* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article qui abroge l'ordonnance n° 59-73 du 7 janvier 1959 relative aux prorogations de sociétés* (*ibid.*) ; Art. 5 *quinquies* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article modifiant l'article 17 de la loi du 29 juillet 1961 afin de maintenir aux sociétés en commandite que constituent les charges d'agent de change la possibilité de continuer de fonctionner* (p. 483) ; Art. 5 sexies (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article stipulant que, dans les cas où la loi nouvelle s'appliquera, il n'y aura pas lieu de faire application de la procédure prévue à l'article 7 de la loi du 17 mars 1909 relative à la vente et au nantissement des fonds de commerce* (ibid.) ; *Art.* 5 septies (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article relatif au renouvellement des baux commerciaux en cas de fusion de sociétés* (*ibid.*) ; Art. 6 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que l'article 76* bis (*actions sans droit de vote*) *de la loi sur les sociétés commerciales n'entrera en vigueur qu'à la date de la publication de la loi qui en précisera la portée* (p. 484, 485) ; Art. additionnel 7 : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que les articles 5* bis, *5* ter *et 5* quinquies *entreront en vigueur à la même date que la loi sur les sociétés commerciales* (p. 486) ; *son amendement tendant à modifier l'intitulé* (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 551) ; explique son vote sur le projet de loi (p. 558). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 19 : *son amendement tendant, au premier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « fonctions ou emplois publics » par les mots : « fonctions, emplois, professions »* (p. 624). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, **en deuxième lecture,** du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 43 : *amendement de M. Molle tendant à remplacer le mot « directoire », par les mots « conseil de direction » au dernier alinéa de cet article et dans tous les autres articles ou titres comportant ce mot* (p. 920, 921) ; Art. 64 : *son amendement tendant à porter de 50.000 à 100.000 francs le capital minimum des sociétés par actions ne faisant pas appel à l'épargne publique* (p. 922) ; Art. 66 : *son amendement tendant à rétablir cet article relatif au dépôt des statuts au rang des minutes d'un notaire* (*ibid.*) ; Art. 82 : *son amendement tendant à supprimer, pour coordination le troisième alinéa de cet article* (p. 923) ; Art. 95 : *son amendement tendant à supprimer, comme en première lecture, les mots : « ou représentés » aux premier et deuxième alinéas de cet article* (p. 923, 924) ; Art. 98 : *son amendement tendant à rédiger, comme suit, le deuxième alinéa de cet article : « Le président du conseil d'administration donne avis aux commissaires aux comptes de toutes les conventions autorisées et soumet celles-ci à l'approbation de l'assemblée générale »* (p. 924) ; Art. 110 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa étendant aux administrateurs des sociétés anonymes les dispositions de l'article 47 concernant les gérants de sociétés à responsabilité limitée dont le mandat, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires, est exclusif de toute rémunération* (*ibid.*) ; Art. 111 *bis : son amendement tendant à rétablir les mots : « sauf décision contraire du conseil »* (p. 925) ; Art. 112-5 : *son amendement tendant à reprendre le mot : « général », après le mot : « directeur » aux deuxième et troisième alinéas de cet article* (*ibid.*) ; Art. 112-6 : *son amendement tendant à rétablir la révocation des membres du conseil de direction par le conseil de surveillance qui les désigne* (p. 926) ; Art. 112-8 *quater : son amendement de coordination* (*ibid.*) ; Art. 112-8 *quinquies : ses amendements de coordination* (p. 927) ; Art. 112-9 : *son amendement, modifié par M. Foyer, garde des sceaux, tendant à rédiger, comme suit le premier alinéa de cet article : « Le conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion exercée par le conseil de direction* (*ibid.*) ; Art. 112-19 : *son amendement de coordination* (p. 928) ; Art. 112-24 : *son amendement tendant à mettre les dispositions concernant les sociétés anonymes de type nouveau en concordance avec celles que le Sénat a adoptées pour les sociétés de type ancien à l'article 98 relatif au contrôle par l'assemblée générale des conventions en question* (p. 928) ; Art. 112-25 : *son amendement de coordination* (*ibid.*) ; Art. 112-28 : *son amendement tendant à assortir les dispositions concernant les membres du conseil de direction dans les sociétés de type nouveau à celles des sociétés de type ancien pour les membres du conseil de direction dont le mandat est dénué de toute rémunération en vertu des dispsitions législatives ou réglementaires* (p. 929) ; Art. 117 : *son amendement de référence* (*ibid.*) ; Art. 120 : *son amendement, au deuxième alinéa de cet article, tendant, à la fin de la première phrase, à insérer les mots : « ne concernant pas la présentation des candidats au conseil d'administration ou au conseil de surveillance selon le cas »* (p. 930) ; Art. 122 : *amendement de M. Diligent tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article* (p. 931) ; Art. 128 : *son amendement tendant, au premier alinéa de cet article, à supprimer les mots : « préalablement à l'Assemblée générale et... »* (p. 932) ; Art. 130 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 154 : *son amendement, au troisième alinéa de cet article, tendant à remplacer les mots : « l'augmentation de capital », par les mots : « l'augmentation du capital »* (p. 933) ; Art. 167 : *son amendement, au deuxième alinéa de cet article, tendant à mettre le mot « commissaires » au singulier* (p. 934) ; Art. 169 : *son amendement tendant au troisième alinéa à réintroduire les mots : « conseil de surveillance »* (ibid.) ; *son*

amendement d'harmonisation au quatrième alinéa de cet article (p. 935) ; Art. 174 *bis* : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins le dixième du capital social peuvent demander en justice la désignation d'un expert chargé d'enquêter sur une ou plusieurs opérations de gestion. S'il est fait droit à la demande, la décision de justice détermine l'étendue de la mission et des pouvoirs de l'expert, dont elle fixe les honoraires. L'expert établit un rapport, qui est adressé aux demandeurs, ainsi que, selon le cas, au conseil d'administration ou au conseil de direction et au conseil de surveillance. Ce rapport doit, en outre, être annexé à celui établi par les commissaires aux comptes en vue de la plus prochaine assemblée générale et recevoir la même publicité. »* (p. 935) ; *sous-amendement de M. Foyer, garde des sceaux, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de ce texte : « un ou plusieurs actionnaires représentant au moins le dixième du capital social peuvent demander en justice la désignation d'un expert chargé de présenter un rapport sur une ou plusieurs opérations de gestion* (ibid.) ; Art. 193 : *son amendement de coordination* (p.936) ; Art. 204 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que « Les dispositions du présent article ne sont applicables ni au président ni aux administrateurs dont le mandat, en vertu de dispositions législatives ou réglementaires, est exclusif de toute rémunération, ni à ceux des sociétés d'études ou de recherches tant qu'elles ne sont pas parvenues au stade de l'exploitation. »* (p. 936) ; Art. 204 *ter* : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de la fin de cet article* (p. 937) ; Art. 205 : *son amendement tendant à mettre le texte de cet article en concordance avec une disposition adoptée par le Sénat concernant les sociétés à responsabilité limitée* (ibid.) ; Art. 223 : cet article est réservé (*ibid.*) ; Art. 228 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa précisant que la clause d'agrément ne peut être stipulée lorsque les actions de la société sont inscrites à la cote officielle d'une bourse de valeurs. Elle est réputée non écrite à compter de cette inscription* (p. 938, 939) ; Art. 229 : *son amendement d'harmonisation* (p. 939) ; Art. 230 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 418 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que « jusqu'au 31 décembre 1970, la déduction prévue au 1° de l'article 305 sera calculée au taux d'intérêt statutaire, même s'il est inférieur à 5 p. 100 dès lors que la fixation de ce taux aura été décidée antérieurement à la publication de la présente loi par une assemblée générale ayant simultanément décidé l'augmentation de la valeur nominale des actions et que cette augmentation de valeur nominale aura eu pour effet de fixer la somme versée à chaque action au titre de l'intérêt statutaire à un chiffre au moins égal au montant précédemment perçu au même titre »* (p. 945, 946) ; Art. 236 *bis* (*nouveau*) (précédemment réservé) : *son amendement tendant à supprimer cet article concernant « les actions sans droit de vote »* (p. 946, 947, 949) ; *ses amendements tendant à supprimer les articles* 236 *ter*, 236 *quater*, 236 *quinquies, conséquence de l'adoption de l'amendement supprimant l'article* 236 *bis* (p. 950) ; Art. 223 : *son amendement de coordination tendant à supprimer la référence aux articles* 236 *bis* à 236 *quinquies* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Lagrange relatif aux chauffeurs de taxis bénéficiaires de la loi du 6 juillet* 1956 (p. 976) ; Art. 12 : *son sous-amendement tendant à compléter l'amendement de M. Graud par les mots : « ... sur proposition des organisations les plus représentatives »* (p. 984, 985) ; Art. 20 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « les opérations financières relatives à la présente loi sont retracées en recettes et en dépenses par la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs non salariés instituée à l'article* 14 *de la présente loi »* (p. 989). — Prend part, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, à la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1039, 1040). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'élection des députés à l'Assemblée nationale** [28 juin 1966] — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Vallin tendant à scinder en deux le territoire de la sixième circonscription du Rhône* (p. 1098) ; dans la discussion du **projet de loi relatif à l'élection des Sénateurs.** — Discussion des articles. — *Son sous-amendement tendant à rédiger, comme suit, le début de l'amendement de M. Jean-Louis Vigier soutenu par M. Pelleray : « Par dérogation aux dispositions de l'article* L. 294 *du code électoral, est maintenu pour les départements nouveaux de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines le mode d'attribution des sièges de l'ancien département de Seine-et-Oise... »* (p. 1099). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'usure, aux prêt d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité** [30 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *soutient l'amendement de la commission des lois tendant à une nouvelle rédaction de cet article portant définition du prêt usuraire : 1° pour les prêts d'argent ; 2° pour les ventes à crédit* (p. 1154, 1155, 1156 et 1157) ; observations sur cet amendement à la suite de la réunion de la commission demandée par le Gouvernement (p. 1162) ; *son sous-amendement tendant à compléter le 1er alinéa de l'amendement ci-dessus par les mots suivants : « s'il n'existe pas de décision du conseil national du crédit ayant pour effet d'apporter une limitation à la rémunération exigée des emprunteurs pour les opérations de l'espèce ou qui excède, s'il en existe une, le taux effectif admis par cet organisme »* (p. 1163) ; *son sous-amendement, à la fin du 4e alinéa de l'amendement ci-dessus, tendant à remplacer les mots : « d'autres prêteurs ou d'autres opérations », par les mots : « d'autres prêteurs et d'autres opérations »* (*ibid.*). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris** [25 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1325 à 1329). — Discussion des articles. — Avant l'art. 1er : *son amendement à insérer en tête du projet de loi un article additionnel A nouveau, visant à remplacer, dans l'intitulé de la loi du 2 août 1961 et dans les articles 1er, 2 et 7 de cette loi, les mots « région de Paris » par les mots « région parisienne »* (p. 1332). Art. 3 : *son amendement tendant à remplacer le 1° de l'article 4 de la loi du 2 août 1961 par diverses dispositions relatives au conseil d'administration, au nombre et à la désignation de celui-ci ainsi qu'à l'élection du président* (p. 1332, 1333) ; *sous-amendement de M. Namy tendant à compléter le 4e alinéa de son amendement par une disposition fixant le principe de la représentation proportionnelle pour le conseil d'administration du district* (p. 1334) ; observations sur le 5e alinéa de son amendement (p. 1334) ; observations sur le dernier alinéa de son amendement relatif à la représentation des membres du conseil d'administration du district au sein du conseil d'administration de l'Agence technique et foncière (p. 1334, 1335) ; retire de son amendement ce dernier alinéa (*ibid.*) ; Art. 1er (précédemment réservé) : *son amendement tendant à remplacer les 2e et 3e alinéas du texte proposé pour le 2° de l'article 3 de la loi du 2 août 1961 par deux alinéas relatifs à la prise en charge par le district des travaux d'intérêt régional* (p. 1336) ; Art. 4 : *son amendement tendant à supprimer la deuxième phrase de cet article disposant qu' « un décret pourra fixer une date d'application antérieure »* (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 4 *bis* : *amendement de M. Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à fixer les conditions et les dates de versement de la taxe d'apprentissage* (p. 1385, 1386) ; Art. 9 : *soutient l'amendement de M. Pinton tendant à insérer, après le premier alinéa de cet article, un nouvel alinéa, ainsi rédigé : « la durée du congé pourra toutefois être prolongée lorsque le travailleur aura été admis à poursuivre des études à plein temps dans un établissement d'enseignement technique supérieur préparant au diplôme d'ingénieur »* (p. 1391) ; le retire (p. 1392) ; observations sur l'amendement de Mme Cardot (*ibid.*) ; Art. 10 ; *soutient l'amendement de M. Pinton tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa précisant que les dispositions de cet article sont applicables aux travailleurs qui bénéficient d'une indemnité compensatrice de perte de salaire en application de la loi du 31 juillet* 1959 (p. 1393) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 17 *bis* : *soutient l'amendement de M. Pinton tendant à une nouvelle rédaction plus détaillée de cet article et concernant les enseignements de promotion supérieure du travail* (p. 1397) ; transforme l'amendement ci-dessus en un article additionnel 17 *ter* (p. 1398) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Descours Desacres tendant à repousser la création d'office de « communauté urbaine » dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg* (p. 1470, 1472) ; Art. 2 : *son sous-amendement à l'amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer la limitation à* 50.000 *habitants pour la création de communautés urbaines* (p. 1475, 1476, 1477) ; Art. 3 : sort réservé aux offices municipaux d'H. L. M. (p. 1480, 1481) ; *explique son vote sur l'amendement de M. Vallin tendant à soustraire le service du logement et les organismes d'H. L. M. à la compétence de la communauté* (p. 1482) ; *son amendement, au 8° de cet article, tendant à remplacer les mots : « ordures ménagères » par les mots : « résidus ménagers »* (p. 1485) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 13 : *sous-amendements de M. Claudius Delorme relatifs à la représentation au sein du conseil de la communauté* (p. 1496, 1497) ; Art. 23 *ter* : *amendement de M. Descours Desacres tendant à insérer cet article relatif au*

nombre de centimes appliqué par la communauté urbaine au titre de la patente (p. 1515) ; Art. 31 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à rendre publiques les séances du comité du groupement* (p. 1518) ; Art. 33 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer de cet article les références à l'application de la présente loi dans la région parisienne et à la région lyonnaise et à rédiger comme suit cet article : « les dispositions de la présente loi ne sont pas applicables aux départements d'outre-mer »* (p. 1521). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion des articles. Art. 15 : *amendement de M. du Halgouët* (situation financière des sociétés parisiennes de courses) (p. 1579) ; Art. 21 : explique son vote sur cet article qui retrace les recettes et les dépenses du budget de l'Etat pour 1967 (p. 1591). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966] ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion des articles. — *Son sous-amendement à l'amendement de M. Bruneau tendant à préciser que l'attribution de la carte du combattant aux combattants d'Algérie n'entraînera pas le bénéfice de la retraite prévue au code des pensions militaires* (p. 1667). — **Suite de la discussion** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1736) : observation sur la suppression des zones de salaire. — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à réduire le crédit du titre IV de 800.000 francs non nécessaires aux besoins dans le cadre du plafond actuel de la retraite mutualiste des anciens combattants* (p. 1738, 1739). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations sur la caisse d'aide aux collectivités locales (p. 1909). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (observations sur les sociétés hippiques rurales et urbaines) (p. 2054). — Discussion des articles. — TITRE VI : *son amendement tendant à réduire de 40 millions de francs une autorisation de programme destinée à la Compagnie nationale du Rhône et à proposer une augmentation correspondante des crédits consacrés à la véritable hydraulique agricole* (p. 2072). — Après l'article 57 : *amendement de M. Lalloy* (travaux d'adductions d'eau, majoration du taux de la redevance sur l'eau) (p. 2075). — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Discussion des articles. — Après l'article 57 : *amendement de M. Soudant* (p. 2080). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 37 : *son amendement tendant à supprimer du budget de l'agriculture les crédits destinés à l'aménagement des Halles, à Rungis* (p. 2154, 2155). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi portant modification de la loi sur les sociétés commerciales** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2226, 2227). — Discussion des articles. — Art. 1er : (p. 2227) : Art. 2 : *(ibid)* ; Art. 3 : *(ibid)* ; Art. 6 : observations sur cet article relatif aux tantièmes (p. 2228) ; Après l'article 6 : *amendement de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à insérer un article 6 bis nouveau complétant l'article 495 de la loi du 24 juillet 1966 par un alinéa relatif à la certification des comptes* (p. 2229) ; Art. 7 : *amendement de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur* (p. 2229, 2230) ; Art. additionnel 9 : *amendement de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à reporter du 1er février au 1er avril 1967 l'entrée en vigueur de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales* (ibid.) ; Art. 6 *(précédemment réservé) : amendement de M. Bord tendant à modifier le deuxième alinéa de l'article 493 de la loi du 24 juillet 1966 en ce qui concerne le calcul des tantièmes* (ibid.). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant organisation de la région de Paris** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2231, 2232). — Discussion des articles. — Article A : *son amendement tendant à reprendre cet article adopté par le Sénat, en première lecture* (p. 2232) ; Art. 1er : *son amendement d'harmonisation* (p. 2233) ; *son amendement tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat, en première lecture, concernant les acquisitions immobilières pour des opérations d'intérêt régional* (ibid.) ; Art. 3 : *son amendement tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture, concernant le conseil d'administration* (p. 2234) ; Art. 4 : *son amendement tendant, comme en première lecture, à supprimer la deuxième phrase de cet article, laquelle prévoit qu'un décret pourra fixer une date d'application antérieure au 1er juillet 1968* (ibid). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité** [7 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2319 à 2321). Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article définissant le prêt usuraire par rapport au taux moyen effectif des obligations privées et sous-amendement de M. Marcel Martin relatif aux opérations de prêt comportant des frais fixes élevés* (p. 2322 à 2325) ; Art. 1er *bis : son amendement tendant à insérer cet article relatif au prêt usuraire concernant les ventes à tempérament* (p. 2325) ; Art. additionnel 1er *ter : son amendement tendant à insérer cet article prévoyant l'intervention d'un décret pour l'application des dispositions des articles* 1er *et* 1er bis (p. 2326) ; Art. 2 : *son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; Art. 6 : *son amendement rédactionnel* (p. 2327) ; Art. 10 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif aux prescriptions imposées aux notaires* (ibid.). — Explique son vote sur le **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966] (p. 2368). — Intervient dans la discussion du **projet de loi réprimant le délit de fuite en cas d'accident occasionné par la navigation** [9 décembre 1966]. — Discussion de l'article unique : *amendement de M. Paul Guillard* (p. 2382). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la suite de la discussion du **projet de loi portant organisation de la région parisienne** [9 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 2383, 2384). — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 décembre 1966] (p. 2392, 2393). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi modifiant et complétant le code électoral** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2519 à 2524) ; (p. 2529, 2531, 2532). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article visant à assurer une stricte égalité entre tous les partis dans des conditions compatibles avec l'exploitation normale de l'O.R.T.F.* (p. 2534) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel 3 nouveau relatif aux sanctions pénales de l'article 167-1* (p. 2536) ; sur l'ensemble (p. 2537). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **nouvelle lecture,** du **projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2569). — Discussion des articles. — Art. 17 : *son amendement tendant, après les mots : « les contrats en cours », à ajouter les mots : « à l'exception de ceux qui concernent des opérations relevant du contrôle du conseil national du crédit »* (p. 2570, 2571). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant création d'organismes de recherche** [16 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Longchambon :* observations (p. 2576). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la ligne expérimentale d'aérotrains** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2597). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [19 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er *bis : son amendement tendant à une rédaction plus précise du nouvel alinéa ajouté à l'article 274 de la loi du 24 juillet 1966* (p. 2602) ; Art. 6 : *son amendement tendant à supprimer les mots : « jusqu'au 31 décembre 1970 » pour l'application du nouveau système de calcul des tantièmes* (p. 2603, 2604). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la publicité du privilège du Trésor en matière fiscale** [19 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 12 : *amendement de M. de Félice relatif à la date d'application de la présente loi* (p. 2607, 2608). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi modifiant le statut des agents de change** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2760). — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Alric* (p. 2762). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **nouvelle lecture,** du **projet de loi modifiant et complétant le code électoral** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2775, 2776, 2777). — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel 3 (nouveau) relatif aux sanctions pénales de l'article 167-1* (p. 2778).

DARDEL (M. GEORGES) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Georges Dardel demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* quelle suite sera donnée au projet de transfert du lycée technique d'Etat de Puteaux et du collège d'enseignement technique annexé, dans les locaux de l'ancien arsenal. Est-il exact que ce transfert, reconnu nécessaire, ne serait cependant envisagé que dans un délai qui ne tiendrait pas compte de l'urgence et de la gravité du problème, c'est-à-dire de l'extrême insuffisance et de la vétusté dangereuse des locaux actuels ? Il rappelle que

cette situation angoissante a fait l'objet : 1° de plusieurs délibérations du conseil municipal de Puteaux, dont l'une, en date du 2 juin 1965, comporte l'engagement financier légal de la ville ; 2° d'un débat au conseil général de la Seine, le 25 novembre 1964, qui a donné lieu à des déclarations entièrement favorables de l'administration départementale ; 3° de très nombreuses et pressantes interventions des associations et personnalités les plus diverses : associations de parents d'élèves, d'anciens élèves, d'industriels, groupement fondateur du centre associé au conservatoire national des arts et métiers, syndicats, etc. Il lui demande également s'il est disposé à retenir, pour une étape ultérieure et une solution définitive du problème, le projet de reconstruction du lycée technique, dans le secteur de la Défense, projet dont une première étude a été réalisée à l'initiative de la municipalité de Puteaux [12 mai 1966] (N° 717). — Réponse [21 juin 1966] (p. 865, 866).

Intervention :

Est entendu lors de la réponse de M. de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, à sa **question orale n° 717** (cf. *supra*) [21 juin 1966] (p. 865, 866).

DAROU (M. MARCEL) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Marcel Darou demande à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* quelles seraient les incidences financières qui pourraient résulter de la levée totale de toutes les forclusions concernant les diverses catégories d'anciens combattants [5 mai 1966] (n° 710). — Réponse [24 mai 1966] (p. 589, 590).

Question orale avec débat :

M. Marcel Darou demande à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre :* 1° les raisons pour lesquelles il s'oppose à l'attribution de la carte du combattant aux anciens combattants de la guerre d'Algérie ; 2° si des mesures peuvent être rapidement prises concernant notamment : *a*) l'amélioration du rapport constant ; *b*) l'article 55 de la loi de finances de 1962 ; c) la levée de toutes les forclusions ; *d*) et, d'une manière générale, les légitimes revendications formulées par tous les anciens combattants et victimes de toutes les guerres [13 avril 1966]. — Réponse [7 juin 1966] (p. 756 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 710** (*cf. supra*) [24 mai 1966] (p. 589, 590). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative aux **revendications des anciens combattants** [7 juin 1966] (p. 756 à 758) ; (p. 765). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — LÉGION D'HONNEUR. — Discussion générale (p. 1602, 1603). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1661 à 1664). — **Suite de la discussion** [7 novembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion générale (p. 2306, 2307).

DARRAS (M. MICHEL) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention générale de sécurité sociale et des trois protocoles annexes, signés le 22 juillet 1965, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie [14 juin 1966] (n° 196).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise** [28 avril 1966]. — Discussion générale (p. 412). — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à ajouter un article additionnel B nouveau visant à appliquer les dispositions de l'ordonnance de 1945 relatives aux conditions de création et de fonctionnement des comités d'entreprise à l'ensemble du secteur public et nationalisé* (p. 413) ; Art 1er : *amendements de M. Jeanneney, ministre des affaires sociales et de M. Menu, rapporteur* (commission de l'emploi de la main-d'œuvre féminine) (p. 414) ; après l'article 1er : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 1er bis *relatif à la création, au sein de chaque université, d'un institut de formation du travail* (p. 415) ; Art. 4 : *amendement de M. Bossus* (p. 418) ; après l'article 4 : *amendement de M. Dutoit* (liberté de choix par les comités d'entreprise de leurs experts comptables) (p. 419) ; Art. 8 : *soutient l'amendement de M. Méric tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa précisant « qu'à défaut de déclaration dans le délai ci-dessus, indépendamment des sanctions prévues à l'article 13 ci-après, l'inspecteur du travail ou l'inspecteur des lois sociales en agriculture procède à une enquête contradictoire »* (p. 424) ; *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition précisant que : « la non-application de la loi peut également être portée à la connaissance de l'inspecteur du travail ou de l'inspecteur des lois sociales en agriculture par toute personne intéressée. Un décret fixera les modalités de renforcement des effectifs et des moyens d'action de l'inspection du travail et de l'inspection des lois sociales en agriculture pour leur permettre d'exercer pleinement le contrôle de l'existence et du fonctionnement des comités d'entreprise »* (p. 424, 425) ; Art. 9 : *son amendement, au 2e alinéa de cet article, tendant à remplacer les mots : « 500 salariés », par les mots : « 300 salariés »* (p. 427) ; *amendement de M. Menu* (p. 428) ; Art. 12 : *amendement de M. Dutoit* (p. 429) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 430). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 552). — Intervient dans la discussion **en deuxième lecture** du **projet de loi portant réforme des comités d'entreprise** [16 juin 1966]. — Discussion des articles. — Après l'article A : *amendement de M. Menu* (p. 837) ; *reprend l'amendement de M. Menu tendant à rétablir l'article B portant extension des comités d'entreprise au secteur public et nationalisé* (p. 839). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la durée du travail** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 843). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, en remplacement de M. Roger Lagrange, à la discussion du **projet de loi portant convention générale de sécurité sociale entre la France et le Mali** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 844, 845) ; à la discussion du **projet de loi portant convention générale de sécurité sociale entre la France et la Mauritanie.** — Discussion générale (p. 845). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Grand* (p. 975) ; *amendement de MM. Lagrange et Talamoni relatif aux chauffeurs de taxis bénéficiaires de la loi du 6 juillet 1956 (ibid. ;* p. 976) ; Art. 6 : *amendement de M. Dutoit* (p. 979) ; Art. 7 : *son sous-amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'alinéa 5° du § II de l'amendement de M. Dumas, secrétaire d'Etat, visant à couvrir contre l'ensemble des risques tous les enfants de l'assuré* (p. 981, 982). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Courrière et Duclos relatives à **l'enlèvement de M. Ben Barka** [28 juin 1966] (p. 1074). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant extensions à la Polynésie du régime de pensions de retraite des marins français** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1129). — Intervient dans la discussion, en **troisième lecture**, de la **proposition de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions du code du travail maritime** [30 juin 1966] (p. 1159). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1364, 1365). — Discussion des articles. — Art. 4 : observations sur les taxes parafiscales existant au sein des professions du bâtiment et de la réparation automobile (p. 1382) ; Art. 9 *bis : son sous-amendement à l'amendement de M. Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant, d'une part à remplacer dans la première phrase de cet amendement, le mot « peuvent » par le mot « doivent », et d'autre part à ajouter un cinquième alinéa*

stipulant qu'un décret en Conseil d'Etat fixera le montant minimum de l'indemnisation (p. 1393) ; Art. 15 : *son amendement tendant à modifier cet article afin de pouvoir attribuer les allocations de conversion aux femmes ayant élevé un ou plusieurs enfants* (p. 1395) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1400). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Descours Desacres et sous-amendement de M. Dailly* (p. 1476) ; Art. 3 : sort réservé aux offices municipaux d'H. L. M. (p. 1480) ; Art. 4 A : explique son vote sur cet article (p. 1489) ; Art. 8 : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1493). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant création d'organismes de recherche** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2482 à 2484) ; (p. 2490). — Discussion des articles. — Après l'article 4 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau créant un conseil supérieur de la recherche scientifique et technique* (p. 2495, 2496).

DAVID (M. LÉON) [Bouches-du-Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

Question orales :

M. Léon David expose à *M. le ministre de l'agriculture* la situation des maraîchers de Provence qui, à la fin d'un hiver difficile pour la vente des choux-fleurs, poireaux, épinards, etc., craignent qu'avec la libération de la catégorie II des fruits et légumes, non assortie de clauses de sauvegarde, une crise équivalente à celle de 1965, qui avait gravement atteint la vente des laitues et des choux pointus, se renouvelle. En 1965, les importations massives se situant entre février et le 10 avril (6.991 tonnes pour les salades seulement, alors que le grand centre de Châteaurenard n'expédie, en moyenne, que 6.500 tonnes durant l'année) avaient acculé les maraîchers à des démonstrations publiques et massives sur les routes et sur les marchés de production et de consommation des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. Les hausses frappant les taxes, les impôts et les multiples cotisations dont certaines sont doublées par rapport à 1965 ne sont pas de nature à calmer les inquiétudes du monde maraîcher. Il lui demande s'il entend prendre des mesures en temps opportun pour éviter le retour en 1966 de crises aussi graves que les années précédentes et pour la sauvegarde des intérêts des producteurs provençaux [2 avril 1966] (n° 692). — Réponse [19 avril 1966] (p. 140, 141).

M. Léon David attire l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* sur les dangers que courent les pinèdes, collines et forêts provençales à l'approche de l'été. Toutes les années, dans le courant des mois de juin, juillet et août notamment, d'innombrables hectares sont la proie des flammes qui détruisent parfois même des vignobles, des olivaies, des maisons d'habitation et quelquefois, hélas ! des vies humaines parmi les soldats du feu et sauveteurs et aussi parmi des personnes surprises par des flammes. Les dépenses pour lutter contre ces incendies parfois gigantesques sont considérables, mais c'est surtout la destruction totale des espaces verts, si nécessaires à une Provence ensoleillée et sèche, mais toujours accueillante aux touristes, qui nécessite des mesures « préventives » radicales, arrivant en temps opportun, c'est-à-dire dans l'immédiat. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour éviter au maximum les incendies de forêts, destructeurs du patrimoine national, en particulier dans le Sud-Est de la France et en Corse. Il lui demande, en outre, dans le cas où la décision de muter un nombre important d'agents forestiers (ou gardes forestiers) des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes, dans dès départements du Centre ou de l'Est serait maintenue, s'il n'interviendra pas auprès de l'office national des forêts pour annuler une telle disposition qui soulève l'indignation de tous les maires des communes forestières du Sud-Est et de la population en général ; enfin, s'il entend accorder des crédits suffisants, sous quelle forme et par quelle voie, pour le reboisement des espaces déjà détruits, sans préjudice des besoins financiers, pour la prévention des incendies [2 avril 1966] (n° 696). — Réponse [26 avril 1966] (p. 280).

M. Léon David demande à *M. le ministre de l'agriculture*, compte tenu du nombre croissant des chevaux de course, d'installation de ranch avec promenades à cheval, de cercles de sociétés hippiques, s'il n'envisage pas la création d'une école d'apprentissage de maréchalerie. Avec la disparition progressive des chevaux de trait et de labour, c'est la profession de maréchal-ferrant qui disparait. Seuls des ouvriers qualifiés, pour la plupart artisans, d'un âge déjà avancé subsistent de ci de là. L'apprentissage étant échelonné sur plusieurs années les propriétaires de chevaux risquent de ne plus pouvoir les faire ferrer, ce qui ne permettrait plus l'utilisation rationnelle de ces animaux. Se permettant d'ajouter un dernier argument, celui du rapport des courses de chevaux pour l'Etat, il lui demande de faire inscrire dans le budget 1967 les crédits nécessaires à cette création, affectés au ministère de l'agriculture [13 octobre 1966] (n° 749). — Réponse [25 octobre 1966] (p. 1322).

Questions orales avec débat :

M. Léon David demande à *M. le ministre de l'agriculture* de lui préciser la politique viticole du Gouvernement et les mesures qu'il compte prendre en faveur des viticulteurs [21 avril 1966]. — Réponse [3 mai 1966] (p. 443 et suivants).

M. Léon David demande à *M. le Premier ministre* quelles décisions il entend prendre pour assurer le plein emploi des personnels ouvriers, cadres, techniciens et agents de maîtrise des chantiers navals de La Seyne-sur-Mer et des industries annexes, après les décisions ministérielles concernant ces établissements [10 mai 1966].

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 692** (*cf. supra*) [19 avril 1966] (p. 140, 141). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 696** (*cf. supra*) [26 avril 1966] (p. 280). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation de la viticulture** [3 mai 1966] (p. 443, 444). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection et à la reconstitution des massifs forestiers** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 713). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Brun tendant à étendre à d'autres régions que celles visées à cet article, le champ d'application de ces dispositions* (p. 719) ; Art. 3 : *amendement de M. Brun tendant à laisser aux collectivités locales la faculté de réaliser certains travaux de maître d'œuvre* (p. 720) ; Art. 8 : *amendement de M. Brun* (p. 723) ; Art. 10 : *son amendement tendant à supprimer le texte proposé pour le nouvel article 178-2 du code forestier concernant la destruction des ordures ménagères* (p. 724) ; le retire (p. 725). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux concours financiers de l'Etat aux chantiers navals de la Seyne** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 776, 777). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa précisant que « ce concours financier sur fonds publics entraîne l'obligation pour la société bénéficiaire de ne procéder à aucun licenciement et de ne prendre aucune mesure tendant à réduire les droits et avantages sociaux de son personnel »* (p. 779, 780). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au régime des pensions de retraite des marins du commerce, de pêche ou de plaisance** [21 juin 1966]. — Discussion générale (p. 873, 874) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 876). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 749** (*cf. supra*) [25 octobre 1966] (p. 1322). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — INDUSTRIE. — Discussion générale (p. 1764 à 1767) : observations ayant porté notamment sur la situation des charbonnages et de la construction navale. — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]). — AFFAIRES CULTURELLES. — Observations sur les subventions à accorder aux sociétés musicales de villages (p. 1860). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT, SECTION IV, AVIATION CIVILE. — Discussion générale (p. 2002, 2003). — SECTION V, MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 2016). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE, SECTION V, COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale (p. 2022, 2023). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2049, 2050).

DEBRE (M. MICHEL), **ministre de l'économie et des finances** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1351 à 1354).

DEGUISE (M. JEAN) [Aisne].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Jean Deguise rappelle à *M. le ministre de l'agriculture* qu'un plan d'ensemble d'organisation du marché, mis au point par les producteurs de pommes de terre, lui a été présenté officiellement le 6 mai 1966. Il avait alors admis le bien-fondé des demandes professionnelles et reconnu leur caractère d'urgence. Il s'était engagé formellement à les appuyer auprès du Gouvernement. Il lui demande de lui préciser l'état des discussions engagées sur ce plan d'organisation avec les autres administrations et l'attitude qu'il entend adopter vis-à-vis de ce problème [20 octobre 1966] (n° 753). — Réponse [6 décembre 1966] (p. 2265).

Intervention :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 753** (*cf. supra*) [6 décembre 1966] (p. 2265).

DEHE (M. ALFRED) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

DELAGNES (M. ROGER) [Bouches-du-Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Interventions :

Prend la parole au cours du débat sur les questions orales de MM. Courrière, Tron et Vallin relatives à la **situation financière des collectivités locales** [19 avril 1966] (p. 155, 156). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1896 à 1898). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V. — COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale (p. 2023 à 2024) : observations ayant porté notamment sur le problème du camping et celui des *beatniks* (p. 2028).

DELORME (M. CLAUDIUS) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Question orale avec débat :

M. Claudius Delorme expose à *M. le ministre de l'industrie* qu'à la suite de la catastrophe de Feyzin, le 4 janvier 1966, laquelle a fait quinze morts et près de soixante blessés, la population voisine vit dans l'inquiétude et que les municipalités sont justement préoccupées de la sécurité de leurs administrés. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître : 1° Les impératifs qui ont motivé la décision des pouvoirs publics favorable à l'implantation d'une raffinerie d'hydrocarbures à proximité de zones d'habitation de plus en plus importantes et traversées par l'autoroute la plus fréquentée de la vallée du Rhône — décision finalement prise malgré les réserves ou oppositions de la plupart des municipalités voisines ; 2° quelles sont les mesures de sécurité légales et réglementaires prévues en pareil cas ; quelles sont les autorités chargées de leur contrôle et de leur application ; 3° si une réforme des règlements actuels est envisagée ; 4° s'il n'y aurait pas lieu d'assurer, dans le cadre particulier de l'agglomération lyonnaise, une coordination plus complète des moyens de secours et une unification plus poussée de la mission des diverses autorités administratives [2 avril 1966]. — Réponse [10 mai 1966] (p. 522 et suivantes).

Interventions :

Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **catastrophe de Feyzin** [10 mai 1966] (p. 522 à 524) ; (p. 532). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 13 : *son sous-amendement à l'amendement de M. Descours Desacres tendant à insérer un nouvel alinéa disposant que le conseil général du département élit parmi ses membres cinq représentants au conseil de la cammunauté* (p. 1496) ; *son sous-amendement tendant, en harmonie avec le sous-amendement précédent, à porter de 11 à 12 le nombre des membres du bureau* (ibid) ; les retire (p. 1497) ; Art. 17 : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1500) ; Art. 32 *bis* : *amendement de M. Descours Desacres tendant à insérer cet article stipulant qu'aucune communauté urbaine ne pourra être créée entre communes faisant partie de départements différents ;* observations sur l'agglomération lyonnaise (p. 1519) . — Intervient dans la discusson du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion des articles. — TITRE VI : *amendement de M. Dailly* (crédits consacrés à l'hydraulique agricole) (p. 2072).

DELPUECH (M. VINCENT) [Bouches-du-Rhône].

Décédé le 10 mars 1966. — Eloge funèbre prononcé par M. Gaston Monnerville, Président du Sénat [5 avril 1966].

DERVAUX (Mme RENÉE) [Seine].

Est nommée membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Question orale :

Mme Renée Dervaux expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que le baccalauréat a été fixé au 6 juin dans la zone Nord de la France. Or, les allégements de programme annoncés n'ayant eu que peu d'ampleur, la surcharge des classes ou l'insuffisance du matériel pédagogique pour certaines matières ne permettront pas aux professeurs des classes terminales de terminer entièrement les programmes pour une date si prochaine. L'inquiétude des parents est renforcée par le fait que les candidats se présenteront sans avoir fait l'expérience de l'ancienne première partie ou de l'ancien préparatoire. Dans ces conditions, elle lui demande s'il entend donner des instructions aux jurys pour que les candidats ne soient interrogés que sur les parties du programme qui leur auront été effectivement enseignées et plus généralement quelles dispositions il entend arrêter à ce sujet [4 mai 1966] (n° 708). — Réponse [24 mai 1966] (p. 584).

Interventions :

Est entendue lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 708** (*cf. supra*) [24 mai 1966] (p. 584). — Intervient au cours du débat sur la question orale de Mme Cardot relative à l'**aide aux populations de l'Inde si durement éprouvées par une grande disette** [24 mai 1966] (p. 605, 606).

DESCOURS DESACRES (M. JACQUES) [Calvados].

Est nommé membre du comité des prix de revient des fabrications d'armement, en application du décret n° 66-221 du 14 avril 1966 [9 juin 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à modifier les articles 141, 143, 145 et 146 du code municipal relatifs aux syndicats de communes [21 avril 1966] (n° 100).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [28 juin 1966] (n° 274).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [30 juin 1966] (n° 290).

Rapport fait au nom de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale relatif aux « communautés urbaines » [8 novembre 1966] (n° 23).

Rapport, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux « communautés urbaines » [30 novembre 1966] (n° 59).

Rapport, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif aux « communautés urbaines » [14 décembre 1966] (n° 133).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Courrière, Tron et Vallin relatives à la **situation financière des collectivités locales** [19 avril 1966] (p. 158). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux pouvoirs de police des maires en matières de circulation** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 795). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées** [28 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1088). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger, comme suit, le 1er alinéa du § I : « En cas de fusion de communes, des quotités de centimes différentes sont susceptibles d'être appliquées selon le territoire des communes préexistantes pour l'établissement des trois premiers budgets de la nouvelle commune, soit à l'initiative de son conseil municipal, soit en application par celui-ci de délibérations de principe concordantes prises antérieurement à la fusion par les conseils municipaux des communes intéressées »* (p. 1088, 1089) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de préciser que la présente loi n'est applicable aux communes issues d'une fusion intervenue depuis le 1er janvier 1965 que lorsque la proportion est inférieure ou égale à 60 p. 100* (p. 1090) ; Art. 3 : *son amendement tendant à préciser le texte de cet article relatif au financement des travaux des communes fusionnées* (p. 1090, 1091). — **Discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion de ce projet de loi :** prend la parole en qualité de rapporteur, pour le Sénat, de cette commission (p. 1161). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission spéciale, à la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1438, 1439) ; observations sur la motion de M. Le Bellegou tendant à opposer la question préalable à l'adoption de ce projet avant le passage à la discussion de l'article 1er de ce texte (p. 1456, 1457). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à repousser la création d'office de « communauté urbaine » dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg* (p. 1469, 1471) ; Art. 2 : *son amendement tendant à modifier cet article afin de prévoir que les communautés pourront être créées dans les agglomérations de plus de 50.000 habitants, au lieu de 100.000 habitants* (p. 1475, 1476, 1477) ; *son amendement tendant à une rédaction plus précise du deuxième alinéa de cet article, alinéa relatif à l'aire géographique dans laquelle la demande des conseils municipaux doit être prise en considération* (p. 1477) ; Art. 3 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le 1° de cet article : « Elaboration du plan directeur d'urbanisme intercommunal et du plan de modernisation et d'équipement : constitution de réserves foncières intéressant la communauté »* (p. 1478) ; *son amendement tendant à modifier le 2° de cet article afin de ne pas transférer à la communauté les charges « d'entretien »* (p. 1479) ; *son amendement tendant à supprimer l'alinéa 3° relatif à la construction, l'aménagement et l'entretien des locaux scolaires dans les zones d'aménagement concerté* (p. 1479) ; *son amendement, à l'alinéa 4° tendant à exclure des compétences de la communauté le service du logement* (ibid.) ; *amendement de M. Vallin tendant à supprimer l'alinéa 4° de façon à soustraire le service du logement et les organismes d'H. L. M. à la compétence de la communauté* (p. 1481) ; *amendement de M. Pinton* (p. 1483) ; *son amendement tendant à remplacer au 7° de cet article : « lycées et collèges » par « lycées et collèges de l'enseignement secondaire et technique dont le financement demeure à la charge de l'Etat »* (p. 1484) ; Art. 3 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article relatif aux transferts de compétence en matière de voirie, d'éclairage public et de parcs de sationnement* (p. 1486, 1487) ; Art. 4 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif aux transferts de compétence par délibération du conseil de communauté dans les domaines de l'équipement culturel, sportif, socio-éducatif, sanitaire et social* (ibid.) ; Art. 4 A : *son amendement tendant à insérer cet article relatif à l'extension des attributions de la communauté urbaine à la gestion des services communaux et à l'étude et l'exécution de tous travaux autres que ceux prévus à l'article 3* (p. 1487, 1488) ; Art. 4 *bis* (nouveau) : *son amendement tendant à modifier cet article afin de permettre la mise à la disposition des communes des services de la communauté en dehors même de l'entretien de la voirie* (p. 1489) ; Art. 5 : *son amendement de coordination* (p. 1489) ; Art. 6 : *son amendement tendant à une rédaction plus favorable à l'autonomie locale en ce qui concerne la délimitation du périmètre de la communauté et la redistribution des voies* (p. 1490, 1491) ; Art. 6 *bis : son amendement tendant à insérer cet article disposant que le conseil de la communauté fixe le siège de la communauté et les dates d'exercice des différentes compétences transférées* (p. 1491) ; Art. 7 : *son amendement tendant à modifier cet article afin de donner au conseil de la communauté le droit de surseoir au transfert d'une ou plusieurs compétences, en accord avec les conseils municipaux intéressés* (p. 1492) ; Art. 8 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise du 1er alinéa de cet article* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition précisant que « toutefois, le conseil de la communauté statuant à la majorité des deux tiers peut décider de maintenir temporairement les syndicats de communes et les districts urbains existant au sein de la communauté au 1er janvier 1966* (p. 1493) ; Art. 10 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 1494) ; *son amendement tendant à une meilleure rédaction de l'intitulé du titre II* (ibid.) ; Art. 13 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la composition du conseil de la communauté et de son bureau* (p. 1495, 1496) ; *sous-amendements de M. Claudius Delorme* (p. 1496) (p. 1498) ; Art. 14 : *son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; *son amendement tendant à ajouter un nouvel alinéa prévoyant l'allocation d'indemnités aux membres du bureau de la communauté dans les conditions prévues au titre IV du livre Ier du code de l'administration communale* (p. 1499) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 15 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 1499) ; Art. 15 *ter : son amendement tendant à supprimer cet article* (*ibid.*) ; Art. 15 *quater : amendement de M. Diligent relatif à la création d'une commission économique et sociale consultative* (p. 1499, 1500) ; Art. 16 : *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 17 : *son amendement tendant à supprimer la dernière phrase du 1er alinéa de cet article relatif au transfert des biens, droits et obligations concernant les portions ménagères ou les parts de marais* (p. 1500) ; *son amendement, au 2e alinéa de cet article, tendant à préciser que la commission visée à cet alinéa comprendra des maires désignés par l'association départementale des maires et des conseillers généraux désignés par le conseil général* (p. 1500, 1501) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 19 : *son amendement, s'agissant d'opérations en cours, tendant à préciser que les dispositions de cet article s'appliquent également aux opérations décidées par les syndicats de communes et les districts* (p. 1501) ; *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition stipulant que les conditions d'achèvement des opérations en cours, en ce qui concerne leur financement, seront fixées par décret en Conseil d'Etat après avis du conseil de la communauté et des conseils municipaux ou des comités des syndicats ou des districts intéressés* (*ibid.*) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 20 : *son amendement tendant à préciser au 1er alinéa de cet article, que le personnel communal demeure soumis aux dispositions de son statut à la date à laquelle a lieu sa mise à la disposition de la communauté* (p. 1502) ; *son amendement tendant à modifier le 2e alinéa de cet article, alinéa concernant le transfert définitif des personnels* (p. 1502, 1503) ; *son amendement tendant à modifier le 4e alinéa de cet article concernant les droits acquis des personnels transférés* (p. 1503) ; Art. 20 *bis : son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 1er alinéa de cet article, alinéa relatif à l'appel des personnels extérieurs* (p. 1504) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa relatif aux garanties accordées aux agents auxiliaires* (*ibid.*) ; le retire (p. 1505) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel 20 bis A* (*nouveau*) *instituant la possibilité de retraites à jouissance immédiate pour certains personnels* (*ibid*) ; Art. 20 *ter* (*nouveau*) : *son amendement tendant à mettre à la charge de la communauté les dépenses supplémentaires résultant pour les communes de l'application des articles 20 bis et 20 bis A* (p. 1506) ; Art. 20 *quater : son amendement tendant à préciser que les maires visés à cet article seraient des maires de communes faisant partie de la communauté et que ceux-ci, comme les représentants du personnel, seraient élus* (p. 1506, 1507) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel 20 quater A disposant que « les sapeurs-pompiers professionnels soumis au décret du 7 mars 1953 seront assimilés pour leur rémunération aux personnels techniques communautaires »* ((p. 1507, 1508) ; Art. 21 : *son amendement tendant à proposer un autre système de répartition des charges par une affectation différente des recettes entre les communes de la communauté et à rédiger comme suit le § 1° de cet article : « 1° dans les départements autres que ceux du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle : le produit des centimes additionnels à la contribution des patentes. Dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle : le produit des centimes portant sur la patente »* (p. 1509, 1510) ; *son amendement, au § 2 de cet article, tendant à l'affectation à la communauté du produit des taxes constituant le prix d'un service rendu* (p. 1511) ; *son amendement, au § 3, tendant à préciser que le produit*

des surtaxes locales transféré à la communauté est celui des surtaxes correspondant aux compétences transférées (ibid.) ; *son amendement tendant à rédiger le § 6 de cet article comme suit : « les deux tiers du produit de la taxe de régularisation des valeurs foncières ou de toute autre taxe de remplacement »* (p. 1511, 1512) ; *son amendement au § 7° tendant à proposer la même disposition en ce qui concerne la participation des constructeurs* (p. 1512) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du § 13° visant à la ristourne par les communes à la communauté de la moitié de leur part de la taxe sur les salaires* (p. 1512) ; Ar. 22 : *son amendement tendant à permettre le recouvrement de la patente suivant les règles générales fixées par le code général des impôts au profit de la communauté* (p. 1514) ; *ses amendements de coordination* (ibid.) ; Art. 23 *bis : son amendement de coordination* (ibid.) ; Art. 23 *ter : son amendement tendant à insérer cet article relatif au nombre de centimes appliqué par la communauté urbaine au titre de la patente* (p. 1515) ; Art. 23 (précédemment réservé) : *ses amendements d'harmonisation* (ibid.) ; Art 25 : *son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (p. 1516) ; Art. 26 *bis : son amendement d'harmonisation, conséquence du vote intervenu sur le transfert des compétences en matière de voirie* (ibid.) ; Art. 29 : *son amendement d'harmonisation* (p. 1517) ; art. 29 *bis : son amendement tendant à insérer cet article, relatif à l'octroi d'une subvention aux communes faisant partie de la communauté urbaine dont le budget serait gravement déséquilibré à la suite de leur adhésion à ladite communauté* (p. 1517) ; Art. 30 *bis : amendement de M. Vallin tendant à stipuler que la présente loi n'entrera en vigeur qu'après la promulgation de la loi portant réforme de la fiscalité locale directe* (p. 1517) ; Art. 31 : *son amendement tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article relatif à la création d'office de groupements visés au 1er alinéa* (p. 1518) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa stipulant que les séances du comité du groupement sont publiques* (p. 1518) ; Art. 32 *bis : son amendement tendant à insérer cet article stipulant qu'aucune communauté urbaine ne pourra être créée entre communes faisant partie de départements différents* (p. 1519) ; Art 33 : *son amendement tendant à supprimer de cet article les références à l'application de la présente loi dans la région parisienne et à la région lyonnaise et à rédiger comme suit cet article : « les dispositions de la présente loi ne sont pas applicables aux département d'outre-mer »* (p. 1520). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : observations (p. 1565) ; Art. 4 : observations (p. 1571) ; Art. 9 : observations (p. 1574, 1575) ; Art. 19 : observations sur cet article relatif au fonds d'investissement routier (p. 1581). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale concernant les COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR (p. 2146 à 2148) ; observations sur la participation des collectivités locales au financement des autoroutes de liaison et des autoroutes de dégagement (p. 2150, 2151, 2152). — Discussion des articles. — Art. 31 : *son amendement tendant à réduire les crédits des autorisations de programme pour protester contre la trop faible attribution accordée sur le fonds routier aux collectivités locales* (p . 2154) ; Art. 58 *bis : amendement de M. Houdet tendant à donner le caractère industriel et commercial aux services de ramassage d'ordures ménagères* (p. 2184). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission spéciale, à la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi relatif aux « communautés urbaines »** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2238). — Discussion des articles. — Art. 1er : observations (p. 2243) ; Art. 2 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article créant par voie d'autorité des communautés urbaines dans les agglomérations de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg* (ibid.) ; Art. 3 : *son amendement, au § 1, tendant à préciser que les plans propres à chaque commune relèvent de l'autorité des conseils municipaux* (ibid.) ; *son amendement, au § 2, tendant à transférer les compétences d'entretien des zones d'aménagement concerté lorsque ces zones s'étendent sur plusieurs communes* (ibid.) ; *son amendement, au § 3, tendant à n'accepter le transfert des compétences que pour les locaux scolaires situés dans les zones d'aménagement concerté s'étendant sur plusieurs communes* (ibid.) ; *son amendement, au § 8, tendant à exclure l'hydraulique agricole de la compétence de la communauté* (p. 2244) ; Art. 3 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 4 : *son amendement, au 1er alinéa, tendant, après les mots : « délibération du conseil de communauté » à insérer les mots : « prise à la majorité des deux tiers »* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : « voirie ; éclairage public et signalisation ; parcs de stationnement »* (ibid.) ; Art. 4 A : *son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; Art. 4 *bis : son amendement tendant à revenir au texte initial voté en première lecture* (p. 2245) ; Art. 5 : *son amendement de coordination* (ibid.) ; Art. 6 : *son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture* (ibid.) ; Art. 6 *bis : son amendement tendant à rétablir cet article supprimé par l'Assemblée nationale* (p. 2246) ; Art. 7 : *son amendement tendant à reprendre le texte adopté en première lecture* (ibid.) ; Art. 8 : *son amendement tendant à rétablir le texte adopté en première lecture* (ibid.) ; Art. 13 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction transactionnelle de cet article relatif à la composition du conseil de la communauté* (p. 2247) ; Art. 14 : *son amendement tendant à compléter le 5e alinéa de cet article par une disposition stipulant que « les membres du bureau doivent représenter des secteurs de la communauté différents »* (p. 2248) ; Art. 15 *ter : son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 20 : *son amendement, au 2e alinéa, tendant, après les mots : « et la communauté » à insérer les mots : « après avis des commissions paritaires communales et intercommunales intéressées* (p. 2248, 2249) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction des deux derniers alinéas de cet article concernant le maintien des droits acquis au personnel communal* (p. 2249) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa précisant que « des décrets en Conseil d'Etat détermineront les conditions dans lesquelles les personnels pourront bénéficier de mesures de dégagement »* (p. 2249, 2250) ; Art. 21 : *ses amendements sur cet article relatif aux recettes de la communauté* (p. 2250) ; Art. 22 : *ses amendements d'harmonisation* (p. 2251) ; Art. 23 : *ses amendements d'harmonisation* (ibid.) ; Art. 23 *bis : son amendement tendant à rétablir cet article supprimé par l'Assemblée nationale* (p. 2252) ; Art. 23 *ter : son amendement tendant à rétablir cet article supprimé par l'Assemblée nationale* (ibid.) ; Art. 25 : *son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (ibid.) ; Art. 26 *bis : son amendement tendant à rétablir le texte adopté en première lecture en ce qui concerne le recouvrement de certains droits sur la voirie propres aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle* (ibid.) ; Art. 29 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 29 *bis : son amendement tendant à reprendre le texte de cet article dans la forme adoptée en première lecture* (p. 2253) ; Art. 32 *bis : son amendement tendant à reprendre le texte de cet article dans la forme adoptée en première lecture* (ibid.) (p. 2254) ; Art. 33 : *son amendement tendant à reprendre le texte de cet article dans la forme adoptée en première lecture* (p. 2254). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1966]. — En qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, expose les conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux communautés urbaines (p. 2385, 2386, 2389, 2390). — Discussion des articles . — Art. 20 : *amendement de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article qui pose le problème des mises à la retraite anticipées* (p. 2391). — **Discussion du projet de loi en nouvelle lecture** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2502, 2503). — Discussion des articles. — Art. 13 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du § III de cet article relatif à la répartition des sièges par commune au conseil de communauté.* — Observations sur le cas de Bordeaux et Strasbourg (p. 2505, 2506, 2507) ; *son amendement tendant à modifier les 1er, 2e et 5e alinéas du § IV de cet article, afin de faire obligation aux conseils municipaux de choisir, en leur sein, leurs délégués au conseil de communauté* (p. 2507). Art. 2 *bis* : (précédemment réservé) (p. 2508).

DESSEIGNE (M. HENRI) [Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

DILIGENT (M. ANDRÉ) [Nord].

Est nommé membre suppléant de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance ou à l'adolescence [24 mai 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'article 14 de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse et l'article 6 de la loi n° 47-585 du 2 avril 1947 relative au statut des entreprises de groupage et de distribution des journaux et publications périodiques [14 décembre 1966] (n° 134).

Question orale :

M. André Diligent attire l'attention de *M. le ministre des affaires sociales* sur les conséquences du décret et de l'arrêté du 10 août 1966 modifiant simultanément le plafond mensuel de loyer pris en compte pour le calcul de l'allocation logement et le loyer minimum proportionnel déterminant l'effort personnel consacré par les allocataires aux dépenses de logement à compter du 1er juillet 1966. Il est en effet indiscutable qu'en relevant de 11 F à 25 F le point de départ du loyer minimum et en augmentant en nombre et en pourcentage les tranches de revenus servant au calcul de ce même loyer minimum, on arrive à des mesures plus rigoureuses pour les tranches des revenus les plus bas. On crée ainsi une situation paradoxale puisque parmi les familles qui vont bénéficier du relèvement de l'allocation logement, on trouve généralement nombre de familles relativement aisées, alors que la quasi-totalité des familles logées en H. L. M. qui subiront une diminution appartiennent à un milieu plus modeste. Les premiers sondages ont démontré que pour la seule caisse de Roubaix-Tourcoing, 11 p. 100 des familles ne toucheront plus aucune allocation logement, 59 p. 100 toucheront désormais une allocation inférieure à la précédente et 30 p. 100 seulement bénéficieront d'une augmentation relative due d'ailleurs le plus souvent à un changement de ressources ou à une modification dans la situation familiale. Dans la même région de Roubaix-Tourcoing, l'on peut estimer que le chiffre global des prestations versées au titre de cette allocation est diminué de 15 p. 100 au mois de juillet 1966 par rapport au mois précédent. Il lui demande en conséquence quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour permettre un redressement de cette situation [5 octobre 1966] (n° 745). — Réponse [18 octobre 1966] (p. 1296, 1297).

Question orale avec débat :

M. André Diligent expose à *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'information,* que par décret n° 64-231 du 14 mars 1964 fut instituée une commission nationale de contrôle de la campagne électorale à l'occasion des élections présidentielles. Cette commission, composée de membres du Conseil d'Etat, de la cour de cassation et de la Cour des comptes, avait pour mission de veiller au respect du « principe d'égalité entre les candidats ». Sa compétence s'exerçait sur deux plans : 1° celui de l'utilisation des antennes de l'O. R. T. F. par les candidats eux-mêmes ; 2° celui des autres émissions, notamment des programmes d'information « en ce qui concerne la reproduction ou les commentaires des déclarations ou écrits des candidats et la présentation de leur personne ». On se plaît à reconnaître que cette commission a parfaitement rempli sa mission. Il serait évidemment souhaitable de tenir compte des enseignements de cette expérience fructueuse à l'occasion des prochaines élections législatives. Mais, d'une part, il faut observer qu'il ne pourra être possible de permettre aux milliers de candidats d'utiliser les antennes de l'O. R. T. F. ; cette possibilité ne pourra être réservée qu'aux porte-parole des formations politiques importantes ; d'autre part, il faudra prendre en considération le problème posé par le développement des émissions d'information régionale tant en radiodiffusion qu'en télévision. Il lui demande en conséquence s'il n'envisage pas : 1° d'instituer une nouvelle commission nationale de contrôle à l'occasion des prochaines élections législatives ; 2° compte tenu du développement des émissions régionales, de permettre à cette commission nationale d'avoir ses propres délégués auprès des directions régionales de l'O. R. T. F. [27 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion des articles. — *Son amendement après l'article* 1er, *tendant à insérer un article additionnel* 1er bis *nouveau prévoyant une amnistie totale pour les mineurs de vingt et un ans* (p. 555, 556) ; le retire (p. 556). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion** [21 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Bourges, secrétaire d'Etat à l'information* (p. 886). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 122 : *son amendement tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article* (p. 930, 931). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 745** (*cf. supra*) [18 octobre 1966] (p. 1297). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 15 *quater : son amendement tendant à insérer cet article disposant que « le conseil pourra se faire assister à titre consultatif par une commission économique et sociale dont la composition et le fonctionnement seront fixés par décret »* (p. 1499) ; le retire (p. 1500). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale (p. 1782 à 1784) ; (p. 1793). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966] ; prend la parole sur le procès-verbal de la séance du 21 novembre 1966 (p. 1812). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires culturelles, à la discussion du **projet de loi relatif aux publications destinées à la jeunesse** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2553, 2554). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à ajouter au troisième alinéa, après les mots : « ... au crime », les mots : « ou à la violence »* (p. 2554, 2555) ; *son amendement tendant, au cinquième alinéa, à préciser que les documents à l'usage des professionnels de l'édition et des critiques littéraires ne soient pas atteints par l'interdiction visée à cet article* (ibid.) ; *le retire* (*ibid.*) ; Art. 2 : observations (*ibid.*) ; Art. 3 : observations (p. 2556) ; Art. 4 *bis : soutient l'amendement de M. Tinant tendant à insérer cet article complétant l'article* 6 *de la loi du* 2 *avril* 1947 *par un alinéa disposant que « Si le journal ou périodique fait l'objet de la seule mesure d'interdiction de vente aux mineurs, tout dépositaire ou vendeur est, nonobstant toute stipulation contraire du contrat qui le lie avec la société coopérative, exonéré de l'obligation de participer à la vente de cette publication. »* (p. 2556, 2557).

DRIANT (M. PAUL) [Moselle].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'indemnisation des accidents corporels de chasse [30 juin 1966] (n° 295).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement** [5 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à compléter cet article par un troisième alinéa ainsi rédigé : « Dans le cas où les investissements ont été acquis par une société filiale dont l'objet exclusif est de fournir, au prix de revient, des biens et des services aux sociétés mères participantes, la déduction pour investissement pourra être reportée, au prorata de leurs participations, sur les sociétés mères dans des conditions qui seront fixées par un arrêté du ministre de l'économie et des finances »* (505, 506) ; le retire (p. 507). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des accidents corporels de chasse** [30 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1160). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de la deuxième phrase du troisième alinéa du texte proposé pour l'article* 366 ter *du code rural* (p. 1161). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : (p. 1568). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 2036 à 2039). — Discussion des articles. — TITRE IV : *amendement de M. Brousse* (réduction de crédits afin de souligner l'insuffisance de la dotation du fonds national de la vulgarisation agricole) (p. 2071) ;

TITRE VI : *amendement de M. Dailly* (p. 2072) ; après l'article 57 : *amendement de M. Lalloy* (majoration du prix de l'eau, problème des adductions d'eau) (p. 2073). — Intervient, au nom de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — *Amendement de M. Lalloy tendant à insérer un article additionnel* 13 bis *relevant le taux de la redevance sur l'eau afin d'alimenter le fonds de développement des adductions d'eau rurales* (p. 2427).

DUBOIS (M. EMILE) [Nord].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1442 à 1445). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : explique son vote sur l'ensemble de cet article (p. 1485, 1486).

DUBOIS (M. HECTOR) [Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Discussion des articles. — Après l'article 57 : *amendement de M. Soudant* (création d'un fonds d'action sociale) (p. 2081).

DUCHET (M. ROGER) [Côte-d'Or].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

DUCLOS (M. JACQUES) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi rétablissant le scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle pour les élections des députés à l'Assemblée nationale [13 décembre 1966] (n° 112).

Proposition de loi tendant à organiser l'accès équitable à la radiodiffusion et à la télévision des grandes formations politiques au cours de la période préparatoire aux élections législatives de mars 1967 [13 décembre 1966] (n° 113).

Question orale :

M. Jacques Duclos expose à *M. le ministre de l'industrie* que le 24 mars dernier, deux membres du personnel de l'institut de recherche chimique appliquée (I. R. CH. A.) de Paris étaient avisés par la direction qu'il leur serait interdit de pénétrer dans cet établissement à dater du 18 avril. Aux demandes d'explication réclamées par les délégués du personnel il fut répondu qu'il s'agissait d'un ordre de la sécurité militaire et qu'il n'est pas d'usage que ces ordres soient motivés. Il lui demande quelles mesures il compte prendre : pour mettre fin à l'arbitraire justement dénoncé par les organisations syndicales ; pour faire respecter le droit au travail tel qu'il est défini dans le préambule de la Constitution de 1946 repris dans le préambule de l'actuelle Constitution, à savoir : « Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances » [20 avril 1966] (n° 703). — Réponse [10 mai 1966] (p. 518, 519).

Questions orales avec débat :

M. Jacques Duclos signale à *M. le Premier ministre* que les derniers résultats électoraux des territoires et départements d'outre-mer, notamment de la Réunion, sont apparus comme ne revêtant pas les qualités de sincérité indispensables. Il lui demande, en conséquence : 1° de bien vouloir expliquer comment se sont déroulées les opérations électorales des 5 et 19 décembre dernier dans les territoires d'outre-mer et les départements d'outre-mer ; 2° quelles mesures il compte prendre pour empêcher les fraudes électorales qui se produisent fréquemment dans les territoires d'outre-mer et les départements d'outre-mer. [2 avril 1966]. — Réponse [7 juin 1966] (p. 747 et suivantes).

M. Jacques Duclos demande à *M. le Premier ministre :* dans quelles conditions des fonctionnaires de la police française ont pu être mêlés à l'enlèvement de M. Ben Barka ; quelles dispositions il compte prendre pour empêcher le renouvellement de faits semblables [2 avril 1966]. — Réponse [28 juin 1966] (p. 1063 et suivantes).

M. Jacques Duclos demande à *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de l'information* pour quelles raisons, sous l'effet de quelles pressions extérieures et à la suite de quelles interventions d'ordre gouvernemental il a, contrairement à l'avis donné par la commission de censure, pris la décision d'interdire totalement le film « Suzanne Simonin, la Religieuse de Diderot », ce qui constitue une intolérable atteinte à la liberté d'expression et du même coup la mise à l'index de l'un des plus grands écrivains du Siècle des lumières [5 avril 1966]. — Réponse [17 mai 1966] (p. 564 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle à sa **question orale n° 703** (*cf. supra*) [10 mai 1966] (p. 518, 519). — Prend la parole au cours du débat sur sa **question orale relative à l'interdiction du film** *Suzanne Simonin, la Religieuse de Diderot* [17 mai 1966] (p. 564 à 567) ; (p. 573). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale concernant les **opérations électorales dans les départements et territoires d'outre-mer** [7 juin 1966] (p. 747 à 751) ; (p. 755). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à l'**enlèvement de M. Ben Barka** [28 juin 1966] (p. 1063 à 1066) ; (p. 1071, 1072, 1073). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'élection des députés à l'Assemblée nationale** [28 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1093, 1094). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1539 à 1542). — Prend part à la discussion du **projet de loi modifiant et complétant le code électoral** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2526 à 2528). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à élire les députés à l'Assemblée nationale au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle, sans panachage et listes incomplètes* (p. 2532) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la propagande électorale* (p. 2533).

DUFEU (M. BAPTISTE) [Isère].

Questeur du Sénat (élu le 5 octobre 1965).

DULIN (M. ANDRÉ) [Charente-Maritime].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à insérer un alinéa* 6 bis *amnistiant les infractions qualifiées de pratiques de prix illicites* (p. 615, 616) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 13 : observations (p. 1497, 1498). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1665). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2057, 2058) : observations sur les problèmes que pose l'institution du marché commun agricole (p. 2068). — Discussion des articles. — Après l'article 57 : *amendement de M. Lalloy* (majoration du taux de la redevance sur l'eau, problème d'adductions d'eau). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion générale (p. 2150, 2151) : observations sur la participation des collectivités locales au financement des autoroutes (p. 2153). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2352) : explique son vote sur l'ensemble (p. 2367, 2368).

DUMAS (M. PIERRE), **secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Gaston Monnerville, président du Sénat, à la mémoire de MM. Emile Hugues, sénateur des Alpes-Maritimes ; Jean Cler, sénateur de la Haute-Savoie et Vincent Delpuech, sénateur des Bouches-du-Rhône [5 avril 1966]. — Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Gaston Monnerville, président du Sénat, à la mémoire de M. Omer Capelle, sénateur de la Somme [7 juin 1966] (p. 741). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Dutoit* (p. 969) ; *amendement de M. Barbier tendant à préciser la situation des aides familiaux de l'artisanat* (p. 969, 970) ; *amendement de M. Le Bellegou tendant à exclure la caisse nationale des barreaux français de la réglementation prévue par ce projet de loi* (p. 971) ; Art. 1er *bis* : *amendement de M. d'Andigné tendant à permettre à des aides familiaux d'adhérer volontairement à l'assurance maladie et maternité mise en œuvre par ce texte* (p. 972, 973) ; Art. 2 : *amendements de MM. Lagrange et Talamoni tendant à exclure du champ d'application de la loi les chauffeurs de taxi bénéficiaires de la loi du 6 juillet 1956* (p. 974) ; *amendement de M. Grand tendant à une rédaction plus précise de l'article 2 relatif aux personnes auxquelles les dispositions de la loi ne s'appliquent pas* (p. 974, 975) ; Art. 3 : *amendement de M. Masteau* (p. 977) ; *son amendement au § 2° de cet article concernant les retraités* (p. 978) ; Art. 6 : *amendement de M. Grand* (p. 979) ; Art. 7 : *son amendement tendant à reprendre toutes les améliorations de rédaction apportées par la commission du Sénat et qui précise la définition des personnes âgées sous réserve du § V qui relève du domaine du règlement* (p. 981), *amendement de M. Dutoit* (*ibid.*) ; déclare irrecevable l'amendement de M. Darras (p. 982). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — Discussion générale (p. 1698, 1699, 1700) ; répond à M. Marcel Martin (Commissions d'organisation d'expansion régionale [C. O. D. E. R.]). — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1703, 1704). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (*suite*). — SECTION V. — COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale (p. 2026 à 2030). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à la constatation et à la répression des infractions en matière de publicité et de prix des hôtels et restaurants** [30 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 2196 à 2198). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Garet* (p. 2198) ; Art. 2 : *amendement de M. Garet tendant à reprendre, tout en les modifiant, les dispositions du projet initial, relativement aux peines applicables* (p. 2198, 2199). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à permettre la suppression du régime juridique auquel sont soumis certains terrains communaux, notamment ceux dénommés « parts de marais » ou « parts ménagères »** [30 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 2200, 2201). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Geoffroy* (p. 2201) ; Art. 5 : *son sous-amendement à l'amendement de M. Geoffroy tendant à une nouvelle rédaction de l'alinéa 3 relatif à la renonciation aux droits d'acquérir ou de conclure une location* (p. 2203, 2204) ; le retire (p. 2204) ; *son sous-amendement tendant à une nouvelle rédaction du quatrième alinéa relatif au cas où la commune désire mettre fin à toutes les situations existantes et s'attribuer les parcelles moyennant indemnité* (*ibid.*) ; Art. 8 : *observations sur l'amendement de M. Geoffroy tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui règle la situation des locataires et des occupants* (p. 2205) ; Art. 13 : *amendement de M. Geoffroy tendant à mettre fin au caractère anarchique de situations de fait créées depuis trop longtemps* (p. 2207).

DURAFOUR (M. MICHEL) [Loire].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, complétant l'article 98 du code de l'administration communale et relatif aux pouvoirs de police conférés aux maires en matière de circulation [1er juin 1966] (N° 160).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi n° 64-1229 du 14 décembre 1964 tendant à faciliter, aux fins de reconstruction ou d'aménagement, l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des locaux d'habitation insalubres et irrécupérables, communément appelés « bidonvilles » [21 juin 1966] (N° 233).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, modifiant la loi n° 64-1229 du 14 décembre 1964 tendant à faciliter, aux fins de reconstruction ou d'aménagement, l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des locaux d'habitation insalubres et irrécupérables, communément appelés « bidonvilles » [28 juin 1966] (N° 277).

Question orale :

M. Michel Durafour expose à *M. le Premier ministre* ses inquiétudes concernant l'application des diverses mesures prises par plusieurs comités interministériels au sujet de Saint-Etienne et de sa région, partie intégrante de la métropole d'équilibre Lyon—Saint-Etienne. La reconnaissance de la vocation universitaire de Saint-Etienne et de l'absolue nécessité de procéder à la rénovation du noyau urbain a suscité, parmi la population, de grands espoirs. Si, à l'échelon national, des décisions importantes ont été prises, il ne semble pas qu'il en ait été toujours tenu compte au niveau de l'exécution. Constatant que la construction immédiate des autoroutes Rive-de-Gier—Givors et Saint-Etienne—Veauche, la mise en place d'un enseignement supérieur du niveau le plus élevé dans toutes les disciplines, l'implantation d'industries nouvelles, la construction de nombreux logements constituent un impératif, il lui demande en conséquence quelles mesures pratiques et efficaces sont envisagées afin que les mesures arrêtées entrent rapidement dans la voie des réalisations concrètes, sans qu'aucun obstacle d'aucune sorte n'en entrave le développement. [25 octobre 1966] (n° 755). — Réponse [20 décembre 1966] (p. 2615 et suivantes).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif aux pouvoirs de police des maires en matière de circulation** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 793, 794). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des bidonvilles** [22 juin 1966]. — Discussion générale (p. 907, 908). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger comme suit le 3e alinéa de cet article : « il en est de même des terrains contigus ou voisins lorsque leur utilisation est indispensable à la réalisation des opérations en vue desquelles la déclaration d'utilité publique est prononcée »* (p. 911) ; Art. 2 : *son amendement tendant à modifier le début du 3e alinéa de cet article afin de ramener à 8 ans le délai pendant lequel des terrains pourront être utilisés pour l'édification de constructions provisoires* (p. 912) ; Art. 3 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « Par dérogation aux dispositions de l'ordonnance n° 58- 997 du 23 octobre 1958, le préfet peut, par arrêté, après avis du maire, décider la prise de possession de tout terrain visé à l'article premier. Hormis les cas où l'arrêté de prise de possession du terrain est pris par le préfet sur demande du*

maire ou du représentant de toute collectivité intéressée, l'Etat supporte seul la charge financière de l'acquisition » (p. 913) ; *sous-amendement de M. Foyer, garde des sceaux (ibid.)* ; Art. 6 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du texte proposé pour l'article 4-1 de la loi du 14 décembre 1964, article relatif à la réquisition des terrains nécessaires à la construction de logements provisoires en faveur des occupants des bidonvilles* (p. 914) ; Art. 7 : observations (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 13 : explique son vote sur l'amendement de M. Descours Desacres relatif à la composition du conseil de la communauté (p. 1497). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — INDUSTRIE. — Discussion générale (p. 1764) : observations ayant porté notamment sur l'avenir des houillères du bassin de la Loire. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISON FRANÇAISE. — Discussion générale (p. 1784, 1785) : observations sur une émission de télévision consacrée à Saint-Etienne ayant porté atteinte au bon renom de cette ville ; (p. 1794). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1819) : observation sur le problème de la coordination de l'aménagement du territoire et de l'éducation nationale dans la région stéphanoise. — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 755** (*cf. supra*) [20 décembre 1966] (p. 2617, 2618).

DURAND (M. CHARLES) [Cher].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé secrétaire du Sénat [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Question orale :

M. Charles Durand attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur les difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les collectivités locales pour obtenir des prêts. La caisse des dépôts et consignations, ainsi que les autres organismes auxquels elles s'adressent répondent le plus souvent par des refus. De ce fait, des travaux urgents sont reportés, dont la réalisation sera beaucoup plus onéreuse dans l'avenir. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour permettre aux maires d'emprunter les sommes nécessaires à la bonne gestion de leurs communes [5 avril 1966] (n° 697). — Réponse [10 mai 1966] (p. 516, 517).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat à l'éducation nationale à sa **question orale n° 697** (*cf. supra*) [10 mai 1966] (p. 516, 517). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2069).

DURAND (M. HUBERT) [Vendée].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Intervention :

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1557, 1558).

DURIEUX (M. EMILE) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Questions orales :

M. Emile Durieux expose à *M. le ministre de l'agriculture* que, l'an dernier, une majoration du prix du blé de 0,75 F par quintal a été pratiquement annulée du fait de la création d'une taxe dite de reprise de 0,70 F ; que, cette année, le Gouvernement a décidé la suppression de la taxe de reprise de 0,70 F mais que, dans le même temps, il a porté de 0,12 F à 0,60 F la taxe perçue par quintal de blé et d'orge au titre du fonds national de vulgarisation et de progrès agricole. Il lui demande si la multiplication par 5 d'une taxe dont le rendement avait jusqu'alors été considéré comme suffisant n'a pas eu comme objectif réel de compenser la perte subie par le budget du fait de la suppression de la taxe dite de reprise et d'annuler une fois encore un geste fait en faveur des producteurs agricoles. Il lui demande également quelles affectations précises ont été prévues pour les fonds à provenir de la perception de cette taxe ainsi majorée [3 octobre 1966] (n° 743. — Réponse [18 octobre 1966] (p. 1298).

M. Emile Durieux expose à *M. le ministre de l'agriculture* que le déficit constaté dans les rendements en blé, qui dans certains cas sont inférieurs de 25 à 30 p. 100 à ceux de la récolte précédente, ne justifie plus l'importante retenue destinée à financer l'exportation des excédents prévus antérieurement ; que la situation des producteurs, déjà délicate du fait de prix insuffisants, est encore aggravée par le manque de rendement et par des taxes qui ne cessent de s'accroître. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre, notamment en ce qui concerne la suppression de la taxe de résorption et le remboursement des retenues faites aux producteurs ayant déjà livré aux organismes stockeurs [3 octobre 1966] (n° 744). — Réponse [18 octobre 1966] (p. 1298, 1299).

Question orale avec débat :

M. Emile Durieux expose à *M. le ministre de l'agriculture* que, depuis 1958, malgré la loi d'orientation agricole et la loi complémentaire, la situation de l'agriculture n'a cessé de se dégrader ; que les promesses qui ont été faites n'ont été suivies d'aucun effet ; que le désordre s'est introduit dans la production agricole ; qu'aux difficultés rencontrées par les producteurs de blé, particulièrement éprouvés en 1965, s'ajoutent celles connues par les viticulteurs et également par les planteurs de betteraves qui ne savent plus comment ils doivent organiser leur production et prévoir leurs assolements. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation à la fois regrettable et inquiétante pour l'avenir de la paysannerie [2 avril 1966].

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à ses **questions orales n°s 743 et 744** (*cf. supra*) [18 octobre 1966] (p. 1298, 1299). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1683). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1966]. — INDUSTRIE. — Discussion générale (p. 1763, 1764). — Observations ayant porté notamment sur les charbonnages et particulièrement sur les problèmes posés par l'évolution de la situation dans le bassin Nord-Pas-de-Calais. — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2065, 2066). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à permettre la suppression du régime juridique auquel sont soumis certains terrains communaux notamment ceux dénommés « parts de marais » ou « parts ménagères »** [30 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 2201). — **Suite de la discussion du projet de loi de finances pour 1967** [7 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion des articles. — Art. 11 : observations sur la fiscalité des céréales (p. 2311, 2312).

DUTOIT (M. ADOLPHE) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Adolphe Dutoit appelle l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur les conséquences que pourrait avoir la fermeture de plus de 5.000 kilomètres de voies ferrées dites « secondaires » et de plus de 600 kilomètres de réseaux de marchandises, pour les régions du Nord, de la Corrèze, de l'Allier, des Landes, de la Bretagne, de la Touraine, des Pyrénées et de la Normandie. Il estime que ce projet de fermeture de 120 lignes de chemins de fer, annoncé le 29 juillet, ne peut avoir pour effet que l'asphyxie économique de ces régions en même temps qu'il est une menace dirigée à la fois contre les cheminots et contre les usagers. Il lui rappelle que le rapport

sur le V[e] Plan indiquait « que le déficit des petites lignes ne pèse que d'un poids relatif dans le compte de la S. N. C. F. ». En conséquence, il lui demande si la cause principale du déficit ne réside pas dans l'octroi de tarifs de faveur accordé aux grosses sociétés ; tenant compte du fait que la S. N. C. F. est un service public au service de toutes les régions de France et de toutes les couches de la population, quelles sont les mesures qu'il entend prendre pour maintenir le trafic voyageurs et marchandises sur les lignes actuellement menacées de fermeture. [18 octobre 1966] (n° 752). — Réponse [25 octobre 1966] (p. 1323, 1324).

Questions orales avec débat :

M. Adolphe Dutoit expose à *M. le ministre des affaires sociales* que le peignage Motte, à Roubaix, qui occupe 800 personnes, se propose d'arrêter son activité afin de fusionner avec les Etablissements Prouvost. En conséquence, 800 ouvriers, ouvrières, cadres, techniciens sont menacés de licenciement ou de mutation. Aux Etablissements Agache, à Seclin, la direction ayant décidé de transformer ses méthodes de fabrication, 30 emplois seront supprimés et les travailleurs seront mutés dans une autre usine ou invités à se reclasser ailleurs. Ces licenciements ou déplacements de personnel, avec les conséquences que cela comporte, sont dus à l'application d'une politique de concentration capitaliste de rationalisation de la production pour le seul profit des grosses sociétés. En conséquence, il demande quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre : pour en finir avec les licenciements ; pour faire bénéficier les travailleurs de l'augmentation de la production et de la productivité par l'augmentation des salaires avec un minimum garanti de 50.000 AF par mois pour les travailleurs du textile et par le retour aux 40 heures payées 48 ; et, dans l'immédiat, pour assurer aux travailleurs menacés de licenciement un emploi équivalent à celui qu'ils perdent, tant en ce qui concerne le salaire que les conditions de travail [2 avril 1966]. — Réponse [7 juin 1966] (p. 743 à 747).

M. Adolphe Dutoit expose à *M. le ministre des affaires sociales* que, dans sa dernière allocution télévisée, M. le Premier ministre a indiqué que le Gouvernement procéderait après les élections législatives à une réforme du système de la sécurité sociale. Cette déclaration ayant créé une légitime inquiétude parmi les assurés sociaux, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les véritables intentions du Gouvernement au sujet de la sécurité sociale [25 octobre 1966]. — Réponse [13 décembre 1966] (p. 2399 et suivantes).

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise** [28 avril 1966]. — Discussion générale (p. 409, 410). — Discussion des articles. — *Son amendement tendant, avant l'article A, à insérer un article additionnel visant à appliquer les dispositions de l'ordonnance de 1945 relatives à l'extension des comités d'entreprise au secteur public et nationalisé* (p. 413) ; le retire et se rallie à l'amendement présenté par M. Darras (*ibid.*) ; Art. 3 : *son amendement tendant, entre le 2[e] et le 3[e] alinéa du paragraphe c), à insérer un nouvel alinéa élargissant les pouvoirs des comités d'entreprise, notamment en matière de licenciement, de réduction des horaires de travail sans compensation* (p. 416) ; Art 4 : *son amendement relatif aux informations financières que les directions doivent fournir aux comités d'entreprise* (p. 417) ; après l'article 4 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 4 bis *nouveau prévoyant que la désignation des experts comptables chargés d'aider les comités d'entreprise soit laissée au libre choix des comités d'entreprise* (p. 418, 419) ; Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à « l'obligation de discrétion »* (p. 420, 421) ; Art. 6 : *son amendement relatif à la composition du comité d'entreprise stipulant notamment que le nombre de délégués au comité d'entreprise soit augmenté à partir de la fraction de* 101 *à* 500 *salariés* (p. 423) ; Art. 7 : *son amendement tendant, entre le 1[er] et le 2[e] alinéa, à insérer un alinéa nouveau stipulant que dans les entreprises visées par l'alinéa ci-dessus le nombre des sièges à pourvoir sera augmenté afin de maintenir proportionnellement la représentation des autres collèges* (p. 424) ; Art. 12 : *son amendement tendant, entre le 1[er] et le 2[e] alinéa, à insérer un alinéa concernant les licenciements envisagés par l'employeur d'un membre titulaire ou suppléant du comité d'entreprise* (p. 429) ; Art. 13 : observations tendant, pour cet article à faire référence aux articles 3 et 4 concernant l'obligation, pour la direction, d'informer des bénéfices réalisés le comité d'entreprise (p. 429) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 430). — Intervient au cours du débat sur la question orale de Mlle Irma Rapuzzi relative aux conditions d'octroi de la **carte sociale d'économiquement faible** [24 mai 1966] (p. 599 à 601) ; (p. 603). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation de l'emploi dans la région du Nord** [7 juin 1966] (p. 743, 744, 745, 746). — Prend la parole, en remplacement de M. Bossus, au cours du débat sur la question orale dont ce dernier est l'auteur, concernant les **revendications des anciens combattants** [7 juin 1966] (p. 758, 759) ; (p. 764, 765). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant réforme des comités d'entreprise** [16 juin 1966]. Discussion des articles. — *Son amendement tendant à rétablir l'article B portant extension des comités d'entreprise au secteur public et nationalisé* (p. 839). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la durée du travail** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 842). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation de certaines victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 850, 851). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion générale (p. 963, 964). — Discussion des articles. — Art 1[er] : *son amendement tendant à l'institution d'un nouveau régime d'assurance maladie et maternité* (p. 969) ; Art. 2 : *amendement de M. Lagrange relatif aux chauffeurs de taxis* (p. 976) ; Art. 6 : *son amendement tendant à définir d'une façon précise les membres de la famille y compris les aides familiaux non salariés du chef d'entreprise* (p. 979) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 7 : *son amendement tendant à énumérer la liste des prestations et à préciser, au dernier paragraphe que ces frais sont couverts dans les mêmes conditions que pour les salariés relevant d'un régime général de la sécurité sociale* (p. 981). — **Suite de la discussion** [29 juin 1966]. — Explique son vote sur le texte proposé par la commission mixte paritaire (p. 1116). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 752** (*cf. supra*) [25 octobre 1966] (p. 1323, 1324, 1325). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1452, 1453).

E

ERRECART (M. JEAN) [Basses-Pyrénées].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention entre les gouvernements de la République française et de l'Etat espagnol concernant la construction de deux ponts internationaux sur la Bidassoa, l'un entre Béhobie et Behobia, l'autre aux environs de Biriatou, et du protocole concernant la construction du pont international sur la Bidassoa entre Béhobie et Béhobia [20 avril 1966] (n° 97).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, dans la discussion du **projet de loi concernant la construction de ponts internationaux sur la Bidassoa** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 465). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion des articles. — Art. 26 : *son amendement tendant à supprimer le montant des crédits affectés à la force de frappe* (p. 1641).

ESSEUL (M. FERNAND) [Maine-et-Loire].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

ESTEVE (M. YVES) [Ille-et-Vilaine]

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2540).

F

FAURE (M. EDGAR) [Jura].

Ministre de l'agriculture (troisième cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Cessation de mandat sénatorial le 8 février 1966.

Prend la parole, en qualité de ministre de l'agriculture, au cours du débat sur le **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2041 à 2048).

FAVRE (M. PAUL) [Haute-Savoie].

Nommé sénateur le 10 mars 1966, en remplacement de M. Jean Clerc, décédé.

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [20 avril 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

FELICE (M. PIERRE DE) [Loiret].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'État ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, modifiant l'ordonnance n° 62-825 du 21 juillet 1962 relative à certaines dispositions concernant la nationalité française [8 décembre 1966] (n° 89).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 22 et à abroger l'article 46 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis [16 décembre 1966] (n° 164).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale relatif à la publicité du privilège du Trésor en matière fiscale [19 décembre 1966] (n° 169).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale relative aux ventes d'immeubles à construire ou en cours de construction et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction [19 décembre 1966] (n° 170).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, relative aux ventes d'immeubles à construire ou en cours de construction et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction [21 décembre 1966] (n° 192).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [21 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 111 : observations sur l'amendement de M. Dailly concernant la nomination de plusieurs directeurs généraux et sa répercussion sur la situation des actionnaires (p. 226). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 554, 555). Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à certaines dispositions concernant la nationalité** [9 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2377, 2378). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi relative aux ventes d'immeubles à construire ou en cours de construction** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2583 à 2585). — Discussion des articles. — Art. 4 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 2587) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 6 : *se rallie à l'amendement de M. Nungesser, secrétaire d'Etat au logement, tendant à modifier le 1er alinéa de cet article relatif au contrat* (p. 2588) ; *son amendement d'harmonisation à la fin de l'avant-dernier alinéa de cet article* (ibid.) ; *son amendement tendant, à la fin du dernier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « l'achèvement des travaux », par les mots : « la perception du prix »* (*ibid.*) ; le retire (p. 2589) ; Art. 8 : *son amendement tendant à insérer, entre les deux alinéas de cet article relatif aux clauses de résolution de plein droit, un nouvel alinéa disposant « qu'un délai peut être demandé pendant le mois ainsi imparti, conformément à l'article* 1244 *du code civil »* (p. 2589) ; Art. 9 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du 1er alinéa de cet article : « Le contrat ne peut stipuler forfaitairement »* (p. 2590) ; Art. 12 *bis : amendements rédactionnels* (*ibid.*) ; Art. 14 : *amendement de M. Courroy relatif aux infractions* (p. 2591). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2591, 2592). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la publicité du privilège du Trésor en matière fiscale** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2605). — Discussion des articles. — Art. 4 : *son amendement, au début de cet article, tendant à préciser que l'inscription dans un délai maximum de trois mois est obligatoire* (p. 2606) ; le retire (*ibid.*) ; Art 12 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la date d'application de la présente loi* (p. 2607). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi relative aux ventes d'immeubles à construire ou en cours de construction** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2928).

FILIPPI (M. JEAN) [Corse].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

FLEURY (M. JEAN) [Seine].

Est nommé membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance ou à l'adolescence [24 mai 1966].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis, de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION II. — INFORMATION. — Discussion générale (p. 1773, 1774) : observations ayant porté notamment sur le service de liaison interministérielle pour l'information et sur l'aide à la presse. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale (p. 1780 à 1782) : observations ayant porté notamment sur la publicité compensée, l'indépendance de l'O. R. T. F., l'ostracisme qui frappe le Sénat à l'occasion des colloques organisés devant les écrans de la télévision entre membre de l'Assemblée nationale, choisis à parité entre la majorité et l'opposition.

FORTIER (M. MARCEL) [Indre-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

FOSSET (M. ANDRÉ) [Seine].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre du comité directeur du fonds d'aide et de coopération [11 novembre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [21 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 95 : *son amendement tendant à ajouter* in fine *un alinéa nouveau précisant « que les administrateurs ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du conseil d'administration sont tenus à une obligation de discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par le président du conseil d'administration »* (p. 219) ; Art. 128 : explique son vote sur l'amendement de M. Dailly (p. 236). — **Suite de la discussion** [27 avril 1966]. — Art. 174 *bis* : *son amendement tendant à supprimer cet article qui prévoit la désignation par le tribunal de commerce d'un commissaire* ad hoc *à l'effet d'enquêter sur une ou plusieurs opérations de gestion* (p. 333) ; Art. 193 : observations sur la transformation de sociétés commerciales en sociétés de copropriété ou sociétés de construction (p. 337). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés civiles professionnelles** [27 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 18 : *soutient l'amendement de M. Armengaud tendant, pour le deuxième alinéa de cet article, à reprendre le texte du Gouvernement qui conserve plus de possibilités aux associés de choisir leur mode de rémunération* (p. 1031) ; *soutient l'amendement de M .Armengaud tendant à insérer un article* 21 septies *introduisant dans ce texte une disposition permettant le nantissement des parts sociales* (p. 1032). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1552, 1553). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1966]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget de la COOPÉRATION (p. 2121, 2122).

FOYER (M. JEAN), **garde des sceaux, ministre de la justice** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Est entendu au cours de la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [14 avril 1966]. — Discussion générale (p. 116) ; (p. 122) ; (p. 128). — **Suite de la discussion** [20 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Molle* (p. 170) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du deuxième alinéa de cet article : « sont commerciales à raison de leur forme, les sociétés... » (ibid.)* ; Art. 2 : *amendement de M. Molle* (p. 171) ; après l'article 2 : *amendement de M. Molle ;* demande une deuxième délibération de l'article 2 *(ibid.)* ; Art. 4 : *amendement de M. Molle soutenu par M. Le Bellegou* (constitution des sociétés par acte notarié ; harmonisation de la législation française du droit des sociétés avec la législation des pays du Marché commun ; contrôle judiciaire préventif) (p. 174, 175, 176 et 177) ; Art. 8 : *amendement de M. Molle tendant à supprimer cet article qui interdit de faire partie de plusieurs sociétés en nom collectif* (p. 178) ; Art. 10 : *amendement de M. Molle tendant à préciser que les gérants de sociétés en nom collectif doivent être des personnes physiques* (p. 178) ; Art. 15 : *amendement de M. Molle tendant à compléter cet article par un alinéa disposant que si « la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts »* (p. 180) ; Art. 18 : *amendement de M. Molle* (situation de l'héritier mineur) p. 181) ; Art. 24 : *amendement de M. Molle* (p. 182) ; Art. 27 : *amendement de M. Molle* (demande le maintien de la double possibilité d'information au cours de chaque année) (p. 182) ; Art. 28 : *amendement de M. Molle tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la cession des parts sociales* (p. 183) ; Art. 3 : *amendement de M. Molle* (observations sur cet article qui traite du capital minimum des sociétés à responsabilité limitée *(ibid.)* ; Art. 34 : *amendement de M. Molle tendant à préciser que les apports en industrie ne sont pas admis* (p. 184) ; Art. 36 : *son sous-amendement relatif à la désignation d'un commissiaire aux apports par une décision de justice à la demande du futur associé le plus diligent* (ibid.) ; *amendement de M. Molle* (vérification des apports en nature) (p. 185) ; Art. 38 *ter (nouveau)* : *amendement de M. Molle* (réglementation pour le cas de cession à titre gratuit ou même à titre onéreux par suite d'arrangement de famille (p. 185, 186) ; Art. 39 : *amendements de M. Molle* (p. 186, 187) ; Art. 43 : *son amendement rédactionnel au premier alinéa* (ibid.) ; *amendement de M. Molle* (p. 188) ; Art. 45 : *amendement de M. Molle relatif à l'action sociale en responsabilité contre les gérants et ses conditions d'exercice* (p. 189) ; Art. 51 : *son amendement tendant à remplacer le premier alinéa de cet article par les trois alinéas suivants : « Chaque associé a droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts sociales qu'il possède. « Un associé peut se faire représenter par un autre associé ou par son conjoint. « Il ne peut se faire représenter par une auntre personne que si les statuts le permettent. »* (p. 190) ; *son amendement tendant à ajouter un dernier alinéa disposant que « toute clause contraire aux dispositions des alinéas* 1, 2 et 4 *de cet article est réputée non écrite »* (p. 191) ; Art. 52 : *amendement de M. Molle ; observations* (p. 191) ; Art. 63 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article stipulant que « la société par actions est désignée ou suivie de la mention de la forme de la société et du montant du capital social »* (p. 195) ; Art. 64 : *amendement de M. Dailly, rapporteur, tendant à préciser que le capital social doit être de 500.000 francs au moins si la société fait publiquement appel à l'épargne et de 100.000 francs au moins dans le cas contraire* (p. 196) ; Art. 67 : *amendement rédactionnel de M. Dailly (ibid.)* ; Art. 68 : *son amendement tendant à supprimer du texte du projet de loi, l'obligation pour les fondateurs de publier une notice au Bulletin des Annonces légales obligatoires* (p. 197) ; Art. 68 *bis (nouveau)* : *amendement rédactionnel de M. Dailly (ibid.)* ; Art. 69 : *amendement rédactionnel de M. Dailly (ibid.)* ; Art. 75 : *amendement de M. Dailly tendant à laisser aux fondateurs le droit de pouvoir désigner les commissaires aux apports* (p. 199) ; *amendement de M. Dailly tendant à supprimer le cinquième alinéa de cet article qui stipule que les commissaires aux apports ne peuvent être nommés commissaires aux comptes avant l'expiration d'un délai de cinq ans* (p. 199) ; Article additionnel 76 *bis (nouveau)* : *amendement de M. Armengaud tendant à insérer cet article relatif à la création d'actions sans droit de vote, à leurs conditions d'émission et à leurs caractéristiques* (p. 201, 202) ; observations sur les conséquences de l'adoption de l'amendement de M. Armengaud créant des actions sans droit de vote (p. 203, 205) ; Art. 82 : *amendement de M. Dailly ;* observations sur le maintien de la rédaction du projet de loi (p. 205) ; *amendement de M. Dailly* (p. 206) ; Art. 84 : *amendement de M. Dailly (ibid.)* ; Art. 86 : *son amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article modifié par l'amendement de M. Dailly* (p. 207) ; *amendement de M. Marcel Martin tendant à insérer un nouvel alinéa visant à étendre aux cadres de l'administration des sociétés anonymes le principe de la limite d'âge* (p. 208) ; Art. 89 : *amendement de M. Dailly tendant à insérer un nouvel alinéa stipulant « qu'en cas de fusion, le contrat de travail peut avoir été conclu avec la société absorbée »* (p. 211) ; Art. 94 : *amendement de M. Dailly ;* propose de rédiger ainsi la première phrase de cet article : « le conseil d'administration est investi des pouvoirs de gestion les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société... » (p. 212) ; *son amendement tendant à rédiger, comme suit, le dernier alinéa de cet article : « Les cautions, avals et garanties donnés par les sociétés autres que celles exploitant des établissements bancaires ou financiers*

sont l'objet d'une autorisation du conseil dans les conditions déterminées par décret. » (p. 212). — **Suite de la discussion** [22 avril 1966]. — Discussion des articles 112-1 à 112-28 qui avaient été réservés. — Art. 112-1 (*nouveau*) : *amendement de M. Dailly* (p. 250) ; Art. 112-2 : *amendement de M. Dailly :* observations (p. 251, 252, 253) ; Art. 112-5 : *son sous-amendement tendant à compléter l'amendement de M. Dailly par un cinquième alinéa stipulant que « au cas où l'intéressé aurait conclu avec la société un contrat de travail, la révocation de ses fonctions de membre du comité de direction n'a pas pour effet de résilier ce contrat »* (p. 254) ; Art. 112-8 *bis : son amendement tendant à compléter cet article par un troisième alinéa renvoyant aux statuts la détermination des règles de fonctionnement du conseil de direction* (p. 255) ; Art. 112-8 *ter : amendement de M. Dailly* (*ibid.*) ; Art. 112-8 *quater : amendement de M. Dailly :* observations (p. 255) ; Art. 112-8 *quinquies : son sous-amendement tendant à remplacer le premier alinéa de l'amendement de M. Dailly par les deux alinéas suivants : « Nul ne peut exercer simultanément plus de deux mandats de membre du comité de direction ou de directeur général unique de sociétés anonymes ayant leur siège social en France métropolitaine. » « Un membre du comité de direction ou le directeur général unique ne peut accepter d'être nommé au conseil de direction ou directeur général unique d'une autre société que sous la condition d'y avoir été autorisé par le conseil de surveillance »* (p. 256) ; *son sous-amendement tendant à rédiger ainsi le début du dernier alinéa de l'amendement de M. Dailly : « toute nomination intervenue en violation des dispositions des deux alinéas précédents est nulle et... »* (p. 257) ; Art. 112-11 : *amendement de M. Dailly* (minimum d'actions exigées des membres du conseil de surveillance (p. 258) ; Art. 112-13 : *son sous-amendement d'ordre rédactionnel* (p. 258) ; Art. 112-14 : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article relatif à la collaboration des conseils de surveillance et des comités d'entreprise* (p. 260) ; Article additionnel 112-27 *bis* (*nouveau*) : *amendement de M. Dailly* (p. 265) ; Art. 135 : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article relatif au rétablissement du vote plural dans les sociétés anonymes* (p. 268, 269). — **Suite de la discussion** [27 avril 1966]. Art. 295 : *amendement de M. Molle tendant à préciser que les amortissements doivent être pratiqués même en l'absence de bénéfices ou dans le cas où ils sont insuffisants* (p. 360) ; Art. 309 : *son amendement tendant à supprimer le mot « annuel »* (p. 364) ; Art. 311 : *amendement de M. Molle* (*ibid.*) ; Art. 312 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article stipulant que « les autres règles régissant les sociétés seront déterminées par un texte ultérieur* (p. 365, 366) ; Art. 313 : *amendement de M. Molle* (*ibid.*) ; observations sur l'ensemble des amendements présentés par M. Molle tendant à insérer les articles additionnels 324-1 à 324-16 relatifs à la fusion et à la scission des sociétés (p. 368) ; Art. 324-3 *bis : son amendement tendant à insérer cet article additionnel nouveau stipulant que « le projet de contrat est déposé au greffe du tribunal de commerce du lieu du siège des sociétés absorbantes et absorbées. Il fait l'objet d'une publicité dont les modalités sont fixées par décret »* (p. 369) ; Art. 329 : *amendement de M. Molle, rapporteur* (p. 371) ; Art. 360 *bis : amendement de M. Le Bellegou, rapporteur :* observations (p. 376) ; Art. 364 : *son sous-amendement tendant à une modification de forme* (ibid) ; Art. 372 : *amendement de M. Le Bellegou* (p. 379) ; Art. 373 : *amendement de M. Le Bellegou* (p. 380) ; Art. 377 : *amendement de M. Le Bellegou tendant à modifier la fin de cet article afin de préciser les documents qui, sous peine d'amende, doivent être adressés aux actionnaires qui en font la demande* (p. 381) ; Art. 379 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article sanctionnant les règles de communication des documents sociaux aux actionnaires prévues par les dispositions du décret du 29 novembre 1965 relatif à l'uniformisation des actionnaires et du public* (p. 382) ; *Art.* 380 : *son sous-amendement tendant au 1° de cet article à insérer les mots : « présent ou représenté »* (p. 383) ; *amendement de M. Le Bellegou* (ibid.) ; Art. 382 : *son amendement tendant à supprimer le mot :* « sciemment » (p. 384) ; Art. 394 : *son sous-amendement rédactionnel* (p. 387) ; Art. 402 : *amendement de M. Le Bellegou :* observations (p. 389) ; Art. 403 : *son amendement, pour harmonisation, tendant à réduire les peines d'emprisonnement prévues par cet article en abaissant le minimum de six à trois mois* (p. 389) ; Art. 404 : *son amendement tendant à supprimer le mot « sciemment » dans tous les passages de cet article où cet adverbe a été inséré* (p. 390) ; Art. 405 : *son amendement tendant à supprimer, au premier alinéa de cet article, le mot « sciemment »* (ibid.) ; Art. 406 : *son amendement tendant à supprimer la peine d'emprisonnement prévue au premier alinéa de cet article* (p. 391) ; Art. 407 : *son amendement tendant, en liaison avec l'amendement précédent, à ajouter une référence à l'article 406 au début de cet article* (ibid.) ; Art. 408 : *son sous-amendement d'harmonisation* (ibid.) ; Art. 412 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de sanctionner la violation des dispositions du décret du 29 novembre 1965 relatif à l'information des actionnaires* (p. 392) ; Art. 413 : *son amendement tendant au même objet que le précédent* (ibid.) ; Art. 417 *bis : amendement de M. Molle, rapporteur* (p. 394) ; après l'article 417 *ter : amendement de M. Molle* (p. 394) ; Art. 417 *quater : son amendement tendant à insérer cet article visant le cas des sociétés d'économie mixte et celles d'exploitations concédées par les autorités administratives compétentes hors de la France métropolitaine et pour lesquelles le droit de vote continuera à être réglé par les statuts en vigueur au jour de la publication de la présente loi* (ibid.) ; Art. 418 *bis : son amendement tendant à insérer ce texte qui permet l'application immédiate de certaines dispositions de la loi aux émissions d'obligations échangeables contre des actions effectuées avant cette entrée en vigueur* (p. 395) ; Art. 423 *bis : amendement de M. Molle tendant à sanctionner le défaut de mise en harmonie des sociétés* (p. 396, 397) ; Art. 426 : *amendement de M. Molle* (p. 397) ; Art. 427 : *son amendement au sixième alinéa de cet article tendant à supprimer les mots : « à l'exception de l'article 6 de ladite loi »* (p. 398) ; *son amendement, à la fin de cet article, tendant à préciser que seuls les articles 7 et 8 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au marché financier sont atteints par la mesure d'abrogation* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa complétant la liste des articles abrogés en y ajoutant l'article 47 de la loi de finances rectificative pour 1964* (p. 399) ; Art. 431 : *son amendement tendant à prévoir que la loi entrera en vigueur, non pas le premier jour du sixième mois, mais le premier jour du septième mois qui suivra sa promulgation* (ibid) ; *son amendement tendant à ajouter à cet article un deuxième alinéa stipulant que les dispositions des articles 379, 412 et 413 entreront en vigueur dès la promulgation de la loi* (ces dispositions sanctionnent les règles sur l'information des actionnaires posées par le décret du 29 novembre 1965) (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [4 mai 1966]. — Observations sur la demande, présentée par la commission des lois, d'une deuxième délibération sur certains articles du projet (p. 475). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant modification de certaines dispositions légales concernant les sociétés commerciales** [4 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Molle soutenu par M. Dailly* (p. 479) ; observations (p. 479, 480) ; Art. 2 *ter : son amendement tendant à insérer cet article stipulant que « les représentants légaux de la société peuvent consentir hypothèque au nom de celle-ci, en vertu des pouvoirs résultant soit des statuts, soit d'une délibération des associés prise dans les conditions prévues aux statuts, même si ceux-ci ont été établis par acte sous seing privé »* (p. 481) ; Art. 5 *bis* (*nouveau*) : *amendement de M. Molle, soutenu par M. Dailly* (p. 482) ; Art. 5 *septies* (*nouveau*) : *amendement de M. Molle, soutenu par M. Dailly* (p. 483) ; Art. 5 *octies* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article modifiant le code électoral en fonction des dispositions de caractère pénal qui ont été insérées dans le projet de loi portant réforme des sociétés commerciales* (p. 484) ; Art. 6 *bis* (*nouveau*) : *amendement de M. Dailly tendant à insérer cet article disposant que l'article 76 bis (actions sans droit de vote) de la loi sur les sociétés commerciales n'entrera en vigueur qu'à la date de la publication de la loi qui en précisera la portée* (p. 484, 485) ; *amendement de M. Dailly tendant à modifier l'intitulé ;* observations (p. 486). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme de l'adoption** [1er juin 1966]. — Discussion générale (p. 674). — Discussion des articles. — ART. 1er : article 343 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné* (p. 675) ; *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à préciser que les six mois, visés au premier alinéa doivent être écoulés au jour du jugement* (ibid.) ; *amendement de M. Jozeau-Marigné* (p. 676) ; Article 345-1 du code civil : *amendement de MM. Namy et Jozeau-Marigné ;* observations sur l'adoption en présence d'enfants légitimes (p. 676, 677) ; Article 345-2 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à insérer cet article relatif à l'adoption d'un étranger par un Français ou d'un Français par un étranger* (p. 677) ; Article 348 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à insérer, après le premier alinéa de cet article, un alinéa nouveau disposant que si les père et mère sont divorcés ou séparés de corps le consentement de celui des époux qui a la garde de l'enfant suffit* (p. 678, 679) ; Article 348-3 du code civil : *amendement de M. Namy* (p. 679, 680) ; Article 348-4 du code civil : observations (p. 680) ; Article 349 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à supprimer cet article* (p. 681) ; Article 350 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné* (tierce opposition) (p. 682) ; Article 352 du code civil : *son amendement tendant à remplacer, au deuxième alinéa de cet article, les mots : « sans que l'adoption ait été prononcée », par les mots : « ou si l'adoption n'a pas été prononcée »*

(*ibid.*) ; Article 356 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à préciser que les dispositions du présent article ne sont pas applicables lorsque l'adopté est l'enfant du conjoint de l'adoptant* (p. 684) ; Article 358 du code civil : observations (p. 685) ; Article 360 du code civil : observations (*ibid.*) ; Article 361 du code civil : *son amendement rédactionnel* (p. 685) ; Article 363 du code civil : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article stipulant que l'adoption simple confère le nom de l'adoptant à l'adopté en l'ajoutant au nom de ce dernier. Le tribunal peut toutefois décider que l'adopté ne portera que le nom de l'adoptant* (p. 686) ; Article 368-1 du code civil : *amendement de M. Molle* (p. 687)) ; ART. 2 : Articles 50 et 50-1 du code de la famille et de l'aide sociale : *amendements de M. Jozeau-Marigné* (p. 689) ; Article 55 du code de la famille et de l'aide sociale : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction des indications devant figurer sur la notice remise aux personnes présentant un enfant en vue de son admission comme pupille de l'Etat* (p. 689, 690) ; *sous-amendements de M. Jozeau-Marigné* (p. 690) ; Art. 3 : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à insérer, après le premier alinéa de cet article, un nouvel alinéa précisant que la déchéance de puissance paternelle n'est pas applicable aux enfants à naître et pourra, par décision spéciale du tribunal, être écartée en ce qui concerne certains enfants déjà nés* (p. 692) ; Art. 5 *ter* : *son amendement tendant à insérer cet article précisant que la présente loi entrera en vigueur le premier jour du quatrième mois qui suivra celui de sa promulgation* (p. 693) ; après l'article 11 : *amendement de M. Loste* (ibid). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des bidonvilles** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Durafour* (p. 911) ; Art. 2 : *amendement de M. Durafour tendant à ramener à huit ans le délai pendant lequel des terrains pourront être utilisés pour l'édification de constructions provisoires* (p. 912) ; Art. 3 : *son sous-amendement à l'amendement de M. Durafour tendant à insérer, après les mots : « après avis du maire », les mots : « exprimé dans le mois du jour où il a été sollicité »* (p. 913) ; répond à M. Jozeau-Marigné (*ibid.*) ; Art. 6 : *amendement de M. Durafour* (p. 914) ; Art. 7 : observations (*ibid.*). — Prend part à la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 4 : observations (p. 916, 917) ; Art. 10 : *amendement de M. Molle* (p. 917) ; Art. 43 : *amendement de M. Molle tendant à remplacer le mot : « directoire » par les mots : « conseil de direction » au dernier alinéa de cet article et dans tous les autres articles et titres comportant ce mot* (p. 920, 921) ; Art. 66 : *amendement de M. Dailly tendant à rétablir cet article relatif au dépôt des statuts au rang des minutes d'un notaire* (p. 922) ; Art. 95 : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer les mots : « ou représentés » au premier et au deuxième alinéa de cet article* (p. 923, 924) ; Art. 112-9 : *amendement de M. Dailly* (p. 927) ; Art. 120 : *amendement de M. Dailly* (p. 930) ; Art. 122 : *amendement de M. Diligent tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article* (p. 931) ; art. 174 *bis* : *son sous-amendement à l'amendement de M. Dailly tendant à rédiger, comme suit, le premier alinéa de ce texte : « un ou plusieurs actionnaires représentant au moins le dixième du capital social peuvent demander en justice la désignation d'un expert chargé de présenter rapport sur une ou plusieurs opérations de gestion »* (p. 935) ; Art. 228 : *amendement de M. Dailly tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa précisant que la clause d'agrément ne peut être stipulée lorsque les actions de la société sont inscrites à la cote officielle d'une bourse de valeurs. Elle est réputée non écrite à compter de cette inscription* (p. 938, 939) ; demande que soient réservés les articles 236 *ter*, 236 *quater* et 236 *quinquies* (*ibid.*) ; Art. 324-3 *bis* : *son amendement tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article relatif à la date des effets de la fusion* (p. 941) ; Art. 324-11 : *son amendement tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article* (p. 941, 942) ; Art. 324-14 *bis* : *son amendement rédactionnel* (p. 942) ; Art. 418 : *amendement de M. Dailly* (p. 946) ; Art. 236 *bis* (*nouveau*) (précédemment réservé) : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article concernant les « actions sans droit de vote »* (p. 948, 949). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés civiles professionnelles** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1026). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Molle ;* observations (p. 1027, 1028) ; Art. 2 : *amendement de M. Molle tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article* (p. 1028) ; Art. 7 *bis* : *amendement de M. Molle* (p. 1029) ; Art. 18 : *amendement de M. Armengaud, soutenu par M. Fosset, tendant à reprendre pour le 2e alinéa de cet article, le texte du Gouvernement* (p. 1031) ; Art. 19 : *amendement de M. Molle tendant, au 2e alinéa, à remplacer les mots « mis en demeure la société », par les mots « poursuivi la société »* (*ibid*), (p. 1032) ; après l'article 21 *sexies* : *amendement de M. Armengaud soutenu par M. Fosset tendant à insérer un article additionnel* 21 septies *introduisant dans ce texte une disposition permettant le nantissement des parts sociales* (p. 1033) ; Art. 23 : *amendement de M. Molle* (*ibid*) ; *son amendement rédactionnel au début du 3e alinéa de cet article modifié par l'amendement de M. Molle* (*ibid*) ; Art. 34 : *son amendement tendant à remplacer cet article par des dispositions définissant le régime fiscal des sociétés civiles professionnelles, y compris celles qui ont choisi la forme coopérative et prévoyant dans certaines conditions et pendant une période temporaire, un régime particulièrement favorable pour l'imposition des plus-values* (p. 1035) ; Art. 35 : *amendement de M. Molle relatif aux sociétés de moyens* (p. 1036) ; *son amendement tendant à préciser que les sociétés de moyens ne peuvent se constituer qu'entre les personnes physiques* (*ibid*) ; le retire (*ibid*). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1040). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi modifiant les articles 1841, 1860, 1866 et 1868 du code civil sur les parts de fondateur émises par les sociétés** [27 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 5 *septies* : *son amendement de coordination tendant à appliquer, en cas d'apport partiel d'actif, les règles admises en matière de fusion* (p. 1049). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 1742, 1744, 1745, 1746) : répond à M. Namy (p. 1748) ; répond à M. Messaud (p. 1749, 1750) ; répond à M. Vignon (*ibid*) ; répond à M. Marcilhacy (recrutement dans la magistrature) (p. 1751). — Discussion des articles. — TITRE IV : observations de M. Marcilhacy sur la réduction des crédits de subventions à des associations relevant de l'éducation surveillée (p. 1752) ; Art. 50 : *amendement de M. Marcel Martin tendant à supprimer cet article qui reporte au 1er décembre* 1967 *l'application de la réforme des greffes* (p. 1753). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [19 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 6 : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer les mots : « jusqu'au* 31 *décembre* 1970 *» pour l'application du nouveau système de calcul des tantièmes* (p. 2603). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la publicité du privilège du Trésor en matière fiscale** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2604, 2605). — Discussion des articles. — Art. 4 : *amendement de M. de Félice tendant à préciser, au début de cet article, que l'inscription dans un délai maximum de trois mois est obligatoire* (p. 2606) ; Art. 12 : *amendement de M. de Félice relatif à la date d'application de la présente loi* (p. 2607).

FRUH (M. CHARLES) [Seine].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

G

GANEVAL (GÉNÉRAL JEAN) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'article 29 de l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense, relatif à la durée du service militaire [26 avril 1966] (n° 105).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux corps des chefs et sous-chefs de musique de l'armée de terre et au statut des chefs et sous-chefs de musique des armées [26 avril 1966] (n° 106).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant création du corps militaire du contrôle général des armées [1er juin 1966] (n° 159).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, modifiant l'article 29 de l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation de la défense, relatif à la durée du service militaire [9 juin 1966] (n° 183).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant création du corps militaire du contrôle général des armées [27 juin 1966] (n° 254).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale relatif à l'exercice des fonctions judiciaires militaires [8 décembre 1966] (n° 94).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi relatif à la durée du service militaire des officiers et sous-officiers de réserve** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 467, 468). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à compléter le premier alinéa du paragraphe* 1° *de cet article par une disposition stipulant que le ministre des armées est tenu de donner, quant au maintien dans les cadres, la priorité aux officiers de réserve qui, au cours de leurs dix-sept années de service et particulièrement des cinq dernières, auront manifesté leur attachement à leurs devoirs suivant des critères déterminés, ces critères étant précisé par décret* (p. 469) ; *son amendement tendant à préciser que les officiers ou sous-officiers maintenus au-delà de la durée légale du service national devront être choisis parmi les seuls volontaires* (p. 469) ; à la discussion du **projet de loi relatif au statut des chefs et sous-chefs de musique des armées** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 470, 471). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi portant création du corps militaire du contrôle général des armées** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 783, 784). — Discussion des articles. — Art. 7 : *amendement de M. Monteil tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article* (p. 788). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif à la durée du service militaire des officiers et sous-officiers de réserve** [22 juin 1966]. — Discussion générale (p. 897, 898). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant création du corps militaire du contrôle général des armées** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1018). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1615 à 1617) : observations ayant porté notamment sur la force nucléaire, la gendarmerie et la condition militaire. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice des fonctions judiciaires militaires** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2623, 2624).

GARET (M. PIERRE) [Somme].

Vice-président du Sénat (élu le 5 octobre 1965).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

En qualité de vice-président du Sénat, préside la deuxième séance du 19 avril 1966 ; la séance du 20 avril 1966 ; la séance du 27 avril 1966 ; la séance du 28 avril 1966 ; la séance du 1er juin 1966 ; la séance du 9 juin 1966 ; la séance du 22 juin 1966 ; la séance du 23 juin 1966 ; la séance du 24 juin 1966 ; la séance du 27 juin 1966 ; la séance du 28 juin 1966 ; la séance du 27 octobre 1966 ; la séance du 9 novembre 1966 ; la séance du 17 novembre 1966 ; la séance du 22 novembre 1966 ; la séance du 25 novembre 1966 ; la séance du 23 novembre 1966 ; la séance du 6 décembre 1966 ; la séance du 9 décembre 1966 ; la séance du 14 décembre 1966 ; la séance du 16 décembre 1966 ; la séance du 20 décembre 1966 ; la séance du 21 décembre 1966.

Dépôts législatifs :

Rapport d'information fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, à la suite de la mission effectuée par une délégation de cette commission dans le département de la Réunion, dans le territoire des Comores, en République malgache et au Kenya du 11 au 31 mars 1966 [22 juin 1966] (n° 234).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux contrats d'assurance et complétant la loi du 27 février 1958 instituant une obligation d'assurance en matière de circulation de véhicules terrestres à moteur [11 octobre 1966] (n° 2).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et de l'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la constatation et à la répression des infractions en matière de publicité et de prix des hôtels et restaurants [24 novembre 1966] (n° 47).

Question orale :

M. Pierre Garet rappelle à *M. le ministre de la justice* que, parlant en son nom, le secrétaire d'Etat qui représentait le Gouvernement à la séance publique du Sénat du 16 novembre 1965 a déclaré, en réponse à une question qui lui était posée et dont il avait été préalablement informé : « Effectivement, le Gouvernement estime qu'il est nécessaire de reviser les tarifs des greffes. C'est pourquoi il a entrepris de promouvoir cette revision. Le Conseil d'Etat a été saisi et je peux dire au Sénat que la revision des tarifs sera publiée avant la fin de l'année ». Il lui demande la raison pour laquelle aucune revision des tarifs des greffes n'est encore intervenue à ce jour. [14 avril 1966] (n° 700). — Réponse [26 avril 1966] (p. 282, 283).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 700** (*cf. supra*) [26 avril 1966] (p. 283). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 32 : *soutient l'amendement de M. Dailly relatif à la résiliation des contrats d'assurance en cours* (p. 994) ; le retire (*ibid.*). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance des véhicules automobiles** [13 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1275 à 1277). — Discussion des articles. — ART. 1er : Art. 12-1 de la loi du 27 février 1958 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à substituer aux termes « peut faire procéder », les mots « fait procéder »* (p. 1281) ; *son amendement tendant à remplacer le troisième alinéa de l'article* 12-1 *par deux alinéas relatifs au retrait d'agrément et au rappel de prime* (p. 1281, 1282) ; *son amendement tendant à insérer, avant le dernier alinéa de l'article* 12-1, *un nouvel alinéa interdisant aux courtiers tout bénéfice sur les rappels de prime prévus aux alinéas* 2 *et* 4 (p. 1282) ; Art. 12-4 de la loi du 27 février 1958 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa disposant que : « Le produit du rappel de prime ou de cotisation institué au quatrième alinéa de l'article* 12-1 *ci-dessus est affecté à la couverture des dépenses supportées par le fonds de garantie, dont la créance éventuelle sur la liquidation est égale à la différence entre les indemnités versées par le fonds en application du premier alinéa du présent article et le produit du rappel qui leur a été affecté. »* (p. 1282) ; *son amendement tendant à supprimer l'article* 12-5 *de la loi du* 27 *février* 1958 *relatif à la sanction contre les courtiers* (p. 1282) ; Art. 12-6 de la loi du 27 février 1958 : *son amendement tendant à une aggravation des peines prévues à l'alinéa* 1er *de cet article* (p. 1283) ; *amendement rédactionnel au deuxième alinéa de cet article* (p. 1284) ; ART. 5 : Art. 16 de la loi du 13 juillet 1930 : *amendement de M. Geoffroy tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au contrat d'assurance* (p. 1285). —

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 1746). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à la constatation et à la répression des infractions en matière de publicité et de prix des hôtels et restaurants** [30 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 2194 à 2196). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à la reprise du texte gouvernemental relatif à la répression des infractions, supprimant les peines de prison et ne laissant subsister que les peines d'amende, la compétence demeurant celle du tribunal correctionnel* (p. 2193) ; Art. 2 : *son amendement tendant à reprendre, tout en les modifiant, les dispositions du projet de loi initial, relativement aux peines applicables* (ibid.)

GAUTHIER (M. ABEL) [Puy-de-Dôme].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

GAUTIER (M. LUCIEN) [Maine-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

GEOFFROY (M. JEAN) [Vaucluse]

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 et à proroger diverses dispositions transitoires prises en raison de la crise du logement [28 juin 1966] (n° 269).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à permettre la suppression du régime juridique auquel sont soumis certains terrains communaux, notamment ceux dénommés « parts de marais » ou « parts ménagères » [26 novembre 1966] (n° 58).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale tendant à modifier l'article 1007 du code civil relatif au testament olographe et l'article 9 de la loi du 25 ventôse an XI, contenant organisation du notariat [19 décembre 1966] (n° 171).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi portant prorogation de diverses dispositions relatives au logement** [28 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1084). — Discussion des articles. — Art. 4. : *amendement de M. Marie-Anne* (p. 1085) ; *amendement de M. Marie-Anne* (p. 1086). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance des véhicules automobiles** [13 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1277, 1278). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Garet tendant à supprimer l'article 12-5 de la loi du 27 février 1958 relatif à la sanction contre les courtiers* (p. 1283) ; ART. 5 : Art. 16 de la loi du 13 juillet 1930 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au contrat d'assurance* (p. 1284, 1285). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 1746) : observations en ce qui concerne la réforme des greffes (p. 1751). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à permettre la suppression du régime juridique auquel sont soumis certains terrains communaux, notamment ceux dénommés « parts de marais » ou « parts ménagères »** [30 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 2199). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une meilleure formulation juridique du premier alinéa de cet article* (p. 2201) ; *son amendement tendant à insérer, après le premier alinéa, un nouvel alinéa disposant que « lorsqu'il s'agit de droits de jouissance n'ayant qu'un caractère viager, ils prennent fin à la date de publication de la présente loi (ibid.)* ; Art. 2 : *son amendement rédactionnel* (p. 2202) ; Art. 3 : *son amendement tendant à une rédaction plus détaillée de cet article relatif à l'état des « parts de marais » (ibid.)* ; Art. 4 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux droits de jouissance transmissibles par voie héréditaire ou par voie de cession* (p. 2202, 2203) ; Art. 5 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la mise en demeure des titulaires de droits de jouissance, soit d'acquérir, soit de louer* (p. 2203) ; *son sous-amendement tendant à compléter l'amendement du Gouvernement par la disposition suivante : « lorsque la mise en demeure n'est pas parvenue à son destinataire, elle doit être réitérée par acte extrajudiciaire »* (p. 2204) ; Art. 6 : *son amendement rédactionnel* (ibid) ; *son amendement d'harmonisation* (p. 2205) ; Art. 7 : *son amendement rédactionnel (ibid.)* ; Art. 8 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui règle la situation des locataires et des occupants (ibid.)* ; Art. 9 : *son amendement tendant à insérer, en tête de cet article, trois nouveaux alinéas : le premier posant les règles générales relatives aux indemnités, le second fixant la situation du droit de jouissance viager, le troisième prévoyant le cas où le locataire a exercé le droit de priorité qui lui a été donné* (p. 2206) ; Art. 10 : *son amendement tendant à mettre en harmonie le texte de l'Assemblée nationale avec la nouvelle situation créée par l'adoption des amendements (ibid.)* ; Art. 11 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa prévoyant le cas où des rentes ont déjà été attribuées aux intéressés en contrepartie du droit de jouissance auquel ils ont renoncé ou qui leur aurait été retiré* (p. 2207) ; Art. 13 : *son amendement tendant à mettre fin au caractère anarchique de situations de fait créées depuis trop longtemps (ibid.)*. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi relative aux testaments olographes et à l'organisation du notariat** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2768).

GIACOBBI (M. FRANÇOIS) [Corse].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

GOLVAN (M. VICTOR) [Morbihan].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi sur l'élevage, adopté par l'Assemblée nationale [1er décembre 1966] (n° 63).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi sur l'élevage, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture [16 décembre 1966] (n° 155).

Question orale avec débat :

M. Victor Golvan demande à *M. le ministre de l'agriculture* de bien vouloir lui indiquer : 1° le nombre des abattoirs agréés inscrits au Plan national ; si ce nombre est définitif ; s'il subit des variations, quels en sont les motifs ; 2° quelles sont les

mesures urgentes envisagées par le Gouvernement pour pallier les difficultés financières dans lesquelles se trouvent actuellement placées les communes ayant construit des abattoirs conformes aux normes imposées ; 3° quelles modifications le Gouvernement pense pouvoir apporter à la loi n° 65-543 du 8 juillet 1965 sur l'organisation du marché de la viande, notamment dans la répartition de la taxe sanitaire, dans le mode de perception et l'attribution des redevances. Quels critères il entend appliquer dans l'indemnisation des communes contraintes de fermer leurs abattoirs. Enfin, dans quelles conditions il entend faire application des dispositions de l'article 7 de la loi du 8 juillet 1965 [3 mai 1966]. — Réponse [24 mai 1966] (p. 594 et suivantes).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa **question orale concernant les abattoirs** [24 mai 1966] (p. 594, 595). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant interdiction de la vente des produits de la pêche sous-marine** [9 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Chauty tendant à autoriser les inscrits maritimes pratiquant la pêche sous-marine à vendre le produit de cette pêche* (p. 790). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [25 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V. — COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale (p. 2020 à 2022) : observations ayant porté sur l'examen du bilan de la saison touristique, la situation de l'hôtellerie, du tourisme social et du nautisme. — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2345 à 2347). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement rédactionnel tendant, après les mots : « Conseil d'Etat », à insérer les mots : « en tout ou en partie »* (p. 2353) ; après l'article 1er : *amendement de M. Lemaire tendant au dépôt d'un projet de loi portant création d'organismes nationaux interprofessionnels à vocation économique et aux tâches qui leur seront confiées* (p. 2354) ; Art. 2 : *amendement de M. Laurens relatif à l'identification des animaux* (p. 2355) ; Art. 5 : *son amendement rédactionnel* (p. 2356) ; *son amendement, au début du cinquième alinéa de cet article, tendant à remplacer les mots : « en vue de répondre à des situations particulières, des éleveurs... », par les mots : « les éleveurs... »* (p. 2356, 2357) ; *son amendement, au cinquième alinéa, tendant, après les mots : « choix », à insérer les mots : « conformément à la réglementation de la monte publique »* (ibid.) ; *son amendement, au cinquième alinéa, tendant à supprimer la phrase prévoyant la possibilité pour les éleveurs de recourir à des inséminateurs de leur choix* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *amendement de M. Lemaire* (p. 2358) ; *son amendement rédactionnel (ibid)* ; Art. 7 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui vise les sanctions en cas de tromperie sur la valeur génétique ou technique des animaux reproducteurs ou de la semence* (p. 2359) ; Art. 8 : *son amendement tendant à supprimer cet article pour coordination* (p. 2360) ; Art. 12 : *son amendement tendant, dans cet article, à remplacer le mot : « technique », par les mots : « d'amélioration génétique »* (ibid.) ; *amendement de M. Lemaire relatif à la composition et au rôle de la commission nationale d'amélioration génétique* (p. 2361) ; Après l'article 13 : *amendements de M. Lemaire prévoyant la protection sanitaire dans l'objet de la loi sur l'élevage* (p. 2362) ; Art. 14 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à prévoir l'avis du conseil supérieur de l'élevage avant la création de l'établissement de l'élevage* (p. 3264) ; *son amendement tendant à remplacer la dernière phrase du premier alinéa de cet article, par un nouvel alinéa relatif à la mission de l'établissement de l'élevage* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel au deuxième alinéa de cet article* (p. 2365) ; *son amendement rédactionnel au troisième alinéa tendant à en préciser le texte (ibid.)* ; Art. 18 : *amendement de M. Yver* (p. 2366).

GRAND (M. LUCIEN) [Charente-Maritime].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé vice-président de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [21 juin 1966] (n° 225).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant le régime de retraites des marins pour ce qui concerne l'entrée en jouissance des pensions servies aux conchyliculteurs et aux marins naviguant en amont de la limite de la mer [27 juin 1966] (n° 259).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [27 juin 1966] (n° 262).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [20 octobre 1966] (n° 11).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative au régime social des ostréiculteurs, mytiliculteurs et pisciculteurs inscrits maritimes [16 décembre 1966] (n° 163).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 11 octobre 1946 relative à l'organisation des services médicaux du travail** [4 mai 1966]. — Discussion des articles. — Ar. 2 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le troisième alinéa de l'article 4 de la loi du 11 octobre 1946 : « à l'existence d'un contrat de travail approuvé par le conseil départemental de l'ordre des médecins* (p. 462) ; le retire (p. 463). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion générale (p. 962, 963). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Dutoit* (p. 969) ; *amendement de M. Barbier tendant à préciser la situation des aides familiaux de l'artisanat* (p. 969, 970) ; *amendement de M. Le Bellegou tendant à extraire la caisse nationale des barreaux français de la réglementation prévue par ce projet de loi* (p. 971) ; *son amendement tendant à une précision d'ordre rédactionnel au troisième alinéa de cet article* (p. 972) ; *son amendement rédactionnel à la fin du troisième alinéa de ce même article (ibid.)* ; Art. 1er *bis : amendement de M. d'Andigné* (p. 972, 973) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif aux personnes auxquelles les dispositions de la présente loi ne s'appliquent pas* (p. 973, 974, 975) ; *amendements de MM. Lagrange et Talamoni tendant à exclure du champ d'application de la loi les chauffeurs de taxis bénéficiaires de la loi du 6 juillet 1956* (p. 974) ; Art. 3 : *son amendement au § 1°, premier alinéa, tendant à régler la situation des travailleurs indépendants non agricoles* (p. 976) ; *amendement de M. Masteau* (p. 977) ; *son amendement tendant à compléter le troisième alinéa du § 1° de cet article par une disposition visant à régler la situation des travailleurs indépendants non agricoles* (p. 977) ; *son amendement rédactionnel au quatrième alinéa du § 1° de cet article* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel au § 2° de ce même article* (p. 976) ; *son amendement au § 2° de l'article 3 concernant les retraités (ibid.)* ; le retire et se rallie à l'amendement déposé par le Gouvernement (*ibid.*) ; Art. 5 : *son amendement tendant à reporter à l'article 6 la définition des bénéficiaires des prestations « l'assuré et les membres de sa famille »* (*ibid.*) ; Art. 6 : *son amendement tendant à regrouper à cet article la définition des bénéficiaires (assuré, conjoint et membres de la famille)* (p. 979) ; *amendement de M. Dutoit (ibid.)* ; Art. 7 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui définit les prestations obligatoires, prévoit dans quel cas les frais engagés sont remboursés, envisage la mise en jeu d'un ticket modérateur, prévoit la création d'un abattement à la base* (p. 980, 981) ; le retire au bénéfice de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; *sous-amendement de M. Lagrange* (p. 983) ; Art. 8 : *son amendement tendant à décider que les conseils d'administration se détermineront après avoir consulté les affiliés du groupe quelque soit l'organisme auquel ils aient adhéré* (p. 983) ; *son amendement de coordination (ibid.)* ; Art. 10 : *son amendement tendant à proposer que les caisses mutuelles puissent faire appel aux services de contrôle médical d'un organisme de sécurité sociale autre que celui du régime général (ibid.)* ; Art. 12 : *son amendement tendant à rédiger comme*

suit le deuxième alinéa de cet article relatif à la composition des conseils d'administration : « pour les deux tiers au moins des représentants des personnes affiliées élus par celles-ci au suffrage direct, choisis parmi les personnes cotisant au régime » (p. 984) ; *son amendement, au troisième alinéa, tendant à préciser que les membres des unions départementales d'associations familiales soient des personnes cotisant au régime* (ibid.) ; *son amendement, au dernier alinéa, tendant à faire figurer dans les conseils d'administration des caisses mutuelles régionales, comme membres avec voix consultative, des représentants des organismes habilités visés à l'article* 13 *(ibid.)* ; *sous-amendement de M. Dailly* (p. 985) ; Art. 13 : *son amendement, au deuxième alinéa de cet article, tendant à permettre que les organismes habilités puissent effectuer soit l'encaissement des cotisations, soit le service des prestations, soit les deux tâches à la fois* (p. 985, 986) ; *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer la fin du dernier alinéa de cet article à partir des mots : « et qui concourent à l'élection... »* (ibid) ; Art. 14 : *son amendement, au deuxième alinéa, tendant à décider que les membres de l'union nationale des associations familiales seront choisis parmi les cotisants au régime* (p. 987) ; Art. 17 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « compte tenu de l'ensemble de leurs revenus », par les mots : « compte tenu de l'ensemble de leurs revenus professionnels* (p. 987) ; Art. 17 *bis : son amendement rédactionnel* (p. 988) ; Art. 18 : *son amendement tendant à préciser que sont exclus des dispositions de cet article les avantages vieillesse servis par un régime agricole* (p. 988) ; *son amendement rédactionnel (ibid.)* ; Art. 20 : *amendement de M. Lagrange* (p. 989) ; *son amendement tendant à intervertir les deuxième et troisième alinéas de cet article* (ibid.) ; *son amendement tendant, à la fin de cet article, à remplacer la phrase : « ce compte est géré conformément aux prescriptions du code de la mutualité » par la phrase suivante : « un décret fixe les conditions de gestion de ce fonds »* (p. 990) ; Art. 25 : *son amendement tendant à harmoniser les dispositions de cet article qui, à titre transitoire, précise la composition du conseil d'administration provisoire, avec celles des articles* 12 *et* 14 *qui fixent la composition des conseils en période de fonctionnement normal* (p. 991) ; Art. 26 : *son amendement tendant à compléter cet article qui donne compétence aux juridictions chargées du contentieux du régime général de la sécurité sociale pour les différends nés de l'application de la présente loi, par une disposition stipulant que ces juridictions comprennent, lorsqu'elles seront appelées à statuer sur les différends surgis à propos du nouveau régime, des représentants des affiliés à ce nouveau régime* (p. 991) ; Art. 28 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa rendant applicables au nouveau régime les articles du code de la sécurité sociale relatifs à la gratuité de la délivrance des pièces nécesaires à l'application de la législation et à l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement (ibid.)* ; le retire et se rallie à l'amendement déposé par M. Jeanneney, ministre des affaires sociales *(ibid.)* ; Art. 30 : *son amendement, au premier alinéa du texte proposé pour l'article* L. 646 *du code de la sécurité sociale, tendant à supprimer la référence au décret du* 1er *mars* 1962 (p. 992) ; *son amendement rédactionnel* (p. 993) ; Art. 31 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article dans le but : 1° de remettre en ordre les textes en remaniant toutes les dispositions traitant de la question ; 2° de veiller à maintenir aux pensionnés de l'assurance maladie des exploitants agricoles (l'A. M. EX. A.) la couverture des risques la plus favorable, même lorsqu'ils reprennent une activité professionnelle non salariée* (p. 993) ; Art. 32 : *son amendement, au deuxième alinéa, tendant à prévoir qu'en cas de résiliation d'un contrat comportant des garanties supérieures, l'assuré et l'organisme assureur auront la possibilité, mais pas l'obligation, de signer un avenant* (p. 994) ; *son amendement, au troisième alinéa, tendant à renforcer le caractère obligatoire du remboursement des primes afférentes à des risques qui ne sont plus garantis* (p. 995) ; *son amendement tendant à supprimer la fin du troisième alinéa afin de ne pas imposer un délai particulier de forclusion aux remboursements (ibid.)* ; Art. 33 ; *son amendement, au début du dernier alinéa de cet article, tendant à remplacer les mots : « des décrets », par les mots : « les décrets » afin que la présente loi soit applicable dans les départements d'outre-mer en même temps qu'en métropole* (p. 995) ; *son amendement de coordination au deuxième alinéa de l'article* 33 *(ibid)* ; Art. 37 : *son amendement tendant à rédiger ainsi le début de cet article : « Les organismes qui assurent le service des prestations prévues par la présente loi sont tenus... »* (p. 996) ; Art. 38 : *son amendement tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article, alinéa disposant que le montant déductible des cotisations versées au titre du nouveau régime, pour* 1967 *et* 1968 *ne pourra excéder* 600 *F par assuré* (p. 996) ; *son amendement tendant à compléter le paragraphe II de cet article afin que ne soient pas réintégrées dans la déclaration de revenus des sommes remboursées au titre de cotisations n'ayant pas fait l'objet de déduction* (p. 997) ; Art. 39 : *son amendement rédactionnel (ibid.)* ; Art. additionnel 40 : *son amendement tendant à insérer cet article créant l'assurance vieillesse dans les départements d'outre-mer* (p. 997) ; Art. 18 (précédemment réservé) : *son amendement de coordination* (p. 998) ; Art. 21 (précédemment réservé) : *son amendement rédactionnel* (ibid). **Suite de la discussion** [29 juin 1966] ; en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, présente les conclusions du rapport de la commission (p. 1111, 1112). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi portant modification du régime de retraite des marins** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1123, 1124). — Prend part, en remplacement de M. Lagrange, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1717 à 1720). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la garantie de l'emploi en cas de maternité** [7 décembre 1966]. Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant dans la dernière phrase du paragraphe II de l'article* 29 *du livre* 1er *du code du travail, à remplacer le terme « maladie » par l'expression « état pathologique »* (p. 2300) ; *son sous-amendement tendant à introduire, dans l'amendement de M. Jean Gravier, la même terminologie que celle proposée ci-dessus (ibid.)*. — Intervient dans la **suite de la discussion du projet de loi de finances pour 1967** [7 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion des articles. — Art. 57 *bis :* observations sur le fonds d'action sanitaire et social (p. 2317). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Après l'article 1er : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 1er bis *relatif à la taxe complémentaire sur les revenus agricoles* (p. 2416) ; le retire (p. 2417). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat, de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole** [14 décembre 1966]. — Dicussion générale (p. 2472). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, tendant à créer et à organiser une médecine du travail obligatoire pour les salariés agricoles* (p. 2473) ; Art. 2 : *amendement de M. de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, relatif aux décrets fixant les conditions d'organisation et de financement des examens de médecine préventive* (p. 2474). — Intervient en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi relative au régime social des ostréiculteurs, mytiliculteurs et pisciculteurs inscrits maritimes** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2793). — Intervient, en remplacement de M. Roger Lagrange, rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier l'article L. 45 du code des pensions civiles et militaires de retraite, relatif au partage de la pension de réversion** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2927).

GRAVIER (M. JEAN) [Jura].

Nommé Sénateur le 9 février 1966, en remplacement de M. Edgar Faure nommé membre du Gouvernement.

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [20 avril 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la garantie de l'emploi en cas de maternité** [7 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à*

compléter le paragraphe II de l'article 29 du livre Ier du code du travail par une disposition précisant que « la femme devra, au moins quinze jours à l'avance, prévenir son employeur des dates auxquelles elle entend suspendre et remettre en vigueur son contrat de travail » (p. 2300).

GRAVIER (M. ROBERT) [Meurthe-et-Moselle].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [5 octobre 1966].

GREGORY (M. LÉON-JEAN) [Pyrénées-Orientales].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

GROS (M. LOUIS) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé président de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Proposition de résolution tendant à la désignation d'une commission de contrôle [20 avril 1966] (n° 98).

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de résolution de M. Louis Gros et des membres de la commission des affaires culturelles, tendant à la désignation d'une commission de contrôle [20 avril 1966] (N° 99).

Rapport de MM. Louis Gros, Marcel Prélot, Henri Longchambon, Adolphe Chauvin, Georges Lamousse et René Tinant fait en conclusion des travaux de la commission de contrôle créée en vertu de la résolution adoptée par le Sénat le 21 avril 1966 et chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [30 juin 1966] (N° 297).

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionelle, adopté par l'Assemblée nationale [25 octobre 1966] (N° 16).

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission accomplie par une délégation de cette commission chargée d'étudier les problèmes de coopération technique, d'échanges culturels et d'enseignement de la langue française en Amérique latine et aux Antilles [16 décembre 1966] (N° 159).

Question orale avec débat :

M. Louis Gros demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* comment il entend que le service public de l'enseignement puisse atteindre ses buts fondamentaux : progrès de l'homme et développement économique et social. Il lui demande en particulier, quelles solutions il entend apporter aux problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement afin que soient menées à bien, conformément à la justice, la recherche, la formation et la mise en valeur des aptitudes des enfants de toutes origines sociales [5 octobre 1966]. — Réponse [6 décembre 1966] (p. 2267 et suivantes).

Interventions :

Intervient, en qualité de président et rapporteur de la commission des affaires culturelles, dans la discussion de sa proposition de résolution tendant à l'institution d'une commission de contrôle [21 avril 1966]. — Discussion générale (p. 217, 218). — Prend part, en qualité de président et rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, à la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1356 à 1358). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à subordonner tout effort de formation professionnelle à l'octroi d'une aide financière de l'Etat* (p. 1374) ; le retire (p. 1375) ; Art. 2 : *son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à ajouter à la formation professionnelle un perfectionnement de la culture générale* (p. 1376) ; Art. 5 : *amendement de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à compléter cet article par un troisième alinéa stipulant « qu'un document retraçant l'emploi des crédits du fonds de la formation professionnelle au cours de l'année écoulée sera annexé à chaque projet de loi de finances »* (p. 1387) ; Art. 7 : *son amendement tendant à insérer, entre le deuxième et le troisième alinéa de cet article, un nouvel alinéa ayant pour but de soumettre l'établissement des conventions types de formation professionnelle à certains accords ou consultations préalables* (p. 1388, 1389) ; Art. 8 : *son amendement tendant à ajouter un nouvel alinéa disposant que le contrôle pédagogique a pour objet de s'assurer que la formation donnée répond aux buts prévus par le premier alinéa de l'article 7* (p. 1390) ; Art 9 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article relatif à la modification des horaires de travail afin de faciliter la promotion sociale* (p. 1390) ; le retire et se rallie à l'amendement présenté par M. Jeanneney, ministre des affaires sociales (p. 1391) ; Art. 17 *bis : son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article visant non seulement les instituts universitaires de technologie, mais aussi tous les établissements de l'éducation nationale* (p. 1396, 1397) ; sur la suggestion du Gouvernement propose, pour cet article, la rédaction suivante : « *Le ministre de l'éducation nationale organise dans les instituts universitaires de technologie et d'une façon générale dans les établissements ou les centres prévus à l'article 7 et qui relèvent de son département des enseignements de caractère professionnel destinés spécialement aux adultes.* » (p. 1398) ; Art. 18 : *son amendement tendant à insérer, entre le premier et le second alinéa de cet article, une disposition stipulant que la fondation, visée à cet article, suscitera la création d'un institut de haut enseignement et de recherche et que des personnalités compétentes participeront à la direction de ladite fondation* (p. 1399) ; *retire la première partie de son amendement* (ibid.). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale (p. 1778). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE ; en remplacement de M. Paul Pauly, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1813 à 1815). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — SERVICE DES RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1916 à 1918) ; (p. 1929). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 58 *bis : soutient l'amendement de M. Armengaud tendant à autoriser l'agence de défense des biens et intérêts des rapatriés à faire l'inventaire des biens spoliés et perdus* (p. 2181, 2182). — Prend part, en qualité de président de la commission des affaires culturelles, à la discussion de sa question orale relative aux **problèmes généraux de l'enseignement public** [6 décembre 1966]. — (p. 2267 à 2269). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi relatif aux publications destinées à la jeunesse** [16 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 4 *bis :* (p. 2556) ; *amendement de M. Tinant soutenu par M. Diligent* (p. 2557). — Intervient en qualité de président de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2562). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. de Bagneux* (p. 2564, 2565) ; *amendement de M. de Bagneux* (p. 2566) ; *soutient l'amendement de M. de Bagneux tendant dans le texte de l'article 9-1 de la loi de 1913, au cinquième alinéa, après les mots : « et de quinze ans au plus », d'insérer les mots : « éventuellement saisi par le propriétaire, le tribunal administratif pourra modifier, dans la même limite maximale, l'échelonnement des paiements »* (p. 2567). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires culturelles, dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi portant création d'organismes de recherche** [16 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Longchambon :* observations (p. 2575, 2576).

GUILLARD (M. PAUL) [Loire-Atlantique].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Dépôt législatif:

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, réprimant le délit de fuite en cas d'accident occasionné par la navigation [7 décembre 1966] (n° 79).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2061, 2062). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 6 : *soutient l'amendement de M. d'Andigné tendant à remplacer les mots : « la vente de reproducteurs mâles », par les mots suivants : « la vente d'animaux destinés à la reproduction »* (p. 2359). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi réprimant le délit de fuite en cas d'accident occasionné par la navigation** [9 décembre 1966] Discussion générale (p. 2380, 2381). — Discussion de l'article unique. — *son amendement tendant à préciser que la manœuvre d'arrêt sera exécutée dans le plus bref délai possible* (p. 2382).

GUILLAUMOT (M. PAUL) [Yonne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

GUILLE (M. GEORGES) [Aude].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

GUILLOU (M. LOUIS) [Finistère].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

GUYOT (M. RAYMOND) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Raymond Guyot appelle l'attention de *M. le ministre des armées* sur les répercussions regrettables que peuvent avoir sur les militaires du contingent les éductions de « facilités de circulation envisagées sur les réseau S. N. C. F. ». Il estime que le fait de limiter le « quart de place » l'an prochain aux permissions d'une durée supérieure à 48 heures, aux permissions exceptionnelles et aux permissions agricoles, ne se justifie en rien quand le budget total des armées est en constante augmentation et les dépenses d'équipement, dans lesquelles la grosse part est consacrée à la force de frappe, atteindront l'an prochain 12 milliards 215 millions. Il lui rappelle que cette mesure est envisagée alors que le taux ridiculement bas de 0,50 F du prêt est maintenu ; que cette mesure qui touche tous les militaires du contingent affecte plus particulièrement ceux des forces françaises en Allemagne qui se sont vu supprimer les permissions de 48 heures. Il lui demande s'il n'estime pas que cette mesure, ne s'appliquant pas aux militaires de carrière, est en contradiction avec le nouveau règlement de discipline autorisant provisoirement les soldats à s'éloigner de leur lieu de garnison même pour une courte durée [13 octobre 1966] (n° 751).

Question orale avec débat :

M. Raymond Guyot aimerait avoir de la part de *M. le Premier ministre* des précisions concernant l'orientation de la politique générale du Gouvernement et notamment en ce qui concerne la politique extérieure [14 avril 1966]. — Réponse [26 avril 1966] (p. 299 et suivantes).

Intervention :

Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique de la France au regard de l'alliance atlantique** [26 avril 1966] (p. 299 à 301).

H

HABIB-DELONCLE (M. MICHEL), **secrétaire d'Etat à l'éducation nationale** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Répond à la question orale de M. Naveau relative à l'**intervention du F. O. R. M. A.** (fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) **en faveur d'organismes coopératifs d'éleveurs** [19 avril 1956] (p. 136) ; à la question orale de M. Claude Mont sur le **classement économique de l'arrondissement de Roanne** (p. 137) ; à la question orale de M. Sempé relative à la **T. V. A. sur les cadeaux des entreprises** (p. 138) ; à la question orale de M. Bernier relative à la **suppression de cours de licence en droit dans le département de la Guadeloupe** (p. 139) ; à la question orale de M. David sur la **situation des maraîchers de Provence** (p. 140) ; aux questions orales de M. Bossus concernant : la **revendication des anciens combattants** (p. 142) ; la **situation des mal logés résidant à Paris** (p. 144) ; à la question orale de M. Tournan relative à la **séquence télévisée consacrée au département du Gers** (p. 145). — Prend part à la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [21 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 95 : *amendement de M. Dailly tendant à une nouvelle rédaction de cet article concernant les conditions de quorum et de majorité dans les conseils d'administration* (p. 219) ; Art. 98 : *amendement de M. Dailly* (p. 220) ; Art. 106 : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer la disposition qui permet à l'assemblée générale de fixer et d'approuver le traitement du président directeur général* (p. 222) ; Art. 107 : *amendement de M. Dailly (ibid.)* ; Art. 109 : *amendement de M. Dailly* (p. 223) ; Art. 111 : *amendement de M. Dailly* (nomination de directeurs généraux) (p. 224, 225) ; observations sur l'amendement modifié de M. Dailly (p. 225, 226) ; demande que soient réservés les articles 112-1 à 112-28 *ter* (p. 227) ; Art. 120 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5 p. 100 du capital ont la faculté de requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolution. Ces projets de résolution sont inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée dans les conditions déterminées par décret. Celui-ci pourra réduire le pourcentage exigé par le présent alinéa, lorsque le capital social excèdera un montant fixé par ledit décret »* (p. 230, 231) ; le retire et le remplace par les deux amendements suivants : *le premier propose, à l'article 120, deuxième alinéa, la suppression des mots : « ... ne concernant pas la présentation des candidats au conseil d'administration ou au conseil de surveillance selon le cas »* (p. 231) ; *le deuxième amendement propose d'ajouter, à la fin du deuxième alinéa de l'article 120, la phrase suivante : « Celui-ci pourra réduire le pourcentage exigé par le présent alinéa, lorsque le capital social excèdera un montant fixé par ledit décret »* (p. 232) ; Art. 121 : *son amendement tendant à remplacer le premier alinéa par un texte indiquant qu'un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint et qu'il ne peut se faire représenter par une autre*

personne que si les statuts le permettent (p. 232, 233) ; *amendement de M. Dailly :* observations (p. 233) ; *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 122 : *son amendement tendant à une rédaction plus extensive de cet article relatif à l'information des actionnaires* (p. 234) ; Art. 128 : *amendement de M. Dailly tendant à une nouvelle rédaction de cet article comportant notamment une liste plus étendue des pièces dont tout actionnaire a le droit d'obtenir communication avant les assemblées générales* (p. 235) ; Après l'article 131 : *amendement de M. Dailly tendant à insérer un article* 131 bis *nouveau stipulant que la communication de l'inventaire ne comporte pas le droit d'en prendre copie* (p. 237) ; demande au Sénat de bien vouloir réserver les articles 135, 136, 137 et 138 (*ibid.*) ; Art. 139 : *observations sur l'amendement de M. Dailly tendant à remplacer les mots : « l'augmentation du capital » par les mots : « l'augmentation de capital »* (p. 238) ; Art. 143 : *amendement de M. Dailly :* observations et modification (p. 239) ; Art. 147 : *son amendement tendant à remplacer les trois premiers alinéas de cet article par un alinéa unique qui renvoie au règlement, lequel précisera le contenu des rapports qui doivent être faits au moment de l'augmentation de capital* (*ibid.*) ; Art. 148 : *amendement de M. Dailly* (p. 240) ; Art. 154 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à ajouter cet article reprenant le texte figurant dans l'article* 160 *dont la suppression est proposée* (p. 242) ; Avant l'art. 155 : *son amendement tendant, avant cet article, d'insérer un intitulé ainsi rédigé :* « a) *obligations convertibles en actions* » (p. 242) ; cet amendement est réservé (p. 243) ; Art. 155 : *amendement de M. Dailly :* observations (*ibid.*) ; Art. 157 : *son amendement rédactionnel* (p. 244) ; Art. 160 : *son amendement tendant à supprimer cet article dont les dispositions ont été reprises dans l'article additionnel* 154 bis *nouveau* (p. 245). — Répond à la question orale de M. Verdeille relative à la **gestion des fonds scolaires destinés aux établissements d'enseignement publics ou privés** [26 avril 1966] (p. 276) ; à la question orale de M. Daniel Benoist concernant la **réduction tarifaire sur les chemins de fer en faveur des artisans retraités** (p. 278) ; à la question orale de M. Pierre Métayer sur la **protection des riverains de l'aéroport d'Orly contre le bruit** (p. 278) ; à la question orale de M. Charles Naveau relative au **cours du gromage Edam** (p. 279) ; à la question orale de M. Léon David concernant la **protection des forêts de Provence et de Corse contre les incendies** (p. 280) ; à la question orale de M. Chauvin relative à la **sécurité de l'emploi pour les exploitants agricoles expropriés** (p. 281) ; à la question orale de M. Raoul Vadepied concernant les **prêts à long terme du crédit agricole mutuel** (p. 282) ; à la question orale de M. Pierre Garet sur la **revision des tarifs des greffes** (p. 282, 283) ; à la question orale de M. Coudé du Foresto concernant le **tarif des polices d'assurances du risque automobile** (p. 283). — Intervient dans la suite de la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [27 avril 1966]. — Examen des amendements qui forment les articles 159-1 à 159-9 nouveaux que le Gouvernement propose d'ajouter au projet de loi en discussion. — Art. 159-1 : *son amendement relatif aux conditions d'émission des obligations échangeables contre des actions* (p. 321) ; Art. 159-2 : *son amendement relatif à l'autorisation d'émission d'obligations échangeables contre des actions créées à la suite d'une augmentation simultanée du capital social* (p. 323) ; Art. 159-3 : *son amendement relatif à la convention conclue entre la société et les personnes qui s'obligent à assurer l'échange des obligations après avoir souscrit le nombre correspondant d'actions* (ibid.) ; Art. 159-4 : *son amendement relatif au prix d'émission et aux conditions de l'échange* (*ibid.*) ; Art. 159-5 : *son amendement ayant pour objet de prévoir, lorsque le tiers souscripteur a dû suivre les opérations financières de la société, le remboursement à ce tiers souscripteur des sommes versées pour souscrire, y compris l'intérêt de ces sommes* (p. 323, 324) ; Art. 159-6 : *son amendement disposant que : « les actions nécessaires pour assurer l'échange des obligations sont, jusqu'à réalisation de cette opération, nominatives et inaliénables. Leur transfert ne peut être effectué que sur justification de l'échange. En outre, elles garantissent, à titre de gage, à l'égard des obligataires, l'exécution des engagements des personnes qui se sont obligées à assurer l'échange. Le droit de vote attaché à ces actions peut être suspendu ou limité par la convention visée à l'article* 159-3. *Les dispositions des trois alinéas qui précèdent sont applicables aux actions nouvelles obtenues par application de l'article* 159-5 » (p. 324, 325) ; Art. 159-7 : *son amendement disposant que : « à dater du vote de l'assemblée prévu à l'article* 159-2, *alinéa* 1er, *il est interdit à la société, jusqu'à ce que toutes les obligations émises soient échangées ou remboursables, d'émettre des obligations convertibles en actions, d'amortir son capital ou de le réduire par voie de remboursement et de modifier la répartition des bénéfices. En cas de distribution de réserves en espèces ou en titres, par la société, au cours de la même période, les titres attribués du chef des actions nécessaires à l'échange, sont soumis aux dispositions de l'article* 159-6, *alinéas* 1er *et* 2, *et les espèces attribuées du même chef doivent faire l'objet d'un dépôt dans les conditions et sous les effets fixés par décret. Les titres et espèces doivent être remis aux obligataires, en cas d'échange, à concurrence du nombre de titres ou de la quote-part des espèces correspondant aux actions auxquelles ils ont droit. Les rompus éventuels font l'objet d'un versement en espèces calculé d'après la valeur des titres à la date de l'échange. Les dividendes et intérêts échus entre la date de la distribution et la date de l'échange restent acquis aux personnes qui se sont obligées à assurer l'échange* » (p.326) ; *sous-amendement de M. Dailly* (*ibid.*) ; Art. 159-8 : *son amendement relatif à l'absorption de la société émettrice ou la fusion avec une ou plusieurs autres sociétés* (ibid.) ; Art. 159-9 : *son amendement prévoyant la nullité des décisions prises en violation des dispositions des articles précédents* (p. 327) ; *son amendement tendant, avant l'article* 155, *à insérer un intitulé ainsi rédigé :* a) *obligations convertibles en actions* (ibid) ; *son amendement tendant, après l'article* 159, *à ajouter un nouvel intitulé ainsi rédigé :* b) *obligations échangeables contre des actions* (ibid.) ; Art. additionnel 162-1 (nouveau) : *son amendement tendant à insérer cet article relatif à la reconversion des actions de jouissance ou partiellement amorties en actions de capital* (p. 327, 328) ; Art. additionnel 162-2 (nouveau) : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que : « les actionnaires peuvent être autorisés dans les mêmes conditions, à verser à la société le montant amorti de leurs actions, augmenté, le cas échéant, du premier dividende ou de l'intérêt statutaire pour la période écoulée de l'exercice en cours et, éventuellement, pour l'exercice précédent* » (p. 328) ; Art. additionnel 163-3 (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que : « les décisions prévues aux articles* 162-1 *et* 162-2 *sont soumises à la ratification des assemblées spéciales de chacune des catégories d'actionnaires ayant les mêmes droits* » (*ibid.*) ; Art. additionnel 163-4 (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que : « le conseil d'administration ou le conseil de direction, selon le cas, apporte les modifications nécessaires aux clauses des statuts dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement aux résultats effectifs des opérations prévues aux articles* 162-1 *et* 162-2 » (ibid.) ; Art. 167 : *son sous-amendement tendant à compléter l'amendement de M. Dailly par une disposition précisant que : « toutefois, les sociétés inscrites au tableau de l'ordre des experts comptables et des comptables agréés pourront, quelle que soit leur forme, être commissaires aux comptes dans les conditions fixées par le règlement d'administration publique prévu à l'article* 168 » (p. 330) ; Art. 174 *bis : amendement de M. Fosset tendant à supprimer cet article* (p. 333) ; Art. 176 : *amendement de M. Dailly* (p. 334) ; Art. 177 : *amendement de M. Dailly tendant à préciser par quels moyens s'opère le contrôle des commissaires aux comptes* (p. 335) ; Art. 177 *bis* (*nouveau*) : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 193 : observations sur la transformation de sociétés commerciales en sociétés de construction (p. 337, 339) ; Art. 198 : *amendement de M. Dailly* (p. 339) ; Art. 201 : *amendement de M. Dailly* (p. 340) ; Art. 204 : *amendement de M. Dailly tendant à reprendre le texte du Gouvernement* (*ibid.*) ; Art. 205 : *amendement de M. Dailly tendant à insérer un nouvel alinéa relatif à l'interdiction de constituer des sociétés en commandite par actions* (p. 342) ; Art. 215 *bis : sous-amendement de M. Ribeyre soutenu par M. Molle* (p. 344) ; Art. 216 : *amendement de M. Dailly :* observations sur les parts bénéficiaires ou parts de fondateur (p. 345, 346) ; Art. 228 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article relatif à la cession d'actions à un tiers* (p. 348, 349) ; *amendement de M. Dailly tendant à prohiber les clauses d'agrément dans les sociétés cotées en bourse* (p. 349, 350) ; Art. 230 *bis : son amendement tendant à insérer cet article ainsi rédigé : « si la société a donné son consentement à un projet de nantissement d'actions dans les conditions prévues à l'article* 229, *alinéa* 1er, *ce consentement emportera agrément du cessionnaire en cas de réalisation forcée des actions nanties selon les dispositions de l'article* 2078, *alinéa* 1er, *du code civil, à moins que la société ne préfère, après la cession, racheter sans délai les actions en vue de réduire son capital* (p. 351). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 11 octobre 1946 relative à l'organisation des services médicaux du travail** [4 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant, au* 3e *alinéa de l'art.* 4 *de la loi du* 11 octobre 1946, *après les mots : « aux modalités... », à ajouter les mots : « d'établissement »* (p. 462) ; observations sur les amendements de MM. Lambert et Grand (p. 462, 463) ; dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter les articles L. 328 et L. 329 du code de la sécurité sociale** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 464). — Intervient dans la discussion du projet de loi concernant **la construction de ponts internationaux sur la Bidassoa** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 465, 466) ; dans la discussion du **projet de loi relatif à la durée du service militaire des officiers et sous-officiers de**

réserve [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 468). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. le général Ganeval :* observations (p. 469) ; *amendement de M. le général Ganeval :* observations (p. 469, 470) ; dans la discussion du **projet de loi relatif au statut des chefs et sous-chefs de musique des armées** [4 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 8 : observations sur la création d'un emploi spécial pour le chef de musique de la garde républicaine de Paris (p. 471). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège avec le bureau international des expositions** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 474). — Répond à la question orale de M. Charles Durand concernant les **prêts aux collectivités locales** [10 mai 1966] (p. 516) ; à la question orale de M. Coudé du Foresto relative aux **tarifs des transports de marchandises** (p. 517) ; à la question orale de M. Jacques Duclos sur l'**impossibilité d'exercer une profession par suite d'ordres de l'autorité militaire** (p. 518) ; aux questions orales de M. Lucien Bernier relatives : à la **révocation de gardes champêtres ayant exercé le mandat de délégué dans une élection** (p. 520) ; à la **notion d'enfant à charge dans les départements d'outre-mer** (p. 521). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Delorme et Vallin relatives à la **catastrophe de Feyzin** [10 mai 1966] (p. 529 à 532). — Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 545 ; 549 à 554) ; en application de l'article 44 de la Constitution, demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur les articles et l'ensemble du projet de loi (p. 555). — Discussion des articles. — *Amendement de M. Diligent tendant à insérer un article additionnel* 1er *bis nouveau prévoyant une amnistie totale pour les mineurs de vingt et un ans* (p. 556) ; Art. 5 (p. 557). — Répond à la question orale de M. Jean Nayrou relative à la **construction d'un groupe scolaire à Balesta (Ariège)** [24 mai 1966] (p. 583, 584) ; à la question orale de Mme Renée Dervaux concernant les **allégements de programme pour les candidats au baccalauréat en zone Nord** (p. 584) ; à la question orale de M. Joseph Raybaud sur les **règles d'attribution des subventions pour les travaux d'adduction d'eau ou d'assainissement** (p. 585) ; à la question orale de M. Jean Nayrou tendant à voir s'établir, dans le département de l'Ariège, un **équilibre valable entre, d'une part, le respect de la nature et du passé et, d'autre part, les nécessités de l'expansion** (p. 587, 589) ; à la question orale de M. Marcel Darou relative aux **incidences financières de la levée des forclusions concernant les anciens combattants** (p. 589) ; à la question orale de M. Georges Marie-Anne sur l'**étatisation des services de contrôle du conditionnement dans certains départements d'outre-mer** (p. 590) ; aux questions orales de MM. Bernard Chochoy et Louis Talamoni relatives aux **pensions de retraite des fonctionnaires** (p. 591). — Prend la parole au cours du débat sur la **question orale de M. Victor Golvan concernant les abattoirs** [24 mai 1966] (p. 596, 597) ; sur la question orale de Mlle Irma Rapuzzi relative aux conditions d'octroi de la **carte sociale d'économiquement faible** (p. 598, 601, 602) ; sur la question orale de Mme Cardot relative à l'**aide aux populations de l'Inde si durement éprouvées par une grande disette** (p. 606, 607). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion générale (p. 608). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Le Bellegou* (p. 610) ; Art. 2 : *amendements de MM. Le Bellegou et Rougeron* (délits de fraude et de corruption électorale) (p. 612, 613) ; *amendements de MM. Le Bellegou et Namy* (amnistie de tous les délits de presse) (p. 613, 614) ; *son amendement tendant à l'alinéa* 2° *à amnistier les délits prévus par l'article* 14 *de la loi du* 16 *juillet* 1949 *sur les publications destinées à la jeunesse* (p. 614) ; *amendement de M. Dulin* (amnistie des infractions qualifiées de pratiques de prix illicites) (p. 616) ; *amendement de M. Namy* (amnistie des faits tombant sous le coup de l'article 88 du code pénal — atteinte à l'intégrité du territoire national) (p. 617) ; Art 4 *ter* : *son amendement tendant à mettre les dispositions de cet article en harmonie avec celles du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre* (p. 617, 618) ; Après l'article 10 : *amendement de M. Bernier ;* oppose à cet amendement l'article 49, alinéa 5, du règlement du Sénat (p. 619) ; Art. 11 : *ses amendements tendant à simplifier les justifications prévues pour appartenance aux formations de Résistance* (p. 620) ; Art. 14 : *amendement de M. Le Bellegou tendant à compléter l'alinéa* 1er *en précisant que les voies de recours de droit commun sont ouvertes contre la décision rendue :* observations (p. 620, 621) ; après l'article 15 : *amendement de M. Bernier :* le déclare irrecevable (p. 622) ; Art. 16 : *amendement de M. Le Bellegou tendant à ne plus subordonner l'octroi du bénéfice de l'amnistie au paiement de l'amende* (p. 623) ; Art. 19 : *amendement de M. Le Bellegou tendant à compléter cet article par une phrase précisant que les bénéficiaires du code des pensions civiles et militaires de retraite se verront appliquer les dispositions de la loi du* 26 *décembre* 1964 (p. 625) ; cet article est réservé ; Art. 22 : observations (p. 625, 626) ; Art. 23 : *son amendement rédactionnel (ibid)* ; Art. 24 : *amendement de M. Guy Petit* (p. 627) ; *amendement de M. Le Bellegou tendant à exclure du bénéfice de l'amnistie les condamnations pour proxénétisme* (p. 628) ; *amendement de M. Le Bellegou tendant à supprimer l'alinéa* 5° *de cet article relatif aux délits de fraude et de corruption électorales* (p. 629) ; *amendement de M. Lalloy tendant à compléter cet article par un alinéa* 6° *excluant du bénéfice de l'amnistie les infractions à la législation réprimant la pollution des eaux* (p. 629, 630) ; Art. 26 : *son amendement rédactionnel* (p. 630). — Intervient dans la discussion, en **nouvelle lecture,** du **projet de loi portant amnistie politique** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 705, 706) ; demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble du projet de loi à l'exclusion de tous amendements ou articles additionnels ; sur l'ensemble, intervient après l'explication de vote de M. Bruyneel (p. 710). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection et à la reconstitution des massifs forestiers** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 716 à 718). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Brun* (p. 718) ; Art. 3 : *amendement de M. Brun tendant à laisser aux collectivités locales la faculté de réaliser certains travaux de maître d'œuvre* (p. 720) ; *amendement de M. Soldani tendant à permettre aux départements d'utiliser une partie de la redevance départementale d'espaces verts pour le financement des opérations de protection et de reconstitution des forêts* (p. 721) ; Art. 4 : (p. 722) ; Art. 9 : *amendement de M. Brun tendant à faire accorder aux personnes publiques et privées qui entreprennent des travaux de protection, une aide de l'Etat* (p. 723) ; Art. 10 : *amendement de M. Brun* (p. 724) ; *amendement de M. David relatif à la destruction des ordures ménagères* (p. 725). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection des appellations d'origine** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 728, 729). — Discussion des articles. — Art. A *(nouveau) : amendement de M. Marcilhacy* (p. 729). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier l'article 75 du code civil relatif à la célébration du mariage** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 731). — Intervient dans la discussion du **projet de loi étendant aux territoires d'outre-mer l'application des dispositions de l'article 23 du code pénal** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 733). — Répond à la question orale de M. Georges Marie-Anne relative aux **règles d'avancement dans l'enseignement supérieur pour les fonctionnaires inscrits sur une liste d'aptitude** [7 juin 1966] (p. 742) ; à la question orale de M. Daniel Benoist concernant l'**attribution de la qualification de chirurgien aux internes des hôpitaux** (p. 742, 743). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Adolphe Dutoit relative à la **situation de l'emploi dans la région du Nord** [7 juin 1966] (p. 745 à 747) ; sur la question orale de M. Jacques Duclos concernant les **opérations électorales dans les départements et territoires d'outre-mer** [7 juin 1966] (p. 754, 755) ; sur les questions orales de MM. Darou et Bossus concernant les **revendications des anciens combattants** [7 juin 1966] (p. 760 à 765). — Répond à la question orale de M. Edouard Bonnefous concernant l'**accident survenu à des avions militaires français en Espagne** [14 juin 1966] (p. 805) ; aux questions orales de M. Michel Kauffmann relatives à la **pension d'invalidité des exploitants agricoles** (p. 806) ; **aux pensions d'invalidité pour les conjointes des exploitants agricoles et des aides familiaux** (p. 806, 807) ; à la question orale de M. Bernard Chochoy relatie à l'**attribution à l'arrondissement de Saint-Omer de l'aide maximum à la création d'industries nouvelles** (p. 807). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** (14 juin 1966]. — Discussion générale (p. 809, 810). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement, à l'alinéa* 1° *de cet article, tendant à remplacer les mots : « des délits de corruption électorale », par les mots : « des délits de fraude et de corruption électorale »* (p. 810, 811) ; Art. 24 : *son amendement tendant à reprendre, pour le paragraphe* 3°, *le texte voté par le Sénat excluant du bénéfice de la loi d'amnistie les condamnations pour proxénétisme* (p. 812, 813).— Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection juridique des Français rapatriés** [14 juin 1966]. — Discussion générale (p. 814, 815). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Le Bellegou au paragraphe* 2° *du texte modificatif tendant à préciser que l'indemnisation sera « juste » et « effective »* (p. 816, 817) ; Art. 2 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que pendant les délais visés à cet article, les juges pourront suspendre le cours des intérêts ou en réduire le taux* (p. 817) ; *amendement de M. Carrier au paragraphe* 3 *tendant à préciser que les délais pourront être prolongés jusqu'à ce que les personnes dépossédées aient perçu une juste indemnisation de leurs biens transférable en France,* observations (p. 818) ; demande la réserve de cet amendement

et l'article 2 (*ibid*) ; Après l'article 2 : *amendement de M. Le Bellegou tendant à insérer un article additionnel* 2 bis *nouveau privant de leur droit de poursuite les créanciers de certains pays qui ont spolié, par ailleurs, les débiteurs de nationalité française* (p. 819, 820) ; cet amendement est réservé ; Art. 2 (*suite*) : *amendement de M. Carrier tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa relatif à la prolongation des délais de paiement* (*précédemment réservé*) (p. 821) ; Art. 1er (seconde délibération) : *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur l'exercice de la pêche maritime et l'exploitation des produits de la mer dans les Terres australes et antarctiques françaises** [14 juin 1966]. — Discussion générale (p. 824). — Intervient dans la discussion, en **deuxième** lecture, du **projet de loi portant réforme des comités d'entreprise** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 836). — Discussion des articles. — Après l'article A : *amendement de M. Menu tendant à rétablir l'article B, supprimé par l'Assemblée nationale, fixant par décret les conditions d'application de la présente ordonnance à l'ensemble des entreprises du secteur public et nationalisé* (p. 837) ; Art. 8 *bis : amendement de M. Menu tendant à rétablir cet article instituant un taux minimum pour la contribution au fonctionnement des comités d'entreprise* (p. 838) ; cet amendement est réservé ; Art. 9 : *amendement de M. Alric* (p. 838) ; observations sur le retrait des amendements de M. Menu (p. 839) ; *amendements de MM. Darras et Dutoit tendant à reprendre l'amendement de M. Menu rétablissant l'article B* (p. 839). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la durée du travail** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 843). — Discussion des articles. — Après l'article 1er *bis* : *amendement de M. Stoessel* (p. 844). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant convention générale de sécurité sociale entre la France et la Tunisie** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 847) ; dans la discussion du **projet de loi portant convention générale de sécurité sociale entre la France et le Maroc.** — Discussion générale (p. 848). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation de certaines victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 850). — Discussion des articles. — Art. 1er : observations (p. 851) : Art. 11 : observations (p. 853). — Prend part à la discussion du **projet de loi tendant à simplifier le paiement de l'amende forfaitaire** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1016, 1017) ; Art. 2 : observations sur les conditions dans lesquelles les contrevenants pourront se procurer les timbres (p. 1017). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant création du corps militaire du contrôle général des armées** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1019, 1020). — Répond aux questions orales de M. Marie-Anne concernant : **l'incitation au mariage dans les départements d'outre-mer** [28 juin 1966] (p. 1054) ; **les avantages familiaux dans les départements d'outre-mer** (p. 1055). — Répond à la question orale de M. Bernard Chochoy relative aux **conséquences fiscales de la vente d'un domaine forestier** [28 juin 1966] (p. 1058). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Courrière et Duclos relatives à l'**enlèvement de M. Ben Barka** [28 juin 1966] (p. 1067 à 1071) ; (p. 1073, 1074). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Cogniot et Tailhades relatives à la **réforme de l'enseignement supérieur** [28 juin 1966] (p. 1081 à 1084). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi portant prorogation de diverses dispositions relatives au logement** [28 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 4 : *amendement de M. Marie-Anne* (p. 1085, 1086) ; *amendement de M. Marie-Anne* (p. 1086) ; *amendement de M. Marie-Anne* (p. 1086, 1087). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant organisation de la police d'Etat** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1132, 1133). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Vignon tendant à remplacer les mots : « police d'Etat », par les mots : « police nationale »* (p. 1134) ; Art. 2 : *amendement de M. Namy tendant à supprimer la notion d'intérêt du service introduite dans cet article* (p. 1134) ; *amendement de M. Vignon relatif à la constitution de comités techniques paritaires* (p. 1135) ; Art. 3 : *amendement de M. Nayrou* (p. 1136) ; *amendements de MM. Namy et Nayrou tendant à la fin du 2e alinéa de cet article, à supprimer les mots : « ou par mesure disciplinaire »* (p. 1136, 1137) ; près l'article 4 : *amendement de M. Nayrou tendant à insérer un article additionnel* 4 bis *relatif à l'institution d'un conseil supérieur de la police* (p. 1137) ; observations sur le nouvel intitulé à la suite de l'adoption de l'amendement de M. Vignon à l'article 1er ; demande une nouvelle délibération de ce texte (p. 1138) ; sur l'ensemble (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification du code de procédure pénale** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1139) ; Art. 1er : *amendement de M. Nayrou* (p. 1140, 1141). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité** [30 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1153, 1154). — Discussion des articles. — Art. 1er : *observations sur l'amendement de la commission des lois, soutenu par M. Dailly, tendant à une nouvelle rédaction de cet article* (p. 1157) ; demande une suspension pour permettre à la commission des lois et au Gouvernement de reprendre l'examen des amendements déposés (*ibid.*) ; observations sur l'amendement et les sous-amendements de la commission des lois (p. 1162, 1163) ; Art. 7 : répond à M. Courrière (p. 1164) ; Art. 9 : *son amendement tendant à rétablir cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, portant réglementation de la publicité faite à l'une des fins mentionnées à l'alinéa* 1er *de l'article* 8 (p. 1165) ; Art. 15 : *son amendement d'harmonisation* (p. 1166). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi relative au maintien dans les lieux de certains locataires âgés** [30 juin 1966] (p. 1158) ; dans la discussion, en **troisième lecture,** de la **proposition de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions du code du travail maritime** [30 juin 1966] (p. 1158, 1159) ; demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'article 2 (*ibid.*). — **Discussion de la proposition de loi en quatrième lecture** [30 juin 1966] (p. 1166). — **Son allocution à l'occasion de la clôture de la 2e session ordinaire du Sénat pour 1965-1966** [30 juin 1966] (p. 1169). — Répond aux questions orales de M. Georges Marie-Anne relatives : au **régime des prestations familiales dans les départements d'outre-mer ;** au **développement de l'infrastructure industrielle de la Martinique ;** au **régime fiscal des artisans dans les départements d'outre-mer ;** aux **aménagements fiscaux en matière de bénéfices industriels et commerciaux pour faciliter les investissements dans les départements d'outre-mer** [11 octobre 1966] (p. 1259 à 1262) ; aux questions orales de M. Joseph Raybaud concernant : la **répartition par régions de programme des subventions relatives aux travaux d'hygiène publique** (p. 1263) ; la **répartition par régions de programme des subventions pour travaux d'alimentation en eau potable** (p. 1264) ; à la question orale de M. Stoessel sur la **durée hebdomadaire de travail et sur les salaires des jeunes travailleurs** (p. 1265). — Répond à la question orale de M. Stoessel relative à l'**autoroute Mulhouse—Bâle** [11 octobre 1966] (p. 1266). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance des véhicules automobiles** [13 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1278 à 1280). — Discussion des articles. — ART. 1er. — Art. 12-1 de la loi du 27 février 1958 : *amendement de M. Garet* (p. 1282) ; *amendement de M. Garet* (*ibid.*) ; *amendement de M. Garet tendant à supprimer l'article* 12-5 *de la loi du* 27 *février* 1958 *relatif à la sanction contre les courtiers* (p. 1283) ; Art. 12-6 de la loi du 27 février 1958 ; *amendement de M. Garet tendant à une aggravation des peines prévues à l'alinéa* 1er *de cet article* (*ibid*) ; ART. 5 ; Art. 16 de la loi du 13 juillet 1930 : *amendement de M. Geoffroy tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au contrat d'assurance* (p. 1285, 1286). — Répond à la question orale de M. Edouard Bonnefous relative aux **hausses de tarifs dans les services publics et à la politique de stabilisation des prix** [18 octobre 1966] (p. 1294, 1295, 1296) ; aux questions orales de MM. Brégégère et Diligent concernant les **conséquences du nouveau mode de calcul de l'allocation logement** (p. 1296, 1297) ; aux questions orales de M. Durieux relatives : 1° à la **majoration de la taxe perçue sur les céréales au profit du fonds de vulgarisation et de progrès agricole** (p. 1298) ; 2° à la **baisse des rendements en blé et à la taxe de résorption** (p. 1298, 1299). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1362 ; 1369 à 1373). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Menu* (p. 1373) ; *amendement de M. Pinton tendant à conférer à l'Etat seul la mission d'assurer l'obligation nationale et amendement de M. Gros tendant à subordonner tout effort de formation professionnelle à l'octroi d'une aide financière de l'Etat* (p. 1374, 1375) ; Art. 2 : *amendement de Mme Cardot* (p. 1376) ; *amendement de MM. Kistler et Louis Gros tendant à assortir la formation professionnelle d'un enseignement de culture générale* (p. 1376, 1377, 1378, 1379) ; *amendement de M. Menu soutenu par Mme Cardot* (p. 1380) ; *son amendement tendant à ajouter à la fin du 4e alinéa de cet article, les mots « associées à un développement culturel »* (p. 1380) ; Art. 2 *bis* : *amendement de M. Kistler tendant à admettre la représentation des établissements publics au sein du conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi* (p. 1381) ; *amendement de Mme Cardot tendant à la définition par la loi de la mission du conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi* (p. 1382) ; Art. 5 ; *amendement de Mme Cardot ;* observations (p. 1386, 1387) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un 3e alinéa précisant « qu'un document retraçant l'emploi des crédits du fonds de la formation professionnelle au cours de l'année écoulée sera annexé à chaque projet de loi de finances »* (p. 1387) ; *amendement de Mme Cardot ;* observations (*ibid.*) ; Art. 7 : obser-

vations (p. 1388) ; *amendement de M. Louis Gros relatif aux conventions types ;* observations et modification (p. 1388, 1389) ; *amendement de M. Morice tendant à insérer un article* 7 bis *nouveau habilitant les directeurs de cours de promotion sociale à négocier les conventions* (p. 1389) ; Art. 8 : *amendement de M. Kistler* (p. 1389, 1390) ; Art. 9 : *amendement de M. Pinton soutenu par M. Dailly relatif à la prolongation dans certains cas, de la durée du congé* (p. 1392). — TITRE V : observations sur diverses dispositions s'appliquant à la fonction publique (p. 1394) ; Art. 16 : *amendements de M. Kistler* (p. 1395, 1396) ; Art. 17 : *amendement de Mme Cardot* (p. 1396) ; Art. 17 *bis : amendements de MM. Gros et Pinton :* observations (p. 1397, 1398) ; *amendement de M. Pinton, soutenu par M. Dailly, tendant à insérer un article* 17 ter *nouveau relatif aux enseignements de promotion supérieure du travail* (p. 1398) ; Art. 18 : *amendement de M. Gros tendant à compléter les fonctions de la fondation visée à cet article en précisant qu'elle suscitera la création d'un institut de haut enseignement et de recherche :* observations (p. 1399) ; *amendement de M. Kistler tendant à associer à la tutelle de la fondation le ministre de l'agriculture :* observations (p. 1399, 1400) ; *amendement de M. Raymond Bonnefous tendant à inclure les centres régionaux de productivité parmi les organismes chargés de passer des conventions avec la fondation nationale* (p. 1400) ; dépose, au nom du Gouvernement, une demande de scrutin public afin de souligner l'accord de la majorité des deux Assemblées et du Gouvernement sur ce projet de loi (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — JEUNESSE ET SPORTS. — Discussion générale (p. 1803 à 1807). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1832 à 1839). — Discussion des articles. — TITRE III : répond à M. de Montigny (éducation artistique) (p. 1840) ; à M. Mont (livres scolaires) (*ibid.*) ; répond à M. Bousch (classes maternelles dans les départements du Rhin et de la Moselle) (p. 1841). — TITRE IV : répond à M. Longchambon (p. 1842) ; à M. Mont (cours postscolaires agricoles) (*ibid.*). — TITRE V : répond à Mme Cardot (crédits d'équipement) (p. 1842) ; Art. 61 : *amendement de M. Métayer* (p. 1843). — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1856 à 1860). — Discussion des articles. — Répond à M. David (p. 1860). — Répond à la question orale de M. Bernier relative au **fonctionnement des collèges d'enseignement général dans le département de la Guadeloupe** [6 décembre 1966] (p. 2264) ; à la question orale de M. Jean Deguise sur l'organisation **du marché de la pomme de terre** (p. 2265) ; à la question orale de M. Marcel Boulangé sur **l'équipement agricole de base du territoire de Belfort** (p. 2266). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative aux **problèmes généraux de l'enseignement public** [6 décembre 1966] (p. 2286 à 2291). — Prend part à la discussion du **projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2463 à 2465). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Prélot tendant à rédiger comme suit cet article : « avant le* 1er *juillet* 1967, *la population de la Côte française des Somalis sera consultée sur la question suivante : voulez-vous demeurer au sein de la République française ? » et amendement de M. Prélot tendant à rédiger comme suit l'article* 2 *de ce projet : « I. Si la réponse est affirmative, le Gouvernement déposera, dans les quatre mois qui suivront la consultation et conformément à l'article* 74 *de la Constitution, un projet de loi portant nouveau statut du territoire. II. Pour le cas où la réponse à la question serait négative, le Président de la République est habilité à accomplir, conformément à l'article* 53 *de la Constitution, tous actes de nature à reconnaître l'indépendance de la Côte française des Somalis. Dans la même hypothèse et à cette même fin, le Gouvernement pourra prendre par ordonnances, jusqu'au* 20 *octobre* 1967, *conformément à l'article* 38 *de la Constitution, toutes mesures relevant du domaine de la loi. Le projet de loi portant ratification de ces ordonnances sera, en ce cas, déposé devant le Parlement avant le* 1er *décembre* 1967. » (p. 2466 et 2468) ; demande un vote unique sur l'ensemble du projet de loi tel qu'il a été adopté par l'Assemblée nationale (p. 2468) ; Art. 3 : *amendement de M. Prélot* (p. 2469) ; après l'article 3 : *amendements de M. Prélot* (*ibid.*) ; Art. 4 : *amendement de M. Prélot tendant à laisser au Conseil constitutionnel le soin de veiller à la régularité des opérations et de proclamer les résultats* (p. 2469, 2470) ; avant le vote du projet de loi, demande au Sénat de considérer l'importance du vote politique qu'il va émettre (p. 2470). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la suppression des indexations dans les territoires d'outre-mer** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2553). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux publications destinées à la jeunesse** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2554). — Discussion des articles. — Art. 12 : *amendement de M. Diligent tendant à comprendre la violence parmi les motifs d'interdiction au titre de l'article* 14 *de la loi du* 16 *juillet* 1949 *sur les publications destinées à la jeunesse* (p. 2555) ; *amendement de M. Diligent* (*ibid.*) ; Art. 4 *bis : amendement de M. Tinant, soutenu par M. Diligent* (p. 2557, 2558). — Prend part à la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2560 à 2563). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. de Bagneux :* observations (p. 2564) ; *amendement de M. de Bagneux* (p. 2564, 2565) ; *amendement de M. de Bagneux* (p. 2566) ; *son amendement tendant, dans le texte proposé pour l'article* 9-1 *de la loi du* 31 *décembre* 1913, *à remplacer, au cinquième alinéa, les mots : « de cinq ans au moins et de vingt ans au plus », par les mots : « de quinze ans au plus », s'agissant de remboursement échelonné de la créance de l'Etat, née de travaux exécutés d'office par l'Etat* (p. 2567) ; *amendement de M. de Bagneux soutenu par M. Louis Gros* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du texte proposé pour l'article* 9-2 *de la loi du* 31 *décembre* 1913 *relatif à la cession par l'Etat des immeubles classés, expropriés par application des dispositions de la présente loi et à l'approbation par décret en Conseil d'Etat* (p. 2568). — Intervient dans la discussion, en **nouvelle lecture**, du **projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2569). — Discussion des articles. — Art. 17 : observations ; *amendement de M. Dailly* (p. 2570, 2571). — Répond aux questions orales de MM. Claude Mont et Michel Durafour relatives à la **situation économique du département de la Loire** [20 décembre 1966] (p. 2615, 2616) ; à la question orale de M. Daniel Benoist sur la **réglementation des abattoirs de volaille** (p. 2618) ; à la question orale de M. Jean Nayrou relative à l'**aide aux sinistrés de la Haute-Ariège** (p. 2619) ; à la question orale de M. André Méric concernant les **établissements aéronautiques de la région de Toulouse** (p. 2619, 2620, 2622) ; à la question orale de M. Martial Brousse relative au **relèvement du bénéfice forfaitaire agricole dans le département de la Meuse** (p. 2622) ; à la question orale de M. Bernard Chochoy sur l'**attribution du titre de déporté ou interné résistant ou politique** (p. 2623). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice des fonctions judiciaires militaires** [20 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : observations (p. 2625) ; Art. 4 : *amendement de M. Le Bellegou ;* observations (*ibid.*) ; Art. 5 : *amendement de M. Le Bellegou :* observations (p. 2626). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification du code de justice militaire, du code de procédure pénale et du code pénal** [20 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Le Bellegou à l'article* 16 *du code de justice militaire* (p. 2629). — A l'occasion de la clôture de la première session ordinaire du Sénat pour 1966-1967 exprime les remerciements du Gouvernement à l'Assemblée et au personnel du Sénat pour le travail législatif accompli au cours de cette session [21 décembre 1966] (p. 2930).

HALGOUET (M. ROGER DU) [Ille-et-Vilaine].

Est nommé secrétaire du Sénat [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 15 : *son amendement tendant, d'une part, à limiter à l'année* 1967 *l'affectation au budget général des bénéfices sur centimes des sociétés parisiennes de courses et, d'autre part, à inviter le Gouvernement à ne procéder à ce prélèvement que jusqu'à la mise en application, le* 1er *janvier* 1968, *de la réforme des taxes sur le chiffre d'affaires* (p. 1578).

HAMON (M. YVES) [Finistère].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

HAUTECLOCQUE (M. BAUDOUIN DE) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

HENRIET (M. JACQUES) [Doubs].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 7 : *son sous-amendement, à l'alinéa 5° du paragraphe II, tendant à remplacer les mots : « des enfants de moins de quatorze ans », par les mots : « des enfants de moins de seize ans »* (p. 982). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Cogniot et Tailhades relatives à la **réforme de l'enseignement supérieur** [28 juin 1966] (p. 1030).

HEON (M. GUSTAVE) [Eure].

Donne sa démission de membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 13 mai 1966 entre le Gouvernement de la République française et la Banque interaméricaine de développement [13 décembre 1966] (n° 109).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1899, 1900) : observations ayant porté notamment sur le problème des collectivités locales. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège avec la Banque interaméricaine de développement** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2301).

HOUDET (M. ROGER) [Seine-Maritime].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — Discussion générale (p. 1685 à 1689) : observations ayant porté notamment sur la promotion sociale de l'homme dans le cadre du travail, la recherche scientifique fondamentale et le développement industriel de cette recherche fondamentale ainsi que pour l'atome et l'espace. — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 58 *bis : son amendement tendant à donner le caractère industriel et commercial aux services de ramassage d'ordures ménagères* (p. 2183, 2184).

HUGUES (M. EMILE) [Alpes-Maritimes].

Décédé le 10 février 1966. — Eloge funèbre prononcé par M. Gaston Monnerville, président du Sénat [5 avril 1966].

I

ISAUTIER (M. ALFRED) [La Réunion].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

J

JAGER (M. RENÉ) [Moselle].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan à la suite de la mission d'étude économique, industrielle et agricole effectuée par une délégation de cette commission en Allemagne fédérale du 14 au 25 mars 1966 [16 juin 1966] (n° 209).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1674, 1675) : observations ayant porté notamment sur le problème de l'équipement et celui du personnel, les avances remboursables pour l'installation du téléphone. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — En remplacement de M. Champleboux, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1689, 1690) : observations ayant porté notamment sur la production d'énergie électrique d'origine nucléaire. — **Suite de la discussion** [21 novembre 1966]. — INDUSTRIE. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1760 à 1763) : observations ayant porté notamment sur la politique énergétique menée dans notre pays. — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale (p. 1878, 1879).

JAMAIN (M. EUGÈNE) [Cher].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

JEANNENEY (M. JEAN-MARCEL), **ministre des affaires sociales** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Prend part à la discussion du **projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise** [28 avril 1966]. — Discussion générale (p. 411, 412). — Discussion des articles. — *Amendements de MM. Dutoit, Darras et de Mme Cardot portant extension des comités d'entreprise au secteur public et nationalisé* (p. 413) ; Art. 1er : *son amendement, à la fin du 4e alinéa, tendant à énoncer, parmi les matières dont la commission, visée à cet alinéa, aura à s'occuper en ce qui concerne l'emploi, non seulement le travail des jeunes mais aussi celui des femmes* (p. 413, 414) ; après l'article 1er : *amendement de M. Darras tendant à insérer un article additionnel 1er bis portant création d'instituts de formation du travail ;* invoque l'article 40 de la constitution (p. 415) ; Art. 3 : *amendements de MM. Menu et Dutoit* (p. 416) ; *amendement de M. Menu ; propose de remplacer, dans cet amendement, les mots : « en la justifiant » par les mots : « en la motivant »* (p. 417) ; Art. 4 : *amendement de M. Menu concernant la rémunération du travail féminin* (p. 418) ; Art. 5 : *amendements de M. Dutoit et de Mme Cardot tendant à supprimer cet article relatif à l'obligation de discrétion* » (p. 421) ; Art. 8 : *amendement de M. Darras :* observations, invoque l'article 40 de la constitution (p. 425) ; Art. 8 *bis* (*nouveau*) : *amendement de M. Menu tendant à insérer cet article relatif au problème du financement des comités d'entreprise* (p. 426) ; Art. 9 : *amendement de M. Alric* (p. 427) ; *amendement de M. Menu* (octroi du crédit d'heures aux représentant syndicaux par voie contractuelle) (*ibid.*) ; *amendement de M. Menu* (p. 427, 428) ; Art. 12 : *amendement de M. Dutoit* (p. 429). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés**

des professions non agricoles [23 juin 1966]. — Discussion générale (p. 961, 962) ; (p. 966, 967). — Discussion des articles. — Art. 26 : *amendement de M. Grand* (p. 991) ; Art. 28 : *amendement de M. Grand ;* observations (p. 991) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un second alinéa ainsi rédigé : « Les pièces relatives à l'application de la présente loi sont dispensées des droits de timbre et d'enregistrement à la condition de s'y référer expressément. Cette exonération ne s'étend pas à la taxe spéciale sur les conventions d'assurances » (ibid.)* ; Art. 30 : *amendement de Mme Cardot et de M. Jung soutenu par M. Kistler* (p. 992) ; *amendement de Mme Cardot tendant à la suppression du dernier alinéa de cet article* (p. 993) ; Art. 31 : *son sous-amendement tendant à compléter le texte de l'amendement de M. Grand par un § IV stipulant que le 2e alinéa de l'article* 1049 *du code rural est abrogé* (p. 994) ; Art. 32 : *amendement de M. Dailly soutenu par M. Garet (ibid.)* ; *amendement de M. Grand* (p. 994, 995) ; Art. 33 : *son amendement au 1er alinéa de cet article, tendant à préciser que les décrets simples visés dans la présente loi soient pris après avis soit du conseil d'administration de la caisse nationale, soit d'une commission consultative spécialement réunie à cet effet* (p. 995) ; Art. 36 : *son amendement portant référence à différents articles* (p. 996) ; Art. 38 : déclare irrecevable l'amendement de M. Grand *(ibid.)* ; *amendement de M. Grand* (p. 997) ; Art. additionel 40 : *amendement de M. Grand tendant à insérer cet article créant l'assurance vieillesse dans les départements d'outre-mer* (p. 997) ; sur l'ensemble du projet de loi (p. 998). — **Suite de la discussion** [29 juin 1966] ; observations sur le texte proposé par la commission mixte paritaire (p. 1112). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant convention franco-israélienne de sécurité sociale** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1117). — Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionelle** [27 octobre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Kistler* (p. 1375) ; Art. 4 : observations sur la taxe d'apprentissage, les exonérations et leur emploi (p. 1383) ; répond à M. Darras au sujet des taxes parafiscales existant au sein des professions du bâtiment et de la réparation automobile *(ibid)* ; Art. 4 *bis : son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article visant à fixer les conditions et les dates de versement de la taxe d'apprentissage* (p. 1384, 1385) ; Art. 9 : *amendement de M. Gros relatif à la modification des horaires de travail afin de faciliter la promotion sociale* (p. 1390, 1391) ; *amendement de M. Menu soutenu par Mme Cardot tendant à introduire dans ce texte la notion « d'autorisation d'absence » (ibid)* ; Art. 9 *bis (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article relatif aux conventions qui fixent l'indemnisation des bénéficiaires des congés et l'aménagement des heures de travail* (p. 1392) ; déclare irrecevable l'amendement de M. Darras (p. 1393) ; Art. 10 : *amendement de M. Pinton soutenu par M. Dailly ;* observations et nouvelle rédaction proposée par le Gouvernement *(ibid.)* ; Art. 15 : *amendement de Mme Cardot, au nom de la commission des affaires sociales, et de M. Darras tendant à abaisser de trois à deux et de deux à un le nombre d'enfants exigé pour percevoir les allocations de conversion* (p. 1395) ; les déclare irrecevables *(ibid.)*. — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à la réglementation de la profession d'audioprothésiste** [15 décembre 1966]. — Discussion de l'article unique. — *Son amendement, au 3e alinéa de l'article L.* 510-1 *du code de la santé publique, tendant à subordonner la délivrance d'appareils à une prescription médicale après examen audiologique approfondi* (p. 2511, 2512) ; Art. L. 510-2 du code de la santé publique : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de prévoir la création d'un certificat d'aptitude d'audioprothésiste* (p. 2513) ; Art. L. 510-3 du code de la santé publique : *sous-amendement de M. Portmann tendant à remplacer la commission nationale consultative d'agrément prévue par l'arrêté interministériel du* 20 *mars* 1953 *par une commission de qualification qui sera instituée* (p. 2515) ; Art. L. 510-6 du code de la santé publique : *son amendement tendant à substituer aux mots : « sous les réserves », les mots : « sous les peines »* (p. 2516) ; Art. L. 510-7 du code de la santé pulbique : *son amendement tendant à modifier cet article relatif aux infractions, en prévoyant seulement des peines contraventionnelles* (p. 2516, 2517) ; *son amendement tendant à supprimer le 3e alinéa relatif à la suspension temporaire ou l'incapacité absolue d'exercer (ibid)* ; Art. additionnel L. 510-8 du code de la santé publique : *son amendement tendant à insérer cet article reprenant la disposition supprimée à l'article précédent, concernant la suspension temporaire (ibid).*

JOZEAU-MARIGNE (M. LÉON) [MANCHE].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant réforme de l'adoption [24 mai 1966] (n° 134).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, portant réforme de l'adoption [16 juin 1966] (n° 213).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi portant réforme de l'adoption** [1er juin 1966]. — Discussion générale (p. 671 à 673). — Discussion des articles. — ART. 1er : Article 343 du code civil : *son amendement tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article disposant que « lorsqu'au moment du mariage les époux sont âgés tous deux de plus plus de quarante ans, le délai de cinq ans prévu à l'alinéa précédent est ramené à deux ans »* (p. 675) ; Article 345 du code civil : *son amendement tendant à préciser que les six mois, visés au 1er alinéa, doivent être écoulés au jour du jugement (ibid.)* ; *son amendement, au 2e alinéa de cet article, tendant à préciser que dans le cas visé à cet alinéa, l'enfant doit consentir personnellement à l'adoption (ibid.)* ; *son amendement tendant à insérer un alinéa nouveau ainsi rédigé : « l'adoption plénière peut aussi être prononcée pendant toute la minorité de l'enfant si celui-ci a fait l'objet d'une adoption simple avant d'avoir atteint l'âge de quinze ans et si les autres conditions de l'adoption plénière sont remplies ; il y aura lieu de demander à nouveau les consentements prescrits ; s'il a plus de quinze ans l'adopté doit consentir personnellement à son adoption plénière »* (p. 676) ; Article 345-1 du code civil : *son amendement tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « sauf dispense du Président de la République, l'adoption n'est permise qu'en l'absence de descendants légitimes »* (p. 676) ; Article 345-2 du code civil : *son amendement tendant à insérer cet article stipulant qu'un Français peut adopter un étranger ou être adopté par un étranger* (p. 677) ; Article 348 du code civil : *son amendement tendant à insérer, après le 1er alinéa de cet article, un alinéa nouveau disposant que si les père et mère sont divorcés ou séparés de corps le consentement de celui des époux qui a la garde de l'enfant suffit* (p. 678) ; Article 348-3 du code civil : *amendements de M. Namy* (p. 679, 680) ; Article 348-5 du code civil : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « sauf le cas où il existe un lieu de parenté ou d'alliance jusqu'au sixième degré inclus... »* (p. 680) ; Article 348-6 du code civil : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que le tribunal peut prononcer l'adoption en cas de refus abusif de consentement* (p. 681) ; Article 349 du code civil : *son amendement tendant à supprimer cet article qui dispose que « pour les pupilles de l'Etat dont les parents n'ont pas consenti à l'adoption, le consentement est donné par le conseil de famille de ces pupilles »* (p. 681) ; Article 350 du code civil : *son amendement tendant à compléter le premier alinéa de cet article en ajoutant, après les mots : « ... à en assumer la charge », les mots : « ... et que le tribunal ait jugé cette demande conforme à l'intérêt de l'enfant (ibid.) ; son amendement tendant à rédiger comme suit le début du quatrième alinéa de cet article : « Lorsqu'il déclare l'enfant abandonné, le tribunal délègue par la même décision les droits... » (ibid.)* ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de l'article* 350 *du code civil : « la tierce opposition n'est recevable qu'en cas de dol, de fraude ou d'erreur sur l'identité de l'enfant »* (p. 682) ; Article 353 du code civil : *son amendement rédactionnel (ibid.)* ; Article 354 du code civil : *son amendement rédactionnel* (p. 683) ; *son amendement tendant, au quatrième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ... ou, le cas échéant... », par les mots : « ... et, le cas échéant... » (ibid.) ;* Article 355 du code civil : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « l'adoption produit ses effets à compter du jour du dépôt de la*

requête en adoption » (p. 684) ; Article 356 du code civil : *son amendement tendant à compléter cet article par un deuxième alinéa disposant que la substitution d'une nouvelle filiation à la filiation d'origine ne se produit pas lorsque l'adopté est l'enfant du conjoint de l'adoptant* (p. 684) ; Article 358 du code civil : observations (p. 685) ; Article 362 du code civil : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « dans les quinze jours de la date à laquelle elle est passée en force de chose jugée, la décision prononçant l'adoption simple est mentionnée... »* (p. 686) ; Article 363 du code civil : *amendement de M. Foyer, garde des sceaux, tendant à une nouvelle rédaction de cet article stipulant que l'adoption simple confère le nom de l'adoptant à l'adopté en l'ajoutant au nom de ce dernier. Le tribunal peut toutefois décider que l'adopté ne portera que le nom de l'adoptant (ibid.)* ; Article 368-1 du code civil : *amendement de M. Molle* (p. 687) ; ART. 2 : Article 50 du code de la famille et de l'aide sociale : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article en harmonie avec les nouvelles dispositions du projet de loi et définissant les diverses catégories de pupilles de l'Etat* (p. 688) ; Article 50-1 du code de la famille et de l'aide sociale : *son amendement tendant à supprimer cet article en conséquence de l'adoption du précédent amendement* (p. 689) ; Article 55 du code de la famille et de l'aide sociale : *ses sous-amendements à l'amendement de M. Foyer, garde des sceaux, tendant à insérer au paragraphe 2° les mots : « entraînant le secret du placement » et à reprendre l'alinéa disposant que le placement en vue de l'adoption fera échec à toute déclaration de filiation, toute reconnaissance et toute demande de restitution* (p. 689, 690) ; Article 76 du code de la famille et de l'aide sociale : *son amendement d'harmonisation* (p. 691) ; Article 100-1 du code de la famille et de l'aide sociale : *son amendement tendant à soumettre les œuvres d'adoption autorisées aux mêmes obligations que le service de l'aide sociale à l'enfance* (p. 691) ; Art. 3 : *son amendement tendant à insérer, après le premier alinéa de cet article, un nouvel alinéa précisant que la déchéance de puissance paternelle n'est pas applicable aux enfants à naître et pourra, par décision spéciale du tribunal, être écartée en ce qui concerne certains enfants déjà nés* (p. 692) ; Art. 4 : *son amendement tendant à reprendre l'expression : « information relative à la filiation d'origine » au lieu de : « information concernant... »* (*ibid.*) ; Art. 5 *bis* : *son amendement tendant à insérer cet article modifiant l'article 784 du code général des impôts (droits de mutation)* (p. 692, 693). — **Discussion du projet de loi en deuxième lecture** [21 juin 1966]. — Discussion générale (p. 876). — Discussion des articles. — ART. 1er : Article 343 du code civil : *son amendement tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article stipulant que « lorsque les époux sont âgés tous deux de plus de quarante ans, le délai de cinq ans est ramené à deux ans »* (p. 877) ; Article 348-6 du code civil : *son amendement tendant à rétablir le texte de cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, dans la rédaction suivante : « Le tribunal peut prononcer l'adoption s'il estime abusif le refus de consentement opposé par les parents légitimes et naturels ou par l'un d'entre eux seulement, lorsqu'ils se sont désintéressés de l'enfant au risque d'en compromettre la santé ou la moralité. Il en est de même en cas de refus abusif de consentement du conseil de famille »* (p. 878) ; Article 350 du code civil : *son amendement, au dernier alinéa de cet article, tendant à préciser que « la tierce opposition n'est recevable qu'en cas de dol, de fraude ou d'erreur sur l'identité de l'enfant »* (p. 878, 879) ; *amendement de M. Bourges, secrétaire d'Etat à l'information* (p. 879, 880) ; Article 356 du code civil : observations (p. 880) ; Art. 5 *bis* : *son amendement tendant à rétablir cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, modifiant l'article 784 du code général des impôts* (p. 881) ; le retire et se rallie à l'amendement de M. Bourges, secrétaire d'Etat à l'information (*ibid.*) ; observations tendant à demander au Gouvernement, à l'occasion de la loi de finances de 1967, d'étudier la possibilité de faire bénéficier des avantages de la disposition fiscale de 1964 les fonctionnaires qui ont accueilli des enfants adoptifs antérieurement au 1er janvier 1965 (p. 881) ; Art. 5 *ter* : observations (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des bidonvilles** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. Art. 3 : *sous-amendement de M. Foyer, garde des sceaux ;* observations (p. 913). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant statut des navires et autres bâtiments de mer** [3 novembre 1966]. — Discussion des articles. Art. 60 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 1417). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 1741 à 1744) : observations ayant porté notamment sur l'administration centrale, les services judiciaires, les services pénitentiaires et l'éducation surveillée. — Discussion des articles. — TITRE IV : observations sur la réduction des crédits de subventions à des associations relevant de l'éducation surveillée (p. 1752) ; Art. 50 : *amendement de M. Marcel Martin tendant à supprimer cet article qui reporte au 1er décembre 1967 l'application de la réforme des greffes* (p. 1753).

JUNG (M. LOUIS) [Bas-Rhin].

Est nommé membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance ou à l'adolescence [24 mai 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Edouard Bonnefous, Monteil, de Chevigny, Le Bellegou, Guyot et Armengaud relatives à la **politique de la France au regard de l'Alliance atlantique** [26 avril 1966] (p. 304). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Courrière relative aux **objectifs du Ve plan et aux possibilités financières des collectivités locales** [21 juin 1966] (p. 890). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Descours Desacres tendant à repousser la création d'office de « communauté urbaine » dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg* (p. 1470, 1471) ; (p. 1474) ; Art. 6 : *amendement de M. Descours Desacres :* observations sur la participation des collectivités locales aux frais de construction des autoroutes de dégagement (p. 1491). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1558). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1826, 1827). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale (p. 1879, 1880). — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations sur la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (p. 1909).

K

KAUFFMANN (M. MICHEL) [Bas-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Questions orales :

M. Michel Kauffmann expose à *M. le ministre de l'agriculture* qu'au terme de l'article 18 du décret n° 61-294 du 31 mars 1961 relatif au régime obligatoire d'assurance maladie et invalidité des exploitants agricoles, un chef d'exploitation ou ses aides familiaux doivent justifier d'une inaptitude totale à l'exercice de la profession agricole pour bénéficier d'une pension d'invalidité. Dans les régimes d'assurance invalidité des salariés, par contre, l'octroi d'une pension d'invalidité est accordée dès que l'assuré a perdu les deux tiers de sa capacité de travail. Il y a ainsi une inégalité flagrante entre la situation des agriculteurs et des autres travailleurs. Cela est d'autant plus injuste que le métier d'agriculteur, de par sa variété, exige de la part de celui qui l'exerce la pleine possession de ses moyens physiques et que de nombreux exploitants reconnus médicalement invalides à un taux élevé ne peuvent plus assurer l'exercice normal de leur profession et sont cependant privés du secours que pourrait leur apporter une pension. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour apporter un correctif à cette situation afin de permettre l'octroi d'une pension d'invalidité aux exploitants agricoles et à leurs aides familiaux dès que les demandeurs justifient d'une réduction de deux tiers de leur capacité de travail [10 mai 1966] (n° 713). — Réponse [14 juin 1966] (p. 806).

M. Michel Kauffmann expose à *M. le ministre de l'agriculture* que l'actuelle rédaction de l'article 18 du décret n° 61-294 du 31 mars 1961 instituant l'assurance maladie maternité, invalidité des exploitants agricoles, exclut les conjointes des chefs d'exploitation et aides familiaux du bénéfice d'une pension d'invalidité. Cela est d'autant plus anormal que les épouses de la grande majorité des chefs d'exploitation français, ainsi que celles des aides familiaux, assurent régulièrement une large part des travaux de la ferme et très souvent ceux qui sont les plus astreignants. La discrimination ainsi faite par la loi est douloureusement ressentie dans la paysannerie. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour corriger cette inégalité aussi injuste que choquante [10 mai 1966] (n° 714). — Réponse [14 juin 1966] (p. 806, 807).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection et à la reconstitution des massifs forestiers** [2 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 4 : observations (p. 721, 722). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection des appellations d'origine** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 728). — Est entendu lors de la réponse de M. Habid-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à ses **questions orales n°s 713 et 714** (*cf. supra*) [14 juin 1966] (p. 806, 807). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2056, 2057). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi instituant l'obligation d'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture** [8 décembre 1966]. — Discussion des articles. — ART. 4 : art. 1252-1 du code rural : *son amendement, au dernier alinéa de cet article, tendant à préciser que les caisses d'assurance accidents agricoles des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, participeront en fonction de leurs charges aux moyens de financement qui pourraient être prévus en faveur du régime institué par la présente loi* (p. 2343).

KISTLER (M. MICHEL) [Bas-Rhin].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Avis, présenté au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [21 juin 1966] (n° 231).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sur le projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle, adopté par l'Assemblée nationale [25 octobre 1966] (n° 14).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion générale (p. 963). — Discussion des articles. — Art. 30 : *soutient l'amendement de M. Jung tendant à l'harmonisation de la législation actuellement en vigueur dans les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin* (p. 992). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1354 à 1356). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement, au 1er alinéa de cet article, tendant à assortir la formation professionnelle d'un enseignement d'ordre général* (p. 1376) ; le retire (p. 1379) ; Art. 2 *bis : son amendement tendant à admettre la représentation des établissements publics au sein du conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi* (p. 1381) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 4 (p. 1383) ; Art. 4 *bis : amendement de M. Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à fixer les conditions et les dates de versement de la taxe d'apprentissage* (p. 1384, 1385, 1386) ; *amendement de M. Morice tendant à insérer un article* 7 bis *nouveau* (p. 1389) ; Art. 8 : *son amendement tendant à préciser que les centres énumérés à cet article sont bien les centres de formation mentionnés à l'article* 7 (ibid.) ; le retire (p. 1390) ; Art. 16 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article* (p. 1395) ; Art. 18 : *son amendement tendant à associer à la tutelle de la fondation le ministre de l'agriculture* (p. 1399) ; le retire (p. 1400). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1712, 1713) : observations ayant porté notamment sur la situation financière de la sécurité sociale, les zones de salaires, le problème des travailleurs étrangers en France et celui des travailleurs français à l'étranger.

L

LACAZE (M. JEAN) [Tarn-et-Garonne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

LACHEVRE (M. ROGER) [Seine-et-Oise].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en dicussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux concours financiers apportés par l'Etat en vue de permettre la poursuite de l'exploitation des chantiers navals de La Seyne [9 juin 1966] (n° 182).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise** [28 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Menu* (p. 417) ; Art. 4 : *amendement de M. Bossus* (communication aux comités d'entreprise des documents relatifs à la situation financière de l'entreprise) ; Art. 5 : *amendements de M. Dutoit et de Mme Cardot tendant à supprimer cet article relatif à « l'obligation de discrétion »* (p. 421, 422) ; Art. 8 : *amendement de M. Darras ;* observations sur l'application de l'article 40 (p. 425) ; Art. 9 : *amendement de M. Menu* (p. 428). — Explique son vote sur le **projet sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes** [26 mai 1966] (p. 664). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi relatif aux concours financiers de l'Etat aux chantiers navals de La Seyne** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 774, 775). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. David* (p. 779, 780). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT — SECTION V — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 2007 à 2009). — Discussion des articles. — Art. 63 *bis : son amendement tendant à insérer cet article relatif à l'intégration des trésoriers des invalides de la marine* (p. 2018) : le retire (*ibid.*) ; explique son vote sur l'ensemble [28 novembre 1966] (p. 2186).

LACHOMETTE (M. JEAN DE) [Haute-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

LAFAY (M. BERNARD) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

LAFLEUR (M. HENRI) [Nouvelle-Calédonie].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

Intervention :

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [27 novembre 1966]. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2112 à 2114).

LA GONTRIE (M. PIERRE DE) [Savoie].

Est nommé vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi portant réforme de l'adoption** [21 juin 1966]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Article 350 du code civil : *amendement de M. Bourges, secrétaire d'Etat à l'information ; observations sur la notion de « force majeure »* (p. 879). — Explique son vote sur le **projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis** [14 décembre 1966] (p. 2471). — Explique son vote sur le **projet de loi portant règlement définitif des budgets de 1961, 1962 et 1963** [20 décembre 1966] (p. 2678).

LAGRANGE (M. ROGER) [Saône-et-Loire].

Est nommé représentant du Sénat au sein du conseil supérieur de la sécurité sociale [10 mai 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé vice-président de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention générale de sécurité sociale et des trois protocoles annexes, signés le 11 mars 1965, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali [7 juin 1966] (n° 173).

Avis présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1967, adopté par l'Assemblée nationale [15 novembre 1966] (n° 29).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article L. 45 du code des pensions civiles et militaires de retraite relatif au partage de la pension de réversion [21 décembre 1966] (n° 190).

Questions orales avec débat :

M. Roger Lagrange demande à *M. le ministre des affaires sociales* quels sont ses projets en matière de réforme de la sécurité sociale et dans quelle mesure ces projets maintiendront les avantages acquis aux assurés sociaux sans augmentation des cotisations actuellement à la charge des prestataires [2 avril 1966]. — Réponse [13 décembre 1966] (p. 2398 et suivantes).

M. Roger Lagrange rappelle à *M. le ministre de l'équipement* que les récentes dispositions visant à la suppression d'un certain nombre de lignes secondaires du réseau de la S. N. C. F. ne semblent pas avoir été prises en fonction du caractère de service public qu'elles présentent ; qu'au contraire, il semble apparaître que ces suppressions, tout en gênant sérieusement les usagers, ne comportent pas pour autant les économies annoncées ; et, en conséquence, lui demande de vouloir bien préciser les raisons qu'il invoque pour justifier ces suppressions et, d'une manière générale, de définir la politique qu'il poursuit dans le domaine des transports de voyageurs [5 octobre 1966].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion générale (p. 964, 965). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son sous-amendement tendant à permettre aux artisans chauffeurs de taxi d'opter, au point de vue assurance maladie, soit pour le nouveau régime, soit pour le régime général de sécurité sociale* (p. 973, 975) ; Art. 7 : *son sous-amendement tendant à une nouvelle rédaction des paragraphes III et IV du texte proposé par l'amendement du Gouvernement afin de retenir le principe d'un ticket modérateur au lieu du principe d'un abattement à la base* (p. 982) ; Art. 17 : *son amendement tendant à compléter cet article par les mots : « ou totale » afin d'ouvrir la possibilité de prévoir, non seulement des exonérations partielles, mais totales des cotisations en faveur des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité* (p. 987) ; Art. 18 : *son amendement tendant à ajouter*, in fine, *un nouvel alinéa exonérant du paiement de la cotisation les personnes bénéficiant de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité* (p. 988) ; Art. additionnel 41 : *son amendement tendant à insérer cet article prévoyant l'incorporation par décret des dispositions permanentes de la présente loi dans le code de la sécurité sociale* (p. 998). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative aux **projets de réforme de la sécurité sociale** [13 décembre 1966] (p. 2398, 2399).

LALLOY (M. MAURICE) [Seine-et-Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 24 : *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa 6° excluant du bénéfice de l'amnistie les infractions à la législation réprimant la pollution des eaux* (p. 629) ; le retire (p. 630). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2066, 2067) : observations sur les problèmes d'adduction d'eau et d'assainissement. — Discussion des articles. — *son amendement tendant à insérer, après l'article 57, un article additionnel relatif à la majoration du taux de la redevance sur l'eau destinée à alimenter le fonds de développement des distributions d'eau rurales* (p. 2073, 2074). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion de ces articles. — Après l'article 13 : *Son amendement tendant à insérer un article 13 bis relevant le taux de la redevance sur l'eau afin d'alimenter le fonds de développement des distributions d'eau rurales* (p. 2426, 2427, 2428).

LAMBERT (M. MARCEL) [Morbihan].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au régime des pensions de retraite des marins français du commerce, de pêche ou de plaisance [21 juin 1966] (n° 215).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à étendre aux fonctionnaires ayant élevé un ou des enfants recueillis à leur foyer le bénéfice de la prolongation d'activité accordé aux fonctionnaires ascendants d'enfants morts pour la France [15 décembre 1966] (n° 147).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 11 octobre 1946 relative à l'organisation des services médicaux du travail** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 461). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant, au début du 3e alinéa de l'article 4 de la loi du 11 octobre 1946, à remplacer les mots : « aux modalités », par les mots : « à l'existence »* (p. 462) ; le retire (p. 463) ; à la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter les articles L. 328 et L. 329 du code de la sécurité sociale** [4 mai 1966]. — Discussion générale (p. 463, 464). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de regrouper dans le seul article L. 328 les dispositions incluses à l'origine dans les deux articles L. 328 et L. 329* (p. 464) ; Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à supprimer l'article L. 329 du titre de la proposition de loi* (p. 465). — Intervient au cours du débat sur la **question orale de M. Victor Golvan concernant les abattoirs** [24 mai 1966] (p. 595, 596). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi relatif au régime des pensions de retraite des marins du commerce, de pêche ou de plaisance** [21 juin 1966]. — Discussion générale (p. 872, 873). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du texte modificatif présenté pour l'article 5 de la loi du 12 avril 1941* (p. 874) ; Art. 2 : *son amendement d'harmonisation* (p. 875) ; Art. 5. : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction des deux premiers alinéas de cet article afin de permettre aux marins qui ont cessé leur activité de pouvoir bénéficier des dispositions de cette loi* (p. 875). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 31 : *soutient l'amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à maintenir hors du champ d'application du régime de l'assurance maladie des exploitants agricoles les personnes visées au 2e alinéa de l'article 6 du décret du 31 mars 1961* (p. 994). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1657, 1658). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 33 : observations sur la taxe d'usage des abattoirs publics (p. 2439). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion de la **proposition de loi relative à la prolongation d'activité pour certains fonctionnaires** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2794). — Discussion de l'article unique : *amendement de M. Alric et amendement de M. de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères* (p. 2795) ; *amendement de M. Alric* (*ibid.*).

LAMOUSSE (M. GEORGES) [Haute-Vienne].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé vice-président de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Dépot législatif :

Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission accomplie par une délégation de cette commission chargée d'étudier les questions concernant l'enseignement et la recherche agricoles en U. R. S. S. [15 novembre 1966] (n° 31).

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1827 à 1829). — AFFAIRES CULTURELLES. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (cinéma et théâtres nationaux), présente ses observations sur ce budget (p. 1851 à 1854) : observations sur la pièce *Les Paravents*. — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative aux **problèmes généraux de l'enseignement public** [6 décembre 1966] (p. 2269 à 2272).

LAPLACE (M. ADRIEN) [Tarn-et-Garonne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

LAURENS (M. ROBERT) [Aveyron].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion **du projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement, à l'alinéa 1°, relatif à l'identification des animaux, notamment par l'utilisation généralisée et unique de l'identification sanitaire* (p. 2355) ; le retire (p. 2356) ; Art. 7 : *son sous-amendement tendant à compléter l'amendement de M. Golvan par un alinéa relatif aux peines en cas de récidive* (p. 2359, 2360) ; le retire (*ibid.*).

LAURENT-THOUVEREY (M. CHARLES) [Jura].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

LA VASSELAIS (M. GUY DE) [Eure-et-Loir].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à la **politique de la France au regard de l'alliance atlantique** [26 avril 1966] (p. 286). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 546). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion générale (p. 1984, 1985) : observation sur l'adaptation des routes aux besoins des usagers et sur la liaison Paris—Chartres.

LAVY (M. ARTHUR) [Haute-Savoie].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

LE BELLEGOU (M. EDOUARD) [Var].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux communautés urbaines [18 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [5 mai 1966] (n° 120).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant amnistie [12 mai 1966] (n° 129).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [26 mai 1966] (n° 144).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [1er juin 1966] (n° 155).

Rapport de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [7 juin 1966] (n° 177).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi portant modification de la loi n° 63-1218 du 11 décembre 1963 instituant des mesures de protection juridique en faveur des Français rapatriés [9 juin 1966] (n° 184).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement [29 juin 1966] (n° 282).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et coditication de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionenl et instituant des allocations de logement [30 juin 1966] (n° 293).

Proposition de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [13 octobre 1966] (n° 6).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, modifiant ou complétant certaines dispositions du code de justice militaire institué par la loi n° 65-542 du 8 juillet 1965, du code de procédure pénale et du code pénal [16 décembre 1966] (n° 165).

Avis, présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, relatif à l'exercice des fonctions judiciaires militaires [16 décembre 1966] (n° 166).

Questions orales avec débat :

M. Edouard Le Bellegou demande à *M. le garde des sceaux, ministre de la justice,* si un magistrat du siège qui, sans faire état de ses fonctions, ni de faits parvenus à sa connaissance à l'occasion de celles-ci, publie un article de presse, sous un pseudonyme, dans lequel il exprime son opinion de simple citoyen sur une affaire judiciaire en cours, peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire, alors que l'article incriminé ne comporte aucun propos injurieux et ne dépasse pas les limites du droit de critique qui appartient à tout citoyen [2 avril 1966].

M. Edouard Le Bellegou demande à *M. le ministre de l'intérieur* de vouloir bien lui préciser les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour assurer d'une manière équitable l'indemnisation des rapatriés et spoliés, victimes des événements politiques de ces dernières années [2 avril 1966].

M. Edouard Le Bellegou appelle l'attention de *M. le Premier ministre* sur la situation des chantiers navals de la Méditerranée, lui rappelle qu'une solution toute provisoire et précaire a été apportée en ce qui concerne les chantiers navals de La Seyne, et lui demande de vouloir bien préciser quelles sont les solutions définitives qu'il entend adopter pour assurer le plein emploi du personnel des chantiers et pour conjurer la grave crise économique et sociale qui résulterait de la suppression ou de la diminution de leurs activités [2 avril 1966].

M. Edouard Le Bellegou demande à *M. le Premier ministre* s'il est conforme à la lettre et à l'esprit de la Constitution qu'une décision aussi grave que celle du retrait de la France de l'O. T. A. N. puisse être prise sans un accord préalable du Parlement [2 avril 1966]. — Réponse [26 avril 1966] (p. 296 et suivantes).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [14 avril 1966]. — Discussion générale (p. 124 à 126). — **Suite de la discussion** [20 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 4 : *soutient l'amendement de M. Molle tendant à rédiger comme suit cet article : « Les sociétés par actions et les sociétés à responsabilité limitée doivent être constituées par acte authentique ou par acte sous seing privé déposé au rang des minutes d'un notaire. Il en est de même des modifications des statuts de ces sociétés. Sans préjudice de la responsabilité des fondateurs pour les fautes qui leur sont imputables, le notaire est responsable, tant vis-à-vis des associés que des tiers, du préjudice causé par toute irrégularité intervenue tant dans la rédaction de l'acte constitutif ou modificatif que dans l'accomplissement des formalités prescrites, qu'il s'agisse d'un acte authentique ou d'un acte déposé au rang de ses minutes. »* (p. 172, 173, 174, 175). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique de la France au regard de l'alliance atlantique** [26 avril 1966] (p. 296 à 299). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la suite de la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [27 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 357 : *son amendement rédactionnel* (p. 375) ; Art. 359 : *son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; Art. 360 : *son amendement tendant à harmoniser les peines prévues à cet article pour défaut d'établissement à chaque exercice du bilan et des différents documents sociaux avec celles qui sont introduites à l'article 372 pour le même délit à l'encontre des dirigeants des sociétés anonymes* (p. 375) ; *son amendement tendant à supprimer la fin du 1° à partir des mots : « ... et n'auront pas soumis... » afin de distinguer les sanctions qui frappent le gérant qui n'a pas établi certains documents et celui qui ne les a pas soumis à l'approbation de l'assemblée générale* (p. 375, 376) ; *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement tendant à insérer, après le 2° de cet article, un 3° prévoyant la sanction pénale garantissant le droit pour l'associé d'obtenir communication des documents sociaux concernant les trois derniers exercices* (ibid.) ; Art. 360 *bis* : *son amendement tendant à insérer cet article sanctionnant l'acte des gérants qui n'auront pas procédé à la réunion de l'assemblée dans un certain délai ou qui n'auront pas soumis à l'approbation de ladite assemblée les documents prévus au § 1° de l'article 360* (ibid.) ; *Art. 362 : Son amendement tendant à élever le minimum de la peine de 1.000 à 2.000 F afin que le délit demeure un délit correctionnel* (p. 377) ; Art. 364 : *son amendement tendant à une modification de forme* (ibid.) ; Art. 365 : *son amendement rédactionnel au troisième alinéa de cet article* (ibid) ; Art. 367 : *ses amendements rédactionnels* (p. 378) ; Art. 370 : *son amendement tendant au 1° de cet article, après le mot : « ... auront... », à insérer le mot : « sciemment »* (ibid.) ; *son amendement tendant à la fin du 4° de cet article, après les mots : « ... une autre société », à insérer les mots : « ... ou entreprise »* (ibid.) ; Art. 371 : *son amendement tendant à baisser de 10.000 à 5.000 F le maximum de l'amende prévue pour le délit visé à cet article* (ibid.) ; *Art. 372 : son amendement tendant à relever le maximum des pénalités prévues à cet article afin de les harmoniser avec celles prévues pour d'autres sociétés* (p. 379) ; *son amendement tendant, au début du 1° de cet article, après le mot : « qui », à ajouter le mot « ...sciemment »* (p. 379) ; *son amendement d'harmonisation (ibid.)* ; Art. 373 : *son amendement rédactionnel au 1° de cet article* (ibid.) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 2° de cet article afin de moraliser les fautes dans les sociétés d'actionnaires et de punir certaines fraudes qui peuvent être commises* (ibid.) ; *son amendement tendant à rédiger, comme suit, le 3° de cet article : « 3° Ceux qui se seront fait accorder, garantir ou promettre des avantages pour voter dans un certain sens ou pour ne pas participer au vote, ainsi que ceux qui auront accordé, garanti ou promis ces avantages »* (p. 380) ; Art. 374 : *son amendement tendant à harmoniser cet article avec l'article 360 et, en conséquence, à supprimer le mot : « sciemment »* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par la phrase : « ...ni soumis à l'approbation de ladite assemblée les documents prévus au 1° de l'article 372* (ibid.) ; Art. 375 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article* (ibid.) ; Art. 376 : *son amendement tendant à prévoir que l'actionnaire sera prévenu « par lettre recommandée » de la réunion d'une assemblée* (ibid.) ; Art. 377 : *son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; *son amendement tendant à modifier la*

fin de cet article afin de préciser les documents qui, sous peine d'amende, doivent être adressés aux actionnaires qui en font la demande (p. 381) ; Art. 378 : *son amendement tendant, à la fin du 1er alinéa de cet article, à supprimer les mots : « ...les documents sociaux énumérés à l'article* 130 » (p. 381, 382) ; *son amendement tendant à modifier le 1° de cet article afin de renvoyer à l'article* 128 *pour l'énumération des documents à communiquer* (p. 382) ; *son amendement d'harmonisation* (ibid.) ; *son amendement tendant à insérer un 4e alinéa nouveau énumérant les documents sociaux* (ibid.) ; Art. 380 : *son amendement tendant à réduire de* 20.000 *à* 10.000 *francs l'amende pour violation des règles de forme édictées pour l'assemblée des actionnaires* (p. 383) ; *son amendement tendant à une rédaction plus précise du 1er alinéa de cet article* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer le 3° de cet article (sanction des dispositions régissant les droits de vote attachés aux actions) qui sera repris à l'article* 380 bis (ibid.) ; *son amendement tendant, à l'alinéa* 4, *à disposer que le procès-verbal sera non pas « transcrit sur un registre spécial tenu au siège social » mais « conservé au siège social dans un recueil spécial »* (ibid.) ; Art. 380 *bis : son amendement tendant à reprendre pour cet article les dispositions supprimées à l'alinéa* 3° *de l'article précédent* (p. 384) ; Art. 381 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 382 : *son amendement tendant à réduire le taux maximum de l'amende à* 80.000 *francs au lieu de* 300.000 *francs* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel* (p. 385) ; Art. 384 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article* (ibid.) ; Art. 387 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 389 : *son amendement relatif aux pénalités applicables aux commissaires aux comptes* (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 390 : *son amendement tendant à réduire à trois ans au lieu de cinq le maximum de la peine infligée aux dirigeants d'une société qui auront fait obstacle aux vérifications des commissaires aux comptes* (p. 386) ; Art. 391 : *son amendement tendant à réduire les peines et amendes sanctionnant les infractions relatives à la dissolution des sociétés anonymes* (ibid.) ; *ses amendements d'harmonisation* (ibid.) ; Art. 392 : *son amendement tendant à une précision, conséquence de la suppression, pour l'avenir, des sociétés en commandite par actions* (ibid.) ; Art. 392 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article qui fixe l'amende frappant le gérant qui commence les opérations avant l'entrée en fonctions du conseil de surveillance* (ibid.) ; Art. 393 : *son amendement tendant à élever le minimum de la peine de* 1.000 *à* 2.000 *francs afin que le délit demeure un délit correctionnel* (p. 387) ; *son amendement rédactionneel* (ibid.) ; Art. 394 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 396 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 397 : *son amendement rédactionnel* (p. 388) ; Art. 400 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement tendant à reprendre, à cet article, la précision qui figure à l'article* 238 (ibid.) ; Art. 401 : *ses amendements rédactionnels* (ibid.) ; Art. 402 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de la 2e partie de cet article relatif à la sanction de l'émission d'obligations à lots sans autorisation législative particulière* (p. 389) ; Art. 403 : *son amendement rédactionnel au 2e alinéa de cet article* (ibid.) ; *son amendement d'harmonisation au 3e alinéa de cet article* (ibid.) ; Art. 404 : *son amendement tendant, à l'alinéa* 1°, *à remplacer les mots : « ou garante de l'emprunt », par les mots : « ou de la société garante de tout ou partie des engagements de la société débitrice »* (p. 390) ; *son amendement tendant, pour harmonisation, à modifier les pourcentages indiqués à l'alinéa* 6° (ibid.) ; Art. 408 : *son amendement d'harmonisation* (p. 391) ; Art. 409 : *son amendement tendant, au* 2° *de cet article, à remplacer les mots : « ... le rapport annuel... », par les mots : « ... le même rapport... »* (p. 392) ; Art. 414 : *son amendement tendant à ramener de deux à six mois la peine d'emprisonnement de trois mois à un an prévue au 1er alinéa de cet article* (p. 393) ; *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 415 : *ses amendements rédactionnels* (ibid.). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 540 à 542) ; (p. 551, 552). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une amnistie totale* (p. 555) ; *amendement de M. Diligent tendant à insérer un article additionnel 1er bis nouveau prévoyant une amnistie totale pour les mineurs de vingt et un ans* (p. 556) ; Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer le 1er alinéa de cet article et à rédiger différemment le 2e alinéa de façon à amnistier les faits d'insoumission ou de désertion* (ibid.) ; Art. 4 : *son amendement tendant à porter les contestations relatives à l'amnistie de droit devant la chambre criminelle de la Cour de cassation* (ibid.) ; Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à l'amnistie par mesure individuelle* (p. 557) ; Art. 6 : *son amendement tendant, au début et à la fin du 1er alinéa de cet article, après le mot : « ... directe... », à insérer les mots : « ... ou indirecte... » de façon à faciliter la preuve et à rendre la loi plus extensive* (p. 557) ; Art. 7 : *ses amendements rédactionnels* (ibid.) ; Art. 12 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction plus extensive de cet article relatif à la réintégration dans les fonctions et emplois publics* (p. 558) ; Art. 13 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise du 2e alinéa de cet article* (ibid.) ; explique son vote sur l'ensemble du projet de loi (p. 558). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion générale (p. 607, 608). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à faire bénéficier de l'amnistie le port illégal d'uniforme et de décoration* (p. 610) ; *son amendement rédactionnel au 3° de cet article* (ibid) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 1° de cet article afin d'amnistier les délits de fraude électorale* (p. 611) ; *amendement de M. Rougeron :* observations (p. 611, 612) ; *son amendement tendant à supprimer l'exception faite pour un certain nombre d'articles du code pénal sur la presse ayant trait notamment aux injures et à la diffamation* (p. 613, 614) ; *amendement de M. Bruyneel* (délits de braconnage) (p. 615) ; *amendement de M. Dulin* (amnistie des infractions qualifiées de pratiques de prix illicites) (p. 615, 616) ; *amendement de M. Namy* (p. 616) ; Art. 4 *ter : amendement de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat* (p. 618) ; Art. 10 : *son amendement tendant à faire bénéficier les délinquants mineurs, condamnés pour des faits qualifiés crimes à une simple peine correctionnelle, de la possibilité de bénéficier de l'amnistie par décret* (p. 619) ; Art. 14 : *son amendement tendant à compléter le 1er alinéa de cet article en précisant qu'en matière de contestations relatives au bénéfice de l'amnistie pour les sanctions disciplinaires, les voies de recours de droit commun sont ouvertes contre la décision rendue* (p. 620, 621) ; le retire (*ibid.*) ; après l'article 15 : *amendement de M. Bernier* (p. 622) ; Art. 16 : *son amendement tendant, afin de ne plus subordonner l'octroi du bénéfice de l'amnistie au paiement de l'amende, à rédiger comme suit le 2e alinéa de cet article : « toutefois, sauf en matière de contravention, de police, l'amnistie acquise en vertu de la présente loi ne dispense pas son bénéficiaire du paiement de l'amende à laquelle il a été ou sera personnellement et définitivement condamné »* (p. 623, 624) ; Art. 19 : *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition précisant que les bénéficiaires du code des pensions civiles et militaires de retraite se verront appliquer les dispositions de la nouvelle loi du 26 décembre 1964 qui constituent le nouveau code des pensions* (p. 624, 625) ; cet article est réservé ; Art. 22 : (p. 626) ; Art. 24 : *amendement de M. Guy Petit* (p. 627) ; *son amendement tendant à exclure du bénéfice de la loi d'amnistie les condamnations pour proxénétisme* (p. 627) ; *son amendement rédactionnel* (p. 628) ; *son amendement tendant à supprimer l'alinéa 5° de cet article relatif aux délits de fraude et de corruption électorales* (ibid.) ; Art. 27 *bis : son amendement tendant à porter à deux mois le délai prévu par cet article* (p. 630). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion, en **nouvelle lecture, du projet de loi portant amnistie politique** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 704, 705, 706). — Discussion des articles : observations sur la reprise des amendements développés lors de la première lecture (p. 708). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux concours financiers de l'Etat aux chantiers navals de la Seyne** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 775, 776). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. David* (p. 780). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de l'article 5 du décret du 25 août 1937 réglementant les bons de caisse** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 783). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création du corps militaire du contrôle général des armées** [9 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 7 : explique le vote du groupe socialiste sur l'amendement de M. Monteil tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article (p. 788). — Prend part, en qualité de rapporteur pour le Sénat, de la commission mixte paritaire, à la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [14 juin 1966]. — Discussion générale (p. 808, 809). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant, à l'alinéa 1° de cet article, à remplacer les mots : « des délits de corruption électorale », par les mots : « des délits de fraude et de corruption électorale »* (p. 810, 811) ; Art. 24 : *amendement de M. Habib-Deloncle tendant à reprendre, pour le § 3°, le texte voté par le Sénat et excluant du bénéfice de la loi d'amnistie les condamnations pour proxénétisme* (p. 812). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à la protection juridique des Français rapatriés** [14 juin 1966]. — Discussion générale (p. 813, 814). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement au § 2° du texte modificatif tendant à préciser que l'indemnisation devra être « juste » et « effective »* (p. 816, 817) ; Art. 2 : *amendement de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à*

compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que pendant les délais visés à cet article, les juges pourront suspendre le cours des intérêts ou en réduire le taux (p. 817) ; *amendement de M. Carrier au § 3 tendant à préciser que les délais pourront être prolongés jusqu'à ce que les personnes dépossédées aient perçu une juste indemnisation de leurs biens transférable en France ;* observations (p. 817, 818) ; l'amendement de M. Carrier et l'article 2 sont réservés ; Après l'article 2 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 2 bis *nouveau ainsi rédigé :* « *La loi susvisée du* 11 *décembre* 1963 *est complétée par un article* 4 bis *ainsi rédigé :* « *Art.* 4 bis. — *Les créanciers qui ont acquis la nationalité de l'un des territoires visés au* 1° *de l'article* 1er *et ayant accédé à l'indépendance ne pourront exercer aucune poursuite ou voie d'exécution à l'encontre de débiteurs de nationalité française dont les biens ont fait l'objet, dans ces territoires, d'une mesure de dépossession sans une juste et effective indemnisation, lorsque les obligations en cause sont nées antérieurement à ladite mesure de dépossession* » (p. 819, 820) ; cet amendement est réservé ; Art. 2 (suite) : *amendement de M. Carrier* (précédemment réservé) (p. 820, 821) ; *retire son amendement tendant à insérer un article* 2 bis *nouveau* (cf. supra) (ibid.). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant réforme de l'adoption** [21 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : Article 350 du code civil : *amendement de M. Bourges, secrétaire d'Etat à l'information ;* observations sur la notion d'abandon et sur la notion de force majeure (p. 879). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion** [21 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Robert Chevalier tendant à la suppression du* 3e *alinéa de cet article ayant trait aux stations de radio amateurs* (p. 884, 885). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 338 : observations sur les dispositions pénales de ce projet (p. 942, 943). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à exclure la caisse nationale des barreaux français de la réglementation prévue par ce projet de loi* (p. 970, 971, 972) ; *son amendement d'harmonisation* (p. 972) ; Art. 11 : *son amendement d'harmonisation* (p. 984). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi relative au maintien dans les lieux de certains locataires âgés** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1119, 1120). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Nungesser, secrétaire d'Etat au logement, tendant à compléter cet article par une disposition précisant que les occupants procédant à des sous-locations ne pourront se prévaloir des dispositions de cet article* (p. 1120) ; Art. 2 : *amendement de M. Nungesser, secrétaire d'Etat au logement, tendant à supprimer cet article afin que les aveugles ne soient pas exclus du bénéfice de locations dans les immeubles en cause* (p. 1121). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif aux mesures de protection et de reconstitution des massifs forestiers** [29 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : observations sur la proposition d'utiliser une partie des ressources de la redevance départementale d'espaces verts pour la protection contre l'incendie (p. 1121, 1122). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi relative au maintien dans les lieux de certains locataires âgés** [30 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1158). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Présente une motion tendant à opposer la question préalable à l'adoption de ce projet avant le passage à la discussion de l'article 1er du texte (p. 1455, 1456). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Descours Desacres tendant à repousser la création d'office de « communauté urbaine » dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg* (p. 1471) ; Art. 2 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à permettre aux agglomérations de plus de* 50.000 *habitants de constituer une communauté urbaine et sous-amendement de M. Dailly tendant à supprimer la limitation de* 50.000 *habitants* (p. 1477) ; Art. 3 : sort des offices municipaux d'H. L. M. (p. 1480) ; Art. 20 *bis : reprend l'amendement de M. Descours Desacres tendant à donner au personnel auxiliaire ayant au moins deux ans de fonction les mêmes garanties qu'au personnel titulaire* (p. 1505) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1521, 1522). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1624 à 1626) : observations ayant porté notamment sur la situation des ouvriers et du personnel des arsenaux, la revalorisation de la condition militaire, les crédits relatifs à la force de frappe. — Discussion des articles. — Art. 26 : explique son vote sur les amendements de MM. Bossus et Errecart tendant à la suppression des crédits affectés à la force de frappe (p. 1642). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — SERVICE DES RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1915, 1916) : observations ayant porté notamment sur le problème de l'indemnisation ; (p. 1928, 1929). — Discussion des articles. — TITRE III : *son amendement tendant à une réduction de crédits afin d'obtenir du Gouvernement l'application de la loi de* 1961 *et le règlement du problème de l'indemnisation* (p. 1930). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant organisation de la région de Paris** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2232). — Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2241, 2242). — Discussion des articles. — Art. 29 *bis : amendement de M. Descours Desacres* (p. 2253). — Intervient dans la discussion du **projet de loi réprimant le délit de fuite en cas d'accident occasionné par la navigation** [9 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2381, 2382). — Intervient dans la suite de la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 2387 à 2389). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice des fonctions judiciaires militaires** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2624). — Discussion des articles. — Art. 4 : *son amendement tendant à compléter le* 1er *alinéa de cet article par une disposition précisant que les magistrats détachés sont soumis aux obligations de discipline générale des armées « dans la mesure où ces obligations ne sont pas en contradiction avec le régime disciplinaire des magistrats du corps judiciaire »* (p. 2625) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 5 : *son amendement, à la fin de cet article, tendant à ajouter après les mots : « après avis... », le mot : « ... conforme »* (p. 2626) ; le retire (*ibid.*). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi portant modification du code de justice militaire, du code de procédure pénale et du code pénal** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2626, 2627). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement à l'article* 16, *alinéa* 3, *du code de justice militaire, tendant, après les mots : « ... désigné par le ministre des armées », à insérer la phrase suivante : « ... suivant l'ordre d'une liste établie au début de chaque année par grade et dans l'ordre d'ancienneté »* (p. 2629) ; le retire (*ibid.*).

LEBRETON (M. MARCEL) [Seine-Maritime].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

LECANUET (M. JEAN) [Seine-Maritime].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Intervention :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 544 à 546) ; (p. 550).

LEGOUEZ (M. MODESTE) [Eure].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

LEGROS (M. MARCEL) [Saône-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

LEMAIRE (M. MARCEL) [Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2070). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966].

— COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 52 (*nouveau*) : explique son vote sur l'amendement de M. Boulin, secrétaire d'Etat au budget (rétablissement de l'égalité fiscale entre les entreprises à succursales multiples) (p. 2178). — Prend part à la discussion du **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2348 à 2350). — Discussion des articles. — Après l'article 1er : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 1er bis *relatif au dépôt d'un projet de loi portant création d'organismes nationaux interprofessionnels à vocation économique et aux tâches qui leur seront confiées* (p. 2253, 2354, 2355) ; Art. 5 : *son amendement tendant à compléter le* 6e *alinéa de cet article par une disposition prévoyant que les usagers des coopératives d'insémination artificielle seront soumis au régime fiscal de droit commun* (p. 2358) ; Art. 12 : *son amendement tendant à compléter cet article par de nouvelles dispositions relatives à la composition et au rôle de la commission nationale d'amélioration génétique* (p. 2361) ; Après l'article 13 : *son amendement tendant à ajouter un article additionnel* 13 bis *tendant à la création d'une commission nationale de protection sanitaire auprès du ministre de l'agriculture* (p. 2362) ; *son amendement tendant à ajouter un article additionnel* 13 ter *ainsi rédigé : cette commission élaborera et proposera au ministre de l'agriculture les modalités de la prophylaxie des maladies du cheptel. Elle étudiera notamment la création d'un corps d'infirmiers vétérinaires et les moyens d'assouplir la réglementation de la distribution des produits vétérinaires, de façon à rendre celle-ci plus efficiente* (p. 2363) ; *son amendement tendant à ajouter un article additionnel* 13 quater *abrogeant toutes dispositions contraires à celles de la présente loi* (*ibid.*) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2368).

LEMARIE (M. BERNARD) [Côtes-du-Nord].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant modification de certaines dispositions du régime de retraites des marins [7 juin 1966] (n° 174).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant et complétant certaines dispositions du code de la santé publique concernant l'ordre des pharmaciens [27 juin 1966] (n° 256).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi portant modification de certaines dispositions du régime de retraites des marins** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 849). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi portant modification de certaines dispositions concernant l'ordre des pharmaciens** [20 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1310). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1732, 1733) : observations ayant porté notamment sur les abattements de zone, le problème de l'enfance inadaptée, la politique concernant l'hébergement des personnes âgées et la situation des malades atteints de sclérose en plaque. — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion des articles. — TITRE IV : observations sur la suppression de certaines lignes S. N. C. F. du réseau breton (p. 1996).

LEONARD (M. ROGER), **Premier président de la Cour des comptes.**

En cette qualité, dépose sur le bureau du Sénat le rapport établi par la Cour des comptes au cours de la présente année [21 juin 1966[(p. 882).

LEVACHER (M. FRANÇOIS) [Eure-et-Loir].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Intervention :

Explique son vote sur le **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966] (p. 2367). — **Discussion de ce projet en deuxième lecture** [16 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 14 : *son amendement, au* 4e *alinéa, tendant à supprimer le mot : « seul »* (p. 2574) ; le retire (*ibid.*).

LEVEQUE (M. PAUL) [Seine-et-Marne).

Est nommé membre de la commision des affaires sociales [5 octobre 1966].

LIOT (M. ROBERT) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

LONGCHAMBON (M. HENRI) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économique et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant création d'organismes de recherche [8 décembre 1966] (n° 84).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant création d'organismes de recherche [16 décembre 1966] (n° 154).

Rapporteur pour le Sénat, un rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966] (n° 175).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant création d'organismes de recherche [20 décembre 1966] (n° 177).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — Discussion générale (p. 1693) : observations sur le dépôt d'un projet de loi intéressant spécifiquement la recherche scientifique ; en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, présente ses observations sur le budget du COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ (p. 1702, 1703). — **Suite de la discussion** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1730, 1731) : observations ayant porté notamment sur l'extension aux Français résidant à l'étranger des formes d'aide accordées aux réalisations subventionnées en France et sur l'assimilation des bureaux de bienfaisance à l'étranger aux bureaux d'aide sociale. — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion des articles. — TITRE IV : observations (p. 1841, 1842). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — SERVICE DES RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1927, 1928) : observations ayant porté notamment sur les conditions d'application de la loi de 1961 et sur l'indemnisation (p. 1930). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative aux **problèmes généraux de l'enseignement public** [6 décembre 1966] (p. 2280 à 2282). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, dans la discussion du **projet de loi portant création d'organismes de recherche** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2474 à 2476) ; (p. 2489, 2490). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son*

amendement, au début de cet article, tendant à remplacer « centre national d'exploitation des océans » par « centre national pour l'exploitation des océans » (C. N. E. X. O.) (p. 2490) ; *amendement de M. Vérillon* (p. 2491) ; *son amendement rédactionnel au troisième alinéa* (*ibid.*) ; *son amendement rédactionnel tendant à insérer un nouvel alinéa* (*ibid.*) ; *son amendement, au deuxième alinéa de cet article relatif à l'Agence nationale de valorisation de la recherche* (A. N. V. A. R.), *tendant à remplacer les mots : « aux entreprises du secteur privé et aux chercheurs isolés », par les mots : « à des inventeurs isolés, après avis favorable de la commission des inventions qui lui est rattachée »* (p. 2492) ; *son amendement tendant à remplacer la deuxième phrase du deuxième alinéa de cet article 2 par deux nouveaux alinéas relatifs à la prospection, la protection et la mise en valeur des inventions* (p. 2492) ; *sous-amendement de M. Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique* (p. 2493) ; Art. 3 : *son amendement tendant à supprimer les mots : « de caractère scientifique et technique », dans la phrase : « il est créé, sous le nom d'Institut de recherche d'informatique et d'automatique (I. R. I. A.), un établissement public de caractère scientifique et technique... »* (p. 2493) ; *son amendement, tendant au premier alinéa de l'article 3, après les mots : « ... doté de l'autonomie financière... », à ajouter les mots : « ... et placé sous l'autorité du Premier ministre »* (p. 2494) ; *son amendement tendant, au premier alinéa de l'article 3, après les mots : « de développer », à ajouter les mots : « notamment dans le cadre d'accords passés avec le ministère de l'éducation nationale »* (p. 2494) ; Après l'article 4 : *amendement de M. Darras tendant à insérer un article additionnel nouveau créant un conseil supérieur de la recherche scientifique et technique* (p. 2496). — **Discussion de ce projet en deuxième lecture** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2574, 2575). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant, au premier alinéa de cet article, après les mots : « recherche scientifique », à rétablir les mots suivants : « et placé sous la même autorité »* (p. 2575) ; Art. 3 : *son amendement tendant au premier alinéa, à supprimer les mots : « de caractère scientifique et technique »* (p. 2576) *et à rédiger, comme suit, le deuxième alinéa de cet article : « Les règles de fonctionnement de cet établissement : Institut de recherche d'informatique et d'automatique* (I. R. I. A.), *pourront, pour tout ou partie de ses activités et dans la mesure où la nature de ses activités l'exige... »* (ibid.).— **Discussion de ce projet en nouvelle lecture** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2770, 2771). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant, au premier alinéa de cet article, après les mots : « ... recherche scientifique », à rétablir les mots suivants : « ... et placé sous la même autorité »* (p. 2771, 2772) ; Art. 3 : *son amendement tendant à reprendre, pour la première phrase du premier alinéa de cet article, la rédaction proposée initialement par le Sénat* (p. 2772) ; *son amendement tendant à reprendre, pour le début du deuxième alinéa de cet article, la rédaction proposée initialement par le Sénat* (p. 2773, 2774).

LOSTE (M. HENRY) [Wallis et Futuna].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, étendant à certains territoires d'outre-mer les dispositions du code du travail maritime [24 mai 1966] (N° 136).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, étendant au territoire de la Polynésie française les dispositions de caractère législatif déterminant le régime de pensions de retraite des marins français de commerce, de pêche ou de plaisance et des agents du service général à bord des navires [21 juin 1966] (N° 223).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [21 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 111 : observations (p. 226). — **Suite de la discussion** [22 avril 1966]. — Art. 112-2 : *amendement de M. Dailly :* observations (p. 252). — **Suite de la discussion** [27 avril 1966]. — Art. 159-1 : observations (p. 323) ; Art 296 : *amendement de M. Molle :* observations (p. 360, 361). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise** [28 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 5 : *amendement de M. Dutoit relatif à la composition du comité d'entreprise* (p. 423). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion de la **proposition de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions du code du travail maritime** [26 mai 1966]. — Discussion générale (p. 647). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à l'extension de ce texte à deux autres territoires d'outre-mer, les Comores et la Côte française des Somalis* (p. 648, 649) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant, au même article, à supprimer les mots : « d'une jauge brute égale ou supérieure à dix tonneaux »* (p. 649) ; Art. 2 : *son amendement tendant à préciser que les décrets d'adaptation prévus seront pris après avis des assemblées territoriales* (p. 649, 650) ; Art. 3 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 650). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme de l'adoption** [er juin 1966]. — Discussion des articles. — *Son amendement tendant, après l'article 11, à insérer un article additionnel 12 nouveau étendant aux territoires d'outre-mer le bénéfice de la présente loi* (p. 693) ; le retire (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions du code du travail maritime** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1125, 1126). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à remplacer les mots : « dix tonneaux », par les mots : « quatre tonneaux »* (p. 1126, 1127) ; Art. 2 : *son amendement tendant à préciser que les décrets d'adaptation prévus seront pris après avis des assemblées territoriales* (p. 1127) ; dans la discussion du **projet de loi portant extension à la Polynésie du régime de pensions de retraite des marins français** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1127, 1128). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement, à la fin de l'alinéa 1er de cet article, tendant à remplacer les mots : « réglementairement pourvus d'un rôle d'équipage... », par les mots : « d'une jauge brute égale ou supérieure à quatre tonneaux... »* (p. 1129). — **Discussion du projet de loi en deuxième lecture** [30 juin 1966] (p. 1160). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion, en **troisième lecture,** de la **proposition de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions du code du travail maritime** [30 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1158, 1159). — **Discussion de la proposition de loi en quatrième lecture** [30 juin 1966] (p. 1166). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la juridiction de droit commun sur le territoire des îles Wallis et Futuna** [20 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1308, 1309, 1310).

LOUVEL (M. JEAN-MARIE) [Calvados].

Est nommé membre du comité de contrôle du fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale [7 décembre 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant réforme du régime fiscal particulier des tabacs consommés dans les départements de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion [14 décembre 1966] (n° 122).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [27 novembre 1966]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2084 à 2086). — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2108 à 2112). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi relatif au régime fiscal des tabacs dans les départements d'outre-mer** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2764, 2765).

M

MAILLE (M. PIERRE) [Somme].

Elu sénateur le 17 juillet 1966.

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de la loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à insérer, après l'article* 58, *un article additionnel relatif au rétablissement du rapport constant entre les pensions des anciens combattants et les traitements de la fonction publique* (p. 1668).

MARCILHACY (M. PIERRE) [Charente].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 75 du code civil relatif à la célébration du mariage [24 mai 1966] (n° 142).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, tendant à modifier et compléter la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine [26 mai 1966] (n° 146).

Proposition de loi constitutionnelle portant revision de la Constitution [1er juin 1966] (n° 158).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'emploi de procédés non manuscrits pour apposer certaines signatures sur les effets de commerce et les chèques [2 juin 1966] (n° 170).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, tendant à modifier et compléter la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine [22 juin 1966] (n° 238).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi portant statut des navires et autres bâtiments de mer [27 octobre 1966] (n° 19).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur le projet de loi modifié par l'Assemblée nationale portant statut des navires et autres bâtiments de mer [19 décembre 1966] (n° 172).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi organique adopté par l'Assemblée nationale modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature [21 décembre 1966] (n° 187).

Question orale avec débat :

M. Pierre Marcilhacy demande à *M. le garde des sceaux, ministre de la justice :* 1° Dans quelle mesure la peine de suspension qui frappe un conseiller à la Cour de Paris, lui paraît respecter l'article 64 de la Constitution et le statut garantissant spécialement la magistrature du siège ; 2° pour quelles raisons il lui a paru possible de suspendre de l'exercice de ses fonctions un magistrat du siège alors que cette mesure administrative de caractère exceptionnel ne peut être justifiée que par la gravité d'une faute et surtout la nécessité absolue de l'appliquer pour que soit assuré le bon fonctionnement de la justice ; 3° s'il considère à titre général qu'un magistrat ne peut commenter, même sous un pseudonyme, une décision de justice ou bien si les commentaires en cause doivent recevoir par préalable l'agrément du garde des sceaux [2 avril 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 549) ; (p. 552). — Discussion des articles. — Art. 5 : observations (p. 557) ; explique son vote sur l'ensemble du projet de loi (p. 558, 559). — **Discussion en nouvelle lecture** [2 juin 1966]. — Explique son vote sur l'ensemble du projet de loi (p. 709). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à la protection des appellations d'origine** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 725 à 728). — Discussion des articles. — Art. A (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer, après le premier alinéa de cet article, la disposition suivante : « Article A. — Constitue une appellation d'origine la dénomination géographique d'un pays, d'une région ou d'une localité servant à désigner un produit qui en est originaire et dont la qualité ou les caractères sont dus exclusivement ou essentiellement au milieu géographique comprenant les facteurs naturels et les facteurs humains »* (p. 729) ; Art. B (*nouveau*) : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 3 : *son amendement tendant à rédiger comme suit la fin de la première phrase du texte proposé pour l'article* 7-3 : *« ... comportant la consultation des groupements professionnels directement intéressés »* (p. 730) ; Art. 8 (*nouveau*) : *son amendement tendant à remplacer les mots : « de caractère législatif », par les mots : « en vigueur »* (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier l'article 75 du code civil relatif à la célébration du mariage** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 730, 731). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'emploi de procédés non manuscrits pour apposer certaines signatures sur les effets de commerce et les chèques** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 773). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif à la protection des appellations d'origine** [24 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1008). — Discussion des articles. — Art. 3 : observations (p. 1009). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'application de certains traités internationaux** [24 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1010). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi portant statut des navires et autres bâtiments de mer** [3 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1406, 1407). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à ajouter la notion de bien meuble susceptible d'hypothèque, dans le texte de cet article relatif aux éléments d'individualisation d'un navire* (p. 1409, 1410) ; Art. 6 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la propriété du navire en construction* (p. 1410, 1411) ; Art. 29 : *son amendement tendant à rédiger comme suit la fin de cet article : « ... sauf opposition des autres copropriétaires pour des motifs reconnus sérieux et légitimes* (p. 1411, 1412) ; Art. 50 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du dernier alinéa de cet article afin d'y introduire des sûretés étrangères* (p. 1413) ; Art. 57 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à toute opération volontaire entraînant la perte de la francisation d'un bâtiment* (p. 1414) ; Art. 58 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la responsabilité du propriétaire de navire* (p. 1414, 1415) ; Art. 58 *bis : son amendement tendant à insérer cet article relatif à la constitution d'un fonds de limitation* (*ibid.*) ; Art. 60 : *son amendement tendant à supprimer le quatrième alinéa de cet article relatif à la limitation de responsabilité en cas de contravention de grande voirie* (p. 1415, 1416, 1417) ; Art. 61 : *son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 62 : *son amendement tendant à supprimer cet article pour coordination* (p. 1418) ; Art. 65 : *son amendement de coordination* (*ibid.*) ; Art. 66 : *son amendement de coordination* (*ibid.*) ; Art. 67 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative aux déclarations conjointes prévues aux articles 11, 16 et 20 de la loi du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux** [3 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1420). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 1750, 1751) : observations ayant porté notamment sur le recrutement

dans la magistrature. — Discussion des articles. — Art. 50 : *amendement de M. Marcel Martin tendant à supprimer cet article qui reporte au 1er décembre 1967 l'application de la réforme des greffes* (p. 1753). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale (p. 1873) : observations ayant porté notamment sur la nécessité de réaliser l'unité européenne et sur l'entente entre l'Angleterre et la France. — Explique son vote sur le **projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis** [14 décembre 1966] (p. 2470). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant et complétant le code électoral** [15 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : (p. 2534) ; *son amendement tendant à compléter l'article L. 167-1 du code électoral par diverses dispositions relatives à la commission de contrôle instituée* (ibid.) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2536, 2537). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant statut des navires et autres bâtiments de mer** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2599). — Discussion des articles. — Art. 8 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'action en garantie contre le constructeur* (p. 2600) ; Art. 61 : *son amendement tendant à préciser la rédaction du début de cet article* (p. 2601) ; Art. 62 : *son amendement, à la fin du premier alinéa, tendant à stipuler que « le fonds de limitation est constitué à la diligence et par les soins du propriétaire ou de toute autre personne à lui substituée »* (ibid.). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi organique relative au statut de la magistrature** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2797, 2798). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à inclure dans le paragraphe 1° de l'article 30 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature, les dispositions suivantes : « un règlement d'administration publique déterminera les conditions d'application du présent alinéa et fixera notamment l'ancienneté requise dans la fonction antérieure ainsi que le grade et le groupe de l'intégration. Il déterminera également le pourcentage minimum d'emplois réservés aux fonctionnaires dans les limites prévues à l'article 29 »* (p. 2799) ; *son amendement à l'article 40 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 tendant, après les mots : « le directeur du centre national d'études judiciaires », à insérer les mots : « anciens magistrats »* (p. 2800).

MARIE-ANNE (M. GEORGES) [Martinique].

Est nommé secrétaire du Sénat [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [24 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Questions orales :

M. Georges Marie-Anne rappelle à l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* les dispositions de l'article 41 de la loi de finances n° 63-156 du 23 février 1963, concernant l'étatisation des services de contrôle du conditionnement de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion. Il est précisé qu'un « décret en Conseil d'Etat fixera les modalités suivant lesquelles cette intégration sera effectuée et que cette intégration prendra effet au 1er mars 1963 ». Il lui demande s'il peut lui faire connaître le point actuel des travaux préparatoires de cette intégration qui concerne quelque cinquante-cinq agents pour les trois départements [5 mai 1966] (n° 711). — Réponse [24 mai 1966] (p. 590).

M. Georges Marie-Anne expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* le cas d'un fonctionnaire de son département recruté le 20 juillet 1961 en qualité de « chargé des fonctions d'assistant » à l'institut de physique du globe de la faculté des sciences de l'université de Paris (observatoire du Morne des Cadets de la Martinique) puis nommé le 1er juillet 1962 assistant stagiaire et inscrit pour l'année 1964 sur la liste d'aptitude pour le grade d'assistant. Or, le 24 juillet 1964, l'intéressé se voit nommé « chargé des fonctions d'assistant », emploi qu'il occupait lorsqu'il a été recruté en 1961. Il lui demande : 1° si les dispositions de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 portant statut général des fonctionnaires, et plus précisément celles régissant l'avancement dans la fonction publique, sont applicables au personnel de l'enseignement supérieur ; 2° si l'administration de l'enseignement supérieur, en exécution d'un tableau d'avancement présenté par une commission, et ayant fait l'objet d'un arrêté ministériel d'approbation, au lieu de promouvoir un agent au grade pour lequel il a été déclaré apte, peut, tout au contraire, délibérément et tout en se référant à cette liste d'aptitude, décider que cet agent sera ramené à l'emploi qu'il occupait antérieurement à son inscription sur la liste d'aptitude [12 mai 1966] (n° 716). — Réponse [7 juin 1966] (p. 742).

M. Georges Marie-Anne expose à *M. le ministre des affaires sociales* que les études et rapports de mission, autant que le rapport de la commission centrale du Ve plan pour les départements d'outre-mer, mettent en évidence dans ces départements, et plus particulièrement dans les départements des Antilles, un taux de nuptialité anormalement bas eu égard à la structure relativement équilibrée de la population en éléments des deux sexes. Il lui demande s'il ne serait pas disposé à entreprendre une incitation à la création d'unions légitimes par l'institution d'une prime de nuptialité, et de prêts au mariage, qui pourraient être financés sur les ressources du fonds d'action sociale obligatoire particulier aux départements d'outre-mer [14 juin 1966] (n° 727). — Réponse [28 juin 1966] (p. 1054, 1055).

M. Georges Marie-Anne expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* ce qui suit : pour l'application à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion, du régime des prestations familiales découlant de la promulgation par arrêté gubernatorial du décret-loi du 29 juillet 1939 et de l'acte dit « loi du 6 juillet 1943 » relatifs à la famille, le salaire de base servant au calcul des prestations servies aux fonctionnaires avait fait l'objet d'un alignement de fait sur le département du Var qui comportait à l'époque un abattement de 12 p. 100 par rapport à la zone zéro, alors que l'abattement de la zone la plus défavorisée était de 20 p. 100. Pour la mise en place de l'administration métropolitaine découlant de la loi du 19 mars 1946 qui a érigé ces vieilles colonies en départements, un décret du 18 mars 1950 a maintenu cet alignement de fait. Depuis lors, des mesures successives sont intervenues sur le plan métropolitain, contradiction de zones et réduction des abattements de zone en matière de prestations familiales. L'abattement maximum a été ainsi ramené de 20 à 15, puis à 10, puis à 8, puis à 6 et tout récemment à 5 p. 100. Le salaire de base servant au calcul des prestations familiales de la fonction publique dans les départements d'outre-mer est resté affecté d'un abattement de 12 p. 100. Il lui demande s'il n'envisage pas de mettre le taux d'abattement de fait applicable dans ces départements en harmonie avec l'évolution enregistrée sur le plan de la France continentale, de telle sorte que cet abattement soit aligné au moins sur la zone métropolitaine la plus défavorisée comme cela a été fait pour le S. M. I. G. des départements d'outre-mer [14 juin 1966] (n° 728). — Réponse [28 juin 1966] (p. 1056, 1057, 1058).

M. Georges Marie-Anne expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* ce qui suit : le régime des avantages familiaux accordés aux fonctionnaires en service à la Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion est jusqu'à présent celui découlant des arrêtés gubernatoriaux qui y ont rendu applicables en leur temps les dispositions du décret-loi du 29 juillet 1939 et de l'acte dit « loi du 6 juillet 1943 » relatifs à la famille. Au moment où est intervenue la loi du 19 mars 1946 qui a fait de ces vieilles colonies des départements, l'alignement sur la métropole, pour ce qui concerne les avantages familiaux dans la fonction publique, était donc une mesure déjà réalisée. C'est à partir de la mise en place du système départemental que cet alignement a été rompu au point qu'actuellement les prestations familiales servies à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion, devenues des départements français, n'ont plus rien de comparable avec celles qui sont servies dans n'importe quel département métropolitain. Il lui demande s'il ne serait pas disposé maintenant que la loi dite de départementalisation compte quelque vingt ans d'application à faire en sorte que soit rétabli en matière de prestations familiales dans la fonction publique l'alignement qui existait déjà sous le régime colonial, et que s'accomplisse ainsi la politique de départementalisation dans ce secteur [14 juin 1966] (n° 729). — Réponse [28 juin 1966] (p. 1056, 1057, 1058).

M. Georges Marie-Anne expose à *M. le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer* que dans le département de la Martinique, faute d'organisme approprié, l'infrastructure industrielle (transferts et relogement des occupants, mise en œuvre des terrains, équipement, viabilité, attribution des parcelles, etc.) est confiée par le conseil général à la chambre de commerce, qui s'en remet pour l'exécution à la Société immobilière Antilles-Guyane. Si l'on considère d'une part, que l'objet primordial d'une chambre de commerce, à la Martinique comme ailleurs, est d'assurer en priorité la défense des intérêts du commerce, dont elle est l'émanation, d'autre part, que la Société immobilière des Antilles-Guyane a été créée par l'Etat pour pro-

mouvoir essentiellement dans ces deux départements où il n'existe pas d'office départemental ou communal d'H. L. M., la construction sur fonds d'Etat de logements de type économique et familial, il apparaît dès lors que pour ce qui concerne le développement de l'infrastructure industrielle de la Martinique, on se trouve dans l'équivoque et la confusion. Il lui demande si pour obvier à ces inconvénients il ne serait pas disposé à créer sous forme de société d'Etat ou de société d'économie mixte, possédant la personnalité juridique et financière, un office du développement industriel de la Martinique (O. D. I. M.) [14 juin 1966] (n° 730). — Réponse [11 octobre 1966] (p. 1259, 1260, 1261).

M. Georges Marie-Anne expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'aux termes de l'article 18 de la loi n° 60-1368 du 21 décembre 1960 fixant les conditions d'application dans les départements d'outre-mer des dispositions de la loi n° 59-1472 du 28 décembre 1959 et portant divers aménagements fiscaux dans ces départements, il est stipulé : « Que le Gouvernement déposera, au cours de la prochaine session parlementaire, un projet de loi instituant au profit des artisans des départements d'outre-mer un régime fiscal destiné à favoriser leur installation, leur modernisation, ainsi que leur groupement en coopération. » Eu égard à l'impérative nécessité de développer l'artisanat dans les D. O. M., il lui demande s'il ne serait pas disposé à soumettre au Parlement un projet approprié tendant au but indiqué dans le texte ci-dessus [14 juin 1966] (n° 731). — Réponse [11 octobre 1966] (p. 1261, 1262).

M. Georges Marie-Anne expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'aux termes de l'article 8, page, 3, de la loi n° 60-1368 du 21 décembre 1960 fixant les conditions d'application, dans les départements d'outre-mer, des dispositions de la loi n° 59-1472 du 28 décembre 1959 et portant divers aménagements fiscaux dans ces départements, il est stipulé ce qui suit : « Le Gouvernement déposera, au début de la session d'avril 1961, un projet de loi fixant les conditions dans lesquelles les bénéfices industriels et commerciaux réalisés dans l'ensemble des départements de la République française, ainsi que les revenus de tous ordres obtenus dans les départements d'outre-mer, seront incités à s'investir dans les départements d'outre-mer, dans le cadre du programme de développement établi pour chacun d'eux, et pour compléter en tant que de besoin le volume des investissements d'origine locale. » Il lui rappelle que si des dispositions sont intervenues en ce qui concerne les revenus de tous ordres obtenus dans les D. O. M., en vue de les inciter à s'investir dans ces départements, par contre jusqu'ici rien n'a été fait pour inciter à s'investir dans les D. O. M. et compléter en tant que de besoin le volume des investissements d'origine locale, les bénéfices industriels et commerciaux réalisés dans l'ensemble des départements de la République. Le volume de leurs capitaux internes s'avérant insuffisants pour promouvoir le développement économique des départements d'outre-mer, il lui demande s'il ne serait pas disposé à combler le retard apporté à satisfaire aux stipulations du texte précité en soumettant au Parlement un projet de loi approprié [14 juin 1966] (n° 732). — Réponse [11 octobre 1966] (p. 1262, 1263).

M. Georges Marie-Anne expose à *M. le ministre des affaires sociales* ce qui suit : dans les départements d'outre-mer les salariés du secteur privé jouissent du régime particulier des prestations familiales découlant de l'article 7, paragraphe 4, de la loi n° 57-2344 du 30 décembre 1957 et du décret n° 58-113 du 7 février 1958. Ces deux textes n'ont fait que maintenir en l'améliorant quelque peu le système qui existait sous le régime colonil. En vertu des dispositions précitées, les allocations sont servies selon des taux spécifiques par enfant et par journée de travail. Il lui demande si, pour aller dans le sens de la « départementalisation » et en attendant que la loi du 22 août 1946 puisse être étendue, une amélioration ne pourrait être apportée au système actuel en créant une allocation de salaire unique qui viendrait compléter les allocations familiales proprement dites lorsque les obligations familiales contraignent la mère à rester au foyer [21 juin 1966] (n° 734). — Réponse [11 octobre 1966] (p. 1258, 1259).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 711** (*cf. supra*) [24 mai 1966] (p. 590). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *explique son vote sur l'amendement de M. Namy tendant à insérer un § 8° qui vise à amnistier les faits tombant sous le coup de l'article 88 du code pénal* (atteinte à l'intégrité du territoire national) (p. 616, 617). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 716** (*cf. supra*) [7 juin 1966] (p. 742). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à ses **questions orales n°s 727, 728, 729** (*cf. supra*) [28 juin 1966] (p. 1054 à 1058). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi portant prorogation de diverses dispositions relatives au logement** [28 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1084, 1085). — Discussion des articles. — Art. 4 : *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition stipulant que l'expertise judiciaire prévue dans le texte pourra prévoir une rétroactivité qui ne pourra excéder cinq ans* (p. 1085, 1086) ; *son amendement tendant à compléter ce même article par un nouvel alinéa ainsi conçu : « Le refus du locataire d'accepter les conclusions de l'expertise judiciaire lui fait perdre le bénéfice du maintien dans les lieux, et son expulsion pourra être ordonnée sur simple ordonance de référé »* (p. 1086) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 4 bis *demandant au Gouvernement de soumettre au Parlement, avant le 1er juillet* 1967 *un projet de loi réglementant les rapports entre propriétaires et locataires des locaux d'habitation ou à usage professionnel dans les départements d'outre-mer* (p. 1086) ; le retire (p. 1087). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à ses **questions orales n°s 734, 730, 731, 732** (*cf. supra*) [11 octobre 1966] (p. 1259 à 1263). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1559, 1560). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1671) : observations sur l'implantation d'un centre de chèques postaux aux Antilles. — **Suite de la discussion** [27 novembre 1966]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2093 à 2098).

MAROSELLI (M. ANDRÉ) [Haute-Saône].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [5 octobre 1966].

MARRANE (M. GEORGES) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [5 octobre 1966].

MARTIN (M. LOUIS) [Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1658, 1659) ; observations ayant porté notamment sur la levée des forclusions à l'égard des internés résistants, l'attribution de la carte de combattant aux anciens combattants d'Algérie, l'inscription sur la liste A. 160 du camp de Rawo-Ruska. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1676, 1677) ; au nom de M. Durafour présente ses observations sur ce budget.

MARTIN (M. MARCEL) [Meurthe-et-Moselle].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [29 juin 1966] (n° 287).

Question orale avec débat :

M. Marcel Martin attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur l'évolution de la situation fiscale faite aux agriculteurs à la suite des instructions qui ont été données aux services de la direction générale des impôts de rehausser systématiquement les forfaits agricoles [15 décembre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [20 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 4 : *amendement de M. Molle soutenu par M. Le Bellegou* (contrôle judiciaire préventif) (p. 176, 177) ; Art. 86 : *son amendement tendant à insérer un nouvel alinéa visant à étendre aux cadres de l'administration des sociétés anonymes le principe de la limite d'âge* (p. 207, 208). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement** [5 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Driant* (p. 506, 507). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Bossus et Darou concernant les **revendications des anciens combattants** [7 juin 1966] (p. 760). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des finances, dans la dicussion du **projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité** [30 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1152, 1153). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1556, 1557). — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Pellenc* (p. 1570). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — Discussion générale (p. 1699, 1700) : observations sur la structure et la composition des C. O. D. E. R. (commission d'organisation d'expansion régionale). — **Suite de la discussion** [18 novembre 1966]. — JUSTICE. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1739 à 1741) : observations ayant porté notamment sur la situation de la magistrature, la prochaine mise en service du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, la réforme des greffes ; (p. 1743, 1744). — Discussion des articles. — Art. 50 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui reporte au 1er décembre 1967 l'application de la réforme des greffes* (p. 1753). — **Suite de discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1827) : observation sur la situation du Conservatoire national des arts et métiers ; (p. 1839). — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1855, 1856) : observations sur l'aide aux propriétaires privés de monuments historiques. — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des finances, à la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité** [7 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2321, 2322). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son sous-amendement tendant à compléter l'amendement de M. Dailly par une disposition concernant les opérations de prêt comportant des frais fixes élevés* (p. 2324, 2325).

MASSA (M. PAUL) [Alpes-Maritimes].

Nommé Sénateur le 11 février 1966, en remplacement de M. Emile Hugues, décédé.

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 avril 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

MASTEAU (M. JACQUES) [Vienne].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement au 2e alinéa du paragraphe 1er tendant à établir les critères selon lesquels sera déterminée l'activité principale de l'assujetti* (pp. 976, 977) ; le retire (*ibid.*). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1889 à 1892). — Discussion des articles. — TITRE V : *son amendement tendant à la suppression du financement du chapitre 57-00 : « Etudes pour l'équipement des départements et des communes »* (p. 1911).

MATHEY (M. PIERRE-RENÉ) [Haute-Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

MENARD (M. JACQUES) [Deux-Sèvres].

Questeur du Sénat (élu le 22 décembre 1965).

MENU (M. ROGER) [Marne].

Est nommé président de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la durée du travail et modifiant l'article 3 de la loi n° 46-283 du 25 février 1946 [14 juin 1966] (n° 198).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, modifiant certaines dispositions de l'ordonnance n° 45-280 du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprises [14 juin 1966] (n° 200).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle, adopté par l'Assemblée nationale [25 octobre 1966] (n° 15).

Interventions :

Prend part, en qualité de président et rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise** [28 avril 1966]. — Discussion générale (p. 405 à 408). — Discussion des articles. — Art. A. : *son amendement tendant, au premier alinéa du texte complétant l'ordonnance du 22 février 1945, à étendre la législation sur les comités d'entreprise au secteur agricole* (p. 412) ; Art. 1er : *son amendement tendant à prévoir la constitution d'une commission spéciale chargée des problèmes d'emploi de la main-d'œuvre féminine* (p. 414) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement rédactionnel tendant à supprimer la dernière phrase*

de l'article 1er (*ibid*) ; après l'article 1er : *amendement de M. Darras tendant à insérer un article additionnel* 1er bis *portant création d'instituts de formation du travail* (p. 415) ; Art. 3 : *son amendement, au deuxième alinéa du paragraphe c, tendant à inclure la réduction de la durée de travail dans la compétence du comité d'entreprise* (p. 416), *son amendement tendant à compléter, comme suit, le dernier alinéa de cet article : « il rend compte, en la justifiant, de la suite donnée aux avis et vœux émis par le comité »* (p. 416, 417) ; Art. 4 : *son amendement, au deuxième alinéa, tendant à une adjonction concernant la rémunération du travail féminin* (p. 417, 418) ; après l'article 4 : *amendement de M. Dutoit* (liberté de choix par les comités d'entreprise de leurs experts comptables) (p. 419) ; Art. 4 *bis (nouveau)* : *son amendement tendant à insérer cet article stipulant que les représentants des comités d'entreprise siégeront avec voix consultative, soit dans les conseils d'administration, soit dans les conseils de surveillance, selon le cas* (p. 419) ; Art. 5 : observations sur cet article relatif à « l'obligation de discrétion » (p. 419, 420) ; *son amendement tendant à remplacer les mots : « sont tenus à une obligation de discrétion », par les mots : « sont tenus à la discrétion »* (p. 422) ; Art. 6 : *amendement de M. Dutoit* (p. 423) ; *amendement de M. Méric* (ibid) ; Art. 7 : observations sur cet article qui traite de la représentation des cadres (p. 423, 424) ; Art. 8 *bis (nouveau)* : *son amendement tendant à insérer cet article relatif au problème du financement des comités d'entreprise* (p. 426) ; Art. 9 : observations sur les moyens donnés aux délégués syndicaux pour exercer leur mission, et notamment sur l'octroi d'un crédit d'heures (p. 426) ; *amendement de M. Alric* (p. 427) ; *son amendement tendant, à la fin du premier alinéa, à ajouter une phrase stipulant que dans les entreprises comptant moins de* 500 *salariés l'attribution de crédit d'heures pourra être décidée par convention collective* (p. 427) ; *son amendement tendant, au deuxième alinéa, à remplacer les mots : « le temps passé par les membres titulaires et par les membres suppléants quand ils remplacent un titulaire... », par les mots : « le temps passé par les membres titulaires et suppléants... »* (ibid.) ; *amendement de M. Bossus* (p. 428). — **Discussion du projet de loi en deuxième lecture** [16 juin 1966] — Discussion générale (p. 835, 836). — Discussion des articles. — Après l'article A : *son amendement tendant à rétablir l'article B, supprimé par l'Assemblée nationale, fixant par décret les conditions d'application de la présente ordonnance à l'ensemble des entreprises du secteur public et nationalisé* (p. 837) ; cet amendement est réservé ; Art. 8 *bis : son amendement tendant à rétablir cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, instituant un taux minimum pour la contribution au fonctionnement des comités d'entreprise* (p. 838) ; cet amendement est réservé ; après délibération en commission, retire les deux amendements précités (p. 839). — Prend part, en qualité de président et rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi relatif à la durée du travail** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 840 à 842). — Prend part, en qualité de président et rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1358 à 1360). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à affirmer le triple caractère de la finalité professionnelle : économique, humaine et sociale* (p. 1373) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à remplacer les mots : « les organisations professionnelles et syndicales », par les mots : « les organisations professionnelles, syndicales et familiales »* (p. 1375) ; Art. 2 : *son amendement, au quatrième alinéa de cet article, tendant au même objet que l'amendement ci-dessus* (p. 1380).

MERIC (M. ANDRÉ) [Haute-Garonne].

Vice-président du Sénat (réélu le 5 octobre 1965).

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

En qualité de vice-président du Sénat, préside la séance du 27 avril 1966 ; la séance du 4 mai 1966 ; la séance du 24 mai 1966 ; la séance du 7 juin 1966 ; la séance du 22 juin 1966 ; la séance du 29 juin 1966 ; la séance du 9 novembre 1966 ; la séance du 15 novembre 1966 ; la séance du 17 novembre 1966 ; la séance du 22 novembre 1966 ; la séance du 24 novembre 1966 ; la séance du 25 novembre 1966 ; la séance du 1er décembre 1966 ; la séance du 14 décembre 1966 ; la séance du 15 décembre 1966 ; la séance du 20 décembre 1966.

Questions orales :

M. André Méric rappelle à *M. le ministre de l'intérieur* que les agents contractuels de police rapatriés d'Algérie devaient être titularisés trois ans après leur recrutement. A ce jour aucune titularisation n'étant intervenue, il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour mettre fin à cette anomalie [2 avril 1966] (n° 694).

M. André Méric attire l'attention de *M. le ministre des armées* sur la situation alarmante de plusieurs établissements aéronautiques de la région toulousaine, notamment des Etablissements Henri Potez et des Ateliers d'aviation Louis Breguet. Les réponses qui ont été faites à l'occasion de l'examen du budget des armées par le Sénat le 16 novembre 1966 n'ont pas calmé les inquiétudes des personnels intéressés. Il lui rappelle que depuis sa réponse à sa question écrite n° 5714 du 22 février 1966, malgré la diminution croissante des charges de travail de ces établissements, le Gouvernement considère « ... qu'il serait prématuré de se prononcer dès maintenant sur les perspectives d'avenir... ». Il lui indique que la sauvegarde du potentiel de ces firmes exige une intervention immédiate, et lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour assurer l'avenir des Etablissements Henri Potez et des Ateliers d'aviation Louis Breguet [6 décembre 1966] (n° 759). — Réponse [20 décembre 1966] (p. 2619, 2622).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [22 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 112-14 : observations sur l'évolution des relations entre les masses ouvrières et le patronat et sur la conception de la structure des entreprises (p. 259, 260). — Prend part à la discussion du **projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise** [28 avril 1966]. — Discussion générale (p. 410, 411). — Discussion des articles. — Art. 5 : *amendement de M. Dutoit et de Mme Cardot tendant à supprimer cet article relatif à « l'obligation de discrétion »* (p. 421, 422) ; Art. 6 : *son amendement tendant à reprendre la disposition, supprimée par l'Assemblée nationale, stipulant que « les suppléants assistent aux séances avec voix consultative »* (p. 423). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1630 à 1632) : observations sur la situation de l'industrie aéronautique. — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 759** (cf. *supra*) [20 décembre 1966] (p. 2620 à 2622).

MESSAUD (M. LÉON) [Haute-Garonne].

Est nommé membre du conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés en application du décret n° 59-1442 du 18 décembre 1959 [16 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'indemnisation de certaines victimes d'accidents du travail survenus ou de maladies professionnelles constatées avant l'entrée en vigueur de dispositions nouvelles concernant ces accidents ou maladies [7 juin 1966] (n° 175).

Question orale avec débat :

M. Léon Messaud fait part à *M. le ministre de l'économie et des finances* de la très vive émotion provoquée à Toulouse et dans sa région par la menace de suppression de la manufacture des tabacs résultant de l'application par l'administration du S. E. I. T. A., pour la période allant jusqu'à l'année 1960, du plan décennal prévu. Il lui demande : 1° quels sont les motifs qui ont déterminé cette décision, atteignant l'économie d'une grande ville en pleine expansion, notamment au moment où un facteur important de ses activités, les fabrications aéronautiques, est déjà gravement menacé ; 2° comment on peut admettre, bien que la direction générale du S. E. I. T. A. possède des établissements devant suffire à réaliser la production demandée, que soit envisagé, contrairement aux déclarations du Gouvernement sur la décentralisation des industries, un plan de concentration nécessitant l'agrandissement et la construction de nouvelles manufactures. Considérant que des travaux très importants ont été récemment réalisés à la manufacture des tabacs de Toulouse, notamment l'édification d'un bâtiment technique avec deux sous-stations électriques et d'un bâtiment social avec cuisine, bureau et garage ; que le montant de ces

travaux a dépassé la somme de six millions de francs, il lui demande enfin d'examiner sans retard, en tenant compte de ces récents aménagements, la réorganisation de la production autre que le scaferlati, afin que la manufacture des tabacs de Toulouse (les vastes salles qu'elle possède recevant une meilleure répartition) connaisse une activité encore supérieure à celle qu'elle possède actuellement [2 avril 1966]. — Réponse [3 mai 1966] (p. 446 et suivantes).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [27 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 216 : explique son vote sur l'amendement de M. Dailly ; observations sur les parts bénéficiaires ou parts de fondateurs (p. 346). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale concernant la **suppression éventuelle de la manufacture des tabacs de Toulouse** [3 mai 1966]. — (p. 446 à 448). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation de certaines victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 849, 850). — Discussion des articles. — Art. 1er : observations (p. 851) ; Art. 11 : observations (p. 853). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1728 à 1730) : observations ayant porté notamment sur les problèmes intéressant les mutilés du travail et les handicapés physiques. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 1748, 1749, 1756) : observations ayant porté notamment sur la situation de la magistrature.

METAYER (M. PIERRE) [Seine-et-Oise].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Question orale :

M. Pierre Métayer appelle l'attention de *M. le ministre de l'équipement* sur les difficultés résultant de l'accroissement de la puissance et du nombre des appareils qui décollent et atterrissent à Orly, soumettant ainsi les habitants à un régime de bruit qui perturbe le repos et la vie des foyers ; il lui signale que cette situation n'a pas échappé à l'attention de certains gouvernements à l'étranger et que le Gouvernement de la Grande-Bretagne, notamment, vient de prendre la décision d'indemniser à 50 p. 100 les riverains d'un aéroport londonien qui procéderaient à l'insonorisation de trois pièces principales de leur habitation et qu'un important crédit vient d'être inscrit au budget national de ce pays à cet effet. Il lui demande s'il peut envisager qu'une mesure analogue soit prise en faveur des riverains de l'aéroport d'Orly, étant entendu que la zone d'habitation dans laquelle les riverains pourraient solliciter cette aide serait déterminée par une commission du conseil général et avec le concours des techniciens de l'aéroport [2 avril 1966] (n° 693). — Réponse [26 avril 1966] (p. 278).

Question orale avec débat :

M. Pierre Métayer demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* de lui donner les informations sur les conditions dans lesquelles s'est accomplie la rentrée scolaire, tant sur le plan du personnel enseignant que des locaux et du matériel, et de faire le point sur la situation en ce qui concerne la réforme de l'enseignement [5 octobre 1966].

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 693** (*cf. supra*) [26 avril 1966] (p. 278). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1812, 1813). — Discussion des articles. — Art. 61 : *son amendement tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin de faire une obligation pour l'Etat de verser aux communes un loyer pour les locaux réservés aux services d'orientation* (p. 1843).

MINVIELLE (M. GÉRARD) [Landes].

Questeur du Sénat (réélu le 5 octobre 1965).

Intervention :

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1678 à 1680).

MISTRAL (M. PAUL) [Isère].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Question orale avec débat :

M. Paul Mistral demande à *M. le ministre de l'équipement* s'il a été complètement informé de l'état déplorable des routes nationales du Sud-Est alpin : il a eu connaissance que des crédits d'urgence avaient été accordés, mais ceux-ci lui paraissent d'autant plus insuffisants que, venant tardivement, ils s'appliquent à une situation plus dégradée. Deux hivers particulièrement rigoureux ont ébranlé jusque dans leurs infrastuctures, notamment les itinéraires Grenoble—Sisteron—Marseille ; Grenoble—Gap—Nice ; Grenoble—Briançon—Turin. L'intense circulation de poids lourds qu'il a fallu maintenir a complété les destructions naturelles. Or, ces routes ne sont pas seulement pour les département intéressés des artères vitales ; elles sont des voies qu'empruntent le grand tourisme et le tourisme local. Déjà, leur tracé est devenu totalement insuffisant pour les besoins qui se manifestent, mais dans le présent leur état déplorable les rend si périleuses que les courants de circulation s'en détournent ; il en résulte un trouble profond dans l'économie de toute la région. La population s'inquiète à bon droit. Tenant compte de cette situation, il lui demande : 1° quelles mesures sont envisagées pour la restauration des tracés actuels ; 2° quelles mesures sont prévues pour l'établissement d'itinéraires capables de faire face au développement du trafic et de ne pas gêner le développement économique des régions intéressées [2 avril 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 32 *bis* : *amendement de M. Descours Desacres tendant à insérer cet article stipulant qu'aucune communauté urbaine ne pourra être créée entre communes faisant partie de départements différents ;* observations (p. 1520). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion des articles. — Art. 25 : *amendement de M. Schleiter* (rétablissement du quart de place) (p. 1639). — Suite de la discussion [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1909).

MOLLE (M. MARCEL) [Ardèche].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à modifier ou à compléter les articles 1841, 1866 et 1868 du code civil et l'article 27 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 [2 avril 1966] (n° 89).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté, avec modifications, par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, sur les sociétés commerciales [21 juin 1966] (n° 229).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, modifiant ou complétant les articles 1841, 1860 et 1868 du code civil, la loi du 23 janvier 1929 sur les parts de fondateur émises par les sociétés [21 juin 1966] (n° 230).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux sociétés civiles professionnelles [23 juin 1966] (n° 247).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [27 juin 1966] (n° 255).

Proposition de loi relative aux déclarations conjointes prévues aux articles 11 (alinéa 2), 16 et 20 de la loi n° 65-570 du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux [13 octobre 1966] (n° 5).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux sociétés civiles professionnelles [25 octobre 1966] (n° 13).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de M. Marcel Molle relative aux déclarations conjointes prévues aux articles 11 (alinéa 2), 16 et 20 de la loi n° 65-570 du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux [27 octobre 1966] (n° 20).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [14 avril 1966]. — Discussion générale (p. 116 à 120). — **Suite de la discussion** [20 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement, au deuxième alinéa de cet article, tendant, après le mot : « forme », d'insérer les mots : « et quel que soit leur objet »* (p. 170) ; Art. 2 : *son amendement tendant à rédiger comme suit, cet article : « à peine de nullité de la société, les statuts sont établis par écrit. La forme, la durée, qui ne peut excéder quatre-vingt-dix-neuf ans, la raison ou la dénomination sociale, le siège social, l'objet social et le montant du capital social sont déterminés par les statuts »* (p. 171) ; le retire (*ibid.*) ; après l'article 2 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel 2 bis (nouveau) tendant à déterminer la législation applicable aux sociétés et, en quelque sorte, leur nationalité* (*ibid.*) ; le retire jusqu'à une deuxième délibération de l'article 2 (*ibid.*) ; Art. 2 *ter (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article déterminant par décret les formalités de publicité exigées lors de la constitution de la société ou en cas d'actes et délibérations postérieurs* (*ibid.*) ; Art. 3 : *son amendement tendant à compléter le premier alinéa de cet article par une disposition précisant que la transformation régulière d'une société n'entraîne pas, par elle-même, la création d'une personne morale nouvelle* (*ibid.*) ; *son amendement rédactionnel au début du deuxième alinéa de cet article* (p. 172) ; *son amendement tendant à compléter le second alinéa de ce texte par une phrase précisant que les engagements seraient réputés avoir été souscrits dès l'origine par la société* (*ibid.*) ; Art. 4 (p. 177), son amendement, à cet article, a été soutenu par M. Le Bellegou ; Art. 5 : *son amendement tendant à une modification rédactionnelle concernant les pouvoirs des gérants et administrateurs de sociétés* (p. 177) ; *son amendement tendant à faire référence à la modification apportée ci-dessus* (*ibid.*) ; Art. 8 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui interdit de faire partie de plusieurs sociétés en nom collectif* (p 177,. 178) ; Art. 10 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article précisant que les gérants de sociétés en nom collectif ne peuvent être que des personnes physiques* (p. 178, 179) ; Art. 12 : *son amendement tendant à modifier le deuxième alinéa en ce sens : « l'opposition formée par un gérant aux actes d'un autre gérant est sans effet à l'égard des tiers, à moins qu'il ne soit établi qu'ils en ont eu connaissance »* (p. 179) ; Art. 13 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article* (*ibid.*) ; Art. 15 : *son amendement tendant à modifier le premier alinéa et le début du deuxième alinéa de cet article relatif aux cas de révocation du gérant d'une société en nom collectif* (p. 180) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa disposant que « si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts »* (*ibid.*) ; Art. 18 : *son amendement tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin que, dès le décès d'un associé, le mineur héritier, ne serait plus tenu que dans la limite de la participation de son auteur à la société et non pas dans la limite du patrimoine délaissé par ce dernier* (p. 180, 181) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 20 : *son amendement tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de permettre aux personnes morales de faire partie de sociétés en commandite simple* (*ibid.*) ; Art. 22 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (*ibid.*) ; Art. 24 : *son amendement tendant à modifier le troisième alinéa de cet article afin de prévoir dans les statuts la part « globale » des associés commandités et commanditaires* (p. 182) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 27 : *son amendement tendant à modifier cet article afin de prévoir que les commanditaires auront le droit une fois seulement par an d'obtenir communication des livres et documents sociaux et de poser par écrit des questions* (p. 182), *le retire* (*ibid.*) ; Art. 28 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la cession des parts sociales* (p. 182, 183) ; Art. 30 : *ses amendements rédactionnels* (p. 183) ; Art. 31 ; *son amendement au dernier alinéa tendant, d'une part, à supprimer la phrase « à peine de nullité » ; d'autre part, à préciser que la réduction à un montant inférieur à 20.000 F du capital de la société à responsabilité limitée, entraîne l'application des dispositions de l'art. 64, alinéas 2 et 3* (ibid.) ; Art. 34 : *son amendement tendant à compléter le premier alinéa afin de rappeler que les apports en industrie ne sont pas admis* (p. 184) ; *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 36 : *son amendement rédactionnel* (p. 184), *sous-amendement du Gouvernement relatif à la désignation d'un commissaire aux apports par une décision de justice à la demande du futur associé le plus diligent* (p. 184) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa précisant que « Les dispositions du présent article sur la vérification des apports en nature ne sont pas applicables lorsque la société est constituée entre les seuls propriétaires indivis desdits apports »* (p. 185) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 38 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 38 *ter (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article relatif à la réglementation pour le cas de cession à titre gratuit ou même à titre onéreux par suite d'arrangement de famille* (p. 185, 186) ; Art. 39 : *son amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article* (p. 186) ; *son amendement rédactionnel au deuxième alinéa* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à compléter le troisième alinéa de cet article par une disposition précisant que, à la demande du gérant, le délai visé peut être prolongé une seule fois sans que cette prolongation puisse excéder six mois* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à supprimer le quatrième alinéa de cet article* (*ibid.*) ; *son amendement au cinquième alinéa tendant à stipuler que les sommes dues porteront intérêt au taux légal en matière commerciale* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du début du dernier alinéa afin d'établir une coordination entre l'article 38 ter et les dispositions qui font partie de l'article 39* (p. 187) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa précisant que « toute clause contraire aux dispositions du présent article est réputée non écrite »* (p. 187) ; Art. 42 : *son amendement tendant à compléter le deuxième alinéa de cet article par une disposition fixant les conditions dans lesquelles sera désigné le gérant lorsqu'il ne l'est pas par les statuts (art. 52, alinéa 1er)* (p. 187) ; Art. 43 : *son amendement tendant à compléter le premier alinéa de cet article par une disposition précisant « que le gérant ou l'associé intéressé ne peut prendre part au vote et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité »* (*ibid.*) ; (p. 188) ; *son amendement rédactionnel au dernier alinéa de cet article* (*ibid.*) ; Art. 44 : *son amendement tendant à préciser le début du premier alinéa de ce texte* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa précisant qu'elles sont les personnes interposées auxquelles peut s'appliquer l'interdiction prévue par l'article 44* (*ibid.*) ; Art. 45 : *son amendement rédactionnel à la fin du deuxième alinéa de cet article* (p. 188) ; *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition relative à l'action sociale en responsabilité contre les gérants et ses*

conditions d'exercice (p. 188, 189) ; Art. 46 : *son amendement rédactionnel* (p. 189) ; Art. 47 : *son amendement tendant à reprendre, pour le dernier alinéa de cet article, le texte du Gouvernement relatif à la responsabilité des gérants non rétribués (ibid.)* ; Art. 49 : *son amendement rédactionnel aux premier et troisième alinéas* (p. 190) ; *son amendement tendant à compléter le quatrième alinéa de cet article par une phrase précisant que « la communication de l'inventaire ne comporte pas le droit d'en prendre copie » (ibid.)* ; le retire (*ibid.*) ; Art. 51 : *son amendement, au premier alinéa, tendant à permettre à un associé de se faire représenter par un parent ou allié au degré successible ou par un autre associé* (p. 190) ; le retire et se rallie à l'amendement déposé par M. Foyer, ministre de la justice (p. 191) ; *son amendement rédactionnel au deuxième alinéa de cet article (ibid.)* ; Art. 52 : *son amendement, au 2e alinéa de cet article, tendant à supprimer les mots : « et sauf stipulation contraire des statuts »* (p. 191) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 54 : *son amendement rédactionnel (ibid.)* ; Art. 54 *bis (nouveau) : son amendement tendant à introduire cet article concernant les augmentations de capital* (p. 192) ; Art. 54 *ter (nouveau) : son amendement tendant à introduire cet article relatif aux règles d'augmentation de capital lorsqu'il y a apports en nature (ibid.)* ; Art. 54 *quater (nouveau) : son amendement tendant à introduire cet article prévoyant le cas de réduction de capital (ibid.)* ; Art. 55 : *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau prévoyant la nomination d'un commissaire aux comptes par justice si des associés n'obtiennent pas la majorité pour cette décision et si la société n'atteint pas le capital minimum fixé pour l'obligation de désigner un commissaire aux comptes (ibid.)* ; Art. 56 : *son amendement tendant à supprimer la 2e phrase du 1er alinéa de cet article qui prévoit la révocation des commissaires* (p. 193) ; *son amendement tendant, dans le 2e paragraphe à supprimer l'alinéa 2° (ibid.)* ; *son amendement rédactionnel à l'avant-dernier alinéa de cet article (ibid.)* ; *ses amendements rédactionnels au dernier alinéa (ibid.)* ; Art. 57 : *son amendement, au 1er alinéa de cet article, tendant à stipuler que, dans les sociétés à responsabilité limitée, les dispositions relatives à la révocation sont celles en vigueur pour les sociétés anonymes* (p. 193) ; Art. 58 : *son amendement rédactionnel au 1er alinéa de cet article (ibid.)* ; Art. 59 : *son amendement tendant à supprimer cet article (ibid.)* ; Art. 61 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de la fin du 2e alinéa de cet article stipulant que la société à responsabilité limitée ne pourra se transformer en société anonyme que si elle a établi le bilan de ses deux premiers exercices* (p. 194) ; *son amendement tendant à supprimer la 2e phrase de l'avant-dernier alinéa (ibid.)* ; Art. 87 : observations sur l'influence des réformes en ce qui concerne le régime des sociétés d'économie mixte (p. 209). — **Suite de la discussion** [27 avril 1966]. — Art. 215 *bis : soutient le sous-amendement de M. Ribeyre tendant à faciliter la transformation des sociétés en commandite par actions en sociétés anonymes* (p. 344) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 61 (précédemment réservé) : *son amendement tendant à remplacer les mots : « ... en commandite simple ou en commandite par actions... » par les mots : « ou en commandite simple... »* (p. 345) ; Art. 294 : *son amendement tendant, au 1er alinéa, à remplacer les mots : « chaque année », par les mots : « chaque exercice », et au 2e alinéa, les mots : « comité de directions », par les mots : « conseil de direction »* (p. 359) ; Art. 295 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du début de cet article afin de préciser que les amortissements doivent être pratiqués même en l'absence de bénéfices ou dans le cas où ils sont insuffisants* (p. 360) ; Art. 296 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 360, 361) ; Art. 297 : *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition précisant que les frais d'augmentation de capital peuvent être imputés sur le montant des primes d'émission afférentes à cette augmentation* (p. 361) ; Art. 298 *bis, son amendement rédactionnel (ibid.)* ; Art. 299 : *son amendement rédactionnel afin de distinguer clairement le bénéfice distribuable des sommes distribuées qui peuvent être en partie prélevées sur les réserves (ibid.)* ; Art. 300 : *son amendement rédactionnel (ibid.)* ; *son amendement tendant à porter à neuf mois au lieu de sept le délai prévu au 3e alinéa de cet article* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer cet alinéa, conséquence de l'amendement ci-dessus (ibid.)* ; Art. 302 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de préciser que le premier dividende résulte d'un intérêt calculé sur le montant libéré et non remboursé des actions (ibid.)* ; Art. 303 : *son amendement d'harmonisation* (p. 363) ; Art. 304 : *son amendement tendant à ajouter à ce texte la mention du conseil de surveillance (ibid.)* ; Art. 305 : *son amendement, au 1er alinéa, tendant à supprimer le mot : « supplémentaire » (ibid.)* ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 1° de cet article afin de stipuler qu'il sera déduit dans le calcul des tantièmes 5 p. 100 du capital et plus si le premier dividende est supérieur (ibid.)* ; *son amendement, au dernier alinéa, tendant à prévoir, pour la détermination des tantièmes, la prise en compte des sommes qui peuvent être distribuées par prélèvement sur les réserves (ibid.)* ; Art. 309 et 310 : *ses amendements rédactionnels* (p. 364) ; Art. 311 : *son amendement tendant à mettre en concordance la législation commerciale avec la législation fiscale et à supprimer, en conséquence les mots : « égale ou » au 1er alinéa et à rédiger comme suit la fin du 3e alinéa de cet article : « ... chacune des sociétés doit réduire le sien de telle sorte qu'il n'excède pas 10 p. 100 du capital de l'autre » (ibid.)* ; Art. 312 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin d'appliquer la même règle aux sociétés qui ne sont pas des sociétés par actions et pour lesquelles les dispositions analogues à celles de l'article 311 avaient été prévues dans le texte voté par l'Assemblée nationale* (p. 365) ; Art. 312 *bis (nouveau) : amendement de M. Foyer, garde des sceaux, tendant à insérer cet article stipulant que « les autres règles régissant les groupes de sociétés seront déterminées par un texte ultérieur »* ; observations (p. 365) ; Art. 313 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « La nullité d'une société ou d'un acte modifiant les statuts ne peut résulter que d'une disposition expresse de la présente loi ou de celles qui régissent la nullité des contrats. La nullité d'actes ou délibérations autres que ceux prévus à l'alinéa précédent ne peut résulter que de la violation d'une disposition impérative de la présente loi ou de celles qui régissent les contrats. »* (p. 366) ; Art. 314 : *son amendement tendant à supprimer le 1er alinéa de cet article (ibid.)* ; *son amendement au 2e alinéa de cet article, tendant à mettre en harmonie les dispositions prévues par ce texte du fait de la suppression du 1er alinéa (ibid.)* ; Art. 315 : *son amendement tendant à mettre en harmonie cet article avec le vote de l'article 4 (ibid.)* ; Art. 320 : *son amendement rédactionnel* (p. 367) ; *son amendement, après l'article 324, tendant à insérer le nouvel intitulé suivant : « Section III bis (nouvelle). — Fusion et scission »* (p. 367) ; observation sur la présentation des amendements tendant à insérer les articles additionnels 324-1 à 324-16 relatifs à la fusion et à la scission des sociétés (p. 367, 368) ; *son amendement, au début de la section III bis (nouvelle) tendant à insérer un nouvel intitulé : « Paragraphe 1er (nouveau). — « Dispositions générales »* (p. 368) ; Art. 324-1 : *cet article donne des définitions et prévoit trois sortes d'hypothèses : fusion, fusion-scission et scission* (p. 369) ; Art. 324-2 : *cet article prévoit les règles de forme pour la réalisation des opérations visées à l'article susvisé (ibid.)* ; Art. 324-3 : *cet article prévoit le cas où la fusion ou la scission entraîne une augmentation des engagements des associés (ibid.)* ; *amendement de M. Foyer, garde des sceaux, tendant à insérer un article 324-3 bis précisant que le projet de contrat de fusion devait faire l'objet d'une publicité prévue par décret (ibid.)* ; Art. 324-4 : *cet article concerne les opérations réalisées uniquement entre sociétés anonymes (ibid.)* ; Art. 324-5 : *cet article stipule que « la fusion est décidée par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés absorbantes et absorbées. Le cas échéant, elle est soumise, dans chacune des sociétés intéressées, à la ratification des assemblées spéciales d'actionnaires visées à l'article 116 »* (p. 369) ; Art. 324-6 : *cet article est relatif au rapport préliminaire des commissaires aux comptes (ibid.)* ; Art. 324-7 : *cet article prévoit que les règles ordinaires aux apports en nature seront observées du chef de l'apport de ces biens à la société nouvelle (ibid.)* ; Art. 324-8 : *cet article règle la situation des obligataires* (p. 370) ; Art. 324-9 : *cet article règle le cas des créanciers ordinaires (ibid.)* ; Art. 324-10 : *cet article prévoit les conditions de la scission réalisée par apport à des sociétés anonymes existantes (ibid.)* ; Art. 324-11 : *cet article prévoit la scission par apport à des sociétés nouvelles et la possibilité pour les actionnaires de la société de créer une nouvelle société avec les seuls éléments qu'ils apportent à la nouvelle (ibid.)* ; Art. 324-12 : *cet article règle la situation des obligataires (ibid.)* ; Art. 324-13 : *cet article règle la situation des créanciers non obligataires (ibid.)* ; Art. 324-14 : *cet article permet de procéder à une division du passif entre les sociétés nouvelles créées (ibid.)* ; *son amendement tendant à insérer après l'article 324-14, le nouvel intitulé suivant : « Paragraphe 3 (nouveau). — Dispositions relatives aux sociétés à responsabilité limitée » (ibid.)* ; Art. 324-15 : *cet article prévoit les mêmes dispositions pour les créanciers ordinaires que celles prévues pour les sociétés anonymes* (p. 371) ; *son amendement tendant, après l'article 324-15, à insérer le nouvel intitulé suivant : « Paragraphe 4 (nouveau). — Dispositions diverses » (ibid.)* ; Art. 324-16 : *cet article vise le cas de participation de sociétés anonymes et de sociétés à responsabilité limitée (ibid.)* ; Art. 326 : *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau disposant que : « la dissolution d'une société ne produit ses effets à l'égard des tiers qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre du commerce (ibid.)* ;

Art. 329 : *son amendement tendant à ajouter au début de cet article les mots : « sauf consentement unanime des associés... »* (*ibid.*) ; Art. 331 : *ses amendements relatifs : 1° aux conditions de l'autorisation de cession globale de l'actif dans les sociétés en commandite ; 2° aux conditions de l'autorisation de cession globale de l'actif dans les sociétés à responsabilité limitée* (p. 372) ; Art. 333 : *son amendement tendant à ajouter à ce texte les mots : « à la demande de celui-ci ou de tout intéressé ».* (*ibid.*) ; Art. 337 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 338 : *son amendement rédactionnel* (p. 373) ; Art. 339 : *son amendement tendant à supprimer, au début de cet article, les mots : « sauf en cas de désignation des liquidateurs par décision de justice ».* (*ibid.*) ; Art. 341 : *son amendement tendant à supprimer, au 1er alinéa, la désignation d'un liquidateur par la décision judiciaire qui prononce la dissolution de la société ».* (*ibid.*) ; Art. 342 *bis : son amendement tendant à insérer cet article disposant que : « si la dissolution de la société est prononcée par décision de justice, cette décision désigne un ou plusieurs liquidateurs ».* (*ibid.*) ; Art. 347 : *son amendement tendant à substituer le mot « exercice » au mot « année »* (p. 374) ; Art. 351 : *son amendement tendant à prévoir la répartition des reliquats d'actif après liquidation, dans la même proportion que la participation des associés au capital social* (*ibid.*) ; Art. 353 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa prévoyant que les dispositions du chapitre préliminaire et du titre II, chapitre IV, de la présente loi, ne sont pas applicables à la société en participation* (*ibid.*) ; Art. 417 *bis : son amendement tendant à ajouter à cet article un deuxième alinéa visant à abaisser le minimum du capital prévu pour les sociétés à responsabilité limitée exploitant une entreprise de presse en le fixant à 2.000 francs* (p. 394) ; Art. 417 *ter : son amendement tendant à supprimer cet article* (*ibid.*) ; Après l'article 417 *ter : son amendement tendant à insérer un article additionnel 417 quater prévoyant que les statuts même établis par acte sous seing privé peuvent accorder aux représentants légaux de toute société commerciale le pouvoir de consentir hypothèque* (p. 394) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 421 : *son amendement d'harmonisation* (p. 395) ; Art. 423 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de limiter à dix-huit mois au lieu de deux ans le délai accordé aux sociétés déjà existantes pour mettre leurs statuts en harmonie avec la nouvelle législation* (p. 396) ; Art. 423 *bis : son amendement tendant à insérer cet article ayant pour but de sanctionner le défaut de mise en harmonie des sociétés* (p. 396) ; le retire (p. 397) ; Art. 425 : *son amendement rédactionnel* (p. 397) ; *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*) ; Art. 425 *bis : son amendement tendant à insérer cet article visant à conserver un certain nombre de dispositions relatives au regroupement des actions et parts sociales émises par la société constituée antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi* (*ibid.*) ; Art. 426 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « les parts bénéficiaires ou parts de fondateur sont et demeurent régies par les textes les concernant* (p. 397) ; *le retire* (p. 398) ; *son amendement tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article* (*ibid.*) ; — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme de l'adoption** [1er juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 348-4 du code civil : *son amendement tendant à prévoir également le consentement donné par le conseil de famille* (p. 680) ; Article 354 du code civil : *son amendement tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin que la transcription du jugement soit effectuée au lieu de naissance de l'adopté* (p. 683) ; Article 368-1 du code civil : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article limitant le droit de retour, en matière successorale, aux parents adoptifs et à leurs descendants ; limitant ce même droit aux biens existant en nature ; prévoyant la participation des bénéficiaires au passif successoral et laissant l'usufruit du conjoint suivre les règles de droit commun* (p.687). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [22 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement rédactionnel* (p. 915) ; Art. 4 : observations sur cet article destiné à rendre notre législation conforme aux directives de la Communauté économique européenne et à assurer, par ce fait, l'incontestabilité des formalités de la constitution des sociétés en couvrant les nullités de forme qui pourraient se produire lors de cette constitution ou lors de la modification des statuts (p. 915, 916) ; Art. 10 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa de cet article, alinéa relatif à la gérance des sociétés en nom collectif* (p. 917) ; Art. 28 : *son amendement tendant, au 3e de cet article, à reprendre le texte du Sénat voté en première lecture* (p. 917, 918) ; Art. 31 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 36 : *son amendement, à la fin du premier alinéa de cet article, tendant à préciser que le commissaire aux apports est désigné par une décision de justice à la demande des fondateurs ou de l'un d'entre eux* (*ibid.*) ; Art. 38 *ter : son amendement rédactionnel* (p. 919) ; Art. 39 : *son amendement tendant à rectifier une référence* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à une rédaction meilleure du 5e alinéa par la reprise du texte du Gouvernement* (*ibid.*) ; *son amendement d'harmonisation au 6e alinéa* (p. 919, 920) ; Art. 43 : *son amendement tendant à remplacer le mot : « directoire » par les mots : « conseil de direction » au dernier alinéa de cet article et dans tous les autres articles ou titres comportant ce mot* (p. 920) ; Art. 47 : *son amendement tendant à rétablir le dernier alinéa de cet article dans le texte du Sénat voté en première lecture* (p. 921) ; Art. 324-3 *bis : amendement de M. Foyer, garde des sceaux, tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article relatif à la date des effets de la fusion* (p. 941) ; Art. 324-11 : *amendement de M. Foyer, garde des sceaux, tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article* (p. 941, 942). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés civiles professionnelles** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1023, 1024, 1025). — Discussion des articles. — Art 1er : *son amendement, au dernier alinéa, tendant : 1° à subordonner l'application des articles 1 à 32 de la présente loi à chaque profession à un règlement d'administration publique ; 2° à aligner les dispositions de l'article 1er sur celles de l'article 2 quant à la consultation des organismes professionnels ; 3° à publier en annexe au décret l'avis présenté par l'organisme professionnel* (p. 1027) ; *retire la dernière phrase de son amendement, à savoir : « cet avis doit être publié en annexe dudit règlement »* (*ibid.*) ; Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article relatif au cas de la société créée entre personnes exerçant des professions libérales différentes* (p 1028) ; *son amendement, au 3e alinéa, tendant à remplacer les mots : « professions différentes... »* par les mots : *« ...professions libérales non visées à l'article premier »* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à compléter le 3e alinéa de cet article par une disposition stipulant qu' « en cas de refus d'autorisation, appel peut être fait dans les conditions prévues au règlement d'administration publique »* (*ibid.*) ; pose une question à M. le garde des sceaux sur le cas où des sociétés civiles professionnelles pourraient avoir intérêt à fusionner (*ibid.*) ; Art. 7 *bis : son amendement tendant à préciser que la raison sociale de la société peut être également constituée par les titres professionnels* (p. 1029) ; Art. 9 : *son amendement tendant à reprendre, pour le 2e alinéa de cet article, le texte proposé par le Gouvernement* (p. 1029, 1030) ; Art. 15 : *son amendement tendant à prévoir que si les gérants ne sont pas désignés par les statuts, ils pourront être désignés par un acte ultérieur* (p. 1030) ; *son amendement au 2e alinéa de cet article, tendant à stipuler que les conditions de nomination et de révocation des gérants, leurs pouvoirs et la durée de leur mandat, soient fixés par un règlement d'administration publique* (*ibid.*) ; Art. 17 : *son amendement, au 2e alinéa de cet article, relatif à la manière dont les statuts fixeront les modalités selon lesquelles seront prises les décisions sociales* (*ibid.*) ; Art. 18 : *amendement de M. Armengaud, soutenu par M. Fosset, tendant à reprendre, pour le 2e alinéa, le texte du Gouvernement* (p. 1031) ; Art. 19 : *son amendement, au 2e alinéa, tendant à remplacer les mots « mis en demeure la société », par les mots « poursuivi la société »* (*ibid.*) ; Art. 21 *ter : son amendement tendant à prévoir les cas dans lesquels les parts sociales peuvent être cédées et transmises* (p. 1032) ; après l'article 21 *sexies ; amendement de M. Armengaud, soutenu par M. Fosset, tendant à insérer un article additionnel* 21 septies *introduisant dans ce texte une disposition permettant le nantissement des parts sociales* (*ibid.*) ; Art. 23 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction des 2e et 3e alinéas de cet article relatif aux cessions de parts en cas de décès ou d'interdiction d'un associé* (p. 1033) ; Art. 27 : *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa prévoyant qu'une société d'une autre forme peut être transformée en société civile professionnelle sans que cette transformation entraîne la création d'un être moral nouveau* (p. 1034) ; Art. 33 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article, rédaction qui prévoit que les dispositions de l'article 78 de la loi du 1er septembre 1948 « ne sont pas applicables aux baux consentis au profit d'une société civile professionnelle »* (p. 1034) ; Art. 33 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article modifiant le 3e alinéa de l'article 4 de la loi du 1er septembre 1948 afin de viser le cas où le locataire entre dans une société civile professionnelle* (p. 1035) ; Art. 34 : *amendement de M. Foyer, garde des sceaux* (p. 1035) ; Art. 35 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article visant à maintenir et à développer les sociétés de moyens* (p. 1036) ; *amendement de M. Foyer, garde des sceaux, tendant à préciser que les sociétés de moyens ne peuvent se constituer qu'entre les personnes physiques :* observations (*ibid.*) ; articles précédemment réservées jusqu'au vote de l'article 35 ; Art. 6 : *son amendement rédactionnel* (p. 1037) ; Art. 21 *bis : son amendement, au début du 2e alinéa*

de cet article, tendant à préciser qu'un agrément n'est nécessaire que pour le nouvel associé (p. 1037) ; *son amendement rédactionnel à la fin du 3e alinéa de cet article* (*ibid.*) ; Art. 25 : *son amendement, au 2e alinéa, tendant à porter à un an le délai pendant lequel l'intéressé peut régulariser la situation* (*ibid.*) ; *son amendement, au 3e alinéa, tendant également à porter le délai à un an et à modifier le texte qui prévoit le cas où la situation peut être régularisée par un autre procédé que la modification de l'objet social* (*ibid*) ; *son amendement, au dernier alinéa de cet article, tendant à spécifier que l'office ne sera créé que si l'intéressé en fait la demande et ne peut bénéficier du droit de prestation lui permettant de reprendre son ancien office* (p. 1038) ; *son amendement tendant à compléter le dernier alinéa de cet article par une disposition limitant la création d'un nouvel office en en conservant le bénéfice à l'associé apporteur personnellement et non pas à ses ayants droit* (*ibid.*) ; Art. 36 : *son amendement tendant à supprimer cet article pour coordination* (*ibid.*) ; Art. 37 (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article permettant aux professionnels qui constituent des sociétés de moyens de créer ces sociétés sous la forme coopérative* (*ibid.*). — Prend part, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, à la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1039). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi modifiant les articles 1841, 1860, 1866 et 1868 du code civil sur les parts de fondateur émises par les sociétés** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1048). — Discussion des articles. — Art. 5 *bis* : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du dernier alinéa du texte modificatif proposé pour l'article* 27 *de la loi du* 10 *septembre* 1947 *portant statut de la coopération* (conditions dans lesquelles peuvent être exercées les fonctions de commissaire aux comptes d'une société coopérative) (p. 1048) ; *son amendement de coordination* (*ibid.*) ; Art. 5 *sexies* : *son amendement de coordination* (*ibid.*). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif aux sociétés civiles professionnelles** [25 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1337, 1338) ; Art. 9 : *son amendement tendant à compléter le 2e alinéa de cet article par une disposition précisant notamment qu'aucun apport en industrie ne peut être représenté par des parts sociales* (p. 1339, 1340) ; *sous-amendement de M. Sauvage tendant à une nouvelle rédaction de la fin du texte de l'amendement ci-dessus stipulant que les apports en industrie peuvent donner lieu à l'attribution de parts d'intérêt, mais ne concourent pas à la formation du capital social* (*ibid.*) ; Art. 17 : *amendement de M. Sauvage* (p. 1341) ; Art. 33 : *son amendement tendant à limiter la portée de cet article aux baux consentis au profit d'une société civile professionnelle* (p. 1342) ; le retire (p. 1343) ; Art. 35 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux sociétés de moyens* (p. 1343). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi relative aux déclarations conjointes prévues aux articles 11, 16 et 20 de la loi du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux** [3 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1419, 1420). — Intervient, au nom de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 11 : *son amendement tendant, au § II de cet article, à insérer, après le 3e alinéa, un nouvel alinéa posant le principe d'une indemnisation du propriétaire par le locataire en cas de changement d'activité (déspécialisation) et d'une modification du loyer* (p. 2422, 2423) ; Art. 22 : *son amendement tendant, à la fin du 1er alinéa de cet article, à remplacer les mots : « l'insolvabilité », par les mots : « le passif »* (p. 2434) ; le retire (*ibid.*).

MONICHON (M. MAX) [Gironde].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection et à la reconstitution des massifs forestiers** [2 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Brun tendant, au premier alinéa de cet article, à supprimer les mots : « ... limitrophes et ... », afin de ne pas limiter explicitement aux circonscriptions d'action régionale visées à cet article, le champ d'application de ces dispositions* (p. 718, 719). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1449 à 1451). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *son sous-amendement à l'amendement de M. Descours Desacres relatif au transfert des lycées et collèges à la communauté, tendant à préciser que la part de financement restant à la charge de l'Etat ne saurait être inférieure à ce qu'elle est actuellement* (p. 1484) ; Art. 13 : explique son vote sur l'amendement de M. Descours Desacres (p. 1498) ; Art. 20 *ter* (nouveau) : observations (p. 1505, 1506) ; Art. 21 : *Amendement de M. Descours Desacres tendant à proposer un autre système de répartition des charges par une affectation différente des recetes entre les communes de la communauté* (p. 1511) ; *amendement de M. Descours Desacres* (participation des constructeurs) (p. 1512) ; *son amendement, au § 13°, attribuant à chaque commune de la communauté, une part variable du produit de la part locale de la taxe sur les salaires* (p. 1512). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Discussion générale (p. 2075, 2076). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Après l'article 54 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer un article additionnel fixant, pendant les vingt-cinq premières années qui suivent la constitution ou la reconstitution d'un peuplement forestier, le bénéfice agricole imposable à une somme égale à la moitié du revenu cadastral correspondant* (p. 2179) ; le retire (p. 2180). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2238, 2239). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 2386, 2387). — **Discussion de ce projet en nouvelle lecture** [15 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 13 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe III de cet article relatif à la répartition des sièges par commune au conseil de communauté.* — Observations sur le cas de Strasbourg (p. 2506, 2507). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant le statut des agents de change** [20 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à compléter cet article par un troisième alinéa disposant « qu'il est interdit aux agents de change d'avoir en France, en dehors de la circonscription boursière où ils exercent leurs fonctions, des mandataires ou préposés chargés de les représenter ou de transmettre directement des ordres »* (p. 2761) ; le retire (*ibid.*).

MONNERVILLE (M. GASTON) [Lot].

Président du Sénat (réélu le 2 octobre 1965).

En qualité de président du Sénat préside la séance du 5 avril 1966. — **Prononce les éloges funèbres de MM. Emile Hugues, sénateur des Alpes-Maritimes ; Jean Clerc, sénateur de la Haute-Savoie, et Vincent Delpuech, sénateur des Bouches-du-Rhône** [5 avril 1966] (p. 92 à 94). — Préside la séance du 13 avril 1966 ; la séance du 21 avril 1966 ; la séance du 26 avril 1966 ; la séance du 3 mai 1966. — **Prononce l'éloge funèbre de M. Louis Roy, sénateur de l'Aisne** [3 mai 1966] (p. 435, 436). — Préside la séance du 5 mai 1966 ; la séance du 12 mai 1966 ; la séance du 17 mai 1966 ; la séance du 26 mai 1966 ; la séance du 2 juin 1966 ; la séance du 7 juin 1966 ; la séance du 16 juin 1966 ; la séance du 21 juin 1966 ; la séance du 23 juin 1966 ; la séance du 28 juin 1966 ; la séance du 30 juin 1966 ; **à l'issue de cette séance, prononce le discours de clôture de la deuxième session ordinaire du Sénat pour 1965-1966 qui avait été ouverte le 2 avril 1966** [30 juin 1966] (p. 1168, 1169). — Préside la séance du 3 octobre 1966 et **déclare ouverte la session ordinaire du Sénat de 1966-1967** [3 octobre 1966]. — Assure les populations sinistrées de la Guadeloupe de la sympathie douloureuse et fraternellement solidaire du Sénat [3 octobre 1966] (p. 1214). — Préside la séance du 5 octobre 1966 ; la séance du 6 octobre 1966 ; la séance du 13 octobre 1966 ; la séance du 20 octobre 1966. — Prononce l'**éloge funèbre de M. Charles Stoessel, sénateur du Haut-Rhin** [20 octobre 1966] (p. 1306). — Préside la séance du 25 octobre 1966 ; la séance du 8 novembre 1966 ; la séance du 15 novembre 1966 ; la séance du 16 novembre 1966 ; la séance du 21 novembre 1966 ; la séance du 22 novembre 1966 ; la séance

du 23 novembre 1966 ; la séance du 24 novembre 1966 ; la séance du 26 novembre 1966 ; la séance du 28 novembre 1966 ; la séance du 30 novembre 1966 ; la séance du 7 décembre 1966 ; la séance du 8 décembre 1966 ; la séance du 14 décembre 1966 ; la séance du 15 décembre 1966 ; la séance du 19 décembre 1966 ; la séance du 21 décembre 1966. — **Son allocution à l'occasion de la clôture de la première session ordinaire du Sénat pour 1966-1967** [21 décembre 1966] (p. 2929, 2930).

MONSARRAT (M. FRANÇOIS) [Tarn].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 13 : *son amendement tendant à insérer, après le deuxième alinéa, un nouvel alinéa introduisant les dispositions suivantes :* « *Ce décret détermine les conditions dans lesquelles les organismes institués par le livre VIII du code de la sécurité sociale pourront être appelés à participer, hors le cas prévu à l'article* 18, *aux opérations d'encaissement des cotisations* » (p. 986) ; le retire (*ibid.*).

MONT (M. CLAUDE) [Loire].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Questions orales :

M. Claude Mont expose à *M. le ministre de l'économie et des finances :* que, depuis la visite dans la Loire de M. le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale le 9 décembre 1964, il paraissait acquis que l'arrondissement de Roanne, particulièrement éprouvé par la crise de l'industrie de la cotonnade, serait à bon droit reclassé en zone III et peut-être même en zone II, prévues par le décret du 21 mai 1964 réorganisant les mesures d'aide de l'Etat à l'expansion industrielle ; mais qu'une correspondance officielle du 27 septembre 1965 semble remettre en cause, sans raisons approfondies, l'espoir donné. Il lui demande de renouveler formellement l'assurance exprimée le 9 décembre 1964 d'une équitable et très prochaine revision du classement économique de l'arrondissement de Roanne [15 novembre 1965] (n° 683). — Réponse [19 avril 1966] (p. 137, 138).

M. Claude Mont expose à *M. le Premier ministre* les légitimes inquiétudes de l'ensemble de la population du département de la Loire devant la dégradation de la situation économique du département. De multiples facteurs, avenir des houillères du bassin de la Loire, situation de la métallurgie caractérisée par l'importance de la sous-traitance et pour laquelle les projets de fusion de la C. A. F. L. paraissent particulièrement inquiétants, non-implantation de grandes usines nouvelles fabriquant des produits élaborés, marasme dans le textile en général, disparition de services administratifs importants due à la réorganisation des grandes administrations, constituent autant d'éléments contribuant à rendre sombre l'avenir du département de la Loire et soulèvent des craintes justifiées en ce qui concerne la situation de l'emploi pour les prochaines années. Compte tenu du caractère particulièrement grave et douloureux des conséquences sociales que cette situation risque d'amener à brève échéance, il lui demande quelles sont les mesures effectives qu'il compte prendre pour remédier à cet état de fait. Ces mesures indispensables paraissent devoir être mises en application très rapidement et porter sur de nombreux domaines. Parmi celles-ci un développement plus étendu de l'enseignement supérieur dans le département, l'amélioration des moyens de communication avec, en particulier, la réalisation rapide de l'autoroute Rive-de-Gier—Givors et Saint-Etienne—Veauche dès les premières années du V^e^ Plan, la rénovation poussée de l'habitat sur toute l'étendue du territoire départemental, l'implantation d'industries nouvelles et l'accroissement de l'aide apportée pour la modernisation et la reconversion éventuelle de celles déjà existants, sont de toute première importance [25 octobre 1966] (n° 754). — Réponse [20 décembre 1966] (p. 2615 et suivantes).

Question orale avec débat :

M. Claude Mont expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que rien ne permettait de croire, et notamment pas les débats parlementaires, que des dispositions du décret d'application de l'article 62 de la loi de finances pour 1965 (décret du 30 avril 1965, article 9) contraindraient les conseils généraux à limiter désormais annuellement la dotation scolaire aux communes à 10 F par élève de l'enseignement public élémentaire et préscolaire et à 15 F par élève de l'enseignement public du premier cycle du second degré. Il lui demande donc, par respect des pouvoirs des conseils généraux, quelles mesures il compte prendre afin « de faire en sorte — selon l'expression même de l'auteur de l'article 62 de la loi de finances pour 1965 — que les fonds mis à la disposition du ministre de l'éducation nationale soient bien utilisés conformément aux modalités d'attribution de l'article 8 de la loi du 31 décembre 1959 » [3 mai 1966].

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 683** (*cf. supra*) (p. 137, 138). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Courrière, Tron et Vallin relatives à la **situation financière des collectivités locales** [19 avril 1966] (p. 156). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1725) ; observations sur le fonds de prévoyance militaire des ayants cause des militaires décédés et sur le reclassement des travailleurs handicapés. — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion des articles. — TITRE III : observations sur la fourniture des livres dans le premier cycle du second degré (p. 1840). — TITRE IV : observations sur les cours postscolaires agricoles (p. 1842). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1898, 1899) ; observation sur la participation des communes à des travaux de construction d'autoroutes, participation non prévue par le V^e^ plan (p. 1910). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 754** (*cf. supra*) [20 décembre 1966] (p. 2616, 2617).

MONTALEMBERT (M. GEOFFROY DE) [Seine-Maritime].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *observations sur les amendements de MM. Kistler et Gros tendant à assortir la formation professionnelle d'un enseignement de culture générale* (p. 1377, 1378, 1379) ; *amendement de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à ajouter, à la fin du quatrième alinéa de cet article, les mots : « associés à un développement culturel »* (p. 1380). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — Discussion générale (p. 1693 à 1695) : observations ayant porté notamment sur la mission de la délégation à l'aménagement du territoire par rapport à l'utilisation passée du F. I. A. T. (Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire) et sur la politique d'aménagement du territoire au point de vue de la coordination avec les autres administrations. — **Suite de la discussion** [21 novembre 1966]. — JEUNESSE ET SPORTS. — En remplacement de M. Jacques Richard, rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1795 à 1797) : observations ayant porté notamment sur la construction d'un lycée d'altitude à Font-Romeu, la création d'un institut national d'équitation, les jeux olympiques d'hiver de Grenoble. — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative aux **problèmes généraux de l'enseignement public** [6 décembre 1966] (p. 2282, 2283). — Explique son vote sur le **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966] (p. 2368). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la ligne expérimentale d'aérotrains** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2595).

MONTEIL (M. ANDRÉ) [Finistère].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la suite d'une mission effectuée par une délégation de cette commission au centre d'expérimentation du Pacifique [2 avril 1966] (n° 94).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte [22 juin 1966] (n° 242).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire relatif au statut juridique de ladite organisation sur le territoire français et de la Convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral de la Confédération suisse relative à l'extension en territoire français du domaine de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire [27 octobre 1966] (n° 21).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification du protocole sur les privilèges et les immunités de l'Organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spaciaux, complété par un protocole de signature, signé à Londres le 29 juin 1964, et du protocole sur les privilèges et les immunités de l'Organisation européenne de recherches spatiales, signé à Paris le 31 octobre 1963 [27 octobre 1966] (n° 22).

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la suite d'une mission effectuée par une délégation, chargé de se renseigner, d'une part, sur l'accomplissement du service militaire adopté aux Antilles et en Guyane et, d'autre part, sur les travaux d'installation du Centre spatial de la Guyane [16 décembre 1966] (n° 167).

Question orale avec débat :

M. André Monteil demande à *M. le ministre des affaires étrangères* de bien vouloir fournir au Sénat des explications sur les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la participation française à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'avenir de nos alliances et le maintien de notre sécurité [2 avril 1966]. — Réponse [26 avril 1966] (p. 291 et suivantes).

Interventions :

Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique de la France au regard de l'alliance atlantique** [26 avril 1966] (p. 291 à 294). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant création du corps militaire du contrôle général des armées** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 785, 786, 787). — Discussion des articles. — Art. 7 : *son amendement tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article* (p. 787). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création de l'institution de gestion sociale des armées** [22 juin 1966]. — Discussion générale (p. 906). — Prend part à la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant création du corps militaire du contrôle général des armées** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1018, 1019). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi portant organisation des corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1020, 1021). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi portant ratification d'un protocole sur les privilèges et immunités de l'organisation européenne relative aux engins spatiaux** [3 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1421 à 1424) ; à la discussion du **projet de loi portant statut juridique de l'organisation européenne pour la recherche nucléaire** [3 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1425, 1426). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES (marine). — Discussion générale (p. 1619 à 1622) : observations ayant porté notamment sur la revalorisation de la condition militaire des officiers et des sous-officiers et sur la nécessité d'atteindre, en 1970, les objectifs prévus par la loi de programme pour les forces maritimes ; **suite de la discussion** (p. 1626, 1627) ; observations sur le problème de la condition militaire et plus particulièrement sur la situation des sous-officiers et officiers mariniers. — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — Discussion générale (p. 1696, 1697) : observations ayant porté notamment sur l'action d'aménagement du territoire accomplie en Bretagne. — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1831, 1832) : observations sur le problème de l'accession des professeurs agrégés aux échelles « lettres ». — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale (p. 1882). — Discussion des articles. — ETAT B, TITRE III : observations sur la politique extérieure poursuivie par le Gouvernement, le retrait de la France de l'O. T. A. N., le refus de créer une Europe politique qui risque d'entraîner la renaissance du nazisme outre-Rhin (p. 1884 à 1886). — Intervient dans la discussion du **projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis** [14 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Prélot* (p. 2467). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord avec la Grèce relatif au règlement de créances financières françaises** [25 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2767, 2768).

MONTIGNY (M. LUCIEN DE) [Mayenne].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux opérations de déminage poursuivies par l'Etat [2 juin 1966] (n° 168).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à simplifier le paiement de l'amende forfaitaire [23 juin 1966] (n° 245).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la suppléance du magistrat chargé du service de la juridiction de droit commun instituée sur le territoires des îles Wallis et Futuna [13 octobre 1966] (n° 7).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la suppression des indexations dans les territoires d'outre-mer [15 décembre 1966] (n° 137).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale tendant à modifier les articles 234 et 235 du code civil relatif à la procédure du divorce [19 décembre 1966] (n° 173).

Question orale avec débat :

M. Lucien De Montigny expose à *M. le ministre de l'équipement* que des informations récentes font état de la suppression possible des trains de voyageurs sur la ligne Domfront—Laval. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer : 1° Comment peut se concilier une telle mesure avec les efforts entrepris en faveur de l'aménagement du territoire, qui postulent le maintien intégral de la situation actuelle ; 2° si les populations concernées par ces suppressions pourraient bénéficier de transports routiers équivalents quant aux itinéraires, à la fréquence et au tarif perçu [25 octobre 1966]. — Retrait par son auteur [6 décembre 1966].

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif aux opérations de déminage poursuivies par l'Etat** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 791, 792). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi tendant à simplifier le paiement de l'amende forfaitaire** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1015, 1016). — Discussion des articles. — Art. 2 : observations sur les conditions dans lesquelles les contrevenants pourront se procurer les timbres (p. 1017). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi concernant la juridiction de droit commun sur le territoire des îles Wallis et Futuna** [20 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1308, 1309). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion des articles. — TITRE III : présente, au nom de Mme Cardot, des observations sur l'éducation artistique dans l'enseignement des différents degrés et sur les charges financières imposées aux communes du fait de la création des C. E. G. (p. 1839, 1840). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion des articles. — TITRE IV : observations sur la suppression éventuelle des lignes Segré—Châteaubriant et Laval—Domfront (p. 1996). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à la suppression des indexations dans les territoires d'outre-mer** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2552, 2553). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi modifiant les articles 234 et 235 du code civil relatifs à la procédure du divorce** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2769, 2770).

MONTPIED (M. GABRIEL) [Puy-de-Dôme].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à créer un statut de la profession para-médicale de manipulateur ou manipulatrice d'électro-radiologie [18 novembre 1966] (n° 39).

MOREVE (M. ROGER) [Indre].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion des articles. — Art. 25 : *soutient l'amendement de M. Héon, tendant à diminuer le montant des crédits du titre III pour appeler l'attention du Gouvernement sur le financement, par les collectivités locales, de la construction des casernements* (p. 1639, 1640) ; le retire (p. 1641). — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — Prend la parole sur le procès-verbal du 21 novembre 1966 (p. 1812). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1903) : observations sur la répartition du fonds routier. — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion générale (p. 2152).

MORICE (M. ANDRÉ) [Loire-Atlantique].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1366 à 1368). — Discussion des articles. — Art. 4 *bis : amendement de M. Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à fixer les conditions et les dates de versement de la taxe d'apprentissage* (p. 1385) ; *son amendement tendant à insérer un article* 7 bis *(nouveau) habilitant les directeurs de cours de promotion sociale à négocier directement les conventions* (p. 1389) ; le retire *(ibid.)*. — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer la création d'office de « communauté urbaine » dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg* (p. 1472) ; Art. 21 : *amendement de M. Monichon, au § 13, attribuant à chaque commune de la communauté une part variable du produit de la part locale de la taxe sur les salaires* (p. 1513).

MOTAIS de NARBONNE (M. LÉON) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1725) : observations sur le problème posé par les délais en matière d'assurance vieillesse et de retraite complémentaire pour les Français à l'étranger et sur la complexité de la réglementation de rachat des cotisations. — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale (p. 1877, 1878) : observations ayant porté notamment sur la partie de ce budget afférente aux affaires algériennes. — INTÉRIEUR. — SERVICE DES RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1918, 1919) : observations ayant porté notamment sur le champ d'application de la loi du 26 décembre 1961 et sur le problème relatif à l'indemnisation. — **Suite de la discussion** [27 novembre 1966]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2091 à 2093). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. additionnel 26 *bis* : *amendement de M. Pellenc tendant à insérer cet article habilitant l'agence de défense des biens et intérêts des rapatriés à établir les dossiers et à délivrer des certificats* (p. 2436). — Prend part à la discussion du **projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2460 à 2462).

MOUTET (M. MARIUS) [Drôme].

Est nommé vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention sur les conflits de lois en matière de forme des dispositions testamentaires, signée à La Haye le 9 octobre 1961 [8 décembre 1966] (n° 92).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de justice, signé le 18 janvier 1965 entre la France et la République centrafricaine [8 décembre 1966] (n° 93).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à la **politique de la France au regard de l'alliance atlantique** [26 avril 1966] (p. 283). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1615). — **Suite de la discussion** [23 novembre

1966]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale (p. 1874 à 1877) : observations ayant porté notamment sur les conséquences du retrait de la France de l'organisation de l'O. T. A. N. — Discussion des articles. — ETAT B, TITRE III (p. 1887, 1888). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération judiciaire avec la République centrafricaine** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2791) ; à la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention en matière testamentaire signée à La Haye le 9 octobre 1961** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2792).

N

NAMY (M. LOUIS) [Seine-et-Oise].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé secrétaire du Sénat [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Interventions :

Explique son vote sur le **projet de loi sur les sociétés commerciales** [4 mai 1966] (p. 477, 478). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 548, 549). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion générale (p. 608 à 610). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer l'exception faite pour un certain nombre d'articles du code pénal sur la presse ayant trait notamment aux injures et à la diffamation* (p. 613) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa 8° amnistiant les infractions prévues par l'article 88 du code pénal* (atteinte à l'intégrité du territoire national) (p. 616). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant réforme de l'adoption** [1er juin 1966]. — Discussion générale (p. 673, 674). — Discussion des articles. — ART. 1er : Article 345-1 du code civil : *son amendement tendant à rédiger, comme suit, cet article : « l'existence d'enfants légitimes, naturels ou adoptés ne fait pas obstacle à l'adoption »* (p. 676) ; Art. 348-3 du code civil : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction des 2e et 3e alinéas de cet article afin d'établir diverses garanties de procédure pour le consentement à l'adoption* (p. 679) ; *son amendement tendant à modifier le 2e alinéa afin de porter le délai de rétractation de trois à six mois* (p. 680). — **Discussion du projet de loi en deuxième lecture** [21 juin 1966]. — Discussion des articles. — ART. 1er : Article 343 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article* (p. 877). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion** [21 juin 1966]. — Discussion générale (p. 883, 884). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés civiles professionnelles** [27 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1025, 1026). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant organisation de la police d'Etat** [29 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer la notion d'intérêt du service introduite dans cet article* (p. 1134) ; Art. 3 : *son amendement, à la fin du deuxième alinéa de cet article, tendant à supprimer les mots : « ou par mesure disciplinaire »* (p. 1136). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance des véhicules automobiles** [13 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1277) ; (p. 1280). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris** [25 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1329, 1330). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son sous-amendement tendant à compléter le quatrième alinéa de l'amendement de M. Dailly par une disposition posant le principe de la représentation proportionnelle pour le conseil d'administration du district* (p. 1333). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 1746 à 1748) : observations ayant porté notamment sur le statut du personnel de l'administration pénitentiaire et sur les juridictions de la région parisienne. — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1895, 1896) : observations ayant porté notamment sur la situation des personnels de préfecture et de police. — Observations, au nom de M. David relatives aux personnels communaux (p. 1908, 1909). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1966]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2098 à 2100). — Explique son vote sur le **projet de loi discuté en deuxième lecture, portant organisation de la région de Paris** [1er décembre 1966] (p. 2234). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux élections cantonales** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2234, 2235, 2236). — Intervient dans la discussion du **projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2462, 2463). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son sous-amendement relatif au cas des fonctionnaires civils ou militaires de l'Etat* (p. 2468) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 2470).

NATALI (M. JEAN) [Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

NAVEAU (M. CHARLES) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Questions orales :

M. Charles Naveau demande à *M. le ministre de l'agriculture* de vouloir bien lui fournir quelques précisions sur les raisons qui ont déterminé la direction du F.O.R.M.A. à attribuer une somme de 15 millions de francs à la mise en œuvre d'un soi-disant plan de redressement qui aurait pour principal objet de redresser la situation financière déficitaire d'organismes coopératifs d'éleveurs ; et lui demande : 1° si, préalablement à cette décision, une enquête très minutieuse a été faite afin de déterminer les causes de ces déficits et savoir d'autre part si la responsabilité de ces dirigeants ne semblerait pas engagée en cette circonstance ; 2° si la responsabilité de ces dirigeants n'est pas, en fait et pour partie, la conséquence de l'application de certaines dispositions ou directives gouvernementales en vue d'instituer des groupements de producteurs ou d'organiser le marché de la viande, ce qui semblerait expliquer l'objectif de cette subvention ; 3° si cette méthode qui consiste en réalité à subventionner un « échec » ne constitue pas un encouragement à la facilité, à l'irresponsabilité voire même à une gabegie, face à un secteur commercial privé ; 4° s'il peut lui faire connaître, puisqu'il s'agit de fonds publics alimentés par les contribuables, la liste des bénéficiaires et le montant des subventions précitées [6 janvier 1966] (N° 685). — Réponse [19 avril 1966] (p. 136, 137).

M. Charles Naveau demande à *M. le ministre de l'agriculture* pour quelles raisons, et moyennant quelles compensations, il a jugé utile de conclure, en début d'année 1965, un accord particulier avec le ministre allemand de l'agriculture aux termes duquel la France s'engageait unilatéralement à réduire de 0,40 franc par kilogramme le montant des restitutions accordées aux exportations de fromage Edam vers l'Allemagne. Cet accord a eu pour résultat, en désavantageant la France dans ses exportations vers l'Allemagne, de réduire, pour les dix premiers mois de 1965, le total de ses exportations de fromage Edam vers ce pays à 3.969 tonnes, contre 9.864 tonnes pour les dix premiers mois de 1964. Il existe en France des régions laitières pour qui la production d'Edam est fort importante. Le Nord produit chaque année en particulier plus de 10.000 tonnes de ce type de fromage et l'Allemagne représente pour lui un débouché important aujourd'hui perdu. Il en résulte que les cours moyens de l'Edam sont tombés, par kilogramme, de 5,60 francs en 1964 à 5,20 francs en 1965, soit un manque à gagner par litre de lait de l'ordre de 0,035 franc coïncidant avec le relèvement théorique du prix indicatif du lait de 0,025 franc sur 1964. Il lui demande quel intérêt il peut trouver à placer les fromageries françaises dans l'impossibilité de payer le prix indicatif du lait fixé par le Gouvernement [2 avril 1966] (N° 695). — Réponse [26 avril 1966] (p. 279).

M. Charles Naveau expose à *M. le ministre de l'agriculture* que le prix indicatif du lait, fixé à 42,50 anciens francs le litre à 34 grammes de matière grasse, ne pourra être atteint au cours de l'année 1966 si le Gouvernement n'adopte pas rapidement et loyalement une politique de soutien du marché des produits laitiers par les moyens dont il dispose (aide à l'exportation, au stockage privé et achats par Interlait) ; il précise que si ce prix indicatif n'est pas effectivement un prix garanti, il y a lieu de permettre aux industries de transformation d'en approcher aussi étroitement que possible dans le prix payé à la production ; il lui demande de tout mettre en œuvre afin que ce prix indicatif ne soit une chimère comme il le fut en 1965 [23 juin 1966] (N° 736). — Réponse [25 octobre 1966] (p. 1318, 1319, 1320).

M. Charles Naveau expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que le décret n° 66-289 du 10 mai 1966 a modifié le décret du 21 mai 1964 instituant une prime de développement industriel et une prime d'adaptation industrielle ; qu'en ce qui concerne la prime d'adaptation industrielle l'article 2 du décret de 1966 définit les zones visées à l'article 9 du décret du 21 mai 1964 de la façon suivante : partie Ouest du bassin houiller du Nord—Pas-de-Calais ; partie Nord du département des Ardennes ; qu'entre ces deux régions existe une circonscription intermédiaire d'action régionale reprise à l'annexe II et ne bénéficiant que de l'application de l'exonération de patente et de la réduction du droit de mutation en cas de création ou d'extension d'une entreprise industrielle et comprenant les arrondissements de Cambrai et d'Avesnes-sur-Helpe ; que cette circonscription est durement touchée, d'une part, par la réduction des effectifs occupés dans l'industrie textile, d'autre part, par une crise latente de l'emploi existant dans le bassin de la Sambre. Il lui demande si, compte tenu de ces éléments et du fait que cette région en pleine expansion démographique constitue une zone de sous-emploi permanent et de bas salaires, il ne juge pas utile de la faire bénéficier de la prime d'adaptation industrielle en vue d'encourager l'installation d'industries nouvelles [23 juin 1966] (N° 737). — Réponse [25 octobre 1966] (p. 1320, 1321).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 685** (*cf. supra*) [19 avril 1966] (p. 136, 137). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 695** (*cf. supra*) [26 avril 1966] (p. 279). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à ses **questions orales n°s 736 et 737** (*cf. supra*) [25 octobre 1966] (p. 1319, 1320, 1321). — Prend part à la discussion du **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2347, 2348). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Laurens relatif à l'identification des animaux* (p. 2355) ; Après l'article 13 : *amendements de M. Lemaire prévoyant la protection sanitaire dans l'objet de la loi sur l'élevage* (p. 2363).

NAYROU (M. JEAN) [Ariège].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi de finances pour 1967 [15 novembre 1966] (n° 30).

Questions orales :

M. Jean Nayrou signale à *M. le ministre de l'éducation nationale* qu'un projet de construction scolaire est en cours d'élaboration depuis décembre 1954 dans la commune de Belesta (Ariège), et qu'au moment où toutes les formalités étaient terminées (décembre 1965) il a été porté à la connaissance de la municipalité que « les crédits ne permettaient pas d'espérer une prochaine réalisation ». En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour financer un projet dont l'exécution est absolument indispensable et pour lequel la municipalité a mis tout en œuvre [26 avril 1966] (n° 705). — Réponse [24 mai 1966] (p. 583, 584).

M. Jean Nayrou fait connaître à *M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles* que certaines mesures appliquées par les services des monuments historiques vont à l'encontre des intérêts économiques et humains de régions comme l'Ariège où trop souvent la volonté de rénovation et de développement se heurte à des positions immuables de l'administration. Il lui fait part du désir des populations de voir s'établir un équilibre valable entre, d'une part, le respect de la nature et du passé et, d'autre part, la nécessité de l'expansion tant prônée par ailleurs [4 mai 1966] (n° 709). — Réponse [24 mai 1966] (p. 587, 588, 589).

M. Jean Nayrou appelle l'attention de *M. le ministre de l'intérieur* sur l'importance des dommages causés dans la haute Ariège et le Haut-Salat par l'ouragan des 5 et 6 novembre 1966 et lui demande de prendre d'urgence toutes mesures destinées à aider les particuliers victimes du sinistre, ainsi que les communes, ces dernières ayant à faire face à de très grosses dépenses dans l'immédiat pour la protection de leurs installations et bâtiments, et ensuite pour mener à bonne fin les réparations définitives [8 novembre 1966] (n° 757). — Réponse [20 décembre 1966] (p. 2619).

Question orale avec débat :

M. Jean Nayrou demande à *M. le ministre de l'intérieur* ce qu'il compte faire afin d'apporter une solution positive aux problèmes évoqués à l'occasion de la discussion budgétaire concernant les fonctionnaires de la police en uniforme (corps urbains et C. R. S.) [2 avril 1966].

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à ses **questions orales n°s 705** et **709** (*cf. supra*) [24 mai 1966] (p. 583, 584) ; (p. 587, 588, 589). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant organisation de la police d'Etat** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1131, 1132). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Vignon tendant à remplacer les mots : « police d'Etat », par les mots : « police nationale »* (p. 1134) ; Art. 2 : *amendement de M. Namy tendant à supprimer la notion d'intérêt du service introduite dans cet article* (p. 1135) ; *amendement de M. Vignon relatif à la constitution de comités techniques paritaires* (*ibid.*) ; Art. 3 : *son amendement tendant à établir la parité entre la préfecture de police et la sûreté nationale* (p. 1135, 1136) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement, à la fin du deuxième alinéa de cet article, tendant à supprimer les mots : « ou par mesure disciplinaire »* (p. 1136) ; Art. 4 : *son amendement tendant à insérer, après cet article, un article additionnel* 4 bis *nouveau relatif à l'institution d'un conseil supérieur de la police comprenant à parité des représentants du ministère de l'intérieur, des délégués du personnel et des magistrats de l'ordre judiciaire* (p. 1137) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1138). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification du code de procédure pénale** [29 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger comme suit les deux derniers alinéas de cet article : « Les fonctionnaires visés aux 2° et 3° ci-dessus peuvent se voir dispenser des attributions attachées à la qualité d'officier de police judiciaire par le procureur général près la cour d'appel, en raison de leur affectation et sur rapport circonstancié de l'administration intéressée, pour un délai d'un an renouvelable. Les conditions de dispense de l'exercice de la qualité d'officier de police judiciaire seront appréciées par le procureur général près la cour de cassation »* (p. 1139, 1140, 1141). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1893 à 1895) : observations ayant porté notamment sur le problème des effectifs des gardiens de la paix et la situation des agents contractuels de l'ancienne sûreté nationale en Algérie. — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — SERVICE DES RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1925) : observations sur la situation des agriculteurs rapatriés. — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 757** (cf. *supra*) [20 décembre 1966] (p. 2619).

NOURY (M. JEAN) [Ille-et-Vilaine].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Intervention :

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — JEUNESSE ET SPORTS. — Discussion générale (p. 1797 à 1800) : observations ayant porté notamment sur l'élaboration du Livre blanc de la jeunesse, les attributions du haut comité de la jeunesse, les actions d'éducation populaire.

NUNGESSER (M. ROLAND), **secrétaire d'Etat au logement** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions du code du travail maritime** [26 mai 1966]. — Discussion générale (p. 648). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Loste tendant à étendre ce texte à deux autres territoires d'outre-mer, les Comores et la Côte française des Somalis* (p. 648) ; *amendement de M. Loste* (p. 649) ; Art. 2 : *amendement de M. Loste tendant à préciser que les décrets d'adaptation prévus seront pris après avis des assemblées territoriales* (p. 649, 650) ; Art. 3 : *amendement de M. Loste tendant à supprimer cet article* (p. 650). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de permis de construire** [26 mai 1966]. — Discussion générale (p. 650, 651) ; (p. 653, 654, 656). — Discussion des articles. — Art. 6 : *son sous-amendement rédactionnel à l'amendement de M. Voyant au troisième alinéa du nouveau texte proposé pour l'article* 1041-1 *du code de l'urbanisme* (p. 657) ; Art. 7 : *amendement de M. Voyant tendant à ramener à dix francs le minimum de l'astreinte prévue au premier alinéa de l'article* 104-2 *du code de l'urbanisme* (*ibid.*) ; à la discussion du **projet de loi sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes** [26 mai 1966]. — Discussion générale (p. 660). — Discussion des articles. — Art. 43 : observations sur la définition exacte du véhicule de tourisme (p. 662) ; Art. 54 *bis* : *amendement de M. Voyant tendant à insérer cet article qui aligne la responsabilité du manutentionnaire sur celle du transporteur* (p. 663). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des bidonvilles** [22 juin 1966]. — Discussion générale (p. 910, 911). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative au maintien dans les lieux de certains locataires âgés** [29 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition précisant que les occupants procédant à des sous-locations ne pourront se prévaloir des dispositions de cet article* (p. 1120) ; Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer cet article afin que les aveugles ne soient pas exclus du bénéfice de locations dans les immeubles en cause* (p. 1120, 1121). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi relatif à la protection et à la reconstitution de massifs forestiers** [29 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : observations sur la proposition d'utiliser une partie des ressources de la redevance départementale d'espaces verts pour la protection contre l'incendie (p. 1122) ; répond à M. Brun (p. 1123). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION III. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1934 à 1940) ; (p. 1950 à 1955). — Discussion des articles. — TITRE III (p. 1956). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative aux ventes d'immeubles à construire ou en cours de construction** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2585, 2586). — Discussion des articles. — Art. 4 *bis* : *amendement de M. de Félice tendant à supprimer cet article* (p. 2587) ; Art. 6 : *son amendement tendant à modifier le premier alinéa de cet article relatif au contrat* (p. 2588) ; *amendement de M. de Félice* : observation (p. 2589) ; Art. 8 : *amendement de M. de Félice* (ibid.) ; Art. 12 *bis* : *amendements rédactionnels de M. de Félice* (p. 2590) ; Art. 14 : *amendement de M. Courroy relatif aux infractions* (p. 2591). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis** [19 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2593).

P

PAMS (M. GASTON) [Pyrénées-Orientales].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Intervention :

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION IV. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale (p. 2000 à 2002).

PARISOT (M. HENRI) [Vosges].

Est nommé secrétaire du Sénat [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

PASCAUD (M. GUY) [Charente].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

PATENOTRE (M. FRANÇOIS) [Aube].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

PAULY (M. PAUL) [Creuse].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [5 octobre 1966].

PAUZET (M. MARC) [Gironde].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1967, adopté par l'Assemblée nationale [15 novembre 1966] (n° 27).

Question orale avec débat :

M. Marc Pauzet expose à *M. le ministre de l'agriculture* la détérioration de la situation de la viticulture, du fait de l'avilissement du cours des vins de consommation courante au-dessous du prix-plancher, entraînant une baisse générale des cours ; souligne que ces bas prix constituent un encouragement à des rendements excessifs, au détriment de la politique de qualité que le Gouvernement prétend défendre ; rappelle que le vin, qui occupe le deuxième rang dans nos exportations agricoles, est l'un des seuls produits ne recevant pas du F. O. R. M. A. une aide financière permettant de vendre au prix de campagne ; rappelle l'énormité de la charge fiscale frappant ce produit agricole, fiscalité qui risque d'être aggravée par l'application de la loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires ; rappelle que les importations de vin qui sont à l'origine de cette situation ont atteint au cours des deux précédentes campagnes, malgré le désarroi du marché, un volume de 20 millions d'hectolitres. Il demande à M. le ministre de l'agriculture : s'il juge rationnel de poursuivre ces importations sans protection douanière suffisante, tant que le prix de campagne qui représente le minimum vital de l'exploitant n'est pas atteint, au risque de perturbations du marché préjudiciables aux viticulteurs ; s'il considère comme admissible — ces importations résultant d'engagements pris par la France pour des raisons d'ordre politique — que les viticulteurs supportent seuls les conséquences de cette politique ; et quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour mettre fin à cette situation [2 avril 1966]. — Réponse [3 mai 1966] (p. 439 et suivantes).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation de la viticulture** [3 mai 1966] (p. 439 à 441). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. —

Discussion générale (p. 2039 à 2042). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 37 : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer du budget de l'agriculture les crédits destinés au transfert des halles à Rungis* (p. 2155) ; Après l'article 50 : *soutient l'amendement de M. Blondelle tendant à insérer un article additionnel 50 bis reportant au 1er janvier 1969 la date d'entrée en vigueur de la loi portant réforme de la taxe sur le chiffre d'affaires* (p. 2175, 2176).

PELLENC (M. MARCEL) [Vaucluse].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi relative à la publicité du contrôle parlementaire par l'intermédiaire de l'O. R. T. F. [2 avril 1966] (n° 90).

Proposition de résolution tendant à compléter le règlement du Sénat [2 avril 1966] (n° 91).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement [28 avril 1966] (n° 114).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, portant modification de l'article 5 du décret du 25 août 1937 réglementant les bons de caisse [9 juin 1966] (n° 180).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'utilisation des termes « établissement financier » [9 juin 1966] (n° 181).

Rapport d'information fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, à la suite de la mission effectuée du 15 février au 10 mars 1966, par une délégation de cette commission, sur l'état des relations économiques et financières entre la France et différents pays du Moyen-Orient (Arabie séoudite, Emirats, Iran) [28 juin 1966] (n° 264).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de finances pour 1967, adopté par l'Assemblée nationale [15 novembre 1966] (n °25).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [1er décembre 1966] (n° 62).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1966, adopté par l'Assemblée nationale [8 décembre 1966] (n° 90).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, modifiant le statut des agents de change [14 décembre 1966] (n° 123).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1961 [14 décembre 1966] (n° 124).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1962 [14 décembre 1966] (n° 125).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1963 [14 décembre 1966] (n° 126).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [15 décembre] (n° 135).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif aux relations financières avec l'étranger [15 décembre 1966] (n° 150).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement** [5 mai 1966]. — Discussion générale (p. 494 à 498). — Discussion des articles. — Après l'article 1er : *amendement de M. Courrière* (p. 503) ; Art. 2 : *son amendement tendant à compléter l'alinéa a) de cet article par les dispositions suivantes : « Toutefois, le ministre de l'économie et des finances pourra accorder, par arrêté, le bénéfice de la déduction aux matériels dont le délai de mise en place excède onze mois et demi et qui seront livrés en 1967 »* (p. 504) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 3 : *amendement de M. Driant* (p. 507). — Intervient en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi portant modification de l'article 5 du décret du 25 août 1937 réglementant les bons de caisse** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 782, 783) ; dans la discussion du **projet de loi relatif à l'utilisation des termes « établissement financier »** (p. 783). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1534 à 1539). — Discussion des articles. — Après l'article 1er : *amendement de M. Bardol* (p. 1564) ; Art. 2 : *son amendement tendant à établir une certaine dégressivité de l'abattement applicable aux contribuables dont le revenu imposable n'est pas supérieur à 55.000 francs* (p. 1565, 1566) ; *amendement de M. Bardol* (p. 1566) ; *amendement de M. Talamoni* (ibid.) ; *son amendement, au paragraphe IV de cet article tendant à autoriser le Gouvernement à ne reconduire que pour une année le barème pour l'imposition des revenus* (p. 1567) ; *son amendement tendant à ajouter à cet article un paragraphe V stipulant « que le Gouvernement déposera, en même temps que le projet de loi de finances pour 1968, un projet de réforme de l'imposition du revenu des personnes physiques »* (p. 1567) ; Art. 3 : *son amendement, au paragraphe II, tendant à préciser que la réduction de 30 à 25 p. 100 de l'abattement forfaitaire devrait être limitée pour une durée de dix ans aux seuls propriétaires qui ont effectué des dépenses d'amélioration* (p. 1569, 1570) ; Art. 7 *bis* : observations sur l'application de l'article 40 à l'amendement de M. Blondelle (p. 1573) ; Art. 9 : *son amendement tendant à modifier le taux du barème de la taxe additionnelle afin d'affecter des ressources supplémentaires à l'aide à l'exploitation cinématographique* (p. 1574, 1575) ; Art. 19 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif au fonds d'investissement routier afin de souligner l'insuffisance des travaux effectués dans le domaine de la voirie départementale et communale* (p. 1580, 1581). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion des articles. — ETAT B : *amendements de Mme Cardot tendant à refuser les crédits des titres III et IV de ce budget pour marquer sa désapprobation avec la politique suivie par le Gouvernement* (p. 1665, 1666) ; prend la parole, avant l'examen du budget des postes et télécommunications, pour faire état d'une procédure disciplinaire introduite contre un haut fonctionnaire des P. et T. au sujet d'appréciations émises sur un rapport fait au nom de la commission des finances à la suite d'une mission d'enquête effectuée en Suède en 1962 et concernant les télécommunications (p. 1669). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale (p. 1871). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion générale (p. 1994). — Discussion des articles. — TITRE V : Observations sur la décentralisation en province de l'Institut géographique national (p. 1997). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion générale : observations sur la participation des collectivités locales au financement des autoroutes (p. 2151). — Discussion des articles. — Art. 38. — ETAT E : *son amendement tendant à supprimer la ligne 106 de cet état concernant la taxe parafiscale destinées au centre d'études et de recherches*

de l'industrie du béton manufacturé (p. 2170); observations sur la **fiscalité agricole** (*ibid.*) ; **Après l'article 50 : Observations sur l'application de l'article 40 à l'amendement de M. Blondelle** soutenu par M. Pauzet (p. 2176) ; Art. 54 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à compléter l'article* 1822 bis *du code général des impôts par une disposition prévoyant l'interruption, par une décision gracieuse de l'administration, des sanctions prononcées à l'encontre des organisations de spectacles coupables d'infractions ayant pour objet de dissimuler des recettes* (p. 2178) ; le retire au profit de l'amendement déposé par le Gouvernement (*ibid.*) ; Art. 58 *bis : son amendement tendant à l'allégement des charges d'électrification rurale au bénéfice des communes rurales* (p. 2181) ; le retire (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [7 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE ; en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, expose les conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967. — Discussion générale (p. 2302 à 2306). — Discussion des articles. — Art. 57 *bis* : observations (p. 2317). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2407 à 2411) ; (p. 2413). — Discussion des articles. — Art. 5 A : *amendement de Mme Cardot* (p. 2417) ; Art. 9 : *amendement de M. Pelleray tendant à généraliser le paiement par chèque pour le règlement des transactions sur les animaux ou les viandes* (p. 2419) ; Art. 11 : *amendement de M. Molle tendant, dans un nouvel alinéa, à poser le principe d'une indemnisation du propriétaire par le locataire, en cas de changement d'activité (déspécialisation), et d'une modification du loyer* (p. 2422, 2423, 2424) ; Art. 16 : *son amendement tendant à insérer un article* 16 bis *nouveau permettant d'utiliser les crédits du fonds d'allégement des charges d'électrification rurale au bénéfice des communes qui procèdent à des travaux d'électrification* (p. 2429, 2430) ; Art. 18 : *son amendement tendant à supprimer cet article créant un institut national de la consommation* (p. 2432) ; Art. 24 : *son amendement tendant à préciser et limiter le rôle de la société nationale des entreprises de presse* (p. 2434, 2435) ; Art additionnel 26 *bis* : *son amendement tendant à insérer cet article habilitant l'agence de défense des biens et intérêts des rapatriés à établir les dossiers et à délivrer des certificats* (p. 2436) ; Art. 28 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif aux conditions de location de matériel aéronautique d'Etat aux aéro-clubs agréés* (p. 2437, 2438) ; Art. 31 : *son amendement tendant à supprimer cet article modifiant l'article L 5 du code des postes et télécommunications afin d'autoriser les P. et T. à communiquer des adresses pour la perception de la redevance radio-télévision* (p. 2438) ; Art. 33 *ter* : *son amendement tendant à étendre aux territoires d'outre-mer les dispositions législatives concernant le fonds de garantie automobile* (p. 2440). — **Suite de la discussion** [15 décembre 1966]. — En qualité de rapporteur, pour le Sénat, de la commission mixte paritaire, expose les conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966. — Discussion générale (p. 2538, 2539). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi relatif aux relations financières avec l'étranger** [16 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2572). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi portant règlement définitif des budgets de 1961, 1962 et 1963** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2631 à 2634) ; (p. 2636). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commision des finances, dans la discussion du **projet de loi modifiant le statut des agents de change** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2760). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion, en **deuxième lecture, des projets de loi portant règlement définitif des budgets de 1961, 1962 et 1963** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2804).

PELLERAY (M. PAUL) [Orne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la **question orale de M. Victor Golvan concernant les abattoirs** [24 mai 1966] (p. 596). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'élection des sénateurs** [28 juin 1966]. — Discussion des articles. — *Soutient l'amendement de M. Jean-Louis Vigier tendant à insérer un article additionnel* 2 bis *nouveau ainsi conçu : « Par mesure de transition, est maintenu pour les sept départements nouveaux le mode d'attribution des sièges des deux anciens départements de Seine et Seine-et-Oise, tel qu'il est déterminé à l'article L. 295 du code électoral »* (p. 1099). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 21 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à proposer un autre système de répartition des charges par une affectation différente des recettes entre les communes de la communauté* (p. 1510). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 4 : *soutient l'amendement de M. Vigier tendant, à la fin du troisième alinéa de cet article, à supprimer les mots : « dont le bénéfice sera réservé aux produits encaissés avant le 1er janvier 1971 » afin de renforcer l'incitation à l'épargne à s'investir par l'intermédiaire des sociétés immobilières d'investissements dans la construction locative* (p. 1571). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2053, 2054). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 9 : *son amendement tendant à modifier cet article de façon à généraliser le paiement par chèque pour le règlement des transactions sur les animaux ou les viandes* (p. 2419).

PELLETIER (M. JACQUES) [Aisne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

PERDEREAU (M. LUCIEN) [Loiret].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

PERIDIER (M. JEAN) [Hérault].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention européenne sur l'arbitrage commercial international et l'approbation de l'arrangement relatif à l'application de la convention européenne sur l'arbitrage commercial international [23 juin 1966] (n° 246).

Question orale avec débat :

M. Jean Péridier demande à *M. le ministre de l'agriculture* les mesures qu'il compte prendre pour permettre aux viticulteurs de vendre leurs vins à un prix suffisamment rémunérateur, en application même du décret du 24 décembre 1964 organisant la campagne viticole [2 avril 1966]. — Réponse [3 mai 1966] (p. 437 et suivantes).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation de la viticulture** [3 mai 1966]. — (p. 437 à 439). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi portant convention européenne sur l'arbitrage commercial international** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1129, 1130). — Prend part à la discussion du **projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2457 à 2460).

PESCHAUD (M. HECTOR) [Cantal].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

PETIT (Général ERNEST) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Intervention :

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1627, 1628). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Discussion générale (p. 1873, 1874).

PETIT (M. GUY) [Basses-Pyrénées].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 552). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 24 : *son amendement tendant à compléter le 1° de cet article excluant du bénéfice des dispositions de la loi les infractions à la législation et à la réglementation en matière fiscale ou douanière, par les mots : « sauf dans le cas où, une condamnation définitive étant intervenue, toutes les taxes, amendes et pénalités dues au Trésor ont été acquittées »* (p. 626, 627). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : observations sur les transferts d'organismes d'H. L. M. (p. 1482, 1483) ; Art. 4 A : *amendement de M. Descours Desacres tendant à insérer cet article relatif à l'extension des attributions de la communauté urbaine à la gestion des services communaux et à l'étude et l'exécution de tous travaux autres que ceux prévus à l'article* 3 (p. 1488). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1832). — Observations ayant porté notamment sur la participation des collectivités locales à l'effort de constructions scolaires. — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION IV. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale : observations sur la situation de l'usine de construction aéronautique Bréguet à Anglet et sur la réduction de la détaxation de l'essence pour les transports intérieurs (p. 2006, 2007).

PEYREFFITTE (M. ALAIN), **ministre délégué chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — Discussion générale (p. 1691 à 1693). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant création d'organismes de recherche** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2484 à 2489). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Longchambon* (p. 2490) ; *amendement de M. Vérillon* (p. 2491) ; *son sous-amendement rédactionnel au troisième alinéa* (*ibid.*) ; Art. 2 : *amendement de M. Vérillon* (p. 2492) ; *amendement de M. Longchambon* (ibid.) ; *son sous-amendement tendant, après les mots : « à des inventeurs isolés » à insérer les mots « ou à des entreprises du secteur privé »* (ibid.) ; *son sous-amendement tendant à remplacer les mots : « il procède et fait procéder » par les mots : « il fait procéder, et après les mots : « à l'exclusion, à supprimer les mots : « de développement et... »* (p. 2492) ; Art. 3 : *amendement de M. Longchambon:* observations (p. 2493, 2494) ; *amendement de M. Longchambon* (p. 2495) ; Art. 5 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux moyens de contrôle du Parlement* (p. 2497).

PHILIPPON (M. GUSTAVE) [Haute-Vienne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 24 : *observations sur l'amendement de M. Le Bellegou tendant à exclure du bénéfice de la loi d'amnistie les condamnations pour proxénétisme* (p. 627, 628). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection des appellations d'origine** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 728). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire, sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [14 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 24 : *observations sur l'amendement de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à reprendre le texte voté par le Sénat et excluant du bénéfice de la loi d'amnistie les condamnations pour proxénétisme* (p. 812, 813).

PIALES (M. PAUL) [Cantal].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

PICARD (M. ANDRÉ) [Côte-d'Or].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

PINSARD (M. JULES) [Saône-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

PINTON (M. AUGUSTE) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Question orale :

M. Auguste Pinton demande à *M. le ministre de l'équipement* si la suppression envisagée du trafic voyageur de la S. N. C. F. sur près de 5.000 kilomètres de voies ferrées dites « secondaires » n'aurait pas dû faire l'objet d'un débat préalable devant les deux assemblées du Parlement. Il lui demande encore, notamment : ce que représentent ces différentes lignes, comme densité de trafic, à la fois en nombre de convois et en kilomètres-voyageurs ; quelle est l'importance, ligne par ligne, de leur déficit et comment celui-ci a été calculé (soit en se plaçant du seul point de vue de l'exploitant ou en tenant compte de leur importance dans l'ensemble des dépenses générales de la S. N. C. F.) ; s'il a été procédé, enfin, à une enquête approfondie pour tenir compte du caractère de « service public » de certaines de ces lignes et de leur rôle dans la décentralisation économique du pays et si, au cours de cette enquête, les collectivités intéressées ont toutes été consultées [13 octobre 1966] (n° 750). — Réponse [25 octobre 1966] (p. 1322, 1323).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Delorme et Vallin relatives à la **catastrophe de Feyzin** [10 mai 1966] (p. 528, 529). — Explique son vote sur le **projet de loi,** discuté en **nouvelle lecture, portant amnistie politique** [2 juin 1966] (p. 709). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Courrière et Duclos relatives à l'**enlèvement de M. Ben Barka** [28 juin 1966] (p. 1066, 1067) ; (p. 1073, 1074). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 750** (*cf. supra*) [25 octobre 1966] (p. 1323). — Prend part à la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion générale (p. 1368, 1369). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article définissant la formation professionnelle* (p. 1374, 1375). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1448, 1449). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *observations sur l'amendement de M. Vallin tendant à supprimer l'alinéa 4° de façon à soustraire le service du logement et les organismes d'H. L. M. à la compétence de la communauté* (p. 1479, 1480, 1482) ; *son amendement tendant à compléter le 6° de cet article par : « voirie urbaine d'intérêt général et parcs de stationnement »* (p. 1483) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 13 : *observations* (p. 1498) ; Art. 32 *bis : amendement de M. Descours Desacres tendant à insérer cet article stipulant qu'aucune communauté urbaine ne pourra être créée entre communes faisant partie de départements différents :* observations sur l'agglomération lyonnaise (p. 1519) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1523). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Discussion générale (p. 1675, 1676). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion générale (p. 1980, 1981) : observations ayant porté notamment sur la liaison Mer du Nord—Méditerranée, la construction d'autoroutes, la sécurité de la construction automobile. — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion générale : observations sur le fonds routier et sur les crédits affectés à la tranche départementale et communale (p. 2152, 2153, 2154).

PISANI (M. EDGARD), **ministre de l'équipement** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi de finances pour 1967** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (p. 1986 à 1990).

PLAIT (M. ANDRÉ) [Yonne].

Est nommé vice-président de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à la réglementation de la profession d'audioprothésiste [8 décembre 1966] (n° 95).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture tendant à la réglementation de la profession d'audioprothésiste [21 décembre 1966] (n° 186).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires soiales, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1720 à 1722) : observations ayant porté notamment sur l'équipement hospitalier. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à la réglementation de la profession d'audioprothésiste** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2509). — Discussion de l'article unique. — *Son amendement au premier alinéa de l'article L. 510-1 du code de la santé publique, tendant à supprimer les mots : « non titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine »* (p. 2510) ; *son amendement, au troisième alinéa de l'article L. 510-1 du code de la santé publique, tendant à préciser le rôle de l'examen dans la délivrance de chaque appareil de prothèse auditive* (p. 2511) ; Art. L. 510-2 du code de la santé publique : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de désigner les diplômes qui permettront aux audioprothésistes d'exercer leur profession* (p. 2513, 2514) ; Art. L. 510-3 du code de la santé publique : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction plus précise de cet article concernant les mesures transitoires* (p. 2515) ; observations sur le cas des élèves sortant du Conservatoire national des arts et métiers et exerçant leur profession depuis moins de cinq ans (*ibid.*) ; Art. L. 510-4 du code de la santé publique : *son amendement tendant à fixer par décret les conditions d'aménagement du local destiné à l'exercice de l'audioprothèse* (*ibid.*) ; Art. L. 510-5 du code de la santé publique : *son amendement tendant à interdire la location, le colportage, les ventes itinérantes, les ventes dites de démonstration, les ventes par démarchage et par correspondance des appareils de prothèse auditive* (p. 2516) ; Art. L. 510-6 du code de la santé publique : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article en harmonie avec l'article L. 510-3* (p. 2516) ; Art. L. 510-7 du code de la santé publique : *amendement de M. Jeanneney, ministre des affaires sociales* (p. 2517) ; Art. additionnel L. 510-8 du code de la santé publique : *amendement de M. Jeanneney, ministre des affaires sociales* (*ibid.*). — **Discussion de la proposition de loi en deuxième lecture** [21 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2802, 2803).

POHER (M. ALAIN) [Seine-et-Oise].

Donne sa démission de membre de la commission des affaires sociales [20 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [20 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à organiser et à faciliter « la vente immobilière à tempérament » [16 juin 1966] (n° 208).

POROI (M. ALFRED) [Polynésie française].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions du code du travail maritime** [26 mai 1966]. — Discussion générale (p. 647, 648). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la création de corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1117, 1118). — Intervient dans la discussion, en **troisième lecture**, de la **proposition de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions du code de travail maritime** [30 juin 1966] (p. 1159). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [27 novembre 1966]. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2114 à 2116).

PORTMANN (M. GEORGES) [Gironde].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention signée à Paris le 10 juillet 1965, entre la France et le Cameroun, en vue d'éliminer les doubles impositions et d'établir une assistance mutuelle administrative en matière fiscale [9 juin 1966] (n° 178).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Niamey le 1er juin 1965 [9 juin 1966] (n° 179).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République voltaïque, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Ouagadougou le 11 août 1965 [14 décembre 1966] (n° 127).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Dahomey, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Cotonou le 21 octobre 1965 [14 décembre 1966] (n° 128).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Dakar le 3 mai 1965 [14 décembre 1966] (n° 129).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles imposi-

tions en matière d'impôt sur le revenu et sur la fortune, ensemble le protocole additionnel joint, signés à Paris le 9 septembre 1966 [14 décembre 1966] (n° 130).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'avenant à la convention du 29 octobre 1958 entre la France et l'Italie, tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts directs sur les revenus et sur la fortune, ensemble le protocole joint, signés à Paris le 6 décembre 1965 [14 décembre 1966] (n° 131).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Grèce, relatif au règlement de créances financières françaises, signé le 14 décembre 1965 à Paris [15 décembre 1966] (n° 151).

Questions orales avec débat :

M. Georges Portmann demande à *M. le Premier ministre* quelles raisons l'ont conduit à priver la santé publique d'un département ministériel spécialisé et quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour donner au corps médical français les moyens d'assurer, avec le maximum d'efficacité, la protection sanitaire de l'ensemble de la population [2 avril 1966].

M. Georges Portmann demande à *M. le Premier ministre,* au moment où la viticulture française traverse une crise particulièrement grave, quelles raisons ont conduit à reprendre avec une violence accrue la campagne antivin, sous prétexte de lutte contre l'alcoolisme, et à développer les importations de vins étrangers [2 avril 1966]. — Réponse [3 mai 1966] (p. 441 et suivantes).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation de la viticulture** [3 mai 1966] (p. 441 à 443). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux concours financiers de l'Etat aux chantiers navals de La Seyne** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 777). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi portant convention fiscale entre la France et le Cameroun** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 781) ; à la discussion du **projet de loi portant convention fiscale entre la France et le Niger** (p. 782). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1829, 1830) : observations sur les crédits de la recherche scientifique dans les universités. — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966). — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ; en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1868 à 1870) : observations ayant porté notamment sur la nécessité d'améliorer la situation des représentants de la France à l'étranger, l'insuffisance des crédits accordés aux services de presse, le remarquable renouveau de la langue française dans le monde, l'aide à l'Algérie. — Prend part à la discussion de la **proposition de loi tendant à la réglementation de la profession d'audioprothésiste** [15 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2509, 2510). — Discussion de l'article unique : *amendement de M. Plait et amendement de M. Jeanneney, ministre des affaires sociales, au 3e alinéa de l'article L. 510-1 du code de la santé publique* (p. 2511) ; *amendement de M. Bertaud* (p. 2512) ; Art. L. 510-2 du code de la santé publique : *son sous-amendement tendant à ajouter la mention « par les facultés de médecine et les facultés mixtes de médecine et de pharmacie », après les mots : « diplôme d'Etat d'audioprothésiste délivré »* (p. 2513) ; Art. L. 510-3 du code de la santé publique : *son sous-amendement tendant à remplacer la commission nationale consultative d'agrément prévue par l'arrêté interministériel du 20 mars 1953 par une commission de qualification qui sera instituée* (p. 2515). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi portant ratification d'un avenant d'une convention entre la France et l'Italie** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2765) ; dans la discussion du **projet de loi portant ratification d'une convention entre la France et la Suisse** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2766) ; dans la discussion de **trois projets de loi autorisant l'approbation de conventions passées entre la France et divers Etats** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2766) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord avec la Grèce relatif au règlement de créances financières françaises** [20 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2767).

POUDONSON (M. ROGER) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — Discussion générale (p. 1697, 1698) : observations ayant porté sur les problèmes posés par l'appauvrissement ou le ralentissement de l'activité des bassins miniers, notamment de celui du Pas-de-Calais. — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION III. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1949, 1950).

PRELOT (M. MARCEL) [Doubs].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Proposition de résolution tendant à insérer dans le règlement du Sénat un article 21 *bis* (nouveau) relatif au délai imparti aux commissions d'enquête ou de contrôle pour mener à bien leurs travaux [26 mai 1966] (p. 145).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur les propositions de résolution : 1° de M. Edouard Bonnefous, tendant à modifier et à compléter les articles 18 et 42 du règlement du Sénat en vue d'assurer une meilleure coordination entre les travaux du Sénat et ceux du Conseil économique et social (n° 53, 1965-1966) ; 2° de M. Marcel Prélot et plusieurs de ses collègues, tendant à insérer dans le règlement du Sénat un article 21 *bis* (nouveau) relatif au délai imparti aux commissions d'enquête ou de contrôle pour mener à bien leur travaux et tendant à modifier les articles 54 et 60 du règlement du Sénat [14 juin 1966] (n° 201).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi organique modifiant les dispositions du code électoral relatives à la composition du Sénat [28 juin 1966] (n° 265).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi portant modification des dispositions du code électoral relatives à l'élection des sénateurs [28 juin 1966] (n° 266).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant modification des dispositions du code électoral relatives à l'élection des députés à l'Assemblée nationale [28 juin 1966] (n° 267).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi organique adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, modifiant les dispositions du code électoral relatives à la composition de l'Assemblée nationale [28 juin 1966] (n° 268).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif aux élections cantonales [30 novembre 1966] (n° 61).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis [13 décembre 1966] (n° 108).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux élections cantonales [14 décembre 1966] (n° 119).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [22 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 112-2 : *amendement de M. Dailly :* observations (p. 252, 253). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission les lois, dans la discussion d'une **résolution tendant à la modification de divers articles du règlement du Sénat** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 853). — Discussion des articles. — Art. 1er : observations (p. 853, 854) ; Art. 2 : observations sur les commissions de contrôle d'enquête (p. 854) ; Art. 4 : observations sur le problème des scrutins (**ibid.**). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à l'élection des députés à l'Assemblée nationale** [28 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1093) ; à la discussion du **projet de loi relatif à l'élection des Sénateurs.** — Discussion générale (p. 1098) ; à la discussion du **projet de loi organique relatif à la composition du Sénat.** — Discussion générale (p. 1100) ; à la discussion du **projet de loi organique relatif à la composition de l'Assemblée nationale.** — Discussion générale (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif aux élections cantonales** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2234). — Discussion des articles. — Art. 1er *bis : son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa prévoyant, dans les nouveaux départements de la région parisienne, une répartition alphabétique des cantons en deux séries A et B* (p. 2236) ; Art. 1er *ter : son amendement tendant à modifier le début de cet article afin de faire dérogation expresse à l'article* 50-1° *de la loi du* 10 *août* 1871 *pour la délimitation des cantons* (p. 2237) ; sur l'ensemble (*ibid.*). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative aux **problèmes généraux de l'enseignement public** [6 décembre 1966] (p. 2277 à 2280). — Intervient, en qualité de vice-président de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à certaines dispositions concernant la nationalité** [9 décembre 1966]. — Observations sur les délais des forclusions (p. 2380). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2455 à 2457). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Avant le* 1er *juillet* 1967, *la population de la Côte française des Somalis sera consultée sur la question suivante : Voulez-vous demeurer au sein de la République française ? », et son amendement tendant à rédiger comme suit l'article* 2 *de ce projet : « I. — Si la réponse à la question est affirmative, le Gouvernement déposera, dans les quatre mois qui suivront la consultation, et conformément à l'article* 74 *de la Constitution, un projet de loi portant nouveau statut du territoire. II. — Pour le cas où la réponse à la question serait négative, le Président de la République est habilité à accomplir, conformément à l'article* 53 *de la Constitution, tous actes de nature à reconnaître l'indépendance de la Côte française des Somalis. Dans la même hypothèse et à cette même fin, le Gouvernement pourra prendre par ordonnance jusqu'au* 2 *octobre* 1967, *conformément à l'article* 38 *de la Constitution, toutes mesures relevant du domaine de la loi. Le projet de loi portant ratification de ces ordonnances sera, en ce cas, déposé devant le Parlement avant le* 1er *décembre* 1967 » (p. 2466, 2467) ; Art. 3 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article prévoyant une revision des listes électorales* (p. 2468) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 3 bis nouveau *relatif à la carte électorale et à la pièce d'identité qui l'accompagne* (p. 2469) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 3 ter nouveau *relatif aux programmes d'information de la radiodiffusion de Djibouti pendant la campagne précédant la consultation* (ibid.) ; Art. 4 : *son amendement tendant à modifier cet article afin de laisser au Conseil constitutionnel le soin de veiller à la régularité des opérations et de proclamer les résultats* (p. 2469, 2470). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion en **deuxième lecture** du **projet de loi relatif aux élections cantonales** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2471).

PRETRE (M. HENRI) [Haute-Saône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [5 octobre 1966].

R

RAPUZZI (Mlle IRMA) [Bouches-du-Rhône].

Est nommée membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Questions orales avec débat :

Mlle Irma Rapuzzi expose à *M. le ministre des affaires sociales* que le nombre de personnes âgées titulaires de la carte d'économiquement faible et qui perdent les avantages qui en découlent est de plus en plus nombreux, compte tenu du fait que le plafond annuel fixé à 1.352 F pour bénéficier de ladite carte n'a pas été relevé depuis longtemps malgré l'augmentation des prestations vieillesse ; elle estime qu'il convient donc de se pencher sur cette catégorie de personnes, dont la situation matérielle est particulièrement difficile, et lui demande de préciser les mesures qu'il envisage en vue de remédier à la situation susexposée [2 avril 1966]. — Réponse [24 mai 1966] (p. 597 et suivantes).

Mlle Irma Rapuzzi expose à *M. le ministre de l'économie et des finances :* 1° Qu'en dépit de l'augmentation de 15 p. 100 du volume des prêts consentis par la caisse des dépôts, annoncée pour 1966, la réduction du taux de la plupart des subventions de l'Etat (constructions scolaires, réseau routier, assainissement, équipement sportif et socio-éducatif, etc.) ainsi que la limitation excessive des opérations subventionnables, mettent les collectivités locales dans l'impossibilité de réaliser le financement de leurs programmes d'équipements pourtant reconnus indispensables et qui doivent souvent être reportés ; 2° Que pour la période couverte par le Ve Plan, qui subordonne à la participation accrue de ces mêmes collectivités locales la réalisation des équipements urbains, il est à craindre que les objectifs fixés (et jugés insuffisants) ne pourraient être atteints, si une augmentation importante des ressources des collectivités n'intervenait pas à bref délai. Elle lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui faire connaître : 1° A quelle date et dans quelles conditions sera constituée la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales ; 2° La nature et le volume des ressources dont pourra disposer cette caisse ; 3° Les conditions d'intervention de la caisse dans le financement des programmes des collectivités locales [21 juin 1966].

Interventions :

Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative aux conditions d'octroi de la **carte sociale d'économiquement faible** [24 mai 1966] (p. 597, 598, 599). — Prend la parole, en remplacement de M. Courrière, au cours du débat sur la question orale dont ce dernier est l'auteur, relative aux **objectifs du Ve Plan et aux possibilités financières des collectivités locales** [21 juin 1966] (p. 887 à 889). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1830, 1831) ; (p. 1837, 1838). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — SERVICE DES RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1924, 1925). — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1957 à 1961) ; (p. 1990). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V. — COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale (p. 2018 à 2020). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion générale : observations sur la participation des collectivités locales au financement des autoroutes (p. 2151, 2152). — Discussion des articles. — Art. 58 *bis : amendement de M. Armengaud soutenu par M. Gros, tendant à autoriser l'Agence de défense des biens et intérêts des rapatriés à faire l'inventaire des biens spoliés et perdus* (p. 2183). — **Suite de la discussion** [7 décembre 1966]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion générale (p. 2307). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 18 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article créant un institut national de la consommation* (p. 2433) ; Art. additionnel 26 *bis : amendement de M. Pellenc tendant à insérer cet article habilitant l'agence de défense des biens et intérêts des rapatriés à établir les dossiers et délivrer des certificats* (p. 2435).

RASTOIN (M. JACQUES) [Bouches-du-Rhône].

Nommé sénateur le 11 mars 1966, en remplacement de M. Vincent Delpuech, décédé.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [24 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — SERVICE DES RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1928).

RAYBAUD (M. JACQUES) [Alpes-Maritimes].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Questions orales :

M. Joseph Raybaud a l'honneur de demander à *M. le ministre de l'intérieur* de bien vouloir lui faire connaître : 1° quels critères ont procédé à l'établissement de la liste des communes urbaines annexées au décret n° 66-173 du 25 mars 1966 relatif à la délimitation des compétences du ministère de l'intérieur et du ministère de l'agriculture en ce qui concerne l'alimentation en eau potable et l'assainissement ; 2° s'il ne lui paraît pas opportun, compte tenu de l'hétérogénéité des textes ou des pratiques qui fixent les barèmes de subventions allouées aux communes urbaines ou rurales pour leurs travaux d'adduction d'eau ou d'assainissement, de prendre, en accord avec M. le ministre de l'agriculture, un texte complétant et unifiant la réglementation actuelle, qui simplifierait heureusement la tâche des administrateurs locaux [26 avril 1966] (n° 707). — Réponse [24 mai 1966] (p. 585, 586).

M. Joseph Raybaud, après avoir pris connaissance des déclarations très récentes de *M. le ministre de la jeunesse et des sports,* se félicite des sondages qu'il envisage d'effectuer auprès des jeunes Français en vue de recenser notamment les besoins en matière d'équipements sportifs. Il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il considère que cette consultation pourra aboutir à une rectification des prévisions établies en la matière, tant par le V° Plan que par la loi de programme et si des moyens financiers supplémentaires pourront être mis à la disposition des collectivités locales intéressées. Il lui paraît en effet que, compte tenu des difficultés auxquelles se heurtent actuellement lesdites collectivités pour réaliser des projets programmés, les précisions qu'il réclame seraient en effet de nature à éviter des projets trop ambitieux ou des désillusions ultérieures [26 mai 1966] (n° 722). — Réponse [21 juin 1966] (p. 868, 869).

M. Joseph Raybaud demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* s'il est exact que ses services procèdent à l'étude de mesures propres à améliorer la situation des directeurs de collèges d'enseignement technique et, dans l'affirmative, s'il est envisagé de relever l'indice terminal du corps, d'aligner les indemnités pour charges administratives sur celles des chefs d'établissement du second degré et d'ouvrir aux intéressés, sans condition de titres, l'accès aux emplois de principal de collège d'enseignement secondaire, de censeur ou de directeur de lycée technique. Il lui demande en outre à quelle date il envisage de publier les textes correspondants [2 juin 1966] (n° 724). — Réponse [21 juin 1966] (p. 866, 867).

M. Joseph Raybaud signale à *M. le ministre des affaires sociales* la situation critique faite aux candidates boursières des écoles d'assistantes sociales au cours de la présente année scolaire ; en effet, les élèves de seconde année n'ont rien perçu, à l'heure actuelle, sur le montant de ces allocations, les élèves de première année n'ayant d'ailleurs même pas encore été informées de la suite réservée à leurs demandes ; au surplus, il semble que le montant maximum des bourses d'entretien assorties de l'engagement quinquennal aurait été ramené de 300 à 200 F pour les élèves provinciales, le montant des bourses de scolarité n'ayant, quant à lui, pas encore été communiqué aux intéressées. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre d'extrême urgence pour remédier à un tel état de choses qui pèse lourdement sur le recrutement des écoles d'assistantes et place les familles, dont les revenus sont le plus souvent très modestes, dans des situations financières difficiles. Il insiste notamment sur le grave préjudice qui résulte tant pour les écoles que pour les élèves : *a*) du retard apporté à l'examen des dossiers des candidates boursières de première année ; *b*) du retard apporté au versement du montant des bourses accordées ; *c*) de la diminution du montant des bourses qui va à l'encontre du but précédemment poursuivi en vue d'ouvrir largement les écoles aux jeunes filles méritantes issues de familles modestes [2 juin 1966] (n° 725). — Réponse [21 juin 1966] (p. 870).

M. Joseph Raybaud expose à *M. le ministre de l'intérieur* que les travaux d'équipement urbain subventionnables en 1966 pour son département, en ce qui concerne notamment les travaux d'hygiène publique (eau et assainissement), ont fait l'objet d'un tableau prévisionnel de répartition des subventions, établi par région de programme. Il lui demande de lui faire connaître, pour chacune des régions de programme, le pourcentage de ces dotations correspondant à des travaux effectivement engagés, c'est-à-dire ayant donné lieu à la passation des marchés, à la date de ce jour (fin du premier semestre 1966) [30 juin 1966] (n° 738). — Réponse [11 octobre 1966] (p. 1263, 1264).

M. Joseph Raybaud expose à *M. le ministre de l'agriculture* que les travaux d'alimentation en eau potable subventionnables en 1966 par son département ont fait l'objet d'un tableau prévisionnel de répartition des subventions, établi par région de programme. Il lui demande de lui faire connaître, pour chacune des régions de programme, le pourcentage de ces dotations correspondant à des travaux effectivement engagés, c'est-à-dire ayant donné lieu à la passation de marchés, à la date de ce jour (fin du premier semestre 1966) [30 juin 1966] (n° 739). — Réponse [11 octobre 1966] (p. 1264).

Questions orales avec débat :

M. Joseph Raybaud demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir lui préciser sur quels textes législatifs ou réglementaires s'est fondé M. le ministre de l'équipement pour prescrire à ses services, par voie de circulaire, d'exiger une participation des collectivités locales (départements et communes) au financement des travaux de la voirie nationale [8 décembre 1966].

M. Joseph Raybaud expose à *M. le ministre de l'intérieur* que son arrêté du 22 novembre 1966 relatif aux modalités de désignation des représentants des collectivités locales aux comités de bassin institués par la loi du 16 décembre 1964 ne définit aucun critère en vue d'établir les listes de candidatures soumises au vote des conseils généraux ; qu'en conséquence, ces listes risquent de ne pas représenter équitablement les collectivités locales puisque, notamment, le nombre de leurs membres est loin de correspondre à celui des conseils généraux faisant partie de chaque bassin. Il lui demande si, dans l'hypothèse où la date limite de dépôt des listes de candidatures, fixée au 22 décembre 1966 serait prorogée, comme cela a été envisagé lors de la réunion du comité de l'eau du 14 décembre 1966 à la demande des représentants de l'association des présidents des conseils généraux et de l'association des maires de France, il n'estimerait pas opportun de reviser les conditions prévues par l'arrêté susvisé [16 décembre 1966].

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 707** (*cf. supra*) [24 mai 1966] (p. 585, 586). — Est entendu lors de

la réponse de M. de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, à **ses questions orales n°s 724, 722 et 725** (*cf. supra*) [21 juin 1966] (p. 867) ; (p. 868, 869) ; (p. 870). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à **ses questions orales n°s 738 et 739** (*cf. supra*) [11 octobre 1966] (p. 1263, 1264). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1843 à 1848). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1901, 1902) : observations ayant porté notamment sur les subventions d'équipement aux collectivités locales pour les réseaux urbains, eau et assainissement. — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion générale (p. 1985, 1986) : observations sur la suppression éventuelle de la ligne Nice—Digne. — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Après l'article 13 : *amendement de M. Lalloy tendant à majorer le taux de la redevance sur l'eau afin d'alimenter le fonds de développement des adductions d'eau rurales* (p. 2428).

REPIQUET (M. GEORGES) [La Réunion].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Jacques Duclos concernant les **opérations électorales dans les départements et territoires d'outre-mer** [7 juin 1966] (p. 750).

RESTAT (M. ETIENNE) [Lot-et-Garonne].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Courrière relative aux **objectifs du V^e^ Plan et aux possibilités financières des collectivités locales** [21 juin 1966] (p. 890, 891).

RIBEYRE (M. PAUL) [Ardèche].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Intervention :

Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances (santé publique et population), à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [18 novembre 1966]. — AFFAIRES SOCIALES. — Discussion générale (p. 1713 à 1717).

RICHARD (M. JACQUES) [Seine-et-Oise].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Intervention :

Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967**]17 novembre 1967]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE ET GROUPEMENT DES CONTRÔLES RADIO-ÉLECTRIQUES. — Discussion générale (p. 1704, 1705).

RITZENTHALER (M. EUGÈNE) [Haut-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2062, 2063) ; (p. 2069). — Prend part à la discussion du **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2351).

ROMAINE (M. EUGÈNE) [Creuse].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

ROTINAT (M. VINCENT) [Indre].

Est nommé président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la suite d'une mission effectuée par une délégation de cette commission en Tchécoslovaquie, en Pologne et en Roumanie, du 7 au 17 juin 1966 [27 octobre 1966] (n° 17).

ROUBERT (M. ALEX) [Alpes-Maritimes].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées [29 juin 1966].

Est nommé présidént de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Interventions :

Intervient, en qualité de président de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement** [5 mai 1966]. — Discussion des articles. — Après l'article 1^er^ : *amendement de M. Courrière* (p. 503). — En qualité de président de la commission des finances, remercie M. Roger Léonard, premier président de la Cour des comptes, du dépôt, sur le bureau du Sénat, du rapport annuel de la Cour des comptes [21 juin 1966] (p. 882).

ROUGERON (M. GEORGES) [Allier].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à modifier le 1° de cet article afin de n'amnistier les délits de fraude électorale que dans la mesure où le résultat de l'élection n'a pas été faussé* (p. 611) ; le retire (p. 613) ; Art. 24 : *son amendement tendant à supprimer l'alinéa 5° de cet article relatif aux délits de fraude et de corruption électorale* (p. 628) le retire (p. 629). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 1900, 1901).

ROY (M. LOUIS) [Aisne].

Décédé le 24 avril 1966. — Eloge funèbre prononcé par M. Gaston Monnerville, président du Sénat [3 mai 1966].

ROY (M. PIERRE) [Vendée].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

S

SAMBRON (M. MAURICE) [Loire-Atlantique].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discusison du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

SANGUINETTI (M. ALEXANDRE), **ministre des anciens combattants et victimes de guerre** (3e cabinet de M. Georges Pompidou du 8 janvier 1966).

Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1654 à 1657).

SAUVAGE (M. JEAN) [Maine-et-Loire].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie [24 mai 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [2 juin 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communes urbaines » [18 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [29 juin 1966] (n° 288).

Question orale :

M. Jean Sauvage expose à *M. le ministre des affaires sociales* que les directions des écoles d'assistantes sociales sont très préoccupées par le fait que leurs élèves de première et de deuxième année, boursières du ministère des affaires sociales, n'ont encore touché aucun versement depuis la rentrée de septembre dernier. Des informations récentes laissent entendre que ces élèves pourraient recevoir prochainement les prestations qui leur sont dues mais à un taux réduit. Il lui demande, d'une part, de lui faire connaître quelles mesures il compte prendre pour que le paiement des sommes dues soit assuré dans les meilleurs délais et, d'autre part, les raisons qui pourraient justifier la réduction du taux des bourses alors que celles-ci ont été accordées en contrepartie d'un engagement de servir cinq ans dans les services sociaux publics [17 mai 1966] (n° 718). — Réponse [21 juin 1966] (p. 870).

Question orale avec débat :

M. Jean Sauvage expose à *M. le ministre de l'équipement* que des informations parues dans la presse font état de la fermeture au trafic voyageurs de plusieurs lignes de chemins de fer exploitées par la S. N. C. F. Ces mêmes informations précisent que la ligne ferroviaire Sablé—Châteaubriant serait susceptible d'être supprimée. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer : 1° quelles sont les raisons qui peuvent motiver ces mesures en ce qui concerne l'ensemble des lignes concernées en général et celle de Sablé à Châteaubriant en particulier ; 2° quelles sont les dispositions qu'il compte prendre pour assurer un service de remplacement du transport des voyageurs dans l'hypothèse où ces mesures de suppression entreraient effectivement en application [13 octobre 1966]. — Retrait par son auteur [6 décembre 1966].

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, à sa **question orale n° 718** (*cf. supra*) [21 juin 1966] (p. 870). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité** [30 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1151, 1152). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement de coordination tendant, à la fin de cet article, à supprimer les mots : « ou à 12 p. 100 par an »* (p. 1163) ; Art. 5 : *son amendement tendant à préciser le texte du 2° de cet article* (p. 1164) ; Art. 9 : *amendement de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et sous-amendement de M. Dailly* (p. 1165) ; Art. 9 *bis* : *son amendement tendant à supprimer cet article* (*ibid.*) ; Art. 10 : *son amendement tendant à ajouter les entreprises de crédit différé aux établissements auxquels sont applicables les interdictions édictées aux articles 7 et 8* (*ibid.*) ; Art. 12 : *son amendement tendant à rétablir cet article dans le texte du Gouvernement* (p. 1166) ; Art. 14 : *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi relatif aux sociétés civiles professionnelles** [25 octobre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 9 : *son sous-amendement tendant à une nouvelle rédaction de la fin du texte de l'amendement de M. Molle stipulant que les apports en industrie peuvent donner lieu à l'attribution de parts d'intérêt, mais ne concourent pas à la formation du capital social* (p. 1340) ; Art. 17 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « chaque associé dispose d'une seule voix, quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient, sauf dispositions particulières du règlement d'administration publique propre à chaque profession »* (p. 1341).

SCHLEITER (M. FRANÇOIS) [Meuse].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1966 [14 décembre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion de la question orale de M. Jacques Duclos relative à l'**interdiction du film** *Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot* [17 mai 1966] (p. 567). — Intervient au nom de la commission des finances dans la discussion du **projet de loi relatif aux opérations de déminage poursuivies par l'Etat** [9 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Lagrange soutenu par M. Chochoy ;* le déclare irrecevable (p. 793). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux pouvoirs de police des maires en matière de circulation** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 795). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Descours Desacres tendant à supprimer la création d'office de « communauté urbaine » dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg* (p. 1473, 1474). — Prend part, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1607 à 1611) : observations ayant porté notamment sur la maintenance des matériels d'équipement en service, la condition du soldat du contingent, les conséquences du retrait de la France de l'organisation de l'O. T. A. N. — Discussion des articles. — Art. 25 : *son amendement, au paragraphe II de cet article, tendant à réduire les crédits du titre III « moyens des armes et services » afin d'obliger le Gouvernement à rétablir le bénéfice du quart de place à l'occasion de l'ensemble des permissions des jeunes gens du contingent* (p. 1637, 1638, 1639) ; le retire (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [17 novembre

1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion des articles (p. 1668). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — Section II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion générale (p. 1989).

SCHMITT (M. ROBERT) [Moselle].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Interventions :

Explique son vote sur le **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966] (p. 559). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1453, 1454).

SEMPE (M. ABEL) [Gers].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Abel Sempé demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* s'il envisage l'application du décret du 24 février, annulant la déduction de la T. V. A. sur les cadeaux des entreprises à partir du présent exercice. Il se permet de lui faire observer que les sociétés artisanales, les conserveurs, les producteurs et négociants d'alcools à appellation contrôlée, seront les principales victimes de cette mesure. De nombreux autres produits ne sont pas grevés de la T. V. A. avant le 1er janvier 1967. De plus, ces entreprises animent la vie économique déjà précaire des régions de production essentiellement agricole. Il lui demande si, par contre, il n'envisagerait pas de supprimer la T. V. A. sur les frais de transport et de caissage qui sont lourdement supportées par lesdites entreprises, distantes de plus de 500 kilomètres des régions de consommation. Il se permet de lui indiquer qu'un taux de T. V. A. appliqué à un coût de transport forfaitaire serait équitable. Une telle mesure serait de nature à aider les entreprises qui veulent subsister dans les régions sous-développées [2 avril 1966] (n° 691). — Réponse [19 avril 1966] (p. 138).

Question orale avec débat :

M. Abel Sempé attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur la situation qui est faite à 30.000 chefs de famille du Gers vivant de l'agriculture, du commerce ou de l'artisanat, en raison des données ci-après : le contribuable patenté ou agriculteur du Gers supporte la charge fiscale départementale et communale la plus élevée de France par habitant et par an. Les raisons de cette charge sont connues depuis dix ans : faible densité de la population, longueur importante des voies de communication, coût des travaux d'équipement (eau, électricité, constructions scolaires) par rapport à la densité de population desservie, poids considérable des charges sociales tenant compte d'un revenu cadastral théorique supérieur à la réalité. Le contribuable agriculteur, commerçant ou artisan du Gers est celui qui reçoit la part de revenu national la plus basse, parce qu'il n'existe pas de salaire d'appoint venant de l'industrie et que les ressources de l'agriculture sont les plus faibles en raison du nombre trop élevé des exploitations et de leurs structures anciennes. 75 p. 100 de la population du Gers vit seulement de l'agriculture grâce aux prêts consentis par le crédit agricole. La dette moyenne de chaque chef d'exploitation est le double de celle de la moyenne des agriculteurs français. Une charge d'intérêts de près de 5 milliards d'anciens francs vient s'ajouter à la fiscalité la plus lourde subie en France par rapport au revenu réel. D'autre part, en raison de la concentration qui est amorcée à partir de la vente de produits agricoles et de la distribution de produits ménagers, et pour le cas où ce mouvement serait accéléré, il y a lieu de prévoir la suppression des 3/4 des patentes d'ici dix ans. La patente est déjà dans le Gers le triple de celle qui est payée pour une activité égale en chiffre d'affaires et en volume dans un département quelconque du Sud de la France. M. Sempé demande à M. le ministre de l'économie et des finances : 1° si des mesures sont envisagées pour remédier à la situation tragique qui attend ceux qui voudraient rester dans le Gers ; 2° de bien vouloir lui faire connaître ses options en matière fiscale, en vue d'aboutir à un meilleur équilibre des charges départementales et communales, et notamment ce qui peut être attendu de la réforme de la T. V. A. applicable le 1er janvier 1968 ; 3° en ce qui concerne les charges sociales agricoles et les modalités de remboursement des emprunts contractés, si des atténuations sont envisagées pour réduire les cotisations au titre de l'assurance maladie et les cotisations vieillesse et si un projet de moratoire sera étudié pour étaler les durées des emprunts contractés et réduire les taux d'intérêt au niveau des emprunts à long terme ; 4° si le Gouvernement a prévu des mesures pour résoudre la crise de l'emploi que laissent présager la pyramide des âges dans le Gers et la pression économique exercée par le Ve Plan et pour assurer du travail aux 35.000 jeunes gens qui fréquentent les divers établissements scolaires et professionnels. Conscient que cette situation est comparable à celle qui surviendra dans d'autres régions rurales du Sud-Ouest, il lui demande enfin s'il ne peut envisager un plan de sauvetage semblable à celui qui est en voie d'exécution dans le sud de l'Italie depuis quelques années [2 avril 1966]. — Réponse [3 mai 1966] (p. 449 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 691** (*cf. supra*) [19 avril 1966] (p. 138). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation économique et sociale dans le Gers** [3 mai 1966] (p. 449, 450). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion des articles. — Après l'article 57 : *amendement de M. Lalloy* (travaux d'adductions d'eau. — Majoration du taux de la redevance sur l'eau) (p. 2074).

SINSOUT (M. CHARLES) [Dordogne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

SOLDANI (M. EDOUARD) [Var].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Intervention :

Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à la protection et à la reconstitution des massifs forestiers** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 713 à 716) ; (p. 717). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant, entre le premier et le deuxième alinéa de cet article, à insérer un nouvel alinéa permettant aux départements d'utiliser, dans une limite maximale de 50 p. 100, le produit de la redevance départementale d'espaces verts pour le financement des opérations de protection et de reconstitution des forêts* (p. 720, 721).

SOUDANT (M. ROBERT) [Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion des articles. — Art. 29 : présente, au nom de Mme Cardot, une demande tendant à dispenser certaines associations de l'application du tarif réglementaire en matière d'imprimés (p. 1683, 1684). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 2076 à 2078). — Discussion des articles. — Après l'article 57 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel relatif à la création d'un fonds d'action sociale* (p. 2079, 2080, 2081).

SOUFFLET (M. JACQUES) [Seine-et-Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi sur les sociétés commerciales** [22 avril 1966]. — Discussion des articles. — Art. 112-2 : *amendement de M. Dailly :* observations (p. 251, 252) ; Art. 112-14 : (p. 260). — Intervient dans la discussion

du **projet de loi portant modification de certaines dispositions légales concernant les sociétés commerciales** [4 mai 1966]. — — Discussion des articles. — Art. 6 *bis (nouveau)* : *amendement de M. Dailly tendant à insérer cet article disposant que l'article 76 bis (actions sans droit de vote) de la loi sur les sociétés commerciales n'entrera en vigueur qu'à la date de la publication de la loi qui en précisera la portée* (p. 485, 486). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie politique** [12 mai 1966]. — Discussion générale (p. 548). — **Discussion en nouvelle lecture** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 704). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création du corps militaire du contrôle général des armées** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 786, 787). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'élection des députés à l'Assemblée nationale** [28 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Vallin tendant à scinder en deux le territoire de la sixième circonscription du Rhône* [28 juin 1966] (p. 1098). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [16 novembre 1966]. — DÉPENSES MILITAIRES (air). — Discussion générale (p. 1622 à 1624) : observations ayant porté notamment sur la revalorisation de la condition militaire, la fabrication en série des *Jaguar* et la définition dans les meilleurs délais de l'appareil qui succédera au *Mirage III E*. — Discussion des articles. — Art. 26 : explique son vote sur les amendements de MM. Bossus et Errecart tendant à la suppression des crédits affectés à la force de frappe (p. 1643). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1665) : explique son vote sur l'ensemble [28 novembre 1966] (p. 2187, 2188). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant organisation de la région de Paris** [1er décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2232). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 28 : *amendement de M. Pellenc* (p. 2438).

STOESSEL (M. CHARLES) [Haut-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à favoriser l'évolution des structures industrielles et commerciales et à assurer une meilleure protection des salariés et des ayants droit d'une entreprise ou d'un établissement en difficulté [28 juin 1966] (n° 275).

Question orale :

M. Charles Stoessel expose à *M. le ministre des affaires sociales* qu'à l'occasion de la discussion au Sénat — séance du 16 juin 1966 — du projet de loi relatif à la réduction de la durée du travail et modifiant l'article 3 de la loi n° 46-283 du 25 février 1946, il avait proposé par voie d'amendements deux articles additionnels tendant respectivement à limiter la durée hebdomadaire de travail pour les mineurs de moins de 18 ans à celle fixée par l'article 6 du livre II du code du travail et à fixer des nouveaux abattements de salaire pour les jeunes travailleurs. Lors de la discussion du premier amendement, M. le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, au nom du Gouvernement, l'a assuré que le Gouvernement était prêt à poursuivre les études déjà engagées à ce sujet et rejoignaient très largement les préoccupations traduites par l'amendement de l'honorable parlementaire. C'est pourquoi, en lui donnant cette assurance de la part du Gouvernement, il lui demandait de ne pas retarder davantage l'adoption, dans son état actuel, du projet de loi qui était soumis au Sénat. Il souhaite connaître les suites que le Gouvernement compte donner à sa promesse et s'il estime que les études engagées aboutiront, dans de brefs délais, au dépôt d'un projet de loi [2 juillet 1966] (n° 740). — Réponse [11 octobre 1966] (p. 1265).

Question orale avec débat :

M. Charles Stoessel expose à *M. le ministre de l'équipement* qu'il regrette que sa réponse du 7 juin 1966 à la lettre du 8 février 1966 relative à la construction de l'autoroute Mulhouse—Bâle, ne soit pas en mesure de lui procurer les apaisements souhaités, car elle se trouve en retrait par rapport aux écrits et faits suivants connus. Il se permet à ce sujet de se référer aux Journaux officiels, décret du 14 avril 1958 fixant l'ordre d'urgence de construction des autoroutes, décret du 9 octobre 1964 déclarant d'utilité publique l'autoroute Habsheim—Bâle. Au cours du IVe Plan, les travaux préparatoires à la réalisation de l'autoroute sont poursuivis avec entrain : le tracé est retenu définitivement ; l'acquisition des terrains est poursuivie systématiquement. La masse des lots, propriété des domaines, couvre les forêts de la Hardt. Les quelques parcelles privées en voie d'acquisition ne présentent aucun handicap au lancement des travaux. Enfin, en octobre 1965, le *Moniteur des travaux publics et du bâtiment,* dans son supplément au numéro du 23 octobre 1965, passe l'annonce suivante : « Prochainement — Colmar — Pont et chaussées — Appel d'offres restreint — Autoroute A 35, Strasbourg—Bâle, section Rixheim—Bartenheim. Construction de huit passages supérieurs en béton précontraint, etc. Les demandes seront reçues jusqu'au 13 novembre, à 12 heures, terme de rigueur... » Ultime confirmation officielle au *Journal officiel* du 1er décembre 1965, n° 278, portant approbation du Ve Plan de développement économique et social : il est écrit : « Les autoroutes : le Ve Plan comporte la réalisation de l'autoroute Mulhouse—Bâle et l'engagement d'une partie des travaux de l'autoroute Mulhouse—Belfort—Montbéliard. » Alors que le lancement des travaux aurait pu être ordonné, il y a plusieurs mois, le silence le plus dense se fait autour de cette opération pourtant décidée par le Gouvernement. Etonné devant les lenteurs ou les arrêts voulus de certaines procédures, il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui faire connaître : 1° les suites réservées à l'appel d'offres restreint lancé le 23 octobre 1965 par l'administration des ponts et chaussées de Colmar ; 2° l'échéancier des opérations conduisant à la réalisation définitive de l'autoroute Mulhouse—Bâle, inscrite au Ve Plan [30 juin 1966]. — Réponse [11 octobre 1966] (p. 1265, 1266).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux pouvoirs de police des maires en matière de circulation** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 795). — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel 2 (nouveau), rendant applicables aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, l'article 98 du code de l'administration communale et les décrets-lois du 30 octobre 1935 du 24 mai 1938 et du 22 avril 1939* (p. 796). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la durée du travail** [16 juin 1966]. — Discussion générale (p. 842, 843). — Discussion des articles. — Après l'article 1er *bis* : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 1er ter *(nouveau) ainsi rédigé : « Les mineurs de moins de dix-huit ans, y compris les apprentis sous contrat, ne peuvent être occupés au-delà de la durée hebdomadaire de travail fixée à l'article 6 du livre II du code du travail ou de celle légalement considérée comme équivalente. Le temps consacré à un enseignement obligatoire est englobé dans les limites ainsi fixées »* (p. 844) ; le retire (*ibid.*). — Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 740** (*cf. supra*) [11 octobre 1966] (p. 1265). — Intervient au cours du débat sur sa **question orale relative à l'autoroute Mulhouse—Bâle** [11 octobre 1966] (p. 1265, 1266).

Décédé le 14 octobre 1966. — Eloge funèbre prononcé par M. Gaston Monnerville, président du Sénat [20 octobre 1966].

SURAN (M. CHARLES) [Haute-Garonne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Dépôt législatif :

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, à la suite de la mission effectuée par une délégation de cette commission en U.R.S.S. du 26 juin au 12 juillet 1965 [2 avril 1966] (n° 93).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie de droit commun** [24 mai 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Rougeron* (p. 612). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — Discussion générale (p. 1695, 1696) ; observations ayant porté notamment sur la région parisienne, la naissance des aires métropolitaines, les régions de l'Ouest. — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION III. — LOGEMENT. — Discus-

sion générale (p. 1932 à 1934). — Discussion des articles. — TITRE III : demande au Sénat, au nom de la commission des affaires économiques, de repousser les crédits soumis à son vote (p. 1956).

SYMPHOR (M. PAUL) [Martinique].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

T

TAILHADES (M. EDGAR) [Gard].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Question orale avec débat :

M. Edgar Tailhades appelle l'attention de *M. le ministre de l'éducation nationale* sur les conséquences regrettables qui peuvent résulter du retard apporté par le Gouvernement en ce qui concerne l'application de la réforme de l'enseignement supérieur ; lui signale que les enseignants, en l'absence de toutes instructions en la matière, se trouvent dans l'impossibilité d'organiser les nouveaux enseignements prévus, qu'il s'agisse des programmes ou de l'organisation matérielle qui en découle ; lui demande dans ces conditions de vouloir bien préciser les dispositions qu'il envisage pour la mise en place de cette réforme et les moyens financiers qu'il compte prendre pour qu'elle puisse avoir une efficacité certaine [14 juin 1966]. — Réponse [28 juin 1966] (p. 1078 et suivantes).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **réforme de l'enseignement supérieur** [28 juin 1966] (p. 1078 à 1080) ; (p. 1084). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1823 à 1825).

TALAMONI (M. LOUIS) [Seine].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Louis Talamoni expose à *M. le Premier ministre* que toutes les fédérations syndicales de fonctionnaires ainsi que les fédérations et groupements de retraités de la fonction publique demandent notamment : *a*) l'intégration progressive de l'indemnité de résidence dans le traitement soumis à retenue pour pension ; *b*) le rattachement des retraités des anciennes caisses locales d'Afrique du Nord et d'outre-mer au régime métropolitain des pensions ; que, sur ces deux revendications, M. le ministre d'Etat chargé de la réforme administrative et M. le ministre de l'économie et des finances ont des opinions différentes. Le premier en admet le bien-fondé et il en subordonne la réalisation aux exigences de l'équilibre budgétaire. Le second les rejette purement et simplement en arguant de considérations dont le fondement juridique est très discutable. En conséquence, il lui demande : 1° quelle est la position exacte du Gouvernement à l'égard desdites revendications ; 2° s'il en admet le principe ; 3° dans l'affirmative, à quelle date et selon quelles modalités il envisage d'effectuer ces réformes ; 4° dans la négative, pour quels motifs autres que l'impératif budgétaire est-il contre [10 mai 1966] (n° 715). — Réponse [24 mai 1966] (p. 591, 592, 593).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 715** (*cf. supra*) [24 mai 1966] (p. 591, 593). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de permis de construire** [26 mai 1966]. — Discussion générale (p. 652) ; (p. 655, 656). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des bidonvilles** [22 juin 1966]. — Discussion générale (p. 908, 909). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [23 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à maintenir les droits acquis par les chauffeurs de taxi en vertu des dispositions de la loi du 6 juillet 1956* (p. 974, 975). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à insérer, en tête du paragraphe II de cet article, un alinéa stipulant que les « cotisations dues par les contribuables ne seront pas perçues lorsque leur montant n'excède pas 190 francs par part de revenu, au sens des articles 194 à 195 du code général des impôts »* (p. 1566) ; Art. 4 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif au régime fiscal des sociétés immobilières d'investissement* (p. 1570) ; Art. 15 : *son amendement tendant à affecter à la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales le produit de la majoration du prélèvement sur les rapports du pari tiercé* (p. 1577). — **Suite de la discussion** [17 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1700 à 1702). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION III. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1941 à 1944) ; (p. 1955). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion des articles. — TITRE III ; observations sur la situation des agents de la fonction publique (p. 2137). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2411) ; (p. 2415).

THIEBAULT (M. ROGER) [Seine-Maritime].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [13 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [25 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION V. — MARINE MARCHANDE. — Discussion des articles. — TITRE IV : observations sur la situation des ouvriers des chantiers navals du Trait et des forges et chantiers de la Méditerranée, au Havre et sur le problème de l'Intra-Bank (p. 2017).

THOREZ-VERMEERSCH (Mme JEANNETTE) [Seine].

Est nommée membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

TINANT (M. RENÉ) [Ardennes].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre suppléant de la commision de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance ou à l'adolescence [24 mai 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle** [27 octobre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *observations sur les amendements de MM. Kistler et Gros tendant à assortir la formation professionnelle d'un enseignement de culture générale* (p. 1377, 1379) ; *son amendement tendant à rédiger ainsi la fin du 4e alinéa de cet article : « notamment par des actions de formation professionnelle associées à une formation générale d'apprentissage, de spécialisation, de fonctionnement ou d'adaptation »* (p. 1380). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative aux **problèmes généraux de l'enseignement public** [6 décembre 1966] (p. 2274 à 2276). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Après l'article 1er : *amendement de M. Lemaire* (p. 2355).

TINAUD (M. JEAN-LOUIS) [Basses-Pyrénées].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

TORIBIO (M. RENÉ) [Guadeloupe].

Est nommé secrétaire du Sénat [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Jacques Duclos concernant les **opérations électorales dans les départements et territoires d'outre-mer** [7 juin 1966] (p. 753, 754) ; (p. 755). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [27 novembre 1966]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2100 à 2102) ; à l'issue de son exposé, exprime sa gratitude au Gouvernement, aux conseils généraux et à toutes les organisations qui ont porté spontanément secours aux sinistrés de la Guadeloupe lors du passage du cyclone *Inès*.

TOURNAN (M. HENRI) [Gers].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Henri Tournan signale à *M. le secrétaire d'Eat auprès du Premier ministre, chargé de l'information*, l'émotion qui s'est emparée de la population du Gers à la suite de la diffusion de la séquence consacrée à ce département dans l'émission télévisée « Panorama » du 11 février dernier. En rappelant, au début de ladite séquence, le vote hostile des électeurs gersois à l'égard du Président de la République sortant, lors des scrutins des 5 et 19 décembre 1965, les auteurs ont paru vouloir suggérer aux téléspectateurs que ce comportement politique avait pour cause principale le sous-développement économique du département. Une telle tentative d'explication, tendancieuse et offensante, a soulevé les protestations de tous les habitants, quelles que soient par ailleurs leurs opinions politiques ; elle porte en outre un grave préjudice au Gers non seulement au point de vue moral, mais également sur le plan de son développement économique et de son rayonnement touristique. En conséquence, il lui demande : 1° dans quelles conditions la séquence en cause a été élaborée et quels en ont été les motifs ; 2° quelles mesures il compte prendre pour réparer le dommage causé et en particulier s'il ne pourrait pas envisager la diffusion d'une nouvelle émission donnant cette fois une image réellement fidèle du département du Gers [16 février 1966] (n° 689). — Réponse [19 avril 1966] (p. 145).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 689** (*cf. supra*) [19 avril 1966] (p. 145). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Sempé relative à la **situation économique et sociale dans le Gers** [3 mai 1966] (p. 452). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [23 novembre 1966]. — INTÉRIEUR. — SERVICE DES RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1919, 1920) : observations sur la situation des anciens agents contractuels des services des rapatriés. — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2060, 2061).

TRON (M. LUDOVIC) [Hautes-Alpes).

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967 [28 novembre 1966].

Questions orales avec débat :

M. Ludovic Tron appelle l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur la disproportion croissante entre les recettes dont peuvent bénéficier les collectivités locales et les charges de plus en plus nombreuses qu'elles ont à supporter en raison de l'évolution économique, sociale et démographique du pays, et lui demande quelles mesures il compte prendre pour établir au profit des collectivités locales une meilleure répartition du produit de l'ensemble des ressources fiscales [2 avril 1966]. — Réponse [19 avril 1966] (p. 148 à 150).

M. Ludovic Tron demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* de bien vouloir lui faire connaître : 1° si le Gouvernement admet que l'alignement de l'économie française sur celles des pays voisins exige des transformations, des regroupements, des modernisations, donc de gros investissements ; dans l'affirmative, s'il envisage que les entreprises françaises puissent ou doivent s'en tenir à des taux d'autofinancement sensiblement inférieurs à ceux des entreprises concurrentes, et, dans ce cas, comment il espère pallier l'insuffisance de l'autofinancement ; 2° si le Gouvernement estime possible l'affrontement de l'économie française avec des économies qui n'ont pas les mêmes charges — notamment les dépenses d'armement atomique et les dépenses faites hors du territoire national ; 3° s'il estime satisfaisant que le secteur de l'automobile entretienne quatre réseaux de vente, quatre approvisionnements de rechanges, pour faire des voitures similaires ; quelles mesures il compte prendre ; s'il s'est préoccupé d'autres secteurs de l'économie qui présentent des situations identiques et quels sont ces secteurs ; 4° dans l'hypothèse où la concurrence entraînerait une stagnation prolongée, voire une réelle récession et un certain chômage, quelles mesures envisage le Gouvernement pour soustraire les salariés aux répercussions d'une politique dans laquelle ils n'ont de toute évidence aucune responsabilité [2 avril 1966].

M. Ludovic Tron demande à *M. le Premier ministre* s'il entend mettre fin à la pratique qui veut que les ministres s'abstiennent de se rendre personnellement aux séances du Sénat, à l'occasion des débats les concernant, et lui demande, dans le cas où cette absence devrait persister, quels sont les motifs qui, selon lui, la justifient [2 avril 1966].

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation financière des collectivités locales** [19 avril 1966] (p. 148 à 150). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1542 à 1548). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1966]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I. — CHARGES COMMUNES. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 2130, 2131). — SECTION II. — SERVICES FINANCIERS — Discussion générale (p. 2137, 2138) : observations ayant porté notamment sur la douane, les créations d'emplois, les statistiques et le recrutement. — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1966** [13 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2411 à 2413) ; (p. 2415).

V

VADEPIED (M. RAOUL) [Mayenne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Raoul Vadepied, se référant à sa question écrite n° 5430 posée le 19 octobre 1965 et pour laquelle il a été porté à sa connaissance le 17 novembre 1965 qu'un délai était nécessaire pour rassembler les éléments de réponse, espère que *M. le ministre de l'agriculture*, compte tenu du temps écoulé, pourra maintenant lui fournir une réponse précise. En effet, se rapportant aux dispositions de l'article 10 du décret n° 65-576 du 15 juillet 1965 relatif aux prêts à long terme consentis par le crédit agricole mutuel, il attire son attention sur les difficultés auxquelles ne peut manquer de donner lieu, dans certains départements, l'application de la règle selon laquelle les prêts destinés à faciliter les acquisitions réalisées en vue d'une première installation, ou d'une installation sur une nouvelle exploitation, ne peuvent être accordés que si l'exploitation acquise présente une surface au moins égale au double de la superficie de référence. Dans le département de la Mayenne, les surfaces de référence étant fixées à 10 hectares dans les zones d'élevage (Mayenne), 12 hectares (région de l'Erve), 15 hectares dans le bocage angevin (Château-Gontier-Craon), les prêts d'installation ne pourront être accordés que pour des

exploitations atteignant une surface minimum de 20 hectares, 24 hectares, 34 hectares ou 30 hectares suivant les zones, ce qui signifie que les deux tiers environ des fermes de la Mayenne ne répondent pas aux conditions prévues. Les avantages concédés par ledit décret pour l'attribution des prêts d'installation (suppression du plafond notamment) se trouvent ainsi annihilés par les limitations de surface auxquelles aboutit l'application de cet article 10. Il lui demande s'il n'est pas indispensable d'apporter à cette réglementation les aménagements nécessaires pour mettre fin à de telles difficultés et de prévoir notamment : 1° l'abaissement de 2 à 1,2 du coefficient applicable à la superficie de référence visée à l'article 10 du décret, étant fait observer, d'ailleurs, qu'une telle mesure est prévue à l'article 6 du décret pour les régions agricoles où le double de la superficie de référence correspond déjà à une exploitation économiquement équilibrée ; 2° la détermination de coefficients spéciaux pour les exploitations qui se consacrent à des cultures ou productions spécialisées (cultures fruitières, cultures légumières de plein champ, cultures « sans sol » comme aviculture, élevage de porcs, veaux, etc.) étant donné que de telles exploitations peuvent être rentables tout en ayant une superficie inférieure à la surface minimum actuellement prévue. Il est à noter que le département de la Mayenne, sous l'impulsion du crédit agricole, développe depuis près de dix ans les industries agricoles et les contrats de production afin de promouvoir et organiser les productions animales. Cet effort est sanctionné par le V[e] plan qui prévoit pour la Mayenne une usine de transformation de viande. Au moment où les investissements très importants en matière de lait et de viande ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, il semble contre-indiqué : *a*) d'accélérer artificiellement une concentration qui aura automatiquement pour résultat, comme il a déjà été constaté, une augmentation des productions céréalières au détriment de l'élevage ; *b*) de faire du crédit agricole, coopérative de crédit, l'instrument autoritaire de cette concentration au risque de dénaturer cette institution et de miner la confiance qu'ont mise en lui les agriculteurs [14 avril 1966] (n° 699). — Réponse [26 avril 1966] (p. 282).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 699** (*cf. supra*) [26 avril 1966] (p. 282). — Intervient au cours du débat sur la **question orale de M. Victor Golvan concernant les abattoirs** [24 mai 1966] (p. 595). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [28 novembre 1966]. — ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale (p. 2131, 2132) : observations sur la situation des salariés de la fonction publique. — Prend part à la discussion du **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2350, 2351).

VALLIN (M. CAMILLE) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux « communautés urbaines » [18 octobre 1966].

Question orale :

M. Camille Vallin expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que l'Etat perçoit chaque année à son profit des centimes pour frais d'assiette, de perception et non-valeur qui s'ajoutent aux impositions communales et départementales (représentant plus de 7 p. 100 des impôts recouvrés) dans les conditions prévues aux articles 1643 et 1644 du code général des impôts. Il lui signale que pour la commune qu'il a l'honneur d'administrer ce prélèvement d'Etat représente, déduction faite des rôles admis en non-valeur, une somme de quarante millions d'anciens francs environ ; qu'une telle somme correspond au traitement (charges sociales comprises) de vingt à vingt-cinq fonctionnaires de l'administration des contributions directes (inspecteurs, contrôleurs, percepteurs et employés de perception). Il lui demande : de bien vouloir lui préciser quel est le produit global encaissé par l'Etat, au titre des centimes pour frais d'assiette, de perception et non-valeur, sur les impôts directs communaux et départementaux et les taxes qui s'y rattachent ; combien de fonctionnaires de l'administration des contributions directes sont ainsi rétribués sur les impôts locaux et combien restent réellement à la charge du budget de l'Etat. Il lui demande également : s'il lui paraît équitable de faire payer par les redevables des impôts locaux (taxe mobilière, impôt foncier bâti et non bâti et patente) le traitement des fonctionnaires d'Etat ; et s'il ne lui semble pas de simple justice de limiter cette ponction de l'Etat sur les recettes des collectivités locales au strict remboursement du service effectivement rendu [6 octobre 1966] (n° 746). — Réponse [25 octobre 1966] (p. 1321, 1322).

Questions orales avec débat :

M. Camille Vallin demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir lui faire connaître dans quelles conditions la raffinerie de pétrole de Feyzin a pu obtenir l'autorisation de construire dans cette ville, aussi près de l'agglomération lyonnaise et en bordure de l'autoroute Lyon—Valence, sans que soient assurées les conditions élémentaires de sécurité, alors que des mesures exceptionnelles de protection s'imposaient. Il le prie de lui faire savoir quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour : mettre fin au danger permanent dont sont menacés les travailleurs et la population de cette région ; exiger que les nouvelles raffineries en cours de construction en France disposent d'un système de sécurité correspondant au danger potentiel qu'elles représentent. Il lui demande de lui préciser les conditions dans lesquelles seront indemnisées les victimes de la catastrophe de Feyzin. Il aimerait connaître enfin quelles mesures envisage le Gouvernement pour mettre un terme à la carence quasi totale de l'Etat en ce qui concerne la protection civile, les crédits affectés à l'équipement des corps de sapeurs-pompiers étant dérisoires et les effectifs de ces corps notoirement insuffisants, le Gouvernement refusant de faire droit aux revendications légitimes d'hommes qui n'hésitent pourtant pas à faire le sacrifice de leur vie et dont il n'est pas suffisant de saluer l'héroïsme [2 avril 1966]. — Réponse [10 mai 1966] (p. 524 et suivantes).

M. Camille Vallin expose à *M. le ministre de l'intérieur* : que le vote par les conseils municipaux des budgets primitifs de 1966 s'est soldé par de nouvelles et considérables augmentations des impôts locaux, portant à un niveau extrême les charges qui pèsent sur les contribuables ; qu'une telle situation ne peut se prolonger sans mettre en péril l'équipement et la vie même de nos communes et porter gravement atteinte aux conditions de vie des populations. Il lui rappelle qu'une telle situation est le résultat de la politique poursuivie par le Gouvernement, qui se traduit par la réduction systématique des subventions d'Etat, des difficultés de plus en plus grandes pour contracter des emprunts, alors que des charges nouvelles très lourdes, qui devraient être assumées par l'Etat, sont imposées aux communes. Il lui demande de bien vouloir préciser les raisons pour lesquelles il entend aggraver encore cette situation en accentuant la politique de réduction des subventions et des possibilités d'emprunt, et en exigeant des communes de « faire appel à leurs ressources propres pour alimenter leurs dépenses d'investissements », comme cela est indiqué dans le rapport sur la régionalisation du budget d'équipement pour l'année 1966. Il le prie de bien vouloir lui expliquer comment il envisage que les communes puissent faire face à leurs charges d'équipement par le moyen de l'autofinancement, et s'il ne pense pas qu'une telle méthode aurait pour conséquence de rendre impossible la réalisation des objectifs du V[e] Plan en ce qui concerne la plupart des équipements collectifs. Il lui demande enfin de lui faire connaître où en sont les études entreprises depuis fort longtemps concernant la réforme de la fiscalité locale [2 avril 1966]. — Réponse [19 avril 1966] (p. 150 et suivantes).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation financière des collectivités locales** [19 avril 1966] (p. 150 à 152). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **catastrophe de Feyzin** [10 mai 1966] (p. 524 à 527) ; (p. 531). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'élection des députés à l'Assemblée nationale** [28 juin 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1[er] : *son amendement tendant à scinder en deux le territoire de la sixième circonscription du Rhône* (p. 1097, 1098). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 746** (*cf. supra*) [25 octobre 1966] (p. 1321, 1322). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1439 à 1442). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 1[er] : explique son vote sur l'amendement de M. Descours Desacre tendant à supprimer la création d'office de « communauté urbaine » dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg (p. 1472) ; Art. 2 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à permettre aux agglomérations de plus de* 50.000 *habitants de constituer une*

communauté urbaine (p. 1476) ; Art. 3 : *son amendement tendant à supprimer l'alinéa 4° de façon à soustraire le service du logement et les organismes d'H. L. M. à la compétence de la communauté* (p. 1481) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. Descours Desacres relatif au transfert des lycées et collèges à la communauté, tendant à préciser que le financement en demeure intégralement à la charge de l'Etat* (p. 1484) ; Art. 6 : *son sous-amendement tendant à préciser que la redistribution des voies ne peut entraîner un transfert de charges de l'Etat sur les collectivités locales* (p. 1490) ; Art. 20 : *amendement de M. Descours Desacres* (situation du personnel mis à la disposition de la communauté) (p. 1502) ; *amendement de M. Descours Desacres relatif aux droits acquis des personnels transférés* (p. 1503, 1504) ; après l'article 20 *quater* : *amendement de M. Descours Desacres* (assimilation des sapeurs-pompiers professionnels au personnel technique communautaire) (p. 1507, 1508) ; Art. 21 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « La communauté disposera des ressources prévues par la législation sur les syndicats de communes »* (p. 1508) ; Art. 21 : *amendement de M. Descours Desacres tendant à proposer un autre système de répartition des charges par une affectation différente des recettes entre les communes de la communauté* (p. 1511) ; Art. 30 *bis* : *son amendement tendant à insérer cet article disposant que la présente loi n'entrera en vigueur qu'après la promulgation de la loi portant réforme de la fiscalité locale directe* (p. 1517) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1522). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 1677, 1678) : observations ayant porté notamment sur le réseau téléphonique et la situation des personnels. — Explique son vote sur le **projet de loi, discuté en deuxième lecture, relatif aux communautés urbaines** [1er décembre 1966] (p. 2254, 2255).

VASSOR (M. JACQUES) [Indre-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

VERDEILLE (M. FERNAND) [Tarn].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Question orale :

M. Fernand Verdeille demande à *M. le ministre de l'intérieur* les raisons qui l'ont conduit à insérer dans le décret du 30 avril 1965 les dispositions qui portent atteinte aux libertés locales en ce qui concerne la répartition et l'utilisation des crédits prévus par la loi n° 51-1140 du 28 septembre 1951 instituant un compte spécial du Trésor, et s'il ne compte pas, par de nouvelles dispositions, faire une plus large confiance aux représentants des départements et des communes pour que la répartition des crédits ci-dessus indiqués soit faite d'une manière plus équitable et éviter ainsi le transfert de nouvelles charges de l'Etat aux collectivités locales [10 février 1966] (n° 688). — Réponse [26 avril 1966] (p. 276, 277).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 688** (*cf. supra*) [26 avril 1966] (p. 276, 277). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [28 novembre 1966]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion générale (p. 2148, 2149) ; observations ayant porté notamment sur l'attribution accordée sur le fonds routier aux collectivités locales et sur la répartition des crédits du fonds routier.

VERILLON (M. MAURICE) [Drôme].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner les problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement [26 avril 1966].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche [19 décembre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [19 décembre 1966].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [21 novembre 1966]. — JEUNESSE ET SPORTS. — Discussion générale (p. 1802, 1803) : observations ayant porté notamment sur la question des équipements sportifs, les maisons de jeunes, l'élaboration d'un livre blanc de la jeunesse. — **Suite de la discussion** [22 novembre 1966]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1831) : observation sur la situation des internes en pharmacie des hôpitaux et la création d'un cadre d'étudiants en pharmacie, stagiaires d'hôpital. — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V. — COMMISSARIAT AU TOURISME. — Discussion générale (p. 2024 à 2026) : observations ayant porté notamment sur l'importance de la propagande touristique, la création de parcs régionaux. — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, à la discussion du **projet de loi portant création d'organismes de recherche** [14 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2476 à 2478). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à ajouter un nouvel alinéa disposant que « le statut du personnel scientifique est celui des personnels du centre national de la recherche scientifique »* (p. 2491) ; Art. 2 : *son amendement tendant au premier alinéa de cet article, après les mots : « auprès du centre national de la recherche scientifique », à ajouter les mots : « et placé sous la même autorité* (p. 2491, 2492) ; Art. 3 : *amendement de M. Longchambon* (p. 2493) ; *son amendement tendant au premier alinéa de l'article 3, après les mots : « ...doté de l'autonomie financière... », à ajouter les mots suivants : « ...et placé sous la tutelle du ministre de l'éducation nationale. »* (p. 2494) ; *son amendement tendant au premier alinéa, après les mots : « de développer... », d'ajouter les mots suivants : « ...dans le cadre d'accords passés avec l'enseignement supérieur... »* (*ibid.*) ; le retire (*ibid.*). — **Discussion de ce projet en nouvelle lecture** [20 décembre 1966]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Longchambon* (p. 2771, 2772) ; Art. 3 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du deuxième alinéa : « Les règles de fonctionnement de cet établissement (Institut de recherche d'informatique et d'automatique) pourront, dans la mesure où la nature de ses activités l'exige... »* (p. 2773, 2774).

VERNEUIL (M. JACQUES) [Charente-Maritime].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [5 octobre 1966].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [15 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1558, 1559). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2069, 2070).

VIGIER (M. JEAN-LOUIS) [Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [5 octobre 1966].

VIGNON (M. ROBERT) [Guyane].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la création de corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française [28 juin 1966] (n° 276).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant organisation de la police d'Etat [28 juin 1966] (n° 279).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à modifier les articles 16, 21 et 680 du code de procédure [28 juin 1966] (n° 280).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la création de corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1117). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi portant organisation de la police d'Etat** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1130, 1131). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement aux premier et troisième alinéas de cet article tendant à remplacer les mots : « police d'Etat » par les mots : « police nationale »* (p. 1134) ; Art. 2 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa relatif à la constitution de comités techniques paritaires* (p. 1135). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi portant modification du code de procédure pénale** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1138, 1139). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à remplacer, dans ce texte, les mots « police d'Etat » par « police nationale »* (p. 1139) ; même modification aux articles 2 et 4 (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [17 novembre 1966]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — Discussion générale (p. 1690, 1691) : observations sur l'installation d'une base spatiale à Kourou (Guyane). — **Suite de la discussion** [18 novembre 1966]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 1750) : observations sur la situation des surveillants militaires des services pénitentiaires de la Guyane. — **Suite de la discussion** [27 novembre 1966]. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2089 à 2091).

VILLENEUVE-BARGEMONT (M. AUGUSTIN DE) [Somme].

Nommé sénateur le 27 mai 1966, en remplacement de M. Omer Capelle, décédé.

Donne sa démission de sénateur de la Somme [2 juin 1966].

VOYANT (M. JOSEPH) [Rhône].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les sociétés commerciales [23 juin 1966].

Est nommé secrétaire du Sénat [5 octobre 1966].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [5 octobre 1966].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité [9 décembre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la répression des infractions en matière de permis de construire [24 mai 1966] (n° 139).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à la répression des infractions en matière de permis de construire [22 juin 1966] (n° 235).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Delorme et Vallin relatives à la **catastrophe de Feyzin** [10 mai 1966] (p. 531). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de permis de construire** [26 mai 1966]. — Discussion générale (p. 651, 652). — Discussion des articles. — Art 6 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise du troisième alinéa du nouveau texte proposé pour l'article* 104-1 *du code de l'urbanisme* (p. 657) ; *son amendement rédactionnel à l'avant-dernier alinéa de cet article* (*ibid.*) ; Art. 7 : *son amendement tendant à ramener à* 10 *francs le minimum de l'astreinte prévue au premier alinéa de l'article* 104-2 *du code de l'urbanisme* (*ibid.*). — **Discussion du projet en deuxième lecture** [24 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1009). — Discussion des articles. — Art. 6 : observations (*ibid.*) ; Art. 7 : observations sur cet article concernant l'astreinte (p. 1010). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION III. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1940, 1941 et 1953). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion des articles. — Après l'article 57 : *amendement de M. Lalloy* (travaux d'adductions d'eau). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'élection des députés représentant les territoires d'outre-mer** [15 décembre 1966] (p. 2538).

W

WACH (M. PAUL) [Bas-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 octobre 1966].

Intervention :

Prend part à la discussion du **projet de loi relatif aux communautés urbaines** [8 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1447, 1448).

WAZIERES (M. RAYMOND DE) [Somme].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [5 octobre 1966].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole [11 octobre 1966].

Y

YVER (M. MICHEL) [Manche].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défesne et des forces armées [5 octobre 1966].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [26 novembre 1966]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2052 à 2054), à l'issue de son exposé, demande à M. le secrétaire d'Etat d'attirer l'attention de M. le ministre des armées sur la nécessité de créer en France des régiments de cavalerie. — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur l'élevage** [8 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2351). — Discussion des articles. — Art. 18 : *son amendement tendant : 1° à une nouvelle rédaction des deux derniers alinéas de cet article relatifs au financement des constructions nécessaires au développement de l'élevage ; 2° à la création, dans un nouvel alinéa, d'une commission nationale des constructions d'élevage* (p. 2365, 2366) ; retire la deuxième partie de son amendement (*ibid.*).

YVON (M. JOSEPH) [Morbihan].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économiques [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes [24 mai 1966] (n° 141).

Avis présenté au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi portant statut des navires et autres bâtiments de mer [27 octobre 1966] (n° 18).

Proposition de loi tendant à la réouverture de certains délais prévus par la loi n° 53-89 du 7 février 1953 tendant à la réparation des préjudices de carrière subis par certains fonctionnaires [16 novembre 1966] (n° 32).

Proposition de loi tendant à compléter l'article 799 du code de procédure pénale relatif aux effets de la réhabilitation [8 décembre 1966] (n° 88).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes** [26 mai 1966]. — Discussion générale (p. 658 à 660). — Discussion des articles. — Art. 43 : observations sur la définition exacte du véhicule de tourisme (p. 662) ; Art. 49 : *son amendement rédactionnel* (p. 663) ; Art. 54 *bis* : *son amendement tendant à insérer cet article déclarant nulle toute clause tendant à soustraire ou à limiter la responsabilité du manutentionnaire* (p. 663). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant interdiction de la vente des produits de la pêche sous-marine** [9 juin 1966]. — Discussion générale (p. 789). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Chauty tendant à autoriser les inscrits maritimes pratiquant la pêche sous-marine à vendre le produit de cette pêche* (p. 790) ; Art. 2 : *son amendement tendant à ajouter les officiers de police judiciaire, les gendarmes et les préposés des services des douanes à l'énumération des personnes chargées de rechercher l'infraction* (p. 790, 791) ; Après l'article 2 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel 2 bis (nouveau) disposant que quiconque aura contrevenu aux dispositions de la présente loi sera puni d'une amende de 180 à 900 francs et d'un emprisonnement de six jours à un mois ou de l'une de ces deux peines seulement* (p. 791) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au régime des pensions de retraite des marins de commerce, de pêche ou de plaisance** [21 juin 1966]. — Discussion générale (p. 873) ; sur l'ensemble ; observations sur la situation de l'inscrit maritime qui, ayant cessé l'exercice de la profession avant la promulgation de la loi, entend reprendre la navigation (p. 876). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification du régime de retraite des marins** [29 juin 1966]. — Discussion générale (p. 1124). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, à la discussion du **projet de loi portant statut des navires et autres bâtiments de mer** [3 novembre 1966]. — Discussion générale (p. 1407, 1408). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (ports maritimes), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967** [24 novembre 1966]. — EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS. — Discussion générale (p. 1968) ; en sa qualité de sénateur du Morbihan, présente ses observations relatives au statut du port de pêche de Lorient et à l'extension du port de commerce de Lorient vers un lieudit « Le Rohu » (p. 1968, 1969). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1966]. — SECTION V. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 2009 à 2011) : observations ayant porté notamment sur le problème des pêches maritimes. — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant les dispositions du code des douanes relatives à la lutte contre le dumping** [9 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2376). — Intervient dans la discussion du **projet de loi réprimant le délit de fuite en cas d'accident occasionné par la navigation** [9 décembre 1966]. — Discussion générale (p. 2380, 2381).

Z

ZUSSY (M. MODESTE) [Haut-Rhin].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'aministration générale [5 octobre 1966].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, déterminant, en application de la convention franco-germano-luxembourgeoise du 27 octobre 1956, les juridictions compétentes pour la navigation de la Moselle [24 mai 1966] (N° 137).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi du 21 avril 1832 et la loi du 19 mars 1934, et relatif aux juridictions compétentes pour la navigation du Rhin [24 mai 1966] (N° 138).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi modifiant les juridictions compétentes pour la navigation du Rhin** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 731) ; dans la discussion du **projet de loi déterminant les juridictions compétentes pour la navigation de la Moselle** [2 juin 1966]. — Discussion générale (p. 732).

ZWICKERT (M. CHARLES) [Haut-Rhin].

Nommé sénateur du Haut-Rhin le 15 octobre 1966, en remplacement de M. Charles Stoessel, décédé.

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [17 novembre 1966].

TABLE ANALYTIQUE

A

ABATTEMENTS DE SALAIRE POUR LES JEUNES TRAVAILLEURS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 740.

ABATTOIRS. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 41.

ABATTOIRS DE VOLAILLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 756.

ABATTOIRS PUBLICS (TAXE D'USAGE). — Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, art. 33.

ACCIDENT DE HUELVA (AVIONS « MYSTERE »). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 723.

ACCIDENT DE TRAJET (DATE D'EFFET DE LA LOI DU 6 AOUT 1963).

Proposition de loi, présentée par M. Roger CARCASSONNE, *sénateur*, **tendant à modifier la date d'effet de la loi du 6 août 1963 relative au recours contre le tiers responsable en matière d'accident de trajet** [2 juin 1966] (I., n° 169). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

ACCIDENTS CORPORELS DE CHASSE.

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances*, **relatif à l'indemnisation des accidents corporels de chasse.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 juin 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1724, 1915, 543. — **Transmission au Sénat** [28 juin 1966] (I., n° 273). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Paul Driant [30 juin 1966] (I., n° 295). — **Discussion** [30 juin 1966] (p. 1160 et 1161). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Paul Driant, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 1160 et 1161). — Art. 1er (p. 1160). — Amendement par M. Paul Driant, rapporteur, tendant à supprimer une disposition contradictoire dans le même article, adoption (p. 1161). — *Est entendu :* M. Michel Habib Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — Sur l'ensemble (p. 1161). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 121). — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 30 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 2031, 2032, 562.

Promulgation : loi n° 66-497 du 11 juillet 1966 (*J. O.* du 12 juillet 1966).

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Projet de loi présenté par M. Gilbert GRANDVAL, *ministre du travail*, **relatif à l'indemnisation de certaines victimes d'accidents du travail survenus ou de maladies professionnelles constatées avant l'entrée en vigueur de dispositions nouvelles concernant ces accidents ou maladies.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 12 mai 1966. — **Transmission au Sénat** [17 mai 1966] (I., n° 133). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Léon Messaud [7 juin 1966] (I., n° 175). — **Discussion** [16 juin 1966] (p. 849 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Messaud, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Adolphe Dutoit. — *Discussion des articles* (p. 851 et suiv.). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Léon Messaud, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 853). — ADOPTION (n° 76). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-419 du 18 juin 1966 (*J. O.* du 24 juin 1966).

ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES DANS L'AGRICULTURE. — Voy. : ASSURANCE DES PERSONNES NON SALARIÉES CONTRE LES ACCIDENTS ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES DANS L'AGRICULTURE

ACCORDS D'EVIAN. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 48.

ACCORDS D'EVIAN (violation). — Voy. : OBSERVATIONS A L'OCCASION DE LA FIN DE SESSION (p. 1167).

ACTIONS SANS DROIT DE VOTE. — Voy. : SOCIÉTÉS COMMERCIALES, art. 76 *bis*.

ADDUCTION D'EAU DANS LES COMMUNES RURALES

Voy. : BUDGET DE 1967. — AGRICULTURE : Article additionnel.

Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, art. additionnel 13 *bis* nouveau.

ADDUCTON D'EAU ET ASSAINISSEMENT. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 707.

ADOPTION

Projet de loi, présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **portant réforme de l'adoption.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 17 novembre 1965. — Voy. : Impressions n°s 1630, 1665, 1662, 440. — **Transmission au Sénat** [17 février 1966. — *J. O.* 2 avril 1966] (I., n° 92). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [24 mai 1966] (I., n° 134). — **Discussion** [1er juin 1966] (p. 671 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Louis Namy ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 674 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*). — Art. 343 du code civil. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article relatif à la durée du délai imposé aux époux de plus de quarante ans pour demander l'adoption (p. 675), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 345 du code civil. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, précisant que six mois doivent être écoulés « au jour du jugement » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à modifier le 2e alinéa de cet article en précisant que l'enfant de plus de quinze ans doit, dans le cas envisagé, consentir personnellement à l'adoption (*ibid.*), observations, adoption (p. 676). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à insérer, après le 2e alinéa, un alinéa nouveau disposant que : « L'adoption plénière peut aussi être prononcée pendant toute

la minorité de l'enfant si celui-ci a fait l'objet d'une adoption simple avant d'avoir atteint l'âge de quinze ans et si les autres conditions de l'adoption plénière sont remplies ; il y aura lieu de demander à nouveau les consentements prescrits ; s'il a plus de quinze ans l'adopté doit consentir personnellement à son adoption plénière » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 345-1 du code civil. — Amendement par M. Louis Namy, tendant à disposer que « l'existence d'enfants légitimes, naturels ou adoptés ne fait pas obstacle à l'adoption » (*ibid.*), observations ; amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de l'article 345-1 du code civil : « Sauf dispense du Président de la République, l'adoption n'est permise qu'en l'absence de descendants légitimes » (*ibid.*), observations, rejet du premier amendement et adoption du second (p. 677). — Art. additionnel 345-2 (nouveau). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 345-2 nouveau disposant qu' « un Français peut adopter un étranger ou être adopté par un étranger » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 348 du code civil. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à insérer, après le 1er alinéa de cet article, un alinéa nouveau disposant que, si les père et mère sont divorcés ou séparés de corps, le consentement de celui des époux qui a la garde de l'enfant suffit (p. 678), observations, rejet (p. 679). — Art. 348-3 du code civil. — Amendement par M. Louis Namy, tendant à une nouvelle rédaction des 2e et 3e alinéas de cet article afin d'établir diverses garanties de procédure pour le consentement à l'adoption (*ibid.*), observations, rejet (p. 680). — Amendement par M. Louis Namy, tendant à modifier le 2e alinéa, afin de porter le délai de rétractation de trois à six mois (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 348-4 du code civil. — Amendement par M. Marcel Molle, tendant à prévoir également le consentement donné par le conseil de famille (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 348-5 du code civil. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « sauf le cas où il existe un lien de parenté ou d'alliance jusqu'au sixième degré inclus... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 348-6 nouveau. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à insérer un article 348-6 nouveau disposant que le tribunal peut prononcer l'adoption en cas de refus abusif de consentement (p. 681), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 349 du code civil. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer cet article qui dispose que « pour les pupilles de l'Etat dont les parents n'ont pas consenti à l'adoption, le consentement est donné par le conseil de famille de ces pupilles » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 350 du code civil. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à compléter le 1er alinéa de cet article en ajoutant, après les mots : « ... à en assumer la charge », les mots : « ... et que le tribunal ait jugé cette demande conforme à l'intérêt de l'enfant » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du 4e alinéa de cet article : « Lorsqu'il déclare l'enfant abandonné, le tribunal délègue par la même décision les droits... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de l'article 350 du code civil : « La tierce opposition n'est recevable qu'en cas de dol, de fraude ou d'erreur sur l'identité de l'enfant » (p. 682), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 352 du code civil. — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à remplacer, au 2e alinéa de cet article, les mots : « sans que l'adoption ait été prononcée », par les mots : « ou si l'adoption n'a pas été prononcée » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 353 du code civil. — Amendement rédactionnel par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 354 du code civil. — Amendement par M. Marcel Molle, tendant à modifier le 1er alinéa de cet article afin que la transcription du jugement soit effectuée au lieu de naissance de l'adopté (p. 683), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 2e alinéa de cet article, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant, au 4e alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ... ou, le cas échéant... », par les mots : « ... et, le cas échéant... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 355 du code civil. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « L'adoption produit ses effets à compter du jour du dépôt de la requête en adoption » (p. 684), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 356 du code civil. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à compléter cet article par un deuxième alinéa disposant que la substitution d'une nouvelle filiation à la filiation d'origine ne se produit pas lorsque l'adopté est l'enfant du conjoint de l'adoptant (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 361 du code civil (p. 685). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une modification rédactionnelle, adoption (*ibid.*). — Art. 362 du code civil. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « Dans les quinze jours de la date à laquelle est passée en force de chose jugée, la décision prononçant l'adoption simple est mentionnée... » (p. 686), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 363 du code civil. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « L'adoption simple confère le nom de l'adoptant à l'adopté en l'ajoutant ou en le substituant au nom de ce dernier » (*ibid.*) et amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à rédiger comme suit cet article : « L'adoption simple confère le nom de l'adoptant à l'adopté en l'ajoutant au nom de ce dernier. Le tribunal peut toutefois décider que l'adopté ne portera que le nom de l'adoptant » (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second (*ibid.*). — Art. 368-1 du code civil. — Amendement par M. Marcel Molle, tendant à une nouvelle rédaction de cet article limitant le droit de retour, en matière successorale, aux parents eux-mêmes et à leurs descendants, limitant ce même droit aux biens existant en nature, prévoyant la participation des bénéficiaires au passif successoral et laissant l'usufruit du conjoint suivre les règles du droit commun (p. 687), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (p. 688). — Art. 50 et 50-1 du code de la famille et de l'aide sociale. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article en harmonie avec les nouvelles dispositions du projet de loi et définissant les diverses catégories de pupilles de l'Etat (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer l'article 50-1 du code de la famille et de l'aide sociale en conséquence de l'adoption du précédent amendement (n° 689), adoption (*ibid.*). — Art. 55 du code de la famille et de l'aide sociale. — Amendement, par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une nouvelle rédaction des indications devant figurer sur la notice remise aux personnes présentant un enfant en vue de son admission comme pupille de l'Etat (*ibid.*) ; sous-amendement, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à insérer au 2e paragraphe les mots : « entraînant le secret du placement » (*ibid.*), et sous-amendement de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à reprendre l'alinéa disposant que le placement en vue de l'adoption fera échec à toute déclaration de filiation, toute reconnaissance et toute demande de restitution (*ibid.*) ; observations, adoption de l'amendement et des deux sous-amendements (p. 690). — Art. 76 du code de la famille et de l'aide sociale. — Amendement d'harmonisation par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (p. 691). — Art. 100-1 du code de la famille et de l'aide sociale. — Amendement, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à soumettre les œuvres d'adoption autorisées aux mêmes obligations que le service de l'aide sociale à l'enfance (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à insérer, après le 1er alinéa de cet article, un alinéa nouveau disposant que : « La déchéance n'est pas applicable aux enfants à naître et pourra, par décision spéciale du tribunal, être écartée en ce qui concerne certains enfants déjà nés. » (p. 692), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 3e alinéa de cet article, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à reprendre l'expression : « information relative à la filiation d'origine », au lieu de : « information concernant... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 5 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 5 *bis* nouveau modifiant l'article 784 du code général des impôts (droits de mutation), observations, adoption (p. 693). — Art. additionnel 5 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement, par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer un article additionnel 5 *ter* nouveau disposant que « la présente loi entrera en vigueur le premier jour du quatrième mois qui suivra celui de sa promulgation » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'art. 11 (*ibid.*). — Amendement de M. Henry Loste, tendant à insérer un article additionnel 12 nouveau étendant aux territoires d'outre-mer le bénéfice de la présente loi (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Henry Loste ; Marcel Molle ; Louis Namy. — Sur l'ensemble (p. 693). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 47). Adopté aux modifications en deuxième lecture par l'Assemblée nationale, le 14 juin 1966. — Voy. Impressions n° 1890, 1904, 509.

Deuxième transmission au Sénat [16 juin 1966] (I., n° 207). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [16 juin 1966] (I., n° 213). — **Discussion** [21 juin 1966] (p. 876, et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 877 et suiv.). — Art. 1er, Art. 343 du code civil (p. 877). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer, comme en première lecture, le deuxième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 348-6 du code civil (*ibid.*) — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rétablir dans une nouvelle rédaction l'article 348-6 du code civil relatif au prononcé de l'adoption en cas de refus abusif de consentement par les parents (*ibid.*), observations, adoption (p. 878). — Art. 350 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de cet article : « La tierce opposition n'est recevable qu'en cas de dol, de fraude ou d'erreur sur l'identité de l'enfant » (*ibid.*) et amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information tendant à une nouvelle rédaction du même dernier alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (p. 880) et l'amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information devient sans objet (*ibid.*). — Art. 5 *bis* (p. 881). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rétablir cet article modifiant l'article 784 du code général des impôts (droits de mutation) et amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information, tendant à rétablir également cet article modifiant l'article 784 du code général des impôts (p. 881), observations, retrait du premier amendement et adoption du second (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Pierre de La Gontrie ; Edouard Le Bellegou. — Sur l'ensemble (p. 882). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 79). — DEUXIÈME LECTURE. — Adopté en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 27 juin 1966. — Voy : Impressions nos 1961, 1976, 539.

Promulgation : loi n° 66-500 du 11 juillet 1966 (*J. O.* des 11-12 juillet 1966).

ADRESSES. — Voy. : ALLOCUTIONS.

AERO-CLUBS. — Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, art. 28.

AERONAUTIQUE CIVILE

Projet de loi présenté par M. Edgard PISANI, *ministre de l'équipement*, **relatif aux conditions de nationalité exigées du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 20 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2051, 2259, 650. — **Transmission au Sénat** [20 décembre 1966] (I., n° 185). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan.

AEROTRAINS

1. — Projet de loi présenté par M. Edgard PISANI, *ministre de l'équipement*, **tendant à accélérer la mise en œuvre des travaux nécessaires à la construction de la première ligne expérimentale de véhicules guidés sur coussins d'air (aérotrains)** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 14 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2215, 2248, 631. — **Transmission au Sénat** [15 décembre 1966] (I., n° 141). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. — Rapport, par M. Michel Chauty [16 décembre 1966] (I., n° 156). — **Discussion** [19 décembre 1966] (p. 2593 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Michel Chauty, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports ; Yvon Coudé du Foresto ; Geoffroy de Montalembert ; Raymond Bossus ; Paul Chevallier ; Etienne Dailly. — *Articles* (p. 2597). — ADOPTION (n° 53). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1065 du 31 décembre 1966 (*J. O.* du 3 janvier 1967).

2. — Projet de loi présenté par M. Edgard PISANI, *ministre de l'équipement*, **établissant des servitudes au profit des lignes de transport public par véhicules guidés sur coussins d'air (aérotrains).** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 14 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2216, 2249, 632. — **Transmission au Sénat** [15 décembre 1966] (I., n° 142). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. — Rapport par M. Michel Chauty [16 décembre 1966] (I., n° 157). — **Discussion** [19 décembre 1966] (p. 2597 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Michel Chauty, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports. — *Articles* (p. 2598 et 2599). — ADOPTION (n° 54). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1066 du 31 décembre 1966 (*J. O.* du 3 janvier 1967).

AGENCE DE DEFENSE DES BIENS ET INTERETS DES RAPATRIES.

Voy. : BUDGET DE 1967, art. additionnels.

Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1967, art. 26.

AGENTS CONTRACTUELS DE POLICE RAPATRIES D'ALGERIE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 694.

AGENTS DE CHANGE

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances*, **modifiant le statut des agents de change.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 24 novembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2145, 2171, 584. — **Transmission au Sénat** [26 novembre 1966] (I., n° 52). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Pour avis, à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [30 novembre 1966]. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [14 décembre 1966] (I., n° 123). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2759 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Etienne Dailly, rapporteur pour avis ; André Armengaud. — *Discussion des articles* (p. 2760 et suiv.). — Art. 2 (p. 2760). — Amendement, par M. Gustave Alric, tendant à rédiger comme suit le début du deuxième alinéa de cet article : « Le patrimoine de ces compagnies est transféré à la compagnie nationale en respectant le droit de chacun de ses agents sur lui... » (*ibid.*), observations, retrait, p. 2761). — Amendement, par M. Max Monichon, tendant à ajouter à cet article un troisième alinéa, disposant que : « Il est interdit aux agents de change d'avoir en France, en dehors de la circonscription boursière où ils exerçent leurs fonctions, des mandataires ou préposés chargés de les représenter ou de transmettre directement des ordres » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 3 (p. 2762). — Amendement, par M. Gustave Alric, tendant à modifier cet article afin d'ajouter aux conventions que peuvent établir les agents de change entre eux, en vue de fusions, la possibilité de faire une association en participation ou la constitution d'une coopération ou société de services (*ibid.*), observations, retrait (p. 2763). — Après l'art. 9 (*ibid.*). — Amendement, par M. Gustave Alric, tendant à ajouter un article additionnel 10 nouveau relatif au régime fiscal de l'intégration au capital du fonds commun et de la fusion d'offices (*ibid.*), observations, retrait (p. 2764). — *Ont pris par à la discussion des articles :* MM. Gustave Alric ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Robert Bruyneel ; Etienne Dailly, rapporteur pour avis ; Max Monichon ; Marcel Pellenc, rapporteur général. — Sur l'ensemble (p. 2764). — ADOPTION (n° 63). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1009 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

AGENTS FORESTIERS (MUTATIONS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 696.

AGRICULTURE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 26.

AIDE TECHNIQUE (SERVICE DE L'). — Voy. : SERVICE NATIONAL.

ALLIANCE ATLANTIQUE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 27, 28, 29.

ALLOCATION-LOGEMENT

Voy. : QUESTIONS ORALES, 742, 745.

Voy. : BAILLEURS ET LOCATAIRES.

ALLOCUTIONS

Adresse aux populations sinistrées de La Guadeloupe par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat [3 octobre 1966] (p. 1214).

ALLOCATIONS FAMILLIALES DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 706.

AMELIORATION DE L'HABITAT

Projet de loi, présenté par M. EDGARD PISANI, *ministre de l'équipement*, **relatif à l'amélioration de l'habitat.** — [21 décembre 1966] (I., n° 198). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

AMENDE FORFAITAIRE

Projet de loi présenté par M. JEAN FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **tendant à simplifier le paiement de l'amende forfaitaire.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 17 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1791, 1936, 521. — **Transmission au Sénat** [21 juin 1966] (I., n° 227). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien de Montigny [23 juin 1966] (I., n° 245). — **Discussion** [27 juin 1966] (p. 1015 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien de Montigny, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Articles* (p. 1017 et 1018). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Lucien de Montigny, rapporteur. — ADOPTION (n° 93). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-484 du 6 juillet 1966 (*J. O.* du 7 juillet 1966.)

AMEXA (ASSURANCE MALADIE DES EXPLOITANTS AGRICOLES). — Voy. : ASSURANCE DES PERSONNES NON SALARIÉES.

AMNISTIE DE DROIT COMMUN

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **portant amnistie.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 28 avril 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1745, 1782, 456. — **Transmission au Sénat** [4 mai 1966] (I., n° 116). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [12 mai 1966] (I., n° 129). — **Discussion** [24 mai 1966] (p. 607 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Louis Namy. — *Discussion des articles* (p. 610 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, tendant, au 2° de cet article, à modifier l'énumération des articles du code pénal afin de viser le port illégal d'uniforme et de décoration et le port illégal d'uniforme présentant une ressemblance avec celui de gendarme et de policier (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 3° alinéa de cet article, par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier le 1° de cet article afin de comprendre les délits de fraude électorale (*ibid.*) et amendement, par M. Georges Rougeron, tendant à modifier le même alinéa afin de n'amnistier les délits de fraude électorale que dans la mesure où le résultat de l'élection n'a pas été faussé (p. 611), observations, retrait du second amendement et adoption du premier (p. 613). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer l'énumération de divers articles du code pénal sur la presse ayant trait notamment aux injures et à la diffamation (*ibid.*) et amendement identique par M. Louis Namy, observations, adoption des amendements (p. 614). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à ajouter à l'alinéa 2 de cet article les mots : « et délits prévus par l'article 14 de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement, par M. Robert Bruyneel, tendant à compléter l'alinéa 4° de cet article par la disposition suivante : « ...et sauf le cas de récidive résultant d'une condamnation définitive à une peine d'emprisonnement, avec ou sans sursis, antérieure au 8 janvier 1966 » (*ibid.*), observations, adoption (p. 615). — Amendement, par M. André Dulin, tendant, après l'alinéa 6°, de cet article, à insérer un alinéa 6 *bis* ainsi rédigé : « 6° *bis*. Délits prévus par l'article 1er, 2°, de l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique ; » (*ibid.*), observations, retrait (p. 616). — Amendement, par M. Louis Namy, tendant à compléter cet article par le nouvel alinéa suivant : « 8° Infractions prévues par l'article 88 du code pénal » [atteinte à l'intégrité du territoire national] (p. 616), observations, rejet (p. 617). — Art. 4 *ter* (*ibid.*). — Amendement, par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à mettre les dispositions de cet article en harmonie avec celles du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (*ibid.*), observations, adoption (p. 618). — Art. 10 (p. 619). — Amendement, par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier la fin du premier alinéa de cet article afin de faire bénéficier les délinquants mineurs, condamnés pour des faits qualifiés crimes, à une simple peine correctionnelle, de la possibilité de bénéficier de l'amnistie par décret (*ibid.*), observations, adoption (*ibid*). — Article additionnel 10 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement, par M. Lucien Bernier, tendant à insérer un article additionnel 10 *bis* nouveau disposant que : « Le Président de la République peut admettre par décret, au bénéfice de l'amnistie, les délinquants primaires condamnés pour les infractions prévues par l'article 88 du code pénal commises antérieurement au 8 janvier 1966 » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 49, alinéa 5, du règlement du Sénat (*ibid.*). — Art. 11 (*ibid.*). — Deux amendements par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à simplifier les justifications prévues pour appartenance aux formations de résistance (p. 620), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement, par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier la fin du premier alinéa de cet article afin de préciser qu'en matière de contestations relatives au bénéfice de l'amnistie pour les sanctions disciplinaires, les voies de recours de droit commun sont ouvertes contre la décision rendue (*ibid.*), observations, retrait (p. 621). — Art. additionnel 15 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement, par M. Lucien Bernier, tendant à insérer un article additionnel 15 *bis* nouveau disposant que les rappels d'office de fonctionnaires en métropole sont assimilés à des sanctions disciplinaires au regard de la présente loi (*ibid.*), observations, irrecevabilité, aux termes de l'article 49, alinéa 5, du règlement du Sénat (p. 622). — Art. 16 (p. 623). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « Toutefois, sauf en matière de contravention de police, l'amnistie acquise en vertu de la présente loi ne dispense pas son bénéficiaire du paiement de l'amende à laquelle il a été ou sera personnellement et définitivement condamné » (*ibid.*), observations, adoption (p. 624). — Art. 19 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant, au premier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « fonctions ou emplois publics », par les mots : « fonctions, emplois, professions » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Belgou, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa de cet article par : « Les bénéficiaires du code des pensions civiles et militaires de retraite se verront appliquer les dispositions de la loi n° 64-1339 du 26 décembre 1964 (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution invoquée par le Gouvernement (*ibid.*), l'article est réservé (*ibid.*). — Art. 23 (p. 626). — Amendement rédactionnel par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 24 (*ibid.*). — Amendement par M. Guy Petit, tendant à compléter le 1° de cet article excluant du bénéfice de la loi les infractions à la législation et à la réglementation en matière fiscale ou douanière, par les mots : « sauf dans le cas où une condamnation définitive étant intervenue, toutes les taxes, amendes et pénalités dues au Trésor, ont été acquittées » (*ibid.*), observations, rejet (p. 627). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, au 3° de cet article, à insérer la mention des articles 334 à 335-6 du code pénal afin d'exclure du bénéfice de l'amnistie les condamnations pour proxénétisme (*ibid.*), observations, adoption (p. 628). — Amendement rédactionnel par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, au 4° de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer le 5° de cet article relatif aux délits de fraude et de corruption électorales (*ibid.*) et amendement identique par M. Georges Rougeron, observations, retrait du second amendement, adoption du premier (p. 629). — Amendement par M. Maurice Lalloy, tendant à compléter cet article par l'alinéa suivant : « 6° Les infractions à la législation réprimant la pollution des eaux » (*ibid.*), observations, retrait (p. 630). — Art. 26 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Michel Habib-Deloncle, secré-

taire d'Etat à l'éducation nationale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 27 *bis* (ibid.). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à relever de forclusion les personnes qui n'ont pu bénéficier de l'amnistie de la loi du 17 décembre 1953 en ouvrant un délai de 2 mois au lieu d'un, pour agir à nouveau (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 19 (précédemment réservé (p. 631). — L'article 40 de la Constitution est déclaré applicable à l'amendement déposé par M. Edouard Le Bellegou (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Gustave Alric, vice-président de la commission des finances ; Lucien Bernier ; Raymond Bonnefous, président de la commission des lois ; Robert Bruyneel ; Pierre Carous ; Etienne Dailly ; André Dulin ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire à l'éducation nationale ; Maurice Lalloy ; Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Georges Marie-Anne ; Louis Namy ; Guy Petit ; Gustave Philippon ; Georges Rougeron ; Charles Suran. — Sur l'ensemble (p. 631). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 43). — Adopté avec modifications (COMMISSION MIXTE PARITAIRE) par l'Assemblée nationale le 10 juin 1966. — Voy. Impressions n°s 1856, 1900, 503.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2, de la Constitution) [1er juin 1966] (p. 671). — Election des membres de la commission [2 juin 1966] (p. 703 et 733). — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [7 juin 1966] (I., n° 177). — Discussion [14 juin 1966] (p. 803 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 810 et suiv.). — Art. 2 (p. 810). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant, dans l'alinéa premier de cet article, à remplacer les mots : « des délits de corruption électorale », par les mots : « des délits de fraude et de corruption électorales » (*ibid.*), observations, adoption (p. 811). — Art 24 (p. 812). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture pour le paragraphe 3 de cet article, lequel paragraphe vise l'exemption de l'amnistie des proxénètes (*ibid.*), observations, adoption (p. 813). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Gustave Philippon. — Sur l'ensemble (p. 813). — Adoption (n° 66). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-409 du 18 juin 1966 (*J. O.* du 23 juin 1966).

AMNISTIE POLITIQUE

1. — Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 21 avril 1966. — Voy. : Impressions n°s 1744, 1773, 453. — **Transmission au Sénat** [22 avril 1966] (I. n°s 102). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [5 mai 1966] (I., n° 120). — **Discussion** [12 mai 1966] (p. 540 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Marcel Champeix ; Jean Lecanuet ; Guy de La Vasselais ; Robert Bruyneel ; Jacques Soufflet ; Louis Namy ; Pierre Marcilhacy ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Etienne Dailly ; Michel Darras ; Guy Petit ; Antoine Courrière ; Pierre de Félice. — Vote unique à la demande du Gouvernement sur les articles et l'ensemble du projet de loi dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tous amendements ou articles additionnels, en application de l'article 44, dernier alinéa de la Constitution et de l'article 42, 7e alinéa, du règlement du Sénat (p. 555). — *Discussion des articles* (*ibid.*). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Bruyneel, tendant à une amnistie totale (*ibid.*) ; amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant également à une amnistie totale (*ibid.*), observations. — Art. additionnel 1er *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Diligent, tendant à insérer un article additionnel 1er *bis* nouveau prévoyant une amnistie totale pour les mineurs de vingt et un ans (*ibid.*), observations, retrait (p. 556). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa relatif à l'amnistie des faits d'insoumission ou de désertion (*ibid.*), observations (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à porter les contestations relatives à l'amnistie de droit devant la chambre criminelle de la Cour de cassation, observations (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à l'amnistie par mesure individuelle (p. 557), observations (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, au début et à la fin du 1er alinéa de cet article, après le mot : « ... directe... », à insérer les mots : « ... ou indirecte », observations (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Deux amendements rédactionnels par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur (*ibid.*). — Art. 12 (p. 558). Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction plus extensive de cet article relatif à la réintégration dans les fonctions et emplois publics, observations (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du 2e alinéa de cet article, observations (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Diligent ; Robert Bruyneel ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Pierre Marcilhacy. — *Explications de vote :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Etienne Dailly ; Pierre Marcilhacy ; Robert Schmitt ; Antoine Courrière. — Sur l'ensemble, vote unique (p. 559) par scrutin public (n° 26). — REJET (n° 42).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [art. 45, alinéa 2, de la Constitution] [17 mai 1966] (p. 564). — Election des membres de la commission [24 mai 1966] (p. 593 et 603). — Rapport par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur [26 mai 1966] (I., n° 144). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 26 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1831, 1845, 453 et 479.

Deuxième transmission au Sénat (nouvelle lecture) [1er juin 1966] (I., n° 151). — Renvoi à la commission des loi constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur [1er juin 1966] (I., n° 155). — **Discussion** [2 juin 1966] (p. 704 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Jacques Soufflet ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — Vote unique à la demande du Gouvernement en application de l'article 44 de la Constitution, sur l'ensemble du projet de loi à l'exclusion de tous amendements et articles additionnels (p. 705). — *Articles* (p. 706 à 708). — *Explications de vote :* MM. Marcel Champeix ; Pierre Marcilhacy ; Auguste Pinton ; Robert Bruyneel. — Scrutin public (n° 27). — REJET (n° 48). — Adoption définitive en troisième lecture par l'Assemblée nationale, le 3 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1893, 1894, 491.

Promulgation : loi n° 66-396 du 17 juin 1966 (*J. O.* du 18 juin 1966).

2. — Proposition de loi, présentée par M. René BLONDELLE, *sénateur,* **portant amnistie des faits commis, tant en France métropolitaine qu'en Algérie et qu'à l'étranger, en relation avec les événements d'Algérie et motivés par l'insurrection algérienne** [27 août 1966] (I., n° 110). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

3. — Proposition de loi, présentée par M. Edouard LE BELLEGOU, *sénateur,* **portant amnistie d'infractions contre la sûreté de l'Etat ou commises en relation avec les événements d'Algérie** [13 octobre 1966] (I., N° 6). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'un commission spéciale.

AMNISTIE (EVENEMENTS D'ALGERIE). — Voy. : AMNISTIE POLITIQUE.

ANCIENS COMBATTANTS

Voy. : QUESTIONS ORALES, 686, 710.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 36, 43.

ANTENNES RECEPTRICES DE RADIODIFFUSION

Projet de loi présenté par M. Alain PEYREFITTE, *ministre de l'information,* **relatif à l'installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 2 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1648, 1855, 489. — **Transmis au Sénat** [7 juin 1966] (I., n° 172). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Robert Chevalier [16 juin 1966] (I., n° 212). — **Discussion** [21 juin 1966] (p. 882 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Chevalier, rapporteur ; Louis Namy. — *Discussion des articles* (p. 884 et suiv.). —

Art. 1er (p. 884). — Amendement par M. Robert Chevalier, rapporteur, tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article, alinéa relatif aux antennes de stations de service amateur (*ibid.*), observations, rejet (p. 885). — Amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information, tendant, au 3e alinéa de l'article 1er, après les mots : « toutefois, le propriétaire d'un immeuble ne peut s'opposer... », à ajouter les mots : « sans motif sérieux et légitime » (p. 886), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Chevalier, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article disposant que : « Le propriétaire peut, après un préavis de deux mois, raccorder les récepteurs individuels à l'antenne collective et déposer les antennes extérieures précédemment installées par des locataires ou occupants de bonne foi, lorsqu'il prend en charge les frais d'installation et de raccordement de l'antenne collective et les frais de démontage des antennes individuelles » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Chevalier, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article (*ibid.*), observations, adoption (p. 887). — Art. 5 (*ibid.*). Amendement par M. Robert Chevalier, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de prévoir l'application de la loi le 1er janvier 1967 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information ; Marcel Chauty ; Robert Chevalier, rapporteur ; André Diligent ; Edouard Le Bellegou. — Sur l'ensemble (p. 887). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 80). — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 24 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1962, 1978, 534.

Promulgation : loi n° 66-457 du 2 juillet 1966 (J. O. du 3 juillet 1966).

ANTILLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES 727, 728, 729, 730, 731, 732.

A. N. V. A. R. (AGENCE NATIONALE DE VALORISATION DE LA RECHERCHE). — Voy. : ORGANISMES DE RECHERCHE.

APPELLATIONS D'ORIGINE

Projet de loi présenté par M. Michel MAURICE-BOKANOWSKI, *ministre de l'industrie*, **tendant à modifier et compléter la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 26 avril 1966. — Voy : Impressions nos 1573, 1719, 1783, 454. — **Transmission au Sénat** [28 avril 1966] (I., n° 112). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [26 mai 1966] (I., n° 146). — **Discussion** [2 juin 1966] (p. 725 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Gustave Philippon ; Michel Kauffmann. — *Discussion des articles* (p. 729 et 730). — Art. A nouveau (p. 729). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer, après le premier alinéa de cet article, la disposition suivante : « Article A. — Constitue une appellation d'origine la dénomination géographique d'un pays, d'une région ou d'une localité servant à désigner un produit qui en est originaire et dont la qualité ou les caractères sont dus exclusivement ou essentiellement au milieu géographique comprenant les facteurs naturels et les facteurs humains » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. B nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant, au début du deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 1er-1, à supprimer les mots : « Sous réserve de l'autorité de la chose jugée... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (p. 730). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin de la première phrase du texte proposé pour l'article 7-3 : « ...comportant la consultation des groupements professionnels *directement* intéressés » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « de caractère législatif », par les mots : « en vigueur » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Pierre Marcilhacy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 730). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 50). — Adopté avec modifications en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 17 juin 1966. — Voy. : Impressions, nos 1898, 1944, 522.

Deuxième transmission au Sénat [21 juin 1966] (I., n° 228). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [22 juin 1966] (I., n° 238). — **Discussion** [24 juin 1966] (p. 1008 et 1009). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — *Articles* (p. 1008 et 1009). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — Sur l'ensemble (p. 1009). — ADOPTION (n° 90). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-482 du 6 juillet 1966 (*J. O.* du 7 juillet 1966).

ARBITRAGE COMMERCIAL INTERNATIONAL. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ARIEGE (CALAMITES ATMOSPHERIQUES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 757.

ARIEGE (SERVICES DES MONUMENTS HISTORIQUES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 709.

ARTISANS DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 731.

ARTISANS RETRAITES (REDUCTION CONGES PAYES S. N. C. F.). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 690.

ASSEMBLEE NATIONALE. — Observations sur les propos tenus par un député au sujet du Sénat [1er décembre 1966] (p. 2232).

ASSEMBLEE NATIONALE (COMPOSITION. — ELECTION DES DEPUTES). — Voy. : CODE ÉLECTORAL.

ASSOCIATIONS CULTUELLES

Projet de loi présenté par M. Pierre BILLOTTE, *ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer*, **relatif à la capacité des associations cultuelles dans les départements de la Martinique, de la Guadeloupe et de La Réunion.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 novembre 1966. — Voy. : Impressions, nos 1728, 1984, 579. — **Transmission au Sénat** [22 novembre 1966] (I., n° 42). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Robert Chevalier [7 décembre 1966] (I., n° 78). — **Discussion** [9 décembre 1966] (p. 2382 et 2383). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Chevalier, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Article unique* (p. 2383). — ADOPTION (n° 30). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-946 du 20 décembre 1966 (*J. O.* du 21 décembre 1966).

ASSURANCE AUTOMOBILE

Projet de loi présenté par M. Valéry GISCARD D'ESTAING, *ministre des finances et des affaires économiques* **relatif aux contrats d'assurance et complétant la loi du 27 février 1958 instituant une obligation d'assurance en matière de circulation de véhicules terrestres à moteur.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1692, 1940, 527. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1966] (I., n° 250). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Garet [11 octobre 1966] (I., n° 2). — **Discussion** [13 octobre 1966] (p. 1275 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Garet, rapporteur ; Louis Namy ; Jean Geoffroy ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 1280 et suiv.). — Art. 1er (p. 1280). — Amendement par M. Pierre Garet, rapporteur, tendant, dans le premier alinéa de l'article 12-1 de la loi du 27 février 1958, après les mots : « ... le ministre des finances... », à remplacer les mots : « ... peut faire procéder... », par les mots : « ... fait procéder... » (p. 1281), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Garet, rapporteur, tendant à remplacer le troisième alinéa de l'article 12-1 par deux alinéas relatifs au retrait d'agrément et au rappel de prime (*ibid.*), observations, adoption (p. 1282). — Amendement par M. Pierre Garet, rapporteur, tendant à insérer, avant le dernier alinéa de l'article 12-1 de la loi du 27 février 1958, un nouvel alinéa interdisant aux courtiers tout bénéfice sur les rappels de primes prévus aux alinéas deux et quatre (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Garet, rapporteur, tendant à compléter le texte de l'article 12-4 par un nouvel alinéa disposant que « Le produit du rappel de prime

ou de cotisation institué au quatrième alinéa de l'article 12-1 ci-dessus est affecté à la couverture des dépenses supportées par le fonds de garantie, dont la créance éventuelle sur la liquidation est égale à la différence entre les indemnités versées par le fonds en application du premier alinéa du présent article et le produit du rappel qui leur a été affecté » (*ibid.*), observation, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Garet, rapporteur, tendant à supprimer l'article 12-5 de la loi du 27 février 1958 relatif à la sanction contre les courtiers (*ibid.*), observations, rejet (p. 1283). — Amendement par M. Pierre Garet, rapporteur, tendant à augmenter les peines maxima prévues à l'article 12-6, premier alinéa (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Garet, rapporteur, au deuxième alinéa de l'article 12-6 (p. 1284), adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, tendant à modifier le régime ancien de la règle de généralité de la prime d'assurance (*ibid.*), observations, rejet (p. 1286). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Pierre Garet, rapporteur ; Jean Geoffroy ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — Sur l'ensemble (p. 1286). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 1). — Adoption par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 18 novembre 1966. — Voy. : Impressions, n°s 2081, 2112, 577.

Promulgation : loi n° 66-882 du 30 novembre 1966 (*J. O.* du 1er décembre 1966).

ASSURANCE DES PERSONNES NON SALARIEES CONTRE LES ACCIDENTS ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES DANS L'AGRICULTURE.

Projet de loi, présenté par M. Henri ROCHEREAU, *ministre de l'agriculture,* instituant **l'obligation d'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture** [27 juin 1961] (I., n° 283). — Renvoi à la commission des affaires sociales et pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation. — Rapport par M. Martial Brousse [19 octobre 1961] (I., n° 24). — Avis par M. Michel Kistler au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [26 octobre 1961] (I., n° 44). — **Discussion** [26 octobre 1961] (p. 1303 et suiv.). — ADOPTION (n° 7). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale le 23 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 210, 656, 1963, 1979, 2151 et 581.

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [26 novembre 1966] (I., n° 49). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Hubert d'Andigné [1er décembre 1966] (I., n° 71). — **Discussion** [8 décembre 1966] (p. 2337 et suiv.) — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Hubert d'Andigné, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Discussion des articles* (p. 2339 et suiv.). — Art. 1er. — Art. 1234-1 du code rural (p. 2339). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à modifier le texte proposé pour l'article 1234-1 du code rural, enumérant les personnes soumises à l'assurance obligatoire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 1234-6 *bis* nouveau du code rural (p. 2340). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 1234-6 *bis* nouveau du code rural relatif à la prescription du droit à prestations (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1234-10 *bis* du code rural (p. 2341). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à supprimer le 2e alinéa relatif à la mention de la subrogation de l'assureur à l'affilié dans les polices d'assurances (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1234-10 *ter* du code rural (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à une modification d'ordre rédactionnel (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1234-13 du code rural (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à une modification de coordination (*ibid.*), observations, adoption (p. 2342). — Art. 2 *ter :* amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du texte modificatif de l'article 1106-2 du code rural, article autorisant l'affiliation au régime de l'assurance maladie des exploitants agricoles (Amexa) des titulaires de retraites et allocations vieillesse agricole pour les accidents de la vie privée (*ibid.*), observations, adoption (p. 2343). — Art. 4. — Art. 1252-1 du code rural (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Kauffmann tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa du texte proposé pour l'article 1252-1 du code rural : « Les caisses [du régime des départements d'Alsace et de Lorraine] participeront en fonction de leurs charges aux moyens de financement qui pourraient être prévus en faveur du régime institué par la présente loi. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6. — Art. 1144-1 du code rural (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui accorde le bénéfice des dispositions de la présente loi aux personnes participant bénévolement au fonctionnement d'organismes à objet social créés au profit des professions agricoles (p. 2344), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 7. — Art. 1252-2 du code rural (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Hubert d'Andigné, rapporteur (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Hubert d'Andigné, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Michel Kauffmann. — Sur l'ensemble (p. 2344). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 25). — DEUXIÈME LECTURE. — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 9 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2235, 2236, 618.

Promulgation : loi n° 66-950 du 22 décembre 1966 (*J. O.* du 23 décembre 1966).

ASSURANCE MALADIE ET ASSURANCE MATERNITE DES TRAVAILLEURS NON SALARIES DES PROFESSIONS NON AGRICOLES

Projet de loi présenté par M. Jean-Marcel JEANNENEY, *ministre des affaires sociales,* **relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 9 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1886, 1895, 502. — **Transmission au Sénat** [14 juin 1966] (I., n° 199). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [16 juin 1966]. — Rapport par M. Lucien Grand [21 juin 1966] (I., n° 225). — Avis par M. Michel Kistler [21 juin 1966] (I., n° 231). — **Discussion** [23 juin 1966] (p. 961 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Lucien Grand, rapporteur ; Michel Kistler, rapporteur pour avis ; Adolphe Dutoit ; Roger Lagrange. — *Discussion des articles* (p. 969 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Adolphe Dutoit tendant à une nouvelle rédaction de cet article instituant : 1° une assurance obligatoire couvrant les risques maladie, invalidité, décès et les charges de la maternité au profit des membres des professions artisanales ; 2° un régime autonome obligatoire d'assurance maladie et accidents, invalidité, maternité, décès pour les membres non salariés des professions industrielles et commerciales et les membres non salariés de leur famille (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Barbier, tendant à modifier l'alinéa 1° de cet article, afin de préciser la situation des aides familiaux de l'artisanat (*ibid.*), observations, retrait (p. 970). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, tendant, à l'alinéa 1° de cet article, à supprimer les mots : « Et ceux qui relèvent de la caisse nationale des barreaux français instituée par la loi n° 48-50 du 12 janvier 1948 » afin d'exclure cette caisse de la réglementation prévue par le présent projet de loi (p. 970), observations, adoption (p. 972). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, tendant à modifier l'alinéa 2 de cet article en conséquence de l'adoption du précédent amendement (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à une précision d'ordre rédactionnel au 3e alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination à l'alinéa 3 par M. Edouard Le Bellegou, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel à la fin du troisième alinéa de cet article, par M. Lucien Grand, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 1er *bis* (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de permettre l'adhésion des aides familiaux à l'assurance maladie et maternité (*ibid.*), observations, retrait (p. 973). — Amendement rédactionnel par M. Lucien Grand, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif aux personnes auxquelles les dispositions de la présente loi ne s'appliquent pas (*ibid.*) ; sous-amendement par Mlle Irma Rapuzzi, tendant à permettre aux artisans chauffeurs de taxi d'opter, pour l'assurance maladie, soit pour le régime nouveau créé, soit pour le régime général de la sécurité sociale (*ibid.*) ; amendement par M. Jacques Soufflet, relatif au régime applicable aux artisans chauffeurs de taxi, observations, retrait (*ibid.*) ; amendement par M. Louis Talamoni, tendant à laisser aux artisans chauffeurs de taxi le bénéfice de la loi du 6 juillet 1956 ; observations (p. 974) ; adoption de l'amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, et du sous-amendement par Mlle Irma Rapuzzi. L'amendement par M. Louis Talamoni devient sans objet (p. 976). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, ayant pour but de régler la situation des travailleurs indépendants non agricoles, et tendant, au paragraphe 1er, dans le premier alinéa, après les mots : « ... plusieurs activités... », à ajouter les mots : « ...dont une relève de l'assurance obligatoire instituée par la présente loi... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par

M. Jacques Masteau, ayant pour but d'établir les critères selon lesquels sera déterminée l'activité principale de l'assujetti, et tendant, au deuxième alinéa du paragraphe 1er de l'article 3, après les mots : « ... activité principale... », à insérer les mots : « ... telle qu'elle résulte des revenus professionnels imposables... » (*ibid.*), observations, retrait (p. 977). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à compléter le troisième alinéa du paragraphe 1er de l'article 3 par une disposition permettant au travailleur indépendant non agricole exerçant une activité salariée de conserver, malgré l'absence de sa cotisation personnelle de salarié, ses droits à l'assurance vieillesse et à l'assurance invalidité du régime de son activité salariée (*ibid.*), observation, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Lucien Grand, rapporteur, au quatrième alinéa du paragraphe 1er de l'article 3 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Lucien Grand, rapporteur, au 2° de l'article 3 (*ibid.*), adoption (p. 978). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe 3 qui concerne les personnes bénéficiaires d'une pension de vieillesse ou d'invalidité exerçant une activité professionnelle (*ibid.*) et amendement par M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, tendant à une autre rédaction du même paragraphe 3° (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second amendement (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à supprimer les mots : « ...pour l'assuré et les membres de sa famille, », afin de reporter à l'article 6 la définition des bénéficiaires des prestations « l'assuré et les membres de sa famille » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de regrouper la définition des bénéficiaires des prestations : assuré et membres de la famille, conjoint ou autres (*ibid.*) et amendement par M. Adolphe Dutoit, tendant à une nouvelle rédaction du même article définissant les membres de la famille et incluant les aides familiaux non salariés du chef d'entreprise (*ibid.*), observations, retrait du second amendement et adoption du premier amendement modifié (p. 979). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article définissant les prestations obligatoires, prévoyant dans quel cas les frais engagés sont remboursés, envisageant la mise en jeu d'un ticket modérateur, prévoyant la création d'un abattement à la base (p. 980) ; deuxième amendement sur le même article, par M. Adolphe Dutoit, tendant à une nouvelle rédaction de l'article prévoyant en particulier que les frais sont couverts dans les mêmes conditions que pour les salariés relevant d'un régime général de la sécurité sociale (*ibid.*) ; troisième amendement sur le même article par M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement tendant à une nouvelle rédaction de l'article réservant au règlement l'établissement du système de remboursement des dépenses résultant de la grossesse, de l'accouchement et des soins à donner aux enfants (*ibid.*) ; observations, retrait du premier amendement par M. Lucien Grand, rapporteur (p. 981) ; rejet du second amendement par M. Adolphe Dutoit (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Michel Darras tendant à modifié l'alinéa 5e du paragraphe II afin de couvrir contre l'ensemble des risques tous les enfants de l'assuré (*ibid.*) ; second sous-amendement par M. Jacques Henriet tendant, à l'alinéa 1er du paragraphe II, à remplacer les mots : « des enfants de moins de quatorze ans », par les mots : « des enfants de moins de seize ans » (*ibid.*), observations (p. 982) ; amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, tendant, dans le 6e alinéa de l'article 7, à remplacer les mots : « ... de moins de quatorze ans », par les mots : « ... de moins de seize ans au sens de l'article L. 285 du code de la sécurité sociale... » (*ibid.*) ; amendement par M. Pierre Barbier tendant, au 6e alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ... de moins de quatorze ans... », par les mots : « ... de moins de seize ans au sens de l'article L. 285 du code de la sécurité sociale... » (*ibid.*) ; amendement par M. Roger Lagrange tendant, au 6e alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ... de moins de quatorze ans », par les mots : « ... à charge au sens de l'article L. 285 du code de la sécurité sociale... » (*ibid.*) ; observations ; irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution des amendements par M. Michel Darras, par M. Jacques Henriet, par Mme Marie-Hélène Cardot, par M. Pierre Barbier et par M. Roger Lagrange (*ibid.*) ; reste en discussion l'amendement sur l'article 7 par M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat [cf. *supra*, p. 980] et les deux sous-amendements suivants : sous-amendement par M. Roger Lagrange tendant à une nouvelle rédaction des § III et IV relatifs à l'abattement et au ticket modérateur (p. 982) et sous-amendement par M. Roger Lagrange tendant, au 2e alinéa de l'article 7, à supprimer les mots : « ou à compter d'une durée d'hospitalisation fixée par décret » (p. 983), adoption du premier sous-amendement, retrait du second sous-amendement et adoption de l'amendement par M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat (*ibid.*). — Art. 8 : (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à ajouter : « après consultation des affiliés » à la fin du 1er alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de l'article 8 : « Les troisième et quatrième alinéas [abattement et ticket modérateur] de l'article 7 ci-dessus s'appliquent aux prestations particulières » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 : (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Les caisses mutuelles régionales visées à l'article 11 assurent le contrôle médical dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat. A cet effet, les caisses pourront, le cas échéant, passer convention avec un organisme de sécurité sociale. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 11 (p. 984). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou tendant, pour harmonisation, à supprimer, dans l'alinéa 3, les mots : « y compris les avocats » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à rédiger ainsi le 2e alinéa de cet article : « pour les deux tiers au moins des représentants des personnes affiliées élus par celles-ci au suffrage direct, choisis parmi les personnes cotisant au régime ; » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, au début du 3e alinéa de cet article, après les mots : « des personnes », à ajouter les mots : « cotisant au régime » (*ibid.*), amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, tendant à ajouter, à la fin du 3e alinéa de cet article, les mots : « et qui sont affiliées au présent régime d'assurance maladie maternité », amendement identique par M. Pierre Barbier (*ibid.*), observations, retrait des amendements par Mme Marie-Hélène Cardot et par M. Pierre Barbier, adoption de l'amendement par M. Lucien Grand, rapporteur (*ibid*). — Amendement rédactionnel au 4e alinéa de cet article par M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, adoption (*ibid*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à modifier le dernier alinéa de cet article afin que figurent également dans les conseils d'administration des caisses mutuelles régionales, comme membres avec voix consultative, des représentants des organismes habilités visés à l'article 13, qui seront nommés par le ministre des affaires sociales et le ministre de l'économie et des finances (*ibid*), sous-amendement par M. Etienne Dailly tendant à compléter *in fine* le texte proposé par l'amendement précédent par « ...sur proposition des organisations les plus représentatives » (*ibid*), observations, rejet du sous-amendement et adoption de l'amendement (p. 985). — Art. 13 (*ibid*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à permettre que les organismes habilités puissent effectuer soit l'encaissement des cotisations, soit le service des prestations, soit les deux tâches à la fois (*ibid*), observations, rejet (p. 986). — Amendement par M. Roger Lagrange tendant à insérer, après le deuxième alinéa, un nouvel alinéa ainsi conçu : « les organismes habilités en application de l'alinéa précédent, pourront, dans les cas déterminés par un arrêté du ministre des affaires sociales, conclure des accords avec les caisses d'assurance vieillesse prévus par le livre VIII du code de la sécurité sociale, en vue de leur confier tout ou partie des tâches concernant l'encaissement des cotisations » (*ibid.*) ; amendement par M. François Monsarrat tendant, après le même alinéa, à introduire les dispositions suivantes : « ce décret détermine les conditions dans lesquelles les organismes institués par le livre VIII du code de la sécurité sociale pourront être appelés à participer, hors le cas prévu à l'article 18, aux opérations d'encaissement des cotisations » (*ibid.*), observations, retrait des deux amendements (*ibid.*). — à la fin du quatrième alinél de l'article 13, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Lucien Grand, rapporteur, Amendement rédactionnel par M. Lucien Grand, rapporteur, au dernier alinéa de ce même article 13, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à supprimer la fin du dernier alinéa de l'article 13 à partir des mots : « et qui concourent à l'élection » (*ibid.*), observations, adoption (p. 987). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article, après les mots : « et en outre des membres », à insérer les mots : « cotisant au régime » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à compléter le deuxième alinéa de l'article 14 par les mots : « sur proposition des organisations les plus représentatives » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 17 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « compte tenu de l'ensemble de leurs revenus », par les mots : « compte tenu de l'ensemble de leurs revenus professionnels » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Lagrange tendant à compléter cet article afin de prévoir non seulement des exonérations partielles, mais aussi des exonérations totales des cotisations en faveur des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité (*ibid.*), observations, adoption (p. 988). — Art. 17 *bis* (*ibid.*). — Amendement rédactionnel

par M. Lucien Grand, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à une modification de rédaction, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Lagrange, tendant à ajouter *in fine* un nouvel alinéa exonérant du paiement de la cotisation les personnes bénéficiant de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au début de l'article 19 par M. Lucien Grand, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 20 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Bonnefous, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Les opérations financières relatives à la présente loi sont retracées en recettes et en dépenses par la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs non salariés instituée à l'article 14 de la présente loi » (*ibid.*) et amendement par M. Etienne Dailly tendant à un but identique (*ibid.*), observations, rejet (p. 989). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à intervertir les deuxième et troisième alinéas de l'article 20, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à la fin de l'article 20, à remplacer la phrase : « le compte est géré conformément aux prescriptions du code de la mutualité », par la phrase : « un décret fixe les conditions de gestion de ce fonds » (p. 990), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 25 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à harmoniser l'article 25 qui, à titre transitoire, précise la composition du conseil d'administration provisoire, avec les articles 12 et 14 qui fixent la composition des conseils en période de fonctionnement normal (*ibid.*), observations, adoption (p. 991). — Amendement d'harmonisation par M. Edouard Le Bellegou (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art 26 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa modifiant l'article L. 191 du code de la sécurité sociale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 28 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à rendre applicable au nouveau régime les articles du code de la sécurité sociale relatifs à la gratuité de la délivrance des pièces nécessaires à l'application de la législation et à l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales tendant à compléter l'article 28 par un second alinéa dispensant les pièces relatives à l'application de la présente loi des droits de timbre et d'enregistrement (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 30 (p. 992). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant dans le premier alinéa du texte proposé pour l'article L. 646 du code de la sécurité sociale, à supprimer les mots suivants : « ...institué par le décret n° 62-235 du 1er mars 1962 » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, tendant à insérer une disposition prévoyant que : « La référence aux entreprises immatriculées au répertoire des métiers s'entend, dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, comme visant les entreprises dont l'activité ressortit aux chambres de métiers » (*ibid.*) et amendement par M. Louis Jung, tendant à ajouter, avant le dernier alinéa, un nouvel alinéa disposant que : « Le décret visé à l'article 38 du décret n° 62-235 du 1er mars 1962 fixera les conditions d'application du présent article dans les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin » (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par Mme Marie-Hélène Cardot et adoption de l'amendement par M. Louis Jung (*ibid.*). — Amendements identiques par Mme Marie-Hélène Cardot, par M. Jacques Henriet et par M. Pierre Barbier, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, afin de recréer l'unité du secteur des métiers (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Jacques Henriet, rejet des amendements par Mme Marie-Hélène Cardot et par M. Pierre Barbier (p. 993). — Amendement rédactionnel par M. Lucien Grand, adoption (*ibid.*). — Art. 31 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article étendant aux professions agricoles les dispositions de l'article 3 (activités simultanées ou successives) (p. 993), observations ; sous-amendement par M. Léon Jozeau-Marigné tendant à maintenir hors du champ d'application du régime de l'assurance maladie des exploitants agricoles les personnes énumérées au deuxième alinéa de l'article 6 du décret n° 61-294 du 31 mars 1961 qui en avaient été écartées dès la création du nouveau régime par la loi du 25 janvier 1961 (p. 994) et sous-amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à compléter l'amendement précédent par un § 4 abrogeant le deuxième alinéa de l'article 1049 du code rural (assurance maladie des entrepreneurs de battage, de travaux agricoles) (p. 994), observations, l'amendement et les sous-amendements sont adoptés (*ibid.*). — Art. 32 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, relatif à la résiliation des contrats d'assurance en cours (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de l'article 32, à remplacer les mots : « devra donner lieu » par les mots : « est subordonnée » afin que l'assuré et l'organisme assureur aient la possibilité et non l'obligation de signer un avenant (*ibid.*), observations, rejet (p. 995). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, au troisième alinéa, à remplacer les mots : « feront l'objet d'un remboursement » par les mots : « seront remboursés » afin de renforcer le caractère obligatoire du remboursement (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à supprimer la fin du troisième alinéa, à partir de : « à la demande des intéressés », afin que les délais de forclusion ne soient pas imposés (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 33 (*ibid.*). Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, au début du dernier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « Des décrets... » par les mots : « Les décrets... » afin que la présente loi soit applicable dans les départements d'outre-mer en même temps qu'en métropole (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination au deuxième alinéa de l'article 33 par M. Lucien Grand, rapporteur, adoption (p. 996). — Art. 36 (*ibid.*). — Amendement portant référence à différents articles par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 37 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à rédiger ainsi le début de cet article : « Les organismes qui assurent le service des prestations prévues par la présente loi sont tenus... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 38 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article, alinéa disposant que le montant déductible des cotisations versées au titre du nouveau régime, pour 1967 et 1968, ne pourra excéder 600 francs par assuré (*ibid.*) et amendement identique par Mme Marie-Hélène Cardot (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 997). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à compléter le § II de l'article 38 afin que ne soient pas réintégrés dans la déclaration de revenus des sommes remboursées au titre de cotisations n'ayant pas fait l'objet de déduction (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 39 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à une modification d'ordre rédactionnel (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 40 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 40 nouveau créant l'assurance vieillesse dans les départements d'outre-mer (*ibid.*), observations, adoption (*ibid*). — Après l'art. 40 nouveau (ibid.). — Amendement par M. Roger Lagrange, tendant à insérer un article additionnel nouveau prévoyant l'incorporation par décret des dispositions permanentes de la présente loi dans le code de la sécurité sociale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Lucien Grand, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 21 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Lucien Grand, rapporteur, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Hubert d'Andigné ; Pierre Barbier ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Edouard Bonnefous ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Etienne Dailly ; Michel Darras ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Adolphe Dutoit ; Pierre Garet ; Lucien Grand, rapporteur ; Jacques Henriet ; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Michel Kistler, rapporteur pour avis ; Roger Lagrange ; Marcel Lambert ; Edouard Le Bellegou ; Jacques Masteau ; Roger Menu, président de la commission des affaires sociales ; François Monsarrat ; Marc Pauzet ; Gustave Philippon ; Jacques Soufflet ; Louis Talamoni. — Sur l'ensemble (p. 998). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 87).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2, de la Constitution) [23 juin 1966] (p. 998). Election des membres de la commission [24 juin 1966] (p. 1008 et 1011). — Rapport par M. Lucien Grand [27 juin 1966] (I., n° 262). — Adopté en deuxième lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 28 juin 1966. — Voir. : Impressions n°s 1977, 1990, 545. — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1111 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien Grand, rapporteur ; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales. — *Articles* (p. 1112 et suiv.). — *Explications de vote :* MM. Adolphe Dutoit ; Antoine Courrière. — Sur l'ensemble (p. 1116). — ADOPTION (n° 105). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 (*J. O.* du 13 juillet 1966).

ASSURANCES MARITIMES

Projet de loi, présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **sur les assurances maritimes** [6 décembre 1966] (I., n° 74). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

ASSURANCES (VOITURES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 701.

ASSURANCE VOLONTAIRE AGRICOLE

Proposition de loi, présentée par M. Hubert d'ANDIGNÉ, *sénateur*, **tendant à créer une assurance volontaire agricole en faveur des anciens salariés et exploitants agricoles ou de leurs ayants droit** [18 octobre 1966] (I., n° 10). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve du droit reconnu au Gouvernement, par l'article 43 de la Constitution, de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Hubert d'Andigné [22 novembre 1966] (I., n° 45). — **Discussion** [7 décembre 1966] (p. 2328 et 2329). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Hubert d'Andigné, rapporteur ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — Renvoi en commission (p. 2329).

AUDIOPROTHESISTE

Proposition de loi présentée par M. Jean LE GALL, *député*, **tendant à la réglementation de la profession d'audioprothésiste.** — Adoptée par l'Assemblée nationale, le 24 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1605, 1941, 535. — **Transmission au Sénat** [27 juin 1966] (I., n° 258). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. André Plait [8 décembre 1966] (I., n° 95). — **Discussion** [15 décembre 1966] (p. 2509 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Plait, rapporteur ; Georges Portmann ; Raymond Bossus. — *Art. unique.* — Préambule de l'article unique, réservé (p. 2510). — Discussion des nouveaux articles du code de la santé publique, introduits par l'article unique (*ibid.*). — Art. L. 510-1 (*ibid.*). — Amendements identiques par M. André Plait, rapporteur et par M. Jean Bertaud, tendant à supprimer, au premier alinéa les mots : « non titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine » (*ibid.*), observations, retrait du second amendement et adoption du premier (p. 2511). — Amendement par M. André Plait, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le troisième alinéa : « La délivrance de chaque appareil de prothèse auditive est soumise à la prescription médicale préalable et obligatoire du port d'un appareil, après examen otologique et audiométrique tonal et vocal. » (*ibid.*) ; amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à rédiger comme suit le troisième alinéa : « La délivrance d'appareils de prothèse auditive est soumise à la prescription médicale préalable et obligatoire du port d'un appareil, après examen audiologique approfondi » (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Bertaud, tendant à remplacer les mots : « la prescription médicale », par les mots : « un avis médical » (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Bertaud, tendant, après le mot : « approfondi », à ajouter les mots : « et valable pendant une durée de cinq années » (*ibid.*) ; observations, retrait des deux amendements par M. Jean Bertaud (p. 2512), adoption de l'amendement par M. André Plait, rapporteur, l'amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, devenant sans objet (*ibid.*). — Art. L. 510-2 (*ibid.*). — Amendement par M. André Plait, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article désignant les diplômes qui permettront aux audioprothésistes d'exercer leur profession (*ibid.*) et sous-amendement par M. Georges Portmann, tendant à préciser que le diplôme d'Etat d'audioprothésiste sera délivré « par les facultés de médecine ou les facultés mixtes de médecine et de pharmacie » (*ibid.*) ; amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à la création d'un certificat d'aptitude d'audioprothésiste (*ibid.*) ; amendement par M Jean Bertaud, tendant entre les mots « s'il n'est » et le mot « pourvu », à ajouter les mots : « ...titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine ou... » (p. 2513) ; observations, adoption du sous-amendement par M. Georges Portmann, adoption de l'amendement par M. Jean Bertaud, retrait de l'amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, et adoption de l'amendement par M. André Plait, rapporteur (p. 2514). — Art. L. 510-3. — Amendement par M. André Plait, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction plus précise de cet article relatif aux mesures transitoires (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Georges Portmann, tendant à remplacer la commission nationale consultative d'agrément prévue par l'arrêté interministériel du 20 mars 1953 par une commission de qualification (*ibid.*) ; amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales tendant à une nouvelle rédaction de cet article (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Bertaud, tendant à remplacer les mots : « le 1er octobre 1965 » par les mots : « la date de promulgation de la présente loi » (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Bertaud, tendant à ajouter un troisième alinéa relatif à la dispense de l'examen professionnel probatoire (*ibid.*) ; observations, adoption du sous-amendement par M. Georges Portmann, retrait de l'amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, adoption de l'amendement par M. André Plait, les deux amendements par M. Jean Bertaud devenant sans objet (p. 2515). — Art. 510-4 (*ibid.*). — Amendement par M. André Plait, rapporteur, tendant à modifier cet article afin que les conditions d'aménagement du local destiné à l'exercice de l'audioprothèse soient fixées par décret (*ibid.*), observations, adoption (p. 2516). — Art. L. 510-5. — Amendement par M. André Plait, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, ajoutant aux méthodes de vente déjà interdites : la location, les ventes itinérantes et les ventes par démarchage des appareils de prothèse auditive (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Bertaud, tendant à ajouter aux méthodes interdites, les ventes itinérantes (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*) ; adoption de l'amendement par M. André Plait, rapporteur (*ibid.*). — Art. L. 510-6. — Amendement par M. André Plait, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article en harmonie avec l'article L. 510-3 précédemment adopté (*ibid.*) ; amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales tendant à substituer aux mots : « sous les réserves », les mots : « sous les peines » (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Art. L. 510-7. — Amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à modifier cet article relatif aux infractions, en prévoyant seulement des peines contraventionnelles (*ibid.*), observations, adoption (p. 2517). — Amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à supprimer le troisième alinéa relatif à la suspension temporaire ou l'incapacité absolue d'exercer, observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel L. 510-8 nouveau. — Amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales tendant à insérer un article additionnel L. 510-8 nouveau reprenant la disposition supprimée à l'article précédent, concernant la suspension temporaire ou l'incapacité absolue d'exercer (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Jean Bertaud ; André Plait, rapporteur ; Georges Portmann. — Sur l'ensemble de l'article unique (p. 2517). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 40). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 20 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2277, 2300, 649.

Deuxième transmission au Sénat [20 décembre 1966] (I., n° 180). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. André Plait [21 décembre 1966] (I., n° 186). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2802 et 2803). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. André Plait, rapporteur. — *Article unique* (p. 2803). — ADOPTION (n° 88). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 67-4 du 3 janvier 1967 (*J. O.* du 4 janvier 1967).

AUTOROUTE MULHOUSE-BALE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 49.

AUTOROUTES (PARTICIPATION DES COMMUNES). — Voy. : BUDGET DE 1967, Comptes spéciaux du Trésor.

AVANTAGES FAMILIAUX DANS LA FONCTION PUBLIQUE DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 729.

B

BACCALAUREAT. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 708.

BAILLEURS ET LOCATAIRES

Proposition de loi présentée par M. Michel DE GRAILLY, *député*, **tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 16 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 665, 1899, 513. — **Transmission au Sénat** [16 juin 1966] (I,. n° 214). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [29 juin 1966] (I., n° 282). — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1119 et suivantes). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Edouard Le Bellegou, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 1120). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Roland Nungesser, secrétaire

d'Etat au logement, tendant à compléter cet article par une disposition excluant du bénéfice de l'article les occupants procédant à des sous-locations (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement, tendant à supprimer cet article relatif au droit de reprise exercé contre les aveugles (*ibid.*), observations, adoption (p. 1121). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — Sur l'ensemble (p. 1121). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 109). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 30 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 2015, 2026, 560.

Deuxième transmission au Sénat [30 juin 1966] (I., n° 292). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [30 juin 1966] (I., n° 293). — **Discussion** [30 juin 1966] (p. 1158). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Article* 1er (p. 1158). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 118). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-498 du 11 juillet 1966 (*J. O.* du 12 juillet 1966).

BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

BAUX RURAUX

Projet de loi, présenté par M. Edgar FAURE, *ministre de l'agriculture*, **prorogeant certains baux ruraux consentis au profit des rapatriés** [21 décembre 1966] (I., n° 197). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

BENEFICES AGRICOLES (MEUSE). — Voy. QUESTIONS ORALES, 760.

BIENS FRANÇAIS EN ALGERIE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 48.

BIDONVILLES (EXPROPRIATION)

Projet de loi, présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **modifiant la loi n° 64-1229 du 14 décembre 1964 tendant à faciliter, aux fins de reconstruction ou d'aménagement, l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des locaux d'habitation insalubres et irrécupérables, communément appelés « bidonvilles ».** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 14 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1854, 1907, 1912, 506. — Transmission au Sénat [16 juin 1966] (I., n° 204). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Michel Durafour [21 juin 1966] (I., n° 233). — **Discussion** [22 juin 1966] (p. 907 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Michel Durafour, rapporteur ; Louis Talamoni ; Bernard Chochoy ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — *Discussion des articles* (p. 911 et suiv.). — Art. 1er (p. 911). — Amendement par M. Michel Durafour, rapporteur, tendant à modifier le troisième alinéa de cet article, alinéa concernant les terrains contigus ou voisins (*ibid.*), observations, adoption (p. 912). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Durafour, rapporteur, tendant à modifier le début du troisième alinéa de cet article afin de ramener à 8 ans le délai pendant lequel des terrains pourront être utilisés pour l'édification de constructions provisoires (*ibid.*), observations, adoption modifiée (p. 913). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Durafour, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « Par dérogation aux dispositions de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958, le préfet peut, par arrêté, après avis du maire, décider la prise de possession de tout terrain visé à l'article premier. Hormis les cas où l'arrêté de prise de possession du terrain est pris par le préfet sur demande du maire ou du représentant de toute collectivité intéressée, l'Etat supporte seul la charge financière de l'acquisition » (*ibid.*), observations ; sous-amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer, après les mots : « après avis du maire », les mots : « exprimé dans le mois du jour où il a été sollicité » (*ibid*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (p. 914). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Durafour, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte proposé pour l'article 4-1 de la loi du 14 décembre 1964, article relatif à la réquisition des terrains nécessaires à la construction de logements provisoires en faveur des occupants des bidonvilles (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Michel Durafour, rapporteur ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Léon Jozeau-Marigné ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — Sur l'ensemble (p. 914). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 85). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 27 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1971, 1981, 540.

Deuxième transmission au Sénat [28 juin 1966] (I., n° 271). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Michel Durafour [28 juin 1966] (I., n° 277). — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1118 et 1119). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, au nom de M. Michel Durafour, rapporteur. — *Articles* (p. 1119). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 108). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-507 du 12 juillet 1966 (*J. O.* du 13 juillet 1966).

BONS DE CAISSE

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances*, **portant modification de l'article 5 du décret du 25 août 1937 réglementant les bons de caisse.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 31 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1777, 1851, 487. — Transmission au Sénat [2 juin 1966] (I., n° 166). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [9 juin 1966] (I., n° 180). — **Discussion** [9 juin 1966] (p. 782 et 783). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Edouard Le Bellegou. — *Article unique* (p. 783). — ADOPTION (n° 59). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-384 du 16 juin 1966 (*J. O.* du 17 juin 1966).

BOURSES (ECOLES D'ASSISTANTES SOCIALES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 718.

BRIS DE SCELLES. — Voy. : CODE PÉNAL (art. 252-1).

BUDGET DE 1961

Projet de loi présenté par Valéry GISCARD D'ESTAING, *ministre des finances et des affaires économiques*, **portant règlement définitif du budget de 1961.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 24 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 995, 2172, 585. — Transmission au Sénat [26 novembre 1966] (I., n° 54). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [14 décembre 1966] (I., n° 124). — *Discussion* [20 décembre 1966] (p. 2631 et suiv.). — Commune avec la discussion des projets de loi portant règlement définitif des budgets de 1962 et 1963. — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Antoine Courrière. — *Articles* (p. 2636 et suiv.). — *Explication de vote :* M. Pierre de La Gontrie (p. 2678). — Sur l'ensemble (*ibid.*), et par scrutin public (n° 34). — REJET (n° 60). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2312, 2315, 656.

Deuxième transmission au Sénat [21 décembre 1966] (I., n° 193). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2804 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Articles* (p. 2804 et suiv.). — Sur l'ensemble (p. 2846) et par scrutin public (n° 43). — ADOPTION (n° 89). — DEUXIÈME LECTURE, — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 67-8 du 3 janvier 1967 (*J. O.* du 5 janvier 1967).

BUDGET DE 1962

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances*, **portant règlement définitif du budget de 1962.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 24 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1951, 2173, 586. — **Transmission au Sénat** [26 novembre 1966] (I., n° 55). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [14 décembre 1966] (I., n° 125). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2631 et suiv.). — Commune avec la discussion du projet de loi portant règlement définitif du budget de 1961 (*cf. supra*). — *Articles* (p. 2678 et suiv.). — Sur l'ensemble (p. 2717) et par scrutin public (n° 35). — REJET (n° 61). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2313, 2316, 657.

Deuxième transmission au Sénat [21 décembre 1966] (I., n° 194). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2846 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général, Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Articles* (p. 2846 et suiv.). — Sur l'ensemble (p. 2885) et par scrutin public (n° 44). — ADOPTION (n° 90). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 67-9 du 3 janvier 1967 (*J. O.* du 5 janvier 1967).

BUDGET DE 1963

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances*, **portant règlement définitif du budget de 1963.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 24 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2097, 2174, 587. — **Transmission au Sénat** [26 novembre 1966] (I., n° 56). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [14 décembre 1966] (I., n° 126). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2631 et suiv.). — Commune avec la discussion du projet de loi portant règlement définitif du budget de 1961 (*cf. supra*). — *Articles* (p. 2717 et suiv.). — Sur l'ensemble (p. 2759) et par scrutin public (n° 36, p. 2764). — REJET (n° 62). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2314, 2317, 658.

Deuxième transmission au Sénat [21 décembre 1966] (I., n° 195). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2885 et suiv.). — *Articles* (p. 2885 et suiv.). — Sur l'ensemble (p. 2927) et par scrutin public (n °45). — ADOPTION (n° 91). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 67-10 du 3 janvier 1967 (*J. O.* du 5 janvier 1967).

BUDGET DE 1964

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances*, **portant règlement définitif du budget de 1964.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2285, 2308, 659. — **Transmission au Sénat** [21 décembre 1966] (I., n° 196). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

BUDGET DE 1967

Projet de **loi de finances pour 1967,** présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 10 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2044, 2050, 2053, 2055, 2074, 2075, 2079, 2080,, 2085, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2093, 2096, 2096, 2106, 2116, 2125, 567. — **Transmission au Sénat** [15 novembre 1966] (I., n° 24). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; pour avis et sur leur demande, à la commission des affaires économiques et du plan, à la commission des affaires culturelles, à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission des affaires sociales et à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [15 novembre 1966]. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [15 novembre 1966] (I., n° 25). — Avis par M. Jean de Bagneux, rapporteur au nom de la commission des affaires culturelles [15 novembre 1966] (I., n° 26). — Avis par M. Marc Pauzet, rapporteur au nom de la commission des affaires économiques et du plan [15 novembre 1966] (I., n° 27). — Avis par M. le général Antoine Bethouart, rapporteur au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [15 novembre 1966] (I., n° 28). — Avis par M. Roger Lagrange, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales [15 novembre 1966] (I., n° 29). — Avis par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [15 novembre 1966] (I., n° 30). — **Discussion** [15 novembre 1966] (p. 1531 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jacques Duclos, Ludovic Tron, André Armengaud, André Fosset, Jean Berthoin, René Blondelle, Marcel Martin, Hubert Durand, Louis Jung, Jacques Verneuil, Georges Marie-Anne. — *Discussion des articles* (p. 1563 et suiv.). — PREMIÈRE PARTIE. — Art. 1er à 21 (*ibid.*). — Art. additionnel 1er *bis* nouveau(*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant à insérer un article additionnel 1er *bis* nouveau prévoyant un nouveau calcul de l'impôt sur les sociétés et en contrepartie un allègement de l'impôt sur le revenu (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la constitution (p. 1565). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à rédiger en ces termes le début du § 1 de l'article 2 : « I. Le montant de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dû par les contribuables dont le revenu imposable n'est pas supérieur à 55.000 francs sera réduit dans des conditions qui seront fixées par décret sans que cette réduction puisse être inférieure à 5 p. 100 pour un revenu n'excédant pas 45.000 francs... » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1566). — Amendement par M. Jean Bardol, tendant à rédiger comme suit la 2e phrase du § 1 de l'article : « cette réduction est calculée avant application, s'il y a lieu, de la réduction d'impôt visée à l'article 198 du code général des impôts et après application de la décote » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la constitution (*ibid.*) — Amendement par M. Jean Bardol tendant à insérer, en tête du § II, un alinéa disposant que les cotisations dues par les contribuables ne seront pas perçues lorsque leur montant n'excédera pas 190 francs par part de revenu (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la constitution (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant au § IV de cet article, à la 3e ligne, après les mots : « revenus de l'année 1966 », à supprimer les mots : « et les années suivantes », afin de reconduire seulement les barèmes pour les revenus de 1966 (p. 1567), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à ajouter à ce même article 2 un § V disposant que : « Le Gouvernement déposera, en même temps que le projet de loi de finances pour l'exercice 1968, un projet de réforme de l'imposition du revenu des personnes physiques. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1568). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à compléter cet article par un nouveau paragraphe disposant que la taxe complémentaire de 6 p. 100 sera supprimée à partir du 1er janvier 1967 et qu'une recette compensatrice de 1.380 millions de francs sera dégagée par l'augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés (*ibid.*), observations, rejet par scrutin public (n° 8). — Art. additionnel 2 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. René Blondelle tendant à insérer un article additionnel 2 *bis* nouveau disposant que la taxe complémentaire cesse de s'appliquer aux bénéfices réalisés par les agriculteurs (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1569). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, au § II de cet article, à limiter la réduction de 30 à 25 p. 100 de l'abattement forfaitaire aux seuls propriétaires qui ont effectivement fait des travaux d'amélioration (*ibid.*), observations, vote unique à la demande du Gouvernement en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, septième alinéa, du règlement, sur l'ensemble de l'article 3 dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tout amendement (p. 1570), rejet par scrutin public (n° 9). — Art. 4 (p. 1570). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à supprimer cet article qui autorise les actionnaires de sociétés immobilières d'investissement à bénéficier, au taux de 20 p. 100, de la déduction prévue à l'article 31 du Code général des impôts (*ibid.*), observations, rejet (p. 1571). — Amendement par M. Jean-Louis Vigier tendant, à la fin de l'alinéa 3 de l'article 4, à supprimer les mots : « dont le bénéfice sera réservé aux produits

encaissés avant le 1er janvier 1971 » afin de renforcer l'incitation à l'épargne à s'investir par l'intermédiaire des sociétés immobilières d'investissements dans la construction locative (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. additionnel 7 *bis* nouveau (p. 1572). — Amendement par M. René Blondelle, tendant à insérer un article additionnel 7 *bis* nouveau complétant l'article 670 du Code général des impôts afin d'éviter que les ventes de cheptel mort ou vif ne soient soumises, lorsqu'elles n'ont pas lieu en même temps que la vente du fonds, aux droits de mutation frappant les ventes d'immeubles (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution non reconnue (p. 1573), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 7 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à insérer un article additionnel 7 *ter* nouveau relevant le plafond de dégrèvement des contributions mobilière et foncière en fonction de l'augmentation du coût de la vie (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à supprimer cet article prévoyant l'augmentation du tarif du droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire les véhicules automobiles (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier les taux de la taxe spéciale venant en complément du prix des billets d'entrée dans les cinémas (p. 1574), observations, vote unique à la demande du Gouvernement en application de l'article 44, dernier alinéa de la Constitution, et de l'article 42, septième alinéa, du règlement, sur l'article 9 dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tout amendement (p. 1575), rejet de l'article (*ibid.*). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. René Blondelle tendant à supprimer le paragraphe II de cet article 11 afin de maintenir l'article 39 de la loi de finances qui plafonne à 1,25 p. 100 du prix du blé le montant de la taxe perçue au profit du fonds de vulgarition et de progrès agricole et de la taxe de statistique (p. 1576), observations, vote unique à la demande du Gouvernement en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, septième alinéa, du règlement, sur l'article 11 dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale à l'exclusion de tout amendement (p. 1577), rejet de l'article 11 (*ibid.*). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à modifier le paragraphe I de cet article afin d'affecter le produit de la majoration du prélèvement sur les rapports du pari tiercé à la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (*ibid.*), observations, irrecevabilité en vertu de l'article 18 (affectation de recettes) de la loi organique du 2 janvier 1959 (p. 1578). — Amendement par M. Roger du Halgouët tendant, d'une part, à limiter à l'année 1967 l'affectation au budget général du bénéfice des arrondissements sur les centimes et, d'autre part, à prévoir que les recettes nettes des sociétés de courses feront l'objet d'un réexamen dès l'année prochaine (*ibid.*), observations, adoption (p. 1579). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à modifier cet article afin de ramener les ressources du fonds de soutien aux hydrocarbures à 425,5 millions de francs en 1967 par une diminution corrélative de la taxe sur l'essence (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1580), rejet de l'article (*ibid.*). — Art. 19 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général tendant à supprimer cet article relatif à la taxe intérieure de consommation sur les carburants routiers et au fonds d'investissement routier (*ibid.*), observations, adoption (p. 1581) par scrutin public (n° 10). — Art. 21 et état A (tableau des voies et moyens applicables au budget de 1967) (p. 1582 et suiv.). Adoption (p. 1591) par scrutin public (n° 11). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud, Jean Bardol, René Blondelle, Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Amédée Bouquerel, Martial Brousse, Antoine Courrière, Etienne Dailly, Jacques Descours-Desacres, Paul Driant, Roger du Halgouët, Marcel Martin, Marcel Pellenc, rapporteur général ; Paul Pelleray, Louis Talamoni.

Suite de la discussion [16 novembre 1966] (p. 1602 et suiv.). — DEUXIÈME PARTIE, MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES.

LÉGION D'HONNEUR (p. 1602 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Paul Chevallier, rapporteur spécial ; Marcel Darou ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Crédits* (p. 1604).

ORDRE DE LA LIBÉRATION (p. 1604 et 1605). — *Sont entendus :* MM. Paul Chevallier, rapporteur spécial ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Crédits* (p. 1605).

MONNAIES ET MÉDAILLES (p. 1605 et suiv.). — *Est entendu :* M. Paul Chevallier, rapporteur spécial. — *Crédits* (p. 1607).

DÉPENSES MILITAIRES (p. 1607 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. François Schleiter, rapporteur spécial (dépenses ordinaires) ; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur spécial (dépenses en capital) en remplacement de M. André Maroselli ; André Colin, rapporteur spécial (budget annexe du service des poudres) ; le général Jean Ganeval, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Marius Moutet ; Bernard Chochoy ; Pierre de Chevigny, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (forces terrestres) ; André Monteil, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (marine) ; Jacques Soufflet, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (air) ; Edouard Le Bellegou ; le général Ernest Petit ; André Méric ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Crédits et articles Armées* (p. 1637 et suiv.). — Art. 25 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une modification de crédits (problème du quart de place pour les militaires) (p. 1637 et suiv.), observations, retrait (p. 1639). — Amendement par M. Gustave Héon, tendant à diminuer le montant des crédits de 63.631.209 francs (loyer des casernes de gendarmerie aux collectivités locales), observations, retrait (p. 1641). — Art. 26 (*ibid.*). — Amendement par M. le général Ernest Petit tendant à réduire de 6 milliards le montant des autorisations de programme affectées au développement de la force atomique stratégique (*ibid.*) et amendement par M. Jean Errecart tendant à une réduction de crédits de 4.407 millions dans un but identique (*ibid.*), observations, rejet du premier amendement (p. 1643) par scrutin public (n° 12) et adoption du second par scrutin public (n° 13). — *Crédits et articles. Essences et poudres* (p. 1644). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Raymond Bossus ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Bernard Chochoy ; André Colin ; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur spécial ; Jean Errecart ; le général Jean Ganeval, rapporter pour avis ; Edouard Le Bellegou ; Paul Mistral ; Roger Morève ; François Schleiter, rapporteur spécial ; Jacques Soufflet, rapporteur pour avis

Suite de la discussion [17 novembre 1966] (p. 1648 et suiv.).

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (p. 1648 et suiv.). — *Sont entendus :* M. Martial Brousse, rapporteur spécial ; Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur pour avis de la commissions des affaires sociales ; MM. Alexandre Sanguinetti, ministre des anciens combattants et victimes de guerre ; Marcel Lambert, Louis Martin ; Raymond Bossus ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Marcel Darou ; André Dulin ; Jacques Soufflet ; Camille Vallin. — *Crédits et articles* (p. 1665 et suiv.). — ETAT B. — TITRE III (p. 1665). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur pour avis, tendant à refuser les crédits pour marquer que trop de problèmes concernant les anciens combattants demeurent sans solution (*ibid.*), observations, adoption (p. 1666) par scrutin public (n° 14). — TITRE IV (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur pour avis, tendant également à refuser les crédits (*ibid.*), adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 15). — Après l'art. 58 (p. 1667). — Amendement par M. André Bruneau tendant à insérer un article additionnel nouveau prévoyant l'attribution de la carte de combattant aux anciens militaires en Algérie (*ibid.*) et sous-amendement par M. Etienne Dailly, tendant à compléter l'amendement précédent par une disposition prévoyant que la carte du combattant décernée au titre des dispositions du présent article n'entraînera pas l'attribution de la retraite (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement (p. 1668). — Amendement par M. Pierre Maille, tendant à insérer un article additionnel nouveau faisant obligation au Gouvernement de prendre avant le 1er octobre 1967 toutes dispositions pour rétablir le rapport constant entre les pensions des anciens combattants et victimes de guerre et les traitements de la fonction publique (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la constitution (p. 1669). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Martial Brousse, rapporteur spécial ; André Bruneau ; Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur pour avis ; MM. Etienne Dailly ; Pierre Maille ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; François Schleiter.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (p. 1669 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Bernard Chochoy, rapporteur spécial ; Jacques Soufflet ; Georges Marie-Anne ; Joseph Beaujannot, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; René Jager ; Auguste Pinton ; Louis Martin ; Camille Vallin ; Gérard Minvielle ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Emile Durieux. — *Crédits et articles* (p. 1683 et suiv.). — Art. 29 (*ibid.*). — Observations sur l'augmentation du tarif des imprimés (*ibid.*). — Après

l'art. 63 (p. 1684). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer un article additionnel nouveau disposant que : « Le budget général concourt aux charges d'exploitation et d'équipement du service des chèques postaux par le moyen d'un remboursement forfaitaire au budget annexe des postes et télécommunications fixé annuellement par la loi de finances » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1685). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Bernard Chochoy, rapporteur spécial ; Robert Soudant, au nom de Mme Marie-Hélène Cardot.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION I. — SERVICES GÉNÉRAUX (p. 1685 et suiv.). — Sont entendus : MM. Roger Houdet, rapporteur spécial ; René Jager, au nom de M. Michel Champleboux, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Robert Vignon ; Alain Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique ; Henri Longchambon. — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (p. 1693 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Geoffroy de Montalembert, rapporteur spécial (aménagement du territoire) ; Charles Suran, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; André Monteil ; Roger Poudonson ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé des relations avec le Parlement ; Marcel Martin. — *Crédits et articles* (p. 1700). — SECTION VIII. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ (*ibid.*). — *Sont entendus :* MM. Louis Talamoni, rapporteur spécial ; Henri Longchambon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Crédits et article* (p. 1704). — SECTION IV. — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (p. 1704). — *Est entendu :* M. Jacques Richard, rapporteur spécial. — SECTION VI. — GROUPEMENTS DES CONTRÔLES RADIOÉLECTRIQUES. — *Est entendu :* M. Jacques Richard, rapporteur spécial. — *Crédits et articles* (p. 1705).

Suite de la discussion [18 novembre 1966] (p. 1712 et suiv.).

AFFAIRES SOCIALES (p. 1712 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Kistler, rapporteur spécial ; Paul Ribeyre, rapporteur spécial (santé publique et population) ; Lucien Grand, au nom de M. Roger Lagrange, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (dépenses ordinaires) ; André Plait, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (dépenses en capital et dépenses d'investissement) ; Raymond Bossus, Léon Motais de Narbonne, Claude Mont, Daniel Benoist, Léon Messaud, Henri Longchambon, Bernard Chochoy, Bernard Lemarié, Marcel Boulangé ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Etienne Dailly. — *Crédits et article* (p. 1737 et suiv.). — TITRE IV (p. 1737). — Amendement par M. Etienne Dailly tendant à réduire le crédit du titre IV de 800.000 francs, non nécessaires aux besoins, avec le plafond actuel de la retraite mutualiste des anciens combattants (p. 1738), observations, adoption (p. 1739). — *Ont pris part à la discussion :* M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Bernard Chochoy ; Etienne Dailly ; Michel Kistler, rapporteur spécial.

JUSTICE (p. 1739 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Marcel Martin, rapporteur spécial ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jean Geoffroy, Pierre Garet ; Louis Namy ; Léon Messaud ; Robert Vignon ; Pierre Marcilhacy. — *Crédits et articles* (p. 1752 et 1753). — Art. 50 (p. 1752). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article qui reporte au 1er décembre 1967 l'application de la réforme des greffes (*ibid.*), observations, adoption (p. 1753). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur pour avis ; Pierre Marcilhacy ; Marcel Martin, rapporteur spécial.

Suite de la discussion [21 novembre 1966] (p. 1758 et suiv.).

INDUSTRIE (p. 1758 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Gustave Alric, rapporteur spécial ; René Jager, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; Emile Durieux ; Michel Durafour ; Léon David ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information ; Jean-Eric Bousch ; Antoine Courrière. — *Crédits et articles* (p. 1770). — TITRE VI. — Observations sur les charbonnages (p. 1771).

SERVICE DU PREMIER MINISTRE (suite). — SECTION II. — INFORMATION (p. 1771 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Edouard Bonnefous, rapporteur spécial ; Jean Fleury, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Roger Carcassonne ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information. — *Crédits et articles* (p. 1775).

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE (p. 1775 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Edouard Bonnefous, rapporteur spécial ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Jean Fleury, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; André Diligent ; Michel Durafour ; Raymond Bossus ; Roger Carcassonne ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information. — ETAT E. — LIGNE 107 (autorisation de perception de la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision. — p. 1794). — Scrutin public (n° 16), rejet (p. 1797).

JEUNESSE ET SPORTS (p. 1795 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Geoffroy de Montalembert au nom de M. Jacques Richard, rapporteur spécial ; Jean Noury, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Jean Bardol ; Maurice Vérillon ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Crédits et articles* (p. 1807).

Suite de la discussion [22 novembre 1966] (p. 1812 et suiv.).

EDUCATION NATIONALE (p. 1812 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Pierre Métayer, rapporteur spécial ; Bernard Chochoy ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles, au nom de M. Paul Pauly, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; André Cornu ; Michel Durafour ; Georges Cogniot ; Edgar Tailhades ; André Armengaud, Louis Jung ; Marcel Martin ; Georges Lamousse ; Georges Portmann ; Adolphe Chauvin ; Mlle Irma Rapuzzi ; MM. Maurice Vérillon ; André Monteil ; Guy Petit ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Amédée Bouquerel. — *Crédits et articles* (p. 1839 et suiv.). — TITRE III. — Adoption (p. 1841) par scrutin public (n° 17). — Art. 61 (p. 1843). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin de faire une obligation pour l'Etat de verser aux communes un loyer pour les locaux réservés aux services d'orientation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean-Eric Bousch ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. André Cornu ; Antoine Courrière ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Henri Longchambon ; Pierre Metayer, rapporteur spécial ; Claude Mont ; Lucien de Montigny.

AFFAIRES CULTURELLES (p. 1843 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Joseph Raybaud, rapporteur spécial ; Edouard Bonnefous, rapporteur spécial (cinéma) ; Jean de Bagneux, rapporteur spécial (arts et lettres) ; Georges Lamousse, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (théâtres nationaux et cinéma) ; André Cornu, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (monuments historiques) ; Marcel Martin ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Crédits et articles* (p. 1860). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Léon David ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

Suite de la discussion [23 novembre 1966] (p. 1868 et suiv.).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (p. 1868 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Georges Portmann, rapporteur spécial ; le général Antoine Béthouart, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Adolphe Chauvin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Pierre Marcilhacy ; le général Ernest Petit ; Marius Moutet ; Léon Motais de Narbonne ; René Jager ; Louis Jung ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; André Monteil ; Julien Brunhes. — *Crédits et articles* (p. 1884 et suiv.). — TITRE III. — Rejet (p. 1889) par scrutin public (n° 18). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; André Monteil ; Marius Moutet.

INTÉRIEUR (p. 1889 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jacques Masteau, rapporteur spécial ; Jean Nayrou, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Louis Namy ; Roger Delagnes ; Adolphe Dutoit ; Claude Mont ; Gustave Héon ; Georges Rougeron ; Joseph Raybaud ; Marcel Boulangé ; Roger Morève ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Etienne Dailly ; Louis Jung ; Paul Mistral. — *Crédits et articles* (p 1910 et suiv.). — TITRE III. — *Rejet* (p. 1911). — TITRE V. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire la dotation des autorisations de programme de 1.400.000 francs et celles des crédits de paiement de 800.000 francs par la suppression du financement du chapitre 57-00 : « Etudes pour l'équipement des départements et des communes » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Antoine Courrière ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jean Bertaud ; Mme Marie-Hélène Cardot ; M. Jacques Masteau, rapporteur spécial.

INTÉRIEUR. — SERVICE DES RAPATRIÉS (p. 1911 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Armengaud, rapporteur spécial ; Edouard Le Bellegou ; Louis Gros ; Léon Motais de Narbonne ; Henri Tournan.

Suite de la discussion [24 novembre 1966] (p. 1924 et suiv.).

SERVICE DES RAPATRIÉS (suite. — p. 1924 et suiv.). — *Sont entendus :* Mlle Irma Rapuzzi ; MM. Jean Nayrou ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Henri Longchambon ; Jacques Rastoin ; André Armengaud, rapporteur spécial ; Edouard Le Bellegou ; Louis Gros. — *Crédits et article* (p. 1930). — TITRE III. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou tendant à une diminution de crédits afin d'obtenir l'application de la loi du 26 décembre 1961 et le règlement du problème de l'indemnisation des rapatriés (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 19). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Armengaud, rapporteur spécial ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Edouard Le Bellegou.

EQUIPEMENT. — SECTION III. — LOGEMENT (p. 1930 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Eric Bousch, rapporteur spécial ; Edgard Pisani, ministre de l'équipement ; Charles Suran, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement ; Maurice Coutrot ; Antoine Courrière ; Joseph Voyant ; Louis Talamoni ; Bernard Chochoy ; Yvon Coudé du Foresto ; Roger Poudonson. — *Crédits et articles* (p. 1955 et suiv.). — TITRE III. — Adoption (p. 1956) par scrutin public (n° 20). — TITRE IV. — Adoption (p. 1956) par scrutin public (n° 21).

EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (p. 1957 et suiv.). — *Sont entendus :* Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial (travaux publics) ; MM. Antoine Courrière, rapporteur spécial (S. N. C. F., R. A. T. P.) ; Adolphe Chauvin ; Amédée Bouquerel, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (routes et voies navigables) ; Auguste Billiemaz, rapporteur pour avis de la commission des affaiers économiques et du Plan (S. N. C. F., R. A. T. P.) ; Joseph Yvon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (ports maritimes) ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports ; Guy de La Vasselais ; Raymond Bossus.

Suite de la discussion [25 novembre 1966] (p. 1980 et suiv.).

EQUIPEMENT. — SECTION II. — TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (suite. — p. 1980). — *Sont entendus :* MM. Auguste Pinton ; Raymond Bossus ; Marcel Brégégère ; Guy de La Vasselais ; Joseph Raybaud ; Edgard Pisani, ministre de l'équipement ; François Schleiter ; Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial ; MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports ; Auguste Billiemaz, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Antoine Courrière ; Marcel Pellenc, rapporteur général. — *Crédits et articles* (p. 1995 et suiv.). — TITRE IV. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à réduire le crédit du titre IV pour protester contre la suppression éventuelle de la ligne ferroviaire Nice—Digne (p. 1997), observations, retrait (*ibid.*). — TITRE V. — Observations sur le relogement des services de l'institut géographique national (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean Bertaud ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Guy de La Vasselais.

EQUIPEMENT. — SECTION IV. — AVIATION CIVILE (p. 1998 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur spécial ; André Monteil ; Gaston Pams, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Léon David ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports ; Guy Petit. — *Crédits et articles* (p. 2007).

EQUIPEMENT. — SECTION V. — MARINE MARCHANDE (p. 2007 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Roger Lachèvre, rapporteur spécial ; Joseph Yvon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Jean Bardol ; Léon David ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports. — *Crédits et articles* (p. 2017). — Article additionnel 63 *bis* nouveau (p. 2018). — Amendement par M. Roger Lachèvre, rapporteur spécial, tendant à insérer un article additionnel nouveau relatif à l'intégration des trésoriers des invalides (*ibid.*), observations, retrait et reprise par M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports ; Roger Lachèvre, rapporteur spécial ; Roger Thiébault.

EQUIPEMENT. — SECTION I. — SECTION COMMUNE. — *Crédits et articles* (p. 2018). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Antoine Courrière ; Léon David.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECTION V. — COMMISSARIAT AU TOURISME (p. 2018 et suiv.). — *Sont entendus :* Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial ; MM. Victor Golvan, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Léon David ; Roger Delagnes ; Maurice Vérillon ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du tourisme. — *Crédits et articles* (p. 2030).

Suite de la discussion [26 novembre 1966] (p. 2036 et suiv.).

AGRICULTURE (p. 2036 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Paul Driant, rapporteur spécial ; Marc Pauzet, rapporteur pour avis ; Edgar Faure, ministre de l'agriculture ; Léon David ; Raymond Brun ; Marcel Brégégère ; Michel Yver ; Paul Pelleray ; Etienne Dailly ; Philippe d'Argenlieu ; Michel Kauffmann ; André Dulin ; Martial Brousse ; Henri Tournan ; Paul Guillard ; Eugène Ritzenthaler ; Octave Bajeux ; Emile Durieux ; Maurice Lalloy ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Charles Durand ; Jacques Verneuil ; Marcel Lemaire. — *Crédits et articles* (p. 2070 et suiv.). — TITRE IV. — Amendement par M. Martial Brousse tendant à réduire la dotation du titre IV de 40 millions pour marquer l'insuffisance des crédits de vulgarisation agricole (*ibid.*), observations, adoption (p. 2071). — TITRE VI (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly tendant à réduire la dotation du titre VI de 40 millions pour protester contre l'affectation de 40 millions prélevés sur les crédits affectés à l'hydraulique agricole par le chapitre 61-60, aux travaux de la Compagnie nationale du Rhône (*ibid.*), observations, adoption (p. 2073). — Après l'art. 57 (*ibid.*). — Amendement par M. Maurice Lalloy, tendant à insérer un article additionnel 57 *bis* nouveau prévoyant une augmentation du prix de l'eau au profit des adductions d'eau dans les communes rurales (*ibid.*), observations, adoption (p. 2075). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Hubert d'Andigné ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Martial Brousse ; Etienne Dailly ; Claudius Delorme ; Paul Driant, rapporteur spécial ; André Dulin ; Maurice Lalloy ; Abel Sempé ; Joseph Voyant.

PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (p. 2075 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Max Monichon, rapporteur spécial ; Robert Soudant, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; Hubert d'Andigné ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Crédits et articles* (p. 2079). — Après l'art. 57 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Soudant tendant, dans un article additionnel nouveau, à modifier l'article 1106-4 du code rural afin de créer un fonds d'action sociale géré par la Mutualité sociale agricole (*ibid.*), observations, adoption (p. 2081). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Yvon Coudé du Foresto ; Etienne Dailly ; Hector Dubois ; Robert Soudant, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales.

Suite de la discussion [27 novembre 1966] (p. 2083 et suiv.).

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (p. 2083 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Marie Louvel, rapporteur spécial ; Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer ; Robert Vignon ; Léon Motais de Narbonne ; Georges Marie-Anne ; Louis Namy ; René Toribio ; Lucien Bernier. — *Crédits et articles* (p. 2108).

TERRITOIRES D'OUTRE-MER (p. 2108 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Marie Louvel, rapporteur spécial ; Henri Lafleur ; Alfred Poroï ; Ahmed Abdallah ; Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer. — *Crédits et articles* (p. 2121).

COOPÉRATION (p. 2121 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Fosset, rapporteur spécial ; Marcel Champeix ; Jean Charbonnel, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération. — *Crédits et articles* (p. 2127).

Suite de la discussion [28 novembre 1966] (p. 2130 et suiv.).

ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION I. — CHARGES COMMUNES (p. 2130 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Ludovic Tron, rapporteur spécial ; Raoul Vadepied ; Marcel Boulangé ; Bernard Chochoy ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Antoine Courrière. — *Crédits et articles* (p. 2136 et 2137). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Louis Talamoni.

ECONOMIE ET FINANCES. — SECTION II. — SERVICES FINANCIERS (p. 2137 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Ludovic Tron, rapporteur spécial ; Pierre Carous, rapporteur spécial (affaires économiques) ; Raymond Brun, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Crédits et articles* (p. 2142).

IMPRIMERIE NATIONALE (p. 2142 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean Bardol, rapporteur spécial ; Raymond Bossus ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Crédits et articles* (p. 2145).

ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS (p. 2145 et 2146).

COMPTES SPECIAUX DU TRÉSOR (p. 2146 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial ; Fernand Verdeille ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; André Dulin ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Mlle Irma Rapuzzi ; MM. Antoine Courrière ; Roger Morève ; Auguste Pinton. — *Articles* (p. 2154). — Art. 31 (opérations à caractère définitif, mesures nouvelles). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier les chiffres des autorisations de programmes et de crédits de paiement en conséquence du vote intervenu sur l'article 19 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 37 (opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles). — Amendement par M. Etienne Dailly tendant à supprimer du budget de l'agriculture les crédits prévus pour l'opération de transfert des halles de Paris (*ibid.*), observations, adoption (p. 2155). *Ont pris part à la discussion :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Etienne Dailly ; Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial ; Paul Driant ; Marc Pauzet.

ARTICLES DE LA DEUXIÈME PARTIE NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS (p. 2156 et suivantes). — Art. 33. — Etat E (p. 2156). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer la ligne 106 de l'Etat E concernant la taxe parafiscale destinée au centre d'études et de recherches de l'industrie du béton manufacturé (p. 2170), observations, adoption (*ibid.*). — Observations sur la fiscalité agricole et le régime des plantations d'arbres fruitiers ou de vignes (*ibid.*). — Après l'article 50 (p. 2175). — Amendement par M. René Blondelle, tendant à insérer un article additionnel 50 *bis* nouveau reportant au 1er janvier 1969 la date d'application de la loi n° 66-10 du 6 janvier 1966 portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2176). — Art. 52 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, tendant à rétablir l'article 52 aux termes duquel l'abrogation de l'article 1473 du code général des impôts (majoration des tarifs de patente pour les entreprises ayant plus de cinq magasins de vente au détail) prendra effet du 1er janvier 1967 (*ibid.*), observations, adoption (p. 2178). — Art. additionnel 54 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier l'article 1822 *bis* du code général des impôts concernant certaines petites entreprises de spectacle en prévoyant l'interruption par une décision gracieuse de l'administration, des sanctions prononcées à l'encontre des organisations de spectacles coupables d'infractions ayant pour objet de dissimuler des recettes (*ibid.*) et amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, tendant à un but semblable mais laissant la juridiction saisie limiter ses décisions à une durée de six mois à cinq ans (*ibid.*), observations, adoption du second amendement (p. 2179). — Après l'article 54 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Max Monichon tendant à insérer un article additionnel 54 *ter* nouveau modifiant l'article 76 du code général des impôts relatif à l'imposition du bénéfice agricole d'un peuplement forestier (*ibid.*), observations, retrait (p. 2130). — Art. 58 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, tendant à introduire un paragraphe II *bis* nouveau remplaçant, dans les articles 1er, 3, 4, 4 *bis* et 4 *ter* de la loi du 25 mars 1949 modifiée (rentes viagères constituées entre particuliers), la date du 1er janvier 1959 par celle du 1er janvier 1964 (p. 2180), observations, adoption (*ibid*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer un article additionnel nouveau prévoyant l'emploi de l'excédent des ressources du fonds d'amortissement des charges d'électrification, au financement en capital des travaux de renforcement des réseaux d'électrification rurale réalisés par les collectivités locales (p. 2181), observation, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Bernard Chochoy, tendant à à insérer un article additionnel nouveau créant une prime « d'implantation et de développement du secteur artisanal » (*ibid.*), observations (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud tendant à insérer un article additionnel nouveau permettant à l'agence de défense des biens et intérêts des rapatriés de faire l'inventaire des biens spoliés et perdus (*ibid.*), observations (p. 2181 et suivantes). — Amendement par M. Roger Houdet tendant à insérer un article additionnel nouveau relatif à la gestion des services d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères (p. 2183), observations (*ibid*). — Vote unique sur l'article 58 *bis*, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44 de la constitution et de l'article 42 du règlement du Sénat, dans la rédaction de l'Assemblée nationale modifiée par l'amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, à l'exclusion de tout autre amendement ou article additionnel, adoption (p. 2184). — **Ont pris part à la discussion :** MM. Jean Bardol ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Jacques Descours Desacres ; Louis Gros ; Roger Houdet ; Marcel Lemaire ; Max Monichon ; Marc Pauzet ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Mlle Irma Rapuzzi ; M. Alex Roubert, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — *Explications de vote sur l'ensemble de la loi de finances :* MM. Jean Bardol ; Antoine Courrière ; Roger Lachèvre ; Jacques Soufflet ; Yvon Coudé du Foresto. — Adoption (p. 2189) par scrutin public (n° 22). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 14).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (articles 45, alinéa 2, et 47 de la Constitution, article 39 de la loi organique relative aux lois de finances) [28 novembre 1966] (p. 2189). — Election des membres de la commission [28 novembre 1966] (p. 2190). — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [1er décembre 1966] (I., n° 62). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture (commission mixte paritaire) le 6 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2185, 2200, 600. — **Discussion** [7 décembre 1966]. — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Marcel Darou ; Mlle Irma Rapuzzi ; MM. Raymond Bossus ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Octave Bajeux. — *Articles* (p. 2310 et suiv.). — Art. 11 (p. 2311). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, tendant, au paragraphe II de cet article, à fixer, à compter du 1er juillet 1966, le plafond de la taxe statistique et celui de la taxe instituée par la loi n° 50-928 du 8 août 1950, à 2 p. 100 du prix du blé à la production (p. 2312). — Art. 21 (*ibid.*). — Amendement d'équilibre par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget (p. 2314). — Art. 23 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget tendant à majorer les crédits du titre IV « Affaires sociales » d'un million de francs (plafond de la retraite mutualiste porté à 1.100 francs) (p. 2314). — Art. 24 (p. 2315). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, relatif aux crédits du fonds routier. — Art. 31 (*ibid.*). — Deux amendements par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, relatifs aux crédits du fonds routier (*ibid.*). — Art. 50 (p. 2316). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, tendant à rétablir cet article, relatif à l'application de la réforme des greffes (*ibid.*). — Art. 52 (p. 2317). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget tendant à reporter du 1er janvier 1967 au 1er janvier 1968 l'application de l'article 22 de la loi de finances rectificative pour 1964 (magasins à succursales multiples). — Art. 64 (p. 2318). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, tendant à supprimer cet article relatif au concours du budget général aux charges d'exploitation et d'équipement du service des chèques postaux par le moyen d'un remboursement forfaitaire au budget annexe des postes et télécommunications fixé annuellement par la loi de finances (p. 2318). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Emile Durieux ; Lucien Grand ; Marcel Pellenc, rapporteur général. — *Explications de vote :* MM. Antoine Courrière ; Jean Bardol. — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, 7e alinéa, du règlement du Sénat, sur l'ensemble du projet de loi, dans le texte proposé par la commission paritaire modifié par les amendements déposés par le Gouvernement (p. 2319). — Scrutin public (n° 24). — ADOPTION (n° 23). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-935 du 17 décembre 1966 (*J. O.* du 18 décembre 1966).

BUREAU INTERNATIONAL DES EXPOSITIONS. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

C

CAISSE D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 44, 47.

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. — Voy. : DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL [7 juin 1966] (p. 741).

CAISSES LOCALES D'AFRIQUE DU NORD ET D'OUTRE-MER (PENSIONS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 715.

CAMPAGNE ANTI-VIN. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 24.

CARRIERES DU THOUARSAIS OU DE VENDEE (TRANSPORTS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 702.

CENTIMES POUR FRAIS D'ASSIETTE, DE PERCEPTION ET DE NON-VALEUR. — Voy : QUESTIONS ORALES, 746.

CHANTIERS NAVALS DE LA MEDITERRANEE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 30.

CHANTIERS NAVALS DE LA SEYNE

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances,* **relatif aux concours financiers apportés par l'Etat en vue de permettre la poursuite de l'exploitation des chantiers navales de La Seyne.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 2 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1838, 1848, 490. — **Transmission au Sénat** [7 juin 1966] (I., n° 171). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Roger Lachèvre [9 juin 1966] (I., n° 171). — **Discussion** [9 juin 1966] (p. 774 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Lachèvre, rapporteur ; Edouard Le Bellegou ; Léon David ; Georges Portmann ; Jean de Broglie, ministre d'Etat aux affaires étrangères ; Antoine Courrière. — *Discussion des articles* (p. 779 et 780). — Amendement par M. Léon David, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa disposant que « ce concours financier sur fonds publics entraîne l'obligation pour la société bénéficiaire de ne procéder à aucun licenciement et de ne prendre aucune mesure tendant à réduire les droits et avantages sociaux de son personnel » (p. 779) ; observations, rejet (p. 780). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Léon David ; Roger Lachèvre, rapporteur ; Edouard Le Bellegou. — Sur l'ensemble (p. 780). — ADOPTION (n° 56). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-377 du 15 juin 1966 (*J. O.* du 16 juin 1966).

CIRCULATION (POUVOIRS DE POLICE DES MAIRES). — Voy : CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE, art. 98.

C. N. E. X. O. (CENTRE NATIONAL POUR L'EXPLOITATION DES OCEANS). — Voy : ORGANISMES DE RECHERCHE.

C. N. R. S. (CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE). — Voy : ORGANISMES DE RECHERCHE.

CODE CIVIL (ADOPTION). — Voy : ADOPTION.

CODE CIVIL (ART. 75)

Proposition de loi présentée par M. Achille PERETTI, *député,* **tendant à modifier l'article 75 du code civil relatif à la célébration du mariage.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 4 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 679, 908, 462. — **Transmission au Sénat** [5 mai 1966] (I., n° 121). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [24 mai 1966] (I., n° 142). — **Discussion** [2 juin 1966] (p. 730 et 731). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Article unique* (p. 731). — ADOPTION (n° 51). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-359 du 9 juin 1966 (*J. O.* du 10 juin 1966).

CODE CIVIL (ART. 234 ET 235)

Proposition de loi, présentée par M. Pierre-Charles KRIEG, *député,* **tendant à modifier les articles 234 et 235 du code civil, relatifs à la procédure du divorce.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 4 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1057, 1690, 463. — **Transmission au Sénat** [5 mai 1966] (I., n° 122). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien de Montigny [19 décembre 1966] (I., n° 173). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2769 et 2770). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien de Montigny, rapporteur ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Discussion des articles* (p. 2770). — Art. 1er, rejet (*ibid.*). — Art. 2, rejet (*ibid.*). — REJET (n° 72).

CODE CIVIL (ART. 1007)

Proposition de loi présentée par M. Edmond THORAILLER, *député,* **tendant à modifier l'article 1007 du code civil relatif au testament olographe et l'article 9 de la loi du 25 ventôse an XI, contenant organisation du notariat.** — Adoptée par l'Assemblée nationale, le 13 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1760, 2115, 622. — **Transmission au Sénat** [13 décembre 1966] (I., n° 118). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Jean Geoffroy [19 décembre 1966] (I., n° 171). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2768 et 2769). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Jean Geoffroy, rapporteur. — *Articles* (ibid). — ADOPTION (n° 71). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1012 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

CODE CIVIL (ART. 1841, 1866 ET 1868)

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **modifiant ou complétant les articles 1841 et 1868 du code civil, les articles 614-15, 614-16 et 614-17 du code de commerce et la loi du 23 janvier 1929 sur les parts de fondateur émises par les sociétés.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 11 juin 1965, avec le *nouvel intitulé suivant :* **« Projet de loi tendant à modifier ou à compléter les articles 1841, 1866 et 1868 du code civil et l'article 27 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947.** — Voy. : Impressions n°s 1004, 1429, 355. — **Transmission au Sénat** [29 juin 1965] (I., n° 279). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Molle* (I., n° 89. — Rattaché pour ordre à la séance du 23 décembre 1965. — *J. O.* Lois et Décrets 31 décembre 1965, p. 12010. — *J. O.* Débats, séance 2 avril 1966, p. 58). — **Discussion** [4 mai 1966] (p. 478 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Etienne Dailly, au nom de M. Marcel Molle, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 479 et suiv.). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à préciser, au 1er alinéa du texte modificatif proposé pour l'article 1868 du code civil, dans le cas où l'héritier n'est pas admis au sein de la société, quelle est sa situation entre le décès de son auteur et le paiement par la société de la valeur des parts sociales de ce dernier (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, après le deuxième alinéa du texte modificatif présenté pour l'article 1868 du code civil, à insérer un alinéa nouveau ainsi rédigé : « Il peut aussi être stipulé que, pour devenir associé, l'héritier doit être agréé par la société. A défaut d'agrément, il a droit à la valeur, au jour de la notification du refus d'agrément, de la part sociale de son auteur, évaluée comme il est dit à l'alinéa précédent. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 480). — Amendement de coordination par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 2 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 2 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer un article additionnel 2 *ter* nouveau complétant l'article 1860 du code civil par une disposition relative au consentement à l'hypothèque par les représentants légaux de la société (*ibid.*), observations, adoption (p. 481). — Art. 4 et 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rétablir l'article 4 et amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rétablir l'article 5, ces deux articles apportant diverses modifications à la loi du 23 janvier 1929 sur les parts de fondateur (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (p. 482). — Art. 5 *bis* (nouveau) (p. 482). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier la liste des articles de référence (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer deux dispositions nouvelles : l'une qui abaisse le minimum fixé pour le capital social en matière de coopératives, l'autre qui prévoit la fixation par décret des conditions dans lesquelles pourront être exercées, notamment par un organisme de revision créé par les fédérations de coopératives, les fonctions de commissaires aux comptes d'une société coopérative (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 5 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 5 *ter* nouveau relatif au changement de nationalité d'une société par actions et modifiant l'article 221 du Code général des

impôts (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 5 *quater* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 5 *quater* nouveau abrogeant l'ordonnance n° 59-73 du 7 janvier 1959 relative aux prorogations de sociétés (*ibid.*), observations, adoption (p. 483). — Art. additionnel 5 *quinquies* nouveau (*ibid*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 5 *quinquies* nouveau modifiant l'article 17 de la loi du 29 juillet 1963 afin de permettre de fonctionner aux sociétés en commandite que constituent les charges d'agent de change (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 5 *sexies* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 5 *sexies* nouveau disposant que : « l'article 7 de la loi du 17 mars 1909 relative à la vente et au nantissement des fonds de commerce est complété *in fine* par un alinéa nouveau ainsi rédigé : « En cas de fusion ou de scission de sociétés, les dispositions de l'alinéa précédent ne sont pas applicables lorsqu'il y a lieu à application des articles 324-9, 324-13 et 324-14 de la loi sur les sociétés commerciales » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 5 *septies* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 5 *septies* nouveau relatif au renouvellement des baux commerciaux en cas de fusion de sociétés (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 5 *octies* nouveau (p. 484). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer un article additionnel 5 *octies* nouveau modifiant le code électoral en fonction des dispositions de caractère pénal qui ont été prises dans le projet de loi portant réforme des sociétés commerciales (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 6 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la additionnel 6 *bis* nouveau disposant que l'article 76 *bis* (actions sans droit de vote) de la loi sur les sociétés commerciales n'entrera en vigueur qu'à la date de la publication de la loi qui en précisera la portée (*ibid.*), observations, adoption (p. 486). —Article additionnel 7 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 7 nouveau disposant que les articles 5 *bis*, 5 *ter* et 5 *quinquies* entreront en vigueur à la même date que la loi sur les sociétés commerciales (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi modifiant ou complétant les articles 1841, 1860, 1866 et 1868 du code civil, la loi du 23 janvier 1929 sur les parts de fondateur émises par les sociétés, et diverses autres dispositions** » (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Yvon Coudé du Foresto ; Etienne Dailly, au nom de M. Marcel Molle, rapporteur ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Jacques Soufflet. — Sur l'ensemble (p. 486). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 40). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, le 10 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1813, 1887, 504.

Deuxième transmission au Sénat [14 juin 1966] (I., n° 203). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Molle [21 juin 1966] (I., n° 230). — **Discussion** [27 juin 1966] (p. 1047 et suivantes). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Molle, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 1048). — Art. 5 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le dernier alinéa du texte modificatif proposé pour l'article 27 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération pour tenir compte du fait que les commissaires aux apports ne sont plus pris sur la liste prévue à l'article 168 du projet sur les sociétés commerciales (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, adoption (*ibid.*). — Art. 5 *sexies* (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, adoption (*ibid.*). — Art. 5 *septies* (p. 1049). — Amendement de coordination par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Marcel Molle, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 1049). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 98). — DEUXIÈME LECTURE. — Adoption en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 29 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1992, 1995, 550.

Promulgation : loi n° 66-538 du 24 juillet 1966 (*J. O.* du 26 juillet 1966).

CODE CIVIL DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Projet de loi, présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **portant extension aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion de modifications apportées au code civil et précisant les conditions d'application de certains articles de ce code dans les mêmes départements** [6 décembre 1966] (I., n° 73). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

CODE DE JUSTICE MILITAIRE

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **modifiant ou complétant certaines dispositions du code de justice militaire institué par la loi n° 65-542 du 8 juillet 1965, du code de procédure pénale et du code pénal.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 24 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2043, 2169, 589. — **Transmission au Sénat** [30 novembre 1966] (I., n° 60). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [30 novembre 1966]. — Dessaisissement de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées et renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [16 décembre 1966] (I., n° 165). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2626 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Edouard Le Bellegou, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 2627 et suiv.). — Art. 1er (p. 2627). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à compléter l'article 16 du code de justice militaire afin que les juges chargés de composer le tribunal soient désignés : « ... suivant l'ordre d'une liste établie au début de chaque année par grade et dans l'ordre d'ancienneté » (p. 2629), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Edouard Le Bellegou, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2630). — ADOPTION (n° 59). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1038 du 30 décembre 1966 (*J. O.* du 31 décembre 1966).

CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (Art. 62).

Proposition de loi présentée par M. Pierre LEPAGE, *député,* **tendant à modifier l'article 62 du code de l'administration communale en vue de faire cesser l'incompatibilité existant entre les fonctions de géomètre du cadastre et le mandat de maire ou d'adjoint.** — Adoptée par l'Assemblée nationale, le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2058, 2129, 606. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 97). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (ART. 98)

Projet de loi présenté par M. Roger FREY, *ministre de l'intérieur,* **complétant l'article 98 du code de l'administration communale et relatif aux pouvoirs de police conférés aux maires en matière de circulation.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 12 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1452, 1803, 470. — **Transmission au Sénat** [17 mai 1966] (I., n° 132). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Michel Durafour [1er juin 1966] (I., n° 160). — **Discussion** [9 juin 1966] (p. 793 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Michel Durafour, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Charles Stoessel ; François Schleiter ; Jacques Descours Desacres. — *Article unique* (p. 795). — Amendement par M. Charles Stoessel tendant à insérer un article additionnel 2 nouveau disposant que : « Sont applicables aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, l'article 98 du code de l'administration communale et les décrets-lois du 30 octobre 1935, du 24 mai 1938 et du 22 avril 1939 » (*ibid.*), observations, adoption (p. 796). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Michel Durafour, rapporteur ; Charles Stoessel. — Sur l'ensemble (p. 796). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 64). — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 17 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1917, 1939, 519.

Promulgation : loi n° 66-407 du 18 juin 1966 (*J. O.* du 22 juin 1966).

CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

Projet de loi présenté par M. Raymond MARCELLIN, *ministre de la santé publique et de la population* **modifiant et complétant certaines dispositions du code de la santé publique concernant l'ordre des pharmaciens.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1584, 1935, 515. — Transmission au Sénat [21 juin 1966] (I., n° 219). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Bernard Lemarié [27 juin 1966] (I., n° 256). — **Discussion** [20 octobre 1966] (p. 1310 et 1311). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Bernard Lemarié, rapporteur. — *Articles* (p. 1310 et 1311). — *Est entendu :* M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — ADOPTION (n° 4). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-796 du 27 octobre 1966 (*J. O.* du 28 octobre 1966).

CODE DE LA SECURITE SOCIALE (ART. L 328 ET L 329)

Proposition de loi présentée par M. Gilbert GRANDVAL, *ministre du travail,* **tendant à compléter les articles L 328 et L 329 du code de la sécurité sociale.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 9 novembre 1965. — Voy. : Impressions n°s 1176, 1458, 427. — **Transmission au Sénat** [9 novembre 1965]. — (I., n° 39). — *Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Marcel Lambert* [19 novembre 1965] (*J. O.* du 20 décembre 1965) (I., n° 79). — **Discussion** [4 mai 1966] (p. 463 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Lambert, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 464). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur, tendant à regrouper dans un seul article L. 328 les dispositions incluses à l'origine dans les deux articles L. 328 et L. 329, visant d'une part, à assimiler totalement la situation du veuf à celle de la veuve, d'autre part, à servir en cas de pluralité de droits à pension l'avantage le plus élevé en évitant le cumul (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur, tendant, en conséquence de l'adoption du précédent amendement, à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé de la proposition de loi, adoption (p. 465). — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi tendant à compléter l'article L. 328 du code de la sécurité sociale relatif aux droits à pension de veuf ou de veuve en cas de divorce ou de nouveau veuvage.** » (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Marcel Lambert, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 465). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 31). — Adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 25 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1801, 1833, 478.

Promulgation : loi n° 66-345 du 3 juin 1966 (*J. O.* du 5 juin 1966).

CODE DE LA SECURITE SOCIALE (ART. L. 470)

Proposition de loi, présentée par M. Roger CARCASSONNE, *sénateur,* **tendant à modifier l'article L 470 du code de la sécurité sociale** [24 mai 1966] (I. n° 135). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

CODE DE PROCEDURE PENALE. — Voy. : CODE DE JUSTICE MILITAIRE.

CODE DE PROCEDURE PENALE (ART. 16, 21 ET 680)

Projet de loi, présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **tendant à modifier les articles 16, 21 et 680 du code de procédure pénale.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1882, 1943, 524. — **Transmission au Sénat** [22 juin 1966] (I., n° 237). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Robert Vignon [28 juin 1966] (I., n° 280). — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1138 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Vignon, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 1139 et suiv.). — Art. 1er (p. 1139). — Amendement par M. Jean Nayrou tendant à remplacer les mots : « police d'Etat », par les mots : « police nationale » et à opérer la même modification aux articles 2 et 4, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Nayrou tendant à une nouvelle rédaction des deux derniers alinéas de l'article 1er, prévoyant la dispense de l'exercice de la qualité d'officier de la police judiciaire par le parquet (*ibid.*), observations, rejet (p. 1141) par scrutin public (n° 35). — Art 2 et 4 (p. 1141). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Jean Nayrou ; Robert Vignon, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 1142). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 117). — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale, le 30 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 2023, 2025, 559.

Promulgation : loi n° 66-493 du 9 juillet 1966 (*J. O.* du 10 juillet 1966).

CODE DE PROCEDURE PENALE (ART. 799).

Proposition de loi, présentée par M. Joseph YVON, *sénateur,* **tendant à compléter l'article 799 du code de procédure pénale relatif aux effets de la réhabilitation** [8 décembre 1966] (I., n° 88). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale

CODE DES DOUANES

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances,* **portant modification de diverses dispositions du code des douanes.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 18 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2045, 2128, 578. — **Transmission au Sénat** [22 novembre 1966] (I., n° 43). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. — Rapport par M. Jean Bertaud [23 novembre 1966] (I., n° 46). — **Discussion** [1er décembre 1966] (p. 2218 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Bertaud, rapporteur ; Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. — *Discussion des articles* (p. 2220 et suiv.). — *Est entendu :* M. Jean Bertaud, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2226). — ADOPTION (n° 17). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-923 du 14 décembre 1966 (*J. O.* du 15 décembre 1966).

CODE DES DOUANES (ART. 19 *bis* ET 426)

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances,* **modifiant les articles 19** *bis* **et 426 du code des douanes.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2123, 2167, 595. — **Transmission au Sénat** [1er décembre 1966] (I., n° 64). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. — Rapport par M. Jean Bertaud [6 décembre 1966] (I., n° 72). — **Discussion** [9 décembre 1966] (p. 2375 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Bertaud, président et rapporteur de la commission des affaires économiques et du plan ; Joseph Yvon ; Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. — *Articles* (p. 2377). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 27). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-937 du 17 décembre 1966 (*J. O.* du 18 décembre 1966).

CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES (ART. L 45)

Proposition de loi présentée par M. René CAPITANT, *député,* **tendant à modifier l'article L 45 du code des pensions civiles et militaires, relatif au partage de la pension de réversion.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1763, 2131, 644. — **Transmission au Sénat** [19 décembre 1966] (I., n° 174). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Roger Lagrange [21 décembre 1966] (I., n° 190). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2927 et 2928). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien Grand, au nom de M. Roger Lagrange, rapporteur ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Article unique* (p. 2928). — ADOPTION (n° 92). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1013 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

CODE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS (ART. L 5). — Voy : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, art. 31.

CODE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS (ART. L 15). Projet de loi présenté par M. Jacques MARETTE, *ministre des postes et télécommunications,* **modifiant l'article L 15 du code des postes et télécommunications relatif aux correspondances adressées « poste restante » à des mineurs.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 novembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2105, 2165, 594. — **Transmission au Sénat** [1er décembre 1966] (I., n° 68 rect.). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. — Rapport par M. Joseph Beaujannot [7 décembre 1966] (I., n° 77). — **Discussion** [15 décembre 1966] (p. 2502). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Joseph Beaujannot, rapporteur. — *Article unique* (p. 2502). — ADOPTION (n° 38). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-996 du 26 décembre 1966 (*J. O.* du 28 décembre 1966).

CODE DU TRAVAIL MARITIME

Proposition de loi présentée par M. Amédée BROUSSET, *député,* **tendant à étendre à certains territoires d'outre-mer les dispositions du code du travail maritime.** — Adoptée par l'Assemblée nationale, le 29 juin 1965. — Voy. : Impressions, nos 1515, 1543, 394. — **Transmission au Sénat** [29 juin 1965] (I, n° 287). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Henry Loste [24 mai 1966] (I, n° 136). — **Discussion** [26 mai 1966] (p. 647 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henry Loste, rapporteur ; Alfred Poroï ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — *Discussion des articles* (p. 648 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Henry Loste, rapporteur, tendant à étendre l'application du code à deux autres territoires d'outre-mer : les Comores et la Côte française des Somalis (*ibid.*), observations, retrait (p. 649). — Amendement par M. Henry Loste, rapporteur, tendant à supprimer, dans ce même article 1er, les mots : « d'une jauge brute égale ou supérieure à dix tonneaux » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Henry Loste, rapporteur, tendant à prévoir l'avis des assemblées territoriales avant les décrets d'adaptation (*ibid.*), observations, adoption (p. 650). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Henry Loste, rapporteur, tendant à supprimer cet article qui prévoyait un délai maximum de 10 mois pour que la présente loi soit applicable (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Henry Loste, rapporteur : Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — Sur l'ensemble (p. 650). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 44). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, le 28 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1853, 1986, 394.

Deuxième transmission au Sénat [28 juin 1966] (I, n° 278). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Discussion [29 juin 1966] (p. 1125 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henry Loste ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat à l'équipement (transports). — *Discussion des articles* (p. 1126 et 1127). — Art. 1er (p. 1126). — Amendement par M. Henry Loste, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « dix tonneaux », par les mots : « quatre tonneaux » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1127). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Henry Loste, rapporteur, tendant, après les mots : « ... un décret en Conseil d'Etat », à ajouter les mots : « ... pris après avis des assemblées territoriales intéressées » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat à l'équipement (transports) ; Raymond Brun ; Henry Loste, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 1127). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 113). — DEUXIÈME LECTURE. — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en troisième lecture le 30 juin 1966. — Voy. : Impressions, nos 2016, 2020, 549.

Troisième transmission au Sénat [30 juin 1966] (I., n° 291). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — **Discussion** [30 juin 1966] (p. 1158 et 1159). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henry Loste, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Alfred Poroï ; Michel Darras. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1159). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Henry Loste, rapporteur, tendant, après les mots : « un décret en conseil d'Etat », à ajouter les mots : « pris après avis des assemblées territoriales intéressées » (*ibid.*). — Vote unique à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44 de la Constitution et de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat, sur l'article 2 et l'ensemble de la proposition de loi à l'exclusion de tous amendements ou articles additionnels (*ibid.*). — Rejet de l'article 2 et de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*). — REJET (n° 119). — TROISIÈME LECTURE. — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en quatrième lecture le 30 juin 1966. — Voy. : Impressions, nos 2034, 2035, 556.

Quatrième transmission au Sénat [30 juin 1966] (I., n° 296). — **Discussion** [30 juin 1966] (p. 1166 et 1167). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henry Loste, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Articles* (p. 1167). — *Sur l'ensemble* (ibid). — ADOPTION (n° 124). — QUATRIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-508 du 12 juillet 1966 (*J. O.* du 13 juillet 1966).

CODE ELECTORAL

1. — Projet de loi organique présenté par M. Roger FREY, *ministre de l'intérieur,* **modifiant les dispositions du code électoral relatives à la composition du Sénat** [9 juin 1966] (I., n° 188). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Prélot [28 juin 1966] (I., n° 265). — **Discussion** [28 juin 1966] (p. 1099 et 1100). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Prélot, rapporteur. — *Article unique* (p. 1100). — Adoption (*ibid.*), par scrutin public (n° 31). — ADOPTION (n° 102). — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1996, 1998, 552.

Promulgation : loi organique n° 66-503 du 12 juillet 1966 (*J. O.* du 13 juillet 1966).

2. — Projet de loi présenté par M. Roger FREY, *ministre de l'intérieur,* **portant modification des dispositions du code électoral relatives à l'élection des sénateurs.** [9 juin 1966] (I., n° 189). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Prélot [28 juin 1966] (I., n° 266). — **Discussion** [28 juin 1966] (p. 1098 et 1099). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Prélot, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 1098). — Art. additionnel 2 *bis* nouveau (p. 1099). — Amendement par M. Jean-Louis Vigier, tendant à insérer un article additionnel 2 *bis* nouveau disposant que : « Par mesure de transition, est maintenu pour les sept départements nouveaux le mode d'attribution des sièges des deux anciens départements de Seine et Seine-et-Oise, tel qu'il est déterminé à l'article L. 295 du code électoral » (*ibid.*), observations ; sous-amendement par M. Etienne Dailly, tendant à remplacer le début de l'amendement précédent par les mots : « Par dérogation aux dispositions de l'article L. 294 du code électoral, est maintenu pour les départements nouveaux de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines le mode d'attribution des sièges de l'ancien département de Seine-et-Oise... » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié par le sous-amendement (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Etienne Dailly ; Paul Pelleray ; Marcel Prélot, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 1099). — ADOPTION (n° 101). — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1997, 1999, 551.

Promulgation : loi n° 66-504 du 12 juillet 1966 (*J. O.* du 13 juillet 1966).

3. — Projet de loi présenté par M. Roger FREY, *ministre de l'intérieur,* **portant modification des dispositions du code électoral relatives à l'élection des députés à l'Assemblée nationale.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 24 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1914, 1949, 533. — **Transmission au Sénat.** — [27 juin 1966] (I., n° 260). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Prélot [28 juin 1966] (I., n° 267). — **Discussion** [28 juin 1966] (p. 1091 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Marcel Prélot, rapporteur ; Jacques Duclos ; Edouard Bonnefous. — *Discussion des articles* (p. 1095 et suiv.). — Art. 1er. — Tableau rectificatif des circonscriptions électorales de la France métropolitaine (*ibid.*). — Amendement par M. Camille Vallin tendant à ajouter une 11e circonscription : canton de Brou, dans le département du Rhône, en scindant en deux le territoire de la 6e circonscription (p. 1097), observations, rejet (p. 1100) par scrutin public (n° 30). — *Ont*

pris part à la discussion : MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Antoine Courrière ; Etienne Dailly ; Jacques Soufflet ; Camille Vallin. — Sur l'ensemble (p. 1100). — ADOPTION (n° 103). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-502 du 12 juillet 1966 (*J. O.* du 13 juillet 1966).

4. — Projet de loi organique présenté par M. Roget FREY, *ministre de l'intérieur,* **modifiant les dispositions du code électoral relatives à la composition de l'Assemblée nationale.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 25 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1913, 1948, 536. — **Transmission au Sénat** [27 juin 1966] (I., n° 261). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Prélot [28 juin 1966] (I., n° 268). — **Discussion** [28 juin 1966] (p. 1100). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Prélot, rapporteur. — *Article unique* (p. 1100). — Adoption (*ibid.*), par scrutin public (n° 32). — ADOPTION (n° 104). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi organique n° 66-501 du 12 juillet 1966 (*J. O.* du 13 juillet 1966).

5. — Projet de loi présenté par M. Roger FREY, *ministre de l'intérieur,* **modifiant et complétant le code électoral.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 7 décembre 1966. — Voy. : Impressions, n°s 2177, 2210, 602. — **Transmission au Sénat** [8 décembre 1966]. (I. n° 85). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [14 décembre 1966] (I., n° 120). — **Discussion** [15 décembre 1966] (p. 2519 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Edmond Barrachin ; Jacques Duclos ; Marcel Champeix ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information. — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la constitution et de l'article 42, 7e alinéa du règlement, sur les articles et sur l'ensemble du projet de loi dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tout amendement ou article additionnel (p. 2532). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant à élire les députés à l'Assemblée nationale au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle, sans panachage et listes incomplètes (*ibid.*), observations (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la propagande électorale (p. 2533) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article visant à assurer une stricte égalité entre tous les partis dans des conditions compatibles avec l'exploitation normale de l'O. R. T. F., observations (*ibid.*) ; amendement par M. Pierre Marcilhacy tendant à compléter l'article L. 167-1 du code électoral par diverses dispositions relatives à la commission de contrôle instituée (p. 2534), observations (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Champeix tendant à ajouter un nouvel alinéa visant à déduire le temps de parole utilisé par les membres du Gouvernement du temps de parole attribué à la majorité, observations (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Bernier relatif aux émissions dans les départements d'outre-mer (p. 2535), observations (*ibid.*). — Après l'art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Champeix tendant à insérer un article additionnel 2 *bis* nouveau créant une commission de contrôle des fonds de propagande (*ibid.*), observations (p. 2536). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 3 nouveau relatif aux sanctions pénales de l'article L. 167-1, observations (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Lucien Bernier ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information ; Marcel Champeix ; Etienne Dailly, rapporteur ; Pierre Marcilhacy. — *Explications de vote :* MM. Pierre Marcilhacy ; Antoine Courrière ; Etienne Dailly, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2537), votre unique par scrutin public (n° 32). — REJET (n° 41).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [15 décembre 1966] (p. 2537). — Election des membres de la commission [16 décembre 1966] (p. 2552 et 2568). — Rapport par M. Etienne Dailly [20 décembre 1966] (I, n° 179). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en (deuxième) nouvelle lecture, le 20 décembre 1966. — Voy : Impressions n°s 2283, 2310, 653.

Deuxième transmision au Sénat (nouvelle lecture) [20 décembre 1966] (I., n° 181). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [20 décembre 1966] (I., n° 182). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2775 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information. — Vote unique à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, septième alinéa, du règlement (p. 2777). — *Discussion des articles* (p. 2777 et 2778). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 3 nouveau relatif aux sanctions pénales de l'article L 167-1 (p. 2777). — Sur l'ensemble (p. 2778) et par scrutin public (n° 38). — REJET (n° 75). — NOUVELLE LECTURE. — Adoption définitive en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2321, 2322, 654.

Promulgation : loi n° 66-1022 du 29 décembre 1966 (*J. O.* du 30 décembre 1966).

CODE FORESTIER. — Voy. : PROTECTION ET RECONSTITUTION DES MASSIFS FORESTIERS.

CODE MUNICIPAL

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DESCOURS DESACRES, *sénateur,* **tendant à modifier les articles 141, 143, 145 et 146 du code municipal relatifs aux syndicats de communes** [21 avril 1966] (I., n° 100). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

CODE PENAL. — Voy. : CODE DE JUSTICE MILITAIRE.

CODE PENAL (ART. 23)

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **étendant aux territoires d'outre-mer l'application des dispositions de l'article 23 du code pénal.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 3 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1729, 1788 et 458. — **Transmission au Sénat** [5 mai 1966] (I., n° 119). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Raymond Bonnefous [24 mai 1966] (I., n° 140). — **Discussion** [2 juin 1966] (p. 732 et 733). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Bonnefous, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Article unique* (p. 733). — ADOPTION (n° 54). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-360 du 9 juin 1966 (*J. O.* du 10 juin 1966).

CODE PENAL (ART. 252-1)

Proposition de loi présentée par M. René SANSON, *député,* **tendant à insérer un article 252-1 dans le code pénal.** — Adoptée par l'Assemblée nationale, le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2012, 2166, 613. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 98).— Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

CODE PENAL (ART. 355)

Proposition de loi, présentée par M. Roger CARCASSONNE, *sénateur,* **tendant à compléter l'article 355 du code pénal relatif à l'enlèvement des mineurs** [26 avril 1966] (I., n° 107). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

CODE PENAL (ART. 401).

Proposition de loi présentée par M. Michel de GRAILLY, *député,* **tendant à compléter l'article 401 du code pénal, en matière de filouterie de carburants et de lubrifiants.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 3 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 881, 1778, 1794, 459. — **Transmission au Sénat** [4 mai 1966] (I., n° 117). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Robert Bruyneel [1er juin 1966] (I., n° 157). — **Discussion** [9 juin 1966] (p. 796). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Robert Bruyneel, rapporteur. — *Articles* (p. 796). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 65). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-381 du 16 juin 1966 (*J. O.* du 17 juin 1966).

C. O. D. E. R. (COMMISSIONS D'ORGANISATION D'EXPANSION REGIONALE). — Voy. : BUDGET DE 1967 (POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

CODE RURAL (ART. 37)

Projet de loi, présenté par M. Edgard PISANI, *ministre de l'agriculture*, **modifiant le champ d'application de l'article 37 du code rural relatif aux échanges d'immeubles ruraux.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 octobre 1965. — Voy. : Impressions n°s 1085, 1434, 420. — **Transmission au Sénat** [7 octobre 1965] (I., n° 11). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. — Rapport par M. Octave Bajeux [28 avril 1966] (I., n° 111). — **Discussion** [4 mai 1966] (p. 466 et 467). — *Est entendu dans la discussion générale* : M. Octave Bajeux, rapporteur. — *Article unique* (p. 467). — Amendement par M. Octave Bajeux, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin de l'article : « ... lorsque les immeubles échangés sont situés soit dans le même canton, soit dans un canton et dans une commune limitrophe de celui-ci » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Est entendu :* M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 33). — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 3 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1805, 1861, 492.

Promulgation : loi n° 66-397 du 17 juin 1966 (*J. O.* du 18 juin 1966).

CODE RURAL. — Voy. : ASSURANCE DES PERSONNES NON SALARIÉES CONTRE LES ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES DANS L'AGRICULTURE.

COLLECTIVITES LOCALES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 688, 697.

COLLECTIVITES LOCALES (EMPRUNTS).

Voy. : QUESTIONS ORALES, 697.
Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 44.

COLLECTIVITES LOCALES (RESSOURCES).

Voy. : QUESTIONS ORALES, 722.
Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 6, 19.

COLLEGES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (DIRECTEURS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 724.

C. O. M. E. X. O. (COMITE NATIONAL D'EXPLOITATION DES OCEANS). — Voy. : ORGANISMES DE RECHERCHE.

COMITES DE BASSIN. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 60.

COMITES D'ENTREPRISES

Projet de loi présenté par Gilbert GRANDVAL, *ministre du travail*, **modifiant certaines dispositions de l'ordonnance n° 45-280 du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprises.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 juin 1965. — Voy. : Impressions n°s 1348, 1448, 1506, 399. — **Transmission au Sénat** [30 juin 1965] (I., n° 298). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Roger Menu [19 novembre 1965, *J. O.* 20 décembre 1965] (I., n° 80). — **Discussion** [28 avril 1966] (p. 405 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Menu, président et rapporteur de la commission des affaires sociales ; Adolphe Dutoit ; André Méric ; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Michel Darras. — *Discussion des articles* (p. 412 et suiv.). — Art. A (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du début du 1er alinéa du texte complétant l'article 1er de l'ordonnance du 22 février 1945 (extension de la législation sur les comités d'entreprise au secteur agricole), (p. 412), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant à insérer un article additionnel nouveau avant l'article A, étendant la législation sur les comités d'entreprise au secteur public et nationalisé (p. 413) ; amendement par M. Michel Darras tendant à insérer après l'article A, un article additionnel nouveau étendant également la législation sur les comités d'entreprise au secteur public et nationalisé (*ibid.*) et amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, tendant à un but identique (*ibid.*), observations, retrait du premier et du troisième amendement, adoption du second amendement (*ibid.*). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à énoncer, parmi les matières dont la commission aura particulièrement à s'occuper en ce qui concerne l'emploi, non seulement le travail des jeunes, mais aussi celui des femmes (*ibid.*), observations ; amendement par M. Roger Menu, rapporteur, tendant à prévoir, au sein de certaines entreprises, une commission de l'emploi de la main-d'œuvre féminine (p. 414), observations, retrait du second amendement et adoption du premier (*ibid.*). — Amendement rédactionnel à la fin de l'article 1er par M. Roger Menu, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (p. 415). — Art. additionnel 1er *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Darras, tendant à insérer un article additionnel 1er *bis* nouveau créant au sein de chaque université, dans le délai de deux années à partir de la promulgation de la présente loi, un institut de formation du travail ayant pour but de promouvoir la formation générale, économique, sociale, technique et juridique des membres des comités d'entreprises (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 3 (p. 416). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur, tendant à modifier cet article afin que le comité d'entreprise soit obligatoirement saisi des projets de réduction de la durée du travail (*ibid.*), amendement par M. Adolphe Dutoit tendant à insérer un nouvel alinéa disposant que : « Pour toutes mesures de licenciement pour raisons économiques ou de réduction des horaires de travail sans compensation, l'avis du comité d'entreprise est obligatoire. En cas d'avis défavorable, ces mesures ne peuvent être prises » (*ibid.*), observations, rejet des deux amendements (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur, disposant que le chef d'entreprise « rend compte, en la justifiant, de la suite donnée aux avis et vœux émis par le comité » (*ibid.*), observations ; sous-amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à remplacer les mots : « en la justifiant » par les mots : « en la motivant » (p. 417), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid*). — Amendement par M. Adolphe Dutoit relatif aux informations que les directions doivent fournir aux comités d'entreprise (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur, tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article en prévoyant au rapport d'ensemble sur l'activité de l'entreprise une adjonction concernant la rémunération du travail féminin (*ibid.*), observations, adoption (p. 418). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau disposant que : « Lorsque l'entreprise investit des capitaux étrangers, le comité d'entreprise doit en être informé et recevoir communication du compte » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. additionnel 4 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Léon David tendant à insérer un article additionnel 4 *bis* nouveau relatif à la désignation, au rôle et aux fonctions des experts comptables chargés d'aider les comités d'entreprise (*ibid.*), observations, rejet (p. 419). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 *bis* nouveau prévoyant que les représentants des comités d'entreprise siégeront tant dans les conseils d'administration que dans les conseils de surveillance nouvellement créés (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid*). — Observations sur l'obligation de discrétion dont sont tenus les membres des comités d'entreprise et les représentants syndicaux (*ibid*)., amendement par M. Adolphe Dutoit tendant à supprimer cet article qui étend les cas d'obligation de discrétion (p. 420), observations, amendement par Mme Marie-Hélène Cardot tendant également à la suppression de cet article (*ibid.*), observations, rejet des deux amendements (p. 422.) — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « sont tenus à une obligation de discrétion... » par les mots : « sont tenus à la discrétion.. » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid*). — Amendement par M. Adolphe Dutoit tendant à augmenter le nombre de délégués au comité d'entreprise, à partir de la fraction de 101 à 500 salariés (p. 423), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. André Méric tendant à ajouter les mots : « Les suppléants assistent aux séances avec voix consultative » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*) — Art. 7. (*ibid.*). — Observations sur la représentation des cadres (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Bossus tendant à modifier cet article afin de prévoir un collège particulier pour les cadres lorsque ceux-ci représentent non pas 5 p. 100 mais 10 p. 100 de l'effectif global (p. 424), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Adolphe Dutoit tendant à disposer, dans un nouvel alinéa, que : « Dans les entreprises visées par l'alinéa ci-dessus le nombre de sièges à pourvoir sera

augmenté afin de maintenir proportionnellement la représentation des autres collèges » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*) — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. André Méric tendant à compléter cet article par l'alinéa suivant : « A défaut de déclaration dans le délai ci-dessus, indépendamment des sanctions prévues à l'article 13 ci-après, l'inspecteur du travail ou l'inspecteur des lois sociales en agriculture procède à une enquête contradictoire » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Darras tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : « La non-application de la loi peut également être portée à la connaissance de l'inspecteur du travail ou de l'inspecteur des lois sociales en agriculture par toute personne intéressée. Un décret fixera les modalités de renforcement des effectifs et des moyens d'action de l'inspection du travail et de l'inspection des lois sociales en agriculture pour leur permettre d'exercer pleinement le contrôle de l'existence et du fonctionnement des comités d'entreprise » (*ibid.*), observations, retrait de la première partie de l'amendement et irrecevabilité de la seconde partie aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 425). — Art. additonnel 8 *bis* nouveau (p. 426). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 8 *bis* nouveau relatif au financement des comités d'entreprise (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. André Méric tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin de prévoir l'attribution d'un crédit d'heures aux membres du comité d'entreprise lorsque l'effectif est de 300 salariés et non pas de 500 salariés (p. 427), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Gustave Alric tendant, dans le deuxième alinéa de cet article, à insérer, après les mots : « ... le temps nécessaire à l'exercice de leurs fonctions... », les mots : « ... dans le cadre des activités du comité... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur, tendant à ajouter la phrase suivante : « Dans les entreprises comptant moins de 500 salariés, l'attribution de crédit d'heures pourra être décidée par convention collective » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « Le temps passé par les membres titulaires et par les membres suppléants quand ils remplacent un titulaire... », par les mots : « Le temps passé par les membres titulaires et suppléants... » (*ibid.*), observations, adoption (p. 428). — Amendement par M. Raymond Bossus tendant à insérer le nouvel alinéa suivant : « Pour certaines professions n'ayant pas de salaire de base (taxis, V. R. P., etc.) les temps prévus aux alinéas précédents seront payés sur la base du taux horaire moyen des salaires bruts versés à l'intéressé pendant les trois derniers mois » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 12 (p. 429). — Amendement par M. Adolphe Dutoit tendant à insérer de nouvelles dispositions relatives aux licenciements envisagés par l'employeur d'un membre titulaire ou suppléant du comité d'entreprise (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Gustave Alric ; Jean Bardol ; Raymond Bossus ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Etienne Dailly ; Michel Darras ; Adolphe Dutoit ; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Roger Lachèvre ; Roger Menu, rapporteur ; André Méric. — *Explications de vote :* MM. Adolphe Dutoit ; Michel Darras. — Sur l'ensemble (p. 430). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 29). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 26 mai 1966. — Voy. : Impressions, n^os^ 1808, 1828, 399, 480.

Deuxième transmission au Sénat [1^er^ juin 1966] (I., n° 152). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Roger Menu [14 juin 1966] (I., n° 200). — **Discussion** [16 juin 1966] (p. 835 et suiv.). — **Sont entendus dans la discussion générale :** MM. Roger Menu, président et rapporteur de la commission des affaires sociales ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 837 et suiv.). — Après l'article A (p. 837). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur, tendant à rétablir l'article B, qui prévoit que le Gouvernement fixera par décret, avant le 1^er^ janvier 1968, les conditions d'application de l'ordonnance du 22 février 1945 à l'ensemble des entreprises du secteur public et nationalisé (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (*ibid.*). — Art. 8 *bis* (p. 838). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur, tendant à rétablir l'article 8 *bis* relatif à la fixation par décret du taux minimum de contribution des entreprises pour le fonctionnement des comités d'entreprise (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Gustave Alric tendant, au 2^e^ alinéa de cet article, après les mots : « ... le temps nécessaire à l'exercice de leurs fonctions », à insérer les mots : « dans le cadre des activités du comité » (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (p. 839). — Les trois amendements précédents, qui ont été réservés, sont retirés (*ibid.*). — L'amendement tendant à rétablir l'article B est repris par MM. Michel Darras et Adolphe Dutoit (*ibid.*), observations, rejet (p. 840) par scrutin public (n° 29). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Gustave Alric ; Michel Darras ; Adolphe Dutoit ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Roger Menu, président et rapporteur de la commission des affaires sociales. — Sur l'ensemble (p. 840). — ADOPTION (n° 69). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-427 du 18 juin 1966 (*J. O.* du 25 juin 1966).

COMMISSION DE CONTROLE (ENSEIGNEMENT)

Proposition de résolution présentée par M. Louis GROS, *sénateur*, **tendant à la désignation d'une commission de contrôle** [20 avril 1966] (I., n° 98). — Renvoi à la commission des affaires culturelles. — Rapport par M. Louis Gros [20 avril 1966] (I., n° 99). — **Discussion** [21 avril 1966] (p. 217 et 218). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Louis Gros, président et rapporteur de la commission des affaires culturelles. — Résolution (p. 218). — ADOPTION (n° 28).

Scrutin pour l'élection des membres de la commission de contrôle [26 avril 1966] (p. 284 et 310). — Rapport par M. Louis Gros en conclusion des travaux de la commission de contrôle [19 août 1966, rattaché pour ordre à la séance du 30 juin 1966. *J. O.* 3 octobre 1966, p. 1215]. — (I., n° 297). — Dépôt et demande de publication du précédent rapport [5 octobre 1966] (p. 1245) ; décision de publication [11 octobre 1966] (p. 1258).

COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 57.

COMMISSIONS D'ENQUETE. — Voy. : SÉNAT, RÈGLEMENT.

COMMUNAUTE EUROPEENNE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 27.

COMMUNAUTES URBAINES

Projet de loi présenté par M. Roger FREY, *ministre de l'intérieur*, **relatif aux « communautés urbaines ».** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 11 octobre 1966. — Voy. : impressions, n^os^ 1946, 2054, 566. — **Transmission au Sénat** [13 octobre 1966] (I. n° 9). — Renvoi à une commission spéciale, en application de l'article 16 (alinéa 2) du règlement du Sénat. — Election des membres de la commission [18 octobre 1966] (p. 1299). — Rapport par M. Jacques Descours Desacres [8 novembre 1966] (I., n° 23). — **Discussion** [8 novembre 1966] (p. 1433 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Adolphe Chauvin, président de la commission spéciale ; Jacques Descours Desacres, rapporteur ; Camille Vallin ; Emile Dubois ; Pierre Carous ; Paul Wach ; Auguste Pinton ; Max Monichon ; Adolphe Dutoit ; Robert Schmitt ; Auguste Belliémaz. — Motion tendant à opposer la *question préalable* (p. 1454). — *Sont entendus :* MM. Edouard Le Bellegou ; Jacques Descours Desacres, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — Rejet (p. 1457) de la motion par scrutin public (n° 2). — **Suite de la discussion** [9 novembre 1966] (p. 1467 et suiv.). — *Discussion des articles* (*ibid*). — Art. 1^er^ (p. 1467). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer cet article, qui prévoit la création d'office par la loi des « communautés urbaines » de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg (p. 1469), observations, adoption (p. 1475), par scrutin public (n° 3). — Art. 2 (p. 1475). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de prévoir que les communautés pourront être créées dans les agglomérations de plus de 50.000 habitants, au lieu de 100.000 habitants (*ibid.*), observations ; sous-amendement par M. Etienne Dailly tendant à supprimer également la limitation de 50.000 habitants (*ibid.*), observations, rejet du sous-amendement (p. 1477) et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du 2^e^ alinéa de cet article, alinéa relatif à l'aire géographique dans laquelle la demande des conseils municipaux doit être prise en considération (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (p. 1478). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 1° de cet article : « 1° Elaboration du plan directeur d'urbanisme intercommunal et du plan de modernisation et d'équipement ; constitution de réserves foncières intéressant la communauté ; » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à modifier le 2° de cet article afin de ne pas transférer à la communauté les charges d'entretien (*ibid.*), observations, adoption (p. 1479). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer l'alinéa 3° relatif à la construction,

aménagement et entretien des locaux scolaires dans les zones d'aménagement concerté (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur tendant à remplacer, au 4°, « service du logement et organismes d'H. L. M. ; » par : « organismes d'H. L. M. » (*ibid.*), observations ; amendement par M. Camille Vallin tendant à supprimer le 4° de cet article (*ibid.*), observations, adoption de ce dernier amendement (p. 1483), le premier amendement n'a plus d'objet (*ibid.*). — Amendement par M. Auguste Pinton, tendant à compléter le 6° de cet article par : « voirie urbaine d'intérêt général et parcs de stationnement » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à remplacer au 7° de cet article : « Lycées et collèges » par : « Lycées et collèges de l'enseignement secondaire et technique dont le financement demeure à la charge de l'Etat ; » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Baymond Brun tendant à préciser que « la part du financement restant à la charge de l'Etat ne saurait être inférieure à ce qu'elle est actuellement » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Camille Vallin, tendant à préciser que : « le financement demeure intégralement à la charge de l'Etat » (p. 1484), observations, rejet de ce sous-amendement (*ibid.*), adoption de l'amendement et du premier sous-amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Octave Bajeux, tendant à modifier le 8° de cet article afin d'exclure l'hydraulique agricole de la compétence des communautés urbaines (*ibid.*), observations, prise en considération (p. 1485) ; amendement par M. Etienne Dailly, tendant au 8°, à remplacer les mots : « ordures ménagères » par les mots : « résidus ménagers » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*), adoption de l'amendement de M. Octave Bajeux (*ibid.*). — Adoption (p. 1486) de l'article 3 modifié, par scrutin public (n° 4). — Art. 3 *bis* (p. 1486). Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif aux transferts de compétence en matière de voirie, d'éclairage public et de parcs de stationnement (*ibid.*) observations, adoption (p. 1487). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif aux transferts de compétence par délibération du conseil de communauté dans les domaines de l'équipement culturel, sportif, socio-éducatif, sanitaire et social (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 4 A nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 A nouveau relatif à l'extension des attributions de la communauté urbaine avec l'accord des communes intéressées, à la gestion des services communaux et à l'étude et l'exécution de tous travaux autres que ceux prévus à l'article 3 (*ibid.*), observations, adoption (p. 1489). — Art. 4 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de permettre la mise a la disposition des communes de services de la communauté en dehors même de l'entretien de la voirie (*ibid*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, adoption (*ibid*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une rédaction plus favorable à l'autonomie locale en ce qui concerne la délimitation du périmètre de la communauté et la redistribution des voies (p. 1490) ; sous-amendement par M. Marcel Martin tendant à préciser que le rapport des charges entre l'Etat et les collectivités locales ne peut être modifié au détriment de celles-ci (*ibid.*) et sous-amendement par M. Camille Vallin tendant à préciser que la redistribution des voies ne peut entraîner un transfert de charges de l'Etat sur les collectivités locales (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement par M. Camille Vallin, adoption de l'amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, et du sous-amendement par M. Marcel Martin (p. 1491). — Art. additionnel 6 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 6 *bis* nouveau disposant que « Le conseil de la communauté fixe le siège de la communauté et les dates d'exercice des différentes compétences transférées » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1492). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de donner au conseil de la communauté le droit de surseoir au transfert d'une ou plusieurs compétences, en accord avec les conseils municipaux intéressés (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du premier alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Octave Bajeux tendant à compléter le premier alinéa de cet article afin de préciser les rapports entre la communauté et les syndicats de communes (p. 1493), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination au deuxième alinéa de cet article par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à compléter l'article 8 par une disposition prévoyant que : « Toutefois, le conseil de la communauté statuant à la majorité des deux tiers peut décider de maintenir temporairement les syndicats de communes et les districts urbains existant au sein de la communauté au 1er janvier 1966 » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 (p. 1494). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour coordination, adoption (*ibid.*). — Intitulé du titre II (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant à remplacer, dans l'intitulé du titre II, les mots : « conseil de communauté » par les mots : « conseil de la communauté » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la composition du conseil de la communauté (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Claudius Delorme tendant à insérer un nouvel alinéa disposant que « le conseil général du département élit parmi ses membres cinq représentants au conseil de la communauté » (p. 1495) et sous-amendement par M. Claudius Delorme tendant, en harmonie avec le sous-amendement précédent, à porter de onze à douze le nombre de membres du bureau (*ibid.*), observations, retrait des deux sous-amendements (p. 1497), adoption modifiée de l'amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur (p. 1498), par scrutin public (n° 5). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à modifier, pour harmonisation le 5e alinéa de cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à ajouter à la fin de cet article un nouvel alinéa relatif aux indemnités accordées aux membres du bureau (*ibid.*), observations, retrait (p. 1499). — Art. 15 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (ibid.). — Art. 15 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour harmonisation, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 15 *quater* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Diligent tendant à insérer un article additionnel 15 *quater* nouveau prévoyant la création d'une commission économique et sociale consultative (*ibid.*), observations, retrait (p. 1500). — Art. 16 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une modification d'harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*) .— Art. 17 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer la dernière phrase du premier alinéa de cet article, laquelle concerne les portions ménagères ou les parts de marais (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à modifier la fin du deuxième alinéa de cet article, en ce qui concerne le mode de désignation des maires et conseillers généraux à la commission consultée pour les transferts de propriété par décret en Conseil d'Etat (*ibid.*), observations, retrait (p. 1501). — Art. 19 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à préciser, s'agissant d'opérations en cours, que les dispositions de l'article 19 s'appliquent non seulement aux opérations décidées par les communes mais aussi aux opérations décidées par les syndicats de communes et par les districts (*ibid.*) et amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à compléter ce même article par : « ... après avis du conseil de la communauté et des conseils municipaux ou des comités des syndicats ou des districts intéressés » (*ibid.*), observations, retrait du second amendement et adoption du premier (*ibid.*). — Art. 20 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à préciser, au premier alinéa de cet article, que le personnel communal demeure soumis aux dispositions de son statut à la date à laquelle a lieu la mise à la disposition de la communauté (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à modifier le deuxième alinéa de l'article 20, alinéa concernant le transfert définitif des personnels (*ibid.*), observations, adoption modifiée (p. 1503). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à modifier le quatrième alinéa de cet article, alinéa relatif aux droits acquis des personnels transférés (*ibid.*), observations, adoption (p. 1504). — Art. 20 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article, alinéa relatif à l'appel à des personnels extérieurs (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa relatif aux garanties accordées aux agents auxiliaires (*ibid.*), observations, retrait (p. 1505). — L'amendement précédent est repris par M. Edouard Le Bellegou (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 20 *bis* A nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 20 *bis* A nouveau instituant la possibilité de retraites à jouissance immédiate pour certains personnels (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux

termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 20 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à mettre à la charge de la communauté les dépenses supplémentaires résultant pour les communes de l'application des articles 20 *bis* et 20 *bis* A (p. 1506), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 20 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant, après le mot : « maires », à insérer les mots : « de communes faisant partie de la communauté », et amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à remplacer le mot: « désignés », par le mot : « élus » (*ibid.*), observations, adoption modifiée du premier amendement et adoption du second (p. 1507). — Art. additionnel 20 *quater* A nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 20 *quater* A nouveau disposant que : « Les sapeurs-pompiers professionnels soumis au décret n° 53-170 du 7 mars 1953 seront assimilés pour leur rémunération aux personnels techniques communautaires » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1508). — Art. 21 (*ibid*). — Amendement par M. Camille Vallin tendant à remplacer les dispositions de cet article relatives aux recettes de la communauté par : « La communauté disposera des ressources prévues par la législation sur les syndicats de communes » (*ibid*), observations, rejet (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à proposer un autre système de répartition des charges par une affectation différente des recettes et à rédiger comme suit le paragraphe 1° de cet article : « 1° Dans les départements autres que ceux du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle : le produit des centimes additionnels à la contribution des patentes. Dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle : le produit des centimes portant sur la patente. » (*ibid*), observations, adoption (p. 1511). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant, à la fin du paragraphe 2 de cet article, à ajouter les mots : « par la communauté », s'agissant de l'affectation à la communauté du produit des taxes constituant le prix d'un service rendu par la communauté (*ibid*), observations, adoption (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant, à la fin du paragraphe 3 de cet article, à ajouter les mots : « ... pour les compétences transférées », afin de préciser que le produit des surtaxes locales transféré à la communauté est celui des surtaxes correspondant aux compétences transférées (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à rédiger le paragraphe 6° de cet article comme suit : « 6° Les deux tiers du produit de la taxe de régularisation des valeurs foncières ou de toute autre taxe de remplacement » (*ibid*), observations ; amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du paragraphe 7 de cet article : « Les deux tiers des produits des participations des constructeurs... » (p. 1512), observations, adoption des deux amendements (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 13° de cet article : « 13° La moitié du produit de la part locale de la taxe sur les salaires revenant à chacune des communes de la communauté, qui excède le minimum garanti visé aux paragraphes 1 et 2 de l'article 42 de la loi n° 66-10 du 6 janvier 1966 » (*ibid*) et amendement par M. Raymond Brun tendant à une nouvelle rédaction du 13°, prévoyant une part du produit de la part locale de la taxe sur les salariés, fonction de l'importance des charges transférées à la communauté (*ibid*), observations, adoption de ce dernier amendement, le premier devient sans objet (p. 1513). — Adoption de l'ensemble de l'article 21 par scrutin public (n° 6). — Art. 22 (p. 1513). — Amendement d'harmonisation au premier alinéa de cet article par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur (*ibid*), observations, adoption (p. 1514). — Trois amendements d'harmonisation par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, adoption (*ibid*). — Art. 23 (*ibid*). Réservé. — Art. additionnel 23 *bis* nouveau (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à insérer, pour harmonisation, un article additionnel 23 *bis* nouveau (*ibid*), observations, adoption (p. 1515). — Art. additionnel 23 *ter* nouveau (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 23 *ter* nouveau relatif au nombre de centimes appliqués par la communauté urbaine au titre de la patente (*ibid*), observations, adoption modifiée (*ibid*). — Art. 23 (*ibid.* — précédemment réservé). — Cinq amendements d'harmonisation par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur (*ibid*), observations, adoption (p. 1516). — Art. 25 (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour harmonisation (*ibid*), observations, adoption (*ibid*). — Art. 26 *bis* (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une modification d'harmonisation (*ibid*), observations, adoption (*ibid*). — Art. 29 (p. 1517). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour harmonisation (*ibid*), observations, adoption (*ibid*). — Art. additionnel 29 *bis* nouveau (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 29 *bis* nouveau prévoyant la possibilité pour le conseil de la communauté d'accorder une subvention aux communes dont le budget serait gravement déséquilibré à la suite de leur adhésion à ladite communauté (*ibid*), observations, adoption modifiée (*ibid*). — Art. additionnel 30 *bis* nouveau (*ibid*). — Amendement par M. Camille Vallin, tendant à insérer un article additionnel 30 *bis* nouveau disposant que « la présente loi n'entrera en vigueur qu'après la promulgation de la loi portant réforme de la fiscalité locale directe » (*ibid.*), observations, rejet (p. 1518). — Art. 31 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer le 2° alinéa de cet article, alinéa prévoyant la création d'office par décret de groupements de communautés (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau disposant que « les séances du comité du groupement sont publiques » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 32 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 32 *bis* nouveau disposant qu' « aucune communauté urbaine ne pourra être créée entre communes faisant partie de départements différents (*ibid.*), observations sur la région de Lyon, adoption (p. 1520). — Art. 33 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer de cet article les références à l'application de la présente loi dans la région parisienne et dans la région lyonnaise et à rédiger comme suit cet article : « Les dispositions de la présente loi ne sont pas applicables aux départements d'outremer » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1521). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; Auguste Billiemaz ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Pierre Carous ; Michel Chauty ; Adolphe Chauvin, président de la commission spéciale ; Bernard Chochoy ; Maurice Coutrot ; Etienne Dailly, Michel Darras ; Claudius Delorme ; Jacques Descours Desacres, rapporteur ; André Diligent ; Emile Dubois ; André Dulin ; Michel Durafour ; Louis Jung ; Edouard Le Bellegou ; Paul Mistral ; Max Monichon ; André Morice ; Paul Pelleray ; Guy Petit ; Auguste Pinton ; François Schleiter ; Camille Vallin. — *Explications de vote :* MM. Edouard Le Bellegou ; Camille Vallin ; Pierre Carous ; Adolphe Chauvin, président de la commission spéciale ; Auguste Pinton. — Sur l'ensemble (p. 1523). — Adoption par scrutin public (n° 7). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 13). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 17 novembre 1966. Voy. : Impressions n°s 2140, 2152, 576.

Deuxième transmission au Sénat [21 novembre 1966] (I., n° 41). — Renvoi à la commission spéciale. — Rapport par M. Jacques Descours Desacres [30 novembre 1966] (I., n° 59). — **Discussion** [1er décembre 1966] (p. 2238 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Descours Desacres, rapporteur ; Max Monichon ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Edouard Le Bellegou. — *Discussion des articles* (p. 2242 et suiv.) — Art. 2 *bis* (p. 2243). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur tendant à supprimer cet article, comme en 1re lecture, pour éviter la création d'office par la loi des « communautés urbaines » de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à reprendre pour le § 1er de cet article, la rédaction de première lecture (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à reprendre partiellement la rédaction de 1re lecture du § 2 en limitant toutefois le transfert des compétences d'entretien lorsque les zones chevauchent plusieurs communes (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à reprendre l'amendement de 1re lecture, pour le 3e alinéa (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à reprendre la position de 1re lecture concernant le § 8° afin d'exclure l'hydraulique agricole de la compétence des communautés urbaines (p. 2244), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 *bis* (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à reprendre la suppression de cet article (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant au 1er alinéa de cet article, après les mots : « délibération du conseil de communauté », à insérer les mots : « , prise à la majorité des deux tiers » et amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : « 5) voirie ;

6) éclairage public et signalisation ; 7) parcs de stationnement. » (*ibid.*), adoption des deux amendement (*ibid.*). — Art. 4 A (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 4 *bis* (p. 2245). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à reprendre la modification adoptée en première lecture, permettant la mise à la disposition des communes de services de la communauté en dehors même de l'entretien de la voirie (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*) — Amendement de coordination par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à reprendre son amendement adopté en première lecture concernant la délimitation du périmètre de la communauté et la redistribution des voies (*ibid.*), observations, adoption (p. 2246). — Art. 6 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant à reprendre le texte voté en première lecture (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté en première lecture (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à reprendre la disposition adoptée en première lecture pour compléter l'article 8 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction transactionnelle de cet article relatif à la composition du conseil de la communauté (p. 2247), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à compléter le cinquième alinéa de cet article par la phrase suivante : « Les membres du bureau doivent représenter des secteurs de la communauté différents. » (p. 2248), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 15 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer cet article, pour harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 20 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article, après les mots : « et la communauté » à insérer les mots : « après avis des commissions paritaires communales et intercommunales intéressées » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2249). — Amendement par M. Jean Bertaud, tendant au troisième alinéa de cet article, après les mots : « règlement définitif de la situation » à insérer les mots : « ce qui devra intervenir dans un délai de six mois à compter de leur mise à la disposition de la communauté » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction des deux derniers alinéas de cet article, alinéas relatifs au maintien des droits acquis au personnel communal (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à compléter l'article 20 par un alinéa disposant que : « Des décrets en Conseil d'Etat détermineront les conditions dans lesquelles les personnels pourront bénéficier de mesures de dégagement » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2250). — Art. 21 (*ibid.*). — Six amendements par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à modifier les alinéas 1, 2, 3, 6, 7, 13, de cet article relatif aux recettes de la communauté urbaine (*ibid.*), observations, vote unique pour les six amendements, adoption (p. 2251). — Art. 22 (*ibid.*). — Quatre amendements d'harmonisation par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 23 (*ibid.*). — Cinq amendements d'harmonisation par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 23 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à rétablir, pour harmonisation, cet article supprimé par l'Assemblée nationale (*ibid.*), observations, adoption (p. 2252). — Art. 23 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à rétablir cet article dans une rédaction plus précise (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 25 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 26 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle du texte adopté par l'Assemblée nationale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 29 (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à supprimer cet article, pour harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 29 *bis* (p. 2253). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à reprendre le texte de cet article dans la forme adoptée en première lecture (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Art 32 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, tendant à rétablir l'article 32 *bis* dans le texte adopté en première lecture (*ibid.*), observations, adoption (p. 2254). — Art. 33 (*ibid*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à reprendre pour cet article la rédaction adoptée en première lecture (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; Jean Bertaud ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jacques Descours Desacres, rapporteur ; Edouard Le Bellegou. — *Explications de vote :* MM. Adolphe Chauvin, président de la commission spéciale ; Camille Vallin ; Pierre Carous. — Sur l'ensemble (p. 2255) et par scrutin public (n° 23). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 21). — DEUXIÈME LECTURE.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2, de la Constitution) [1er décembre 1966] (p. 2255). — Election des membres de la commission. — Adoption par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 9 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2208, 2230, 616. — **Discussion [9 décembre 1966]** (p. 2385 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Descours Desacres, rapporteur ; Max Monichon ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Edouard Le Bellegou ; Raymond Bossus. — *Discussion des articles* (p. 2390 et suiv.). — Art. 20 (p. 2391). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article 20, alinéa disposant que « Des décrets en Conseil d'Etat détermineront les conditions dans lesquelles les personnels pourront bénéficier de mesures de dégagement » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2392). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jacques Descours Desacres, rapporteur. — *Explication de vote :* M. Etienne Dailly. — Sur l'ensemble (p. 2393) et par scrutin public (n° 25). — REJET (n° 32). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Adoption en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 13 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2251, 623.

Troisième transmission au Sénat (nouvelle lecture) [14 décembre 1966] (I., n° 121). — Renvoi à la commission spéciale. — Rapport par M. Jacques Descours Desacres [14 décembre 1966] (I., n° 133). — **Discussion** [15 décembre 1966] (p. 2502 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Descours Desacres, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Adolphe Chauvin, président de la commission spéciale. — *Discussion des articles* (p. 2504 et suiv.). — Art. 2 *bis*, réservé (*ibid.*). — Art. 13 (p. 2505). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe III de cet article, paragraphe relatif à la répartition des sièges par commune, au conseil de communauté (*ibid.*), observations sur le cas de Bordeaux et Strasbourg, adoption (p. 2507). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à modifier les 1er, 2e et 5e alinéas du paragraphe IV de cet article, afin de faire obligation aux conseils municipaux de choisir, en leur sein, leurs délégués au conseil de communauté (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 *bis* (précédemment réservé), rejet (p. 2508). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jacques Descours Desacres, rapporteur ; Max Monichon ; Camille Vallin. — Sur l'ensemble (p. 2509). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 39). — NOUVELLE LECTURE. — Adoption définitive en quatrième lecture par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2289, 2291, 643.

Promulgation : loi n° 66-1069 du 31 décembre 1966 (*J. O.* du 4 janvier 1967).

COMMUNES FUSIONNEES (INTEGRATION FISCALE).

Projet de loi présenté par M. Roger FREY, *ministre de l'intérieur*, **tendant à faciliter l'intégration fiscale des communes fusionnées.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1966. — Voy. : Impressions n° 1938, 1958, 526. — **Transmission au Sénat.** [24 juin 1966] (I., n° 248). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Jacques Descours Desacres [28 juin 1966] (I., n° 274). — **Discussion** [28 juin 1966] (p. 1087 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jacques Descours Desacres, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 1088 et suiv.). — Art. 1er (p. 1088). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à modifier le 1er alinéa du paragraphe I de cet article afin, d'une part, de faire disparaître la rétroactivité d'application de la loi, d'autre part, de donner aux conseils municipaux des communes en voie de fusion la possibilité de prendre une délibération de principe qui pourrait être la base d'un accord intercommunal décidant que le nivellement des impositions serait progressif, lequel nivellement viserait également les centimes de voirie (*ibid.*), observations, adoption (p. 1089). — Art. 2 (p. 1090). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, rédaction disposant notamment que : « la présente loi est applicable aux communes issues d'une fusion intervenue depuis le 1er janvier 1965 lorsque la proportion indiquée au 2° de l'article 1er est inférieure ou égale à

60 p. 100. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la participation de l'Etat aux équipements collectifs (*ibid.*), observations, adoption (p. 1091). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jacques Descours Desacres, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 1091). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 100).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [28 juin 1966] (p. 1091). — Election des membres de la commission [29 juin 1966] (p. 1111 et 1125). — Rapport par M. Jacques Descours Desacres [30 juin 1966] (I., n° 290). — Adoption par l'Assemblée nationale en deuxième lecture (commission mixte paritaire) le 30 juin 1966. — Voy. : Impressions n° 1994, 2019, 554. — **Discussion** [30 juin 1966] (p. 1161). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Descours Desacres, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Articles* (p. 1161). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 122). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-491 du 9 juillet 1966 (*J. O.* du 10 juillet 1966).

COMMUNES (SUBVENTIONS). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 5, 6, 19.

COMMUNICATION DE M. LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE.

Lettre de M. Jacques CHABAN-DELMAS, *président de l'Assemblée nationale*, donnant la composition du bureau définitif de cette assemblée, élu le 2 avril 1966. [5 avril 1966] (p. 94).

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE. — Voy. : BUDGET DE 1967. — AGRICULTURE. — TITRE VI.

CONCHYLICULTEURS (PENSIONS). — Voy. : RETRAITE DES MARINS, 3.

CONCIERGES (CONGES ANNUELS)

Proposition de loi présentée par M. René SANSON, *député*, **tendant à modifier l'article 5 de la loi du 13 janvier 1939 relatif aux obligations des employeurs envers les concierges à l'occasion des congés annuels.** — Adoptée par l'Assemblée nationale, le 15 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1876, 2036, 636. — **Transmission au Sénat** [15 décembre 1966] (I., n° 148). — Renvoi à la commission des affaires sociales.

CONCORDE. — Voy. : BUDGET DE 1967. — AVIATION CIVILE. — LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, art. 27.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Deux décisions du 8 juillet 1966 déclarant conformes à la constitution : 1° la loi organique modifiant les dispositions de l'article L. O. 119 du code électoral relatives à la composition de l'Assemblée nationale ; 2° la loi organique modifiant les dispositions de l'article L. O. 274 du code électoral relatives à la composition du Sénat [5 octobre 1966] (p. 1244).

Décision du 9 juillet 1966 sur la conformité à la Constitution de la résolution adoptée par le Sénat le 16 juin 1966 tendant à modifier les articles 18, 42, 54 et 60 du règlement du Sénat et à compléter celui-ci par l'adjonction d'un article 21 *bis* [1° sont déclarées conformes à la Constitution les dispositions modificatives des articles 18, 42, 54 et 60 du règlement ; 2° sont déclarées non conformes à la Constitution les dispositions de l'article 21 *bis* nouveau du règlement.] [5 octobre 1966] (p. 1244 et p. 1248).

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — Voy. : SÉNAT. — RÈGLEMENT (Représentant du Conseil économique et social devant le Sénat. — Art. 18 et 42 du règlement).

CONSTITUTION (OBSERVATIONS)

Art. 34 et 35 de la Constitution (domaine réglementaire) [3 novembre 1966] (p. 1409).

CONSTITUTION (REVISION)

Proposition de loi constitutionnelle, présentée par M. Pierre MARCILHACY, *sénateur*, **portant revision de la Constitution** [1er juin 1966] (I., n° 158). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

CONSTRUCTION SCOLAIRE A BALESTA. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 705.

CONTRACEPTION

Proposition de loi, présentée par M. Daniel BENOIST, *sénateur*, **tendant à réglementer la contraception** [26 avril 1966] (I., n° 104). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

CONTRATS D'AFFRETEMENT ET DE TRANSPORTS MARITIMES.

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **sur les contrats d'affrètement et de transports maritimes.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 3 mai 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1496, 1780, 457. — **Transmission au Sénat** [5 mai 1966] (I., n° 118). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Joseph Yvon [24 mai 1966] (I., n° 141). — **Discussion** [26 mai 1966] (p. 658 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Joseph Yvon, rapporteur, Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — *Discussion des articles* (p. 660 et suiv.). — Art. 49 (p. 663). — Amendement rédactionnel par M. Joseph Yvon, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 54 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Yvon, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 54 *bis* nouveau déclarant nulle toute clause tendant à limiter ou à dégager la responsabilité du manutentionnaire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement ; Joseph Yvon, rapporteur. — *Explication de vote :* M. Roger Lachèvre. — Sur l'ensemble (p. 664). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 66). — Adoption en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 16 juin 1966. — Voy. : I., n°s 1858, 1911, 514.

Promulgation : loi n° 66-420 du 18 juin 1966 (*J. O.* du 24 juin 1966).

CONTROLE DES CHANGES. — Voy. : RELATIONS FINANCIÈRES AVEC L'ÉTRANGER.

CONTROLE DU CONDITIONNEMENT (MARTINIQUE, GUADELOUPE, REUNION). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 711.

CONTROLE GENERAL DES ARMEES.

Projet de loi présenté par M. Pierre MESSMER, *ministre des armées*, **portant création du corps militaire du contrôle général des armées.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 28 avril 1966. — Voy. : Impressions n°s 1669, 1779, 455. — **Transmission au Sénat** [3 mai 1966] (I., n° 115). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. le général Jean Ganeval [1er juin 1966] (I., n° 159). — **Discussion** [9 juin 1966] (p. 783 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. le général Jean Ganeval, rapporteur ; André Monteil ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Jacques Soufflet. — *Discussion des articles* (p. 787 et 788). — Art. 7 (p. 787). — Amendement par M. André Monteil, tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article, qui dispose que « Lorsque les contrôleurs de ces trois corps sont promus au grade supérieur, ils sont nommés dans la première section du cadre des contrôleurs généraux du nouveau corps et cessent d'appartenir à leur corps d'origine » (*ibid.*), observations, adoption par scrutin public (n° 28). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; le général Jean Ganeval, rapporteur ; Edouard Le Bellegou. — Sur l'ensemble (p. 788). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 61). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 16 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1916, 1934, 511.

Deuxième transmission au Sénat [21 juin 1966] (I., n° 217). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. le général Jean Ganeval [27 juin 1966] (I., n° 254). — **Discussion** [27 juin 1966] (p. 1018 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. le général Jean Ganeval, rapporteur ; André Monteil ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Articles* (p. 1020). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 94). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-474 du 5 juillet 1966 (*J. O.* du 6 juillet 1966).

CONTROLE PARLEMENTAIRE PAR L'INTERMEDIAIRE DE L'O. R. T. F.

Proposition de loi, présentée par M. Marcel PELLENC, *sénateur*, **relative à la publicité du contrôle parlementaire par l'intermédiaire de l'Office de radiodiffusion-télévision française** [31 janvier 1966. — *J. O.* 2 avril 1966] (I., n° 90). — Renvoi à la commission des affaires culturelles sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

CONVENTIONS. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS

COOPERATION (SERVICE DE LA). — Voy. : SERVICE NATIONAL

COPROPRIETE (STATUT)

Proposition de loi présentée par M. Raymond Zimmermann, **tendant à modifier l'article 22 et à abroger l'article 46 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 13 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2159, 2245, 621. — **Transmission au Sénat** [13 décembre 1966] (I., n° 117). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre de FÉLICE [16 décembre 1966] (I., n° 164). — **Discussion** [19 décembre 1966] (p. 2591 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre de Félice, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — *Articles* (p. 2593). — ADOPTION (n° 52). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1006 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

Projet de loi présenté par M. Pierre BILLOTTE, *ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer*, **organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 2 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2118, 2199, 597. — **Transmission au Sénat** [6 décembre 1966] (I. n° 75). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Prélot [13 décembre 1966] (I., n° 108). — **Discussion** [14 décembre 1966] (p. 2455 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Prélot, rapporteur ; Jean Péridier ; Hamadou Barkat Gourat ; Léon Motais de Narbonne ; Louis Namy ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 2465 et suiv.). — Art. 1er (p. 2465). — Amendement par M. Marcel Prélot, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Avant le 1er juillet 1967, la population de la Côte française des Somalis sera consultée sur la question suivante : Voulez-vous demeurer au sein de la République française ? » (*ibid.*), observations, vote unique demandé par le Gouvernement, en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution et de l'article 42, 7e alinéa, du règlement du Sénat sur l'ensemble du projet de loi tel qu'il a été adopté par l'Assemblée nationale (p. 2463). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Prélot, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « I. — Si la réponse à la question est affirmative, le Gouvernement déposera, dans les quatre mois qui suivront la consultation, et conformément à l'article 74 de la Constitution, un projet de loi portant nouveau statut du territoire. II. — Pour le cas où la réponse à la question serait négative, le Président de la République est habilité à accomplir, conformément à l'article 53 de la Constitution, tous actes de nature à reconnaître l'indépendance de la Côte française des Somalis. Dans la même hypothèse et à cette même fin, le Gouvernement pourra prendre par ordonnance jusqu'au 2 octobre 1967, conformément à l'article 38 de la Constitution, toutes mesures relevant du domaine de la loi. Le projet de loi portant ratification de ces ordonnances sera, en ce cas, déposé devant le Parlement avant le 1er décembre 1967. » (*ibid.*), observations. — Art. 3. (p. 2468). — Amendement par M. Marcel Prélot tendant à une nouvelle rédaction de cet article prévoyant une revision des listes électorales et sous-amendement par M. Louis Namy relatif au cas des fonctionnaires civils ou militaires de l'Etat (*ibid*), observations. — Après l'article 3 (p. 2469). — Amendement par M. Marcel Prélot, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 3 *bis* nouveau relatif à la carte électorale et la pièce d'identité qui l'accompagne (*ibid.*) ; amendement par M. Marcel Prélot, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 3 *ter* nouveau relatif aux programmes d'information de la radiodiffusion de Djibouti pendant la campagne précédant la consultation (*ibid.*), observations ; amendement par M. Louis Namy tendant à insérer un article additionnel nouveau instituant une commission de contrôle de l'organisation de la campagne électorale et du déroulement de la consultation (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Prélot, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de laisser au Conseil constitutionnel le soin de veiller à la régularité des opérations et de proclamer les résultats (*ibid.*), observations (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Antoine Courrière ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Pierre de La Gontrie ; André Monteil ; Louis Namy ; Marcel Prélot, rapporteur. — *Explications de vote :* MM. Pierre Marcilhacy ; Louis Namy ; François Schleiter ; Pierre de La Gontrie ; Antoine Courrière. — Vote unique sur l'ensemble (p. 2471) par scrutin public (n° 30). — ADOPTION (n° 34). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-949 du 22 décembre 1966 (*J. O.* du 23 décembre 1966).

COUR DE CASSATION

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **relatif à la Cour de cassation.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 15 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2142, 2229, 638. — **Transmission au Sénat** [16 décembre 1966] (I., n° 160). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

COUR DES COMPTES (RAPPORT ANNUEL). — Voy. : RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

CREDIT AGRICOLE MUTUEL (PRETS A LONG TERME). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 699.

CREDIT-BAIL. — Voy. ENTREPRISES PRATIQUANT LE CRÉDIT-BAIL.

CREDITS PREVUS PAR LA LOI N° 51-1140 DU 28 SEPTEMBRE 1951 INSTITUANT UN COMPTE SPECIAL DU TRESOR (REPARTITION AUX DEPARTEMENTS ET COLLECTIVITES LOCALES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 688.

D

DECLARATION DU GOUVERNEMENT

Lecture par M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, d'une déclaration du Gouvernement, au nom du Premier ministre, sur la politique générale du Gouvernement [13 avril 1966] (p. 103 et suiv.).

DEDUCTION FISCALE POUR INVESTISSEMENT

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances*, **tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 21 avril 1966. — Voy. : Impressions n°s 1740, 1746, 452. — **Transmission au Sénat** [22 avril 1966] (I., n° 101). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [28 avril 1966] (I., n° 114). — *Discussion* [5 mai 1966] (p. 492 et suiv.) — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Marcel Pellenc, rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Bernard Chochoy ; Antoine Courrière ; Jean Bardol ; André Armengaud. — *Discussion des articles* (p. 502 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*). — Observations sur la situation des transporteurs en zone longue (*ibid.*). — Art. additionnel 1er *bis* nouveau (p. 503). — Amendement par M. Antoine Courrière, tendant à insérer un article additionnel 1er *bis* nouveau instituant un « avoir fiscal » en faveur des entreprises inscrites au répertoire des métiers et faisant bénéficier les artisans des avantages accordés jusqu'ici aux seuls industriels (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 504). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à compléter l'alinéa *a* de cet article par les dispositions suivantes : « Toutefois, le ministre de l'économie et des finances pourra accorder, par arrêté, le bénéfice de la déduction aux matériels dont le délai de mise en place excède onze mois et demi et qui seront livrés en 1967 » (*ibid.*) ; amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, tendant à compléter cet article, avant le dernier alinéa, par un *c* ainsi rédigé : « c) Des matériels commandés avant le 15 février 1966 et livrés après le 31 décembre de la même année. Dans ce cas, la déduction est calculée sur la base des seuls

acomptes payés entre ces deux dates en vertu d'engagements régulièrement souscrits avant le 15 février 1966 » (*ibid*), observations, retrait du premier amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, adoption du second amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget (p. 505). — Art 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Driant tendant à compléter cet article par un 3e alinéa ainsi rédigé : « Dans le cas où les investissements ont été acquis par une société filiale dont l'objet exclusif est de fournir, au prix de revient, des biens et des services aux sociétés mères participantes, la déduction pour investissement pourra être reportée, au prorata de leurs participations, sur les sociétés mères dans des conditions qui seront fixées par un arrêté du ministre de l'économie et des finances » (*ibid.*), observations, retrait (p. 507). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Jean Bertaud, président de la commisison des affaires économiques et du plan ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Antoine Courrière ; Paul Driant ; Marcel Martin ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Alex Roubert, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Sur l'ensemble (p. 507). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 41). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 12 mai 1966. — Voy. : Impressions nos 1809, 1827, 472.

Promulgation : loi n° 66-307 du 18 mai 1966 (*J. O.* du 19 mai 1966).

DELIT DE FUITE EN CAS D'ACCIDENT OCCASIONNE PAR LA NAVIGATION.

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **réprimant le délit de fuite en cas d'accident occasionné par la navigation.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 24 novembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2041, 2170, 538. — **Transmission au Sénat** [26 novembre 1966] (I., n° 53). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Paul Guillard [7 décembre 1966] (I., n° 79). — **Discussion** [9 décembre 1966] (p. 2380 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Paul Guillard, rapporteur ; Josepn Yvon ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Edouard Le Bellegou. — *Article unique* (p. 2382). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant, au 1er alinéa, après les mots : « ne se sera pas arrêté », à insérer les mots : « dans le plus bref délai possible » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Etienne Dailly ; Paul Guillard, rapporteur. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 29). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 15 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2242, 2271, 637.

Promulgation : loi n° 66-962 du 26 décembre 1966 (*J. O.* du 27 décembre 1966).

DELITS DE DIFFAMATION ET D'INJURE COMMIS AU COURS D'EMISSIONS DE RADIO OU DE TELEVISION. — Voy. : LIBERTÉ DE LA PRESSE.

DEMARCHAGE. — Voy. : USURE.

DEMINAGE

Projet de loi, présenté par M. Roger FREY, *ministre de l'intérieur,* **relatif aux opérations de déminage poursuivies par l'Etat.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1966. — Voy. : Impressions nos 1576, 1791, 465. — **Transmission au Sénat** [10 mai 1966] (I., n° 126). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien de Montigny [2 juin 1966] (I., n° 168). — **Discussion** [9 juin 1966] (p. 791 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* M. Lucien de Montigny, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Discussion des articles* (p. 793). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Lagrange tendant à compléter cet article par une disposition prévoyant que l'article L. 195 du code des pensions « demeure applicable aux dommages corporels résultant d'accidents survenus au cours des opérations de déminage, quelle qu'ait été la date de l'accident et nonobstant toute décision administrative ou juridictionnelle déjà intervenue et devenue définitive » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Bernard Chochoy ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; François Schleiter, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Sur l'ensemble (p. 793). — ADOPTION (n° 63). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-383 du 16 juin 1966 (*J. O.* du 17 juin 1966).

DEPARTEMENT DE LA LOIRE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 754, 755.

DEPARTEMENTS (LIMITES DE L'AIN, DE L'ISERE ET DU RHONE).

Proposition de loi, présentée par M. Florian BRUYAS, *sénateur,* **tendant à modifier les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône** [5 avril 1966] (I., n° 95). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

DEPENSES D'EQUIPEMENT. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 44.

DEPORTE OU INTERNE RESISTANT OU POLITIQUE (TITRE DE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 761.

DIFFAMATION ET INJURES A LA RADIO. — Voy. : LIBERTÉ DE LA PRESSE.

DIVORCE. — Voy. : CODE CIVIL, art. 234 et 235.

DOTATION SCOLAIRE AUX COMMUNES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 42.

DOUANES

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances,* **portant ratification du décret n° 66-296 du 11 mai 1966 fixant le régime douanier applicable à certains produits originaires et en provenance de Tunisie.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 28 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1830, 1932, 548. — **Transmission au Sénat** [29 juin 1966] (I., n° 284). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Jean Bertaud [13 octobre 1966] (I., n° 4). — **Discussion** [20 octobre 1966] (p. 1311 et 1312). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Bertaud, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 1312). — ADOPTION (n° 5). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-795 du 27 octobre 1966 (*J. O.* du 28 octobre 1966).

DROIT AU TRAVAIL. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 703.

DROITS DE PORT ET DE NAVIGATION

Projet de loi, présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances,* **portant réforme du régime relatif aux droits de port et de navigation.** — [21 décembre 1966] (I., n° 200). Renvoi de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

DUMPING (LUTTE CONTRE LE). — Voy. : CODE DES DOUANES (art. 19 *bis* et 426).

DUREE DU TRAVAIL

Projet de loi présenté par M. Jean-Marcel JEANNENEY, *ministre des affaires sociales,* **relatif à la durée du travail et modifiant l'article 3 de la loi n° 46-283 du 25 février 1946.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 25 mai 1966. — Voy. : Impressions nos 1774, 1835, 474. — **Transmission au Sénat** [1er juin 1966] (I., n° 148). Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Roger Menu [14 juin 1966] (I., n° 198). — **Discussion** [16 juin 1966] (p. 840 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Menu, président et rapporteur de la commission des affaires sociales ; Adolphe Dutoit ; Charles Stoessel ; Michel Darras ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 843 et suiv.). — Après l'article 1er *bis* (p. 844). — Amendement par M. Charles Stoessel tendant à insérer un article additionnel 1er *ter* nouveau relatif à la durée de travail des mineurs de moins de dix-huit ans (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Charles Stoessel, tendant à insérer un article additionnel 1er *quater* nouveau relatif aux abattements pratiqués sur le salaire des jeunes travailleurs de moins de dix-huit ans (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Roger Menu, rapporteur et président de la commission des affaires sociales ; Charles Stoessel. — Sur l'ensemble (p. 844). — ADOPTION (n° 70). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-401 du 18 juin 1966 (*J.O.* du 21 juin 1966).

DUREE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 740.

E

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 707.

ECHANGE D'IMMEUBLES RURAUX. — Voy. : CODE RURAL, *art.* 37.

ECOLES D'ASSISTANTES SOCIALES (BOURSIERES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 725.

ECONOMIE FRANÇAISE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 10.

ECONOMIQUEMENT FAIBLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 2.

EFFETS AVALISES. — Voy. : NÉGOCIANTS EN GRAINS

EFFETS DE COMMERCE ET CHEQUES (SIGNATURES).

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **relatif à l'emploi de procédés non manuscrits pour apposer certaines signatures sur les effets de commerce et les chèques.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 11 mai 1966. — Voy. : Impressions n[os] 1731, 1807, 469. — **Transmission au Sénat** [17 mai 1966] (I., n° 131). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [2 juin 1966] (I., n° 170). — **Discussion** [9 juin 1966] (p. 773). *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Articles* (p. 773). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 55). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-380 du 16 juin 1966 (*J. O.* du 17 juin 1966).

ELECTION DES DEPUTES. — Voy. : CODE ÉLECTORAL.

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur,* **rétablissant le scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle pour les élections des députés à l'Assemblée nationale** [13 décembre 1966] (I., n° 112). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution, de demander la nomination d'une commission spéciale.

ELECTION DES DEPUTES (TERRITOIRES D'OUTRE-MER).

Proposition de loi présentée par M. Pierre BAS, *député,* **relative à l'élection des députés à l'Assemblée nationale représentant les territoires d'outre-mer.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 7 décembre 1966. — Voy. : Impressions n[os] 1826, 2212, 603. — **Transmission au Sénat** [8 décembre 1966] (I., n° 86). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — **Discussion** [15 décembre 1966] (p. 2538). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Joseph Voyant, rapporteur. — *Articles* (*ibid.*). — Sur l'ensemble (p. 2538). — ADOPTION (n° 42). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1023 du 29 décembre 1966 (*J. O.* du 30 décembre 1966).

ELECTIONS CANTONALES

Projet de loi, présenté par M. Roger FREY, *ministre de l'intérieur,* **relatif aux élections cantonales.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 novembre 1966. — Voy. : Impressions n[os] 2126, 2146, 575. — **Transmission au Sénat** [17 novembre 1966] (I., n° 38). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Prélot [30 novembre 1966] (I., n° 61). — **Discussion** [1[er] décembre 1966] (p. 2234 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Prélot, rapporteur ; Louis Namy ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Robert Bruyneel. — *Discussion des articles* (p. 2236 et 2237). — Art. 1[er] *bis* (p. 2236). — Amendement par M. Marcel Prélot, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa prévoyant, dans les nouveaux départements de la région parisienne, une répartition alphabétique des cantons en deux séries A et B (*ibid.*), observations, adoption (p. 2237). — Art. 1[er] *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Prélot, rapporteur, tendant à modifier le début de cet article afin de faire dérogation expresse à l'article 50-1° de la loi du 10 août 1871 pour la délimitation des cantons (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Adolphe Chauvin ; Marcel Prélot, rapporteur. — *Explication de vote :* M. Adolphe Chauvin. — Sur l'ensemble (p. 2237). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 20). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n[os] 2211, 2227, 605.

Deuxième transmission au Sénat [9 décembre 1966] (I., n° 106). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Prélot [14 décembre 1966] (I., n° 119). — **Discussion** [14 décembre 1966] (p. 2471). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Prélot, rapporteur. — Art. 1[er] *bis* (*ibid.*). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 35). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-947 du 21 décembre 1966 (*J. O.* du 22 décembre 1966).

ELECTIONS PRESIDENTIELLLES A LA GUADELOUPE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 704.

ELECTRIFICATION RURALE. — Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, après l'art. 16.

ELEVAGE

Projet de loi présenté par M. Edgar FAURE, *ministre de l'agriculture,* **sur l'élevage.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 novembre 1966. — Voy. : Impressions n[os] 2127, 2168, 582. — **Transmission au Sénat** [26 novembre 1966] (I., n° 50). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Victor Golvan [1[er] décembre 1966] (I., n° 63). — **Discussion** [8 décembre 1966] (p. 2344 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Victor Golvan, rapporteur ; Charles Naveau ; Marcel Lemaire ; Raoul Vadepied ; Michel Yver ; Eugène Ritzenthaler ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; André Dulin. — *Discussion des articles* (p. 2353 et suiv.). — Art. 1[er] (p. 2353). —Amendement par M. Marcel Lemaire tendant à modifier la 1[re] phrase de cet article, afin d'ajouter « la protection sanitaire » parmi les objets de la présente loi (*ibid.*), l'amendement est réservé (*ibid.*). — Amendement par M. Victor Golvan, rapporteur, tendant, après les mots : « Conseil d'Etat » à insérer les mots : « en tout ou en partie » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 1[er] (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Lemaire, tendant à insérer un article additionnel 1[er] *bis* nouveau préconisant la création par la loi d'organismes nationaux interprofessionnels à vocation économique et énumérant les tâches qui seraient confiées à ces organismes (*ibid*), observations, rejet (p. 2355). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Laurens, tendant, dans l'alinéa 1°, après les mots : « L'identification des animaux », à insérer les mots : « notamment par l'utilisation généralisée et unique de l'identification sanitaire » (*ibid.*), observations, retrait (p. 2356). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Victor Golvan, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle du troisième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Victor Golvan, rapporteur, tendant, au début du cinquième alinéa de l'article 5, à remplacer les mots : « En vue de répondre à des situations particulières, des éleveurs ... », par les mots : « Les éleveurs ... » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2357). — Amendement par M. Victor Golvan, rapporteur, tendant, au cinquième alinéa de cet article, après le mot : « choix », à insérer les mots : « conformément à la réglementation de la monte publique » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Victor Golvan, rapporteur, tendant à supprimer, au 5[e] alinéa, la phrase prévoyant la possibilité pour les éleveurs de recourir à des inséminateurs de leur choix (*ibid.*) et amendement rédactionnel à la même phrase par M. Marcel Lemaire (*ibid.*), observations, adoption du premier amendement, le second amendement devient sans objet (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Victor Golvan, rapporteur, au 5[e] alinéa de l'article 5 (*ibid.*), observations, adoption (p. 2358). — Amendement par M. Marcel Lemaire tendant à compléter le 6[e] alinéa de cet article afin de préciser que les usagers des coopératives d'insémination artificielle seront soumis au régime fiscal de droit commun (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 7[e] alinéa de cet article, par M. Victor Golvan, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (p. 2359). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, tendant, à la fin du 1[er] alinéa de cet article, à remplacer les mots : « la

vente de reproducteurs mâles », par les mots : « la vente d'animaux destinés à la reproduction » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Victor Golvan, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux sanctions en cas de tromperie sur la valeur génétique ou technique des animaux reproducteurs ou de la semence ; et sous-amendement par M. Marcel Lambert tendant à compléter cet amendement par un nouvel alinéa relatif aux peines en cas de récidive (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement (p. 2360) et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Victor Golvan, rapporteur, tendant, en conséquence du vote de l'amendement précédent, à supprimer l'article 8, adoption (*ibid.*). — Art. 11 (réservé), (p. 2360). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement par M. Victor Golvan, rapporteur, tendant, dans cet article, à remplacer le mot : « technique » par les mots : « d'amélioration génétique » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Lemaire, tendant à compléter l'article 12 par plusieurs dispositions relatives à la commission nationale d'amélioration génétique (p. 2361) et sous-amendement par M. François Levacher, tendant à modifier le 1er alinéa de l'amendement, alinéa relatif à la composition de la commission (*ibid.*), observations, irrecevabilité de l'amendement et du sous-amendement aux termes de l'article 41 de la Constitution (*ibid*). — Art. 11 (*ibid.*, précédemment réservé). — Adoption (p. 2361). — Après l'art. 13 (p. 2362). — Amendement par M. Marcel Lemaire, tendant, après l'article 13, sous la rubrique nouvelle suivante : « Titre Ier *bis*. — Protection sanitaire du cheptel », à ajouter un article additionnel 13 *bis* nouveau créant une commission nationale de protection sanitaire (*ibid.*), observations, amendement par M. Marcel Lemaire tendant à insérer un article additionnel 13 *ter* nouveau relatif aux compétences de la commission nationale de protection sanitaire (p. 2363) et amendement par M. Marcel Lemaire tendant à insérer un article additionnel 13 *quater* nouveau relatif à l'abrogation des dispositions contraires et aux décrets d'application (*ibid.*), observations, rejet du premier amendement, les deux autres devenant sans objet (*ibid.*). — Art. 1er (*ibid.*, précédemment réservé) et amendement à cet article par M. Marcel Lemaire, retrait de l'amendement (p. 2363). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis André, tendant à rédiger comme suit le début de l'article 14 : « Dans chaque département ou groupe de départements, un établissement de l'élevage... », amendement par M. Victor Golvan, rapporteur, tendant, au 1er alinéa de cet article, à supprimer les mots : « lorsque cette région est constituée par des fractions de plusieurs départements » (p. 2364), observations, adoption du premier amendement et retrait du second devenu sans objet (*ibid.*). — Amendement par M. Victor Golvan, rapporteur, tendant, au 1er alinéa de l'article 14, à prévoir l'avis du conseil supérieur de l'élevage avant la création de l'établissement de l'élevage (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Victor Golvan, rapporteur, tendant à remplacer la dernière phrase du 1er alinéa de cet article par un nouvel alinéa relatif à la mission de l'établissement de l'élevage (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 2e alinéa du texte de l'Assemblée nationale, par M. Victor Golvan, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (p. 2365). — Amendement rédactionnel au 3e alinéa, par M. Victor Golvan, rapporteur (*ibid.*), observation, adoption (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Yver tendant à modifier les deux derniers alinéas de cet article relatif au financement des constructions nécessaires au développement de l'élevage, et à ajouter un nouvel alinéa créant une commission nationale des constructions d'élevage (*ibid.*), observations, adoption des deux premiers alinéas de l'amendement, modifiés (p. 2366). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Louis André ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; André Dulin ; Victor Golvan, rapporteur ; Paul Guillard ; Robert Laurens ; Marcel Lemaire ; Charles Naveau ; René Tinant ; Michel Yver. — *Explications de vote :* MM. François Levacher ; André Dulin ; Etienne Dailly ; Marcel Lemaire ; Geoffroy de Montalembert. — Sur l'ensemble (p. 2368). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 26). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, le 15 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2239, 2255, 642.

Deuxième transmission au Sénat [16 décembre 1966] (I., n° 153). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Victor Golvan [16 décembre 1966] (I., n° 155). — **Discussion** [16 décembre 1966] (p. 2573 et 2574). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Bertaud, président de la commission des affaires économiques et du Plan, au nom de M. Victor Golvan, rapporteur ; Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. — *Discussion des articles* (p. 2574). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. François Levacher tendant à supprimer le mot : « seul » au 4e alinéa de cet article, observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean Bertaud, président de la commission des affaires économiques et du Plan ; Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur ; François Levacher. — Sur l'ensemble (p. 2574). — ADOPTION (n° 49). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1005 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

ENLEVEMENT DE M. BEN BARKA. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 11, 15.

ENLEVEMENT DES MINEURS. — Voy. : CODE PÉNAL, art. 355.

ENSEIGNEMENT. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 50, 52.

ENSEIGNEMENT (COMMISSION DE CONTROLE). — Voy. : COMMISSION DE CONTROLE.

ENSEIGNEMENT DU PREMIER CYCLE (COLLEGES D'ENSEIGNEMENT GENERAL) A LA GUADELOUPE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 735.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 20, 46.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (REGLES D'AVANCEMENT POUR LES FONCTIONNAIRES INSCRITS SUR UNE LISTE D'APTITUDE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 716.

ENTREPRISES PRATIQUANT LE CREDIT-BAIL.

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances,* **relatif aux entreprises pratiquant le crédit-bail.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 17 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1865, 1921, 518. — **Transmission au Sénat** [21 juin 1966] (I., n° 226). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. André Armengaud [22 juin 1966] (I., n° 244). — **Discussion** [23 juin 1966] (p. 999 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Armengaud, rapporteur ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Discussion des articles* (p. 1000 et suiv.). — Art. 1er (p. 1000). — Amendement par M. André Armengaud, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « ... de matériel d'outillage... » par les mots : « ... d'ensembles industriels... » (*ibid.*), observations, retrait (p. 1001). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « aux dispositions », par les mots : « aux obligations et interdictions » (*ibid.*), observations, retrait (p. 1002). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « leur inscription sur la liste des banques ou leur enregistrement comme établissement financier », par les mots : « leur enregistrement comme établissement financier spécialisé dans les opérations de crédit-bail » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud, rapporteur ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — Sur l'ensemble (p. 1002). — ADOPTION (n° 88). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-455 du 2 juillet 1966 (*J. O.* du 3 juillet 1966).

EQUIPAGES DE LA FLOTTE. — Voy. : OFFICIERS DE L'ARMÉE DE MER.

EQUIPEMENTS SPORTIFS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 72.

ETABLISSEMENT FINANCIER

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances,* **relatif à l'utilisation des termes « établissement financier ».** — Adopté par l'Assemblée nationale le 31 mai 1966. — Voy. : Impressions nos 1797, 1852, 488. — **Transmission au Sénat** [2 juin 1966] (I., n° 167). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [9 juin 1966] (I., n° 181). — **Discussion** [9 juin 1966] (p. 783). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Pellenc, rapporteur général. — *Article unique* (p. 783). — ADOPTION (n° 60). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-382 du 16 juin 1966 (*J. O.* du 17 juin 1966).

ETABLISSEMENTS AERONAUTIQUES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 759.

EVENEMENTS DE MER

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **relatif aux événements de mer** [21 décembre 1966] (I., n° 199). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel et d'administration générale.

EXPLOITANTS AGRICOLES EXPROPRIES (SECURITE DE L'EMPLOI). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 698.

EXPROPRIATION. — Voy. : BIDONVILLES.

F

FEYZIN (CATASTROPHE DE). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 13, 18.

F. I. A. T. (FONDS D'INTERVENTION D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE). — Voy. : BUDGET DE 1967, Aménagement du territoire.

FILM « SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT » (INTERDICTION DU).

Voy. : QUESTIONS ORALES, 719.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 34, 35.

FILOUTERIE DE CARBURANTS. — Voy. : CODE PÉNAL, ART. 401.

FISCALITE LOCALE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 19.

FONCTIONNAIRES (INDEMNITE DE RESIDENCE ET PENSION). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 712, 715.

FONCTIONNAIRES (PREJUDICES DE CARRIERE)

Proposition de loi présentée par M. Joseph YVON, *sénateur,* **tendant à la réouverture de certains délais prévus par la loi n° 53-89 du 7 février 1953 tendant à la réparation des préjudices de carrière subis par certains fonctionnaires** [16 novembre 1966] (I., n° 32). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution, de demander la nomination d'une commission spéciale.

FONCTIONNAIRES (PROLONGATION D'ACTIVITE)

Proposition de loi présentée par M. Jean CHAMANT, *député,* **tendant à étendre aux fonctionnaires ayant élevé un ou des enfants recueillis à leur foyer, le bénéfice de la prolongation d'activité accordé aux fonctionnaires ascendants d'enfants morts pour la France.** — Adoptée par l'Assemblée nationale (titre modifié) le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1819, 2109, 614. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 99). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Marcel Lambert [15 décembre 1966] (I., n° 147). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2794 et 2795). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Lambert, rapporteur. — *Discussion de l'article unique* (p. 2794). — Amendement par M. Gustave Alric tendant à une nouvelle rédaction de cet article faisant référence, pour déterminer la qualité de bénéficiaire nouveau, au code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (*ibid.*) et amendement par M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, précisant les conditions minima à remplir pour qu'un enfant puisse être considéré comme ayant été élevé par un fonctionnaire non ascendant (*ibid.*), observations, adoption du premier amendement et rejet du second (p. 2795). — Amendement par M. Gustave Alric, tendant à insérer un article additionnel 2 nouveau aux termes duquel : « Les dispositions de l'article 1er ont un caractère interprétatif en particulier des dispositions de l'article 18 de la loi n° 48-337 du 27 février 1948 » (p. 2795), observations, rejet (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 80).

FONCTIONS JUDICIAIRES MILITAIRES. — Voy : JUSTICE MILITAIRE.

FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE (DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER). — Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, art. 33 *ter.*

FONDS D'ORIENTATION ET DE REGULARISATION DES MARCHES AGRICOLES (F. O. R. M. A.). — Voy : QUESTIONS ORALES, 685.

FONDS SCOLAIRES DESTINES AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLICS OU PRIVES. — Voy : QUESTIONS ORALES, 688.

FORCE DE FRAPPE

Observations lors du budget de 1967 [16 novembre 1966] (p. 1641 et suiv.).

FORETS. — Voy : PROTECTION ET RECONSTITUTION DES MASSIFS FORESTIERS.

FORETS (VENTE D'UN DOMAINE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 733.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Projet de **loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle,** présenté par M. Georges POMPIDOU, *Premier ministre.* — Adopté par l'Assemblée nationale le 6 octobre 1966. — Voy. : Impressions, n°s 2047, 2049, 2052, 565. — **Transmission au Sénat** [11 octobre 1966] (I., n° 3). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Pour avis à la commission des affaires culturelles [13 octobre 1966]. — Pour avis à la commission des affaires sociales [18 octobre 1966]. — Rapport par M. Michel Kistler [25 octobre 1966] (I., n° 14). — Avis par M. Louis Gros, au nom de la commission des affaires culturelles [25 octobre 1966] (I., n° 14). — Avis par M. Roger Menu, au nom de la commission des affaires sociales [25 octobre 1966] (I., n° 15). — **Discussion** [27 octobre 1966] (p. 1351 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances ; Michel Kistler, rapporteur ; Louis Gros, président et rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Roger Menu, président et rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; Georges Cogniot ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Michel Darras ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. André Morice ; Auguste Pinton. — *Discussion des articles* (p. 1373 et suiv.). — Art. 1er (p. 1373). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur pour avis, tendant à préciser, à l'article 1er, que les pénalités de la formation professionnelle « sont à la fois économiques, humaines et sociales » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Auguste Pinton tendant à une nouvelle rédaction de l'article 1er définissant la formation professionnelle (*ibid.*) et amendement par M. Louis Gros, rapporteur pour avis, tendant à modifier la 2e phrase de l'article 1er afin de garantir aux collectivités locales l'aide de l'Etat pour assurer la formation professionnelle (p. 1374), observations, retrait de l'amendement par M. Louis Gros (p. 1375) et rejet de l'amendement par M. Auguste Pinton (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur pour avis, tendant à associer les organisations familiales à la mise en œuvre de la formation professionnelle consacrée obligation nationale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par Mme Marie-Hélène Cardot (p. 1376), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Kistler, rapporteur, tendant à associer à la formation professionnelle un enseignement général (*ibid.*), et amendement par M. Louis Gros, tendant à ajouter à la formation professionnelle, un perfectionnement de la culture générale (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second (p. 1379) ; amendement par M. Roger Menu, rapporteur pour avis, tendant à une rédaction plus précise de l'alinéa 2e de l'article 2 (*ibid.*), observations, rejet (p. 1380). — Amendement

par M. Roger Menu, rapporteur pour avis, tendant, au dernier alinéa de l'article 2, à remplacer les mots : « aux organisations professionnelles et syndicales » par les mots : « aux organisations professionnelles, syndicales et familiales » (*ibid.*), observations, adoption. — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à compléter le dernier alinéa de l'article 2 par les mots : « associées à un développement culturel » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1381). — Art. 2 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Kistler, rapporteur, tendant à prévoir que des représentants de divers établissements publics (chambres de commerce et d'industrie...) seront appelés à siéger au sein du conseil national de la formation professionnelle (*ibid.*) et deux amendements tendant à un but semblable par M. Roger Menu, rapporteur pour avis, et par Mme Marie-Hélène Cardot (*ibid.*), retrait de ces deux derniers amendements (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, tendant, au 2e alinéa de l'article 2 *bis*, à insérer diverses dispositions précisant les attributions du conseil national de la formation professionnelle, de la formation sociale et de l'emploi (*ibid.*), observations, retrait (p. 1382). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Marie Louvel tendant à compléter cet article par une disposition prévoyant que les taxes parafiscales pour la formation professionnelle s'imputent sur la majoration de la taxe d'apprentissage (p. 1383), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 4 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à une nouvelle rédaction de cet article fixant les conditions et les dates de versement de la taxe d'apprentissage (*ibid.*), observations, adoption (p. 1386). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa relatif à l'emploi des crédits du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale (*ibid.*), observations, retrait (p. 1387). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur pour avis, tendant à compléter cet article par un troisième alinéa disposant que : « Il sera rendu compte annuellement au Parlement de l'emploi de ce fonds » (*ibid.*), observations ; amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à compléter l'article 5 par un troisième alinéa disposant que : « un document retraçant l'emploi des crédits du fonds au cours de l'année écoulée sera annexé à chaque projet de loi de finances » (*ibid.*), retrait de l'amendement par M. Louis Gros, rapporteur pour avis et adoption de l'amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur pour avis, tendant à compléter l'article 5 par un quatrième alinéa prévoyant la consultation du conseil national pour l'emploi des crédits du fonds (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur pour avis, tendant à soumettre l'établissement des conventions types de formation professionnelle, à certains accords ou consultations préalables (p. 1388), observations, adoption modifiée (p. 1389). — Art. additionnel 7 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Morice, tendant à insérer un article additionnel 7 *bis* nouveau habilitant les directeurs des cours de promotion sociale à négocier les conventions (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid*). — Amendement par M. Michel Kistler, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article (*ibid.*), observations, retrait (p. 1390). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur pour avis, tendant à ajouter *in fine* un nouvel alinéa disposant que « Le contrôle pédagogique a pour objet de s'assurer que la formation donnée répond aux normes fixées à l'article 7, premier alinéa » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur pour avis, tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de prévoir non seulement un congé mais aussi des aménagements d'horaires de travail pour les travailleurs effectuant des stages de formation ou de promotion (*ibid.*), observations, retrait (p. 1391). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur pour avis, tendant à insérer après le premier alinéa de l'article 9, un nouvel alinéa prévoyant des autorisations d'absence pour les travailleurs suivant des cours (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (*ibid.*) ; amendement par M. Auguste Pinton tendant à insérer, après le premier alinéa de l'article 9 un nouvel alinéa relatif à la prolongation de la durée du stage (*ibid.*), observations, retrait (p. 1392). — Rejet de l'amendement par M. Roger Menu, rapporteur pour avis, précédemment réservé (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à supprimer le cinquième alinéa de l'article 9, sous réserve de l'adoption de l'article 9 *bis* nouveau (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 9 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 9 *bis* nouveau relatif à l'indemnisation des bénéficiaires des congés et l'aménagement des heures de travail (*ibid.*), sous-amendement par M. Michel Darras prévoyant que les conventions prévues à l'article 7 comporteront obligatoirement des dispositions d'indemnisation, et qu'un décret en Conseil d'Etat fixera le montant minimum de cette indemnisation (p. 1393), observations, irrecevabilité du sous-amendement aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Auguste Pinton tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Ces dispositions sont applicables aux travailleurs qui bénéficient d'une indemnité compensatrice de perte de salaire en application de la loi du 31 juillet 1959. » (*ibid.*), observations, retrait ; amendement par M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, tendant à un but semblable à celui du précédent amendement, adoption (*ibid.*). — Art. 15 (p. 1395). — Amendement par M. Roger Menu, rapporteur pour avis, tendant à modifier cet article afin de pouvoir attribuer les allocations de conversion aux femmes ayant élevé deux enfants (*ibid.*) ; amendement par M. Michel Darras, tendant à modifier cet article afin de pouvoir attribuer les allocations de conversion aux femmes ayant élevé un ou plusieurs enfants (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 16 (*ibid.*). — Deux amendements par M. Michel Kistler, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de l'article 16 (*ibid*), observations, adoption (p. 1396). — Art. 17 (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, tendant à insérer, après le premier alinéa de cet article, un nouvel alinéa prévoyant la reconnaissance par le ministère de l'industrie des centres de promotion et de qualification (*ibid.*), observations, retrait (*ibid*). — Art. 17 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur pour avis, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, visant non seulement les instituts universitaires de technologie, mais aussi tous les établissements de l'éducation nationale (*ibid.*) et amendement par M. Auguste Pinton, tendant à une nouvelle rédaction plus détaillée de cet article et concernant les enseignements de promotion supérieure du travail (*ibid.*), observations, adoption du premier amendement (p. 1398), le second est transformé en un amendement tendant à insérer un article additionnel 17 *ter* nouveau (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur pour avis, tendant à insérer entre le premier et le deuxième alinéa de cet article des dispositions prévoyant que la fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises « suscitera la création d'un institut de haut enseignement et de recherche. Des personnalités compétentes dans le domaine de la gestion et de l'administration des entreprises participeront à la direction de la fondation » (p. 1399), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Kistler, rapporteur, tendant à associer à la tutelle de la fondation, le ministre de l'agriculture (*ibid.*), observations, retrait (p. 1400). — Amendement par M. Raymond Bonnefous tendant à modifier cet article afin d'inclure nommément les centres régionaux de productivité parmi les organismes susceptibles de passer des conventions avec la fondation nationale (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Raymond Bonnefous ; Julien Brunhes ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. André Colin ; Etienne Dailly ; Michel Darras ; Louis Gros, rapporteur pour avis ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; Michel Kistler, rapporteur ; Roger Menu, rapporteur pour avis ; Geoffroy de Montalembert ; André Morice ; Auguste Pinton ; René Tinant. — *Explication de vote :* MM. Michel Darras ; Raymond Bossus. — Sur l'ensemble (p. 1400) et par scrutin public (n° 1). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 8). — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 18 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s **2114, 2149, 2150, 580.**

Promulgation : loi n° 66-892 du 3 décembre 1966 (*J. O.* du 4 décembre 1966).

FRANÇAIS RAPATRIES

Projet de loi présenté par M. Roger Frey, *ministre de l'intérieur*, **portant modification de la loi n° 63-1218 du 11 décembre 1963 instituant des mesures de protection juridique en faveur des Français rapatriés** [1er juin 1966] (I., n° 154). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [9 juin 1966] (I., n° 184). — **Discussion** [14 juin 1966] (p. 813 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; André Armengaud. — *Discussion des articles* (p. 815 et suiv.). — Art. 1er (p. 815). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin du 3e alinéa du texte modificatif (paragraphe 2) : « ... dont elles ont été dépos-

sédées sans une juste et effective indemnisation » (p. 816), observations, adoption (p. 817). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à compléter l'article 2 par un nouvel alinéa disposant que : « Les juges pourront arrêter le cours des intérêts ou en limiter le taux » (*ibid.*) ; amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à compléter le même article par un nouvel alinéa ainsi conçu : « Pendant ces délais, les juges pourront suspendre le cours des intérêts ou en réduire le taux » (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second (*ibid.*). — Amendement par M. Maurice Carrier, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa disposant que : « Ces délais de paiement pourront être prolongés pour les obligations relatives à des biens situés dans l'un des territoires visés à l'article précédent, jusqu'à ce que les propriétaires dépossédés de ces biens aient perçu une juste indemnisation tranférable en France » (*ibid.*), observations, l'amendement et l'article 2 sont réservés (p. 818). — Après l'article 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 2 *bis* nouveau privant de leur droit de poursuite les créanciers de certains pays qui ont spolié par ailleurs les débiteurs de nationalité française (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (p. 820). — Amendement par M. Maurice Carrier tendant à compléter l'article 2 par un nouvel alinéa relatif à la prolongation des délais de paiement (précédemment réservé), observations, retrait de l'amendement par M. Edouard Le Bellegou tendant à insérer un article 2 *bis* nouveau (précédemment réservé) et adoption modifiée de l'amendement par M. Maurice Carrier (p. 821). — Art. 1er (seconde délibération). — Amendement d'harmonisation par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale (p. 821), adoption (p. 822). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Maurice Carrier ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Edouard Le Bellegou, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 822). — ADOPTION (n° 67). — Adopté par l'Assemblée nationale le 24 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1945, 1966, 531.

Promulgation : loi n° 66-485 du 6 juillet 1966 (*J. O.* du 7 juillet 1966).

Proposition de loi, présentée par M. Charles LAURENT-THOUVEREY, *sénateur*, **portant modification de la loi n° 63-1218 du 11 décembre 1963 instituant des mesures de protection juridique en faveur des Français rapatriés** [22 décembre 1965] (I., n° 85). (Publiée le 22 décembre 1965 sous le nom de M. Edgar FAURE, sénateur, et rectifiée par erratum du 18 janvier 1966, *J. O.* Lois et décrets). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement, par l'article 43 de la Constitution, de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [26 avril 1966] (I., n° 103).

FROMAGE « EDAM ». — Voy. : QUESTIONS ORALES, 695.

G

GARANTIE DE L'EMPLOI EN CAS DE MATERNITE

Projet de loi présenté par M. Gilbert GRANDVAL, *ministre du travail*, **relatif à la garantie de l'emploi en cas de maternité.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 7 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1694, 1847, 500. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1966] (I., n° 253). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par Mme Marie-Hélène Cardot [22 novembre 1966] (I., n° 44). — **Discussion** [7 décembre 1966] (p. 2296 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur ; M. Raymond Bossus. — *Discussion des articles* (p. 2298 et suiv.). — Art. 1er (p. 2298). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du 1er alinéa du paragraphe I du texte modificatif de l'article 29 du livre Ier du code du travail (résiliation du contrat de travail), adpotion (p. 2299). — Amendement par M. Raymond Bossus tendant, après le 1er alinéa du texte proposé pour l'article 29-1 du livre premier du code du travail, à insérer deux nouveaux alinéas soumettant le licenciement à l'assentiment préalable du comité d'entreprise ou de l'inspecteur du travail, (*ibid.*), observations, rejet (p. 2300). — Amendement par M. Lucien Grand tendant à remplacer le mot « maladie » par les mots « état pathologique », à la dernière phrase du 1er alinéa du paragraphe II de l'article 29 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Henriet tendant, au paragraphe II de l'article 29, à prévoir l'information préalable de l'employeur des dates de suspension et de reprise du contrat (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Lucien Grand tendant à remplacer le mot : « maladie » par les mots : « état pathologique » (*ibid.*) ; amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, tendant à compléter le paragraphe II de l'article 29 par l'alinéa suivant : « La femme devra avertir l'employeur du motif de son absence et de la date à laquelle elle entend remettre en vigueur son contrat de travail. » (*ibid.*) ; observations, rejet de l'amendement par M. Jacques Henriet, le sous-amendement par M. Lucien Grand devient sans objet et adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget (p. 2301). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le paragraphe III du texte modificatif de l'article 29 : « III. — La résiliation du contrat de travail par l'employeur pour l'un des motifs prévus au paragraphe 1er ci-dessus ne peut prendre effet ou être signifié pendant la période de suspension prévue au paragraphe II ci-dessus. », adoption (*ibid.*) — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du deuxième alinéa du paragraphe V du texte modificatif de l'article 29 : « L'inobservation par l'employeur des dispositions des paragraphes I, II, III et IV du présent article... », adoption (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le paragraphe VI du texte modificatif de l'article 29 : « VI. — Un décret en Conseil d'Etat déterminera les modalités d'application du présent article et le régime des sanctions applicables à l'employeur qui aura méconnu les dispositions du présent article. », adoption (p. 2302). — Art. additionnel 4 nouveau (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 nouveau disposant que : « Le décret en Conseil d'Etat prévu à l'article premier de la présente loi devra intervenir dans un délai de trois mois suivant la promulgation de cette loi », adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Raymond Bossus ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur ; MM. Lucien Grand ; Jean Gravier. — Sur l'ensemble (p. 2302). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 22). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 15 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2228, 2243, 635.

Promulgation : loi n° 66-1044 du 30 décembre 1966 (*J. O.* du 31 décembre 1966.)

GARDES CHAMPETRES (ELECTIONS PRESIDENTIELLES A LA GUADELOUPE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 704.

GEOMETRE DU CADASTRE. — Voy. : CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE, Art. 62.

GERS (EMISSION TELEVISEE « PANORAMA »). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 689.

GERS (SITUATION ECONOMIQUE). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 14.

GREFFES (TARIFS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 700.

GUADELOUPE (LICENCE EN DROIT A LA). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 684.

H

HALLES DE PARIS (TRANSFERT)

Voy. : BUDGET DE 1967, Art. 37.

Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, Art. 11.

HAUSSE DES TARIFS DANS LES SERVICES PUBLICS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 741.

HOTELS ET RESTAURANTS (PUBLICITE ET PRIX)

Projet de loi présenté par M. Pierre DUMAS, *secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre*, **relatif à la constatation et à la répression des infractions en matière de publicité et de prix**

des hôtels et restaurants. — Adopté par l'Assemblée nationale le 28 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1919, 1975, 544. — **Transmission au Sénat** [29 juin 1966] (I., n° 286). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Garet [24 novembre 1966] (I., n° 47). — **Discussion** [30 novembre 1966] (p. 2194 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Garet, rapporteur ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé des relations avec le Parlement. — *Discussion des articles* (p. 2198 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Garet, rapporteur, tendant à la reprise du texte du projet gouvernemental relatif à la répression des infractions, supprimant les peines de prison et ne laissant subsister que les peines d'amende, la compétence demeurant celle du tribunal correctionnel (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Garet, rapporteur, tendant à reprendre également, tout en les modifiant, les dispositions du projet de loi initial relativement aux peines applicables (*ibid.*), observations, adoption (p. 2199). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat ; Pierre Garet, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2199). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 15). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 15 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2204, 2246, 633.

Promulgation : loi n° 66-965 du 26 décembre 1966 (*J. O.* du 27 décembre 1966).

I

IMPOTS (FORFAITS AGRICOLES). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 59.

IMPRESSIONS A L'IMPRIMERIE DES JOURNAUX OFFICIELS. — Voy. : QUESTION ORALE, 719.

INCENDIES DE FORETS. — Voy. : PROTECTION ET RECONSTITUTION DES MASSIFS FORESTIERS.

INCENDIES DE FORETS SUD-EST ET CORSE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 696.

INCITATION AU MARIAGE DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 727.

INDE (FAMINE). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 38.

INDEMNITE DE DOCTORAT. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 726.

INDEXATIONS DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Projet de loi présenté par M. Pierre BILLOTTE, *ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer,* **relatif à la suppression des indexations dans les territoires d'outre-mer.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 6 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1988, 2209, 598. — **Transmission au Sénat** [7 décembre 1966] (I., n° 80). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien de Montigny [15 décembre 1966] (I., n° 137). — **Discussion** [16 décembre 1966] (p. 2552 et 2553). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien de Montigny, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Articles* (p. 2553). — ADOPTION (n° 44). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-961 du 26 décembre 1966 (*J. O.* du 27 décembre 1966).

INFRACTIONS A LA LEGISLATION ECONOMIQUE. — Voy. : HÔTELS ET RESTAURANTS.

INSCRITS MARITIMES

Proposition de loi, présentée par M. Alain de LACOSTE-LAREYMONDIE, *député,* **tendant à préciser que les ostréiculteurs et les mytiliculteurs inscrits maritimes relevant de la caisse de retraite des marins ne dépendent pas du régime de l'assurance vieillesse des personnes non salariées de l'agriculture.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 28 juin 1962. — Voy. : Impressions n°s 589, 884, 1065, 415. — **Transmission au Sénat** [3 juillet 1962] (I., n° 254). — *Renvoi à la commission des affaires sociales.* — *Rapport par M. Lucien Grand* [30 avril 1963] (I., n° 78). — *Nouvel intitulé :* « **Proposition de loi relative au régime social des ostréiculteurs, mytiliculteurs et pisciculteurs inscrits maritimes** ». — ADOPTION MODIFIÉE (n° 32). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 9 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 236, 2214, 619.

Deuxième transmission au Sénat [13 décembre 1966) (I., n° 107). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Lucien Grand [16 décembre 1966] (I., n° 163). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2793 et 2794). — ***Sont entendus dans la*** *discussion générale :* MM. Lucien Grand, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article* (p. 2794). — ADOPTION (n° 79). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1046 du 30 décembre 1966 (*J. O.* du 31 décembre 1966).

INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE (AVANCEMENT D'UN ASSISTANT). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 716.

INSTITUT DE RECHERCHE CHIMIQUE APPLIQUEE (I. R. CH. A.). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 703.

INSTITUT INTERNATIONAL DU FROID. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

INSTITUTION DE GESTION SOCIALE DES ARMEES

Projet de loi, présenté par M. Pierre MESSMER, *ministre des armées,* **portant création de l'institution de gestion sociale des armées.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 31 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1691, 1846, 482. — **Transmission au Sénat** [2 juin 1966] (I., n° 161). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Raymond Boin [21 juin 1966] (I., n° 224). — **Discussion** [22 juin 1966] (p. 904 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Boin, rapporteur ; André Monteil. — *Discussion des articles* (p. 906 et 907). — Art. 1er (p. 906). — Amendement par M. Raymond Boin, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de la première phrase du second alinéa de cet article (*ibid.*) ; observations, retrait (p. 907). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Raymond Boin, rapporteur ; Jean Charbonnel, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération. — Sur l'ensemble (p. 907). — ADOPTION (n° 84). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-458 du 2 juillet 1966 (*J. O.* du 3 juillet 1966).

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION. — Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, art. 18.

INTERET DES PRETS D'ARGENT. — Voy. : USURE, PRÊTS D'ARGENT.

INTERNAT DES HOPITAUX. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 720.

INVESTISSEMENTS DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 732.

I. R. I. A. (INSTITUT DE RECHERCHE D'INFORMATIQUE ET D'AUTOMATIQUE). — Voy. : ORGANISMES DE RECHERCHE.

J

JOURNAUX ET PERIODIQUES. — Voy. : PUBLICATIONS DESTINÉES A LA JEUNESSE.

JURIDICTIONS COMPETENTES POUR LA NAVIGATION DE LA MOSELLE

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **déterminant, en application de la convention franco-germano-luxembourgeoise du 27 octobre 1956, les juridictions compétentes pour la navigation de la Moselle.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 4 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1586, 1790, 461. — **Transmission au Sénat** [5 mai 1966] (I., n° 123). — Renvoi à la commission des lois

constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Modeste Zussy [24 mai 1966] (I., n° 137). — **Discussion** [2 juin 1966] (p. 732). — *Est entendu dans la discussion générale* : M. Modeste Zussy, rapporteur. — *Articles* (p. 732). — ADOPTION (n° 53). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-379 du 15 juin 1966 (*J. O.* du 16 juin 1966).

JURIDICTIONS COMPETENTES POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **modifiant la loi du 21 avril 1832 et la loi du 19 mars 1934 et relatif aux juridictions compétentes pour la navigation du Rhin.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 4 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1585, 1789, 460. — **Transmission au Sénat** [5 mai 1966] (I., n° 124). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Modeste Zussy [24 mai 1966] (I., n° 138). — **Discussion** [2 juin 1966] (p. 731 et 732). — *Est entendu dans la discussion générale* : M. Modeste Zussy, rapporteur. — *Articles* (p. 731 et 732). — ADOPTION (n° 52). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-378 du 15 juin 1966 (*J. O.* du 16 juin 1966).

JUSTICE MILITAIRE

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **relatif à l'exercice des fonctions judiciaires militaires.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 15 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2042, 2138, 574. — **Transmission au Sénat** [17 novembre 1966] (I., n° 33). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. le général Jean Ganeval [8 décembre 1966] (I., n° 94). — Avis par M. Edouard Le Bellegou [16 décembre 1966] (I., n° 166). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2623 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. le général Jean Ganeval, rapporteur ; Edouard Le Bellegou, rapporteur pour avis ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 2625 et suiv.). — Art. 4 (p. 2625). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur pour avis, tendant à préciser que si « les magistrats détachés sont soumis aux obligations de discipline générale des armées », ce n'est que « dans la mesure où ces obligations ne sont pas en contradiction avec le régime disciplinaire des magistrats du corps judiciaire » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur pour avis, tendant à soumettre à l'avis « conforme » du garde des sceaux, la traduction devant une juridiction militaire de magistrats détachés (p. 2626), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles* : MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Edouard Le Bellegou, rapporteur pour avis. — Sur l'ensemble (p. 2626). — ADOPTION (n° 58). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1037 du 29 décembre 1966 (*J. O.* du 31 décembre 1966).

L

LEGION D'HONNEUR

Observations sur l'attribution de la Légion d'honneur aux sportifs et sur la victoire de M. Jonquères d'Oriola aux jeux olympiques de Tokyo [21 novembre 1966] (p. 1758).

« LES PARAVENTS », PIECE DE JEAN GENET. — Voy. : BUDGET DE 1967, affaires culturelles [22 novembre 1966] (p. 1851 et 1852).

LIBERTE DE LA PRESSE

Proposition de loi, présentée par M. Roger CARCASSONNE, *sénateur,* tendant à modifier la loi du 29 juillet 1881 **sur la liberté de la presse, de façon à réprimer les délits de diffamation et d'injure commis au cours d'émissions de radio ou de télévision et à organiser l'exercice du droit de réponse** [19 avril 1966] (I., n° 96). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

LIGNE FERROVIAIRE SABLE—CHATEAUBRIANT. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 54.

LIGNES DE CHEMIN DE FER SUPPRIMEES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 56.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 750, 752.

LIMITATION DES TAUX D'INTERET DES PRETS D'ARGENT. — Voy. : USURE, PRÊTS D'ARGENT.

LOGEMENT

Proposition de loi présentée par M. Henry REY, *député,* **tendant à modifier la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 et à proroger diverses dispositions transitoires prises en raison de la crise du logement.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 24 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1761, 1822, 1955, 532. — **Transmission au Sénat** [27 juin 1966] (n° 257). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Jean Geoffroy [28 juin 1966] (I., n° 269). — **Discussion** [28 juin 1966] (p. 1084 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; Georges Marie-Anne. — *Discussion des articles* (p. 1085 et suiv.). — Art. 4 (p. 1085). — Amendement par M. Georges Marie-Anne tendant à compléter l'article 4 par une disposition prévoyant que l'expertise judiciaire fixant les loyers des locaux construits avant le 1er janvier 1948 pourra prévoir une rétroactivité de 5 ans (*ibid.*), observations, rejet (p. 1086). — Amendement par M. Georges Marie-Anne, tendant à compléter l'article 4 par un nouvel alinéa disposant que : « Le refus du locataire d'accepter les conclusions de l'expertise judiciaire lui fait perdre le bénéfice du maintien dans les lieux, et son expulsion pourra être ordonnée sur simple ordonnance de référé » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Article additionnel 4 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Georges Marie-Anne tendant à insérer un article additionnel 4 *bis* nouveau faisant obligation au Gouvernement de déposer un projet de loi concernant les loyers dans les départements d'outre-mer (*ibid.*), observations, retrait (p. 1087). — *Ont pris part à la discussion* : MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Georges Marie-Anne. — sur l'ensemble (p. 1087). — ADOPTION (n° 99). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-473 du 5 juillet 1966 (*J. O.* du 6 juillet 1966).

LOGEMENT (PARIS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 687.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966

Projet de **loi de finances rectificative pour 1966** présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances.* — Adopté par l'Assemblée nationale, le 6 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2164, 2184, 601. — **Transmission au Sénat** [7 décembre 1966] (I., n° 82). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Pour avis à la commission des affaires économiques et du plan [8 décembre 1966]. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [8 décembre 1966] (I., n° 90). — **Discussion** [13 décembre 1966] (p. 2404 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Louis Talamoni ; Ludovic Tron ; Antoine Courrière. — *Discussion des articles* (p. 2416 et suiv.). — Après l'article 1er (p. 2416). — Amendement par M. Lucien Grand, tendant à introduire un article additionnel 1er *bis* nouveau disposant que : « Ne sont pas assujettis à la taxe complémentaire les agriculteurs qui mettent en valeur une exploitation dont la superficie est inférieure au double de l'exploitation type ouvrant droit à l'intégralité des prestations familiales agricoles » (*ibid.*), observations, retrait (p. 2417). — Art. 5 A (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux décimes additionnels votés par les chambres de métiers et à leur affectation (*ibid.*), observations, adoption (p. 2418). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Pelleray tendant à modifier cet article en

étendant le procédé du règlement par chèque à toutes les transactions sur les animaux et les viandes (*ibid.*), observations, rejet (p. 2419). — Art. 11 (*ibid.*). — Observations sur les marchés d'intérêt national, Bordeaux, Brienne, Rungis et La Villette (p. 2420 et 2421). — Amendement par M. Marcel Molle tendant, au paragraphe II de cet article, d'une part, à insérer, après le troisième alinéa, un nouvel alinéa posant le principe d'une indemnisation du propriétaire par le locataire en cas de changement d'activité (de spécialisation) et d'une modification du loyer, d'autre part, à modifier en conséquence le début du quatrième alinéa de cet article (p. 2421), observations, adoption de l'amendement modifié (modification du loyer seulement) (p. 2424). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Bernier tendant à compléter cet article par un deuxième alinéa disposant que : « Les recettes tirées de la taxe spéciale sur les carburants sont assimilées à des subventions de l'Etat et peuvent gager des emprunts, quelle que soit la catégorie de voirie qui en bénéficie » [voirie dans les départements d'outre-mer] (p. 2424), observations, retrait (p. 2425). — Après l'article 13. — Amendement par M. Maurice Lalloy, tendant à insérer un article additionnel 13 *bis* nouveau, relevant le taux de la redevance [prix de l'eau] destinée à alimenter le fonds de développement des distributions d'eau rurales (*ibid.*), observations, rejet (p. 2429). — Art. 16 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général tendant à insérer un article additionnel 16 *bis* nouveau, permettant d'utiliser les crédits du fonds d'allégement des charges d'électrification rurale au bénéfice des communes qui procèdent à des travaux d'électrification, observations (*ibid*). — Vote unique sur l'article 16 à la demande du Gouvernement à l'exclusion de tout amendement ou article additionnel, par scrutin public (n° 26). — Rejet (p. 2431). — Art. 18 (*ibid.*). — Observations sur l'institut national de la consommation (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article créant l'institut national de la consommation (p. 2432), observations, adoption (p. 2433) par scrutin public (n° 27). — Art. 22 (p. 2433). — Amendement par M. Marcel Molle, au nom de la commission des lois, tendant, à la fin du 1er alinéa de cet article, à remplacer les mots : « insolvabilité » par les mots : « le passif » (*ibid.*), observations, retrait (p. 2434). — Art. 24 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à préciser et limiter le rôle de la société nationale des entreprises de presse (*ibid.*), observations, adoption (p. 2435). — Art. 26 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer un article additionnel 26 *bis* nouveau, habilitant l'agence de défense des biens et intérêts des rapatriés à établir les dossiers et délivrer des certificats (p. 2436), observations, vote unique sur l'artiele 26, à la demande du Gouvernement, à l'exclusion de tout amendement ou article additionnel, par scrutin public (n° 28), rejet (p. 2436). — Art. 27 (*ibid.*). — Observations sur l'avion supersonique « Concorde » (*ibid.*). — Art. 28 (p. 2437). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article relatif aux conditions de location de matériel aéronautique d'Etat aux aéro-clubs agréés (*ibid*), observations, rejet (p. 2438). — Art. 31 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article modifiant l'article L 5 du code des postes et télécommunications afin d'autoriser les postes et télécommunications à communiquer des adresses pour la perception de la redevance radio-télévision (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 33 (*ibid*). — Observations sur la taxe d'usage des abattoirs publics (p. 2439 et 2440). — Art. 33 *ter* (p. 2440) .— Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur, tendant à modifier le début de cet article relatif à l'extension aux territoires d'outre-mer des dispositions législatives concernant le fonds de garantie automobile (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Lucien Bernier ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Raymond Brun, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Michel Chauty ; Yvon Coudé du Foresto ; Antoine Courrière ; Paul Driant ; Lucien Grand ; Maurice Lalloy ; Marcel Lambert ; Marcel Molle ; Léon Motais de Narbonne ; Marcel Pellenc, rapporteur général : Paul Pelleray ; Joseph Raybaud ; Mlle Irma Rapuzzi ; M. Jacques Soufflet. — *Explications de vote :* MM. Yvon Coudé du Foresto ; Antoine Courrière. — Sur l'ensemble (p. 2442) et par scrutin public (n° 29). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 33).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (articles 45, alinéa, 2 et 47 de la Constitution et article 39 de la loi organique relative aux lois de finances) [13 décembre 1966] (p. 2443). — Election des membres de la commission [14 décembre 1966] (p. 2455 et 2471). — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [15 décembre 1966] (I., n° 135). — Discussion [15 décembre 1966] (p. 2538 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Yves Estève. — *Articles* (p. 2540 et 2541). — Art. 18 (p. 2541). — Amendement par M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, tendant à reprendre, pour l'article 18, la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture, concernant l'Institut national de la consommation (*ibid.*). — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, septième alinéa, du règlement, sur l'ensemble du projet de loi dans la rédaction de la commission mixte paritaire, modifiée par l'amendement du Gouvernement et adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tout autre amendement ou article additionnel (p. 2541). — Sur l'ensemble (*ibid*), et par scrutin public (n° 33). — ADOPTION (n° 43). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF. — Adoption par l'Assemblée nationale (Commission mixte paritaire) le 15 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2254, 2270, 634.

Promulgation : loi n° 66-948 du 22 décembre 1966 (*J. O.* du 23 décembre 1966).

LOIRE (DEPARTEMENT). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 754.

LOIS DE REGLEMENT. — Voy. : BUDGET DE 1961, DE 1962, DE 1963.

LOYERS. — Voy : BAILLEURS ET LOCATAIRES.

LYCEE TECHNIQUE DE PUTEAUX. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 717.

M

MAGISTRAT DU SIEGE (DROIT DE CRITIQUE). — Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 22, 25.

MAGISTRATURE (STATUT)

Projet de loi organique présenté par M. JEAN FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958, portant loi organique relative au statut de la magistrature.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 15 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2143, 2240, 639. — **Transmission au Sénat** [16 décembre 1966] (I., n° 160). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration publique. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [21 décembre 1966] (I., n° 187). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2797 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Pierre Marcilhacy, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 2798 et suiv.). — Art. 1er. — Art. 30 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 (p. 2799). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la deuxième phrase du texte modificatif proposé pour le 1° de l'article 30 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature : « Un règlement d'administration publique déterminera les conditions d'application du présent alinéa et fixera notamment l'ancienneté requise dans la fonction antérieure ainsi que le grade et le groupe de l'intégration. Il déterminera également le pourcentage minimum d'emplois réservés aux fonctionnaires dans les limites prévues à l'article 29. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 40 de l'ordonnance du 22 décembre 1958. — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à limiter aux administrateurs « anciens magistrats » l'accès aux fonctions « hors hiérarchie » (p. 2800), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Pierre Marcilhacy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2801) et par scrutin public (n° 41). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 85). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions, nos 2336, 2337, 665.

Promulgation : loi organique n° 67-130 du 20 février 1967 (*J. O.* du 21 février 1967).

MAINTIEN DANS LES LIEUX DE CERTAINS LOCATAIRES AGES. — Voy. : BAILLEURS ET LOCATAIRES.

MANIPULATEUR D'ELECTRO-RADIOLOGIE

Proposition de loi, présentée par M. Gabriel MONTPIED, *sénateur*, **tendant à créer un statut de la profession para-médicale de manipulateur ou manipulatrice d'électro-radiologie** [18 novembre 1966] (I., n° 39). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

MANUFACTURE DES TABACS DE TOULOUSE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 31.

MARAICHERS DE PROVENCE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 692.

MARCHES D'INTERET NATIONAL (BORDEAUX-HALLES DE PARIS). — Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, art. 11.

MARECHALERIE (ECOLES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 749.

MARIAGE. — Voy. : CODE CIVIL, article 75.

MARINE. — Voy. : OFFICIERS DE L'ARMÉE DE MER.

MARTINIQUE (INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 730.

MEDECINE DU TRAVAIL ET MEDECINE PREVENTIVE AGRICOLES. — Voy. : PROTECTION MÉDICALE DU TRAVAIL AGRICOLE.

MEDECINE PREVENTIVE DU TRAVAIL AGRICOLE. — Voy. : PROTECTION MÉDICALE DU TRAVAIL AGRICOLE.

MONUMENTS HISTORIQUES

Projet de loi présenté par M. André MALRAUX, *ministre d'Etat chargé des affaires culturelles*, **modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2163, 2205, 615. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 105). — Renvoi à la commission des affaires culturelles. — Rapport par M. Jean de Bagneux [14 décembre 1966] (I., n° 132). — **Discussion** [16 décembre 1966] (p. 2558 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean de Bagneux, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles. — *Discussion des articles* (p. 2563 et suiv.). — Art. 2 (p. 2563). — Amendement par Jean de Bagneux, rapporteur, tendant, au premier alinéa du texte proposé pour l'article 9-1 de la loi du 31 décembre 1913, à remplacer le mot : « compromise », par les mots : « mise en péril » (*ibid.*), observations, adoption modifiée (p. 2564). — Amendement par M. Jean de Bagneux, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 9-1 de la loi du 31 décembre 1913 par une phrase disposant que l'arrêté de mise en demeure « peut également fixer, pour le cas d'exécution d'office, l'échelonnement des paiements, dans la limite maximale de vingt ans, des sommes qui seraient mises à la charge du propriétaire » (*ibid.*), observations, retrait (p. 2565). — Amendement par M. Jean de Bagneux, rapporteur, tendant à compléter le quatrième alinéa du texte proposé pour l'article 9-1 de la loi du 31 décembre 1913 par une disposition prévoyant l'offre d'achat faite par le propriétaire à l'Etat, au cas où les travaux mis à la charge du propriétaire dépassent la valeur vénale de l'immeuble (*ibid.*), observations, adoption (p. 2567). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant, dans le texte présenté pour l'article 9-1 de la loi du 31 décembre 1913, cinquième alinéa, à remplacer les mots : « ...de cinq ans au moins et de vingt ans au plus... », par les mots : « ...de quinze ans au plus », s'agissant de remboursement échelonné de la créance de l'Etat née de travaux exécutés d'office par l'Etat (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean de Bagneux, rapporteur, tendant, dans le texte de l'article 9-1 de la loi de 1913, au cinquième alinéa, après les mots : « ... et de quinze ans au plus », à insérer les mots : « éventuellement saisi par le propriétaire, le tribunal administratif pourra modifier, dans la même limite maximale, l'échelonnement des paiements » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean de Bagneux, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte proposé pour l'article 9-2 de la loi du 31 décembre 1913, relatif à la cession par l'Etat des immeubles classés, expropriés par application des dispositions de la présente loi et à l'approbation par décret en Conseil d'Etat (*ibid.*) et amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à une nouvelle rédaction du même article 9-2 (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second (p. 2568). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean de Bagneux, rapporteur ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — Sur l'ensemble (p. 2568). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 46).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2, de la Constitution) [16 décembre 1966] (p. 2577). — Election des membres de la commission [19 décembre 1966] (p. 2583 et 2592). — Rapport par M. Jean de Bagneux [20 décembre 1966] (I., n° 178). — Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 20 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2286, 2303, 652. — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2774 et 2775). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Jean de Bagneux, rapporteur. — *Article 2* (p. 2775). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 74). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1042 du 30 décembre 1966 (*J. O.* du 31 décembre 1966).

MISSIONS D'INFORMATION. — Voy. : POUVOIRS D'ENQUÊTE.

MUSIQUE DES ARMEES

Projet de loi présenté par M. Pierre MESSMER, *ministre des armées* **relatif aux corps des chefs et sous-chefs de musique de l'armée de terre et au statut des chefs et sous-chefs de musique des armées.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 10 novembre 1965. — Voy. Impressions n°s 1480, 1655, 432. — **Transmission au Sénat** [12 novembre 1965] (I., n° 50). — *Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.* — Rapport par M. le général Jean Ganeval [26 avril 1966] (I., n° 106). — **Discussion** [4 mai 1966] (p. 470 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. le général Jean Ganeval, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 471 et 472). — Observations sur le chef de musique de la garde républicaine de Paris. — *Est entendu :* M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — Sur l'ensemble (p. 472). — ADOPTION (n° 35). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-297 du 12 mai 1966 (*J. O.* du 13 mai 1966).

N

NATIONALITE FRANÇAISE

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **modifiant l'ordonnance n° 62-825 du 21 juillet 1962 relative à certains dispositions concernant la nationalité française.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2144, 2178, 593. — **Transmission au Sénat** [1er décembre 1966] (I., n° 66). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre de Félice [8 décembre 1966] (I., n° 89). — **Discussion** [9 décembre 1966] (p. 2377 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre de Félice, rapporteur ; Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. — *Articles* (p. 2379 et 2380). — *Sont entendus :* MM. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur ; Marcel Prélot, vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Sur l'ensemble (p. 2380). — ADOPTION (n° 28). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-945 du 20 décembre 1966 (*J. O.* du 21 décembre 1966).

NAVIGATION DE LA MOSELLE. — Voy. : JURIDICTIONS COMPÉTENTES POUR LA NAVIGATION DE LA MOSELLE.

NAVIGATION DU RHIN. — Voy. : JURIDICTIONS COMPÉTENTES POUR LA NAVIGATION DU RHIN.

NAVIRES ET BATIMENTS DE MER

Projet de loi, présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **portant statut des navires et autres bâtiments de mer** [20 août 1966 — *J. O.* 3 octobre 1966] (I., n° 298). —

Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Pour avis à la commission des affaires économiques et du plan [13 octobre 1966]. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [27 octobre 1966] (I., n° 19). — Avis par M. Joseph Yvon [27 octobre 1966] (I., n° 18). — **Discussion** [3 novembre 1966] (p. 1406 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Joseph Yvon, rapporteur pour avis ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports. — *Discussion des articles* (p. 1409 et suiv.). — Art. 1er (p. 1409). — Amendement, par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à ajouter la notion de bien meuble susceptible d'hypothèque dans le texte de cet article relatif aux éléments d'individualisation d'un navire (*ibid.*), observations, adoption (p. 1410). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement, par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la propriété du navire en construction (*ibid.*), observations, adoption (p. 1411). — Art. 29 (*ibid.*). — Amendement, par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin de cet article relatif à la saisie de parts du navire : « ...sauf opposition des autres copropriétaires pour des motifs reconnus sérieux et légitimes » (*ibid.*), observation, adoption (p. 1412). — Art. 50 (p. 1413). — Amendement, par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tenadnt à modifier le dernier alinéa de cet article en précisant que « ses décrets détermineront les sûretés *étrangères* auxquelles s'applique le présent article » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 57 (p. 1414). — Amendement, par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux opérations volontaires entraînant la perte de la francisation d'un bâtiment (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 58 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la limitation de responsabilité du propriétaire d'un navire envers des cocontractants ou des tiers (*ibid.*), observations, adoption (p. 1415). — Art. additionnel 58 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 58 *bis* nouveau relatif à la constitution d'un fonds de limitation (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 60 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer le 4° de cet article relatif à la limitation de responsabilité « en cas de contravention de grande voirie » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1417). — Art. 61 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, pour harmonisation, adoption (*ibid.*). — Art. 62 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à supprimer cet article, pour harmonisation, adoption (p. 1418). — Art. 65 (*ibid.*). Amendement de coordination par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 66 (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 67 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports ; Léon Jozeau-Marigné ; Pierre Marcilhacy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 1419). — ADOPTION (n° 9). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, le 14 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2121, 2186, 628.

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [15 décembre 1966] (I., n° 144). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [14 décembre 1966] (I., n° 172). — **Discussion** [19 décembre 1966] (p. 2599 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports. — *Discussion des articles* (p. 2600 et 2601). — Art. 8 (p. 2600). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif à l'action en garantie contre le constructeur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 61 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « En application des articles 58 et 59, et sous réserve des dispositions de l'article 60... » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2601). — Art. 62 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant, à la fin du premier alinéa de cet article relatif au fonds de limitation unique, après le mot : « constitué », à insérer les mots : « ..., à la diligence et par les soins du propriétaire ou de toute autre personne à lui substituée,... », observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports ; Pierre Marcilhacy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2601). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 55). — DEUXIÈME LECTURE. — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale, le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2304, 2306, 661.

Promulgation : loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 (*J. O.* du 4 janvier 1967).

NAVIRES (HABITABILITE). — Voy. : SAUVEGARDE DE LA VIE HUMAINE ET HABITABILITÉ DES NAVIRES.

NEGOCIANTS EN GRAINS

Proposition de loi, présentée par M. Michel HOGUET, *député*, **tendant à étendre aux sociétés de caution mutuelle des négociants en grains agréés le bénéfice du privilège conféré à l'office national interprofessionnel des céréales par l'article 23** *bis* **du décret du 23 novembre 1937.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 15 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 1412, 1839, 640. — **Transmission au Sénat** [16 décembre 1966] (I., n° 158). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

NOTARIAT. — Voy. : CODE CIVIL, art. 1007.

NOUVELLE-CALEDONIE ET DEPENDANCES (ASSEMBLEE TERRITORIALE)

Proposition de loi, présentée par M. Michel de GRAILLY, *député*, **relative à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 29 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1875, 1989, 553. — **Transmission au Sénat** [29 juin 1966] (I., n° 289). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Louis Courroy [13 octobre 1966] (I., n° 8). — **Discussion** [20 octobre 1966] (p. 1307 et 1308). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Louis Courroy, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 1308). — ADOPTION (n° 2). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-794 du 27 octobre 1966 (*J. O.* du 28 octobre 1966).

NOUVELLES-HEBRIDES (TRIBUNAL)

Projet de loi, présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **instituant un tribunal de première instance dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides** [15 décembre 1966] (I., n° 146). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

O

OBLIGATIONS MILITAIRES DES CADRES DE RESERVE. — Voy. : SERVICE MILITAIRE.

OCEANOGRAPHIE. — Voy. : ORGANISMES DE RECHERCHE.

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TELEVISION FRANÇAISE (O. R. T. F.). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 57.

OFFICE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE LA MARTINIQUE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 730.

OFFICE INTERNATIONAL DE LA VIGNE ET DU VIN. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

OFFICIERS DE L'ARMEE DE MER

Projet de loi, présenté par M. Pierre MESSMER, *ministre des armées*, **portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1885, 1910, 510. — **Transmission au Sénat** [21 juin 1966] (I., n° 216). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. André Monteil [22 juin 1966] (I., n° 242). — **Discussion** [27 juin 1966] (p. 1020 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Monteil, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Articles* (p. 1022). — Sur l'ensemble (p. 1023). — ADOPTION (n° 95). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-472 du 5 juillet 1966 (*J. O.* du 6 juillet 1966).

OFFICIERS DU CORPS DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE. — Voy. : OFFICIERS DE L'ARMÉE DE MER.

OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS

Projet de loi présenté par M. Pierre MESSMER, *ministre des armées*, **portant réorganisation de certains cadres d'officiers et de sous-officiers de l'armée de terre.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 10 novembre 1965. — Voy. : Impressions n°s 1495, 1608, 431. — **Transmission au Sénat** [12 novembre 1965] (I., n° 49). — *Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.* — Rapport par M. Pierre de Chevigny [28 avril 1966] (I., n° 113). — **Discussion** [4 mai 1966] (p. 472 et 473). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre de Chevigny, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Articles* (p. 472 et 473). — Sur l'ensemble (p. 473). — ADOPTION (n° 36). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-298 du 13 mai 1966 (*J. O.* du 14 mai 1966).

ORGANISATION EUROPEENNE DE RECHERCHES SPATIALES. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA MISE AU POINT ET LA CONSTRUCTION DE LANCEURS D'ENGINS SPATIAUX. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ORGANISATION INTERAFRICAINE DU CAFE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ORGANISMES COOPERATIFS D'ELEVEURS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 685.

ORGANISMES DE RECHERCHE

Projet de loi présenté par M. Alain PEYREFITTE, *ministre délégué chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales*, **portant création d'organismes de recherche.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 30 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2162, 2175, 2182, 596. — **Transmission au Sénat** [1er décembre 1966] (I., n° 65). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. — Pour avis à la commission des affaires culturelles [7 décembre 1966]. — Rapport par M. Henri Longchambon [8 décembre 1966] (I., n° 84). — **Discussion** [14 décembre 1966] (p. 2474 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henri Longchambon, rapporteur ; Maurice Vérillon, rapporteur pour avis ; Georges Cogniot ; Michel Chauty ; Michel Darras ; Alain Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique. — *Discussion des articles* (p. 2490 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant, au début de cet article, à remplacer : « Centre national d'exploitation des océans », par : « Centre national pour l'exploitation des océans (C. N. E. X. O.) » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Maurice Verillon, rapporteur pour avis, tendant, après le deuxième alinéa de l'article 1er, à ajouter un nouvel alinéa disposant que : « le statut du personnel scientifique est celui des personnels du centre national de la recherche scientifique » (p. 2491), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au troisième alinéa de l'article 1er par M. Henri Longchambon, rapporteur, et sous-amendement rédactionnel par M. Alain Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant à insérer un nouvel alinéa après le troisième alinéa de l'article 1er ; sous-amendement rédactionnel par M. Alain Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Maurice Vérillon, rapporteur pour avis, tendant, au premier alinéa de cet article, après les mots : « ... auprès du centre national de la recherche scientifique », à ajouter les mots suivants : « ... et placé sous la même autorité » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2492). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article relatif à l'Agence nationale de valorisation de la recherche (A. N. V. A. R.), à remplacer les mots : « aux entreprises du secteur privé et aux chercheurs isolés », par les mots : « à des inventeurs isolés, après avis favorable de la commission des inventions, qui lui est rattachée » ; sous-amendement par M. Alain Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique, tendant, après les mots : « à des inventeurs isolés », à insérer les mots : « ou à des entreprises du secteur privé » (p. 1492), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant à remplacer la deuxième phrase du deuxième alinéa de l'article 2 par deux nouveaux alinéas relatifs à la prospection, la protection et la mise en valeurs des inventions (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Alain Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique, tendant à remplacer les mots : « il procède et fait procéder », par les mots : « il fait procéder » et, après les mots : « à l'exclusion », à supprimer les mots : « de développement et... » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Maurice Vérillon, rapporteur pour avis, tendant à une nouvelle rédaction du second alinéa de l'amendement (*ibid.*), observations, retrait de ce dernier sous-amendement (p. 2493) et adoption de l'amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, et du sous-amendement par M. Alain Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant à supprimer les mots : « de caractère scientifique et technique » dans la phrase : « Il est créé, sous le nom d'Institut de recherche d'informatique et d'automatique (I. R. I. A.) un établissement public de caractère scientifique et technique... » (p. 2493), observations, adoption (p. 2494). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant, au premier alinéa de l'article 3, après les mots : « ...doté de l'autonomie financière... », à ajouter les mots : « ...et placé sous l'autorité du Premier ministre » (*ibid.*) et amendement par M. Maurice Vérillon, rapporteur pour avis, tendant, au premier alinéa de l'article 3, après les mots : « ...doté de l'autonomie financière.. », à ajouter les mots suivants : « ...et placé sous la tutelle du ministre de l'éducation nationale » (*ibid.*), observations, adoption du premier amendement, le second devenant sans objet (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant, au premier alinéa de l'article 3, après les mots : « de développer », à ajouter les mots : « notamment dans le cadre d'accords passés avec le ministère de l'éducation nationale » (*ibid.*) et amendement par M. Maurice Vérillon, rapporteur pour avis, tendant, au même premier alinéa, après les mots : « de développer... », à ajouter les mots suivants : « ...dans le cadre d'accords passés avec l'enseignement supérieur... » (*ibid.*), observations, retrait du second amendement (*ibid.*) et adoption du premier (p. 2495). — Après l'art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Darras, tendant à insérer un article additionnel nouveau créant un conseil supérieur de la recherche scientifique et technique (*ibid.*), observations, rejet (p. 2496) par scrutin public (n° 31). — Art. 5 (p. 2496). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux moyens de contrôle du Parlement (*ibid.*) et amendement par M. Alain Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique, tendant à un but semblable mais plus précis (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second (p. 2497). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Michel Darras ; Georges Cogniot ; Henri Longchambon, rapporteur ; Alain Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique ; Maurice Vérillon, rapporteur pour avis. — Sur l'ensemble (p. 2497). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 37). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 15 décembre 1966. — Voy. : Impressions, n°s 2272, 2273, 641.

Deuxième transmission au Sénat [16 décembre 1966] (I., n° 152). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Henri Longchambon [16 décembre 1966] (I., n° 154). — **Discussion** [16 décembre 1966] (p. 2574 et suiv.). — *Sont entendus dans la dicussion générale :* MM. Henri Longchambon, rapporteur ; Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. — *Discussion des articles* (p. 2575 et suiv.). — Art. 2 (p. 2575). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article créant l'Agence nationale de revalorisation de la recherche (A. N. V. A. R.), après les mots : « recherche scientifique », à rétablir les mots : « et placé sous la même autorité » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2576). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article créant l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique (I. R. I. A.), à supprimer les mots : « de caractère scientifique et technique » (p. 2576), observations, adoption de l'amendement

modifié (p. 2577). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur ; Etienne Dailly ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Henri Longchambon, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2577). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 50). — DEUXIÈME LECTURE.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (art. 45, alinéa 2, de la Constitution) [16 décembre 1966] (p. 2577). — Election des membres de la commission [19 décembre 1966] (p. 2583 et 2592). — Rapport par M. Henri Longchambon [19 décembre 1966] (I., n° 175). — Adopté en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1966. — Voy. : Impressions, n°s 2288, 2294, 2297, 646.

Troisième transmission au Sénat (nouvelle lecture) [20 décembre 1966] (I., n° 176). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. — Rapport par M. Henri Longchambon [20 décembre 1966] (I., n° 177). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2770 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henri Longchambon, rapporteur ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Maurice Vérillon, rapporteur pour avis. — *Discussion des articles* (p. 2771 et suiv.). — Art. 2 (p. 2771). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant, au 1er alinéa de cet article, après les mots : « ... recherche scientifique », à rétablir les mots : « et placé sous la même autorité » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2772). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant à reprendre la précédente rédaction du Sénat pour le début de l'article : « Il est créé, sous le nom d'Institut de recherche d'informatique et d'automatique (I. R. I. A.), un établissement public doté de l'autonomie financière... » (p. 2772), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Longchambon, rapporteur, tendant, au début du deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ... compte tenu de ses activités de recherche appliquée... », par les mots suivants : « ... pour tout ou partie de ses activités... » (*ibid.*), et amendement par M. Maurice Vérillon, rapporteur pour avis, tendant à rédiger comme suit le début du 2e alinéa de cet article : « Les règles de fonctionnement de cet établissement pourront, dans la mesure où la nature de ses activités l'exige... » (p. 2773), observations, retrait du premier amendement et adoption du second (p. 2774). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de l'information ; Henri Longchambon, rapporteur ; Maurice Vérillon, rapporteur pour avis. — Sur l'ensemble (p. 2774). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 73). — NOUVELLE LECTURE. Adoption définitive en quatrième lecture par l'Assemblée nationale le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions, n°s 2318, 2319, 655.

Promulgation : loi n° 67-7 du 3 janvier 1967 (*J. O.* du 5 janvier 1967).

ORLY (AIDE A L'INSONORISATION DES LOGEMENTS RIVERAINS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 693.

OSTREICULTEURS, MYTILICULTEURS ET PISCICULTEURS, INSCRITS MARITIMES. — Voy. : INSCRITS MARITIMES.

O. T. A. N. (ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 27, 28, 29, 32, 39.

P

PARTS DE FONDATEUR. — Voy. : CODE CIVIL, art. 1841, 1866 et 1868.

PARTS DE MARAIS. — Voy. : TERRAINS COMMUNAUX.

PARTS MENAGERES. — Voy. : TERRAINS COMMUNAUX.

PECHE MARITIME

Projet de loi présenté par M. Louis JACQUINOT, *ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer*, **sur l'exercice de la pêche maritime et l'exploitation des produits de la mer dans les terres australes et antarctiques françaises.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 26 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1701, 1799, 481. — **Transmission au Sénat** [1er juin 1966] (I., n° 153). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Michel Chauty [9 juin 1966] (I., n° 185). — **Discussion** [14 juin 1966] (p. 822 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Michel Chauty, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Articles* (p. 824). — Sur l'ensemble (p. 825). — ADOPTION (n° 68). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-400 du 18 juin 1966. (*J. O.* du 21 juin 1966.)

PECHE SOUS-MARINE

Projet de loi, présenté par M. Marc JACQUET, *ministre des travaux publics et des transports*, **portant interdiction de la vente des produits de la pêche sous-marine.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 10 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 63, 1792, 467. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1966] (I., n° 128). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Michel Chauty [1er juin 1966] (I., n° 156). — **Discussion** [9 juin 1966] (p. 788 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Michel Chauty, rapporteur ; Joseph Yvon ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Discussion des articles* (p. 789). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à rétablir le 2e alinéa de l'article 1er, alinéa supprimé par l'Assemblée nationale et qui dispose : « Toutefois, cette interdiction ne s'applique pas aux marins pêcheurs professionnels pour le produit de leurs pêches » (*ibid.*), observations, rejet (p. 790). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Yvon tendant à ajouter à la liste des fonctionnaires habilités à rechercher et constater les infractions, les officiers de police judiciaire, les gendarmes et les préposés des services des douanes (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (p. 791). — Après l'article 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Yvon tendant à insérer un article additionnel 2 *bis* nouveau disposant que : « Quiconque aura contrevenu aux dispositions de la présente loi sera puni d'une amende de 180 francs à 900 francs et d'un emprisonnement de six jours à un mois, ou de l'une de ces deux peines seulement. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean Bardol ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Michel Chauty, rapporteur ; Victor Golvan ; Joseph Yvon. — Sur l'ensemble (p. 791). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 62). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 23 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1918, 1956, 528.

Promulgation : loi n° 66-471 du 5 juillet 1966. (*J. O.* du 6 juillet 1966).

PEIGNAGE DE ROUBAIX. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 16.

PENSION DE REVERSION. — Voy. : CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES, art. L. 45.

PENSION DE VEUF OU DE VEUVE EN CAS DE DIVORCE OU DE NOUVEAU VEUVAGE. — Voy. : CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.

PENSION D'INVALIDITE AUX EXPLOITANTS AGRICOLES, AUX CONJOINTES ET AIDES FAMILIAUX. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 713, 714.

PERMIS DE CONSTRUIRE (INFRACTIONS)

Projet de loi présenté par M. Jacques MAZIOL, *ministre de la construction*, **relatif à la répression des infractions en matière de permis de construire.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 10 novembre 1965. — Voy. : Impressions n°s 1574, 1657, 435. — **Transmission au Sénat** [12 novembre 1965] (I., n° 52). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Joseph Voyant [24 mai 1966] (I., n° 139).

Discussion [26 mai 1966] (p. 650 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement ; Joseph Voyant, rapporteur ; André Cornu ; Louis Talamoni ; Bernard Chochoy ; Jean Bertaud. — *Discussion des articles* (p. 656 et suiv.). — Art 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Voyant, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction précisant que la procédure est contradictoire (p. 657) et sous-amendement par M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement, tendant à rédiger comme suit la fin du texte : « ... l'intéressé ou ses ayants droit ayant été mis en cause dans l'instance » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et

du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Voyant, rapporteur, tendant à ramener de 50 F à 10 F le minimum de l'astreinte prévue à l'article 104-2 du code de l'urbanisme (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Pierre de La Gontrie ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement ; Joseph Voyant, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 658). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 45). — Adopté avec modifications en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 14 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1857, 1901, 507.

Deuxième transmission au Sénat [16 juin 1966] (I., n° 205). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Joseph Voyant [22 juin 1966] (I., n° 235). — **Discussion** [24 juin 1966] (p. 1009 et 1010). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Joseph Voyant, rapporteur. — *Articles* (p. 1009 et 1010). — *Est entendu :* M. Joseph Voyant, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 1010). — ADOPTION (n° 91). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-456 du 2 juillet 1966 (*J. O.* du 3 juillet 1966).

PERSONNEL NAVIGANT. — Voy. : AÉRONAUTIQUE CIVILE.

PEUPLEMENT FORESTIER. — Voy. : BUDGET DE 1967, après l'article 54 *bis* nouveau.

PHARMACIENS (ORDRE). — Voy. : CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

PLAN (V°). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 44.

POLICE

Voy. : QUESTIONS ORALES, 694.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 4, 15.

POLICE D'ETAT

Projet de loi présenté par M. Roger FREY, *ministre de l'intérieur*, **portant organisation de la police d'Etat.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1884, 1942, 523. — **Transmission au Sénat** [22 juin 1966] (I., n° 236). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Robert Vignon [28 juin 1966] (I., n° 279). — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1130 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Vignon, rapporteur ; Jean Nayrou ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 1134 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Vignon, rapporteur, tendant, aux 1er et 3e alinéas de cet article, à remplacer les mots : « police d'Etat », par les mots : « police nationale » (*ibid.*), observations, adoption. — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Vignon, rapporteur, tendant à remplacer, au 1er alinéa de cet article, les mots : « police d'Etat », par les mots : « police nationale », adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Namy, tendant à supprimer la notion « d'intérêt du service » au deuxième alinéa consacré aux conditions et modalités de recrutement et d'avancement des corps nouveaux (*ibid.*), observations, rejet (p. 1135) par scrutin public (n° 33). — Amendement par M. Robert Vignon, rapporteur, tendant à compléter l'article 2 par un nouvel alinéa relatif à la constitution des comités techniques paritaires (p. 1135), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Nayrou, tendant, au premier alinéa, après les mots : « préfecture de police », à remplacer les mots : « n'ayant pas d'équivalent dans la sûreté nationale », par les mots : « ou de la sûreté nationale n'ayant pas d'équivalent dans la police nationale » (*ibid.*)., observations, retrait (p. 1136). — Amendement par M. Louis Namy, tendant, à la fin du deuxième alinéa relatif aux mutations à supprimer les mots : « ou par mesure disciplinaire » (*ibid.*) et amendement identique par M. Jean Nayrou, observations, rejet (p. 1137). — Art. additionnel 4 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Nayrou, tendant à insérer un article additionnel 4 *bis* nouveau, portant création d'un conseil supérieur de la police (*ibid.*), observations rejet (*ibid.*). — Art. 5 (p. 1138). — Demande de deuxième délibération présentée par le Gouvernement et repoussée (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Louis Namy ; Jean Nayrou ; Robert Vignon, rapporteur. — NOUVEL INTITULÉ : **« Projet de loi portant organisation de la police nationale ».** — *Explication de vote :* M. Jean Nayrou. — Sur l'ensemble (p. 1138) et par scrutin public (n° 34). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 116). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 30 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 2022, 2024, 555.

Promulgation : loi n° 66-492 du 9 juillet 1966 (*J. O.* du 10 juillet 1966).

POLITIQUE AGRICOLE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 3.

POLITIQUE EXTERIEURE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 37.

POLITIQUE GENERALE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 37.

POLITIQUE VITICOLE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 40.

POLYNESIE (ADMINISTRATION)

Projet de loi présenté par M. Pierre BILLOTTE, *ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer*, **relatif à la création de corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1867, 1950, 529. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1966] (I., n° 249). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Robert Vignon [28 juin 1966] (I., n° 276). — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1117 et 1118). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Vignon, rapporteur ; Alfred Poroï. — *Articles* (p. 1118). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 107). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-496 du 11 juillet 1966 (*J. O.* du 12 juillet 1966).

POLYNESIE. — Voy. : RETRAITE DES MARINS.

POMMES DE TERRE (MARCHE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 753.

PONTS INTERNATIONAUX SUR LA BIDASSOA. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

POSTE RESTANTE. — Voy. : CODE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, Art. L. 15.

POUVOIRS D'ENQUETE ET MISSIONS D'INFORMATION

I. — DEMANDES.

1. — Lettre par laquelle M. Jean BERTAUD, *président de la commission des affaires économiques et du plan*, fait connaître que la commission qu'il préside a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information au Japon pour y étudier les problèmes relatifs à la construction navale, aux pêches maritimes, aux chemins de fer et aux relations entre les différents modes de transports** [2 juin 1966] (p. 733). — Octroi de l'autorisation demandée [30 juin 1966] (p. 1150).

2. — Lettre par laquelle M. Roger MENU, *président de la commission des affaires sociales*, fait connaître que la commission qu'il préside a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée de s'enquérir des solutions données aux problèmes de l'équipement sanitaire et social en République populaire de Chine** [22 juin 1966] (p. 951). — Octroi de l'autorisation demandée [30 juin 1966] (p. 1150).

3. — Lettre par laquelle M. Vincent ROTINAT, *président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées*, fait connaître que la commission qu'il préside a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée de se renseigner, d'une part, sur l'accomplissement du service militaire adapté à la Guadeloupe, à la Martinique et en Guyane et, d'autre part, sur l'installation du champ de tir spatial de la Guyane** [23 juin 1966] (p. 990). — Octroi de l'autorisation demandée [30 juin 1966] (p. 1150).

4. — Lettre par laquelle M. Alex ROUBERT, *président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation,* fait connaître que la commission qu'il préside a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier les conditions et les perspectives économiques et financières de l'aménagement et du développement des agglomérations urbaines en U. R. S. S.** [27 juin 1966] (p. 1049). — Octroi de l'autorisation demandée [30 juin 1966] (p. 1150).

5. — Lettre par laquelle M. Alex ROUBERT, *président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation,* fait connaître que la commission qu'il préside a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner **deux missions d'information chargées d'étudier, la première, l'évolution des relations financières et économiques de la France avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Indonésie, la seconde, les caractéristiques financières de la croissance économique du Japon** [14 décembre 1966] (p. 2497). — Octroi de l'autorisation demandée [21 décembre 1966] (p. 2929).

6. — Lettre par laquelle M. Jean BERTAUD, *président de la commission des affaires économiques et du plan,* fait connaître que la commission qu'il préside a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner **deux missions d'information chargées d'étudier : la première, la situation et les conditions de développement de l'économie indienne, notamment dans les domaines de l'industrie textile et métallurgique, de l'agriculture (confrontée aux problèmes de la faim et de la démographie) et de la planification ; la seconde, les problèmes économiques, industriels et agricoles dans les Etats membres de la Communauté européenne** [19 décembre 1966] (p. 2582). — Octroi de l'autorisation demandée [21 décembre 1966] (p. 2929).

7. — Lettre par laquelle M. Pierre de CHEVIGNY, *vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées,* fait connaître que la commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée de se rendre auprès de plusieurs de nos unités stationnées en Allemagne et en Afrique occidentale** [20 décembre 1966] (p. 2778). — Octroi de l'autorisation demandée [21 décembre 1966] (p. 2929).

II. — RAPPORTS.

1. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, à la suite de la **mission effectuée par une délégation de cette commission en U. R. S. S. du 26 juin au 12 juillet 1965 (situation et conditions de développement de l'économie soviétique).** — Par M. Charles SURAN, sénateur [18 mars 1966. — *J. O.* 2 avril 1966] (I., n° 93).

2. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la suite d'une mission effectuée par une délégation de cette commission au **centre d'expérimentation du Pacifique.** — Par M. André MONTEIL, sénateur [5 avril 1966] (I., n° 94).

3. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, à la suite de la **mission d'étude économique, industrielle et agricole effectuée par une délégation de cette commission en Allemagne fédérale du 14 au 25 mars 1966.** — Par M. René JAGER, sénateur [16 juin 1966] (I., n° 209).

4. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, à la suite de la **mission effectuée par une délégation de cette commission dans le département de la Réunion, dans le territoire des Comores, en République malgache et au Kenya du 11 au 31 mars 1966.** — Par M. Pierre GARET, sénateur [22 juin 1966] (I., n° 234).

5. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, à la suite de la **mission effectuée du 15 février au 10 mars 1966 par une délégation de cette commission, sur l'état des relations économiques et financières entre la France et différents pays du Moyen-Orient (Arabie séoudite, émirats, Iran).** — Par M. Marcel PELLENC, sénateur [28 juin 1966] (I., n° 264).

6. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la suite d'une **mission effectuée par une délégation de cette commission en Tchécoslovaquie, en Pologne et en Roumanie** du 7 au 17 juin 1966. — Par M. Vincent ROTINAT, sénateur [27 octobre 1966] (I., n° 17).

7. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une **mission accomplie par une délégation de cette commission chargée d'étudier les questions concernant l'enseignement et la recherche agricole en U. R. S. S.** — Par M. Georges LAMOUSSE, sénateur [15 novembre 1966] (I., n° 31).

8. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une **mission accomplie par une délégation de cette commission chargée d'étudier les problèmes de coopération technique, d'échanges culturels et d'enseignement de la langue française en Amérique latine et aux Antilles.** — Par M. Louis GROS, sénateur [16 décembre 1966] (I., n° 159).,

9. — Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la suite d'une **mission effectuée par une délégation de cette commission chargée de se renseigner, d'une part, sur l'accomplissement du service militaire adapté aux Antilles et en Guyane et, d'autre part, sur les travaux d'installation du centre spatial de la Guyane.** Par M. André MONTEIL [16 décembre 1966] (L., n° 167).

PRESTATIONS DENTAIRES

Proposition de loi présentée par M. Jean CHALOPIN, *député,* **relative aux dispositions d'appel en matière de prestations dentaires.** — Adoptées par l'Assemblée nationale, le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1359 1784, 604. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 96). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. André Bruneau [16 décembre 1966] (I., n° 162). — Discussion [21 décembre 1966] (p. 2795 et 2796). — *Sont entendues dans la discussion générale :* MM. André Bruneau, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Articles* (p. 2796). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 81). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1039 du 30 décembre 1966 (*J. O.* du 31 décembre 1966).

PRESTATIONS FAMILIALES DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 734.

PRESTATIONS FAMILIALES (SALAIRE DE BASE DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 728.

PRETS D'INSTALLATION (AGRICULTURE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 699.

PRIME DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET PRIME D'ADAPTATION INDUSTRIELLE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 721, 737.

PRIME DE NUPTIALITE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 727.

PRIVILEGE DU TRESOR

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ, *ministre de l'économie et des finances,* **relatif à la publicité du privilège du Trésor en matière fiscale.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2213, 2250, 625. — **Transmission au Sénat** [15 décembre 1966] (I., n° 138). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre de Félice [19 décembre 1966] (I., n° 169). — **Discussion** [19 décembre 1966] (p. 2604 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Pierre de Félice, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 2605 et suiv.). — Art. 4 (p. 2605). — Amendement par M. Pierre de Félice, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « L'inscription, dans un délai maximum de trois mois, est obligatoire lorsque les sommes dues... » (*ibid.*), observations, retrait (p. 2606). — Art. 12 (p. 2607). — Amendement par M. Pierre de Félice, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la date d'application de la présente loi (*ibid.*), observations, rejet (p. 2608). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Yvon Coudé du Foresto ; Antoine Courrière ; Etienne Dailly ; Pierre de Félice, rapporteur ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 2608). — ADOPTION (n° 57). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1007 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

PRIX (BLOCAGE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 741.

PRIX DU LAIT. — Voy : QUESTIONS ORALES, 736.

PROTECTION DES SALARIES

Proposition de loi, présentée par M. Charles STOESSEL, *sénateur*, **tendant à favoriser l'évolution des structures industrielles et commerciales et à assurer une meilleure protection des salariés et des ayants droit d'une entreprise ou d'un établissement en difficulté** [28 juin 1966] (I., n° 275). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

PROTECTION ET RECONSTITUTION DES MASSIFS FORESTIERS

Projet de loi, présenté par M. Edgar PISANI, *ministre de l'agriculture*, **relatif aux mesures de protection et de reconstitution à prendre dans les massifs forestiers particulièrement exposés aux incendies et modifiant diverses dispositions du code forestier.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 11 mai 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1703, 1787, 1798, 468. — **Transmission au Sénat** [17 mai 1966] (I., n° 130). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. — Rapport par M. Raymond Brun [26 mai 1966] (I., n° 143). — **Discussion** [2 juin 1966] (p. 710 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Brun, rapporteur ; Léon David ; Edouard Soldani ; Michel Habid-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 718 et suiv.). — Art. 2 (p. 718). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article, à supprimer les mots : « limitrophes et... » (*ibid.*), observations, rejet (p. 719). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur, tendant à prévoir, à la fin du premier alinéa de cet article, la consultation du centre régional de la propriété forestière (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination au deuxième alinéa de cet article, par M. Raymond Brun, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de permettre aux collectivités locales de réaliser certains travaux déclarés d'utilité publique en application des dispositions de l'article précédent (*ibid.*), observations, adoption (p. 720). — Amendement par M. Edouard Soldani, tendant à insérer, entre le premier et le deuxième alinéa de l'article 3 un nouvel alinéa disposant que : « Les départements sont autorisés à assurer le financement de leur concours par l'affectation, dans une limite maximale de 50 p. 100, du produit de la redevance départementale d'espaces verts instituée à leur profit par l'article 65 de la loi du 23 décembre 1960. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 721). — Art. 6 (p. 722). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur, tendant à modifier cet article afin d'étendre aux ayants droit des propriétaires la priorité pour les cessions de gré à gré déjà prévue pour les anciens propriétaires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur, tendant à supprimer l'avis des communes prévu au début de cet article (*ibid.*), observations, adoption (p. 723). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « L'article suivant est inséré dans le titre II : « Défense et lutte contre les incendies » du livre IV du code forestier : « *Art.* 186-1. — L'Etat peut accorder une aide technique et financière aux personnes publiques et privées qui entreprennent des travaux pour protéger ou reconstituer des massifs particulièrement exposés aux incendies, notamment des pare-feu, des voies d'accès, des points d'eau et des travaux exécutés en application des articles 178-1, 178-2 et 180-1 du présent code. Cette aide est accordée sans préjudice de l'application des dispositions du livre V du présent code relatif au reboisement en général, à la conservation des terrains en montagne et à la fixation des dunes. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur, tendant à une rédaction de cet article semblable à celle de l'amendement précédent, moins les mots : « et des travaux exécutés en application des articles 178-1, 178-2 et 180-1 du présent code » (*ibid.*), observations, adoption (p. 724). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur, tendant, au début du premier alinéa du texte proposé pour l'article 178-1 du code forestier, à supprimer les mots : « Dans les départements où les risques d'incendie de forêt constituent une menace grave pour la sécurité publique... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon David tendant à supprimer le texte proposé pour le nouvel article 178-2 du code forestier (*ibid.*), observations, retrait (p. 725). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Joseph Beaujannot ; Jean Bertaud, président de la commission des affaires économiques et du plan ; Raymond Brun, rapporteur ; Léon David ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Michel Kauffmann ; Max Monichon ; Edouard Soldani. — Sur l'ensemble (p. 725). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 49). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, le 16 juin 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1897, 1937, 517.

Deuxième transmission au Sénat [21 juin 1966] (I., n° 221). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. — Rapport par M. Raymond Brun [22 juin 1966]. — I., n° 240). — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1121 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Raymond Brun, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 1121). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Raymond Brun, rapporteur ; Edouard Lé Bellegou ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — Sur l'ensemble (p. 1123). — ADOPTION (n° 110). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-505 du 12 juillet 1966 (*J. O.* du 13 juillet 1966).

PROTECTION MEDICALE DU TRAVAIL AGRICOLE

Projet de loi, présenté par M. Henri ROCHEREAU, *ministre de l'agriculture*, **relatif à la protection médicale du travail agricole** [7 juillet 1959] (L., n° 139). — *Renvoi à la commission des affaires sociales.* — *Rapport par M. Maurice Carrier* [10 décembre 1959] (I., n° 74). **Discussion** [18 juillet 1960] (p. 922). ADOPTION (n° 82). — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 juillet 1960. — Voy. : Impressions n°s 798, 1350, 391. — NOUVEL INTITULÉ : **« Projet de loi relatif à la médecine préventive du travail agricole ».**

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [22 mai 1962] (I., n° 202). — *Renvoi à la commission des affaires sociales.* — *Rapport par M. Lucien Grand* [13 décembre 1962] (L., n° 19). — **Discussion** [16 mai 1963] (p. 1062 et suiv.). — NOUVEL INTITULÉ : **« Projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole ».** — ADOPTION MODIFIÉE (n° 31). — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale, le 19 novembre 1963. — Voy. : Impressions n°s 286, 655, 109. — *Nouvel intitulé :* **« Projet de loi relatif à la médecine préventive du travail agricole ».**

Transmission au Sénat (troisième lecture) [21 novembre 1963] (I., n° 35). — *Renvoi à la commission des affaires sociales.* — *Rapport par M. Lucien Grand* [12 juin 1964] (I., n° 264). — **Discussion** [18 juin 1964] (p. 708 et suiv.). — NOUVEL INTITULÉ : **« Projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole ».** — ADOPTION MODIFIÉE (n° 118). — TROISIÈME LECTURE. — Adopté en troisième lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale, le 9 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1002, 2043, 2093, 617.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (art. 45, alinéa 2, de la Constitution) [5 octobre 1966] (p. 1245). — Election des membres de la commission [11 octobre 1966] (p. 1258 et 1267). — Rapport par M. Lucien Grand [20 octobre 1966] (I., n° 11). **Discussion** [14 décembre 1966] (p. 2472 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Lucien Grand, rapporteur. — *Articles* (ibid.). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, créant et organisant une médecine du travail obligatoire pour les salariés agricoles, permettant l'adhésion volontaire des exploitants à la médecine, du travail (p. 2473), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2. (*ibid.*). — Amendement, par M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux décrets fixant les conditions d'organisation et de financement des examens de médecine préventive (*ibid.*), observations, adoption (p. 2474). — Après l'art. 2 (*ibid.*). — Amendement, par M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, tendant à insérer un article additionnel nouveau relatif aux décrets assurant la coordination des examens de santé avec toute autre visite de médecine préventive (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement, par M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, tendant à insérer un article additionnel nouveau disposant que les décrets prévus pour l'application progressive de la présente loi devront intervenir dans un délai de trois ans (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : **« Projet de loi relatif à la médecine du travail et à la médecine préventive agricoles ».** — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Lucien Grand, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2474). — ADOPTION (n° 36). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-958 du 26 décembre 1966 (*J. O.* du 27 décembre 1966).

PUBLICATIONS DESTINEES A LA JEUNESSE

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **modifiant l'article 14 de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949, sur les publications destinées à la jeunesse, et l'article 6 de la loi n° 47-585 du 2 avril 1947, relative au statut des entreprises de groupage et de distribution des journaux et publications périodiques.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 6 décembre 1966. — Voy. : Impressions n° 2124, 2187, 599. — **Transmission au Sénat** [7 décembre 1966] (I., n° 81). — Renvoi à la commission des affaires culturelles. — Rapport par M. André Diligent [14 décembre 1966] (I., n° 134). — **Discussion** [16 décembre 1966] (p. 2553 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Diligent, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 2554 et suiv.). — Art. 1er (p. 2554). — Amendement par M. André Diligent, rapporteur, tendant, au troisième alinéa de cet article, après les mots : « ...au crime », à ajouter les mots : « ou à la violence » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2555). — Amendement par M. André Diligent, rapporteur, tendant à préciser, au 5e alinéa, que l'interdiction des prospectus ou annonces ne frappe pas les documents à l'usage des professionnels de l'édition et des critiques littéraires (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. additionnel 4 *bis* nouveau (p. 2556). — Amendement par M. André Diligent, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 *bis* nouveau complétant l'article 6 de la loi du 2 avril 1947 par un alinéa disposant que : « Un règlement d'administration publique déterminera les conditions dans lesquelles les éditeurs ou distributeurs feront connaître aux libraires et dépositaires la liste des publications ayant fait l'objet d'une interdiction de vente aux mineurs de dix-huit ans, mais néanmoins distribuées par les sociétés coopératives et entreprises commerciales de messageries de presse visées ci-dessus » (*ibid.*) et amendement par M. René Tinant tendant à insérer un article additionnel 4 *bis* nouveau complétant l'article 6 de la loi du 2 avril 1947 par un alinéa disposant que : « Si le journal ou périodique fait l'objet de la seule mesure d'interdiction de vente aux mineurs, tout dépositaire ou vendeur est, nonobstant toute stipulation contraire du contrat qui le lie avec la société coopérative, exonéré de l'obligation de participer à la vente de cette publication. » (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second modifié (p. 2558). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Diligent, rapporteur ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — Sur l'ensemble (p. 2558). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 45). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, le 20 décembre 1966. — Voy. Impressions n°s 2292, 2296, 651.

Promulgation : loi n° 67-17 du 4 janvier 1967 (*J. O.* du 6 janvier 1967).

Q

QUART DE PLACE AUX MILITAIRES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 748, 751.

QUESTIONS ORALES

683. — M. Claude MONT expose à *M. le ministre de l'économie et des finances :* que, depuis la visite dans la Loire de M. le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale le 9 décembre 1964, il paraissait acquis que l'arrondissement de Roanne, particulièrement éprouvé par la crise de l'industrie de la cotonnade, serait à bon droit reclassé en zone III et peut-être même en zone II, prévues par le décret du 21 mai 1964 réorganisant les mesures d'aide de l'Etat à l'expansion industrielle ; mais qu'une correspondance officielle du 27 septembre 1965 semble remettre en cause, sans raisons approfondies, l'espoir donné. Il lui demande de renouveler formellement l'assurance exprimée le 9 décembre 1964 d'une équitable et très prochaine revision du **classement économique de l'arrondissement de Roanne** [5 novembre 1965]. — **Réponse** [19 avril 1966] (p. 137 et 138). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Claude Mont.

684. — M. Lucien BERNIER, se faisant l'interprète de la profonde émotion provoquée par la suppression en cours d'année universitaire des troisième et quatrième années de licence en droit dans le département de la Guadeloupe, demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* de bien vouloir lui exposer les raisons d'une décision qui est des plus préjudiciables pour les **étudiants en droit de la Guadeloupe** [29 décembre 1966. — *J. O.* 3 février 1966]. — **Réponse** [19 avril 1966] (p. 138 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Lucien Bernier.

685. — M. Charles NAVEAU demande à *M. le ministre de l'agriculture* de vouloir bien lui fournir quelques précisions sur les raisons qui ont déterminé la direction du F. O. R. M. A. à attribuer une somme de 15 millions de francs à la mise en œuvre d'un soi-disant plan de redressement qui aurait pour principal objet de redresser la situation financière déficitaire **d'organismes coopératifs d'éleveurs ;** et lui demande : 1° si, préalablement à cette décision, une enquête très minutieuse a été faite afin de déterminer les causes de ces déficits et savoir d'autre part si la responsabilité de ces dirigeants ne semblerait pas engagée en cette circonstance ; 2° si la responsabilité de ces dirigeants n'est pas, en fait et pour partie, la conséquence de l'application de certaines dispositions ou directives gouvernementales en vue d'instituer des groupements de producteurs ou d'organiser le marché de la viande, ce qui semblerait expliquer l'objectif de cette subvention ; 3° si cette méthode qui consiste en réalité à subventionner un « échec » ne constitue pas un encouragement à la facilité, à l'irresponsabilité voire même à une gabegie, face à un secteur commercial privé ; 4° s'il peut lui faire connaître, puisqu'il s'agit de fonds publics alimentés par les contribuables, la liste des bénéficiaires et le montant des subventions précitées [6 janvier 1966. — *J. O.* 3 février 1966]. — **Réponse** [19 avril 1966] (p. 132 et 133). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Charles Naveau.

686. — M. Raymond Bossus rappelle à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que toutes les associations d'**anciens combattants** ont considéré le budget pour 1966 les concernant très peu satisfaisant. Tel était d'ailleurs l'avis de la majorité du Sénat, qui repoussa ce budget après demande d'un vote bloqué. Tenant compte qu'il y a actuellement un nouveau Gouvernement et un nouveau ministre des anciens combattants, il lui demande personnellement de bien vouloir lui faire savoir ce que le Gouvernement compte faire pour : 1° reconnaître clairement le droit des anciens combattants et victimes de guerre à une juste réparation ; 2° l'application loyale du rapport constant ; 3° reconnaître le droit de tous les titulaires de la carte de combattant, quelle que soit la génération, au même taux et mêmes modalités pour la retraite ; 4° que la victoire du 8 mai 1945 soit célébrée comme le 11 novembre 1918, c'est-à-dire que ce jour soit chômé et payé ; 5° attribuer la carte de combattant aux anciens d'Algérie ; 6° que soient restitués et attribués à l'office des anciens combattants et à ses services départementaux les crédits nécessaires et un personnel en nombre suffisant. Il lui demande enfin si, pour tenter de résoudre ces problèmes avant la prochaine session budgétaire, il ne pense pas qu'il est indispensable d'organiser une réunion de travail comprenant : *a*) des représentants de son département et du ministère de l'économie et des finances ; *b*) des membres du comité de liaison du monde combattant ; *c*) des parlementaires (Assemblée nationale et Sénat). Les travaux de cette commission auraient l'avantage de clarifier les problèmes en suspens et de tenter d'aboutir à un accord acceptable [3 février 1966. — *J. O.* 4 mars 1966]. — **Réponse** [19 avril 1966] (p. 142 et 143). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Raymond Bossus.

687 — M. Raymond Bossus fait connaître à *M. le ministre de l'équipement* le mécontentement justifié de centaines de milliers de familles de mal-logés résidant à Paris qui attendent en vain un **logement** ou relogement en cas d'expulsion. Ce mécontentement s'aggrave quand, comme dans le 20e arrondissement, les mesures édictées par le Gouvernement donnent comme perspective pour les hauts de Belleville la construction de 2.750 logements de haut standing (valant de 15 à 20 millions d'anciens francs ou loués 100.000 anciens francs par mois) et seulement 550 logements H. L. M. En conséquence, il lui demande : 1° s'il est satisfait d'une telle opération et s'il faut attendre sa conclusion comme une des opérations test demandées au préfet de la Seine par le Premier ministre, et constater demain les profits qui seront enregistrés par les banques et sociétés immobilières alors que le nombre de familles de travailleurs mal logés est en augmentation ; 2° s'il est au courant qu'une décision du conseil municipal de Paris, prise en 1948, prévoyant la construction d'un groupe H. L. M. sur un terrain situé 73, à 83, rue de Lagny, vient d'être transformée en autorisation de construire deux immeubles de neuf étages à location ou vente privées et très chers ; et comment une telle opération contraire aux intérêts des mal-logés du quartier a pu se produire et au profit de qui ; 3° à quel point en sont les travaux d'élaboration, de

rénovation de l'îlot Saint-Blaise, situé dans le 20e arrondissement, et dans ce plan combien de logements H. L. M. sont prévus par rapport au nombre total de logements à construire [3 février 1966. — *J. O.* 4 mars 1966]. — **Réponse** [19 avril 1966] (p. 143 et 144). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Raymond Bossus.

688. — M. Fernand VERDEILLE demande à *M. le ministre de l'intérieur* les raisons qui l'ont conduit à insérer dans le décret du 30 avril 1965 les dispositions qui portent atteinte aux libertés locales en ce qui concerne la répartition et l'utilisation des **crédits prévus par la loi n° 51-1140 du 28 septembre 1951 instituant un compte spécial du Trésor,** et s'il ne compte pas, par de nouvelles dispositions, faire une plus large confiance aux représentants des départements et des communes pour que la répartition des crédits ci-dessus indiqués soit faite d'une manière plus équitable et éviter ainsi le transfert de nouvelles charges de l'Etat sur les collectivités locales [10 février 1966. — *J. O.* 4 mars 1966]. — **Réponse** [26 avril 1966] (p. 276 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Fernand Verdeille.

689. — M. Henri TOURNAN signale à *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'information,* l'émotion qui s'est emparée de la population du **Gers** à la suite de la diffusion de la séquence consacrée à ce département dans l'**émission télévisée « Panorama » du 11 février** dernier. En rappelant, au début de ladite séquence, le vote hostile des électeurs gersois à l'égard du Président de la République sortant, lors des scrutins des 5 et 19 décembre 1965, les auteurs ont paru vouloir suggérer aux téléspectateurs que ce comportement politique avait pour cause principale le sous-développement économique du département. Une telle tentative d'explication, tendancieuse et offensante, a soulevé les protestations de tous les habitants, quelles que soient par ailleurs leurs opinions politiques ; elle porte, en outre, un grave préjudice au Gers, non seulement au point de vue moral, mais également sur le plan de son développement économique et de son rayonnement touristique. En conséquence, il lui demande : 1° dans quelles conditions la séquence en cause a été élaborée et quels en ont été les motifs ; 2° quelles mesures il compte prendre pour réparer le dommage causé, et, en particulier, s'il ne pourrait pas envisager la diffusion d'une nouvelle émission donnant, cette fois, une image réellement fidèle du département du Gers [16 février 1966. — *J. O.* 4 mars 1966]. — **Réponse** [19 avril 1966] (p. 144 et 145). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Henri Tournan.

690. — M. Daniel BENOIST signale à *M. le ministre de l'industrie* que les **artisans retraités** ne bénéficient pas, comme les autres travailleurs retraités, de la **réduction de 30 p. 100 au titre des congés payés sur la S. N. C. F.** et lui demande, étant donné la modicité de leur retraite, s'il peut envisager une extension des dispositions prévues à cet effet en leur faveur [1er mars 1966. — *J. O.* 4 mars 1966]. — **Réponse** [26 avril 1966] (p. 278). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Daniel Benoist.

691. — M. Abel SEMPÉ demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* s'il envisage l'application du décret du 24 février, annulant la déduction de la **T. V. A. sur les cadeaux des entreprises** à partir du présent exercice. Il se permet de lui faire observer que les sociétés artisanales, les conserveurs, les producteurs et négociants d'alcools à appellation contrôlée, seront les principales victimes de cette mesure. De nombreux autres produits ne sont pas grevés de la T. V. A. avant le 1er janvier 1967. De plus, ces entreprises animent la vie économique déjà précaire des régions de production essentiellement agricole. Il lui demande si, par contre, il n'envisagerait pas de supprimer la T. V. A. sur les frais de transport et de caissage qui sont lourdement supportés par lesdites entreprises, distantes de plus de 500 kilomètres des régions de consommation. Il se permet de lui indiquer qu'un taux de T. V. A. appliqué à un coût de transport forfaitaire serait équitable. Une telle mesure serait de nature à aider les entreprises qui veulent subsister dans les régions sous-développées [5 mars 1966. — *J. O.* du 2 avril 1966]. — **Réponse** [19 avril 1966] (p. 138). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Abel Sempé.

692. — M. Léon DAVID expose à *M. le ministre de l'agriculture* la situation des **maraîchers de Provence** qui, à la fin d'un hiver difficile pour la vente des choux-fleurs, poireaux, épinards, etc., craignent qu'avec la libération de la catégorie II des fruits et légumes, non assortie de clauses de sauvegarde, une crise équivalente à celle de 1965, qui avait gravement atteint la vente des laitues et des choux pointus, se renouvelle. En 1965, les importations massives entre février et le 10 avril (6.991 tonnes pour les salades seulement, alors que le grand centre de Châteaurenard n'expédie, en moyenne, que 6.500 tonnes durant l'année) avaient acculé les maraîchers à des démonstrations publiques et massives sur les routes et sur les marchés de production et de consommation des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. Les hausses frappant les taxes, les impôts et les multiples cotisations, dont certaines sont doublées par rapport à 1965, ne sont pas de nature à calmer les inquiétudes du monde maraîcher. Il lui demande s'il entend prendre des mesures en temps opportun pour éviter le retour en 1966 de crises aussi graves que les années précédentes et pour la sauvegarde des intérêts des producteurs provençaux [10 mars 1966. — *J. O.* 2 avril 1966]. — **Réponse** [19 avril 1966] (p. 140 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éduction nationale ; Léon David.

693. — M. Pierre MÉTAYER appelle l'attention de *M. le ministre de l'équipement* sur les difficultés résultant de l'accroissement de la puissance et du nombre des appareils qui décollent et atterrissent à **Orly,** soumettant ainsi les habitants à un régime de bruit qui perturbe le repos et la vie des foyers ; il lui signale que cette situation n'a pas échappé à l'attention de certains gouvernements à l'étranger et que le gouvernement de la Grande-Bretagne, notamment, vient de prendre la décision d'indemniser à 50 p. 100 les riverains d'un aéroport londonien qui procéderaient à l'**insonorisation** de trois pièces principales de leur habitation et qu'un important crédit vient d'être inscrit au budget national de ce pays à cet effet. Il lui demande s'il peut envisager qu'une mesure analogue soit prise **en faveur des riverains** de l'aéroport d'Orly, étant entendu que la zone d'habitation dans laquelle les riverains pourraient solliciter cette aide serait déterminée par une commission du conseil général et avec le concours des techniciens de l'aéroport [12 mars 1966. — *J. O.* 2 avril 1966]. — **Réponse** [26 avril 1966] (p. 278 et 279). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Pierre Métayer.

694. — M. André MÉRIC rappelle à *M. le ministre de l'intérieur* que les **agents contractuels de police rapatriés d'Algérie** devaient être titularisés trois ans après leur recrutement. A ce jour, aucune titularisation n'étant intervenue, il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour mettre fin à cette anomalie [12 mars 1966. — *J. O.* 2 avril 1966].

695. — M. Charles NAVEAU demande à *M. le ministre de l'agriculture* pour quelles raisons, et moyennant quelles compensations, il a jugé utile de conclure, en début d'année 1965, un accord particulier avec le ministre allemand de l'agriculture aux termes duquel la France s'engageait unilatéralement à réduire de 0,40 francs par kilogramme le montant des restitutions accordées aux exportations de **fromage Edam** vers l'Allemagne. Cet accord a eu pour résultat, en désavantageant la France dans ses exportations vers l'Allemagne, de réduire, pour les dix premiers mois de 1965, le total de ses exportations de fromage Edam vers ce pays à 3.969 tonnes, contre 9.864 tonnes pour les dix premiers mois de 1964. Il existe en France des régions laitières pour qui la production d'Edam est fort importante. Le Nord produit chaque année en particulier plus de 10.000 tonnes de ce type de fromage et l'Allemagne représente pour lui un débouché important aujourd'hui perdu. Il en résulte que les cours moyens de l'Edam sont tombés, par kilogramme, de 5,60 francs en 1964 à 5,20 francs en 1965, soit un manque à gagner par litre de lait de l'ordre de 0,035 franc coïncidant avec le relèvement théorique du prix indicatif du lait de 0,025 franc sur 1964. Il lui demande quel intérêt il peut trouver à placer les fromageries françaises dans l'impossibilité de payer le prix indicatif du lait fixé par le Gouvernement [22 mars 1966. — *J. O* 2 avril 1966]. — **Réponse** [26 avril 1966] (p. 279). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Charles Naveau.

696. — M. Léon DAVID attire l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* sur les dangers que courent les pinèdes, collines et forêts provençales à l'approche de l'été. Toutes les années, dans le courant des mois de juin, juillet et août notamment, d'innombrables hectares sont la proie des flammes qui détruisent parfois même des vignobles, des olivaies, des maisons d'habitation et quelquefois, hélas ! des vies humaines parmi les soldats du feu et sauveteurs et aussi parmi des personnes surprises par les flammes. Les dépenses pour lutter contre ces incendies parfois gigantesques sont considérables, mais c'est surtout la destruction totale des espaces verts, si nécessaires à une Provence ensoleillée et sèche, mais toujours accueillante aux touristes, qui nécessite des mesures « préventives » radicales, arrivant en temps opportun, c'est-à-dire dans l'immédiat. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour éviter au maximum les **incendies de forêts,** destructeurs du patrimoine national, en particulier **dans le Sud-Est de la France et en Corse.** Il lui demande, en outre, dans le cas où la décision de muter un nombre important d'**agents forestiers** (ou gardes forestiers) des départements des Bouches-du-Rhône,

du Var et des Basses-Alpes dans des départements du Centre ou de l'Est serait maintenue, s'il n'interviendra pas auprès de l'office national des forêts pour annuler une telle disposition qui soulève l'indignation de tous les maires des communes forestières du Sud-Est et de la population en général ; enfin, s'il entend accorder des crédits suffisants, sous quelle forme et par quelle voie, pour le reboisement des espaces déjà détruits, sans préjudice des besoins financiers, pour la prévention des incendies [22 mars 1966. — *J. O.* 2 avril 1966]. — **Réponse** [26 avril 1966] (p. 279 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Léon David.

697. — M. Charles DURAND attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur les difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les **collectivités locales** pour obtenir des **prêts.** La caisse des dépôts et consignations, ainsi que les autres organismes auxquels elles s'adressent répondent le plus souvent par des refus. De ce fait, des travaux urgents sont reportés, dont la réalisation sera beaucoup plus onéreuse dans l'avenir. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour permettre aux maires d'emprunter les sommes nécessaires à la bonne gestion de leurs communes [5 avril 1966]. — **Réponse** [10 mai 1966] (p. 516 et 517). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Charles Durand.

698. — M. Adolphe CHAUVIN expose à *M. le ministre de l'agriculture* que dans certains départements, et notamment dans la région parisienne, la réalisation des projets d'urbanisation entraîne l'**expropriation de nombreux exploitants agricoles.** Il lui demande comment il entend assurer la **sécurité de l'emploi** pour cette catégorie professionnelle [13 avril 1966]. — **Réponse** [26 avril 1966] (p. 281). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Adolphe Chauvin.

699. — M. Raoul VADEPIED, se référant à sa question écrite n° 5430 posée le 19 octobre 1965 et pour laquelle il a été porté à sa connaissance le 17 novembre 1965 qu'un délai était nécessaire pour rassembler les éléments de réponse, espère que *M. le ministre de l'agriculture,* compte tenu du temps écoulé, pourra maintenant lui fournir une réponse précise. En effet, se rapportant aux dispositions de l'article 10 du décret n° 65-576 du 15 juillet 1965 relatif aux prêts à long terme consentis par le crédit agricole mutuel, il attire son attention sur les difficultés auxquelles ne peut manquer de donner lieu, dans certains départements, l'application de la règle selon laquelle les prêts destinés à faciliter les acquisitions réalisées en vue d'une première installation, ou d'une installation sur une nouvelle exploitation, ne peuvent être accordés que si l'exploitation acquise présente une surface au moins égale au double de la superficie de référence. Dans le département de la Mayenne, les surfaces de référence étant fixées à 10 hectares dans les zones d'élevage (Mayenne), 12 hectares (région de l'Erve), 15 hectares dans le bocage angevin (Château-Gontier-Craon), les **prêts d'installation** ne pourront être accordés que pour des exploitations atteignant une surface minimum de 20 hectares, 24 hectares, 34 hectares ou 30 hectares suivant les zones, ce qui signifie que les deux tiers environ des fermes de la Mayenne ne répondent pas aux conditions prévues. Les avantages concédés par ledit décret pour l'attribution des prêts d'installation (suppression du plafond notamment) se trouvent ainsi annihilés par les limitations de surface auxquelles aboutit l'application de cet article 10. Il lui demande s'il n'est pas indispensable d'apporter à cette réglementation les aménagements nécessaires pour mettre fin à de telles difficultés et de prévoir notamment : 1° l'abaissement de 2 à 1,2 du coefficient applicable à la superficie de référence visée à l'article 10 du décret, étant fait observer, d'ailleurs, qu'une telle mesure est prévue à l'article 6 du décret pour les régions agricoles où le double de la superficie de référence correspond déjà à une exploitation économiquement équilibrée ; 2° la détermination de coefficients spéciaux pour les exploitations qui se consacrent à des cultures ou productions spécialisées (cultures fruitières, cultures légumières de plein champ, cultures « sans sol » comme aviculture, élevage de porcs, veaux, etc.) étant donné que de telles exploitations peuvent être rentables tout en ayant une superficie inférieure à la surface minimum actuellement prévue. Il est à noter que le département de la Mayenne, sous l'impulsion du crédit agricole, développe depuis près de dix ans les industries agricoles et les contrats de production afin de promouvoir et organiser les productions animales. Cet effort est sanctionné par le V^e^ Plan qui prévoit pour la Mayenne une usine de transformation de viande. Au moment où les investissements très importants en matière de lait et de viande ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, il semble contre-indiqué : *a*) d'accélérer artificiellement une concentration qui aura automatiquement pour résultat, comme il a déjà été constaté, une augmentation des productions céréalières au détriment de l'élevage ; *b*) de faire du crédit agricole, coopérative de crédit, l'instrument autoritaire de cette concentration au risque de dénaturer cette institution et de miner la confiance qu'ont mise en lui les agriculteurs [14 avril 1966]. — **Réponse** [26 avril 1966] (p. 281 et 282). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Raoul Vadepied.

700. — M. Pierre GARET rappelle à *M. le ministre de la justice* que, parlant en son nom, le secrétaire d'Etat qui représentait le Gouvernement à la séance publique du Sénat du 16 novembre 1965 a déclaré, en réponse à une question qui lui était posée et dont il avait été préalablement informé : « Effectivement, le Gouvernemnt estime qu'il est nécessaire de reviser les tarifs des greffes. C'est pourquoi il a entrepris de promouvoir cette revision. Le Conseil d'Etat a été saisi et je peux dire au Sénat que la revision des tarifs sera publiée avant la fin de l'année ». Il lui demande la raison pour laquelle aucune revision des **tarifs des greffes** n'est encore intervenue à ce jour [14 avril 1966]. — **Réponse** [26 avril 1966] (p. 282 et 283). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Pierre Garet.

701. — M. Yvon COUDÉ DU FORESTO demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* comment il compte concilier les nombreuses déclarations des compagnies d'assurances nationalisées, concernant la **personnalisation des assurances** avec les augmentations incessantes que doivent supporter les conducteurs n'ayant jamais eu d'accident. Il lui demande en particulier s'il trouve normal de voir en cinq ans le prix de la police multiplié par 2,6 pour des assurés n'ayant jamais fait débourser d'argent à leur compagnie d'assurances depuis quarante-cinq ans [14 avril 1966]. — **Réponse** [26 avril 1966] (p. 283 et 284). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Yvon Condé du Foresto.

702. — M. Yvon COUDÉ DU FORESTO signale à *M. le ministre de l'équipement* que le projet de réforme de la tarification **S. N. C. F.** concernant la suppression du barème 519, conduit à des **hausses de transport** qui, dans certaines régions, atteignent rapidement 20 et 25 p. 100. En particulier, des carrières d'une certaine importance comme celles qui existent dans le Thouarsais ou en Vendée et produisent des matériaux dont la qualité est appréciée dans les régions éloignées, risquent de voir leurs débouchés se tarir, les ponts et chaussées ne pouvant absorber les hausses importantes de transport sans réduction de travaux. Des menaces sont déjà apparues à l'annonce de ce projet et risquent d'affecter des régions importantes de l'Ouest. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette menace [20 avril 1966]. — **Réponse** [10 mai 1966] (p. 517 et 518). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Yvon Coudé du Foresto.

703. — M. Jacques DUCLOS expose à *M. le ministre de l'industrie* que le 24 mars dernier, deux membres du personnel de l'**institut de recherche chimique appliquée** (I. R. CH. A.) de Paris étaient avisés par la direction qu'il leur serait interdit de pénétrer dans cet établissement à dater du 18 avril. Aux demandes d'explication réclamées par les délégués du personnel il fut répondu qu'il s'agissait d'un ordre de la sécurité militaire et qu'il n'est pas d'usage que ces ordres soient motivés. Il lui demande quelles mesures il compte prendre : pour mettre fin à l'arbitraire justement dénoncé par les organisations syndicales ; pour faire respecter le **droit au travail** tel qu'il est défini dans le préambule de la Constitution de 1946 repris dans le préambule de l'actuelle Constitution, à savoir : « Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances » [20 avril 1966]. — **Réponse** [10 mai 1966] (p. 518 et 519). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Jacques Duclos.

704. — M. Lucien BERNIER expose à *M. le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer* qu'à l'occasion du second tour des **élections présidentielles,** le préfet de la **Guadeloupe** faisait savoir aux maires et aux représentants des deux candidats en présence, par télégramme officiel portant le n° 840, qu'en raison des protestations dont il avait été saisi, il avait décidé de ne pas recourir comme il l'avait fait pour le premier tour de scrutin à la réquisition générale des gardes champêtres ; que toutefois, en cas de nécessité, les chefs de brigade de gendarmerie pourraient délivrer des réquisitions individuelles, si le maintien de l'ordre l'exigeait. Il voudrait savoir, compte tenu de ce qui précède : 1° si deux gardes champêtres

(qui n'étaient pas de service) avaient le droit, en tant que citoyens français, d'exercer le mandat de délégué de l'un des candidats, par application des articles L. 67, R. 45 et R. 47 du code électoral ; 2° si, dès lors, un chef de brigade de gendarmerie, agissant non pas par nécessité du maintien de l'ordre public, mais sur le seul motif que la demande lui en avait été faite par l'autorité préfectorale téléphoniquement en cours de scrutin, pouvait, malgré la loi et le code électoral, interdire à deux citoyens français d'exercer en fait leur mission de délégué, en les encasernant purement et simplement à la gendarmerie ; 3° si le refus opposé par ces deux citoyens à cet embastillement provisoire pour la durée du scrutin lui paraît de nature à constituer une insubordination susceptible de justifier, sans autre forme de procès, la révocation par la même autorité préfectorale des intéressés en leur qualité de **garde champêtre** [26 avril 1966]. — **Réponse** [10 mai 1966] (p. 519 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Lucien Bernier.

705. — M. Jean NAYROU signale à *M. le ministre de l'éducation nationale* qu'un **projet de construction scolaire** est en cours d'élaboration depuis décembre 1954 dans la commune de **Belesta (Ariège)**, et qu'au moment où toutes les formalités étaient terminées (décembre 1965) il a été porté à la connaissance de la municipalité que « les crédits ne permettaient pas d'espérer une prochaine réalisation ». En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour financer un projet dont l'exécution est absolument indispensable et pour lequel la municipalité a mis tout en œuvre [26 avril 1966]. — **Réponse** [24 mai 1966] (p. 583 et 584). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Jean Nayrou.

706. — M. Lucien BERNIER rappelle à *M. le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer* qu'il y a trois années de cela, en mai 1963, le Gouvernement a saisi les conseils généraux des **départements d'outre-mer** d'un projet de texte tendant à définir la **notion d'enfant à charge** ouvrant droit au bénéfice des **allocations familiales** dans ces départements ; que cependant depuis lors, loin de donner suite aux avis des assemblées départementales qu'il avait lui-même sollicités, le Gouvernement a opposé l'article 40 de la Constitution à son propre texte repris par la commission des affaires sociales du Sénat et se contente de répondre systématiquement, lorsqu'il est interrogé, que le problème fait l'objet d'une étude concertée de la part des divers ministères intéressés. Il tient cependant à demander, une fois encore, la dernière réponse qui lui a été faite datant du 4 mai 1965, à quel point précis se trouve aujourd'hui l'étude entreprise par le Gouvernement et dans quel délai, même approximatif, pourra enfin intervenir un texte supprimant la discrimination révoltante de traitement qui existe en la matière entre la France métropolitaine et les départements d'outre-mer [26 avril 1966]. — **Réponse** [10 mai 1966] (p. 521 et 522). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Lucien Bernier.

707. — M. Joseph RAYBAUD a l'honneur de demander à *M. le ministre de l'intérieur* de bien vouloir lui faire connaître : 1° quels critères ont procédé à l'établissement de la liste des communes urbaines annexée au décret n° 63-173 du 25 mars 1966 relatif à la délimination des compétences du ministère de l'intérieur et du ministère de l'agriculture en ce qui concerne l'alimentation en eau potable et l'assainissement ; 2° s'il ne lui paraît pas opportun, compte tenu de l'hétérogénéité des textes ou des pratiques qui fixent le barème de **subventions allouées aux communes urbaines ou rurales pour leurs travaux d'adduction d'eau ou d'assainissement**, de prendre, en accord avec M. le ministre de l'agriculture, un texte complétant et unifiant la réglementation actuelle, qu simplifierait heureusement la tâche des administrateurs locaux [26 avril 1966]. — **Réponse** [24 mai 1966] (p. 584 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Joseph Raybaud.

708. — Mme Renée DERVAUX expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que le **baccalauréat** a été fixé au 6 juin dans la zone Nord de la France. Or, les allégements de programme annoncés n'ayant eu que peu d'ampleur, la surcharge des classes ou l'insuffisance du matériel pédagogique pour certaines matières ne permettront pas aux professeurs des classes terminales de terminer entièrement les programmes pour une date si prochaine. L'inquiétude des parents est renforcée par le fait que les candidats se présenteront sans avoir fait l'expérience de l'ancienne première partie ou de l'ancien préparatoire. Dans ces conditions, elle lui demande s'il entend donner des instructions aux jurys pour que les candidats ne soient interrogés que sur les parties du programme qui leur auront été effectivement enseignées, et plus généralement quelles dispositions il entend arrêter à ce sujet [4 mai 1966]). — **Réponse** [24 mai 1966] (p. 584). — *Sont entendus :* M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Mme René Dervaux.

709. — M. Jean NAYROU fait connaître à *M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles* que certaines mesures appliquées par les **services des monuments historiques** vont à l'encontre des **intérêts économiques et humains** de régions comme l'Ariège où trop souvent la volonté de rénovation et de développement se heurte à des positions immuables de l'administration. Il lui fait part du désir des populations de voir s'établir un équilibre valable entre, d'une part, le respect de la nature et du passé et, d'autre part, la nécessité de l'expansion tant prônée par ailleurs [4 mai 1966]. — **Réponse** [24 mai 1966] (p. 587 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Jean Nayrou.

710. — M. Marcel DAROU demande à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* quelles seraient les incidences financières qui pourraient résulter de la levée totale de toutes les forclusions concernant les diverses catégories **d'anciens combattants** [5 mai 1966]. — **Réponse** [24 mai 1966] (p. 589 et 590). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Marcel Darou.

711 — M. Georges MARIE-ANNE rappelle à l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* les dispositions de l'article 41 de la loi de finances n° 63-156 du 23 février 1963 concernant l'étatisation des **services de contrôle du conditionnement de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion.** Il est précisé qu'un « décret en Conseil d'Etat fixera les modalités suivant lesquelles cette intégration sera effectuée et que cette intégration prendra effet au 1er mars 1963 ». Il lui demande s'il peut lui faire connaître le point actuel des travaux préparatoires de cette intégration qui concerne quelque cinquante-cinq agents pour les trois départements [5 mai 1966]. — **Réponse** [24 mai 1966] (p. 590). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Georges Marie-Anne.

712. — M. Bernard CHOCHOY rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'aux termes des dispositions du code des pensions, la pension des fonctionnaires est basée sur les derniers émoluments soumis à retenue afférents à l'emploi occupé effectivement depuis six mois au moment du départ à la retraite des intéressés. Ces dispositions ont pour conséquence que le montant de la pension à servir est calculé sur le traitement seul, à l'exclusion de l'indemnité de résidence non soumise à retenue. Par ailleurs le statut général des fonctionnaires dispose que tout fonctionnaire a droit à une rémunération comportant le traitement et l'indemnité de résidence. A ce sujet si l'on se réfère aux discussions qui ont précédé le vote de la loi, portant réforme du régime des pensions, du 20 septembre 1948, il faut convenir que la péréquation voulue par le législateur devait consacrer l'adaptation automatique de la pension du retraité à la rémunération du fonctionnaire occupant en activité un emploi homologue. Or, il faut convenir également qu'en raison de son changement de caractère l'indemnité de résidence, de nos jours, est devenue, moins un avantage lié aux conditions de vie du fonctionnaire qu'un élément composant de sa rémunération, ainsi d'ailleurs que le souligne le statut général des fonctionnaires. Une véritable péréquation devrait donc consacrer l'adaptation automatique de la pension à la situation évolutive de la rémunération de l'emploi d'activité considéré, et de ce fait l'indemnité de résidence devrait entrer en ligne de compte pour le calcul de la retraite. Compte tenu de ce qui précède il lui demande s'il entre dans ses intentions de faire procéder à **l'intégration progressive de l'indemnité de résidence dans le montant de la rémunération servant de base au calcul de la pension des fonctionnaires.** [10 mai 1966]. — **Réponse** [24 mai 1966] (p. 590 et suiv.). — (Commune avec la réponse à la question posée par M. Louis Talamoni, n° 715). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Bernard Chochoy ; Louis Talamoni.

713. — M. Michel KAUFFMANN expose à *M. le ministre de l'agriculture* qu'au terme de l'article 18 du décret n° 61-294 du 31 mars 1961 relatif au régime obligatoire d'assurance maladie et invalidité des exploitants agricoles, un chef d'exploitation ou ses aides familiaux doivent justifier d'une inaptitude totale à l'exercice de la profession agricole pour bénéficier d'une pension d'invalidité. Dans les régimes d'assurance invalidité des salariés, par contre, l'octroi d'une pension d'invalidité est accordée dès que l'assuré a perdu les deux tiers de sa capacité de travail. Il y a ainsi une inégalité flagrante entre la situation des agriculteurs et des autres travailleurs. Cela est d'autant plus injuste que le métier d'agriculteur, de par sa variété, exige de la part de celui qui l'exerce la pleine possession de ses moyens physiques et que de nombreux exploitants reconnus médicalement invalides à un taux élevé ne peuvent plus assurer l'exercice normal de leur profession et sont cependant privés du secours que pourrait leur apporter une pension. Il lui

demande quelles mesures il compte prendre pour apporter un correctif à cette situation afin de permettre l'octroi d'une **pension d'invalidité aux exploitants agricoles** et à leurs aides familiaux dès que les demandeurs justifient d'une réduction de deux tiers de leur capacité de travail. [10 mai 1966]. — **Réponse** [14 juin 1966]. — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Michel Kauffmann.

714. — M. Michel KAUFFMANN expose à *M. le ministre de l'agriculture* que l'actuelle rédaction de l'article 18 du décret n° 61-294 du 31 mars 1961 instituant l'assurance maladie maternité, invalidité des exploitants agricoles, exclut les **conjointes des chefs d'exploitation et aides familiaux** du bénéfice d'un **pension d'invalidité.** Cela est d'autant plus anormal que les épouses de la grande majorité des chefs d'exploitation français, ainsi que celles des aides familiaux, assurent régulièrement une large part des travaux de la ferme et très souvent ceux qui sont les plus astreignants. La discrimination ainsi faite par la loi est douloureusement ressentie dans la paysannerie. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour corriger cette inégalité aussi injuste que choquante. [10 mai 1966]. — **Réponse** [14 juin 1966] (p. 806 et 807). *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Michel Kauffmann.

715. — M. Louis TALAMONI expose à *M. le Premier ministre* que toutes les fédérations syndicales de fonctionnaires ainsi que les fédérations et groupements de **retraités de la fonction publique** demandent notamment : *a*) l'intégration progressive de l'indemnité de résidence dans le traitement soumis à retenue pour pension ; *b*) le rattachement des retraités des anciennes caisses locales d'Afrique du Nord et d'outre-mer au régime métropolitain des pensions ; que, sur ces deux revendications, M. le ministre d'Etat chargé de la réforme administrative et M. le ministre de l'économie et des finances ont des opinions différentes. Le premier en admet le bien-fondé et il en subordonne la réalisation aux exigences de l'équilibre budgétaire. Le second les rejette purement et simplement en arguant de considérations dont le fondement juridique est très discutable. En conséquence, il lui demande : 1° quelle est la position exacte du Gouvernement à l'égard desdites revendications ; 2° s'il en admet le principe ; 3° dans l'affirmative, à quelle date et selon quelles modalités il envisage d'effectuer ces réformes ; 4° dans la négative, pour quels motifs autres que l'impératif budgétaire est-il contre. [10 mai 1966]. — **Réponse** [24 mai 1966] (p. 590 et suiv.). — (Commune avec la réponse à la question posée par M. Bernard Chochoy, n° 712, cf. *supra.*).

716. — M. Georges MARIE-ANNE expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* le cas d'un fonctionnaire de son département recruté le 20 juillet 1961 en qualité de « chargé des fonctions d'**assistant » à l'institut de physique du globe de la faculté des sciences de l'université de Paris** (observatoire du Morne des Cadets à la Martinique) puis nommé le 1er juillet 1962 assistant stagiaire et inscrit pour l'année 1964 sur la liste d'aptitude pour le grade d'assistant. Or, le 24 juillet 1964 l'intéressé se voit nommé « chargé des fonctions d'assistant » emploi qu'il occupait lorsqu'il a été recruté en 1961. Il lui demande : 1° si les dispositions de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 portant statut général des fonctionnaires, et plus précisément celles régissant l'avancement dans la fonction publique, sont applicables au personnel de l'enseignement supérieur ; 2° si l'administration de l'enseignement supérieur, en exécution d'un tableau d'avancement présenté par une commission, et ayant fait l'objet d'un arrêté ministériel d'approbation, au lieu de promouvoir un agent au grade pour lequel il a été déclaré apte, peut, tout au contraire, délibérément et tout en se référant à cette liste d'aptitude, décider que cet agent sera ramené à l'emploi qu'il occupait antérieurement à son inscription sur la liste d'aptitude [12 mai 1966]. — **Réponse** [7 juin 1966] (p. 741 et 742). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Georges Marie-Anne.

717. — M. Georges DARDEL demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* quelle suite sera donnée au projet de transfert du **lycée technique d'Etat de Puteaux** et du **collège d'enseignement technique annexe,** dans les locaux de l'ancien arsenal. Est-il exact que ce transfert, reconnu nécessaire, ne serait cependant envisagé que dans un délai qui ne tiendrait pas compte de l'urgence et de la gravité du problème, c'est-à-dire de l'extrême insuffisance et de la vétusté dangereuse des locaux actuels ? Il rappelle que cette situation angoissante a fait l'objet : 1° de plusieurs délibérations du conseil municipal de Puteaux, dont l'une, en date du 2 juin 1965, comporte l'engagement financier légal de la ville ; 2° d'un débat au conseil général de la Seine, le 25 novembre 1964, qui a donné lieu à des déclarations entièrement favorables de l'administration départementale ; 3° de très nombreuses et pressantes interventions des associations et personnalités les plus diverses : associations de parents d'élèves, d'anciens élèves, d'industriels, groupement fondateur du centre associé au Conservatoire national des arts et métiers, syndicats, etc. Il lui demande également s'il est disposé à retenir, pour une étape ultérieure et une solution définitive du problème, le projet de reconstruction du lycée technique, dans le secteur de la défense, projet dont une première étude a été réalisée à l'initiative de la municipalité de Puteaux [12 mai 1966]. — **Réponse** [21 juin 1966] (p. 865 et 866). — *Sont entendus :* MM. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce ; Georges Dardel.

718. — M. Jean SAUVAGE expose à *M. le ministre des affaires sociales* que les directions des **écoles d'assistantes sociales** sont très préoccupées par le fait que leurs élèves de première et de deuxième année, boursières du ministère des affaires sociales, n'ont encore touché aucun versement depuis la rentrée de septembre dernier. Des informations récentes laissent entendre que ces élèves pourraient recevoir prochainement les prestations qui leur sont dues mais à un taux réduit. Il lui demande, d'une part, de lui faire connaître quelles mesures il compte prendre pour que le paiement des sommes dues soit assuré dans les meilleurs délais et, d'autre part, les raisons qui pourraient justifier la réduction du taux des **bourses** alors que celles-ci ont été accordées en contrepartie d'un engagement de servir cinq ans dans les services sociaux publics [17 mai 1966]. — **Réponse** [21 juin 1966] (p. 869 et 870). — (Commune avec la réponse à la question n° 725 posée par M. Joseph Raybaud). — *Sont entendus :* MM. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce ; Jean Sauvage ; Joseph Raybaud.

719. — M. Marcel CHAMPEIX demande à *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de l'information :* 1° les conditions dans lesquelles il a pu faire **imprimer pour sa diffusion personnelle, à l'Imprimerie des Journaux officiels** l'exposé qu'il a fait à l'Assemblée nationale le 29 avril 1966 à propos de l'interdiction d'exploitation commerciale d'un film tiré du roman de Diderot : *La Religieuse ;* 2° s'il ne considère pas que dans les mêmes conditions matérielles, les mêmes droits doivent être consentis aux parlementaires qui désirent user du même mode de diffusion de leurs interventions à la tribune du Parlement [24 mai 1966]. — **Réponse** [21 juin 1966] (p. 870 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat chargé de l'information ; Marcel Champeix.

720. — M. Daniel BENOIST demande à *M. le ministre des affaires sociales* s'il est exact que l'**internat des hôpitaux** de la Seine B, dont le concours a lieu en ce moment, ne donne pas la possibilité aux internes titulaires d'obtenir la qualification de **chirurgien, qualification accordée par le conseil national** de l'ordre des médecins. Il apparaît injuste, en effet, que ce concours, qui comprend le même programme que celui de l'internat des hôpitaux de villes de facultés, Paris notamment, qui accorde cinq années d'internat pendant lesquelles les internes auprès des chefs de services et des assistants apprennent leur spécialité de chirurgien, ne permette pas à ses lauréats d'exercer leur spécialité au terme de leur internat. Il lui demande également de bien vouloir lui donner une réponse dans les meilleurs délais, afin que les internes reçus au concours de la Seine B et en même temps à l'internat des hôpitaux privés de Paris 1966, puissent choisir en connaissance de cause celui des deux internats qui leur assure la qualification de chirurgien après avoir passé ou non l'examen du certificat de chirurgie [24 mai 1966]. — **Réponse** [7 juin 1966] (p. 742 et 743). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Daniel Benoist.

721. — M. Bernard CHOCHOY expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que le décret n° 66-289 du 10 mai 1966 a modifié le décret du 21 mai 1965, instituant une **prime de développement industriel et une prime d'adaptation industrielle.** L'objectif assigné à ce texte dans le cadre d'un effort de décentralisation et d'expansion régionale est, en leur apportant les aménagements souhaitables, de proroger les régimes d'aide à la création d'activités nouvelles dans des zones en difficulté. L'annexe II du décret précise que le département du Pas-de-Calais, dans sa totalité est classé dans la zone où seront appliquées l'exonération de patente et la réduction des droits de mutation. Par contre seuls les arrondissements de Béthune et Lens, certains cantons ou communes des arrondissements d'Arras, Montreuil, Boulogne-sur-Mer et Calais bénéficieront des dispositions de l'aide maximum prévue par l'article 9 du décret du 21 mai 1964. Ainsi l'arrondissement de Saint-Omer se trouve exclu de ces aides alors qu'il est géographiquement situé entre deux arrondissements qui en bénéficient. Le déséquilibre ainsi créé ne lui laisse guère espérer attirer sur son territoire des industries nouvelles, celles-ci pouvant à meilleur compte s'installer à la périphérie. Or, l'arrondissement de Saint-Omer, secteur

en forte expansion démographique, est, depuis l'après-guerre, dans une situation difficile qui va s'aggravant ainsi que le montrent, par exemple, les licenciements aux aciéries d'Isbergues, qui inquiètent particulièrement la population ouvrière du canton d'Aire-sur-la-Lys. Il lui demande si, compte tenu de ces éléments et du fait que l'arrondissement de Saint-Omer est une zone de sous-emploi permanent et de bas salaires, il ne convient pas de le placer à égalité avec les arrondissements qui l'entourent et d'étendre aux cantons industrialisés de l'arrondissement de Saint-Omer, aux villes ou centres ruraux susceptibles de recevoir des industries nouvelles et d'assurer la reconversion de la main-d'œuvre rurale, le bénéfice des dispositions du décret du 10 mai 1966 [24 mai 1966]. — **Réponse** [14 juin 1966] (p. 807 et 808). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Bernard Chochoy.

722. — M. Joseph RAYBAUD, après avoir pris connaissance des déclarations très récentes de *M. le ministre de la jeunesse et des sports*, se félicite des sondages qu'il envisage d'effectuer auprès des jeunes Français en vue de recenser notamment les besoins en matière d'**équipements sportifs.** Il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il considère que cette consultation pourra aboutir à une rectification des prévisions établies en la matière, tant par le V^e^ Plan que par la loi de programme, et si des moyens financiers supplémentaires pourront être mis à la disposition des collectivités locales intéressées. Il lui paraît en effet que, compte tenu des difficultés auxquelles se heurtent actuellement lesdites collectivités pour réaliser des projets programmés, les précisions qu'il réclame seraient en effet de nature à éviter des projets trop ambitieux ou des désillusions ultérieures [26 mai 1966]. — **Réponse** [21 juin 1966] (p. 868 et 869). — *Sont entendus :* MM. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce ; Joseph Raybaud.

723. — M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le ministre des armées* d'exposer au Sénat les causes techniques qui ont provoqué le tragique **accident de Huelva.** Il lui demande en particulier : 1° si des aérodromes de dégagement avaient été prévus ; 2° quelle perte financière représente cet accident pour l'armée de l'air et quelles dispositions ont été prises pour éviter qu'il ne se renouvelle [2 juin 1966]. — **Réponse** [14 juin 1966] (p. 805 et 806). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Edouard Bonnefous.

724. — M. Joseph RAYBAUD demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* s'il est exact que ses services procèdent à l'étude de mesures propres à améliorer la situation des **directeurs de collèges d'enseignement technique** et, dans l'affirmative, s'il est envisagé de relever l'indice terminal du corps, d'aligner les indemnités pour charges administratives sur celles des chefs d'établissement du second degré et d'ouvrir aux intéressés, sans condition de titres, l'accès aux emplois de principal de collège d'enseignement secondaire, de censeur ou de directeur de lycée technique. Il lui demande en outre à quelle date il envisage de publier les textes correspondants [2 juin 1966]. — **Réponse** [21 juin 1966] (p. 866 et 867). — *Sont entendus :* MM. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce ; Joseph Raybaud.

725. — M. Joseph RAYBAUD signale à *M. le ministre des affaires sociales* la situation critique faite aux **candidates boursières des écoles d'assistantes sociales** au cours de la présente année scolaire ; en effet, les élèves de seconde année n'ont rien perçu, à l'heure actuelle, sur le montant de ces allocations, les élèves de première année n'ayant d'ailleurs même pas encore été informées de la suite réservée à leurs demandes ; au surplus, il semble que le montant maximum des bourses d'entretien assorties de l'engagement quinquennal aurait été ramené de 300 à 200 F pour les élèves provinciales, le montant des bourses de scolarité n'ayant, quant à lui, pas encore été communiqué aux intéressés. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre d'extrême urgence pour remédier à un tel état de choses qui pèse lourdement sur le recrutement des écoles d'assistantes et place les familles, dont les revenus sont le plus souvent très modestes, dans des situations financières difficiles. Il insiste notamment sur le grave préjudice qui résulte tant pour les écoles que pour les élèves : *a*) du retard apporté à l'examen des dossiers des candidates boursières de première année ; *b*) du retard apporté aux versements du montant des bourses accordées ; *c*) de la diminution du montant des bourses qui va à l'encontre du but précédemment poursuivi en vue d'ouvrir largement les écoles aux jeunes filles méritantes issues de familles modestes [2 juin 1966]. — **Réponse** [21 juin 1966] (p. 869 et 870). — (Commune avec la réponse à la question n° 718 posée par M. Jean Sauvage, cf. *supra.*)

726. — M. Georges COGNIOT expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* l'injustice commise envers les docteurs d'Etat de l'enseignement du second degré du fait de la suppression de l'ancienne **indemnité de doctorat** soumise à retenues pour pension, et il lui demande quelles mesures il compte promouvoir pour qu'une prime de qualification convenable soit accordée à cette catégorie de personnel (les retraités étant simultanément désintéressés) [7 juin 1966]. — **Réponse** [21 juin 1966] (p. 867 et 868). — *Sont entendus :* MM. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce ; Georges Cogniot.

727. — M. Georges MARIE-ANNE expose à *M. le ministre des affaires sociales* que les études et rapports de mission, autant que le rapport de la commission centrale du V^e^ Plan pour les départements d'outre-mer, mettent en évidence dans ces départements, et plus particulièrement dans les départements des Antilles, un taux de nuptialité anormalement bas, eu égard à la structure relativement équilibrée de la population en éléments des deux sexes. Il lui demande s'il ne serait pas disposé à entreprendre une incitation à la création d'unions légitimes par l'institution d'une **prime de nuptialité,** et de **prêts au mariage,** qui pourraient être financés sur les ressources du fonds d'action sociale obligatoire particulier aux départements d'outre-mer [14 juin 1966]. — **Réponse** [28 juin 1966] (p. 1054 et 1055). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Georges Marie-Anne.

728. — M. Georges MARIE-ANNE expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* ce qui suit : pour l'application à La Guadeloupe, à La Guyane, à La Martinique et à La Réunion, du régime des prestations familiales découlant de la promulgation par arrêté gubernatorial du décret-loi du 29 juillet 1939 et de l'acte dit « loi du 6 juillet 1943 » relatifs à la famille, le salaire de base servant au calcul des prestations servies aux fonctionnaires avait fait l'objet d'un alignement de fait sur le département du Var qui comportait à l'époque un abattement de 12 p. 100 par rapport à la zone zéro, alors que l'abattement de la zone la plus défavorisée était de 20 p. 100. Pour la mise en place de l'administration métropolitaine découlant de la loi du 19 mars 1946 qui a érigé ces vieilles colonies en départements, un décret du 18 mars 1950 a maintenu cet alignement de fait. Depuis lors, des mesures successives sont intervenues sur le plan métropolitain, contraction de zones et réduction des abattements de zone en matière de prestations familiales. L'abattement maximum a été ainsi ramené de 20 à 15, puis à 10, puis à 8, puis à 6 et tout récemment à 5 p. 100. Le **salaire de base servant au calcul des prestations familiales de la fonction publique dans les départements d'outre-mer** est resté affecté d'un abattement de 12 p. 100. Il lui demande s'il n'envisage pas de mettre le taux d'abattement de fait applicable dans ces départements en harmonie avec l'évolution enregistrée sur le plan de la France continentale, de telle sorte que cet abattement soit aligné au moins sur la zone métropolitaine la plus défavorisée comme cela a été fait pour le S. M. I. G. des départements d'outre-mer [14 juin 1966]. — **Réponse** [28 juin 1966] (p. 1055 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Georges Marie-Anne.

729. — M. Georges MARIE-ANNE expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* ce qui suit : le régime des avantages familiaux accordés aux fonctionnaires en service à La Guadeloupe, à La Martinique et à La Réunion est, jusqu'à présent, celui découlant des arrêtés gubernatoriaux qui y ont rendu applicables en leur temps les dispositions du décret-loi du 29 juillet 1939 et de l'acte dit « loi du 6 juillet 1943 » relatifs à la famille. Au moment où est intervenue la loi du 19 mars 1946 qui a fait de ces vieilles colonies des départements, l'alignement sur la métropole, pour ce qui concerne les **avantages familiaux dans la fonction publique,** était donc une mesure déjà réalisée. C'est à partir de la mise en place du système départemental que cet alignement a été rompu au point qu'actuellement les prestations familiales servies à La Guadeloupe, à La Guyane, à La Martinique et à La Réunion, devenues des départements français, n'ont plus rien de comparable avec celles qui sont servies dans n'importe quel département métropolitain. Il lui demande s'il ne serait pas disposé maintenant que la loi dite de départementalisation compte quelque vingt ans d'application à faire en sorte que soit rétabli en matière de prestations familiales dans la fonction publique l'alignement qui existait déjà sous le régime colonial, et que s'accomplisse ainsi la politique de départementalisation dans ce secteur [14 juin 1966].

730 — M. Georges MARIE-ANNE expose à *M. le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer* que dans le département de **La Martinique,** faute d'organisme approprié, l'**infrastructure industrielle** (transferts et relogement des occupants, mise en œuvre des terrains, équipement, viabilité, attribution des parcelles, etc.) est confiée par le conseil général à la chambre de commerce, qui s'en remet pour l'exécution à la Société immobilière Antilles-Guyane. Si l'on considère, d'une

part, que l'objet primordial d'une chambre de commerce, à La Martinique comme ailleurs, est d'assurer en priorité la défense des intérêts du commerce, dont elle est l'émanation, d'autre part, que la Société immobilière des Antilles-Guyane a été créée par l'Etat pour promouvoir essentiellement dans ces deux départements où il n'existe pas d'office départemental ou communal d'H. L. M., la construction sur fonds d'Etat de logements de type économique et familial, il apparaît dès lors que pour ce qui concerne le développement de l'infrastructure industrielle de La Martinique, on se trouve dans l'équivoque et la confusion. Il lui demande si, pour obvier à ces inconvénients, il ne serait pas disposé à créer sous forme de société d'Etat ou de société d'économie mixte, possédant la personnalité juridique et financière, un **office du développement industriel de La Martinique** (O. D. I. M.) [14 juin 1966]. — **Réponse** [11 octobre 1966] (p. 1259 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Georges Marie-Anne.

731. — M. Georges MARIE-ANNE expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'aux termes de l'article 18 de la loi n° 60-1368 du 21 décembre 1960 fixant les conditions d'application dans les départements d'outre-mer des dispositions de la loi n° 59-1472 du 28 décembre 1959 et portant divers aménagements fiscaux dans ces départements, il est stipulé : « Que le Gouvernement déposera, au cours de la prochaine session parlementaire, un projet de loi instituant au profit des **artisans des départements d'outre-mer** un **régime fiscal** destiné à favoriser leur installation, leur modernisation, ainsi que leur groupement en coopération ». Eu égard à l'impérative nécessité de développer l'artisanat dans les D. O. M., il lui demande s'il ne serait pas disposé à soumettre au Parlement un projet approprié tendant au but indiqué dans le texte ci-dessus [14 juin 1966]. — **Réponse** [11 octobre 1966] (p. 1261 et 1262). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Georges Marie-Anne.

732. — M. Georges MARIE-ANNE expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'aux termes de l'article 8, page 3, de la loi n° 60-1368 du 21 décembre 1960 fixant les conditions d'application, dans les départements d'outre-mer, des dispositions de la loi n° 59-1472 du 28 décembre 1959 et portant divers aménagements fiscaux dans ces départements, il est stipulé ce qui suit : « Le Gouvernement déposera, au début de la session d'avril 1961, un projet de loi fixant les conditions dans lesquelles les **bénéfices industriels et commerciaux** réalisés dans l'ensemble des départements de la République française, ainsi que les revenus de tous ordres obtenus dans les départements d'outre-mer, seront **incités à s'investir dans les départements d'outre-mer,** dans le cadre du programme de développement établi pour chacun d'eux, et pour compléter en tant que de besoin le volume des investissements d'origine locale ». Il lui rappelle que si des dispositions sont intervenues en ce qui concerne les revenus de tous ordre obtenus dans les D. O. M., en vue de les inciter à s'investir dans ces départements, par contre jusqu'ici rien n'a été fait pour inciter à s'investir dans les D. O. M. et compléter en tant que de besoin le volume des investissements d'origine locale, les bénéfices industriels et commerciaux réalisés dans l'ensemble des départements de la République. Le volume de leurs capitaux internes s'avérant insuffisant pour promouvoir le développement économique des départements d'outre-mer, il lui demande s'il ne serait pas disposé à combler le retard apporté à satisfaire aux stipulations du texte précité en soumettant au Parlement au projet de loi approprié [14 juin 1966]. — **Réponse** [11 octobre 1966] (p. 1262 et 1263). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Georges Marie-Anne.

733. — M. Bernard CHOCHOY expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* la situation suivante : un **domaine forestier** a été acquis en 1956 et les acquéreurs, s'étant engagés à se soumettre au régime forestier prévu par la loi du 16 avril 1930, dite « loi Sérot », l'acquisition a bénéficié de ce fait du droit de mutation au taux réduit. Après revente en 1958 d'une parcelle, les propriétaires ont, en 1964, constitué pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans un groupement forestier. Ils envisagent, à l'heure actuelle, de vendre ce domaine soit directement par la cession des parts du groupement forestier, soit en procédant d'abord à la dissolution du groupement et en vendant ensuite les terres dans les conditions du droit commun. En tout état de cause le prix de vente serait inférieur à 30.000 F par hectare. Il lui demande : 1° quelle serait, du point de vue fiscal, la différence entre l'une et l'autre de ces deux procédures de vente ; 2° quelle serait la situation fiscale des vendeurs au regard : *a*) de l'imposition des plus-values prévue par l'article 150 *ter* du code général des impôts ; *b*) de l'application de la loi Sérot, si leur acquéreur ou un des acquéreurs successifs ne respectaient pas l'engagement de maintenir le bien sous le régime forestier [16 juin 1966]. — **Réponse** [28 juin 1966] (p. 1058). — **Sont entendus :** MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Bernard Chochoy.

734 — M. Georges MARIE-ANNE expose à *M. le ministre des affaires sociales* ce qui suit : dans les départements d'outre-mer les salariés du secteur privé jouissent du régime particulier des **prestations familiales** découlant de l'article 7, paragraphe 4, de la loi n° 57-2344 du 30 décembre 1957 et du décret n° 58-113 du 7 février 1958. Ces deux textes n'ont fait que maintenir en l'améliorant quelque peu le système qui existait sous le régime colonial. En vertu des dispositions précitées, les allocations sont servies selon des taux spécifiques par enfant et par journée de travail. Il lui demande si, pour aller dans le sens de la « départementalisation » et en attendant que la loi du 22 août 1946 puisse être étendue, une amélioration ne pourrait être apportée au système actuel en créant une allocation de salaire unique qui viendrait compléter les allocations familiales proprement dites lorsque les obligations familiales contraignent la mère à rester au foyer [21 juin 1966]. — **Réponse** [11 octobre 1966] (p. 1258 et 1259). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Georges Marie-Anne.

735. — M. Lucien BERNIER expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que l'enseignement du premier cycle, niveau **collèges d'enseignement général** (C. E. G.), semble sacrifié dans le département **de la Guadeloupe.** C'est ainsi qu'il n'y avait au 1er octobre 1965 que 8.517 élèves inscrits dans cet enseignement contre 15.961 à la Martinique. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les raisons qui expliquent une telle situation, à première vue anormale, pour deux départements assez comparables dans l'ensemble et s'il est bien exact : 1° que seuls 3 directeurs de C. E. G. bénéficient de décharges de classes officiellement reconnues à la Guadeloupe contre 30 à la Martinique ; 2° que 30 secrétaires sont en outre mis dans ce département à la disposition des directeurs de C. E. G. — et même 15 à celle de directeurs d'écoles primaires — alors qu'il n'y en a aucun à la Guadeloupe ; 3° que les autorités académiques ont pu créer à la Martinique, en sus des effectifs budgétaires régulièrement ouverts, 235 postes de professeurs de C. E. G., alors qu'une pareille latitude n'a jamais été admise pour le département de la Guadeloupe ; 4° que, faute de créations suffisantes, les professeurs de C. E. G. en service à la Guadeloupe se voient refuser l'horaire hebdomadaire de 21 heures reconnu à leurs homologues en métropole et sont ainsi obligés de s'astreindre à un service hebdomadaire de 30 heures [21 juin 1966]. — **Réponse** [6 décembre 1966] (p. 2264). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Lucien Bernier.

736 — M. Charles NAVEAU expose à *M. le ministre de l'agriculture* que le **prix** indicatif **du lait,** fixé à 42,50 anciens francs le litre à 34 grammes de matière grasse, ne pourra être atteint au cours de l'année 1966 si le Gouvernement n'adopte pas rapidement et loyalement une politique de soutien du marché des produits laitiers par les moyens dont il dispose (aide à l'exportation, au stockage privé et achats par interlait) ; il précise que si ce prix indicatif n'est pas effectivement un prix garanti, il y a lieu de permettre aux industries de transformation d'en approcher aussi étroitement que possible dans le prix payé à la production ; il lui demande de tout mettre en œuvre afin que ce prix indicatif ne soit une chimère comme il le fut en 1965 [23 juin 1966]. — **Réponse** [25 octobre 1966] (p. 1318 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Charles Naveau.

737 — M. Charles NAVEAU expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que le décret n° 66-289 du 10 mai 1966 a modifié le décret du 21 mai 1964 instituant une **prime de développement industriel** et une **prime d'adaptation industrielle ;** qu'en ce qui concerne la prime d'adaptation industrielle l'article 2 du décret de 1966 définit les zones visées à l'article 9 du décret du 21 mai 1964 de la façon suivante : partie Ouest du bassin houiller du Nord—Pas-de-Calais ; partie Nord du département des Ardennes ; qu'entre ces deux régions existe une circonscription intermédiaire d'action régionale reprise à l'annexe II et ne bénéficiant que de l'application de l'exonération de patente et de la réduction du droit de mutation en cas de création ou d'extension d'une entreprise industrielle et comprenant les arrondissements de Cambrai et d'Avesnes-sur-Helpe ; que cette circonscription est durement touchée, d'une part, par la réduction des effectifs occupés dans l'industrie textile, d'autre part, par une crise latente de l'emploi existant dans le bassin de la Sambre. Il lui demande si, compte tenu de ces éléments et du fait que cette région en pleine expansion

démographique constitue une zone de sous-emploi permanent et de bas salaires, il ne juge pas utile de la faire bénéficier de la prime d'adaptation industrielle en vue d'encourager l'installation d'industries nouvelles [23 juin 1966]. — **Réponse** [25 octobre 1966] (p. 1320 et 1321). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Charles Naveau.

738 — M. Joseph RAYBAUD expose à *M. le ministre de l'intérieur* que les travaux d'**équipement urbain** subventionnables en 1966 pour son département, en ce qui concerne notamment les travaux d'hygiène publique (eau et assainissement), ont fait l'objet d'un **tableau prévisionnel de répartition des subventions,** établi par région de programme. Il lui demande de lui faire connaître, pour chacune des régions de programme, le pourcentage de ces dotations correspondant à des travaux effectivement engagés, c'est-à-dire ayant donné lieu à la passation des marchés, à la date de ce jour (fin du premier semestre 1966) [30 juin 1966]. — **Réponse** [11 octobre 1966] (p. 1263 et 1264). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Joseph Raybaud.

739 — M. Joseph RAYBAUD expose à *M. le ministre de l'agriculture* que les **travaux d'alimentation en eau potable** subventionnables en 1966 par son département ont fait l'objet d'un **tableau prévisionnel de répartition des subventions,** établi par région de programme. Il lui demande de lui faire connaître, pour chacune des régions de programme, le pourcentage de ces dotations correspondant à des travaux effectivement engagés, c'est-à-dire ayant donné lieu à la passation de marchés, à la date de ce jour (fin du premier semestre 1966) [30 juin 1966]. — **Réponse** [11 octobre 1966] (p. 1264). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Joseph Raybaud.

740 — M. Charles STOESSEL expose à *M. le ministre des affaires sociales* qu'à l'occasion de la discussion au Sénat — séance du 16 juin 1966 — du projet de loi relatif à la réduction de la durée du travail et modifiant l'article 3 de la loi n° 46-283 du 25 février 1946, il avait proposé par voie d'amendement deux articles additionnels tendant respectivement à limiter la **durée hebdomadaire de travail** pour les mineurs de moins de 18 ans à celle fixée par l'article 6 du livre II du code du travail et à fixer des nouveaux **abattements de salaire** pour les jeunes travailleurs. Lors de la discussion du premier amendement, M. le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, au nom du Gouvernement, l'a assuré que le Gouvernement était prêt à poursuivre les études déjà engagées à ce sujet et qui rejoignaient très largement les préoccupations traduites par l'amendement de l'honorable parlementaire. C'est pourquoi, en lui donnant cette assurance de la part du Gouvernement, il lui demandait de ne pas retarder davantage l'adoption, dans son état actuel, du projet de loi qui était soumis au Sénat. Il souhaite connaître les suites que le Gouvernement compte donner à sa promesse et s'il estime que les études engagées aboutiront, dans de brefs délais, au dépôt d'un projet de loi [2 juillet 1966. — *J. O.* 23 août 1966]. — **Réponse** [11 octobre 1966] (p. 1264 et 1265). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat l'éducation nationale ; Charles Stoessel.

741 — M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* comment le Gouvernement entend concilier les **hausses de tarif importantes dans les services publics** (poste, téléphone, gaz, électricité ; le relèvement des cotisations de sécurité sociale) avec le maintien de la politique de stabilisation et le blocage rigoureux des prix [2 août 1966. *J. O.* 23 août 1966]. — **Réponse** [18 octobre 1966] (p. 1294 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Edouard Bonnefous.

742 — M. Marcel BRÉGÉGÈRE appelle l'attention de *M. le ministre des affaires sociales* sur les conséquences qui résulteront de l'application de l'arrêté du 10 août 1966, relatif au calcul de l'**allocation logement.** En effet, s'il est exact que les mesures prises ont pour objet d'adapter la prestation allocation logement à l'évolution du prix des loyers — qu'il s'agisse de ceux afférents aux locaux encore soumis à la loi du 1er septembre 1948 et qui viennent d'être majorés par les décrets du 24 juin 1966 ou des loyers pratiqués dans les locaux neufs autres que les H. L. M. et dont le montant est relativement élevé — lesdites mesures ont pour effet principal d'accorder une aide particulière aux occupants de ces locaux neufs à loyers élevés ; du fait du relèvement du loyer minimum et de la redistribution qui a été effectuée pour tenir compte des impératifs fixés par le Plan, certains chefs de famille se verront attribuer une allocation inférieure à celle de la période précédente ou même ne la toucheront plus sans que leurs ressources aient été modifiées ; la contradiction semble flagrante entre cette situation et le relèvement du montant de l'allocation logement annoncé spectaculairement par la radio et la télévision. Tenant compte de cette situation, il lui demande : 1° les raisons pour lesquelles les chefs de famille qui ne peuvent, en raison de la modicité de leurs ressources, consacrer une partie plus importante de leur salaire à un loyer déjà fort élevé pour eux, se voient ainsi frappés ; 2° s'il n'envisage pas, en conséquence, la nécessité d'apporter un correctif de nature à supprimer les injustices ainsi crées [14 septembre 1966. — *J. O.* 3 octobre 1966]. — **Réponse** [18 octobre 1966] (p. 1296 et 1297). — (Commune avec la réponse à la question n° 745 posée par M. André Diligent.) — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Marcel Brégégère ; André Diligent.

743. — M. Emile DURIEUX expose à *M. le ministre de l'agriculture* que, l'an dernier, une majoration du **prix du blé** de 0,75 F par quintal a été pratiquement annulée du fait de la création d'une **taxe** dite **de reprise** de 0,70 F ; que, cette année, le Gouvernement a décidé la suppression de la taxe de reprise de 0,70 F mais que, dans le même temps, il a porté de 0,12 F à 0,60 F la taxe perçue par quintal de blé et d'orge au titre du fonds national de vulgarisation et de progrès agricole. Il lui demande si la multiplication par 5 d'une taxe dont le rendement avait jusqu'alors été considéré comme suffisant n'a pas eu comme objectif réel de compenser la perte subie par le budget du fait de la suppression de la taxe dite de reprise et d'annuler une fois encore un geste fait en faveur des producteurs agricoles. Il lui demande également quelles affectations précises ont été prévues pour les fonds à provenir de la perception de cette taxe ainsi majorée. [29 septembre 1966. — *J. O.*, 3 octobre 1966.] — **Réponse** [18 octobre 1966] (p. 1298). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Emile Durieux.

744. — M. Emile DURIEUX expose à *M. le ministre de l'agriculture* que le déficit constaté dans les rendements en blé, qui dans certains cas sont inférieurs de 25 à 30 p. 100 à ceux de la récolte précédente, ne justifie plus l'importante retenue destinée à financer l'exportation des excédents prévus antérieurement ; que la situation des producteurs, déjà délicate du fait de prix insuffisants, est encore aggravée par le manque de rendement et par des taxes qui ne cessent de s'accroître. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre, notamment en ce qui concerne la **suppression de la taxe de résorption** et le **remboursement des retenues faites aux producteurs ayant déjà livré aux organismes stockeurs.** [29 septembre 1966. — *J. O.*, 3 octobre 1966.] — **Réponse** [18 octobre 1966] (p. 1298 et 1299). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Emile Durieux.

745. — M. André DILIGENT attire l'attention de *M. le ministre des affaires sociales* sur les conséquences du décret et de l'arrêté du 10 août 1966 modifiant simultanément le plafond mensuel de loyer pris en compte pour le calcul de l'**allocation logement** et le loyer minimum proportionnel déterminant l'effort personnel consacré par les allocataires aux dépenses de logement à compter du 1er juillet 1966. Il est en effet indiscutable qu'en relevant de 11 F à 25 F le point de départ du loyer minimum et en augmentant en nombre et en pourcentage les tranches de revenus servant au calcul de ce même loyer minimum, on arrive à des mesures plus rigoureuses pour les tranches des revenus les plus bas. On crée ainsi une situation paradoxale puisque parmi les familles qui vont bénéficier du relèvement de l'allocation logement, on trouve généralement nombre de familles relativement aisées, alors que la quasi-totalité des familles logées en H. L. M. qui subiront une diminution appartiennent à un milieu plus modeste. Les premiers sondages ont démontré que pour la seule caisse de Roubaix-Tourcoing, 11 p. 100 des familles ne toucheront plus aucune allocation logement, 59 p. 100 toucheront désormais une allocation inférieure à la précédente et 30 p. 100 seulement bénéficieront d'une augmentation relative due d'ailleurs le plus souvent à un changement de ressources ou à une modification dans la situation familiale. Dans la même région de Roubaix-Tourcoing, l'on peut estimer que le chiffre global des prestations versées au titre de cette allocation est diminué de 15 p. 100 au mois de juillet 1966 par rapport au mois précédent. Il lui demande en conséquence quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour permettre un redressement de cette situation. [5 octobre 1966]. — **Réponse** [18 octobre 1966] (p. 1296 et 1297). — (Commune avec la réponse à la question n° 742 posée par M. Marcel Brégégère. — Cf. *supra.*)

746. — M. Camille VALLIN expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que l'Etat perçoit, chaque année à son profit des **centimes pour frais d'assiette, de perception et non-valeur** qui s'ajoutent aux impositions communales et départementales (représentant plus de 7 p. 100 des impôts recouvrés) dans les

conditions prévues aux articles 1643 et 1644 du code général des impôts. Il lui signale que pour la commune qu'il a l'honneur d'administrer, ce prélèvement d'Etat représente, déduction faite des rôles admis en non-valeur, une somme de quarante millions d'anciens francs environ ; qu'une telle somme correspond au traitement (charges sociales comprises) de vingt à vingt-cinq fonctionnaires de l'administration des contributions directes (inspecteurs, contrôleurs, percepteurs et employés de perception). Il lui demande : de bien vouloir lui préciser quel est le produit global encaissé par l'Etat, au titre des centimes pour frais d'assiette, de perception et non-valeur, sur les impôts directs communaux et départementaux et les taxes qui s'y rattachent ; combien de fonctionnaires de l'administration des contributions directes sont ainsi rétribués sur les impôts locaux et combien restent réellement à la charge du budget de l'Etat. Il lui demande également : s'il lui paraît équitable de faire payer par les redevables des impôts locaux (taxe mobilière, impôt foncier bâti et non bâti et patente) le traitement des fonctionnaires d'Etat : et s'il ne lui semble pas de simple justice de limiter cette ponction de l'Etat sur les recettes des collectivités locales au strict remboursement du service effectivement rendu. [6 octobre 1966]. **Réponse** [25 octobre 1966] (p. 1321 et 1322). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Camille Vallin.

747. — M. Antoine COURRIÈRE demande à *M. le Premier ministre* les mesures qu'il compte prendre pour venir en aide aux **sinistrés du département de l'Aude,** touchés par les orages et les inondations qui ont plus spécialement ravagé les régions de Lézignan-Corbières, Fabrezan et s'il n'estime pas nécessaire d'accorder aux collectivités locales les crédits indispensables pour réaliser les travaux permettant d'éviter de pareilles catastrophes [6 octobre 1966].

748. — M. Marcel CHAMPEIX demande à *M. le ministre des armées* s'il est exact qu'il refusera désormais le bénéfice du **quart de place aux militaires du contingent** dont les permissions n'excèdent pas quarante-huit heures, les raisons qui l'ont poussé à prendre cette décision, et s'il ne pense pas que les militaires mariés, pères de famille, soutiens de famille et ceux, qui en général sont d'une situation modeste, seront les victimes d'une décision qui, devant les dépenses consenties pour l'armement atomique, prend le caractère d'une brimade pour les soldats du contingent [6 octobre 1966].

749. — M. Léon DAVID demande à *M. le ministre de l'agriculture,* compte tenu du nombre croissant des chevaux de course, d'installation de ranch avec promenades à cheval, de cercles de sociétés hippiques, s'il n'envisage pas la création d'une **école d'apprentissage de maréchalerie.** Avec la disparition progressive des chevaux de trait et de labour, c'est la profession de maréchal-ferrant qui disparaît. Seuls des ouvriers qualifiés, pour la plupart artisans, d'un âge déjà avancé subsistent de ci de là. L'apprentissage étant échelonné sur plusieurs années les propriétaires de chevaux risquent de ne plus pouvoir les faire ferrer, ce qui ne permettrait plus l'utilisation rationnelle de ces animaux. Se permettant d'ajouter un dernier argument, celui du rapport des courses de chevaux pour l'Etat, il lui demande de faire inscrire dans le budget 1967 les crédits nécessaires à cette création, affectés au ministère de l'agriculture [13 octobre 1966]. — **Réponse** [25 octobre 1966] (p. 1322). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Léon David.

750. — M. Auguste PINTON demande à *M. le ministre de l'équipement* si la suppression envisagée du trafic voyageurs de la S. N. C. F. sur près de 5.000 kilomètres de **voies ferrées dites « secondaires »** n'aurait pas dû faire l'objet d'un débat préalable devant les deux Assemblées du Parlement. Il lui demande encore, notamment : ce que représentent ces différentes lignes, comme densité de trafic, à la fois en nombre de convois et en kilomètres-voyageur ; quelle est l'importance, ligne par ligne, de leur déficit et comment celui-ci a été calculé (soit en se plaçant du seul point de vue de l'exploitant ou en tenant compte de leur importance dans l'ensemble des dépenses générales de la S. N. C. F.) ; s'il a été procédé, enfin, à une enquête approfondie pour tenir compte du caractère de « service public » de certaines de ces lignes et de leur rôle dans la décentralisation économique du pays et si, au cours de cette enquête, les collectivités intéressées ont toutes été consultées [13 octobre 1966]. — **Réponse** [25 octobre 1966] (p. 1322 et 1323). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Auguste Pinton.

751 — M. Raymond GUYOT appelle l'attention de *M. le ministre des armées* sur les répercussions regrettables que peuvent avoir sur les militaires du contingent les réductions de « facilités de circulation envisagées sur le réseau S. N. C. F. ». Il estime que le fait de limiter le **« quart de place »** l'an prochain aux permissions d'une durée supérieure à 48 heures, aux permissions exceptionnelles et aux permissions agricoles, ne se justifie en rien quand le budget total des armées est en constante augmentation et les dépenses d'équipement, dans lesquelles la grosse part est consacrée à la force de frappe, atteindront l'an prochain 12.215 millions. Il lui rapelle que cette mesure est envisagée alors que le taux ridiculement bas de 0,50 du prêt est maintenu ; que cette mesure qui touche tous les militaires du contingent affecte plus particulièrement ceux des forces françaises en Allemagne qui se sont vu supprimer les permissions de 48 heures. Il lui demande : s'il n'estime pas que cette mesure, ne s'appliquant pas aux militaires de carrière, est en contradiction avec le nouveau règlement de discipline autorisant provisoirement les soldats à s'éloigner de leur lieu de garnison même pour une courte durée [13 octobre 1966].

752. — M. Adolphe DUTOIT appelle l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur les conséquences que pourrait avoir la fermeture de plus de 5.000 kilomètres de **voies ferrées dites « secondaires »** et de plus de 600 kilomètres de réseaux de marchandises, pour la région du Nord, de la Corrèze, de l'Allier, des Landes, de la Bretagne, de la Touraine, des Pyrénées et de la Normandie. Il estime que ce projet de fermeture de 120 lignes de chemins de fer, annoncé le 29 juillet, ne peut avoir pour effet que l'asphyxie économique de ces régions en même temps qu'il est une menace dirigée à la fois contre les cheminots et contre les usagers. Il lui rappelle que le rapport sur le V^e^ Plan indiquait « que le déficit des petites lignes ne pèse que d'un poids relatif dans le compte de la S. N. C. F. ». En conséquence, il lui demande si la cause principale du déficit ne réside pas dans l'octroi de tarifs de faveur accordé aux grosses sociétés ; tenant compte du fait que la S. N. C. F. est un service public au service de toutes les régions de France et de toutes les couches de la population, quelles sont les mesures qu'il entend prendre pour maintenir le trafic voyageurs et marchandises sur les lignes actuellement menacées de fermeture [18 octobre 1966]. — **Réponse** [25 octobre 1966] (p. 1323 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Adolphe Dutoit.

753. — M. Jean DEGUISE rappelle à *M. le ministre de l'agriculture* qu'un plan d'ensemble d'organisation du marché, mis au point par les **producteurs de pommes de terre,** lui a été présenté officiellement le 6 mai 1966. Il avait alors admis le bien-fondé des demandes professionnelles et reconnu leur caractère d'urgence. Il s'était engagé formellement à les appuyer auprès du Gouvernement. Il lui demande de lui préciser l'état des discussions et l'attitude qu'il entend adopter vis-à-vis de ce problème [20 octobre 1966]. — **Réponse** [6 décembre 1966] (p. 2264 et 2265). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Jean Deguise.

754. — M. Claude MONT expose à *M. le Premier ministre* les légitimes inquiétudes de l'ensemble de la population du **département de la Loire** devant la dégradation de la situation économique du département. De multiples facteurs, avenir des houillères du bassin de la Loire, situation de la métallurgie caractérisée par l'importance de la sous-traitance et pour laquelle les projets de fusion de la C. A. F. L, paraissent particulièrement inquiétants, non-implantation de grandes usines nouvelles fabriquant des produits élaborés, marasme dans le textile en général, disparition de services administratifs importants due à la réorganisation des grandes administrations, constituent autant d'éléments contribuant à rendre sombre l'avenir du département de la Loire et soulèvent des craintes justifiées en ce qui concerne la situation de l'emploi pour les prochaines années. Compte tenu du caractère particulièrement grave et douloureux des conséquences sociales que cette situation risque d'amener à brève échéance, il lui demande quelles sont les mesures effectives qu'il compte prendre pour remédier à cet état de fait. Ces mesures indispensables paraissent devoir être mises en application très rapidement et porter sur de nombreux domaines. Parmi celles-ci un développement plus étendu de l'enseignement supérieur dans le département, l'amélioration des moyens de communication avec, en particulier, la réalisation rapide de l'autoroute Rive-de-Gier—Givors et Saint-Etienne—Veauche dès les premières années du V^e^ Plan, la rénovation poussée de l'habitat sur toute l'étendue du territoire départemental, l'implantation d'industries nouvelles et l'accroissement de l'aide apportée pour la modernisation et la reconversion éventuelle de celles déjà existantes, sont de toute première importance. [25 octobre 1966]. — **Réponse** [20 décembre 1966] (p. 2615 et suiv.). — (Commune avec la réponse à la question posée par M. Michel Durafour, n° 755). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Claude Mont ; Michel Durafour.

755. — M. Michel DURAFOUR expose à *M. le Premier ministre* ses inquiétudes concernant l'application des diverses mesures prises par plusieurs comités interministériels au sujet de **Saint-**

Etienne et de sa région, partie intégrante de la métropole d'équilibre Lyon—Saint-Etienne. La reconnaissance de la vocation universitaire de Saint-Etienne et de l'absolue nécessité de procéder à la rénovation du noyau urbain a suscité, parmi la population, de grands espoirs. Si, à l'échelon national, des décisions importantes ont été prises, il ne semble pas qu'il en ait été toujours tenu compte au niveau de l'exécution. Constatant que la construction immédiate des autoroutes Rive-de-Gier—Givors et Saint-Etienne—Veauche, la mise en place d'un enseignement supérieur du niveau le plus élevé dans toutes les disciplines, l'implantation d'industries nouvelles, la construction de nombreux logements constituent un impératif, il lui demande en conséquence quelles mesures pratiques et efficaces sont envisagées afin que les mesures arrêtées entrent rapidement dans la voie des réalisations concrètes, sans qu'aucun obstacle d'aucune sorte n'en entrave le développement [25 octobre 1960]. — **Réponse** [20 décembre 1966] (p. 2615 et suiv.). — (Commune avec la réponse à la question posée par M. Claude Mont, n° 754, cf. *supra*).

756. — M. Daniel Benoist attire l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* sur le décret et l'arrêté du 18 avril 1966, portant règlement d'administration publique des **abattoirs de volailles.** La fédération nationale des syndicats d'expéditeurs, exportateurs de beurre, œufs et volailles est intervenue à deux reprises pour lui exposer les conséquences malheureuses qu'entraîne pour l'activité exercée, dans les différentes régions, l'application stricte de cette réglementation. Il apparaît, en effet, que le décret est difficilement applicable, sauf quelques exceptions, en raison des investissements considérables qu'il nécessite et que ne peuvent envisager les petits et moyens exploitants d'abattoirs. Cependant, un grand nombre d'entre eux économiquement et socialement irremplaçables risquent de disparaître, si deux types d'abattoirs ne sont pas reconnus et définis par des critères. La fédération nationale des syndicats d'expéditeurs, exportateurs de beurre, œufs et volailles, a demandé la reconnaissance d'abattoirs secondaires non prévus au décret, traitant de la commercialisation de quantités importantes de toutes espèces de volailles dont la qualité donne satisfaction au consommateur. M. le ministre lui a fait savoir « qu'il ne pouvait être envisagé d'introduire dans les textes, une distinction formelle entre les abattoirs de type industriel et les abattoirs à caractère artisanal, faute de critères suffisamment précis et équitables permettant d'opérer une telle classification. Il lui demande de bien vouloir reconnaître : 1° les abattoirs de type industriel, conformes aux normes définies par le décret du 18 avril 1966 et répondant aux exigences du Marché commun ; 2° les abattoirs dont les aménagements, équipements, fonctionnement et conditions sanitaires d'hygiène et de salubrité, rendus nécessaires à l'heure actuelle, seraient déterminés au sein d'une commission nationale, composée de représentants de l'administration et de l'interprofession [8 novembre 1966]. — **Réponse** [20 décembre 1966] (p. 2618). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Daniel Benoist.

757. — M. Jean Nayrou appelle l'attention de *M. le ministre de l'intérieur* sur l'importance des **dommages causés dans la haute Ariège et le Haut-Salat par l'ouragan** des 5 et 6 novembre 1966 et lui demande de prendre d'urgence toutes mesures destinées à aider les particuliers victimes du sinistre, ainsi que les communes, ces dernières ayant à faire face à de très grosses dépenses dans l'immédiat pour la protection de leurs installations et bâtiments, et ensuite pour mener à bonne fin les réparations définitives [8 novembre 1966]. — **Réponse** [20 décembre 1966] (p. 2618 et 2619). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Jean Nayrou.

758. — M. Marcel Boulangé appelle l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* sur trois points qui conditionnent l'**équipement agricole de base du Territoire de Belfort.** Il lui signale : 1° qu'il faudra 20 ans pour réaliser les renforcements nécessités par la vétusté ou l'insuffisance des réseaux électriques communaux, si l'on tient compte des dotations budgétaires allouées dans le cadre de l'enveloppe du V^e^ Plan ; cette situation pénalise lourdement les agriculteurs qui ne peuvent utiliser normalement les moteurs électriques dont ils s'équipent de plus en plus ; 2° qu'un retard très important, portant sur 8.400 hectares, est intervenu dans la réalisation des travaux connexes au remembrement, par manque de crédit et de personnel ; la situation est telle que si l'on décidait de rattraper ce retard au cours du V^e^ Plan, les opérations nouvelles seraient réduites à 6 p. 100 environ des surfaces restant à remembrer ; 3° que le montant des subventions accordées en application de la loi pour l'amélioration des bâtiments d'exploitation est très nettement insuffisant pour faire face aux besoins qui se manifestent à la suite d'une campagne d'information. Il lui demande en conséquence les mesures d'ordre financier que le Gouvernement compte prendre pour remédier à cette situation préjudiciable à la modernisation indispensable des exploitations agricoles de ce département [25 novembre 1966]. — **Réponse** [6 décembre 1966] (p. 2266 et 2267). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Marcel Boulangé.

759. — M. André Méric attire l'attention de *M. le ministre des armées* sur la situation alarmante de plusieurs **établissements aéronautiques de la région toulousaine,** notamment des Etablissements Henri Potez et des Ateliers d'aviation Louis Breguet. Les réponses qui ont été faites à l'occasion de l'examen du budget des armées par le Sénat le 16 novembre 1966 n'ont pas calmé les inquiétudes des personnels intéressés. Il lui rappelle que depuis sa réponse à sa question écrite n° 5714 du 22 février 1966, malgré une diminution croissante des charges de travail de ces établissements, le Gouvernement considère « ...qu'il serait prématuré de se prononcer dès maintenant sur les perspectives d'avenir... ». Il lui indique que la sauvegarde du potentiel de ces firmes exige une intervention immédiate, et lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour assurer l'avenir des Etablissements Henri Potez et des Ateliers d'aviation Louis Breguet [6 décembre 1966]. — **Réponse** [20 décembre 1966] (p. 2619 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Habid-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; André Méric.

760. — M. Martial Brousse, constatant que le département de la **Meuse** a été déclaré sinistré pour les céréales en 1965 par M. le préfet de la Meuse, et que la commission centrale des impôts directs a relevé de 50 p. 100 par rapport à 1964 le **bénéfice forfaitaire agricole** de ce même département pour l'année 1965, demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* quelles raisons ont pu amener cette commission à prendre une telle décision et comment elle a pu déterminer qu'en 1965 le bénéfice moyen d'une exploitation agricole était supérieur de 50 p. 100 à celui de 1964 de cette même exploitation, alors qu'une partie des ressources de cette exploitation a été officiellement réduite de 25 p. 100 [7 décembre 1966]. — **Réponse** [20 décembre 1966] (p. 2622 et 2623). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Martial Brousse.

761. — M. Bernard Chochoy expose à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* qu'en application des dispositions du décret n° 65-1055 du 3 décembre 1965 levant jusqu'au 1^er^ janvier 1967 la forclusion opposée aux demandes formulées par d'anciens résistants n'ayant jamais sollicité l'attribution du titre de déporté politique de la guerre 1939-1945, un certain nombre de demandes de l'espèce se trouvent actuellement en instance dans les directions interdépartementales de son ministère ; il lui signale que les nouvelles commissions prévues par le décret susvisé pour statuer sur les demandes du **titre de déporté ou interné résistant ou politique** ne sont pas encore constituées, les préfets n'ayant pas reçu les directives ministérielles prévues à cet effet, et le prie de lui faire connaître à quelle date des instructions seront données aux préfets en vue de la constitution et de la mise en place des commissions instituées par le décret du 3 décembre 1965 [9 décembre 1966]. — **Réponse** [20 décembre 1966] (p. 2623). — *Sont entendus :* MM. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Edouard Le Bellegou, au nom de M. Bernard Chochoy.

QUESTIONS ORALES AVEC DEBAT

1. — M. Antoine Courrière demande à *M. le Premier ministre* les mesures qu'il compte prendre pour faire rattraper aux **salaires, traitements et retraites** du secteur public et parapublic, ainsi qu'aux **prestations sociales,** le retard qu'ils ont pris par rapport aux hausses du coût de la vie, et ce qu'il compte faire pour que les **revenus agricoles** soient harmonisés avec les prix industriels [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février 1966 et séance 2 avril 1966].

2. — Mlle Irma Rapuzzi expose à *M. le ministre des affaires sociales* que le nombre de personnes âgées titulaires de la **carte d'économiquement faible** et qui perdent les avantages qui en découlent est de plus en plus nombreux, compte tenu du fait que le plafond annuel fixé à 1.352 francs pour bénéficier de ladite carte n'a pas été relevé depuis longtemps malgré l'augmentation des prestations vieillesse ; elle estime qu'il convient donc de se pencher sur cette catégorie de personnes, dont la situation matérielle est particulièrement difficile, et lui demande de préciser les mesures qu'il envisage en vue de remédier à la situation susexposée [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [24 mai 1966] (p. 597 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* Mlle Irma Rapuzzi ; MM. Adolphe Dutoit ; le général Antoine Béthouard ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

3. — M. Antoine COURRIÈRE demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir définir la **politique agricole** du Gouvernement, notamment en matière de prix [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février et séance 2 avril 1966].

4. — M. Jean NAYROU demande à *M. le ministre de l'intérieur* ce qu'il compte faire afin d'apporter une solution positive aux problèmes évoqués à l'occasion de la discussion budgétaire concernant les **fonctionnaires de la police en uniforme** (corps urbains et C. R. S.) [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février et séance 2 avril 1966].

5. — M. Antoine COURRIÈRE demande à *M. le ministre de l'intérieur* les mesures qu'il compte prendre pour assurer aux **communes** l'égalité devant les **subventions** auxquelles elles peuvent prétendre et les moyens qu'il compte mettre à leur disposition pour qu'elles puissent obtenir des caisses prêteuses les crédits indispensables à la réalisation des travaux qui s'imposent à elles [13 janvier 1966]. — (*J. O.* 3 février et séance 2 avril 1966)). — **Discussion** [19 avril 1966] (p. 147 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Ludovic Tron, n° 6, et par M. Camille Vallin, n° 19.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Ludovic Tron ; Antoine Courrière ; Camille Vallin ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Adolphe Chauvin ; Roger Delagnes ; Claude Mont ; Jacques Descours Desacres ; André Cornu.

6. — M. Ludovic TRON appelle l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur la disproportion croissante entre les recettes dont peuvent bénéficier les collectivités locales et les charges de plus en plus nombreuses qu'elles ont à supporter en raison de l'évolution économique, sociale et démographique du pays et lui demande quelles mesures il compte prendre pour établir au profit des **collectivités locales** une meilleure répartition du produit de l'ensemble des **ressources fiscales** [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février 1966 et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [19 avril 1966] (p. 147 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Antoine Courrière, n° 5, *cf. supra,* et par M. Camille Vallin, n° 19).

7. — M. Jean PÉRIDIER demande à *M. le ministre de l'agriculture* les mesures qu'il compte prendre pour permettre aux viticulteurs de vendre leurs **vins** à un prix suffisamment rémunérateur, en application même du décret du 24 décembre 1964 organisant la campagne viticole [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février 1966 et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [3 mai 1966] (p. 437 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par MM. Marc Pauzet, n° 21, Georges Portmann, n° 24, et Léon David, n° 40.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Péridier ; Marc Pauzet ; Georges Portmann ; Léon David ; Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur ; Henri Tournan.

8. — M. Paul MISTRAL demande à *M. le ministre de l'équipement* s'il a été complètement informé de l'état déplorable des **routes nationales du Sud-Est alpin :** il a eu connaissance que des crédits d'urgence avaient été accordés, mais ceux-ci lui paraissent d'autant plus insuffisants que venant tardivement ils s'appliquent à une situation plus dégradée. Deux hivers particulièrement rigoureux ont ébranlé, jusque dans leurs infrastructures, notamment les itinéraires Grenoble—Sisteron—Marseille ; Grenoble—Gap—Nice ; Grenoble—Briançon—Turin. L'intense circulation de poids lourds qu'il a fallu maintenir a complété les destructions naturelles. Or ces routes ne sont pas seulement pour les départements intéressés des artères vitales ; elles sont des voies qu'empruntent le grand tourisme et le tourisme local. Déjà leur tracé est devenu totalement insuffisant pour les besoins qui se manifestent, mais dans le présent leur état déplorable les rend si périlleuses que les courants de circulation s'en détournent ; il en résulte un trouble profond dans l'économie de la région. La population s'inquiète à bon droit. Tenant compte de cette situation, il lui demande : 1° quelles mesures sont envisagées pour la restauration des tracés actuels ; 2° quelles mesures sont prévues pour l'établissement d'itinéraires capables de faire face au développement du trafic et de ne pas gêner le développement économique des régions intéressées. [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février et séance 2 avril 1966].

9. — M. Edouard LE BELLEGOU demande à *M. le ministre de l'intérieur* de vouloir bien lui préciser les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour assurer d'une manière équitable l'**indemnisation des rapatriés et spoliés,** victimes des événements politiques de ces dernières années [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février et séance, 2 avril 1966].

10. — M. Ludovic TRON demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* de bien vouloir lui faire connaître : 1° si le Gouvernement admet que l'**alignement de l'économie française sur celles des pays voisins** exige des transformations, des regroupements, des modernisations, donc de gros investissements ; dans l'affirmative, s'il envisage que les entreprises françaises puissent ou doivent s'en tenir à des taux d'autofinancement sensiblement inférieurs à ceux des entreprises concurrentes, et, dans ce cas, comment il espère pallier l'insuffisance de l'autofinancement ; 2° si le Gouvernement estime possible l'affrontement de l'économie française avec des économies qui n'ont pas les mêmes charges — notamment les dépenses d'armement atomique et les dépenses faites hors du territoire national ; 3° s'il estime satisfaisant que le secteur de l'automobile entretienne quatre réseaux de vente, quatre approvisionnements de rechanges, pour faire des voitures similaires ; quelles mesures il compte prendre ; s'il s'est préoccupé d'autres secteurs de l'économie qui présentent des situations identiques et quels sont ces secteurs ; 4° dans l'hypothèse où la concurrence entraînerait une stagnation prolongée, voire une réelle récession et un certain chômage, quelles mesures envisage le Gouvernement pour soustraire les salariés aux répercusisons d'une politique dans laquelle ils n'ont de toute évidence aucune responsabilité [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février et séance, 2 avril 1966].

11. — M. Antoine COURRIÈRE demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir informer le Sénat sur les conditions dans lesquelles s'est effectué **l'enlèvement de M. Ben Barka** et des suites qu'il compte donner à cette affaire [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [28 juin 1966] (p. 1059 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Jacques Duclos, n° 15). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Antoine Courrière ; Jacques Duclos ; Auguste Pinton ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Pierre de la Gontrie ; Michel Darras.

12. — M. Ludovic TRON demande à *M. le Premier ministre* s'il entend mettre fin à la pratique qui veut que les **ministres** s'abstiennent de se rendre personnellement **aux séances du Sénat,** à l'occasion des débats les concernant, et lui demande, dans le cas où cette absence devrait persister, quels sont les motifs qui, selon lui, la justifient [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février et séance 2 avril 1966].

13. — M. Claudius DELORME expose à *M. le ministre de l'industrie* qu'à la suite de la **catastrophe de Feyzin,** le 4 janvier 1966, laquelle a fait 15 morts et près de 60 blessés, la population voisine vit dans l'inquiétude et que les municipalités sont justement préoccupées de la sécurité de leurs administrés. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître : 1° les impératifs qui ont motivé la décision des pouvoirs publics favorable à l'implantation d'une raffinerie d'hydrocarbures à proximité de zones d'habitation de plus en plus importantes et traversées par l'autoroute la plus fréquentée de la vallée du Rhône — décision finalement prise malgré les réserves ou oppositions de la plupart des municipalités voisines ; 2° quelles sont les mesures de sécurité légales et réglementaires prévues en pareil cas ; quelles sont les autorités chargées de leur contrôle et de leur application ; 3° si une réforme des règlements actuels est envisagée ; 4° s'il n'y aurait pas lieu d'assurer, dans le cadre particulier de l'agglomération lyonnaise, une coordination plus complète des moyens de secours et une unification plus poussée de la mission des diverses autorités administratives [13 janvier 1966. — *J. O.* 3 février et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [10 mai 1966] (p. 522 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Camille Vallin, n° 18). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Claudius Delorme ; Camille Vallin ; Jean Berthoin ; Auguste Pinton ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Joseph Voyant.

14. — M. Abel SEMPÉ attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur la situation qui est faite à 30.000 chefs de famille du Gers vivant de l'agriculture, du commerce ou de l'artisanat, en raison des données ci-après : le contribuable patenté ou agriculteur du Gers supporte la charge fiscale départementale et communale la plus élevée de France par habitant et par an. Les raisons de cette charge sont connues depuis dix ans : faible densité de la population, longueur importante des voies de communication, coût des travaux d'équipement (eau, électricité, constructions scolaires) par rapport à la densité de population desservie, poids considérable des charges sociales tenant compte d'un revenu cadastral théorique supérieur à la réalité. Le contribuable agriculteur, commerçant ou artisan du Gers est celui qui reçoit la part de revenu national la plus basse, parce qu'il n'existe pas de salaires d'appoint venant de l'industrie et que les ressources de l'agriculture sont les plus faibles en raison du nombre trop élevé des exploitations et de leurs

structures anciennes. 75 p. 100 de la population du Gers vit seulement de l'agriculture grâce aux prêts consentis par le Crédit agricole. La dette moyenne de chaque chef d'exploitation est le double de celle de la moyenne des agriculteurs français. Une charge d'intérêts de près de 5 milliards d'anciens francs vient s'ajouter à la fiscalité la plus lourde subie en France par rapport au revenu réel. D'autre part, en raison de la concentration qui est amorcée à partir de la vente de produits agricoles et de la distribution de produits ménagers, et pour le cas où ce mouvement serait accéléré, il y a lieu de prévoir la suppression des trois quarts des patentes d'ici dix ans. La patente est déjà dans le Gers le triple de celle qui est payée pour une activité égale en chiffre d'affaires et en volume dans un département quelconque du Sud de la France. M. Sempé demande à M. le ministre de l'économie et des finances : 1° si des mesures sont envisagées pour remédier à la **situation** tragique qui attend ceux qui voudraient rester **dans le Gers** ; 2° de bien vouloir lui faire connaître ses options en matière fiscale, en vue d'aboutir à un meilleur équilibre des charges départementales et communales, et notamment ce qui peut être attendu de la réforme de la T.V.A. applicable le 1er janvier 1968 ; 3° en ce qui concerne les charges sociales agricoles et les modalités de remboursement des emprunts contractés, si des atténuations sont envisagées pour réduire les cotisations au titre de l'assurance-maladie et les cotisations-vieillesse et si un projet de moratoire sera étudié pour étaler les durées des emprunts contractés et réduire les taux d'intérêt au niveau des emprunts à long terme ; 4° si le Gouvernement a prévu des mesures pour résoudre la crise de l'emploi qui laissent présager la pyramide des âges dans le Gers et la pression économique exercée par le Ve Plan et pour assurer du travail aux 35.000 jeunes gens qui fréquentent les divers établissements scolaires et professionnels. Conscient que cette situation est comparable à celle qui surviendra dans d'autres régions rurales du Sud-Ouest, il lui demande enfin s'il ne peut envisager un plan de sauvetage semblable à celui qui est en voie d'exécution dans le Sud de l'Italie depuis quelques années [14 janvier 1966. — *J.O.* 3 février et séance 2 avril 1966].

15. — M. Jacques DUCLOS demande à *M. le Premier ministre :* dans quelles conditions des fonctionnaires de la **police** française ont pu être mêlés à **l'enlèvement de M. Ben Barka ;** quelles dispositions il compte prendre pour empêcher le renouvellement de faits semblables [15 janvier 1966. — *J.O.* 3 février et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [28 juin 1966] (p. 1059 et suiv.]. — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Antoine Courrière, n° 11, cf. *supra*).

16. — M. Adolphe DUTOIT expose à *M. le ministre des affaires sociales* que le **peignage Motte,** à Roubaix, qui occupe 800 personnes, se propose d'arrêter son activité afin de fusionner avec les **Etablissements Prouvost.** En conséquence, 800 ouvriers, ouvrières, cadres, techniciens sont menacés de licenciement ou de mutation. Aux **Etablissements Agache,** à Seclin, la direction ayant décidé de transformer ses méthodes de fabrication, 30 emplois seront supprimés et les travailleurs seront mutés dans une autre usine ou invités à se reclasser ailleurs. Ces licenciements ou déplacements de personnel, avec les conséquences que cela comporte, sont dus à l'application d'une politique de concentration capitaliste de rationalisation de la production pour le seul profit des grosses sociétés. En conséquence, il demande quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre : pour en finir avec les licenciements ; pour faire bénéficier les travailleurs de l'augmentation de la production et de la productivité par l'augmentation des salaires avec un minimum garanti de 50.000 anciens francs par mois pour les travailleurs du textile et par le retour aux quarante heures payées quarante-huit ; et, dans l'immédiat, pour assurer aux travailleurs menacés de licenciement un emploi équivalent à celui qu'ils perdent, tant en ce qui concerne le salaire que les conditions de travail [17 janvier 1966. — *J.O.* 3 février et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [7 juin 1966] (p. 743 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Adolphe Dutoit ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

17. — M. Jacques DUCLOS signale à *M. le Premier ministre* que les derniers résultats électoraux des territoires et départements d'outre-mer, notamment de la **Réunion** sont apparus comme ne revêtant pas les qualités de sincérité indispensables. Il lui demande, en conséquence : 1° de bien vouloir expliquer comment se sont déroulées les **opérations électorales** des 5 et 19 décembre dernier dans les territoires d'outre-mer et les départements d'outre-mer ; 2° quelles mesures il compte prendre pour empêcher les fraudes électorales qui se produisent fréquemment dans les territoires d'outre-mer et les départements d'outre-mer [20 janvier 1966. — *J.O.* 3 février et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [7 juin 1966] (p. 747 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Duclos ; Georges Repiquet ; Lucien Bernier ; René Toribio ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

18. — M. Camille VALLIN demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir lui faire connaître dans quelles conditions la **raffinerie de pétrole de Feyzin** a pu obtenir l'autorisation de construire dans cette ville, aussi près de l'agglomération lyonnaise et en bordure de l'autoroute Lyon—Valence, sans que soient assurées les conditions élémentaires de sécurité, alors que des mesures exceptionnelles de protection s'imposaient. Il le prie de lui faire savoir quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour : mettre fin au danger permanent dont sont menacés les travailleurs et la population de cette région ; exiger que les nouvelles raffineries en cours de construction en France disposent d'un système de sécurité correspondant au danger potentiel qu'elles représentent. Il lui demande de lui préciser les conditions dans lesquelles seront indemnisées les victimes de la catastrophe de Feyzin. Il aimerait connaître enfin quelles mesures envisage le Gouvernement pour mettre un terme à la carence quasi totale de l'Etat en ce qui concerne la protection civile, les crédits affectés à l'équipement des corps de sapeurs pompiers étant dérisoires et les effectifs de ces corps notoirement insuffisants, le Gouvernement refusant de faire droit aux revendications légitimes d'hommes qui n'hésitent pourtant pas à faire le sacrifice de leur vie et dont il n'est pas suffisant de saluer l'héroïsme [20 janvier 1966. — *J.O.* 3 février et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [10 mai 1966] (p. 522 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Claudius Delorme, n° 13, cf. *supra*).

19. — M. Camille VALLIN expose à *M. le ministre de l'intérieur :* que le vote par les conseils municipaux des budgets primitifs de 1966 s'est soldé par de nouvelles et considérables augmentations des **impôts locaux** portant à un niveau extrême les charges qui pèsent sur les contribuables ; qu'une telle situation ne peut se prolonger sans mettre en péril l'équipement et la vie même de nos communes et porter gravement atteinte aux conditions de vie des populations. Il lui rappelle qu'une telle situation est le résultat de la politique poursuivie par le Gouvernement, qui se traduit par la réduction systématique des subventions d'Etat, des difficultés de plus en plus grandes pour contracter des emprunts, alors que des charges nouvelles très lourdes, qui devraient être assumées par l'Etat, sont imposées aux communes. Il lui demande de bien vouloir préciser les raisons pour lesquelles il entend aggraver encore cette situation en accentuant la politique de réduction des subventions et des possibilités d'emprunt, et en exigeant des communes de « faire appel à leurs ressources propres pour alimenter leurs dépenses d'investissements », comme cela est indiqué dans le rapport sur la régionalisation du budget d'équipement pour l'année 1966. Il le prie de bien vouloir lui expliquer comment il envisage que les communes puissent faire face à leurs charges d'équipement par le moyen de l'auto-financement, et s'il ne pense pas qu'une telle méthode aurait pour conséquence de rendre impossible la réalisation des objectifs du Ve Plan en ce qui concerne la plupart des équipements collectifs. Il lui demande enfin de lui faire connaître où en sont les études entreprises depuis fort longtemps concernant la **réforme de la fiscalité locale** [21 janvier 1966. — *J.O.* 3 février et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [19 avril 1966] (p. 147 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Antoine Courrière, n° 5, cf. *supra*, et par M. Ludovic Tron, n° 6).

20. — M. Georges COGNIOT expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que toute la question de la réforme de l'enseignement supérieur ressortit au domaine de l'incertitude et des contradictions. Sa mise en œuvre précipitée suscite dans ces conditions les plus vives inquiétudes des étudiants, du corps enseignant, de l'opinion. Des problèmes comme ceux de l'orientation des étudiants, de la formation des maîtres de l'enseignement, du sort des assistants sont gravement préoccupants, en même temps que le manque de moyens apparaît d'autant plus redoutable que l'on se propose, paraît-il, de mettre en place des travaux et des exercices d'un type nouveau. Il demande pour quelles raisons le projet est laissé dans un tel état d'imprécision, quelles sont les réponses ministérielles réelles aux questions actuelles de **l'enseignement supérieur,** comment sera résolu le problème fondamental des moyens matériels [8 février 1966. — *J.O.* 4 mars et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [28 juin 1966] (p. 1074 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Edgar Tailhades, n° 46). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Georges Cogniot ; Edgar Tailhades ; Jacques **Henriet** ; **Michel Habib-Deloncle,** secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

21. — M. Marc PAUZET expose à *M. le ministre de l'agriculture* la détérioration de la situation de la **viticulture,** du fait de l'avilissement du cours des vins de consommation courante au-dessous du prix-plancher, entraînant une baisse générale des cours ; souligne que ces bas prix constituent un encouragement à des rendements excessifs, au détriment de la politique de qualité que le Gouvernement prétend défendre ; rappelle que le vin, qui occupe le deuxième rang dans nos exportations agricoles, est l'un des seuls produits ne recevant pas du F.O.R.M.A. une aide financière permettant de vendre au prix de campagne ; rappelle l'énormité de la charge fiscale frappant ce produit agricole, fiscalité qui risque d'être aggravée par l'application de la loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires ; rappelle que les importations de vin qui sont à l'origine de cette situation ont atteint au cours des deux précédentes campagnes, malgré le désarroi du marché, un volume de 20 millions d'hectolitres. Il demande à M. le ministre de l'agriculture : s'il juge rationnel de poursuivre ces importations sans protection douanière suffisante, tant que le prix de campagne qui représente le minimum vital de l'exploitant n'est pas atteint, au risque de perturbations du marché préjudiciables aux viticulteurs ; s'il considère comme admissible — ces importations résultant d'engagements pris par la France pour des raisons d'ordre politique — que les viticulteurs supportent seuls les conséquences de cette politique ; et quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour mettre fin à cette situation [10 février 1966. — *J. O.* 4 mars et séance 2 avril 1966]. — **Discussion** [3 mai 1966] (p. 437 et suiv.). — (Commue avec la discussion des questions posées par M. Jean Péridier, n° 7 cf. *supra,* par M. Georges Portmann, n° 24 et par M. Léon David, n° 40.)

22. — M. Edouard LE BELLEGOU demande à *M. le garde des sceaux, ministre de la justice,* si un **magistrat du siège** qui, sans faire état de ses fonctions, ni de faits parvenus à sa connaissance à l'occasion de celles-ci, publie un article de presse, sous un pseudonyme, dans lequel il exprime son opinion de simple citoyen sur une affaire judiciaire en cours, peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire, alors que l'article incriminé ne comporte aucun propos injurieux et ne dépasse pas les limites du **droit de critique** qui appartient à tout citoyen [16 février 1966. — *J. O.* 4 mars et séance 2 avril 1966].

23. — M. Georges PORTMANN demande à *M. le Premier ministre* quelles raisons l'ont conduit à priver la **santé publique** d'un département ministériel spécialisé et quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour donner au corps médical français les moyens d'assurer, avec le maximum d'efficacité, la protection sanitaire de l'ensemble de la population [24 février 1966. — *J. O.* 4 mars et séance 2 avril 1966].

24. — M. Georges PORTMANN demande à *M. le Premier ministre,* au moment où la viticulture française traverse une crise particulièrement grave, quelles raisons ont conduit à reprendre avec une violence accrue la **campagne antivin** sous prétexte de lutte contre l'alcoolisme, et à développer les **importations de vins étrangers** [24 février 1966. — *J. O.* 4 mars et séance 2 avril 1966]. — *Discussion* [3 mai 1966] (p. 437 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Jean Péridier, n° 7, cf. *supra,* par M. Marc Pauzet, n° 21 et par M. Léon David, n° 40.)

25. — M. Pierre MARCILHACY demande à *M. le garde des sceaux, ministre de la justice :* 1° dans quelle mesure la peine de suspension qui frappe un conseiller à la Cour de Paris lui paraît respecter l'article 64 de la Constitution et le statut garantissant spécialement la magistrature du siège ; 2° pour quelles raisons il lui a paru possible de suspendre de l'exercice de ses fonctions un **magistrat du siège** alors que cette mesure administrative de caractère exceptionnel ne peut être justifiée que par la gravité d'une faute et surtout la nécessité absolue de l'appliquer pour que soit assuré le bon fonctionnement de la justice ; 3° s'il considère à titre général qu'un magistrat ne peut commenter, même sous un pseudonyme, une décision de justice ou bien si les commentaires en cause doivent recevoir par préalable l'agrément du garde des sceaux [2 avril 1966].

26. — M. Emile DURIEUX expose à *M. le ministre de l'agriculture* que, depuis 1958, malgré la loi d'orientation agricole et la loi complémentaire, la **situation de l'agriculture** n'a cessé de se dégrader ; que les promesses qui ont été faites n'ont été suivies d'aucun effet ; que le désordre s'est introduit dans la production agricole ; qu'aux difficultés rencontrées par les producteurs de blé, particulièrement éprouvés en 1965, s'ajoutent celles connues par les **viticulteurs** et également par les **planteurs de betteraves** qui ne savent plus comment ils doivent organiser leur production et prévoir leurs assolements. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation à la fois regrettable et inquiétante pour l'avenir de la paysannerie [2 avril 1966].

27. — M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir expliquer au Sénat : 1° comment la France entend concilier sa fidélité réaffirmée à **l'Alliance atlantique** et sa volonté de se retirer de l'**O. T. A. N.** ; 2° comment concilier le développement de la **Communauté européenne** à six dans le même temps où la France prend à l'égard de la Communauté atlantique une position qui sera strictement contraire à celle des cinq autres partenaires du Marché commun [2 avril 1966]. — **Discussion** [26 avril 1966] (p. 284 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. André Monteil, n° 28, par M. Pierre de Chevigny, n° 29, par M. Edouard Le Bellegou, n° 32, par M. Raymond Guyot, n° 37 et par M. André Armangaud, n° 39). *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Bonnefous ; Guy de La Vasselais ; Marius Moutet ; André Monteil ; Pierre de Chevigny ; Edouard Le Bellegou ; Raymond Guyot ; André Armengaud ; Louis Jung ; le général Antoine Béthouart ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

28. — M. André MONTEIL demande à *M. le ministre des affaires étrangères* de bien vouloir fournir au Sénat des explications sur les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la participation française à l'**Organisation du Traité de l'Atlantique Nord,** l'avenir de nos alliances et le maintien de notre sécurité [2 avril 1966]. — **Discussion** [26 avril 1966] (p. 284 et suiv.). (Commune avec la discussion des prestations posées par M. Edouard Bonnefous, n° 27 cf. *supra,* par M. Pierre de Chevigny, n° 29, par M. Edouard Le Bellegou, n° 32 par M. Raymond Guyot, n° 37 et par M. André Armengaud, n° 39.)

29. — M. Pierre de CHEVIGNY demande à *M. le ministre des affaires étrangères* de bien vouloir fournir au Sénat des explications sur les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la participation française à l'**Organisation du Traité de l'Atlantique Nord,** l'avenir de nos alliances et le maintien de notre sécurité [2 avril 1966]. — **Discussion** [26 avril 1966] (p. 284 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Edouard Bonnefous, n° 27, cf. *supra,* par M. André Monteil, n° 28, par M. Edouard Le Bellegou, n° 32, par M. Raymond Guyot, n° 37, par M. André Armengaud, n° 39.)

30. — M. Edouard LE BELLEGOU appelle l'attention de *M. le Premier ministre* sur la situation des **chantiers navals de la Méditerranée,** lui rappelle qu'une solution toute provisoire et précaire a été apportée en ce qui concerne les chantiers navals de La Seyne, et lui demande de vouloir bien préciser quelles sont les solutions définitives qu'il entend adopter pour assurer le plein emploi du personnel des chantiers et pour conjurer la grave crise économique et sociale qui résulterait de la supression ou de la diminution de leurs activités [2 avril 1966].

31. — M. Léon MESSAUD fait part à *M. le ministre de l'économie et des finances* de la très vive émotion provoquée à **Toulouse** et dans sa région par la menace de suppression de la **manufacture des tabacs** résultant de l'application par l'administration du S.E.I.T.A., pour la période allant jusqu'à l'année 1970, du plan décennal prévu. Il lui demande : 1° quels sont les motifs qui ont déterminé cette décision, atteignant l'économie d'une grande ville en pleine expansion, notamment au moment où un facteur important de ses activités, les fabrications aéronautiques, est déjà gravement menacé ; 2° comment on peut admettre, bien que la direction générale du S.E.I.T.A. possède des établissements devant suffire à réaliser la production demandée, que soit envisagé, contrairement aux déclarations du Gouvernement sur la décentralisation des industries, un plan de concentration nécessitant l'agrandissement et la construction de nouvelles manufactures ; considérant que des travaux très importants ont été récemment réalisés à la manufacture des tabacs de Toulouse, notamment l'édification d'un bâtiment technique avec deux sous-stations électriques et d'un bâtiment social avec cuisine, bureau et garage ; que le montant de ces travaux a dépassé la somme de six millions de francs, il lui demande enfin d'examiner sans retard, en tenant compte de ces récents aménagements, la réorganisation de la production autre que le scaferlati, afin que la manufacture des tabacs de Toulouse (les vastes salles qu'elle possède recevant une meilleure répartition) connaisse une activité encore supérieure à celle qu'elle possède actuellement [2 avril 1966].

32. — M. Edouard LE BELLEGOU demande à *M. le Premier ministre* s'il est conforme à la lettre et à l'esprit de la Constitution qu'une décision aussi grave que celle du **retrait de la France de l'O. T. A. N.** puisse être prise sans un **accord préalable du Parlement** [2 avril 1966]. — **Discussion** [26 avril 1966] (p. 284 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Edouard Bonnefous, n° 27, cf. *supra,* par M. André Monteil, n° 28, par M. Pierre de Chevigny, n° 29, par M. Raymond Guyot, n° 37 et par M. André Armengaud, n° 39.)

33. — M. Roger LAGRANGE demande à *M. le ministre des affaires sociales* quels sont ses projets en matière de **réforme de la sécurité sociale** et dans quelle mesure ces projets maintiendront les avantages acquis aux assurés sociaux sans augmentation des cotisations actuellement à la charge des prestataires [2 avril 1966]. — **Discussion** [13 décembre 1966] (p. 2398 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Adolphe Dutoit, n° 55). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Lagrange ; Raymond Bossus, au nom de M. Adolphe Dutoit ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information.

34. — M. Jacques DUCLOS demande à *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de l'information* pour quelles raisons, sous l'effet de quelles pressions extérieures et à la suite de quelles interventions d'ordre gouvernemental il a, contrairement à l'avis donné par la commission de censure, pris la décision d'interdire totalement le **film « Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot »**, ce qui constitue une intolérable atteinte à la liberté d'expression et du même coup la mise à l'index de l'un des plus grands écrivains du siècle des lumières [5 avril 1966]. — **Discussion** [17 mai 1966] (p. 564 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Roger Carcassonne, n° 35). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Duclos ; François Schleiter ; Roger Carcassonne ; Mme Marie-Hélène Cardot ; M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information.

35. — M. Roger CARCASSONNE demande à *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre,* chargé de l'information, les raisons impérieuses et profondes qui l'ont amené, en dépit de l'avis autorisé de la commission de contrôle, à interdire le **film Suzanne Simonin, la Religieuse de Diderot.** Il s'inquète des répercussions que cette interdiction ne manquera pas d'avoir à l'étranger où la France avait été considérée jusqu'à ces dernières années comme une terre de liberté [13 avril 1966]. — **Discussion** [17 mai 1966] (p. 564 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Jacques Duclos, n° 34, cf. *supra.*)

36. — M. Marcel DAROU demande à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre :* 1° les raisons pour lesquelles il s'oppose à l'attribution de la carte de combattant aux anciens combattants de la guerre d'Algérie ; 2° si des mesures peuvent être rapidement prises concernant notamment : *a*) l'amélioration du rapport constant ; *b*) l'article 55 de la loi de finances de 1962 ; *c*) la levée de toutes les forclusions ; *d*) et, d'une manière générale, les légitimes revendications formulées par tous les **anciens combattants et victimes de toutes les guerres** [14 avril 1966]. — **Discussion** [7 juin 1966] (p. 756 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Raymond Bossus, n° 43). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Darou ; Adolphe Dutoit, au nom de M. Raymond Bossus ; Bernard Chochoy ; Marcel Martin ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Pierre Bouneau.

37. — M. Raymond GUYOT aimerait avoir de la part de *M. le Premier ministre* des précisions concernant l'orientation de la politique générale du Gouvernement et notamment en ce qui concerne la **politique extérieure** [14 avril 1966]. — **Discussion** [26 avril 1966] (p. 284 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Edouard Bonnefous, n° 27, cf. *supra,* par M. André Monteil, n° 28, par M. Pierre de Chevigny, n° 29, par M. Edouard Le Bellegou, n° 32, et par M. André Armengaud, n° 39.).

38. — Mme Marie-Hélène CARDOT demande à *M. le Premier ministre* s'il ne juge pas devoir proposer au Parlement le vote d'un crédit spécial afin de venir en aide aux populations de l'**Inde** si durement éprouvées par une grande disette. Elle n'ignore pas ce qui a déjà été fait sur le plan du Gouvernement et sur le plan privé. Cependant, si importantes que soient les sommes ainsi recueillies, elles sont sans proportion avec les besoins immédiats de 110 millions d'Indiens dont 15 millions d'enfants. Elle lui demande également s'il ne serait pas opportun que la France prenne l'initiative d'une intervention auprès de l'O. N. U. afin qu'une action d'ensemble, à la fois sur le plan social et économique, soit enfin entreprise par toutes les nations dévelopées en faveur de l'Inde et de tous les autres pays qui souffrent de sous-développement et de la faim. [19 avril 1966]. **Discussion** [24 mai 1966]. (p. 603 et suiv.). — *Sont entendus :* MMmes Marie-Hélène Cardot ; Renée Dervaux ; M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

39. — M. André ARMENGAUD demande à *M. le ministre des affaires étrangères* s'il estime que la prise de position du Gouvernement vis-à-vis à l'**O. T. A. N.** est compatible avec le potentiel économique et militaire de la France [19 avril 1966]. — **Discussion** [26 avril 1966] (p. 284 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Edouard Bonnefous, n° 27 cf. *supra,* par M. André Monteil, n° 28, par M. Pierre de Chevigny, n° 29, par M. Edouard Le Bellegou, n° 32, et par M. Raymond Guyot, n° 37.)

40. — M. Léon DAVID demande à *M. le ministre de l'agricutlure* de lui préciser la **politique viticole** du Gouvernement et les mesures qu'il compte prendre en faveur des viticulteurs [21 avril 1966]. — **Discussion** [3 mai 1966] (p. 437 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions posées par M. Jean Péridier, n° 7, cf. *supra,* par M. Marc Pauzet, n° 21 et par M. Georges Portmann, n° 24.)

41. — M. Victor GOLVAN demande à *M. le ministre de l'agriculture* de bien vouloir lui indiquer : 1° le nombre des **abattoirs** agréés inscrits au Plan national ; si ce nombre est définitif ; s'il subit des variations, quels en sont les motifs ; 2° quelles sont les mesures urgentes envisagées par le Gouvernement pour pallier les difficultés financières dans lesquelles se trouvent actuellement placées les communes ayant construit des abattoirs conformes aux normes imposées ; 3° quelles modifications le Gouvernement pense pouvoir apporter à la loi n° 65-543 du 8 juillet 1965 sur l'organisation du marché de la viande, notamment dans la répartition de la taxe sanitaire, dans le mode de perception et l'attribution des redevances. Quels critères il entend appliquer dans l'indemnisation des communes contraintes de fermer leurs abattoirs. Enfin, dans quelles conditions il entend faire application des dispositions de l'article 7 de la loi du 8 juillet 1965 [3 mai 1966]. — **Discussion** [24 mai 1966] (p. 594 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Victor Golvan ; Raoul Vadepied ; Daniel Benoist ; Marcel Lambert ; Paul Pelleray ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

42. — M. Claude MONT expose *à M. le ministre de l'éducation nationale* que rien ne permettait de croire, et notamment pas les débats parlementaires, que des dispositions du décret d'application de l'article 62 de la loi de finances pour 1965 (décret du 30 avril 1965, article 9) contraindraient les conseils généraux à limiter désormais annuellement la **dotation scolaire aux communes** à 10 F par élève de l'enseignement public élémentaire et pré-scolaire et à 15 F par élève de l'enseignement public du premier cycle du second degré. Il lui demande donc, par respect des pouvoirs des conseils généraux, quelles mesures il compte prendre afin « de faire en sorte — selon l'expression même de l'auteur de l'article 62 de la loi de finances pour 1965 — que les fonds mis à la disposition du ministre de l'éducation nationale soient bien utilisés conformément aux modalités d'attribution de l'article 8 de la loi du 31 décembre 1959 [3 mai 1966].

43. — M. Raymond BOSSUS demande à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* de bien vouloir faire connaître les intentions gouvernementales quant à la préparation du budget 1967, intéressant les ressortissants de son ministère, afin que soit clarifié ce qui a été écrit par différents journaux relatant des interviews avec des responsables d'associations d'**anciens combattants et victimes de guerre 1914-1918, 1939-1945, guerre d'Algérie** [4 mai 1966]. — **Discussion** [7 juin 1966] (p. 756 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Marcel Darou, n° 36, cf. *supra.*)

44. — M. Antoine COURRIÈRE demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* comment le Gouvernement entend assurer l'accomplissement des objectifs du V[e] Plan alors que la plupart des **dépenses d'équipement** entraînent des charges incompatibles avec les possibilités des contribuables des départements et des communes et que les collectivités locales n'arrivent plus à trouver auprès des organismes prêteurs les sommes nécessaires pour financer les travaux envisagés. Il lui demande, en outre, de bien vouloir lui indiquer quelles seront les sommes dont disposera la **Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales** et les conditions dans lesquelles les départements et les communes pourront bénéficier des prêts accordés par cette caisse [10 mai 1966]. — **Discussion** [21 juin 1966] (p. 887 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* Mlle Irma Rapuzzi, au nom de M. Antoine Courrière ; MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information ; Louis Jung ; Etienne Restat ; Joseph Beaujannot ; Bernard Chochoy.

45. — M. Léon DAVID demande à *M. le Premier ministre* quelles décisions il entend prendre pour assurer le plein emploi des personnels ouvriers, cadres, techniciens et agents de maîtrise des **chantiers navals de La Seyne-sur-Mer** et des industries annexes, après les décisions ministérielles concernant ces établissements [10 mai 1966].

46. — M. Edgar TAILHADES appelle l'attention de *M. le ministre de l'éducation nationale* sur les conséquences regrettables qui peuvent résulter du retard apporté par le Gouvernement en ce qui concerne l'application de la **réforme de l'enseignement supérieur** ; lui signale que les enseignants, en l'absence de toutes instructions en la matière, se trouvent dans l'impossibilité d'organiser les nouveaux enseignements prévus, qu'il s'agisse des programmes ou de l'organisation matérielle qui en découle ; lui demande dans ces conditions de vouloir bien préciser les dispositions qu'il envisage pour la mise en place de cette réforme et les moyens financiers qu'il compte prendre pour qu'elle puisse avoir une efficacité certaine [14 juin 1966]. — **Discussion** [28 juin 1966] (p. 1074 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Georges Cogniot, n° 20, cf. *supra.*)

47. — Mlle Irma RAPUZZI expose à *M. le ministre de l'économie et des finances :* 1° qu'en dépit de l'augmentation de 15 p. 100 du volume des prêts consentis par la caisse des dépôts, annoncée pour 1966, la réduction du taux de la plupart des subventions de l'Etat (constructions scolaires, réseau routier, assainissement, équipement sportif et socio-éducatif, etc.), ainsi que la limitation excessive des opérations subventionnables, mettent les collectivités locales dans l'impossibilité de réaliser le financement de leurs programmes d'équipements pourtant reconnus indispensables et qui doivent souvent être reportés ; 2° que pour la période couverte par le V° Plan, qui subordonne à la participation accrue de ces mêmes collectivités locales la réalisation des équipements urbains, il est à craindre que les objectifs fixés (et jugés insuffisants) ne pourraient être atteints, si une augmentation importante des ressources des collectivités n'intervenait pas à bref délai. Elle lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui faire connaître : 1° à quelle date et dans quelles conditions sera constituée la **caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales ;** 2° la nature et le volume des ressources dont pourra disposer cette caisse ; 3° les conditions d'intervention de la caisse dans le financement des programmes des collectivités locales [21 juin 1966].

48. — M. André CORNU demande à *M. le ministre des affaires étrangères* de lui faire connaître les mesures prises par le Gouvernement à la suite des **nationalisations de biens français en Algérie,** intervenues en violation formelle des accords d'Evian [21 juin 1966].

49. — M. Charles STOESSEL expose à *M. le ministre de l'équipement* qu'il regrette que sa réponse du 7 juin 1966 à sa lettre du 8 février 1966 relative à la construction de l'**autoroute Mulhouse—Bâle,** ne soit pas en mesure de lui procurer les apaisements souhaités, car elle se trouve en retrait par rapport aux écrits et faits suivants connus. Il se permet à ce sujet de se référer aux Journaux officiels, décret du 14 avril 1958 fixant l'ordre d'urgence de construction des autoroutes, décret du 9 octobre 1964 déclarant d'utilité publique l'autoroute Habsheim—Bâle. Au cours du IV° Plan, les travaux préparatoires à la réalisation de l'autoroute sont poursuivis avec entrain : le tracé est retenu définitivement ; l'acquisition des terrains est poursuivie systématiquement. La masse des lots, propriété des domaines, couvre les forêts de la Hardt. Les quelques parcelles privées en voie d'acquisition ne présentent aucun handicap au lancement des travaux ; enfin, en octobre 1965, le *Moniteur des travaux publics et du bâtiment,* dans son supplément au numéro du 23 octobre 1965, passe l'annonce suivante : « Prochainement — Colmar — Ponts et chaussées — Appel d'offres restreint — Autoroute A 35, Strasbourg—Bâle, section Rixheim—Bartenheim. Construction de huit passages supérieurs en béton précontraint, etc. Les demandes seront reçues jusqu'au 13 novembre à 12 heures, terme de rigueur... ». Ultime confirmation officielle au *Journal officiel* du 1er décembre 1965, n° 278, portant approbation du V° Plan de développement économique et social : il est écrit : « Les autoroutes : le V° Plan comporte la réalisation de l'autoroute Mulhouse—Bâle et l'engagement d'une partie des travaux de l'autoroute Mulhouse—Belfort—Montbéliard. » Alors que le lancement des travaux aurait pu être ordonné, il y a plusieurs mois, le silence le plus dense se fait autour de cette opération pourtant décidée par le Gouvernement. Etonné devant les lenteurs ou les arrêts voulus de certaines procédures, il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui faire connaître : 1° les suites réservées à l'appel d'offre restreint lancé le 23 octobre 1965 par l'administration des ponts et chaussées de Colmar : 2° l'échéancier des opérations conduisant à la réalisation définitive de l'autoroute Mulhouse—Bâle, inscrite au V° Plan. [30 juin 1966]. — **Discussion** [11 octobre 1966] (p. 1265 et 1266). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Charles Stoessel ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

50. — M. Louis GROS demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* comment il entend que le **service public de l'enseignement** puisse atteindre ses buts fondamentaux : progrès de l'homme et développement économique et social. Il lui demande en particulier quelles solutions il entend apporter aux problèmes d'orientation et de sélection dans le service public de l'enseignement afin que soient menées à bien, conformément à la justice, la recherche, la formation et la mise en valeur des aptitudes des enfants de toutes origines sociales [5 octobre 1966]. — **Discussion** [6 décembre 1966] (p. 2267 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Georges Lamousse ; Adolphe Chauvin ; René Tinant ; Marcel Prélot ; Henri Long-Chambon ; Geoffroy de Montalembert ; Georges Cogniot ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

51. — M. Roger LAGRANGE rappelle à *M. le ministre de l'équipement* que les récentes dispositions visant à la suppression d'un certain nombre de lignes secondaires du réseau de la **S. N. C. F.** ne semblent pas avoir été prises en fonction du caractère de service public qu'elles présentent ; qu'au contraire, il semble apparaître que ces suppressions, tout en gênant sérieusement les usagers, ne comportent pas pour autant les économies annoncées ; et, en conséquence, lui demande de vouloir bien préciser les raisons qu'il invoque pour justifier ces suppressions et, d'une manière générale, de définir la politique qu'il poursuit dans le domaine des transports de voyageurs [5 octobre 1966].

52. — M. Pierre MÉTAYER demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* de lui donner les informations sur les conditions dans lesquelles s'est accomplie la **rentrée scolaire,** tant sur le plan du personnel enseignant que des locaux et du matériel, et de faire le point sur la situation en ce qui concerne la réforme de l'enseignement [5 octobre 1966].

53. — M. Antoine COURRIÈRE demande à *M. le Premier ministre* de vouloir bien lui définir sa politique concernant les **traitements et les salaires,** de vouloir bien lui indiquer comment il entend mettre fin à la disparité constante existant entre les traitements du secteur public et les salaires du secteur nationalisé, et les prix dont la hausse n'a nullement été stoppée par la prétendue politique de stabilisation appliquée par le Gouvernement [5 octobre 1966].

54. — M. Jean SAUVAGE expose à *M. le ministre de l'équipement* que des informations parues dans la presse font état de la fermeture au trafic voyageurs de plusieurs lignes de chemins de fer exploitées par la S. N. C. F. Ces mêmes informations précisent que la **ligne ferroviaire Sablé—Châteaubriant** serait susceptible d'être supprimée. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer : 1° quelles sont les raisons qui peuvent motiver ces mesures en ce qui concerne l'ensemble des lignes concernées en général et celle de Sablé à Châteaubriant en particulier ; 2° quelles sont les dispositions qu'il compte prendre pour assurer un service de remplacement du transport des voyageurs dans l'hypothèse où ces mesures de suppression entreraient effectivement en application [13 octobre 1966]. — Retrait par son auteur [6 décembre 1966] (p. 2264).

55. — M. Adolphe DUTOIT expose à *M. le ministre des affaires sociales* que, dans sa dernière allocution télévisée, M. le Premier ministre a indiqué que le Gouvernement procéderait après les élections législatives à une **réforme du système de la sécurité sociale.** Cette déclaration ayant créé une légitime inquiétude parmi les assurés sociaux, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les véritables intentions du Gouvernement au sujet de la sécurité sociale [25 octobre 1966]. — **Discussion** [13 décembre 1966] (p. 2398 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Roger Lagrange, n° 33, cf. *supra.*)

56. — M. Lucien DE MONTIGNY expose à *M. le ministre de l'équipement* que des informations récentes font état de la **suppression** possible des trains de voyageurs sur la **ligne Domfront—Laval.** Il lui demande de bien vouloir lui indiquer : 1° comment peut se concilier une telle mesure avec les efforts entrepris en faveur de l'aménagement du territoire, qui postulent le maintien intégral de la situation actuelle ; 2° si les populations concernées par ces suppressions pourraient bénéficier de transports routiers équivalents quant aux itinéraires, à la fréquence et au tarif perçu [25 octobre 1966]. — Retrait par son auteur [6 décembre 1966] (p. 2264).

57. — M. André DILIGENT expose à *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'information,* que par décret n° 64-231 du 14 mars 1964 fut instituée une **commission**

nationale de contrôle de la campagne électorale à l'occasion des élections présidentielles. Cette commission composée de membres du conseil d'Etat, de la cour de cassation et de la cour des comptes, avait pour mission de veiller au respect du « principe d'égalité entre les candidats ». Sa compétence s'exerçait sur deux plans : 1° celui de l'utilisation des antennes de l'O. R. T. F. par les candidats eux-mêmes ; 2° celui des autres émissions, notamment des programmes d'information « en ce qui concerne la reproduction ou les commentaires des déclarations ou écrits des candidats et la présentation de leur personne ». On se plaît à reconnaître que cette commission a parfaitement rempli sa mission. Il serait évidemment souhaitable de tenir compte des enseignements de cette expérience fructueuse à l'occasion des prochaines élections législatives. Mais, d'une part, il faut observer qu'il ne pourra être possible de permettre aux milliers de candidats d'utiliser les antennes de l'O. R. T. F. ; cette possibilité ne pourra être réservée qu'aux porte-parole des formations politiques importantes ; d'autre part, il faudra prendre en considération le problème posé par le développement des émissions d'information régionale tant en radiodiffusion qu'en télévision. Il lui demande en conséquence s'il n'envisage pas : 1° d'instituer une nouvelle commission nationale de contrôle à l'occasion des prochaines élections législatives ; 2° compte tenu du développement des émissions régionales, de permettre à cette commission nationale d'avoir ses propres délégués auprès des directions régionales de l'O. R. T. F. [27 octobre 1966].

58. — M. Joseph RAYBAUD demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir lui préciser sur quels textes législatifs ou réglementaires s'est fondé M. le ministre de l'équipement pour prescrire à ses services, par voie de circulaire, d'exiger une **participation des collectivités locales** (départements et communes) **au financement des travaux de la voirie nationale** [8 décembre 1966].

59. — M. Marcel MARTIN attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur l'évolution de la situation fiscale faite aux agriculteurs à la suite des instructions qui ont été données aux services de la direction générale des **impôts** de rehausser systématiquement les **forfaits agricoles** [15 décembre 1966].

60. — M. Joseph RAYBAUD expose à *M. le ministre de l'intérieur* que son arrêté du 22 novembre 1966 relatif aux modalités de désignation des représentants des collectivités locales aux **comités de bassin** institués par la loi du 16 décembre 1964 ne définit aucun critère en vue d'établir les listes de candidatures soumises au vote des conseils généraux ; qu'en conséquence, ces listes risquent de ne pas représenter équitablement les collectivités locales puisque, notamment, le nombre de leurs membres est loin de correspondre à celui des conseils généraux faisant partie de chaque bassin. Il lui demande si, dans l'hypothèse où la date limite de dépôt des listes de candidatures, fixée au 22 décembre 1966 serait prorogée, comme cela a été envisagé lors de la réunion du comité de l'eau du 14 décembre 1966 à la demande des représentants de l'association des présidents des conseils généraux et de l'association des maires de France, il n'estimerait pas opportun de reviser les conditions prévues par l'arrêté susvisé [16 décembre 1966].

R

RADIO

Voy. : STATIONS RADIO ET APPAREILS D'ÉMISSION.

Voy. : BUDGET DE 1966.

Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, art. 31.

RADIODIFFUSION ET TELEVISION (ELECTIONS)

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à organiser l'accès équitable à la radiodiffusion et à la télévision des grandes formations politiques au cours de la période préparatoire aux élections législatives de mars 1967** [13 décembre 1966] (I., n° 113). — Renvoi à la commission des **lois constitutionnelles, de législation**, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

RAPATRIES D'ALGERIE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 694.

RAPATRIES ET SPOLIES (INDEMNISATION)

Voy. : QUESTIONS ORALES, 694.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 9.

Voy. : BUDGET DE 1967, articles additionnels, p. 2181.

Voy : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE pour 1966, art. 26.

Voy. : BAUX RURAUX.

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes, par M. le Premier président de la Cour des comptes [21 juin 1966] (p. 882). — *Sont entendus :* MM. Roger Léonard, premier président de la Cour des comptes ; Alex Roubert, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

RAPPORTS D'INFORMATION. — Voy. : POUVOIRS D'ENQUÊTE ET MISSIONS D'INFORMATION.

RAPPORTS DU GOUVERNEMENT

Dépôt d'un rapport sur les opérations de liquidation de l'ancien office des changes, établi en application de l'article 19 de la loi de finances rectificative pour 1964 (loi n° 64-1278 du 23 décembre 1964) [2 avril 1966] (p. 53).

Dépôt d'un rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques établi en application de l'article 38, troisième alinéa de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances [23 juin 1966] (p. 990).

Dépôt des rapports suivants : 1° rapport sur la mise en œuvre du premier plan d'équipement sportif et socio-éducatif et sur la préparation de la mise en œuvre du second plan d'équipement sportif et socio-éducatif, établi en application des lois de programme n° 61-806 du 28 juillet 1961 et n° 65-517 du 2 juillet 1965 relatives à l'équipement sportif et socio-éducatif ; 2° rapport sur le fonctionnement du groupement des collectivités pour le financement des travaux d'équipement au cours de l'année 1965, établi en exécution de l'article 3 du décret n° 60-953 du 8 septembre 1960 ; 3° rapport sur la situation de l'emploi, les activités du fonds national de l'emploi, l'orientation générale et les programmes d'investissements de la formation professionnelle des adultes, établi en application de l'article 4 de la loi n° 63-1240 du 18 décembre 1963 ; 4° rapport sur la situation de l'agriculture en 1965, établi en application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole n° 60-808 du 5 août 1960 ; 5° rapport de gestion de l'office national des forêts pour l'année 1966, établi en application de l'article 1er de la loi de finances rectificative pour 1964 (loi n° 64-1278 du 23 décembre 1964) ; 6° compte rendu sur le programme d'équipement militaire, présenté en application de l'article 4 de la loi n° 64-1270 du 23 décembre 1964 [5 octobre 1966] (p. 1244 et 1245).

Dépôt d'un rapport établi conformément aux prescriptions de l'article 9 de la loi n° 63-1333 du 30 décembre 1963 édictant diverses mesures de nature à faciliter la réduction des effectifs d'officiers par départ volontaire et de l'article 5 de la loi n° 63-1334 du 30 décembre 1963 relative à l'emploi d'officiers dans les services du ministère de l'éducation nationale, sur l'exécution de ces lois [13 octobre 1966] (p. 1274).

Dépôt d'un rapport sur l'activité du centre national d'études spatiales pendant la période du 1er juillet 1965 au 1er juillet 1966, en application de l'article 6 de la loi n° 61-1382 du 19 décembre 1961 [20 octobre 1966] (p. 1306).

RECHERCHE. — Voy. ORGANISMES DE RECHERCHE.

RECHERCHE OCEANOGRAPHIQUE. — Voy. : ORGANISMES DE RECHERCHE.

REGION DE PARIS

Projet de loi présenté par M. Roger FREY, *ministre de l'intérieur*, **modifiant la loi n° 61-845 du 2 août 1961 relative à l'organisation de la région de Paris.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1883, 1953, 1931, 530. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1966] (I., n° 252). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation,

du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [25 octobre 1966] (I., n° 12). — **Discussion** [25 octobre 1966] (p. 1325 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Louis Namy ; Adolphe Chauvin ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Pierre de La Gontrie. — *Discussion des articles* (p. 1332 et suiv.). — Art. A. — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel A nouveau disposant que : « Dans l'intitulé de la loi n° 61-845 du 2 août 1961 et dans les articles 1er, 2 et 7 de cette loi », les mots : « région de Paris » sont remplacés par les mots : « région parisienne » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1er. — Réservé (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier cet article en remplaçant le 1° de l'article 4 de la loi du 2 août 1961 par diverses dispositions relatives au conseil d'administration, au nombre et à la désignation des membres de celui-ci ainsi qu'à l'élection du président (*ibid.*), observations ; sous-amendement par M. Louis Namy, tendant à désigner les membres du conseil d'administration « suivant les règles de la représentation proportionnelle » (p. 1333), observations, rejet (p. 1334) ; adoption de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, exception faite du dernier alinéa relatif aux membres du conseil d'administration de l'agence foncière et technique de la région de Paris, lequel alinéa est retiré (p. 1335). — Art. 1er (précédemment réservé). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (p. 1336) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les 2° et 3° alinéas du texte proposé pour le 2° de l'article 3 de la loi n° 61-845 du 2 août 1961 par deux alinéas relatifs aux acquisitions immobilières pour des opérations d'intérêt régional (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer la deuxième phrase de cet article, laquelle prévoit qu'un décret pourra fixer une date d'application antérieure au 1er juillet 1968 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Adolphe Chauvin ; Maurice Coutrot ; Etienne Dailly, rapporteur ; Louis Namy. — *Explication de vote :* M. Maurice Coutrot. — Sur l'ensemble (p. 1337). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 6). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 15 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2107, 2134, 568.

Deuxième transmission au Sénat [17 novembre 1966] (I., n° 37). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [25 novembre 1966] (I., n° 48). — **Discussion** [1er décembre 1966] (p. 2231 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Edouard Le Bellegou ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Discussion des articles* (p. 2232 et suiv.). — Art. A (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre l'article A adopté par le Sénat en première lecture relatif à la substitution de « région parisienne » à « région de Paris » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2233). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur, et amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture concernant les acquisitions immobilières pour des opérations d'intérêt régional (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Art. 3 (p. 2234). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté par le Sénat en première lecture concernant le conseil d'administration (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer, comme en première lecture, la deuxième phrase de cet article, laquelle prévoit qu'un décret pourra fixer une date d'application antérieure au 1er juillet 1968 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Etienne Dailly, rapporteur. — *Explication de vote :* M. Louis Namy. — Sur l'ensemble (p. 2234). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 19). — DEUXIÈME LECTURE. — Adopté par l'Assemblée nationale en troisième lecture (commission mixte paritaire) le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2207, 2224, 612.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2, de la Constitution) [1er décembre 1966] (p. 2255). — Election des membres de la commission [1er décembre 1966] (p. 2267 et 2277). — Rapport par M. Etienne Dailly [7 décembre 1966] (I., n° 83). — **Discussion** [9 décembre 1966] (p. 2383 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Articles* (p. 2384 et 2385). — *Explication de vote :* M. Raymond Bossus. — Sur l'ensemble (p. 2385). — ADOPTION (n° 31). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-936 du 17 décembre 1966 (*J. O.* du 18 décembre 1966).

REGIME FISCAL POUR LA VENTE D'UN DOMAINE FORESTIER. — Voy. QUESTIONS ORALES, 733.

REGIMES MATRIMONIAUX

Proposition de loi, présentée par M. MARCEL MOLLE, *sénateur*, **relative aux déclarations conjointes prévues aux articles 11 (alinéa 2), 16 et 20 de la loi n° 65-570 du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux** [13 octobre 1966] (I., n° 5). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la constitution de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Marcel Molle [27 octobre 1966] (I., n° 20). — **Discussion** [3 novembre 1966] (p. 1419 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports ; Pierre Marcilhacy. — *Articles* (p. 1420 et 1421). — Sur l'ensemble (p. 1421). — ADOPTION (n° 10). — Adoptée par l'Assemblée nationale le 15 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2119, 2137, 570.

Promulgation : loi n° 66-861 du 22 novembre 1966 (*J. O.* du 24 novembre 1966).

RELATIONS FINANCIERES AVEC L'ETRANGER

Projet de loi présenté par M. Pierre BILLOTTE, *ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer*, **relatif aux relations financières avec l'étranger.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 14 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2183, 2253, 627. — **Transmission au Sénat** [15 décembre 1966] (I., n° 143). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [15 décembre 1966] (I., n° 150). — **Discussion** [16 décembre 1966] (p. 2571 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Charles de Chambrun, secrétaire d'Etat au commerce extérieur ; Marcel Pellenc, rapporteur général. — *Articles* (p. 2573). — ADOPTION (n° 48). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1008 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

RENTREE SCOLAIRE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 52.

REPRISE. — Voy. : BAILLEURS ET LOCATAIRES.

RESERVES (OBLIGATIONS MILITAIRES). — Voy. : SERVICE MILITAIRE.

RETRAITE DES MARINS

1. — Projet de loi présenté par M. Edgard PISANI, *ministre de l'équipement*, **portant modification de certaines dispositions du régime de retraites des marins.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 10 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1738, 1802, 466. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1966] (I., n° 127). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Bernard Lemarié [7 juin 1966] (I., n° 174). — **Discussion** [16 juin 1966] (p. 849). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Bernard Lemarié, rapporteur. — *Articles* (p. 849). — ADOPTION (n° 75). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-417 du 18 juin 1966 (*J. O.* du 24 juin 1966).

2. — Projet de loi présenté par M. Louis JACQUINOT, *ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer*, **étendant au territoire de la Polynésie française les dispositions de caractère législatif déterminant le régime de pensions de retraite des marins français de commerce, de pêche ou de plaisance et des agents du service général à bord des navires.** — Adopté par l'Assemblée nationale (nouvel intitulé) le 7 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1695, 1880, 498. — **Transmission au Sénat** [9 juin 1966] (I., n° 194). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Henry Loste [21 juin 1966] (I., n° 223). — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1127 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henry Loste, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat à l'équipement (transports) ;

Michel Darras. — *Articles* (p. 1129). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Henry Loste, rapporteur, tendant, à la fin de l'alinéa 1er de l'article 1er, à remplacer les mots : « ... réglementairement pourvus d'un rôle d'équipage... », par les mots : « ... d'une jauge brute égale ou supérieure à quatre tonneaux... » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 114). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 30 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 2017, 2021, 558.

Deuxième transmission au Sénat [30 juin 1966] (I., n° 294). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — **Discussion** [30 juin 1966] (p. 1159 et 1160). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Henry Loste, rapporteur. — *Art.* 1er (p. 1160). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 120). — DEUXIÈME LECTURE. TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-510 du 12 juillet 1966 (*J. O.* du 13 juillet 1966).

3. — Projet de loi présenté par M. Edgard PISANI, *ministre de l'équipement,* **modifiant le régime de retraites des marins pour ce qui concerne l'entrée en jouissance des pensions servies aux conchyliculteurs et aux marins naviguant en amont de la limite de la mer.** — Adopté par l'Assemblée nationale (nouvel intitulé) le 7 juin 1966. — Voy. : Impressions n° 1795, 1878, 499. — **Transmission au Sénat** [9 juin 1966] (I., n° 195). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Lucien Grand [27 juin 1966] (I., n° 259). — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1123 et suivantes). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien Grand, rapporteur ; Joseph Yvon ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat à l'équipement (transports). — *Article* (p. 1125). — ADOPTION (n° 112). TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-499 du 11 juillet 1966 (*J. O.* du 12 juillet 1966).

4. — Projet de loi présenté par M. Edgard PISANI, *ministre de l'équipement,* **relatif au régime des pensions de retraite des marins français du commerce, de pêche ou de plaisance.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 7 juin 1966. — Voy : Impressions nos 1796, 1879, 501. — **Transmission au Sénat** [14 juin 1966] (I., n° 197). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Marcel Lambert [21 juin 1966] (I., n° 215). — **Discussion** [21 juin 1966] (p. 872 et suivantes). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Lambert, rapporteur ; Joseph Yvon ; Léon David ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information. — *Discussion des articles* (p. 874 et suivantes). — Art. 1er (p. 874). — Amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur, tendant à une meilleure rédaction du texte modificatif présenté pour l'article 5 de la loi du 12 avril 1941 (*ibid.*), observations, adoption (p. 875). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Marcel Lambert, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur, tendant à modifier les deux premiers alinéas de cet article afin que les dispositions de l'article 5 de la loi du 12 avril 1941 soient applicables aussi aux marins qui ont cessé d'accomplir des services conduisant à pension (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la constitution (p. 876). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information ; Yvon Coudé du Foresto, au nom de la commission des finances ; Marcel Lambert, rapporteur ; Joseph Yvon. — *Explication de vote :* M. Léon David. — Sur l'ensemble (p. 876). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 78). — Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 30 juin 1966. — Voy. : Impressions nos 1960, 1980, 557.

Promulgation : loi n° 66-506 du 12 juillet 1966 (*J. O.* du 13 juillet 1966).

REUNION (AFFAIRE DE PRESSE ET ELECTIONS). — Voy. : AMNISTIE DE DROIT COMMUN [24 mai 1966] (p. 609).

REUNION (ELECTIONS A LA). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 17.

ROANNE (CLASSEMENT ECONOMIQUE DE L'ARRONDISSEMENT). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 683.

ROUTES NATIONALES DU SUD-EST ALPIN. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 8.

S

SAINT-ETIENNE, — Voy. : QUESTIONS ORALES, p. 755.

SALAIRES, TRAITEMENTS, REVENUS AGRICOLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 1.

SANTE PUBLIQUE (SUPPRESSION DU MINISTERE). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 23.

SAUVEGARDE DE LA VIE HUMAINE ET HABITABILITE DES NAVIRES

Projet de loi présenté par M. Edgard PISANI, *ministre de l'équipement,* **sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1966. — Voy. : Impressions nos 1739, 2256, 629. — **Transmission au Sénat** [15 décembre 1966]. (I., n° 145). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

SECURITE SOCIALE (REFORME). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, nos 33, 55.

SENAT

I. — BUREAU.

Bureau d'âge et composition [3 octobre 1966] (p. 1213).

Bureau définitif et composition [5 octobre 1966] (p. 1243).

II. — COMPOSITION. — Voy. : CODE ÉLECTORAL.

III. — ELECTIONS. — Voy. : CODE ÉLECTORAL.

IV. — OBSERVATIONS.

Question orale avec débat par M. Ludovic Tron concernant la présence des ministres devant le Sénat [13 janvier 1966. — *J. O.* du 3 février 1966 et séance du 2 avril 1966] (n° 12, p. 2).

Observations sur la présence des ministres devant le Sénat. — Sont entendus : M. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Mme Marie-Hélène Cardot, vice-président du Sénat [14 avril 1966] (p. 128 et 129).

Observations sur le rôle du Sénat et la nécessité du double examen législatif, lors du vote du projet de loi sur les sociétés commerciales [4 mai 1966] (p. 478).

Observations sur le rôle du Sénat : allocution prononcée par M. Gaston Monnerville, président du Sénat, lors de la clôture de la deuxième session ordinaire de 1965-1966 [30 juin 1966] (p. 1168).

V. — RÈGLEMENT.

1. — Proposition de résolution présentée par M. Marcel PELLENC, *sénateur,* **tendant à compléter le règlement du Sénat** (I., n° 91) [31 janvier 1966. — *J. O.* séance du 2 avril 1966]. — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

2. — *a*) Proposition de résolution présentée par M. Edouard BONNEFOUS, *sénateur,* **tendant à modifier et à compléter les articles 18 et 42 du règlement du Sénat en vue d'assurer une meilleure coordination entre les travaux du Sénat et ceux du Conseil économique et social** [12 novembre 1965] (I., n° 53). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

b) Proposition de résolution présentée par M. Marcel PRÉLOT, *sénateur,* **tendant à insérer dans le règlement du Sénat un article 21** *bis* **nouveau relatif au délai imparti aux commissions d'enquête ou de contrôle pour mener à bien leurs travaux** [26 mai 1966] (I., n° 145). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Prélot : 1° sur les deux propositions de résolution précédentes ; 2° et tendant à modifier les articles 54 et 60 du règlement du Sénat [14 juin 1966] (I., n° 201). — **Discussion** [16 juin 1966]

(p. 853 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Prélot, rapporteur. — *Articles* (p. 853 et suiv.). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Antoine Courrière ; Louis Namy ; Marcel Prélot, rapporteur. — NOUVEL INTITULÉ : **« Résolution tendant à modifier les articles 18, 42, 54 et 60 du règlement du Sénat et à compléter celui-ci par l'adjonction d'un article 21 *bis* nouveau ».** — ADOPTION (n° 77). — Décision du Conseil constitutionnel du 8 juillet 1966 sur la conformité à la Constitution de la résolution précédente (l'article 21 *bis* nouveau est déclaré non conforme) [5 octobre 1966] (p. 1244).

3. — Cas d'application. — Application de l'article 49, alinéa 5, du règlement (dépôt des amendements en temps utile) [24 mai 1966] (p. 619 et 622). — Application de l'article 16, alinéa 2, du règlement (envoi d'un projet de loi à une commission spéciale) [13 octobre 1966] (p. 1286).

VI. — SESSIONS.

Ouverture de la deuxième session ordinaire de 1965-1966 par M. Maurice BAYROU, vice-président du Sénat [2 avril 1966] (p. 53).

Clôture de la deuxième session ordinaire de 1965-1966 par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat [30 avril 1966] (p. 1169). — *Est entendu :* M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

Ouverture de la première session ordinaire de 1966-1967 par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat [30 juin 1966] (p. 1213).

Clôture de la première session ordinaire de 1966-1967 par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat [21 décembre 1966] (p. 2929 et 2230). — *Est entendu :* M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

SENATEURS

I. — CESSATION DE MANDAT

Cessation, à la date du 8 février 1966 à minuit, du mandat sénatorial de M. Edgar Faure (sénateur du Jura), ministre de l'agriculture [2 avril 1966] (p. 58).

II. — DÉCÈS

Décès de M. Emile Hugues, sénateur des Alpes-Maritimes, survenu le 10 février 1966 ; décès de M. Jean Clerc, sénateur de la Haute-Savoie, survenu le 9 mars 1966 ; décès de M. Vincent Delpuech, sénateur des Bouches-du-Rhône, survenu le 10 mars 1966. — [2 avril 1966] (p. 58).

Eloges funèbres de MM. Emile Hugues, sénateur des Alpes-Maritimes ; de M. Jean Clerc, sénateur de la Haute-Savoie ; de M. Vincent Delpuech, sénateur des Bouches-du-Rhône, prononcés par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat, auquel s'associe M. Pierre DUMAS, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre [5 avril 1966] (p. 92 et suiv.).

Décès de M. Louis Roy, sénateur de l'Aisne, survenu le 24 avril 1966. — [26 avril 1966] (p. 311).

Eloge funèbre de M. Louis Roy, sénateur de l'Aisne, prononcé par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat, auquel s'associe M. Charles de CHAMBRUN, secrétaire d'Etat au commerce extérieur [3 mai 1966] (p. 435 et 436).

Décès de M. Omer Capelle, sénateur de la Somme, survenu le 26 mai 1966. — [2 juin 1966] (p. 736).

Eloge funèbre de M. Omer Capelle, sénateur de la Somme, prononcé par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat, auquel s'associe M. Pierre DUMAS, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre [7 juin 1966] (p. 740 et 741).

Décès de M. Charles Stoessel, sénateur du Haut-Rhin, survenu le 14 octobre 1966. — [18 octobre 1966] (p. 1300).

Eloge funèbre de M. Charles Stoessel, sénateur du Haut-Rhin, prononcé par M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat, auquel s'associe M. Jean de BROGLIE, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères [20 octobre 1966] (p. 1306).

Décès de M. Paul Baratgin, sénateur des Hautes-Pyrénées, survenu le 22 décembre 1966 (*J. O.* lois et décrets du 24 décembre 1966, p. 11405).

III. — DÉMISSSION

M. Augustin de Villeneuve-Bargemont, appelé à remplacer M. Omer Capelle, décédé le 26 mai 1966, déclare se démettre de son mandat de sénateur de la Somme [2 juin 1966] (p. 703).

IV. — REMPLACEMENT

M. Jean Gravier est appelé à remplacer M. Edgar Faure, sénateur du Jura, nommé membre du Gouvernement [2 avril 1966] (p. 58).

M. Paul Massa est appelé à remplacer M. Emile Hugues, sénateur des Alpes-Maritimes, décédé le 10 février 1966 [2 avril 1966] (p. 58).

M. Paul Favre est appelé à remplacer M. Jean Clerc, sénateur de la Haute-Savoie, décédé le 9 mars 1966 [2 avril 1966] (p. 58).

M. Jacques Rastoin est appelé à remplacer M. Vincent Delpuech, sénateur des Bouches-du-Rhône, décédé le 10 mars 1966 [2 avril 1966] (p. 58).

M. Augustin de Villeneuve-Bargemont est appelé à remplacer M. Omer Capelle, sénateur de la Somme, décédé le 26 mai 1966 [2 juin 1966] (p. 736).

M. Charles Zwickert est appelé à remplacer M. Charles Stoessel, sénateur du Haut-Rhin, décédé le 14 octobre 1966 [18 octobre 1966] (p. 1300).

V. — VACANCE DE SIÈGE

Communication de M. le ministre de l'intérieur concernant la vacance du siège de M. Louis Roy, sénateur de l'Aisne, décédé le 24 avril 1966, le remplaçant de M. Louis Roy, ayant été élu député le 25 novembre 1962 [3 mai 1966] (p. 436).

VI. — ELECTIONS. — Voy. : CODE ÉLECTORAL.

M. Jacques PELLETIER, proclamé élu sénateur du département de l'Aisne [28 juin 1966] (p. 1102).

M. Pierre MAILLE, proclamé élu sénateur du département de la Somme [3 octobre 1966] (p. 1215).

SEQUESTRE LEGAL

Proposition de loi présentée par M. Henri COLLETTE, *député*, **tendant à instituer un « séquestre légal ».** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 17 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1755, 1903, 520. — **Transmission au Sénat** [21 juin 1966] (I., n° 222). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

SERVICE MILITAIRE

Projet de loi présenté par M. Pierre MESSMER, *ministre des armées*, **modifiant l'article 29 de l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense, relatif à la durée du service militaire.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 10 novembre 1965. — Voy. : Impressions n°s 1626, 1654, 430. — **Transmission au Sénat** [12 novembre 1965] (I., n° 48). — *Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.* — Rapport par M. le général Jean Ganeval [26 avril 1966] (I., n° 105). — **Discussion** [4 mai 1966] (p. 467 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. le général Jean Ganeval, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — **Discussion des articles** (p. 468 et suiv.). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. le général Jean Ganeval, tendant à compléter le 1er alinéa du § 1° de cet article par : « ..., priorité étant donnée aux officiers et sous-officiers de réserve ayant, au cours des cinq années précédentes, manifesté leur attachement à leurs devoirs d'officiers ou de sous-officiers, suivant des critères déterminés, ces critères étant précisés par décret. » (p. 469), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. le général Jean Ganeval, rapporteur, tendant à compléter le paragraphe 1° par : « Toutefois ne peuvent être maintenus à la disposition du ministre, au-delà de la durée légale du service national que les officiers ou sous-officiers de réserve qui en font la demande. » (*ibid.*), observations, rejet (p. 470). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. le général Jean Ganeval, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Vincent Rotinat, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Sur l'ensemble (p. 470). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 34). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 31 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1804, 1843, 483.

Deuxième transmission au Sénat [2 juin 1966] (I., n° 162). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. le général Jean Ganeval [9 juin 1966] (I., n° 183). — **Discussion** [22 juin 1966]

(p. 897 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. le général Jean Ganeval, rapporteur. — *Articles* (p. 898). — ADOPTION (n° 81). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-470 du 5 juillet 1966 (*J. O.* du 6 juillet 1966).

SERVICE NATIONAL

1. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères,* **portant statut du personnel accomplissant le service national actif dans le service de la coopération.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 7 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1810, 1860, 1888, 494. — **Transmission au Sénat** [9 juin 1966] (I., n° 190). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Raymond Boin [16 juin 1966] (I., n° 210). — **Discussion** [22 juin 1966] (p. 898 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Boin, rapporteur ; Jean Charbonnel, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération. — *Articles* (p. 900 et suiv.). — Sur l'ensemble p. 902). — ADOPTION (n° 82). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-479 du 6 juillet 1966 (*J. O.* du 7 juillet 1966).

2. — Projet de loi présenté par M. Pierre BILLOTTE, *ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer,* **portant statut du personnel accomplissant le service national actif dans le service de l'aide technique.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 7 juin 1966. — Voy. : Impressions n° 1811, 1889, 495. — **Transmission au Sénat** [9 juin 1966] (I., n° 191). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Raymond Boin [16 juin 1966] (I., n° 211). — **Discussion** [22 juin 1966] (p. 902 et 903). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Raymond Boin, rapporteur. — *Articles* (p. 902 et 903). — Sur l'ensemble (p. 903). — ADOPTION (n° 83). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-483 du 6 juillet 1966 (*J. O.* du 7 juillet 1966).

SERVICES MEDICAUX DU TRAVAIL

Projet de loi présenté par M. Gilbert GRANDVAL, *ministre du travail,* **modifiant la loi n° 46-2195 du 11 octobre 1946 relative à l'organisation des services médicaux du travail.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 octobre 1965. — Voy. : impressions n° 1363, 1531, 415. — **Transmission au Sénat** [7 octobre 1965] (I., n° 6). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Marcel Lambert [19 novembre 1965. — *J. O.* 20 décembre 1965] (I., n° 78). — **Discussion** [4 mai 1966] (p. 461 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Lambert, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 461 et suiv.). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Lambert, rapporteur, tendant, au début du 3e alinéa du texte modificatif présenté pour l'article 4 de la loi du 11 octobre 1946, à remplacer les mots : « aux modalités [du contrat de travail] » par les mots : « à l'existence... » (p. 462) ; amendement par M. Lucien Grand, tendant à rédiger comme suit le 3e alinéa du texte modificatif présenté pour l'article 4 de la loi du 11 octobre 1946 : « à l'existence d'un contrat de travail approuvé par le conseil départemental de l'ordre des médecins » (*ibid.*) ; amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à ajouter, au même alinéa, après les mots : « aux modalités... », les mots : « d'établissement... » (*ibid.*) ; observations, retrait des deux premiers amendements et adoption du troisième amendement (p. 463). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Lucien Grand ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Marcel Lambert, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 463). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 30). — Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 25 mai 1966. — Voy. : Impressions n° 1806, 1836, 477.

Promulgation : loi n° 66-354 du 8 juin 1966 (*J. O.* du 9 juin 1966).

SERVICES MEDICAUX DU TRAVAIL DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Projet de loi présenté par M. Gilbert GRANDVAL, ministre du *travail,* **relatif à l'organisation des services médicaux du travail dans les départements d'outre-mer.** — Adoption par l'Assemblée nationale le 14 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1607, 1905, 508. — **Transmission au Sénat** [16 juin 1966] (I., n° 206). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Lucien Bernier [21 juin 1966] (I., n° 232). — **Discussion** [23 juin 1966] (p. 1002 et 1003). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Lucien Bernier, rapporteur. — *Articles* (*ibid.*). — Sur l'ensemble (p. 1003). — ADOPTION (n° 89). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-465 du 4 juillet 1966 (*J. O.* du 5 juillet 1966).

SINISTRES DE L'AUDE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 747.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 51.

Voy. : QUESTION ORALE, 752.

SOCIETES CIVILES PROFESSIONNELLES

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **relatif aux sociétés civiles professionnelles.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 24 mai 1966. — Voy. : Impressions n°s 1581, 1834, 1837, 473. — **Transmission au Sénat** [1er juin 1966] (I., n° 147). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Molle [23 juin 1966] (I., n° 247). — **Discussion** [27 juin 1966] (p. 1023 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; Louis Namy ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 1026 et suiv.). — Art. 1er (p. 1026). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa de cet article, alinéa relatif aux règlements d'administration publique d'application (p. 1027), observations, adoption modifiée (p. 1028). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa relatif au règlement d'administration publique concernant la société créée entre personnes exerçant des professions libérales différentes (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, au troisième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ... professions différentes... » par les mots : « ... professions libérales non visées à l'article premier... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter le troisième alinéa de cet article par : « En cas de refus d'autorisation, appel peut être fait dans les conditions prévues au règlement d'administration publique » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Les articles 6, 21 *bis,* 25 et 32 sont réservés (p. 1029). — Art. 7 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « et qualifications professionnelles » par les mots : « qualifications et titres professionnels » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à reprendre pour le deuxième alinéa de cet article, le texte proposé par le Gouvernement relatif à la répartition des parts sociales sans qu'aucun apport en industrie puisse être représenté par des parts sociales (*ibid*), observations, adoption (p. 1030). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter le premier alinéa de cet article relatif à la nomination des gérants, par : « ... ou en prévoit la désignation par un acte ultérieur » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article, à insérer après les mots : « sont déterminés », les mots : « ...par le règlement d'administration publique ou à défaut » (*ibid*), observations, adoption (*ibid*). — Art. 17 (*ibid*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier la deuxième phrase du deuxième alinéa de cet article, phrase prévoyant la manière dont les statuts fixeront les modalités selon lesquelles seront prises les décisions sociales (*ibid*), observations, adoption (*ibid*). — Art. 18 (*ibid*). — Amendement par M. André Armengaud, tendant à reprendre le texte du Gouvernement pour le deuxième alinéa de cet article, alinéa relatif à la répartition des bénéfices entre les associés (p. 1031), amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ...critères professionnels déterminés... » par les mots : « ... modalités déterminées... » (*ibid.*), observations, adoption du premier amendement et retrait du second (*ibid.*). — Art. 19 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots « ... mis en demeure la société », par les mots : « ... poursuivi la société » (*ibid.*), observations, adoption

modifiée (p. 1032). — Art. 21 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à quatre modifications relatives aux cas dans lesquels les parts sociales peuvent être cédées et transmises (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 21 *septies* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud, tendant à insérer un article additionnel 21 *septies* nouveau permettant le nantissement des parts sociales (*ibid*), observations, rejet (p. 1033). — Art. 23 (*ibid*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction des deuxième et troisième alinéas de cet article relatif aux cessions de parts en cas de décès ou d'interdiction d'un associé (*ibid*) et amendement rédactionnel au troisième alinéa par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice (*ibid*), observations, adoption des deux amendements (*ibid*). — Art. 27 (p. 1034). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter cet article par un deuxième alinéa disposant qu'« une société d'une autre forme peut être transformée en société civile professionnelle, sans que cette transformation entraîne la création d'un être moral nouveau » (*ibid*), observations, adoption (*ibid*). — Art. additionnel 32 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 32 *bis* nouveau disposant que « les sociétés constituées en application de la présente loi sont soumises au régime de l'article 8 du code général des impôts » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 33 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article prévoyant que « Les dispositions de l'article 78 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 ne sont pas applicables aux baux consentis au profit d'une société civile professionnelle » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1035). — Art. additionnel 33 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 33 *bis* nouveau modifiant la loi du 1er septembre 1948 au cas où le locataire entre dans une société professionnelle (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 34 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à remplacer cet article par quatre alinéas définissant le régime fiscal des sociétés civiles professionnelles (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 35 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à modifier le début du premier alinéa de cet article afin de préciser que les sociétés de moyens ne peuvent se constituer qu'entre les personnes physiques (*ibid.*) et amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article concernant les sociétés de moyens (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second amendement modifié (*ibid.*). — Articles précédemment réservés (p. 1037 et 1038). — Art. 6 (p. 1037). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 21 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à préciser qu'en cas de départ d'un associé, un agrément n'est nécessaire que pour le nouvel associé (*ibid.*) et amendement rédactionnel de coordination au troisième alinéa de cet article (*ibid.*). observations, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Art. 25 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa, à porter à un an au lieu de six mois le délai laissé à l'associé resté seul pour régulariser la situation et, au troisième alinéa, à porter également le délai à un an « lorsque la société constituée entre associés exerçant des professions différentes ne comprend plus, au moins, un associé exerçant chacune des professions considérées, à moins que, dans le délai d'un an, les associés n'aient régularisé la situation ou décidé une modification de l'objet social. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1038). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, au dernier alinéa de l'article 25, à insérer, après les mots : « sera de nouveau nommé », les mots : « s'il en fait la demande et à moins que ledit droit de présentation ne soit exercé à son profit, ... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter le dernier alinéa de l'article 25 par une disposition visant à limiter la création d'un nouvel office en en conservant le bénéfice seulement à l'associé apporteur personnellement et non pas à ses ayants droit (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 36 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour coordination, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 37 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 37 nouveau permettant aux professionnels qui constituent des sociétés de moyens de créer ces sociétés sous la forme coopérative (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Antoine Courrière ; André Fosset ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Marcel Molle, rapporteur ; Louis Namy. — Sur l'ensemble (p. 1038). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 96). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 4 octobre 1966. — Voy. : Impressions nos 1993, 2046, 564.

Deuxième transmission au Sénat [6 octobre 1966] (I., n° 1). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Molle [25 octobre 1966] (I., n° 13). — **Discussion** [25 octobre 1966] (p. 1337 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Discussion des articles* (p. 1338 et suiv.). — Art. 9 (p. 1339). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa relatif à la répartition des parts sociales par les mots : « Elle tient compte des apports en numéraire et, selon l'évaluation qui en est faite, des apports en nature, et notamment des apports de droits incorporels. Aucun apport en industrie ne peut être représenté par des parts sociales. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Jean Sauvage tendant à rédiger comme suit la fin de l'amendement : « ... incorporels. Les apports en industrie peuvent donner lieu à l'attribution de parts d'intérêt, mais ne concourent pas à la formation du capital social. » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (p. 1340). — Ar. 15 (p. 1341). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à supprimer, pour harmonisation, le troisième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 17 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien de Montigny tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin que chaque associé dispose d'une seule voix, quelle que soit la part de capital détenue (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 33 (p. 1342). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Les dispositions de l'article 78 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 ne sont pas applicables aux baux consentis au profit d'une société civile professionnelle » (*ibid.*), observations, retrait (p. 1343). — Art. 35 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, afin de permettre la création de sociétés de moyens entre professions différentes (*ibid.*), observations, adoption (p. 1344). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Marcel Molle, rapporteur ; Jean Sauvage. — Sur l'ensemble (p. 1344). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 7). — Adopté par l'Assemblée nationale en troisième lecture le 15 novembre 1966. — Voy. : Impressions nos 2108, 2110, 569.

Promulgation : loi n° 66-879 du 29 novembre 1966 (*J. O.* du 30 novembre 1966).

SOCIETES COMMERCIALES

1. — Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **sur les sociétés commerciales.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 11 juin 1965. — Voy. : Impressions nos 1063 (1964), 1368, 354. — **Transmission au Sénat** [29 juin 1965] (I., n° 278). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale. — Rapport par MM. Marcel Molle, Etienne Dailly et Edouard Le Bellegou [19 novembre 1965. — *J. O.* 20 décembre 1965] (I., n° 81). — **Discussion** [14 avril 1966] (p. 116 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Marcel Molle, rapporteur ; Etienne Dailly, rapporteur, Edouard Le Bellegou, rapporteur ; André Armengaud ; Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — **Suite de la discussion** [20 avril 1966] (p. 170 et suiv.). — *Discussion des articles* (*ibid.*). — Art. 1er. — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article, après le mot : « forme », à insérer les mots : « et quel que soit leur objet » (*ibid.*), observations ; amendement rédactionnel par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice (*ibid.*), adoption des deux amendements (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur tendant à rédiger comme suit cet article : « A peine de nullité de la société, les statuts sont établis par écrit. La forme, la durée, qui ne peut excéder 99 ans, la raison ou la dénomination sociale, le siège social, l'objet social et le montant du capital social sont déterminés par les statuts » (p. 171), observations, retrait (*ibid.*). — Après l'article 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 2 *bis* (nouveau) ainsi rédigé : « Les sociétés dont le siège social est situé en territoire français sont soumises à la loi française. Les tiers peuvent se prévaloir du siège statutaire, mais celui-ci ne leur est pas opposable par la société si son siège réel est situé en un autre lieu », retrait jusqu'à une

deuxième délibération éventuelle de l'article 2 (*ibid.*). — Article additionnel 2 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 2 *ter* nouveau ainsi rédigé : « Les formalités de publicité exigées lors de la constitution de la société ou en cas d'actes et délibérations postérieurs sont déterminées par décret » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter *in fine* le premier alinéa de cet article par les mots : « La transformation régulière d'une société n'entraîne pas, par elle-même, la création d'une personne morale nouvelle » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au début du deuxième alinéa de cet article, par M. Marcel Molle, rapporteur (p. 172) et amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa par une phrase disposant que les engagements des fondateurs sont réputés avoir été souscrits dès l'origine par la société (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*) — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'acte constitutif ou modificatif des sociétés afin d'harmoniser la législation française avec la législation des pays du Marché commun (*ibid.*) observations sur les directives de Bruxelles, le contrôle judiciaire préventif et la constitution des sociétés par acte notarié, adoption (p. 177). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle concernant les pouvoirs des gérants et administrateurs de sociétés (*ibid.*), adoption (*ibid.*) et amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à faire référence à une modification adoptée (*ibid.*), observation, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer cet article qui interdit de faire partie de plusieurs sociétés en nom collectif (*ibid.*), observation, adoption (p. 178). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article précisant que les gérants de sociétés en nom collectif ne peuvent être que des personnes physiques (*ibid.*), observations, adoption (p. 179). — Art 12 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le 2e alinéa en ce sens : « L'opposition formée par un gérant aux actes d'un autre gérant est sans effet à l'égard des tiers, à moins qu'il ne soit établi qu'ils en ont eu connaissance » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le 1er alinéa et le début du 2e alinéa de cet article relatif aux cas de révocation du gérant d'une société en nom collectif (p. 180), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa disposant que : « Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article, afin que, dès le décès d'un associé, le mineur héritier ne serait plus tenu que dans la limite de la participation de son auteur à la société et non pas dans la limite du patrimoine délaissé par ce dernier (*ibid.*), observations, retrait (p. 181). — Art. 20 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de permettre aux personnes morales de faire partie de sociétés en commandite simple (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 22 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 24 (p. 182). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le troisième alinéa de cet article afin de prévoir dans les statuts la part « globale » des associés commandités et commanditaires (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 27 (*ibid.*). — Amendement de M. Marcel Molle tendant à modifier cet article afin de prévoir que les commanditaires auront le droit une fois seulement par an d'obtenir communication des livres et documents sociaux et de poser par écrit des questions (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 28 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la cession des parts sociales (*ibid.*), observations, adoption (p. 183). — Art. 30 (*ibid.*). — Deux amendements par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à des modifications de forme, adoption (*ibid.*). — Art. 30 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, d'une part, à une modification de forme, d'autre part, disposant que la réduction à un montant inférieur à 20.000 francs du capital de la société à responsabilité limitée, entraîne l'application des dispositions de l'article 64, alinéas 2 et 3 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 33 (p. 184). — Amendement d'harmonisation par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*) — Art. 34 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter le premier alinéa de cet article afin de rappeler que les apports en industrie ne sont pas admis (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 36 (*ibid*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur ; sous-amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, relatif à la désignation d'un commissaire aux apports « par une décision de justice, à la demande du futur associé le plus diligent » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter cet article *in fine* par un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Les dispositions du présent article sur la vérification des apports en nature ne sont pas applicables lorsque la société est constituée entre les seuls propriétaires indivis desdits apports. » (*ibid*), observations, retrait (p. 185). — Art. 38 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une modification de forme, observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 38 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 38 *ter* nouveau portant réglementation pour le cas de cession à titre gratuit ou même à titre onéreux par suite d'arrangement de famille (*ibid.*), observations, adoption (p. 186). — Art. 39 (*ibid.*), Amendement de forme au premier alinéa de cet article, par M. Marcel Molle, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, au deuxième alinéa de cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter *in fine* le troisième alinéa de cet article par une disposition relative à la prolongation du délai imparti au gérant pour régler les droits d'un associé qui se retire parce que la cession de ses parts à un tiers n'a pas été autorisée (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, supprimant le quatrième alinéa, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à stipuler au cinquième alinéa que les sommes dues à l'associé qui se retire porteront intérêt au taux légal en matière commerciale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination au dernier alinéa de cet article, par M. Marcel Molle, rapporteur (p. 187), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à reprendre *in fine* de l'article, la phrase supprimée au premier alinéa du même article, adoption (*ibid.*). — Art. 42 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter *in fine* le deuxième alinéa de cet article afin de fixer les conditions dans lesquelles sera désigné le gérant lorsqu'il ne l'est pas par les statuts (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 43 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter *in fine* le premier alinéa de cet article par la disposition suivante : « Le gérant ou l'associé intéressé ne peut prendre part au vote et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 188). — Amendement rédactionnel au dernier alinéa de cet article par M. Marcel Molle, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 44 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du début du premier alinéa de cet article, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa précisant quelles sont les personnes interposées auxquelles peut s'appliquer l'interdiction prévue par l'article 44, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 45 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une modification de forme au deuxième alinéa de cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter cet article par des dispositions relatives à l'action sociale en responsabilité contre les gérants et à ses conditions d'exercice (*ibid.*), observations, adoption (p. 189). — Art. 46 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 47 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à reprendre pour le dernier alinéa le texte du Gouvernement relatif à la responsabilité des gérants non rétribués (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 49 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel aux premier et troisième alinéas de cet article, par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, adoption (p. 190). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter le quatrième alinéa par la phrase suivante : « La communication de l'inventaire ne comporte pas le droit d'en prendre copie « (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 51 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à remplacer le premier alinéa de cet article relatif à la représentation des associés

dans les sociétés à responsabilité limitée et aux délibérations des assemblées par les trois alinéas suivants : « Chaque associé a droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts sociales qu'il possède. Un associé peut se faire représenter par un autre associé ou par son conjoint. Il ne peut se faire représenter par une autre personne que si les statuts le permettent. » (*ibid.*) ; amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à permettre à un associé de se faire représenter par un parent ou allié, au degré successible, ou par un autre associé (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à prévoir la représentation par « toute personne » du choix de l'associé (*ibid.*) ; observations, retrait du sous-amendement par M. Jean Foyer, retrait de l'amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption du premier amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 191). — Amendement par M. Marcel Molle, tendant à une modification rédactionnelle du deuxième alinéa de l'article 51, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à ajouter à l'article 51 *in fine* un dernier alinéa ainsi rédigé : « Toute clause contraire aux dispositions des alinéas 1, 2 et 4 ci-dessus est réputée non écrite » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 52 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à admettre qu'en deuxième consultation des associés, la majorité simple suffit et par suite à supprimer les mots : « et sauf stipulation contraire des statuts » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 54 (*ibid*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, observation, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 54 *bis* nouveau (*ibid*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 54 *bis* nouveau concernant les augmentations de capital (*ibid.*), observations, adoption (p. 192). — Art. additionnel 54 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 54 *ter* nouveau relatif aux règles d'augmentation de capital lorsqu'il y a apports en nature (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 54 *quater* nouveau (*ibid.*), Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article 54 *quater* nouveau relatif à la réduction de capital (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 55 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa prévoyant la nomination d'un commissaire aux comptes par justice si des associés n'obtiennent pas la majorité pour cette décision et si la société n'atteint pas le capital minimum fixé pour l'obligation de désigner un commissaire aux comptes (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*) — Art. 56 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer la 2e phrase du 1er alinéa qui prévoit la révocation des commissaires (p. 193), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une modification d'harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel à l'avant-dernier alinéa, par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, dans le dernier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ... en l'absence », par les mots : « ... à défaut de désignation régulière... » et amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, dans le même alinéa, à supprimer le mot : « ... générale... » (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Art. 57 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à stipuler que, dans les S. A. R. L., les dispositions relatives à la révocation sont celles en vigueur pour les société anonymes (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 58 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 59 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Marcel Molle, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (p. 194). Art. 194 (*ibid.*) — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, dans le premier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ... en commandite simple ou en commandite par actions... », par les mots : « ... ou en commandite simple... » (*ibid.*), observations, l'amendement et l'alinéa 1er de l'article 61 sont réservés (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier la fin du 2e alinéa de l'article 61 afin qu'une société à responsabilité limitée ne puisse se transformer en société anonyme que si elle a une durée d'au moins deux exercices (*ibid.*) et amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer la 2e phrase de l'avant-dernier alinéa selon laquelle la décision de transformation « n'entraîne pas, par elle-même, la création d'une personne morale nouvelle » (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Le vote sur l'ensemble de l'article 61 est réservé (*ibid.*). — Art. 63 (p. 195). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « La dénomination sociale d'une société par actions doit, dans tout acte ou document qui la concerne, être suivie de la mention de la forme de la société et du montant du capital social. » (*ibid.*) et amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « La société par actions est désignée par une dénomination sociale, qui doit être précédée ou suivie de la mention de la forme de la société et du montant du capital social. » (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Etienne Dailly, adoption de l'amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice (*ibid.*). — Art. 64 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « Le capital social doit être de 500.000 F au moins si la société fait publiquement appel à l'épargne et de 100.000 F au moins dans le cas contraire (*ibid.*), observations, adoption (p. 196). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans le 2e alinéa de cet article, à insérer après le mot : « ... demander.. », les mots : « ... en justice... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*) — L'article 64 est réservé (*ibid.*). — Art. 65 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Sont réputées faire publiquement appel à l'épargne les sociétés dont les titres sont inscrits à la cote officielle d'une bourse de valeurs, à dater de cette inscription, ou qui, pour le placement de titres quels qu'ils soient, ont recours soit à des banques, établissements financiers ou agents de change, soit à des procédés de publicité quelconque. » (*ibid.*) observations, adoption (*ibid.*). — Art. 66 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rétablir cet article dans le texte du Gouvernement ainsi rédigé : « Les statuts sont établis soit par acte authentique, soit par acte sous seing privé déposé au rang des minutes d'un notaire » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 67 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel, par M. Etienne Dailly, rapporteur, observations, adoption de l'amendement modifié (p. 197). — Art. 68 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à modifier cet article en supprimant l'obligation, dans le texte du projet de loi, de publier la notice au Bulletin des annonces légales obligatoires (*B. A. L. O.*) (p. 197), observations, adoption (*ibid.*). — Art 68 *bis* (nouveau) (p. 197). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur tendant à une modification rédactionnelle (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 69 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel, par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Art. 71 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter le 1er alinéa de cet article afin de fixer par décret les conditions dans lesquelles est ouvert le droit à communication de la liste des souscripteurs (*ibid.*), observations, adoption (p. 198). — Art. 74 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 1er alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ...actionnaires... » par les mots : « ...souscripteurs... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification de forme de la fin du 2e alinéa (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 75 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le 1er alinéa de cet article afin de laisser aux fondateurs, le droit de désigner les commissaires aux apports (*ibid.*), observations, adoption (p. 199). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 3e alinéa de cet article, avant le mot : « constitutive », à insérer le mot : « générale » puisqu'il s'agit de l'assemblée générale constitutive (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le 5e alinéa de cet article, lequel alinéa dispose que les commissaires aux apports ne peuvent être nommés commissaires aux comptes de la société avant l'expiration d'un délai de cinq ans (*ibid.*), observations, rejet de l'amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le 6e alinéa de cet article, lequel alinéa dispose que : « Les dispositions du présent article sur la vérification des apports en nature ne sont pas applicables, lorsque la société est constituée entre les seules propriétaires indivis desdits apports. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 200). — Art. additionnel 76 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud tendant à prévoir la création d'actions sans droit de vote, leurs conditions d'émission et leurs caractéristiques (*ibid.*), observations, adoption (p. 202). — Art. 64 (précédemment réservé). — Amendement par M. André Armengaud, tendant à compléter le 1er alinéa de cet article par une disposition prévoyant que : « Le capital de la société prévue à l'article 76 *bis* (nouveau) est obligatoirement supérieur à 5 millions de francs, sauf s'il s'agit de sociétés d'études qui, dans un délai maximum de cinq ans, se transforment en sociétés d'exploitation. » (p. 202), observations, retrait (p. 205). — Art. 79 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*, cf. erratum 26 avril 1966, p. 311). — Art. 80 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 82 (*ibid.*). —

Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « Les statuts contiennent l'évaluation globale des apports en nature. Il y est procédé, au vu d'un rapport annexé aux statuts et établi sous sa responsabilité, par un commissaire aux apports choisi sur la liste visée à l'article 168. L'évaluation de chaque apport est mentionnée dans ce rapport. » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (p. 206). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter, *in fine*, l'article 82 par un alinéa nouveau ainsi rédigé : « Les dispositions du présent article sur la vérification des apports en nature ne sont pas applicables lorsque la société est constituée entre les seuls propriétaires indivis desdits apports. » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Art. 84 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, après le mot : « .... administrateurs... », à insérer les mots : « ... ou membres du conseil de surveillance... » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Art. 85 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « La société anonyme est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de douze membres au plus ; toutefois, en cas de fusion, ce nombre de douze pourra être dépassé jusqu'à concurrence du nombre total des administrateurs en fonction depuis plus de six mois dans les sociétés fusionnées, sans pouvoir être supérieur à vingt-quatre. » (p. 207), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier comme suit le début du 2e alinéa de cet article : « Sauf en cas de nouvelle fusion, il ne pourra être procédé à aucune nomination de nouveaux administrateurs, ni au remplacement des administrateurs décédés, révoqués ou démissionnaires... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 2e alinéa de cet article par Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 3e alinéa de cet article par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 86 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale constitutive ou par l'assemblée générale ordinaire. Dans le cas prévu à l'article 84, ils sont désignés dans les statuts. La durée de leurs fonctions est déterminée dans les statuts sans pouvoir excéder six ans en cas de nomination par les assemblées générales et trois ans en cas de nomination dans les statuts. » (*ibid.*), observations, sous-amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à rédiger le début de la 3e phrase en ces termes : « La durée de leurs fonctions est déterminée par les statuts.... », adoption de l'amendement modifié par le sous-amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Martin, tendant à insérer, après le 1er alinéa de cet article, un nouvel alinéa ainsi conçu : « Nul ne peut être nommé membre d'un conseil d'administration s'il est âgé de plus de soixante-dix ans » (*ibid.*), observations, rejet (p. 208). — Art. 87 (p. 209). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Une personne morale peut être nommée administrateur. Lors de sa nomination, elle est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Lorsque la personne morale révoque son représentant, elle est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 88 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le début du 1er alinéa de cet article en ce sens : « Une personne physique ne peut faire partie simultanément de plus de huit conseils d'administration... », observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 2e alinéa, à supprimer les mots : « fixes ou proportionnelles », après le mot : « rémunérations » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 3e alinéa, à remplacer les mots : « ni aux postes d'administrateurs » par les mots : « ni aux administrateurs » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 4e alinéa : « dont le mandat, en vertu de dispositions législatives ou réglementaires est exclusif de toute rémunération (*ibid.*), observations, adoption (p. 210). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par le nouvel alinéa suivant : « Les mandats d'administrateur des diverses sociétés d'assurance ayant la même dénomination sociale ne comptent que pour un seul mandat » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 89 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à la nouvelle rédaction suivante du 1er alinéa de cet article : « Un salarié de la société ne peut en être nommé administrateur que si son contrat de travail est antérieur de deux années au moins à sa nomination et correspond à un emploi effectif ; il ne perd par le bénéfice de ce contrat de travail. Toute nomination intervenue en violation des dispositions du présent alinéa est nulle. Cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations prises. » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par le nouvel alinéa suivant : « En cas de fusion, le contrat de travail peut avoir été conclu avec la société absorbée. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 211). — Art. 91 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 1er alinéa de cet article, à fixer le nombre d'actions de la société dont chaque administrateur doit être propriétaire, à : « trois fois celui exigé par les statuts pour ouvrir aux actionnaires le droit d'assister à l'assemblée générale ordinaire », observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 3e alinéa de cet article, par M. Etienne Dailly, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 94 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au début du 1er alinéa de cet article, à supprimer les mots : « pour agir en toute circonstance dans l'intérêt de la société » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (p. 212). — Amendement par M. Jacques Masteau, tendant à compléter le 2e alinéa de cet article par une disposition prévoyant que les autorisations, pour les cautions, avals et garanties peuvent être données annuellement par catégories d'opérations dans des conditions prévues par décret (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à compléter le 2e alinéa de cet article par : « Les cautions, avals et garanties donnés par les sociétés autres que celles exploitant des établissements bancaires ou financiers sont l'objet d'une autorisation du conseil dans les conditions déterminées par décret » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Etienne Dailly, rapporteur ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Marcel Martin ; Marcel Molle, rapporteur ; Marcel Prelot, vice-président de la commission des lois.

Suite de la discussion [21 avril 1966] (p. 218 et suiv.). — Art. additionnel 94 *bis* nouveau (p. 218). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 94 *bis* nouveau relatif à la décision de déplacement du siège social (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 95 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier cet article relatif aux conditions de quorum et de majorité dans les conseils d'administration (*ibid.*), observations, adoption (p. 219). — Amendement par M. André Fosset tendant à ajouter un nouvel alinéa *in fine* à cet article instituant une obligation de discrétion, pour les membres des conseils d'administration et toute personne appelée à assister aux réunions (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 96 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans le 1er alinéa de cet article, après le mot : « administrateurs », à insérer les mots : « ou directeurs généraux » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement semblable par M. Etienne Dailly, rapporteur, au 2e alinéa de cet article (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle du 3e alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 98 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au début du 1er alinéa de cet article, à insérer, après le mot : « administrateur », les mots : « ou le directeur général », observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa interdisant à l'administrateur intéressé de prendre part au vote sur l'approbation des conventions qu'il a conclues avec la société (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 99 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 2e alinéa de cet article, à ajouter, après « l'administrateur », les mots : « ou le directeur général », adoption (*ibid.*). — Art. 100 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 1er alinéa de cet article, après le mot : « administrateur », à insérer les mots : « ou du directeur général », adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 2e alinéa de cet article, par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (p. 221). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter le dernier alinéa de cet article par : « Les dispositions de l'article 98, alinéa 4, sont applicables », observations, adoption (*ibid.*). — Art. 102 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au début du 1er alinéa de cet article, après le mot : « nullité », à insérer les mots : « du contrat », observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer la deuxième phrase du premier alinéa de l'article 102 et à insérer, après le premier alinéa, le nouvel alinéa suivant : « Toutefois, si la société

exploite un établissement bancaire ou financier, cette interdiction ne s'applique pas aux opérations courantes de ce commerce conclues à des conditions normales. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter le 2e alinéa par la phrase suivante : « Elle s'applique également aux conjoints, ascendants et descendants des personnes visées au présent article ainsi qu'à toute personne interposée, » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 104 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 1er alinéa de cet article, à remplacer les mots : « frais généraux » par les mots : « charges d'exploitation » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 2e alinéa de cet article, par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 105 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « frais généraux » par les mots : « charges d'exploitation » (p. 222), adoption (*ibid.*). — Art. 106 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 1er alinéa de cet article, à supprimer l'approbation de l'assemblée générale à la fixation de rémunération du président directeur général (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 107 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au cumul des mandats de président de conseil d'administration (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 108 (p. 223). — Amendement de ponctuation par M. Etienne Dailly, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 109 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à la nouvelle rédaction suivante du 1er alinéa de cet article : « Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, le président du conseil d'administration assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 110 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article relatif à la situation du président en cas de faillite ou de liquidation judiciaire par l'alinéa suivant : « Les dispositions du présent article ne sont pas applicables au président et à l'administrateur visé à l'alinéa 2 dont le mandat, en vertu de dispositions législatives ou réglementaires, est exclusif de toute rémunération, ni à ceux des sociétés d'études ou de recherches tant qu'elles ne sont pas parvenues au stade de l'exploitation. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 111 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Masteau, tendant à modifier cet article afin qu'un seul directeur général puisse être nommé dans les sociétés dont le capital est inférieur à 500.000 francs (*ibid.*) et amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier cet article afin que deux directeurs généraux au plus puissent être nommés dans les sociétés dont le capital est au moins égal à 500.000 francs (p. 224), observations, retrait de l'amendement par M. Jacques Masteau (p. 226) ; amendement par M. André Armengaud, tendant à rédiger comme suit la 2e phrase de l'article 111 : « Plusieurs directeurs généraux peuvent être nommés dans les sociétés dont le capital excède un montant déterminé par décret » (p. 227), observations, rejet de ce dernier amendement (*ibid.*) ; adoption de l'amendement par M. Etienne Dailly (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer, à la fin de l'article 111, les mots : « qui est soumise à l'approbation de l'assemblée générale » en conséquence d'un vote précédent (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 111 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 111 *bis* nouveau relatif à la révocation des directeurs généraux (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification de forme du 1er alinéa de cet article, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification de forme du 2e alinéa de cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer pour harmonisation, le 3e alinéa de cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans le titre de la sous-section II, avant l'article 112-1, à remplacer les mots : « comité de direction », par les mots : « conseil de direction », et à faire la même modification dans les dispositions ultérieures du projet (p. 223), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-1 à 112-23 *ter*. Réservés (*ibid.*). — Art. 113 (*ibid.*) — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur tendant à supprimer, à la fin de cet article relatif aux votes des assemblées, les mots : « compte non tenu des bulletins blancs » (*ibid.*), observations, adoption (p. 229). — Art. 114 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à supprimer cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 115 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 117 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter la liste des articles de référence cités à l'avant-dernier alinéa de l'article 117 (p. 230), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin du dernier alinéa de cet article : « Le conseil d'administration ou le conseil de direction, selon le cas, est habilité de plein droit, sauf disposition statutaire contraire, à émettre ces emprunts. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 120 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa de cet article : « Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5 p. 100 du capital ont la faculté de requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolution. Ces projets de résolution sont inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée dans les conditions déterminées par décret. Celui-ci pourra réduire le pourcentage exigé par le présent alinéa, lorsque le capital social excédera un montant fixé par ledit décret. » (*ibid.*), observations, retrait et remplacement par les deux amendements suivants : le premier propose, à l'article 120, deuxième alinéa, la suppression des mots : « ... ne concernant pas la présentation des candidats au conseil d'administration ou au conseil de surveillance selon le cas » (p. 231), observations, rejet (*ibid*) ; le deuxième amendement propose d'ajouter, à la fin du deuxième alinéa de l'article 120, la phrase suivante : « Celui-ci pourra réduire le pourcentage exigé par le présent alinéa, lorsque le capital social excédera un montant fixé par ledit décret » (p. 232), adoption (*ibid.*). — Art. 121 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat, tendant à remplacer le 1er alinéa de cet article par les deux alinéas suivants : « Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint » ; « Il ne peut se faire représenter par une autre personne que si les statuts le permettent. » (*ibid.*) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les deux premiers alinéas de cet article par les dispositions suivantes : « Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à une assemblée, sans autres limites que celles résultant des dispositions légales ou statutaires fixant le nombre maximal des voix dont peut disposer une même personne tant en son nom personnel que comme mandataire. Un actionnaire ne peut constituer qu'un seul mandataire pour une même assemblée. Il ne peut à la fois user de cette faculté pour voter du chef d'une partie de ses actions et voter en personne du chef de l'autre partie. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat, tendant à rédiger comme suit le début de l'amendement précédent : « Tout mandataire peut recevoir les pouvoirs émis par des actionnaires en vue d'être représentés... » (*ibid.*), observations, adoption du 1er alinéa et rejet du second alinéa de l'amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat (p. 233), retrait du sous-amendement par M. Michel Habib-Deloncle et adoption de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au dernier alinéa par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*) et amendement rédactionnel au dernier alinéa par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement rédactionnel et adoption du second amendement rédactionnel modifié (*ibid.*). — Art. 122 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du 1er alinéa de cet article : « Le conseil d'administration ou le conseil de direction, selon le cas, doit adresser... » (*ibid.*), observations, adoption (p. 234). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat, tendant à une rédaction plus extensive de cet article relatif à l'information des actionnaires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 125 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle d'harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 127 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre le texte du Gouvernement ainsi rédigé : « A chaque assemblée est tenue une feuille de présence dont les mentions sont déterminées par décret » (p. 235), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 128 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, comportant notamment une liste plus étendue des pièces dont tout actionnaire a le droit d'obtenir communication avant les assemblées générales (*ibid.*), observations, adoption (p. 236). — Art. 130 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre pour cet article le texte du Gouvernement qui spécifie que tout actionnaire a le droit, à toute époque, d'obtenir dans les conditions fixées par décret, communication des documents sociaux déterminés par ledit décret et concernant les trois derniers exercices (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 131 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 131 *bis* nouveau disposant que « La communication de l'inventaire ne comporte pas le droit d'en prendre copie » (*ibid.*), observations, retrait (p. 237). — Art. 132

(*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 134 à 138. Réservés (*ibid.*). — Art. 139 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, au 2e alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « L'augmentation du capital » par les mots : « L'augmentation de capital », dans cet article et les articles ultérieurs du projet (*ibid.*), observations, retrait (p. 238). — Art. 141 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification de forme du 3e alinéa *in fine* (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin du dernier alinéa : « au conseil d'administration ou au conseil de direction, selon le cas, le pouvoir de décider l'augmentation de capital » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 142 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le 1er alinéa de cet article en disposant que « L'augmentation du capital *doit* être réalisée dans un délai de cinq ans à dater de l'assemblée générale qui l'a décidée ou autorisée » (p. 239), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 143 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter *in fine* cet article par un nouvel alinéa ainsi rédigé : « En outre, l'augmentation de capital par appel public à l'épargne réalisée moins de deux ans après la constitution de la société doit être précédée, dans les conditions visées aux articles 75 à 78, d'une vérification de l'actif et du passif ainsi que, le cas échéant, des avantages particuliers consentis. » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Art. 147 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à remplacer les trois premiers alinéas de cet article par l'alinéa suivant : « L'assemblée générale qui décide de l'augmentation du capital peut supprimer le droit préférentiel de souscription. Elle statue à cet effet, et à peine de nullité de la délibération, sur le rapport du conseil d'administration ou du comité de direction selon le cas et sur celui des commissaires aux comptes. Les indications que doivent contenir ces rapports sont déterminés par décret. » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (p. 240). — Art. 148 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « Lorsque les actions sont grevées d'un usufruit, le droit préférentiel de souscription qui leur est attaché appartient au nu-propriétaire. Si celui-ci vend les droits de souscription, les sommes provenant de la cession ou les biens acquis par lui au moyen de ces sommes sont soumis à l'usufruit. Si le nu-propriétaire néglige d'exercer son droit, l'usufruitier peut se substituer à lui pour souscrire aux actions nouvelles ou pour vendre les droits. Dans ce dernier cas, le nu-propriétaire peut exiger le remploi des sommes provenant de la cession ; les biens ainsi acquis sont soumis à l'usufruit. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la première phrase du deuxième alinéa : « Les actions nouvelles appartiennent au nu-propriétaire pour la nue-propriété et à l'usufruitier pour l'usufruit. » et, dans la deuxième phrase du même alinéa, à remplacer les mots : « ne sont inscrites aux noms du nu-propriétaire et de l'usufruitier », par les mots : « n'appartiennent au nu-propriétaire et à l'usufruitier » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 152 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans le 1er alinéa de cet article, à remplacer les mots : « un délai maximum de cinq ans » par les mots : « le délai de cinq ans » (*ibid.*), observations, adoption (p. 241). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une adjonction d'ordre rédactionnel au 2e alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 153 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification de forme de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 154 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur, au 1er alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre pour le 2e alinéa de cet article le texte du Gouvernement ainsi rédigé : « Ces commissaires apprécient, sous leur responsabilité, la valeur des apports en nature et les avantages particuliers. Leur rapport est mis à la disposition des actionnaires dans les conditions déterminées par décret. Les dispositions de l'article 78 sont applicables à l'assemblée générale extraordinaire. » (p. 242), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 154 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à ajouter un article additionnel 154 *bis* nouveau reprenant le texte figurant dans l'article 160 dont la suppression est proposée par ailleurs (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Avant l'article 155 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant, avant l'article 155, à insérer l'intitulé suivant : « *a*) Obligations convertibles en actions » (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (p. 243). — Art. 155 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly tendant à compléter le premier alinéa de cet article par la phrase suivante : « Sauf dérogation décidée conformément à l'article 147, le droit de souscrire à des obligations convertibles appartient aux actionnaires, dans les conditions fixées aux articles 144 et 145. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le 6e alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (p. 244). — Art. 156 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, pour le 2e alinéa de cet article à reprendre le texte du Gouvernement ainsi rédigé : « A cet effet, la société prend toutes mesures, fixées par décret, en vue de permettre aux obligataires ayant opté pour la conversion de souscrire ou d'obtenir des actions nouvelles dans les mêmes proportions ainsi qu'aux mêmes conditions, sauf en ce qui concerne la jouissance, que s'ils avaient été actionnaires lors desdites émissions ou incorporations » (*ibid*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 157 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant au 2e alinéa (deux fois), aux 3e et 4e alinéas, après les mots : « la société absorbante », à ajouter les mots : « ou nouvelle » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 159 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle de cet article (*ibid.*), observations, adoption (p. 245). — Art. 159-1 à 159-9 réservés (*ibid.*). — Art. 160 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à supprimer cet article dont les dispositions ont été reprises dans l'article additionnel 154 *bis* nouveau, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Yvon Condé du Foresto ; Etienne Dailly, rapporteur ; Pierre de Félice ; André Fosset ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Henry Loste ; André Méric.

Suite de la discussion [22 avril 1966] (p. 248 et suiv.). — Articles et amendements précédemment réservés (*ibid.*). — Observations sur le nouveau type de sociétés anonymes proposé par M. Capitant (p. 249). — Art. 112-1 nouveau (p. 250). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « L'introduction dans les statuts de cette stipulation, ou sa suppression, peut être effectuée au cours de l'existence de la société » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Art. 112-2 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « La société anonyme est dirigée par un conseil de direction composé d'au moins deux membres. Dans les sociétés anonymes dont le capital est inférieur à un montant fixé par décret, une seule personne peut exercer les fonctions dévolues au conseil de direction. Le conseil de direction exerce ses fonctions sous le contrôle d'un conseil de surveillance » (*ibid.*), observations, adoption (p. 253). — Art. 112-3 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article dont les dispositions seront reprises à l'article 112-8 *bis* (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-4 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article dont les dispositions seront reprises à l'article 112-8 *quater* (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-5 (p. 254). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article précisant que le conseil de surveillance peut également révoquer les membres du conseil de direction (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Sous-amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à compléter l'amendement précédent par un cinquième alinéa ainsi rédigé : « Au cas où l'intéressé aurait conclu avec la société un contrat de travail, la révocation de ses fonctions de membre du comité de direction n'a pas pour effet de résilier ce contrat » (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement modifié (*ibid.*). — Art. 112-6 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour harmonisation, adoption (*ibid.*). — Art. 112-7 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle, adoption (*ibid.*). — Art. 112-8 (*ibid*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification d'harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 112-8 *bis* nouveau (p. 255). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 112-8 *bis* nouveau reprenant les dispositions de l'article 112-3 supprimé (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Sous-amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à compléter l'amendement précédent par un troisième alinéa renvoyant aux statuts la détermination des règles de fonctionnement du conseil de direction (*ibid.*), observa-

tions, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 112-8 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article 112-8 *ter* nouveau relatif à la décision de déplacement du siège social (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 112-8 *quater* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 112-8 *quater* nouveau reprenant les dispositions de l'article 112-4 supprimé (*ibid.*), observations, adoption (p. 256). — Art. additionnel 112-8 *quinquies* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 112-8 *quinquies* nouveau fixant à huit le nombre maximum de fonctions de membres du conseil de direction qui peuvent être exercées par la même personne et à deux le nombre de mandats de président de conseil d'administration (*ibid.*), observations ; sous-amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à remplacer le premier alinéa de l'amendement par deux alinéas fixant à deux le nombre de fonctions de membres du conseil d'administration (*ibid.*) et sous-amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à modifier le début du deuxième alinéa qui sanctionne l'acceptation de fonctions dépassant le maximum légal (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, modifié par l'adoption partielle du premier sous-amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, et par l'adoption du deuxième amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 257). — Art. 112-9 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, renforçant les pouvoirs du conseil de surveillance (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-10 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à prévoir, dans la loi, le nombre de membres du conseil de surveillance en cas de fusion (*ibid.*) ; observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-11 (p. 258). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au nombre minimum d'actions exigées des membres du conseil de surveillance (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 112-11 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 112-11 *bis* nouveau disposant que : « L'ancien membre du conseil de surveillance ou ses ayants droit recouvrent la libre disposition de ces actions, du seul fait de l'approbation par l'assemblée générale ordinaire des comptes du dernier exercice au cours duquel l'intéressé a rempli ses fonctions » (*ibid.*), observation, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 112-11 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 112-11 *ter* nouveau ainsi rédigé : « Les commissaires aux comptes veillent, sous leur responsabilité, à l'observation des dispositions prévues aux articles 112-11 et 112-11 *bis* et en dénoncent toute violation dans leur rapport à l'assemblée générale annuelle » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-13 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article, par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations ; sous-amendement rédactionnel au même alinéa par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 112-14 (p. 259). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à la collaboration des conseils de surveillance et des comités d'entreprise (p. 260), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-15 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la nomination d'une personne morale au conseil de surveillance, en harmonie avec les dispositions correspondantes concernant les sociétés de type classique (*ibid.*), observations, adoption (p. 261). — Art. 112-16. — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur tendant à modifier les premier et deuxième alinéas de cet article afin de réduire de 15 à 8 la participation d'une même personne à plusieurs conseils de surveillance (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation au quatrième alinéa de cet article, par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa, conforme aux dispositions concernant les sociétés de type classique, et ainsi conçu : « Les mandats de membres du conseil de surveillance des diverses sociétés d'assurance ayant la même dénomination sociale ne comptent que pour un seul mandat » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-17 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux nominations au conseil de surveillance entre deux assemblées générales, en harmonie avec les dispositions correspondantes concernant les sociétés de type classique (*ibid.*), observations, adoption (p. 262). — Art. 112-18 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer « suppléant » du président du conseil de surveillance par : « vice-président » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-19. — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article en harmonie avec les dispositions concernant les sociétés de type classique (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-20 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 112-20 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 112-20 *bis* nouveau prévoyant une rémunération exceptionnelle aux membres des conseils de surveillance au titre des missions confiées (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-21 (p. 263). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à harmoniser cet article avec les dispositions concernant les sociétés de type classique (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-22 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 112-24 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à harmoniser cet article avec les dispositions concernant les sociétés de type classique, adoption (*ibid.*). — Art. 112-25 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à harmoniser cet article avec les dispositions concernant les sociétés de type classique (p. 264), adoption (*ibid.*). — Art. 112-26 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 1er alinéa de cet article, à supprimer le mot : « administrateur » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à corriger une erreur matérielle au dernier alinéa de cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter le dernier alinéa par les mots : « l'article 112-24, alinéa 4, est applicable » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-27 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 1er alinéa, par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à harmoniser cet article avec les dispositions concernant les sociétés de type classique (p. 265), adoption (*ibid.*). — Article additionnel 112-27 *bis* (nouveau) (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 112-27 *bis* (nouveau) relatif à l'obligation de discrétion pour les membres du conseil de direction et du conseil de surveillance (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Art. 112-28 (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « directeurs généraux », par les mots : « membres du conseil de direction » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, après les mots : « la gestion », à insérer les mots : « et la direction » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa afin de l'harmoniser avec les dispositions concernant les sociétés de type classique (*ibid.*), observations, adoption (p. 266). — Après l'article 112-28. — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer le nouvel intitulé suivant : « Sous-section III (nouvelle). Dispositions communes » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 112-28 *bis* (nouveau) (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 112-28 *bis* (nouveau) relatif aux incompatibilités entre des fonctions dans les sociétés de type classique et des fonctions dans les sociétés de type nouveau (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 135 (p. 267). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif au rétablissement du vote plural dans les sociétés anonymes (*ibid.*), observations, adoption (p. 269). — Art. 136 (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article, en conséquence de l'adoption de l'amendement précédent (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 138 (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article, en conséquence de l'adoption des amendements précédents (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 134 (précédemment réservé, p. 270). — Amendement de coordination au 1er alinéa de cet article, par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Henry Lhoste ; André Méric ; Roger Morève ; Marcel Prélot ; Jacques Soufflet.

Suite de la discussion [27 avril 1966] (p. 320 et suiv.). — Art. 159-1 à 159-9 (précédemment réservés). — Article additionnel 159-1 (nouveau) (p. 320). — Amendement, par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 159-1 (nouveau) relatif aux conditions d'émission des obligations échangeables contre des actions (*ibid.*), observations sur le système nouveau des obligations échangeables, adoption (p. 323). — Article additionnel 159-2 (nouveau) (*ibid.*). — Amendement, par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un

article additionnel 159-2 (nouveau) relatif à l'autorisation d'émission d'obligations échangeables contre des actions créées à la suite d'une augmentation simultanée du capital social (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 159-3 (nouveau) (*ibid.*). — Amendement, par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 159-3 (nouveau) relatif à la convention conclue entre la société et des personnes qui s'obligent à assurer l'échange des obligations après avoir souscrit le nombre correspondant d'actions (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 159-4 (nouveau) (*ibid.*). — Amendement, par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 159-4 (nouveau) relatif au prix d'émission et aux conditions de l'échange (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 159-5 (nouveau) (*ibid.*). — Amendement, par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 159-5 (nouveau) ayant pour effet de prévoir, lorsque le tiers souscripteur a dû suivre les opérations financières de la société, le remboursement à ce tiers souscripteur des sommes versées pour souscrire, y compris l'intérêt de ces sommes (*ibid.*), observations, adoption (p. 324). — Art. additionnel 159-6 (nouveau) (*ibid.*). — Amendement, par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 159-6 (nouveau) disposant que : « Les actions nécessaires pour assurer l'échange des obligations sont, jusqu'à réalisation de cette opération, nominatives et inaliénables. Leur transfert ne peut être effectué que sur justification de l'échange. En outre, elles garantissent, à titre de gage, à l'égard des obligataires, l'exécution des engagements des personnes qui se sont obligées à assurer l'échange. Le droit de vote attaché à ces actions peut être suspendu ou limité par la convention visée à l'article 159-3. Les dispositions des trois alinéas qui précèdent sont applicables aux actions nouvelles obtenues par application de l'article 159-5 (*ibid.*) » ; sous-amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant : 1° à supprimer le 3e alinéa du texte proposé pour l'article additionnel 159-6 ; 2° en conséquence, à remplacer le nombre « trois » par le nombre « deux » dans le dernier alinéa (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié par le sous-amendement (p. 325). — Art. additionnel 159-7 (nouveau) (p. 326). — Amendement, par M. Michel Habid-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article 159-7 (nouveau) disposant que : « A dater du vote de l'assemblée prévu à l'article 159-2, alinéa 1er, il est interdit à la société, jusqu'à ce que toutes les obligations émises soient échangées ou remboursables, d'émettre des obligations convertibles en actions, d'amortir son capital ou de le réduire par voie de remboursement et de modifier la répartition des bénéfices. En cas de distribution de réserves en espèces ou en titres, par la société, au cours de la même période, les titres attribués du chef des actions nécessaires à l'échange, sont soumis aux dispositions de l'article 159-6, alinéas 1er et 2, et les espèces attribuées du même chef doivent faire l'objet d'un dépôt dans les conditions et sous les effets fixés par décret. Les titres et espèces doivent être remis aux obligataires, en cas d'échange, à concurrence du nombre de titres ou de la quote-part des espèces correspondant aux actions auxquelles ils ont droit. Les rompus éventuels font l'objet d'un versement en espèces calculé d'après la valeur des titres à la date de l'échange. Les dividendes et intérêts échus entre la date de la distribution et la date de l'échange restent acquis aux personnes qui se sont obligées à assurer l'échange. » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier cet amendement en levant d'une part l'interdiction faite à la société d'émettre des obligations convertibles en actions pendant la période d'amortissement des obligations échangeables et, d'autre part, à interdire, pendant la même période, la distribution des réserves en espèces (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement modifié (*ibid.*). — Article additionnel 159-8 (nouveau) (*ibid.*). — Amendement, par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 159-8 (nouveau) relatif à l'absorption de la société émettrice ou la fusion avec une ou plusieurs autres sociétés (*ibid.*), observations, adoption (p. 327). — Art. additionnel 159-9 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 159-9 nouveau prévoyant la nullité des décisions prises en violation des cinq articles précédents (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant, avant l'article 155, à insérer un intitulé ainsi rédigé : « *a*) Obligations convertibles en actions » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant, après l'article 159, à insérer un intitulé ainsi rédigé : « *b*) Obligations échangeables contre des actions » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 161 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « Il est réalisé », par les mots : « Cet amortissement ne peut être réalisé que » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par : « Les actions intégralement amorties sont dites actions de jouissance » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 162 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer la 1re phrase de cet article en conséquence de l'adoption de l'amendement précédent (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 162-1 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 162-1 nouveau relatif à la reconversion des actions de jouissance ou partiellement amorties en actions de capital (*ibid.*), observations, adoption (p. 328). — Art. additionnel 162-2 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 162-2 nouveau disposant que : « Les actionnaires peuvent être autorisés, dans les mêmes conditions, à verser à la société le montant amorti de leurs actions, augmenté, le cas échéant, du premier dividende ou de l'intérêt statutaire pour la période écoulée de l'exercice en cours et, éventuellement, pour l'exercice précédent » (*ibid.*), adoption (*ibid*). — Art. additionnel 162-3 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 162-3 nouveau disposant que : « Les décisions prévues aux articles 162-1 et 162-2 sont soumises à la ratification des assemblées spéciales de chacune des catégories d'actionnaires ayant les mêmes droits » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 162-4 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 162-4 nouveau disposant que : « Le conseil d'administration ou le conseil de direction, selon le cas, apporte les modifications nécessaires aux clauses des statuts dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement aux résultats effectifs des opérations prévues aux articles 162-1 et 162-2 » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 163 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer un rappel (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter le dernier alinéa de cet article par les mots : « et procède à la modification corrélative des statuts » (*ibid.*), observations, adoption (p. 329). — Art. 164 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 2e alinéa de cet article, à préciser les garanties qui doivent être offertes par la société en cas de réduction de capital (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 166 (*ibid.*). — Observations sur l'organisation de la profession de commissaires aux comptes (*ibid.*). — Art. 167 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à préciser que les commissaires aux comptes ne peuvent être que des personnes physiques ou des sociétés constituées entre celles-ci sous forme de sociétés civiles professionnelles (*ibid.*), observations (*ibid.*) et sous-amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à compléter le 2e alinéa de cet article par la phrase suivante : « Toutefois, les sociétés inscrites au tableau de l'ordre des experts comptables et des comptables agréés pourront, quelle que soit leur forme, être commissaires aux comptes dans les conditions fixées par le règlement d'administration publique prévu à l'article 168 » (p. 330), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 168 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer, au 4e alinéa de cet article, les mots : « peuvent se grouper dans les... », par les mots : « sont groupés dans des... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 169 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « ne peuvent être commissaires aux comptes d'une société déterminée » (p. 331), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au 1°, après les mots : « direction », à insérer les mots : « ou du conseil de surveillance » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement identique au précédent, au 3° de cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 170 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « administrateurs ou directeurs », par les mots : « administrateurs, directeurs généraux ou, le cas échéant, membres du conseil de direction » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au deuxième alinéa par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (p. 332). — Art. 171 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « Les délibérations prises à défaut de désignation régulière de commissaire aux comptes... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 174 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de prévoir « la récusation » d'un ou plusieurs commissaires aux comptes (*ibid.*), observations, adop-

tion (*ibid.*). — Art. 174 *bis* (p. 333). — Amendement par M. André Fosset, tendant à supprimer cet article qui prévoit la désignation par le tribunal de commerce d'un commissaire *ad hoc* à l'effet d'enquêter sur une ou plusieurs opérations de gestion (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 176 (p. 334). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, aux premier et deuxième alinéas de cet article, à remplacer les mots : « L'exactitude », par les mots : « La sincérité » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa, après les mots : « conseil d'administration », à insérer les mots : « ou du conseil de direction, selon le cas » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 177 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer le troisième alinéa de cet article par deux alinéas précisant par quels moyens s'opère le contrôle des commissaires aux comptes (*ibid.*), observations, adoption (p. 335). — Art. 177 *bis* (nouveau) (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article rendant obligatoire la présentation par les commissaires aux comptes d'un rapport annuel au conseil d'administration (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 178 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer, *in fine*, les mots : « auxquelles ils présentent leurs rapports » (*ibid.*), observations, adoption (p. 336). — Art. 179 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article relatif aux honoraires des commissaires aux comptes par les mots : « Ils seront fixés selon des modalités déterminées par décret » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Avant l'art. 183 (*ibid.*). — Deux amendements par M. Etienne Dailly, rapporteur, le premier tendant à rédiger comme suit l'intitulé de la section VII : « Section VII. — Transformation des sociétés anonymes », le second tendant à supprimer l'intitulé : « Paragraphe 1er. — Fusion » et les articles 183 à 189 (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Avant l'art. 191 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer l'intitulé suivant : « Paragraphe 2. — Transformations » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 191 (p. 337). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à rédiger comme suit la fin du premier alinéa de cet article : « si elle a établi et fait approuver par les actionnaires le bilan de ses deux premiers exercices » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au second alinéa, après le mot : « transformation », à insérer le mot : « régulière » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 193 (*ibid.*). — Observations sur la transformation des sociétés commerciales en sociétés de copropriété ou sociétés de construction (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article, à supprimer les mots : « ou par actions » (p. 338), observations, l'amendement est réservé (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de cet article : « La transformation en société à responsabilité limitée est décidée dans les conditions prévues pour la modification des statuts des sociétés de cette forme » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Le vote sur l'article 193 est réservé (*ibid.*). — Art. 195 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer les deuxième et troisième alinéas comme n'apportant pas de précisions indispensables (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 197 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article, après les mots : « conseil d'administration », à insérer les mots : « ou le conseil de direction, selon le cas » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 198 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa relatif à la responsabilité solidaire prononcée contre ceux des actionnaires dont les apports ou les avantages n'ont pas été vérifiés et approuvés (p. 339), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 200 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de la fin du deuxième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 201 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les deux dernières phrases par la disposition suivante : « Les demandeurs sont habilités à poursuivre la réparation de l'entier préjudice subi par la société, à laquelle, le cas échéant, les dommages-intérêts sont alloués » (*ibid.*), observations, adoption (p. 340). — Art. 204 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre le texte du Gouvernement quant à la responsabilité des présidents et administrateurs (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Art. 204 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à remplacer les mots : « les directeurs généraux » par les mots : « les membres du conseil de direction » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 205 (p. 341). — Amendement rédactionnel au premier alinéa par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer, après le premier alinéa, le nouvel alinéa suivant : « Il est interdit, à dater de l'entrée en vigueur de la présente loi, de constituer des sociétés en commandite par actions » (*ibid.*), observations, adoption (p. 342). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du dernier alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 206 (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification d'harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*) et amendement tendant à un même but, au troisième alinéa, par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 207 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel, par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 211 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Le conseil de surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes. » (p. 343), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa, après les mots : « ...il signale... », à insérer le mot : « ...notamment... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 212 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du deuxième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 214 (p. 344). — Amendement rédactionnel, par M. Etienne Dailly, rapporteur, au deuxième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 215 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 215 *bis* nouveau disposant que : « La transformation de la société en commandite par actions en société anonyme ou en société à responsabilité limitée est décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, avec l'accord de la majorité des associés commandités » (*ibid.*), observations ; sous-amendement, par M. Paul Ribeyre, tendant, après les mots : « à responsabilité limitée », à remplacer le reste de l'article par le texte suivant : « ...peut être demandée par des actionnaires représentant au moins 15 p. 100 du capital social. Dans ce cas une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée dans le délai d'un mois au plus à compter du dépôt de la demande. » (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Art. 61 et 193 (*ibid.* — précédemment réservés). — Art. 61. — Amendement, par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « en commandite simple ou en commandite par actions... », par les mots : « ...ou en commandite simple... » (p. 345), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 193 (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer, au deuxième alinéa de cet article, les mots : « ...ou par actions », pour tenir compte de l'interdiction de créer de nouvelles sociétés en commandite par actions (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art 216 (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Les valeurs mobilières émises par les sociétés par actions sont les actions, les obligations et les parts bénéficiaires ou parts de fondateurs » (*ibid.*), observations sur les parts bénéficiaires ou parts de fondateur, rejet (p. 347). — Art. 219 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article devenu inutile à la suite de l'adoption de l'article 2 *ter* (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 223 (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 225 (p. 348). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier la première phrase du deuxième alinéa de cet article en faisant référence à la « cote officielle d'une bourse des valeurs » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 227 (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification d'ordre rédactionnel (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 228 (*ibid.*). — Amendement, par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa relatif à la cession d'actions à un tiers (*ibid.*) et amendement ,par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du même alinéa 1° visant également la cession à un conjoint, ou à un parent au degré successible ou à un autre actionnaire (*ibid.*), observations, rejet du premier amendement et adoption du second (p. 349). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par un troisième alinéa disposant que la clause d'agrément « ne peut être stipulée lorsque les actions de la société sont inscrites à la cote officielle d'une bourse de valeurs. Elle est réputée non écrite à compter de cette inscription »

(*ibid.*), observations, adoption (p. 350). — Art. 229 (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le début de cet article relatif à la clause d'agrément (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 230 (*ibid.*). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article en conséquence des modifications apportées à l'article 228 (p. 351), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 230 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 230 *bis* nouveau disposant que : « Si la société a donné son consentement à un projet de nantissement d'actions dans les conditions prévues à l'article 229, alinéa 1, ce consentement emportera agrément du cessionnaire en cas de réalisation forcée des actions nanties selon les dispositions de l'article 2078, alinéa 1, du code civil, à moins que la société ne préfère, après la cession, racheter sans délai les actions en vue de réduire son capital » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 234 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier en ce sens le début de cet article : « A défaut par l'actionnaire de libérer aux époques fixées par le conseil d'administration, le conseil de direction ou les gérants, selon les cas, les sommes... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 235 (p. 352). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification de forme (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 238 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le deuxième alinéa relatif, notamment, à l'émission d'obligations bénéficiant de la garantie de l'Etat (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 240 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (p. 353). — Art. 244 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle du troisième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au quatrième alinéa, par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 251 (p. 354). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier cet article relatif au délai de nomination des représentants de la masse des obligataires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 253 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de la fin de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 254 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au deuxième alinéa de cet article, par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 255 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle du deuxième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 258 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin d'introduire le terme de « conseil de direction » et de supprimer la référence à l'article 260 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 259 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 260 (*ibid.*). — Deux amendements rédactionnels par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (p. 356). — Art. 262 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à faire mention du conseil de direction (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 266 (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (p. 357). — Art. 268 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une modification de forme (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 269 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier cet article en remplaçant : « l'homologation du tribunal de grande instance », par : « l'homologation judiciaire » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 271 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 273 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le mot : « net » dans la phrase : « Les retenues visées à l'alinéa précédent ne peuvent excéder le dixième de l'intérêt net annuel » (p. 358), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 274 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à faire mention du « conseil de direction » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 277 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à ajouter après le mot : « fusion », les mots : « ou par une scission » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 279 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires », par les mots : « de l'organe social habilité à cet effet par les statuts » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 280 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du deuxième alinéa de cet article : « Dans le délai de six mois à compter de l'ouverture de la souscription, le résultat de celle-ci est constaté... » (*ibid.*), observations, adoption (p. 359). — Art. 287 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant au deuxième alinéa, après le mot : « obligataires » à ajouter le mot : « connus » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 294 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer, au premier alinéa de cet article, les mots : « chaque année », par les mots : « chaque exercice », et, au deuxième alinéa, les mots : « comité de directions », par les mots : « conseil de direction » (*ibid.*), observations, adoption (p. 360). — Art. 295 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « Même en cas d'absence ou d'insuffisance de bénéfices, il est procédé aux amortissements... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 296 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à la rubrique des bilans : amortissements différés (*ibid.*), observations, adoption (p. 361). — Art. 297 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter cet article par une disposition précisant que les frais d'augmentation de capital peuvent être imputés sur le montant des primes d'émission afférentes à cette augmentation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 298 *bis* (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 299 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une modification de forme (*ibid.*), observations, adoption (p. 362). — Art. 300 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article, comportant définition du dividende fictif (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcelle Molle, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa de cet article par les mots : « ... le conseil de direction ou les gérants, selon le cas » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa de cet article, portant à neuf mois au lieu de sept le délai de mise en paiement des dividendes (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, pour coordination, à supprimer le dernier alinéa (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 302 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à préciser que le premier dividende résulte d'un intérêt calculé sur le montant libéré et non remboursé des actions (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 303 (p. 363). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à préciser un alinéa de référence (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 304 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à ajouter au texte la mention du conseil de surveillance, qui a droit également au paiement des tantièmes (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 305 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article, par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 1° de cet article : « 1° d'une somme représentant 5 p. 100 du montant libéré et non remboursé du capital social ou du premier dividende prévu aux statuts, si son taux excède 5 p. 100 dudit montant » (*ibid*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de cet article : « Pour la détermination des tantièmes, il peut, en outre, être tenu compte des sommes mises en distribution, qui sont prélevées dans les conditions prévues à l'article 299, alinéa 2. Les sommes incorporées au capital ou prélevées sur les primes d'émission ne peuvent entrer en compte pour le calcul des tantièmes » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 309 (p. 364). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant, au premier alinéa de cet article, après le mot : « rapport », à supprimer le mot : « annuel » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant, au deuxième alinéa, à remplacer les mots : « ... dans le rapport annuel... », par les mots : « ... dans son rapport... » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à introduire : « le conseil de direction » dans cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 310 (*ibid.*). — Amendement, par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à introduire : « le conseil de direction » dans cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 311 (*ibid.*). — Amendement, par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à deux modifications de proportion des participations réciproques de sociétés (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). —Art. 312 (p. 365). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à des modifications semblables des proportions de participations pour les sociétés autres que les sociétés par actions (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. addi-

tionnel 312 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer un article additionnel 312 *bis* nouveau disposant que : « les autres règles régissant les groupes de sociétés seront déterminées par un règlement d'administration publique » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (p. 366). — Art. 313 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux nullités de sociétés, d'actes ou de délibérations (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 314 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer le premier alinéa de cet article pour coordination, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation au début du deuxième alinéa de cet article, par M. Marcel Molle, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art .315 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Marcel Molle, rapporteur (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 320 (p. 367). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle, adoption (*ibid.*). — Après l'art. 324 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer, après l'article 324, le nouvel intitulé suivant : « Section III *bis* (nouvelle). — Fusion et scission » (*ibid.*), observations sur les différents articles de la section, adoption (p. 368). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, au début de la Section III *bis* (nouvelle), à insérer le nouvel intitulé suivant : « Paragraphe I[er] (nouveau). — Dispositions générales », adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-1 nouveau (p. 369). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-1 nouveau portant définitions et prévoyant trois hypothèses de fusion, fusion-scission et scission (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-2 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-2 nouveau prévoyant les règles de forme applicables à la réalisation des opérations de fusion et scission (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-3 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-3 nouveau prévoyant le cas ou la fusion ou la scission entraîne une augmentation des engagements des associés (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-3 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer un article additionnel 324-3 *bis* nouveau relatif au dépôt au greffe et à la publicité du projet de contrat (*ibid.*), observations, adoption (*ibid*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, après cet article, à insérer le nouvel intitulé suivant : « Paragraphe 2 (nouveau). — Dispositions relatives aux sociétés anonymes », adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-4 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-4 nouveau concernant les opérations réalisées uniquement entre sociétés anonymes (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-5 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-5 nouveau relatif à la décision de fusion et à la ratification (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-6 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-6 nouveau relatif au rapport préliminaire des commissaires aux comptes (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-7 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-7 nouveau prévoyant que les règles ordinaires aux apports en nature seront observées du chef de l'apport de ces biens à la société nouvelle (*ibid*), adoption (p. 370). — Art. additionnel 324-8 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-8 nouveau réglant la situation des obligataires (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-9 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-9 nouveau relatif à l'opposition des créanciers ordinaires (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-10 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-10 nouveau prévoyant les conditions de la scission réalisée par apports à des sociétés anonymes existantes (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-11 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-11 nouveau prévoyant la scission par apport à des sociétés nouvelles et la possibilité pour les actionnaires de la société de créer une nouvelle société avec les seuls éléments qu'ils apportent à cette nouvelle société (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-12 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-12 nouveau relatif à l'approbation de la scission par l'assemblée des obligataires sauf remboursement offert (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-13 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-13 nouveau réglant la situation des créanciers non obligataires (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-14 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-14 nouveau permettant de procéder à une division du passif entre les sociétés nouvelles créées (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer, après l'article additionnel 324-14 nouveau, le nouvel intitulé suivant : « Paragraphe 3 (nouveau). — Dispositions relatives aux sociétés à responsabilité limitée. » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-15 nouveau (p. 371). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-15 nouveau prévoyant les mêmes dispositions pour les créanciers ordinaires que celles prévues pour les sociétés anonymes (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, après l'article additionnel 324-15 nouveau, à insérer le nouvel intitulé suivant : « Paragraphe 4 (nouveau). — Dispositions diverses. », adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 324-16 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 324-16 nouveau visant le cas de participation de sociétés anonymes et de sociétés à responsabilité limitée (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 326 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau disposant que : « La dissolution d'une société ne produit ses effets à l'égard des tiers qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre du commerce. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 329 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « Sauf consentement unanime des associés, la cession... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 33 (p. 372). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, relatif aux conditions de l'autorisation de cession globale de l'actif dans les sociétés en commandite, et amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, relatif aux conditions de l'autorisation de cession globale de l'actif dans les sociétés à responsabilité limitée (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Art. 333 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin de cet article : « ...il est statué par décision de justice, à la demande de celui-ci ou de tout intéressé. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). —Art. 337 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (p. 373). — Art. 338 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 339 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer, au début de cet article, les mots : « sauf en cas de désignation des liquidateurs par décision de justice. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 341 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer, au premier alinéa, la désignation d'un liquidateur « par la décision judiciaire qui prononce la dissolution de la société. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 342 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 342 *bis* nouveau disposant que : « Si la dissolution de la société est prononcée par décision de justice, cette décision désigne un ou plusieurs liquidateurs. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 347 (p. 374). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « Le liquidateur établit dans les trois mois de la clôture de chaque exercice l'inventaire... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 351 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à prévoir la répartition des reliquats d'actif après liquidation, dans la même proportion que la participation des associés au capital social (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 353 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa prévoyant que les dispositions du chapitre préliminaire et du titre II, chapitre IV, de la présente loi ne sont pas applicables à la société en participation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 357 (*ibid.*). — Observations sur les dispositions pénales (p. 375). — Amendement réactionnel par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 359 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel d'harmonisation, par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 360 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du premier alinéa de cet article : « Seront punis d'une amende de 2.000 francs à 40.000 francs... » afin d'harmoniser les peines prévues à cet article pour défaut d'établissement à chaque exercice du bilan et des différents documents sociaux avec celles qui sont introduites à l'article 372 pour le même délit à l'encontre des dirigeants des sociétés anonymes (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer la fin du 1° à partir des mots : « ... et n'auront pas

soumis... » afin de distinguer les sanctions qui frappent le gérant qui n'a pas établi certains documents et celui qui ne les a pas soumis à l'approbation de l'assemblée générale (*ibid.*), observations, adoption (p. 376). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à insérer, après le 2° de cet article, un 3° prévoyant la sanction pénale garantissant le droit pour l'associé d'obtenir communication des documents sociaux concernant les trois derniers exercices (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 360 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 360 *bis* nouveau sanctionnant l'acte des gérants qui n'auront pas procédé à la réunion de l'assemblée dans un certain délai, ou qui n'auront pas soumis à l'approbation de ladite assemblée les documents prévus au paragraphe I^er^ de l'article 360 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 362 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à élever le minimum de la peine de 1.000 à 2.000 francs afin que le délit demeure un délit correctionnel (p. 377), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 364 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une modification de forme et sous-amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant également à une modification de forme (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 365 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 3e alinéa de cet article par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 367 (*ibid.*). — Deux amendements rédactionnels par M. Edouard Le Bellegou (p. 378), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 370 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, au 1° de cet article, après le mot : « ...auront... », à insérer le mot : « sciemment... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, à la fin du 4° de cet article, après les mots : « ...une autre société... », à insérer les mots : « ...ou entreprise » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 371 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à baisser de 10.000 francs à 5.000 francs le maximum de l'amende frappant « le président ou l'administrateur président de séance qui n'aura pas fait constater les délibérations du conseil d'administration par des procès-verbaux formant un registre spécial tenu au siège de la société » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 372 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à relever de 30.000 francs à 40.000 francs l'amende sanctionnant la violation des règles concernant les documents destinés à l'information des actionnaires, le non-établissement, à chaque exercice, des documents qui peuvent être soumis à l'assemblée générale, la violation des formes et des méthodes d'établissement de ces documents (p. 379), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à insérer, au début du 1° de cet article, après le mot : « qui.. », le mot : « sciemment... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une modification d'harmonisation à la fin du 1° de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, au début du 2° de cet article, après le mot : « qui... », à insérer le mot : « sciemment... », adoption (*ibid.*). — Art. 373 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 1° de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 2° de cet article : « 2° Ceux qui, en se présentant faussement comme propriétaires d'actions ou de coupures d'actions, auront participé au vote dans une assemblée d'actionnaires, qu'ils aient agi directement ou par personne interposée » (*ibid.*), observations, adoption (p. 380). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le 3° de cet article : « 3° Ceux qui se seront fait accorder, garantir ou promettre des avantages pour voter dans un certain sens ou pour ne pas participer au vote, ainsi que ceux qui auront accordé, garanti ou promis ces avantages » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 374 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à diminuer les peines d'emprisonnement frappant le président ou les administrateurs d'une société anonyme qui n'auront pas convoqué l'assemblée générale ordinaire dans les six mois de la clôture de l'exercice ou, en cas de prolongation, dans le délai fixé par décision de justice (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à compléter cet article par : « ou qui n'auront pas soumis à l'approbation de ladite assemblée les documents prévus au 1° de l'article 372 » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 375 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 376 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à préciser que l'actionnaire sera prévenu « par lettre recommandée » de la réunion d'une assemblée (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 377 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (p. 381). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier la fin de cet article afin de préciser les documents qui, sous peine d'amende, doivent être adressés aux actionnaires qui en font la demande (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 378 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, à la fin du premier alinéa de cet article, à supprimer les mots : « ... les documents sociaux énumérés à l'article 130 » (*ibid.*), observations, adoption (p. 382). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier le 1° de cet article afin de renvoyer à l'article 128 pour l'énumération des documents à communiquer (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, dans le deuxième alinéa de cet article, à insérer, après les mots : « conseil d'administration... », les mots : « ou du conseil de direction et du conseil de surveillance, selon le cas... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à insérer un troisième alinéa nouveau énumérant les documents sociaux (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 379 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une nouvelle rédaction de cet article sanctionnant les règles de communication des documents sociaux aux actionnaires prévues par les dispositions du décret n° 65-299 du 29 novembre 1965 relatif à l'information des actionnaires et du public (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 380 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à réduire de 20.000 F à 10.000 F l'amende pour violation des règles de forme édictées pour l'assemblée des actionnaires (p. 383), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du premier alinéa de cet article et sous-amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer les mots : « présents ou représentés » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article (sanction des dispositions régissant les droits de vote attachés aux actions) qui sera repris à l'article 380 *bis* (p. 383), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Masteau, tendant à l'alinéa 4°, à disposer que le procès-verbal sera, non pas : « transcrit sur un registre spécial tenu au siège social », mais : « conservé au siège social dans un recueil spécial » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 380 *bis* nouveau (p. 384). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 380 *bis* nouveau, reprenant en y ajoutant le mot « sciemment » les dispositions supprimées à l'alinéa 3 de l'article précédent (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 381 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle, adoption (*ibid.*). — Art. 382 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à réduire le taux maximum de l'amende à 80.000 F au lieu de 300.000 F (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer le mot « sciemment » au premier alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au quatrième alinéa de cet article, par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (p. 385). — Art. 384 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 387 (*ibid*). — Amendement rédactionnel par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 389 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, relatif aux pénalités applicables aux commissaires aux comptes (*ibid.*), observations, retrait (p. 386). — Art. 390 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à réduire à trois ans au lieu de cinq le maximum de la peine infligée aux dirigeants d'une société qui auront fait obstacle aux vérifications des commissaires aux comptes (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 391 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à réduire les peines et amendes sanctionnant les infractions relatives à la dissolution des sociétés anonymes (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur tendant à une modification d'harmonisation du début du 1°, rédigé en ces termes : « 1° n'auront pas, dans les trois mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, convoqué l'assemblée... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant pour harmonisation, à rédiger comme suit le début du 2° : « n'auront pas déposé au greffe du tribunal de commerce, inscrit au registre... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 392 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une précision, conséquence de la suppression pour l'avenir des sociétés en

commandite par actions (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 392 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer cet article qui fixe l'amende frappant le gérant qui commence les opérations avant l'entrée en fonctions du conseil de surveillance (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 393 (p. 387). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à élever le minimum de la peine de 1.000 à 2.000 F afin que le délit demeure un délit correctionnel (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel à la fin de cet article par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 394 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur et sous-amendement rédactionnel par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 396 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 397 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur (p. 388), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 400 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article, par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation à la fin du deuxième alinéa de cet article, par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 401 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 1° de cet article par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 3° de cet article par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (p. 389). — Art. 402 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de la deuxième partie de cet article relatif à la sanction de l'émission d'obligations à lots sans autorisation législative particulière (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié (*ibid.*). — Art. 403 (*ibid.*). — Amendement par M Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant, pour harmonisation, à réduire les peines d'emprisonnement prévues par cet article en abaissant le minimum de six mois à trois mois (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 2° de cet article, par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation au 3° de cet article par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur (*ibid.*), adoption (p. 390). — Art. 404 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, à l'alinéa 1°, à remplacer les mots : « ou garante de l'emprunt », par les mots : « ou de la société garante de tout ou partie des engagements de la société débitrice » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer, aux alinéas 1°, 3°, 4°, 5° 6° de cet article, le mot : « sciemment » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à modifier les pourcentages indiqués à l'alinéa 6° (*ibid*), observations, adoption (*ibid*). — Art. 405 (*ibid*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer, au premier alinéa de cet article, le mot : « sciemment » (*ibid*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 406 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer la peine d'emprisonnement prévue au premier alinéa de cet article (p. 391), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 407 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant, en liaison avec l'adoption de l'amendement précédent, à ajouter une référence à l'article 406 au début de cet article (*ibid.*), adoption (*ibid.*), — Art. 408 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel d'harmonisation par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur et sous-amendement rédactionnel d'harmonisation par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 409 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à deux modifications d'ordre rédactionnel, adoption (p. 392). — Art. 412 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une nouvelle rédaction de cet article sanctionnant le défaut de publication au Bulletin des Annonces légales obligatoires, en harmonie avec le décret n° 65-999 du 29 novembre 1965 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 413 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, ayant le même but que l'amendement précédent (*ibid.*), adoption (p. 393). — Art. 414 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier le début de cet article afin de ramener la peine d'emprisonnement prévue de trois mois à à deux mois minimum et de un an à six mois maximum (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 2e alinéa de cet article, par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 415 (*ibid.*). — Deux amendements rédactionnels par M. Edouard Le Bellegou (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 417 *bis*, p. 394. — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à ajouter un deuxième alinéa abaissant le minimum du capital prévu pour les sociétés à responsabilités limitée exploitant une entreprise de presse en le fixant à 2.000 francs seulement (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 417 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer cet article qui, constituant une disposition fiscale, sera repris dans un autre projet (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 417 *quater* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 417 *quater* nouveau prévoyant que les statuts même établis par acte sous seing privé peuvent accorder aux représentants légaux de toute société commerciale le pouvoir de consentir hypothèque (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 417 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer un article additionnel 417 *quater* nouveau relatif au droit de vote dans les sociétés d'économie mixte (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 418 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer un article additionnel 418 *bis* nouveau permettant l'application immédiate de certaines dispositions de la loi aux émissions d'obligations échangeables contre des actions, effectuées avant l'entrée en vigueur de la loi (*ibid.*), observations, adoption (p. 395). — Art. 421 (*ibid.*). — Deux amendements d'harmonisation par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 423 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article apportant deux modifications de forme et une modification des délais d'application de la loi (p. 396), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 423 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 423 *bis* nouveau ayant pour but d'apporter une sanction au défaut de mise en harmonie des statuts des sociétés avec les dispositions de la présente loi (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer un article additionnel 423 *bis* nouveau ayant un but semblable à celui du précédent amendement (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second (p. 397). — Art. 425 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une modification d'ordre rédactionnel du premier alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier et compléter pour harmonisation, le deuxième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 425 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 425 *bis* nouveau disposant que : « la présente loi ne déroge pas aux dispositions législatives et réglementaires relatives au montant minimal et au regroupement des actions et des parts sociales émises par les sociétés constituées antérieurement à son entrée en vigueur » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 426 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Les parts bénéficiaires ou parts de fondateur sont et demeurent régies par les textes les concernant. » (*ibid.*), observations, retrait (p. 398). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article qui, modifiant la loi sur les parts bénéficiaires, sera repris dans un autre projet de loi (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 426 *bis*. — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif aux parts de fondateur dont les dispositions seront reprises dans un autre projet de loi (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 427 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation, par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à préciser que seuls les articles 7 et 8 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au marché financier sont atteints par la mesure d'abrogation (*ibid.*), adoption (*ibid.*). Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à compléter la liste des articles abrogés (p. 399), adoption (*ibid.*). — Art. 431 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à prévoir que la loi entrera en vigueur, non pas le premier jour du sixième mois, mais le premier jour du septième mois qui suivra sa promulgation (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer un deuxième alinéa disposant que « toutefois les dispositions des articles 379, 412 et 413 entreront en vigueur dès la publication de la loi au *Journal officiel* » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Yvon Coudé du Foresto ; Etienne Dailly, rapporteur ; André Fosset ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Henry Loste ; Léon Messaud ; Marcel Molle, rapporteur ; Marcel Prélot.

Suite de la discussion [4 mai 1966] (p. 474 et suiv.). — Demande de deuxième délibération (*ibid.*), repoussée par le Gouvernement en vertu de l'article 43, alinéa 4 du règlement du Sénat (p. 475). — Renvoi pour coordination de différents articles à la commission, en vertu de l'article 43, alinéas 1 et 2 du règlement du Sénat (p. 476). — *Suite de la discussion des articles* (*ibid.*). — Art. 88 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la dernière phrase du deuxième alinéa : « Cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part l'administrateur irrégulièrement nommé » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 89 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 95 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (p. 477). — Art. 112-8 *quinquies* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à mettre cet article en harmonie avec les articles 88 et 89, adoption (*ibid.*). — Art. 112-16 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la dernière phrase du deuxième alinéa de cet article : « Cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part le membre du conseil de surveillance irrégulièrement nommé. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Etienne Dailly, rapporteur ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Explications de vote :* M. Louis Namy (p. 477). — Observations sur le rôle du Sénat et la nécessité du double examen législatif (p. 478). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 39). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 10 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1812, 1886, 505.

Deuxième transmission au Sénat [14 juin 1966] (I., n° 202). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par MM. Marcel Molle, Etienne Dailly et Edouard Le Bellegou [21 juin 1966] (I., n° 229). — **Discussion** [22 juin 1966] (p. 914 et suiv.). — *Discussion des articles* (p. 915 et suiv.). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 (p. 917). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du 2e alinéa de cet article, alinéa relatif à la gérance de sociétés en nom collectif (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 28 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, au 3° de cet article, à reprendre le texte du Sénat (*ibid.*), observations, adoption (p. 918). — Art. 31 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 36 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin du 1er alinéa de cet article : « ... par un commissaire aux apports désigné par décision de justice à la demande des fondateurs ou de l'un d'entre eux » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 38 *ter* (p. 919). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 39 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rectifier une référence (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du 5e alinéa de cet article par la reprise du texte du Gouvernement (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation au 6e alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (p. 920). — Art. 43 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « directoire » par les mots : « conseil de direction » au dernier alinéa de cet article et dans tous les autres articles ou titre comportant ce mot (*ibid.*), observations, adoption (p. 921). — Art. 47 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à rétablir le dernier alinéa de cet article dans le texte du Sénat (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 64 (p. 922). Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à porter de 50.000 à 100.000 F le capital minimum des sociétés par actions ne faisant pas appel à l'épargne publique (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 66 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rétablir cet article relatif au dépôt des statuts au rang des minutes d'un notaire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 82 (p. 923). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer, pour coordination, le 3e alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 95 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer, comme en première lecture, les mots : « ou représentés », au premier et au deuxième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (p. 924). — Art. 98 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « Le président du conseil d'administration donne avis aux commissaires aux comptes de toutes les conventions autorisées et soumet celles-ci à l'approbation de l'assemblée générale » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 110 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa disposant que : « Les dispositions du présent article ne sont applicables ni au président, ni à l'administrateur visé à l'alinéa 2, dont le mandat, en vertu de dispositions législatives ou réglementaires, est exclusif de toute rémunération, ni à ceux des sociétés d'études ou de recherches, tant qu'elles ne sont pas parvenues au stade de l'exploitation » (*ibid.*), observations, adoption (p. 925). — Art. 111 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rétablir les mots : « sauf décision contraire du conseil » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-5 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à reprendre le mot : « général », après le mot : « directeur », au deuxième et au troisième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-6 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rétablir la révocation des membres du conseil de direction par le conseil de surveillance, qui les désigne (*ibid.*), observations, adoption (p. 926). — Art. 112-8 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer, au premier alinéa de cet article, après le mot : « directeur », le mot : « général » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-8 *quinquies* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer, au premier alinéa de cet article, après le mot : « directeur », le mot : « général » (p. 927), observations, adoption. — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer également les mots : « général » et « le conseil de surveillance » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 112-9 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Le conseil de surveillance assume le contrôle permanent de la gestion exercée par le conseil de direction » (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid*). — Art. 112-19 (p. 928). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au premier et au deuxième alinéa de cet article, à supprimer les mots : « ou représentés » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-24 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « Le président du conseil de surveillance donne avis aux commissaires aux comptes de toutes les conventions autorisées et soumet celles-ci à l'approbation de l'assemblée générale » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*).— Art. 112-25 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier cet article pour coordination (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-28 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à assortir les dispositions concernant les membres du conseil de direction dans les sociétés de type nouveau à celles des sociétés de type ancien pour les membres du conseil de direction dont le mandat est dénué de toute rémunération en vertu des dispositions législatives ou réglementaires (p. 929), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 112-28 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer : « général », après « directeur » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 117 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter une référence (*ibid.*), adoption (p. 930). — Art. 120 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de cet article, à la fin de la première phrase, à insérer les mots : « ne concernant pas la présentation des candidats au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, selon le cas » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 122 (*ibid.*). — Amendement par M. André Diligent, tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article, alinéa relatif à la publicité de toute négociation ayant pour objet des actions émises par la société, lorsque le titulaire de ces titres est un membre d'un organe de gestion ou de direction de cette société (*ibid.*), observations, adoption (p. 932). — Art. 128 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article, à supprimer les mots : « préalablement à l'assemblée générale et... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 130 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 135 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (p. 933). — Art. 154 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 167 (p. 934). — Amendement rédactionnel par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 169 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à réintroduire, au troisième alinéa de cet article, les mots : « ou du conseil de surveillance », après les mots : « conseil de direction » (*ibid.*), observations, adoption (p. 935). — Amendement rédactionnel au quatrième alinéa de cet article, par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 174 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la désignation d'un expert chargé de présenter un rapport sur une ou plusieurs opérations de gestion (*ibid.*), observations,

adoption modifiée (*ibid.*). — Art. 193 (p. 936). — Amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 204 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par le nouvel alinéa suivant : « Les dispositions du présent article ne sont applicables ni au président ni aux administrateurs dont le mandat, en vertu de dispositions législatives ou réglementaires, est exclusif de toute rémunération, ni à ceux des sociétés d'études ou de recherches tant qu'elles ne sont parvenues au stade de l'exploitation » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid*). — Art. 204 *ter* (p. 937). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 205 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 223 (*ibid.*). — Réservé (*ibid.*). — Art. 228 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter *in fine* cet article par un nouvel alinéa disposant que la clause d'agrément « ne peut être stipulée lorsque les actions de la société sont inscrites à la cote officielle d'une bourse de valeurs. Elle est réputée non écrite à compter de cette inscription » (*ibid.*), observations, adoption (p. 939). — Art. 229 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 230 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour coordination, adoption (*ibid.*). — Art. 236 *bis*, 236 *ter*, 236 *quater* et 236 *quinquies* (*ibid.*). Réserves. — Art. 324-3 *bis* (p. 941). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article, alinéa qui dispose que : « Sous réserve de l'application des articles 324-9, 324-13 et 324-14, les effets de la fusion remontent à la date du bilan ou de la situation comptable qui ont servi de base à l'opération de fusion ou de scission » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 324-11 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article, alinéa relatif notamment à la procédure de vérification des apports en nature en cas de scission (*ibid.*), observations, adoption (p. 942). — Art. 324-14 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une meilleure rédaction de cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 418 (p. 945). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter cet article par le nouvel alinéa suivant : « Jusqu'au 31 décembre 1970, la déduction prévue au 1° de l'article 305 sera calculée au taux d'intérêt statutaire, même s'il est inférieur à 5 p. 100 dès lors que la fixation de ce taux aura été décidée antérieurement à la publication de la présente loi par une assemblée générale ayant simultanément décidé l'augmentation de la valeur nominale des actions et que cette augmentation de valeur nominale aura eu pour effet de fixer à la somme versée à chaque action au titre de l'intérêt statutaire à un chiffre au moins égal au montant précédemment perçu au même titre. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 946). — Art. précédemment réservés (*ibid.*). — Art. 236 *bis* nouveau. — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif aux « actions sans droit de vote » ou « actions privilégiées » (*ibid.*), observations, adoption (p. 949). — Art. 236 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article (p. 950), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 236 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 236 *quinquies* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article, adoption (*ibid.*). — Art. 223 (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Yvon Coudé du Foresto ; Etienne Dailly, rapporteur ; André Diligent ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice ; Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Marcel Molle, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 950). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 86). — DEUXIÈME LECTURE. — Adopté par l'Assemblée nationale en troisième lecture (commission mixte paritaire) le 27 juin 1966. — Voy. : Impressions n° 1965, 1982, 537.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [22 juin 1966] (p. 950). — Election des membres de la commission [23 juin 1966] (p. 967 et 979). — Rapport par MM. Marcel Molle, Etienne Dailly et Edouard Le Bellegou [27 juin 1966] (I., n° 255). — **Discussion** [27 juin 1966] (p. 1038 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; M. Etienne Dailly, rapporteur ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Articles* (p. 1040 et suiv.). — Sur l'ensemble (p. 1047). — ADOPTION (n° 97). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 (*J. O.* du 26 juillet 1966).

2. — Proposition de loi, présentée par M. Etienne DAILLY, *sénateur*, **tendant à modifier certaines dispositions de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales** [18 novembre 1966] (I., n° 40). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve du droit reconnu au Gouvernement, par l'article 43 de la Constitution, de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Etienne Dailly [26 novembre 1966] (I., n° 57). — **Discussion** [1er décembre 1966] (p. 2226 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Etienne Dailly, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 2227 et suiv.). — Art. 6 (p. 2228). — Observations sur les tantièmes, l'article est réservé (*ibid.*). — Après l'art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à insérer un article additionnel 6 *bis* nouveau complétant l'article 495 de la loi du 24 juillet 1966 par un alinéa relatif à la certification des comptes (*ibid.*), observations, rejet (p. 2229). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à compléter l'article 7 par un nouvel alinéa ajoutant un sixième alinéa à l'article 499 de la loi du 24 juillet 1966 afin de différer jusqu'à la fin de la période transitoire l'application de l'article 55 qui permet de révoquer les gérants de société à responsabilité limitée à la majorité simple du capital (*ibid.*), observations, adoption (p. 2230). — Art. additionnel 9 nouveau (*ibid.*). — Amendement, par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à insérer un article additionnel 9 nouveau visant à modifier le premier alinéa de l'article 509 de la loi du 24 juillet 1966 afin de reporter du 1er février au 1er avril 1967 l'entrée en vigueur de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.* — Prédemment réservé). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à modifier le deuxième alinéa de l'article 493 de la loi du 24 juillet 1966 en ce qui concerne le calcul des tantièmes (*ibid.*), observations, adoption (p. 2231). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Etienne Dailly, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2231). — ADOPTION (n° 18). — Adoptée avec modification par l'Assemblée nationale le 13 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2206, 2241, 620.

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [13 décembre 1966] (I., n° 116). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [19 décembre 1966] (I., n° 168). — **Discussion** [19 décembre 1966] (p. 2601 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Etienne Dailly, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 2602 et suiv.). — Art. 1er *bis* (p. 2602). — Amendement, par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du nouvel alinéa ajouté à l'article 274 de la loi du 24 juillet 1966 (*ibid.*), observation, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer les mots : « Jusqu'au 31 décembre 1970 » pour l'application du nouveau système de calcul des tantièmes (*ibid.*), observations, adoption (p. 2604). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Jean Foyer, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 2604). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 56). — DEUXIÈME LECTURE. — Adoptée par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2298, 2305, 662.

Promulgation : loi n° 67-16 du 4 janvier 1967 (*J. O.* du 6 janvier 1967).

SOCIETES COMMERCIALES (MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS LEGALES). — Voy. : CODE CIVIL (ART. 1841, 1866 et 1868).

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (S. N. C. F.), HAUSSE DES TARIFS, VOIES SECONDAIRES

Voy. : QUESTIONS ORALES, 702, 750.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 56.

SOCIETE NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE. — Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, ART. 24.

STATIONS RADIO PRIVEES ET APPAREILS D'EMISSION

Projet de loi présenté par M. Jacques MARETTE, *ministre des postes et télécommunications*, **relatif aux conditions d'octroi des autorisations pour l'utilisation des stations radio-électriques privées, à la détention et à la cession des appareils radio-électriques d'émission.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1772, 1906, 512. —

Transmission au Sénat [21 juin 1966] (I., n° 216). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. — Rapport par M. Jean-Marie Bouloux [22 juin 1966] (I., n° 239). — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1123). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Jean-Marie Bouloux, rapporteur. — *Articles* (p. 1123). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 111). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-495 du 9 juillet 1966 (*J. O.* du 10 juillet 1966).

STATUT DU FERMAGE

Proposition de loi présentée par Mme Suzanne PLOUX, *député*, **tendant à compléter le statut du fermage en ce qui concerne les améliorations pouvant être apportées par les preneurs.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 3 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 846, 1554, 493. — **Transmission au Sénat** [7 juin 1966] (I., n° 176). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Pour avis à la commission des affaires économiques et du plan [9 juin 1966].

STATUT DU PERSONNEL ACCOMPLISSANT LE SERVICE NATIONAL ACTIF DANS LE SERVICE DE LA COOPERATION. — Voy. : SERVICE NATIONAL, 1.

STATUT DU PERSONNEL AFFECTE AU SERVICE DE L'AIDE TECHNIQUE. — Voy. : SERVICE NATIONAL, 2.

SUBVENTIONS (ALIMENTATION EN EAU POTABLE, HYGIENE PUBLIQUE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 738, 739.

SYNDICATS DE COMMUNES. — Voy. : CODE MUNICIPAL.

T

TABACS DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER (FISCALITE)

Projet de loi présenté par M. Michel DEBRÉ *ministre de l'économie et des finances*, **portant réforme du régime fiscal particulier des tabacs consommés dans les départements de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1725, 1957, 525. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1966] (I., n° 251). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Jean-Marie Louvel [14 décembre 1966] (I., n° 122). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2764 et 2765). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean-Marie Louvel, rapporteur ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Articles* (p. 2765). — Sur l'ensemble (*ibid*). — ADOPTION (n° 64). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1011 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

TAUX D'INTERET DES PRETS D'ARGENT. — Voy. : USURE, PRÊTS D'ARGENT...

TAXE A LA VALEUR AJOUTEE (T. V. A.) SUR LES ALCOOLS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 691.

TAXE A LA VALEUR AJOUTEE SUR LES CADEAUX DES ENTREPRISES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 691.

TAXE DE REPRISE (PRIX DU BLE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 743.

TAXE DE RESORPTION (PRIX DU BLE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 744.

TELEPHONE (SCANDALE DU)

Observations sur une procédure disciplinaire introduite contre un haut fonctionnaire des P. et T. au sujet d'appréciations émises sur un rapport fait au nom de la commission des finances à la suite d'une mission d'enquête effectuée en Suède en 1962 et relative aux télécommunications (Budget de 1967. — 17 novembre 1966, p. 1669).

TERRAINS COMMUNAUX

Proposition de loi présentée par M. Maurice SCHUMANN, *député*, **tendant à permettre la suppression du régime juridique auquel sont soumis certains terrains communaux, notamment ceux dénommés « parts de marais » ou « parts ménagères ».** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 27 juin 1966. Voy. : Impressions, n°s 1925, 1967, 541. — **Transmission au Sénat** [27 juin 1966] (I., n° 263). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Jean Geoffroy [26 novembre 1966] (I., n° 58). — **Discussion** [30 novembre 1966] (p. 2199 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; Octave Bajeux ; Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement ; Emile Durieux. — *Discussion des articles* (p. 2201 et suiv.). — Art. 1er (p. 2201). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à une meilleure formulation juridique du premier alinéa (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à insérer, après le premier alinéa, un nouvel alinéa disposant que : « Lorsqu'il s'agit de droits de jouissance n'ayant qu'un caractère viager, ils prennent fin à la date de publication de la présente loi » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (p. 2202). — Amendement rédactionnel par M. Jean Geoffroy, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à une rédaction plus détaillée de cet article relatif à l'état des « parts de marais » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux droits de jouissance transmissible par voie héréditaire ou par voie de cession (*ibid.*), observations, adoption (p. 2203). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la mise en demeure des titulaires de droits de jouissance, soit d'acquérir, soit de louer (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa relatif à la renonciation aux droits d'acquérir ou de conclure une location (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, tendant à une nouvelle rédaction du quatrième alinéa relatif au cas où la commune désire mettre fin à toutes les situations existantes et s'attribuer les parcelles moyennant indemnité (*ibid.*) ; observations ; sous-amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à compléter le dernier alinéa de l'amendement précédent par la phrase suivante : « lorsque la mise en demeure n'est pas parvenue à son destinataire, elle doit être réitérée par acte extra-judiciaire (p. 2204), observations ; retrait du sous-amendement par M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat, chargé des relations avec le Parlement, au troisième alinéa ; adoption du sous-amendement par M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat, chargé des relations avec le Parlement, au quatrième alinéa ; adoption du sous-amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, au dernier alinéa ; adoption de l'amendement modifié par les deux sous-amendements (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). Amendement rédactionnel par M. Jean Geoffroy, rapporteur, adoption (p. 2205). — Amendement d'harmonisation par M. Jean Geoffroy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Jean Geoffroy, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la situation des locataires et des occupants (*ibid.*), observations, adoption (p. 2206). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à ajouter en tête de cet article, trois alinéas réglant le problème des indemnités (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à modifier pour harmonisation le début de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). Art. 11 (p. 2207). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à compléter l'article 11 par une disposition prévoyant que : « Lorsque, avant la date de la publication de la présente loi, un droit de jouissance a été converti en une rente, celle-ci reste acquise à son bénéficiaire mais fait retour à la commune au décès de celui-ci et ne peut plus être attribuée à un autre

bénéficiaire » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article mettant fin aux diverses situations créées depuis longtemps (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement ; Jean Geoffroy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2207). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 16). — Adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions, n°s 2201, 2274, 664.

Promulgation : loi n° 67-6 du 3 janvier 1967 (*J. O.* du 4 janvier 1967).

TERRITOIRE DE BELFORT (EQUIPEMENT AGRICOLE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 758.

TRAITEMENTS ET SALAIRES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 53..

TRAITES ET CONVENTIONS

1. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de la convention entre les Gouvernements de la République française et de l'Etat espagnol concernant la construction de deux ponts internationaux sur la Bidassoa, l'un entre Béhobie et Béhobia, l'autre aux environs de Biriatou, et du protocole concernant la construction du pont international sur la Bidassoa entre Béhobie et Béhobia.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 novembre 1965. — Voy. : Impressions, n°s 1569, 1663, 437. — **Transmission au Sénat** [17 novembre 1965] (I., n° 63). — *Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan.* — *Rapport par M. Jean Errecart* [20 avril 1966] (I., n° 97). — **Discussion** [4 mai 1966] (p. 465 et 466). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Errecart, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Article unique* (p. 466). — ADOPTION (n° 32). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-295 du 12 mai 1966 (*J. O.* du 13 mai 1966).

2. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 11 janvier 1965 entre le Gouvernement de la République française et le bureau international des expositions.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 novembre 1965. — Voy. : Impressions, n°s 1580, 1653, 425. — **Transmission au Sénat** [10 novembre 1965] (I., n° 42). — *Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.* — Rapport par M. Jean Bène [27 avril 1966] (I., n° 103). — **Discussion** [4 mai 1966] (p. 473 et 474). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Bène, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Article unique* (p. 474). — ADOPTION (n° 37). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-294 du 12 mai 1966 (*J. O.* du 13 mai 1966).

3. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires trangères*, **autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 20 janvier 1965 entre le Gouvernement de la République française et l'office international de la vigne et du vin.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 novembre 1965. — Voy. : Impressions n°s 1579, 1652, 426. — **Transmission au Sénat** [10 novembre 1965] (I., n° 43). — *Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.* — Rapport par M. Jean Bène [27 avril 1966] (I., n° 109). — **Discussion** [4 mai 1966] (p. 474). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Jean Bène, rapporteur. — *Article unique* (p. 474). — ADOPTION (n° 38). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-293 du 12 mai 1966 (*J. O.* du 13 mai 1966).

4. — Projet de loi, présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de la convention générale de sécurité sociale et des trois protocoles annexes, signés le 11 mars 1965, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1647, 1702, 464. — **Transmission au Sénat** [10 mai 1966] (I., n° 125). — **Renvoi à la commission des affaires sociales.** — Rapport par M. Roger Lagrange [7 juin 1966] (I., n° 173). — **Discussion** [16 juin 1966] (p. 844 et 845). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Michel Darras, rapporteur. — *Article unique* (p. 845). — ADOPTION (n° 71). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-418 du 18 juin 1966 (*J. O.* du 24 juin 1966).

5. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de la convention générale de sécurité sociale et des trois protocoles annexes, signés le 17 décembre 1965, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 25 mai 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1742, 1816, 475. — **Transmission au Sénat** [1er juin 1966] (I., n° 149). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Marcel Audy [9 juin 1966] (I., n° 186). — **Discussion** [16 juin 1966] (p. 846 et 847). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Audy, rapporteur ; Maurice Carrier ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Article unique* (p. 847). — ADOPTION (n° 73). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-415 du 18 juin 1966 (*J. O.* du 24 juin 1966).

6. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de la convention générale de sécurité sociale et des trois protocoles annexes, signés le 9 juillet 1965, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 25 mai 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1697, 1832, 476. — **Transmission au Sénat** [1er juin 1966] (I., n° 150). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Marcel Audy [9 juin 1966] (I., n° 187). — **Discussion** [16 juin 1966] (p. 847 et 848). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Audy, rapporteur ; Maurice Carrier ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Article unique* (p. 848). — ADOPTION (n° 74). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-416 du 13 juin 1966 (*J. O.* du 24 juin 1966).

7. — Projet de loi, présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant la ratification de la convention européenne sur l'arbitrage commercial international et l'approbation de l'arrangement relatif à l'application de la convention européenne sur l'arbitrage commercial international.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 31 mai 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1455, 1829, 484. — **Transmission au Sénat** [2 juin 1966] (I., n° 163). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Jean Péridier [23 juin 1966] (I., n° 246). — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1129 et 1130). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Péridier, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat à l'équipement (transports). — *Articles* (p. 1130). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 115). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-480 du 6 juillet 1966 (*J. O.* du 7 juillet 1966).

8. — Projet de loi, présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de la convention signée à Paris, le 10 juillet 1965, entre la France et le Cameroun, en vue d'éliminer les doubles impositions et d'établir une assistance mutuelle administrative en matière fiscale.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 31 mai 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1723, 1849, 485. — **Transmission au Sénat** [2 juin 1966] (I., n° 164). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. Rapport par M. Georges Portmann [9 juin 1966] (I., n° 178). — **Discussion** [9 juin 1966] (p. 781 et 782). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Georges Portmann, rapporteur ; André Armengaud ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 781). — ADOPTION (n° 57). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-399 du 17 juin 1966 (*J. O.* du 18 juin 1966).

9. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Niamey le 1er juin 1965.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 31 mai 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1732, 1850, 486. — **Transmission**

au Sénat [2 juin 1966] (I., n° 165). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Georges Portmann [9 juin 1966] (I., n° 179). — **Discussion** [9 juin 1966] (p. 782). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique* (p. 782). — ADOPTION (n° 58). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-398 du 17 juin 1966 (*J. O.* du 18 juin 1966).

10. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères,* **autorisant l'approbation de la convention générale de sécurité sociale et des trois protocoles annexes, signés le 22 juillet 1965, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 7 juin 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1698, 1841, 497. — **Transmission au Sénat** [9 juin 1966] (I., n° 193). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Michel Darras [14 juin 1966] (I., n° 196). — **Discussion** [16 juin 1966] (p. 845). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Michel Darras, rapporteur. — *Article unique* (p. 845). — ADOPTION (n° 72). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-414 du 18 juin 1966 (*J. O.* du 24 juin 1966).

11. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères,* **autorisant l'approbation de la convention de sécurité sociale et du protocole annexe, signés le 17 décembre 1956 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat d'Israël.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 juin 1966. — Voy. : Impressions, n°s 1711, 1920, 516. — **Transmission au Sénat** [21 juin 1966] (I., n° 220). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. André Bruneau [22 juin 1966] (I., n° 243). — **Discussion** [29 juin 1966] (p. 1116 et 1117). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Bruneau, rapporteur ; Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales. — *Article unique* (p. 1117). — ADOPTION (n° 106). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-494 du 9 juillet 1966 (*J. O.* du 10 juillet 1966).

12. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères,* **autorisant la ratification du protocole sur les privilèges et les immunités de l'organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux complété par un protocole de signature, signé à Londres le 29 juin 1964 et du protocole sur les privilèges et immunités de l'organisation européenne de recherches spatiales, signé à Paris le 31 octobre 1963.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 28 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1929, 1995, 547. — **Transmission au Sénat** [29 juin 1966] (I., n° 283). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. André Monteil [27 octobre 1966] (I., n° 22). — **Discussion** [3 novembre 1966] (p. 1421 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Monteil, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports. — *Article unique* (p. 1424). — ADOPTION (n° 11). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-831 du 10 novembre 1966 (*J. O.* du 13 novembre 1966).

13. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères,* **autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'organisation européenne pour la recherche nucléaire relatif au statut juridique de ladite organisation sur le territoire français et de la convention entre le Gouvernement de la République française et le conseil fédéral de la Confédération suisse relative à l'extension en territoire français du domaine de l'organisation européenne pour la recherche nucléaire.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 28 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1908, 1972, 546. — **Transmission au Sénat** [29 juin 1966] (I., n° 285). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. André Monteil [27 octobre 1966] (I., n° 21). — **Discussion** [3 novembre 1966] (p. 1425 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Monteil, rapporteur ; André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports. — *Article unique* (p. 1427). — ADOPTION (n° 12). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-832 du 10 novembre 1966 (*J. O.* du 13 novembre 1966).

14. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères,* **autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de justice, signé le 18 janvier 1965 entre la France et la République centrafricaine.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 15 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1570, 2111, 571. — **Transmission au Sénat** [17 novembre 1966] (I., n° 34). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Marius Moutet [8 décembre 1966] (I., n° 93). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2790 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marius Moutet, rapporteur, Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 2791). — Scrutin public (n° 39). — ADOPTION (n° 76). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1043 du 30 décembre 1966 (*J. O.* du 31 décembre 1966).

15. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères,* **autorisant la ratification de la convention sur les conflits de loi en matière de forme des dispositions testamentaires, signée à La Haye le 9 octobre 1961.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 15 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1267, 2136, 573. — **Transmission au Sénat** [17 novembre 1966] (I., n° 35). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Marius Moutet [8 décembre 1966] (I., n° 92). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2792). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marius Moutet, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (ibid.). — Scrutin public (n° 40). — ADOPTION (n° 77). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1040 du 30 décembre 1966 (*J. O.* du 31 décembre 1966).

16. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères,* **autorisant la ratification de la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, ouverte à la signature à Strasbourg, le 20 avril 1959, et signée par la France le 28 avril 1961.** — Adopté par l'Assemblée nationale, le 15 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1388, 2135, 572. — **Transmission au Sénat** [17 novembre 1966] (I., n° 36). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Roger Carcassonne [8 décembre 1966] (I., n° 91). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2802). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Carcassonne, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (ibid.). — Scrutin public (n° 42). — ADOPTION (n° 87). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1041 du 30 décembre 1966 (*J. O.* du 31 décembre 1966).

17. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères,* **autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 13 mai 1966 entre le Gouvernement de la République française et la Banque interaméricaine de développement.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2073, 2181, 592. — **Transmission au Sénat** [1er décembre 1966] (I., n° 67). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Gustave Héon [13 décembre 1966] (I., n° 109). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2801 et 2802). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Gustave Héon, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 2802). — ADOPTION (n° 86). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1015 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

18. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères,* **autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 5 juillet 1966 entre le Gouvernement de la République française et l'Institut international du froid.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2071, 2179, 590. — **Transmission au Sénat** [1er décembre 1966] (I., n° 69). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Raymond Boin [13 décembre 1966] (I., n° 110). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2796 et 2797). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Raymond Boin, rapporteur. — *Article unique* (p. 2797). — ADOPTION (n° 83). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1016 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

19. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 19 avril 1966 entre le Gouvernement de la République française et l'organisation interafricaine du café.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2072, 2180, 591. — **Transmission au Sénat** [1er décembre 1966] (I., n° 70). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Raymond Boin [13 décembre 1966] (I., n° 111). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2797). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Raymond Boin, rapporteur. — *Article unique (ibid.).* — ADOPTION (n° 84). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1014 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

20. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République voltaïque, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Ouagadougou le 11 août 1965.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2141, 2220, 609. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 100). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Georges Portmann [14 décembre 1966] (I., n° 127). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2766 et 2767). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique* (p. 2767). — ADOPTION (n° 67). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-964 du 26 décembre 1966 (*J. O.* du 27 décembre 1966).

21. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Dahomey, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Cotonou le 21 octobre 1965.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2147, 2221, 610. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 101). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Georges Portmann [14 décembre 1966] (I., n° 128). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2766 et 2767). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique* (p. 2767). — ADOPTION (n° 68). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-963 du 26 décembre 1966 (*J. O.* du 27 décembre 1966).

22. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Dakar le 3 mai 1965.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2148, 2222, 611. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 102). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Georges Portmann [14 décembre 1966] (I., n° 129). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2766 et 2767). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique* (p. 2767). — ADOPTION (n° 69). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-959 du 26 décembre 1966 (*J. O.* du 27 décembre 1966).

23. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant la ratification de la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu et sur la fortune, ensemble le protocole additionnel joint, signés à Paris le 9 septembre 1966.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2139, 2219, 608. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 103). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Georges Portmann [14 décembre 1966] (I., n° 130). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2766). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique (ibid.).* — ADOPTION (n° 66). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-995 du 26 décembre 1966 (*J. O.* du 28 décembre 1966).

24. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant la ratification de l'avenant à la convention du 29 octobre 1958 entre la France et l'Italie, tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts directs sur les revenus et sur la fortune, ensemble le protocole joint, signés à Paris le 6 décembre 1965.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 8 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2086, 2218, 607. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1966] (I., n° 104). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Georges Portmann [14 décembre 1966] (I., n° 131). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2765). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique (ibid.).* — ADOPTION (n° 65). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-966 du 26 décembre 1966 (*J. O.* du 27 décembre 1966).

25. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Grèce, relatif au règlement de créances financières françaises, signé le 14 décembre 1965, à Paris.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2231, 2252, 624. — **Transmission au Sénat** [15 décembre 1966] (I., n° 140). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Georges Portmann [15 décembre 1966] (I., n° 151). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2767 et 2768). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Georges Portmann, rapporteur ; André Monteil ; Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget. — *Article unique* (p. 2768). — Scrutin public (n° 59). — ADOPTION (n° 70). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-960 du 26 décembre 1966 (*J. O.* du 27 décembre 1966).

26. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant l'abornement et l'entretien de la frontière, signé à Paris le 10 mars 1965.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 20 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2276, 2287, 647. — **Transmission au Sénat** [20 décembre 1966] (I., n° 183). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Pierre de Chevigny [21 décembre 1966] (I., n° 188). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2796). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre de Chevigny, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 2796). — ADOPTION (n° 82). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1047 du 30 décembre 1966 (*J .O.* du 31 décembre 1966).

27. — Projet de loi présenté par M. MAURICE COUVE DE MURVILLE, *ministre des affaires étrangères*, **autorisant l'approbation de l'avenant à la convention générale de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste fédérative de Yougoslavie du 5 janvier 1950, ensemble le protocole relatif aux soins de santé garantis aux étudiants et l'échange de lettres relatifs aux allocations familiales, signés à Belgrade le 8 février 1966.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 20 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2275, 2293, 648. — **Transmission au Sénat** [20 décembre 1966] (I., n° 184). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Raymond Bossus [21 décembre 1966] (I., n° 189). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2792 et 2793). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Bossus, rapporteur ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 2793). — ADOPTION (n° 78). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-1045 du 30 décembre 1966 (*J. O.* du 31 décembre 1966).

TRAITES INTERNATIONAUX

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **relatif à l'application de certains traités internationaux.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 7 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1817, 1896, 496. — **Transmission au Sénat** [9 juin 1966] (I., n° 192). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Julien Brunhes [22 juin 1966] (I., n° 241). —

Discussion [24 juin 1966] (p. 1010). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Julien Brunhes, rapporteur ; Pierre Marcilhacy. — *Article* (ibid.). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 92). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 66-481 du 6 juillet 1966 (*J. O.* du 7 juillet 1966).

TRESORIERS DES INVALIDES. — Voy. : BUDGET DE 1967. — MARINE MARCHANDE, art. 63 *bis*.

U

USURE, PRETS D'ARGENT, OPERATIONS DE DEMARCHAGE ET DE PUBLICITE

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice,* **relatif à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1840, 1952, 1959, 538. — **Transmission au Sénat** [28 juin 1966] (I., n° 270). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, et pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Jean Sauvage [29 juin 1966] (I., n° 288). — Avis par M. Marcel Martin [29 juin 1966] (I., n° 287). — **Discussion** [30 juin 1966] (p. 1151 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Sauvage, rapporteur ; Marcel Martin, rapporteur pour avis ; Antoine Courrière ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 1154 et suiv.). — Art. 1er (p. 1154). — Amendement par M. Jean Sauvage, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article portant définition du prêt usuraire : 1° pour les prêts d'argent ; 2° pour les ventes à crédit (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant, à l'alinéa premier de l'article 1er proposé par l'amendement, à remplacer les mots : « de plus d'un tiers », par les mots : « de plus d'un quart », et sous-amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à rédiger comme suit le début du deuxième alinéa du texte proposé par l'amendement : « En tout état de cause, constitue un prêt usuraire... » (*ibid.*), observations (*ibid.*). — Renvoi de l'article et des amendements à la commission (p. 1157). — Observations (p. 1162). — Le sous-amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant à modifier le début du deuxième alinéa du texte proposé par l'amendement est retiré (*ibid.*) ; l'amendement par M. Jean Sauvage tendant à une nouvelle rédaction de cet article portant définition du prêt usuraire est pris en considération (p. 1163) ; sous-amendement par M. Etienne Dailly, tendant à compléter le premier alinéa de l'amendement précédent par les mots suivants : « s'il n'existe pas de décision du conseil national du crédit ayant pour effet d'apporter une limitation à la rémunération exigée des emprunteurs pour les opérations de l'espèce ou qui excède, s'il en existe une, le taux effectif admis par cet organisme », adoption (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Etienne Dailly, tendant, à la fin du 3e alinéa du texte proposé par l'amendement précédent, à remplacer les mots : « d'autres prêteurs ou d'autres opérations », par les mots : « d'autres prêteurs et d'autres opérations » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*), adoption de l'amendement modifié par les deux sous-amendements (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Jean Sauvage, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Sauvage, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du début du 2° de cet article (p. 1164), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Observations sur la provision des notaires. — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant non pas à interdire mais à réglementer toute propagande ou publicité en faveur des prêts d'argent (*ibid.*), et sous-amendement par M. Etienne Dailly, tendant à remplacer les mots : « ... le taux effectif des prêts ou des emprunts ainsi que les charges de ceux-ci », par les mots : « le taux effectif global des prêts ou des emprunts ainsi que les charges qui s'y trouvent comprises » (*ibid.*), observations (p. 1165), adoption de l'amendement et du sous-amendemnet (*ibid.*). — Art. 9 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Sauvage, rapporteur, tendant à supprimer cet article dont le texte sera repris à l'article 12, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Sauvage, rapporteur, tendant à ajouter aux établissements visés par les interdictions des articles 7 et 8 « les entreprises de crédit différé bénéficiaires de l'agrément spécial du ministre des finances prévu par le décret n° 53-947 du 30 septembre 1953 » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Jean Sauvage, rapporteur, au début du 2e alinéa de l'article 10, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Sauvage, rapporteur, tendant à rétablir à l'article 12 le texte supprimé de l'article 9 (*ibid.*), observations, adoption (p. 1166). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Sauvage, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à modifier le début du 2e alinéa de cet article, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, tendant, pour harmonisation, à modifier le début du 1er alinéa de cet article, observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Antoine Courrière ; Etienne Dailly ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Jean Sauvage, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 1166). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 123). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, le 24 novembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2033, 2176, 583.

Deuxième transmission du Sénat [26 novembre 1966] (I., n° 51). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [6 décembre 1966] (I., n° 76). — Renvoi pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [6 décembre 1966]. — **Discussion** [7 décembre 1966] (p. 2319 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Marcel Martin, rapporteur pour avis. — *Discussion des articles* (p. 2322 et suiv.). — Art 1er (p. 2322). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article définissant le prêt usuraire par rapport au taux moyen effectif des obligations privées et sous-amendement par M. Marcel Martin, rapporteur pour avis, relatif aux opérations de prêt comportant des frais fixes élevés (*ibid.*), observations, adoption (p. 2325). — Art. additionnel 1er *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 1er *bis* nouveau relatif au prêt usuraire concernant les ventes à tempérament (*ibid.*), observations, adoption (p. 2326). Art. additionnel 1er *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 1er *ter* nouveau prévoyant l'intervention de décrets pour l'application des articles 1er et 1er *bis* (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à deux modifications d'harmonisation (*ibid.*), observations, adoption modifiée (p. 2327). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à la suppression de cet article pour harmonisation (*ibid.*), observations, adoption de la suppression partielle (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif aux prescriptions imposées aux notaires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget ; Antoine Courrière ; Etienne Dailly, rapporteur ; Marcel Martin, rapporteur pour avis. — Sur l'ensemble (p. 2328). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 24). — DEUXIÈME LECTURE.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (art. 45, alinéa 2 de la Constitution) [8 décembre 1966] (p. 2337). — Election des membres de la commission [9 décembre 1966] (p. 2374 et 2382). — Rapport par M. Etienne Dailly [13 décembre 1966] (I., n° 114). — Adopté par l'Assemblée nationale en troisième lecture le 14 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2226, 2247, 2258, 626.

Troisième transmission au Sénat (nouvelle lecture) [15 décembre 1966] (I., n° 139). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [15 décembre 1966] (I., n° 149). — **Discussion** [16 décembre 1966] (p. 2568 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur, Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 2569 et suiv.). — Art. 17 (p. 2570). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à la réduction des intérêts pour les contrats en cours (*ibid.*), observations, cet amendement est remplacé par un autre amendement tendant à insérer, après les mots : « les contrats en cours », les mots : « à l'exception de ceux qui concernent des opérations relevant du contrôle du conseil

national du crédit » (p. 2571), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. — Sur l'ensemble (p. 2571). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 47). — NOUVELLE LECTURE. — Adoption définitive en quatrième lecture par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2290, 2295, 645.

Promulgation : loi n° 66-1010 du 28 décembre 1966 (*J. O.* du 29 décembre 1966).

V

VENTES D'IMMEUBLES

Proposition de loi présentée par M. Lucien NEUWIRTH, *député*, **relative aux ventes d'immeubles à construire ou en cours de construction et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction.** — Adoptée par l'Assemblée nationale (nouvel intitulé), le 14 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 1825, 2237, 630. — **Transmission au Sénat** [15 décembre 1966] (I., n° 136). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre de Félice [19 décembre 1966] (I., n° 170). — **Discussion** [19 décembre 1966] (p. 2583 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre de Félice, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — *Discussion des articles* (p. 2587 et suiv.). — Art. 4 *bis* (p. 2587). — Amendement par M. Pierre de Félice, rapporteur, tendant à supprimer cet article donnant aux acquéreurs de logements achevés les mêmes garanties qu'aux autres (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 6 (p. 2588). — Amendement par M. Pierre de Félice, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article relatif au contrat (*ibid.*) et amendement par M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement, tendant à une nouvelle rédaction du même premier alinéa (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement et adoption du second (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation à la fin de l'avant-dernier alinéa de cet article, par M. Pierre de Félice, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre de Félice, rapporteur, tendant, à la fin du dernier alinéa de l'article 6, à remplacer les mots : « l'achèvement des travaux », par les mots : « la perception du prix » (*ibid.*), observations, retrait (p. 2589). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre de Félice, rapporteur, tendant à insérer, entre les deux alinéas de cet article relatif aux clauses de résolution de plein droit, un nouvel alinéa disposant que : « un délai peut être demandé pendant le mois ainsi imparti, conformément à l'article 1244 du code civil » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre de Félice, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du premier alinéa de cet article : « Le contrat ne peut stipuler forfaitairement ... » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2590). — Art. 12 *bis* (*ibid.*). — Deux amendements rédactionnels par M. Pierre de Félice, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Courroy, relatif aux infractions (p. 2591), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Louis Courroy ; Pierre de Félice, rapporteur ; Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. — Sur l'ensemble (p. 2591). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 51). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 21 décembre 1966. — Voy. : Impressions n°s 2299, 2301, 660.

Deuxième transmission au Sénat [21 décembre 1966] (I., n° 191). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre de Félice [21 décembre 1966] (I., n° 192). — **Discussion** [21 décembre 1966] (p. 2928). *Est entendu dans la discussion générale :* M. Pierre de Félice, rapporteur. — *Art.* 6 (p. 2928). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 93). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 67-3 du 3 janvier 1967 (*J. O.* du 4 janvier 1967).

VENTE IMMOBILIERE A TEMPERAMENT

Proposition de loi, présentée par M. Alain POHER, *sénateur*, **tendant à organiser et à faciliter la « vente immobilière à tempérament »** [16 juin 1966] (n° 208). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du plan sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 13 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale.

VICTIMES DE GUERRE. — Voy. : FONCTIONNAIRES (PROLONGATION D'ACTIVITÉ).

VINS. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 7.

VINS ETRANGERS (IMPORTATION). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 24

VITICULTURE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 21, 24, 26, 40.

VOIES FERREES DITES « SECONDAIRES ». — Voy. : QUESTIONS ORALES, 750, 752.
Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 56.

VOIRIE DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966, art. 13.

VOIRIE NATIONALE (PARTICIPATION DES COLLECTIVITES LOCALES AU FINANCEMENT). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 58.

W

WALLIS ET FUTUNA (JUSTICE)

Projet de loi présenté par M. Jean FOYER, *garde des sceaux, ministre de la justice*, **relatif à la suppléance du magistrat chargé du service de la juridiction de droit commun instituée sur le territoire des îles Wallis et Futuna.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 juin 1966. — Voy. : Impressions n°s 1815, 1983, 542. — **Transmission au Sénat** [28 juin 1966] (n° 272). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien de Montigny [13 octobre 1966] (I, n° 7). — **Discussion** [20 octobre 1966] (p. 1308 et suivantes). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien de Montigny, rapporteur ; Henry Loste ; Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 1310). — REJET (n° 3).

TABLE DES RENSEIGNEMENTS DIVERS

BUREAU DU SENAT

BUREAU D'AGE

3 octobre 1966.

SECRÉTAIRES D'AGE	SECRÉTAIRES D'AGE
MM. Jacques PELLETIER. Michel DARRAS. Michel CHAUTY.	MM. Pierre MAILLE. Jean BARDOL. Roger POUDONSON.

BUREAU DEFINITIF

5 octobre 1966.

PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES	QUESTEURS
M. Gaston MONNERVILLE. (Elu le 2 octobre 1965.)	MM. André MERIC. Pierre GARET. Mme Marie-Hélène CARDOT. M. Maurice BAYROU. (Elus le 5 octobre 1965.)	MM. Raymond BOIN. Charles DURAND. Roger du HALGOUET. Georges MARIE-ANNE. Louis NAMY. Henri PARISOT. René TORIBIO. Joseph VOYANT.	MM. Gérard MINVIELLE. Baptiste DUFEU. (Elus le 5 octobre 1965.) M. Jacques MENARD. (Elu le 22 décembre 1965.)

LISTE ALPHABÉTIQUE

de Mmes et MM. les Sénateurs.

(Au 31 décembre 1966.)

A

AHMED ABDALLAH, Comores.
Gustave ALRIC, Aube.
Hubert d'ANDIGNE, Orne.
Louis ANDRE, Calvados.
Philippe d'ARGENLIEU, Sarthe.
André ARMENGAUD, Français établis hors de France.
Emile AUBERT, Basses-Alpes.
Marcel AUDY, Corrèze.

B

Jean de BAGNEUX, Côtes-du-Nord.
Octave BAJEUX, Nord.
Clément BALESTRA, Var.
Pierre BARBIER, Nièvre.
Jean BARDOL, Pas-de-Calais.
Hamadou BARKAT GOURAT, Côte française des Somalis.
Edmond BARRACHIN, Seine.
Jacques BAUMEL, Seine.
Maurice BAYROU, Seine.
Joseph BEAUJANNOT, Loir-et-Cher.
Jean BENE, Hérault.
Daniel BENOIST, Nièvre.
Lucien BERNIER, Guadeloupe.
Jean BERTAUD, Seine.
Jean BERTHOIN, Isère.
Roger BESSON, Allier.
Général Antoine BETHOUART, Français établis hors de France.
Auguste BILLIEMAZ, Ain.
René BLONDELLE, Aisne.
Raymond BOIN, Haute-Marne.
Edouard BONNEFOUS, Seine-et-Oise.
Raymond BONNEFOUS, Aveyron.
Georges BONNET, Lozère.
Jacques BORDENEUVE, Lot-et-Garonne.
Raymond BOSSUS, Seine.
Marcel BOULANGE, territoire de Belfort.
Jean-Marie BOULOUX, Vienne.
Pierre BOUNEAU, Landes.
Amédée BOUQUEREL, Oise.
Pierre BOURDA, Hautes-Pyrénées.
Jean-Eric BOUSCH, Moselle.
Robert BOUVARD, Haute-Loire.
Joseph BRAYARD, Ain.
Marcel BREGEGERE, Dordogne.
Martial BROUSSE, Meuse.
Raymond BRUN, Gironde.
André BRUNEAU, Sarthe.
Julien BRUNHES, Seine.
Florian BRUYAS, Rhône.
Robert BRUYNEEL, Loir-et-Cher.

C

Roger CARCASSONNE, Bouches-du-Rhône.
Mme Marie-Hélène CARDOT, Ardennes.
Pierre CAROUS, Nord.
Maurice CARRIER, Français établis hors de France.
Marcel CHAMPEIX, Corrèze.
Michel CHAMPLEBOUX, Puy-de-Dôme.
Michel CHAUTY, Loire-Atlantique.
Adolphe CHAUVIN, Seine-et-Oise.
Robert CHEVALIER, Sarthe.
Paul CHEVALLIER, Savoie.
Pierre de CHEVIGNY, Meurthe-et-Moselle.
Bernard CHOCHOY, Pas-de-Calais.
Henri CLAIREAUX, Saint-Pierre-et-Miquelon.
Emile CLAPAREDE, Hérault.
Georges COGNIOT, Seine.
André COLIN, Finistère.
Henri CORNAT, Manche.
André CORNU, Côtes-du-Nord.
Yvon COUDE DU FORESTO, Deux-Sèvres.
Antoine COURRIERE, Aude.
Louis COURROY, Vosges.
Maurice COUTROT, Seine.
Mme Suzanne CREMIEUX, Gard.

D

Etienne DAILLY, Seine-et-Marne.
Georges DARDEL, Seine.
Marcel DAROU, Nord.
Michel DARRAS, Pas-de-Calais.
Léon DAVID, Bouches-du-Rhône.
Jean DEGUISE, Aisne.
Alfred DEHE, Nord.
Roger DELAGNES, Bouches-du-Rhône.
Claudius DELORME, Rhône.
Mme Renée DERVAUX, Seine.
Jacques DESCOURS DESACRES, Calvados.
Henri DESSEIGNE, Loire.
André DILIGENT, Nord.
Paul DRIANT, Moselle.
Emile DUBOIS, Nord.
Hector DUBOIS, Oise.
Roger DUCHET, Côte-d'Or.
Jacques DUCLOS, Seine.
Baptiste DUFEU, Isère.
André DULIN, Charente-Maritime.
Michel DURAFOUR, Loire.
Charles DURAND, Cher.
Hubert DURAND, Vendée.
Emile DURIEUX, Pas-de-Calais.
Adolphe DUTOIT, Nord.

E

Jean ERRECART, Basses-Pyrénées.
Fernand ESSEUL, Maine-et-Loire.
Yves ESTEVE, Ille-et-Vilaine.

F

Paul FAVRE, Haute-Savoie.
Pierre de FELICE, Loiret.
Jean FILIPPI, Corse.
Jean FLEURY, Seine.
Marcel FORTIER, Indre-et-Loire.
André FOSSET, Seine.
Charles FRUH, Seine.

G

Général Jean GANEVAL, Seine.
Pierre GARET, Somme.
Abel GAUTHIER, Puy-de-Dôme.
Lucien GAUTIER, Maine-et-Loire.
Jean GEOFFROY, Vaucluse.
François GIACOBBI, Corse.
Victor GOLVAN, Morbihan.
Lucien GRAND, Charente-Maritime.
Jean GRAVIER, Jura.
Robert GRAVIER, Meurthe-et-Moselle.
Léon-Jean GREGORY, Pyrénées-Orientales.
Louis GROS, Français établis hors de France.
Paul GUILLARD, Loire-Atlantique.
Paul GUILLAUMOT, Yonne.
Georges GUILLE, Aude.
Louis GUILLOU, Finistère.
Raymond GUYOT, Seine.

H

Roger du HALGOUET, Ille-et-Vilaine.
Yves HAMON, Finistère.
Baudouin de HAUTECLOCQUE, Pas-de-Calais.
Jacques HENRIET, Doubs.
Gustave HEON, Eure.
Roger HOUDET, Seine-Maritime.

I

Alfred ISAUTIER, Réunion.

J

René JAGER, Moselle.
Eugène JAMAIN, Cher.
Léon JOZEAU-MARIGNE, Manche.
Louis JUNG, Bas-Rhin.

K

Michel KAUFFMANN, Bas-Rhin.
Michel KISTLER, Bas-Rhin.

L

Jean LACAZE, Tarn-et-Garonne.
Roger LACHEVRE, Seine-et-Oise.
Jean de LACHOMETTE, Haute-Loire.

Bernard LAFAY, Seine.
Henri LAFLEUR, Nouvelle-Calédonie.
Pierre de LA GONTRIE, Savoie.
Roger LAGRANGE, Saône-et-Loire.
Maurice LALLOY, Seine-et-Marne.
Marcel LAMBERT, Morbihan.
Georges LAMOUSSE, Haute-Vienne.
Adrien LAPLACE, Tarn-et-Garonne.
Robert LAURENS, Aveyron.
Charles LAURENT-THOUVEREY, Jura.
Guy de LA VASSELAIS, Eure-et-Loir.
Arthur LAVY, Haute-Savoie.
Edouard LE BELLEGOU, Var.
Marcel LEBRETON, Seine-Maritime.
Jean LECANUET, Seine-Maritime.
Modeste LEGOUEZ, Eure.
Marcel LEGROS, Saône-et-Loire.
Marcel LEMAIRE, Marne.
Bernard LEMARIE, Côtes-du-Nord.
François LEVACHER, Eure-et-Loir.
Paul LEVEQUE, Seine-et-Marne.
Robert LIOT, Nord.
Henri LONGHAMBON, Français établis hors de France.
Henry LOSTE, Wallis et Futuna.
Jean-Marie LOUVEL, Calvados.

M

Pierre MAILHE, Hautes-Pyrénées.
Pierre MAILLE, Somme.
Pierre MARCILHACY, Charente.
Georges MARIE-ANNE, Martinique.
André MAROSELLI, Haute-Saône.
Georges MARRANE, Seine.
Louis MARTIN, Loire.
Marcel MARTIN, Meurthe-et-Moselle.
Paul MASSA, Alpes-Maritimes.
Jacques MASTEAU, Vienne.
Pierre-René MATHEY, Haute-Marne.
Jacques MENARD, Deux-Sèvres.
Roger MENU, Marne.
André MERIC, Haute-Garonne.
Léon MASSAUD, Haute-Garonne.
Pierre METAYER, Seine-et-Oise.
Gérard MINVIELLE, Landes.
Paul MISTRAL, Isère.
Marcel MOLLE, Ardèche.
Max MONICHON, Gironde.
Gaston MONNERVILLE, Lot.
François MONSARRAT, Tarn.
Claude MONT, Loire.
Geoffroy de MONTALEMBERT, Seine-Maritime.
André MONTEIL, Finistère.
Lucien DE MONTIGNY, Mayenne.
Gabriel MONTPIED, Puy-de-Dôme.
Roger MOREVE, Indre.
André MORICE, Loire-Atlantique.
Léon MOTAIS DE NARBONNE, Français établis hors de France.
Marius MOUTET, Drôme.

N

Louis NAMY, Seine-et-Oise.
Jean NATALI, Oise.
Charles NAVEAU, Nord.
Jean NAYROU, Ariège.
Jean NOURY, Ille-et-Vilaine.

P

Gaston PAMS, Pyrénées-Orientales.
Henri PARISOT, Vosges.
Guy PASCAUD, Charente.
François PATENOTRE, Aube.
Paul PAULY, Creuse.
Marc PAUZET, Gironde.
Marcel PELLENC, Vaucluse.
Paul PELLERAY, Orne.
Jacques PELLETIER, Aisne.
Lucien PERDEREAU, Loiret.
Jean PERIDIER, Hérault.
Hector PESCHAUD, Cantal.
Général Ernest PETIT, Seine.
Guy PETIT, Basses-Pyrénées.
Gustave PHILIPPON, Haute-Vienne.
Paul PIALES, Cantal.
André PICARD, Côte-d'Or.
Jules PINSARD, Saône-et-Loire.
Auguste PINTON, Rhône.
André PLAIT, Yonne.
Alain POHER, Seine-et-Oise.
Alfred POROI, Polynésie française.
Georges PORTMANN, Gironde.
Roger POUDONSON, Pas-de-Calais.
Marcel PRELOT, Doubs.
Henri PRETRE, Haute-Saône.

R

Mlle Irma RAPUZZI, Bouches-du-Rhône.
Jacques RASTOIN, Bouches-du-Rhône.
Joseph RAYBAUD, Alpes-Maritimes.
Georges REPIQUET, Réunion.
Etienne RESTAT, Lot-et-Garonne.
Paul RIBEYRE, Ardèche.
Jacques RICHARD, Seine-et-Oise.
Eugène RITZENTHALER, Haut-Rhin.
Eugène ROMAINE, Creuse.
Vincent ROTINAT, Indre.
Alex ROUBERT, Alpes-Maritimes.
Georges ROUGERON, Allier.
Pierre ROY, Vendée.

S

Maurice SAMBRON, Loire-Atlantique.
Jean SAUVAGE, Maine-et-Loire.
François SCHLEITER, Meuse.
Robert SCHMITT, Moselle.
Abel SEMPE, Gers.
Charles SINSOUT, Dordogne.
Edouard SOLDANI, Var.
Robert SOUDANT, Marne.
Jacques SOUFFLET, Seine-et-Oise.
Charles SURAN, Haute-Garonne.
Paul SYMPHOR, Martinique.

T

Edgar TAILHADES, Gard.
Louis TALAMONI, Seine.
Roger THIEBAULT, Seine-Maritime.
Mme Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, Seine.
René TINANT, Ardennes.
Jean-Louis TINAUD, Basses-Pyrénées.
René TORIBIO, Guadeloupe.
Henri TOURNAN, Gers.
Ludovic TRON, Hautes-Alpes.

V

Raoul VADEPIED, Mayenne.
Camille VALLIN, Rhône.
Jacques VASSOR, Indre-et-Loire.
Fernand VERDEILLE, Tarn.
Maurice VERILLON, Drôme.
Jacques VERNEUIL, Charente-Maritime.
Jean-Louis VIGIER, Seine.
Robert VIGNON, Guyane.
Joseph VOYANT, Rhône.

W

Paul WACH, Bas-Rhin.
Raymond de WAZIERES, Somme.

Y

Michel YVER, Manche.
Joseph YVON, Morbihan.

Z

Modeste ZUSSY, Haut-Rhin.
Charles ZWICKERT, Haut-Rhin.

Modifications survenues du 1er janvier au 31 décembre 1966.

SÉNATEURS	CIRCONSCRIPTION	MOTIF	DATE	REMPLACÉ PAR :	DATE
MM. Edgar FAURE	Jura.	Ministre de l'agriculture.	8 février 1966.	MM. Jean GRAVIER.	8 février 1966.
Emile HUGUES	Alpes-Maritimes.	Décès.	10 février 1966.	Paul MASSA.	14 février 1966.
Jean CLERC	Haute-Savoie.	Décès.	9 mars 1966.	Paul FAVRE.	12 mars 1966.
Vincent DELPUECH	Bouches-du-Rhône.	Décès.	10 mars 1966.	Jacques RASTOIN.	12 mars 1966.
Louis ROY	Aisne.	Décès.	24 avril 1966.	Jacques PELLETIER.	26 juin 1966.
Omer CAPELLE	Somme.	Décès.	26 mai 1966.	Augustin de VILLENEUVE-BARGEMONT.	31 mai 1966.
Augustin de VILLENEUVE-BARGEMONT	Somme.	Démission.	31 mai 1966.	Pierre MAILLE.	17 juillet 1966.
Charles STOESSEL	Haut-Rhin.	Décès.	14 octobre 1966.	Charles ZWICKERT.	18 octobre 1966.
Paul BARATGIN	Hautes-Pyrénées.	Décès.	22 décembre 1966.	Pierre MAILHE.	27 décembre 1966.

LISTE DE Mmes ET MM. LES SÉNATEURS par circonscriptions électorales.

(Au 31 décembre 1966.)

A) DEPARTEMENTS METROPOLITAINS

Ain (2 sénateurs).

M. Auguste BILLIEMAZ.
M. Joseph BRAYARD.

Aisne (3 sénateurs).

M. René BLONDELLE.
M. Jean DEGUISE.
M. Jacques PELLETIER.

Allier (2 sénateurs).

M. Roger BESSON.
M. Georges ROUGERON.

Alpes (Basses-) (1 sénateur).

M. Emile AUBERT.

Alpes (Hautes-) (1 sénateur).

M. Ludovic TRON.

Alpes-Maritimes (3 sénateurs).

M. Paul MASSA.
M. Joseph RAYBAUD.
M. Alex ROUBERT.

Ardèche (2 sénateurs).

M. Marcel MOLLE.
M. Paul RIBEYRE.

Ardennes (2 sénateurs).

Mme Marie-Hélène CARDOT.
M. René TINANT.

Ariège (1 sénateur).

M. Jean NAYROU.

Aube (2 sénateurs).

M. Gustave ALRIC.
M. François PATENOTRE.

Aude (2 sénateurs).

M. Antoine COURRIERE.
M. Georges GUILLE.

Aveyron (2 sénateurs).

M. Raymond BONNEFOUS.
M. Robert LAURENS.

Belfort (Territoire de) (1 sénateur).

M. Marcel BOULANGE.

Bouches-du-Rhône (5 sénateurs).

M. Roger CARCASSONNE.
M. Léon DAVID.
M. Roger DELAGNES.
Mlle Irma RAPUZZI.
M. Jacques RASTOIN.

Calvados (3 sénateurs).

M. Louis ANDRE.
M. Jacques DESCOURS DESACRES.
M. Jean-Marie LOUVEL.

Cantal (2 sénateurs).

M. Hector PESCHAUD.
M. Paul PIALES.

Charente (2 sénateurs).

M. Pierre MARCILHACY.
M. Guy PASCAUD.

Charente-Maritime (3 sénateurs).

M. André DULIN.
M. Lucien GRAND.
M. Jacques VERNEUIL.

Cher (2 sénateurs).

M. Charles DURAND.
M. Eugène JAMAIN.

Corrèze (2 sénateurs).

M. Marcel AUDY.
M. Marcel CHAMPEIX.

Corse (2 sénateurs).

M. Jean FILIPPI.
M. François GIACOBBI.

Côte-d'Or (2 sénateurs).

M. Roger DUCHET.
M. André PICARD.

Côtes-du-Nord (3 sénateurs).

M. Jean de BAGNEUX.
M. André CORNU.
M. Bernard LEMARIE.

Creuse (2 sénateurs).

M. Paul PAULY.
M. Eugène ROMAINE.

Dordogne (2 sénateurs).

M. Marcel BREGEGERE.
M. Charles SINSOUT.

Doubs (2 sénateurs).

M. Jacques HENRIET.
M. Marcel PRELOT.

Drôme (2 sénateurs).

M. Marius MOUTET.
M. Maurice VERILLON.

Eure (2 sénateurs).

M. Gustave HEON.
M. Modeste LEGOUEZ.

Eure-et-Loir (2 sénateurs).

M. Guy de LA VASSELAIS.
M. François LEVACHER.

Finistère (4 sénateurs).

M. André COLIN.
M. Louis GUILLOU.
M. Yves HAMON.
M. André MONTEIL.

Gard (2 sénateurs).

Mme Suzanne CREMIEUX.
M. Edgar TAILHADES.

Garonne (Haute-) (3 sénateurs).

M. André MERIC.
M. Léon MESSAUD.
M. Charles SURAN.

Gers (2 sénateurs).

M. Abel SEMPE.
M. Henri TOURNAN.

Gironde (4 sénateurs).

M. Raymond BRUN.
M. Max MONICHON.
M. Marc PAUZET.
M. Georges PORTMANN.

Hérault (3 sénateurs).

M. Jean BENE.
M. Emile CLAPAREDE.
M. Jean PERIDIER.

Ille-et-Vilaine (3 sénateurs).

M. Yves ESTEVE.
M. Roger du HALGOUET.
M. Jean NOURY.

Indre (2 sénateurs).

M. Roger MOREVE.
M. Vincent ROTINAT.

Indre-et-Loire (2 sénateurs).

M. Marcel FORTIER.
M. Jacques VASSOR.

Isère (3 sénateurs).

M. Jean BERTHOIN.
M. Baptiste DUFEU.
M. Paul MISTRAL.

Jura (2 sénateurs).

M. Jean GRAVIER.
M. Charles LAURENT-THOUVEREY.

Landes (2 sénateurs).

M. Pierre BOUNEAU.
M. Gérard MINVIELLE.

Loir-et-Cher (2 sénateurs).

M. Joseph BEAUJANNOT.
M. Robert BRUYNEEL.

Loire (4 sénateurs).

M. Henri DESSEIGNE.
M. Michel DURAFOUR.
M. Louis MARTIN.
M. Claude MONT.

Loire (Haute-) (2 sénateurs).

M. Robert BOUVARD.
M. Jean de LACHOMETTE.

Loire-Atlantique (4 sénateurs).

M. Michel CHAUTY.
M. Paul GUILLARD.
M. André MORICE.
M. Maurice SAMBRON.

Loiret (2 sénateurs).

M. Pierre de FELICE.
M. Lucien PERDEREAU.

Lot (1 sénateur).

M. Gaston MONNERVILLE.

Lot-et-Garonne (2 sénateurs).

M. Jacques BORDENEUVE.
M. Etienne RESTAT.

Lozère (1 sénateur).

M. Georges BONNET.

Maine-et-Loire (3 sénateurs).

M. Fernand ESSEUL.
M. Lucien GAUTIER.
M. Jean SAUVAGE.

Manche (3 sénateurs).

M. Henri CORNAT.
M. Léon JOZEAU-MARIGNE.
M. Michel YVER.

Marne (3 sénateurs).

M. Marcel LEMAIRE.
M. Roger MENU.
M. Robert SOUDANT.

Marne (Haute-) (2 sénateurs).

M. Raymond BOIN.
M. Pierre MATHEY.

Mayenne (2 sénateurs).

M. Lucien DE MONTIGNY.
M. Raoul VADEPIED.

Meurthe-et-Moselle (3 sénateurs).

M. Pierre DE CHEVIGNY.
M. Robert GRAVIER.
M. Marcel MARTIN.

Meuse (2 sénateurs).

M. Martial BROUSSE.
M. François SCHLEITER.

Morbihan (3 sénateurs).

M. Victor GOLVAN.
M. Marcel LAMBERT.
M. Joseph YVON.

Moselle (4 sénateurs).

M. Jean-Eric BOUSCH.
M. Paul DRIANT.
M. René JAGER.
M. Robert SCHMITT.

Nièvre (2 sénateurs).

M. Pierre BARBIER.
M. Daniel BENOIST.

Nord (9 sénateurs).

M. Octave BAJEUX.
M. Pierre CAROUS.
M. Marcel DAROU.
M. Alfred DEHE.
M. André DILIGENT.
M. Emile DUBOIS.
M. Adolphe DUTOIT.
M. Robert LIOT.
M. Charles NAVEAU.

Oise (3 sénateurs).

M. Amédée BOUQUEREL.
M. Hector DUBOIS.
M. Jean NATALI.

Orne (2 sénateurs).

M. Hubert d'ANDIGNE.
M. Paul PELLERAY.

Pas-de-Calais (6 sénateurs).

M. Jean BARDOL.
M. Bernard CHOCHOY.
M. Michel DARRAS.
M. Emile DURIEUX.
M. Baudoin de HAUTECLOCQUE.
M. Roger POUDONSON.

Puy-de-Dôme (3 sénateurs).

M. Michel CHAMPLEBOUX.
M. Abel GAUTHIER.
M. Gabriel MONTPIED.

Pyrénées (Basses-) (3 sénateurs).

M. Jean ERRECART.
M. Guy PETIT.
M. Jean-Louis TINAUD.

Pyrénées (Hautes-) (2 sénateurs).

M. Pierre MAILHE.
M. Pierre BOURDA.

Pyrénées-Orientales (2 sénateurs).

M. Léon-Jean GREGORY.
M. Gaston PAMS.

Rhin (Bas-) (4 sénateurs.)

M. Louis JUNG.
M. Michel KAUFFMANN.
M. Michel KISTLER.
M. Paul WACH.

Rhin (Haut-) (3 sénateurs).

M. Eugène RITZENTHALER.
M. Modeste ZUSSY.
M. Charles ZWICKERT.

Rhône (5 sénateurs.)

M. Florian BRUYAS.
M. Claudius DELORME.
M. Auguste PINTON.
M. Camille VALLIN.
M. Joseph VOYANT.

Saône (Haute-) (2 sénateurs).

M. André MAROSELLI.
M. Henri PRETRE.

Saône-et-Loire (3 sénateurs).

M. Roger LAGRANGE.
M. Marcel LEGROS.
M. Jules PINSARD.

Sarthe (3 sénateurs).

M. Philippe d'ARGENLIEU.
M. André BRUNEAU.
M. Robert CHEVALIER.

Savoie (2 sénateurs).

M. Paul CHEVALLIER.
M. Pierre de LA GONTRIE.

Savoie (Haute-) (2 sénateurs).

M. Paul FAVRE.
M. Arthur LAVY.

Seine (22 sénateurs).

M. Edmond BARRACHIN.
M. Jacques BAUMEL.
M. Maurice BAYROU.
M. Jean BERTAUD.
M. Raymond BOSSUS.
M. Julien BRUNHES
M. Georges COGNIOT.
M. Maurice COUTROT.
M. Georges DARDEL.
Mme Renée DERVAUX
M. Jacques DUCLOS.
M. Jean FLEURY.
M. André FOSSET.
M. Charles FRUH.
M. le général Jean GANEVAL.
M. Raymond GUYOT.
M. Bernard LAFAY.
M. Georges MARRANE.
M. le général Ernest PETIT.
M. Louis TALAMONI.
Mme Jeannette THOREZ-VERMEERSCH.
M. Jean-Louis VIGIER.

Seine-Maritime (5 sénateurs.)

M. Roger HOUDET.
M. Marcel LEBRETON.
M. Jean LECANUET.
M. Geoffroy de MONTALEMBERT.
M. Roger THIEBAULT.

Seine-et-Marne (3 sénateurs).

M. Etienne DAILLY.
M. Maurice LALLOY.
M. Paul LEVEQUE.

Seine-et-Oise (8 sénateurs).

M. Edouard BONNEFOUS.
M. Adolphe CHAUVIN.
M. Roger LACHEVRE.
M. Pierre METAYER
M. Louis NAMY.
M. Alain POHER.
M. Jacques RICHARD.
M. Jacques SOUFFLET.

Sèvres (Deux-) (2 sénateurs).

M. Yvon COUDE DU FORESTO.
M. Jacques MENARD.

Somme (3 sénateurs).

M. Pierre GARET.
M. Pierre MAILLE.
M. Raymond de WAZIERES.

Tarn (2 sénateurs).

M. François MONSARRAT.
M. Fernand VERDEILLE.

Tarn-et-Garonne (2 sénateurs).

M. Jean LACAZE.
M. Adrien LAPLACE.

Var (3 sénateurs).

M. Clément BALESTRA.
M. Edouard LE BELLEGOU.
M. Edouard SOLDANI.

Vaucluse (2 sénateurs).

M. Jean GEOFFROY.
M. Marcel PELLENC.

Vendée (2 sénateurs.)

M. Hubert DURAND.
M. Pierre ROY.

Vienne (2 sénateurs.)

M. Jean-Marie BOULOUX.
M. Jacques MASTEAU.

Vienne (Haute-) (2 sénateurs).

M. Georges LAMOUSSE.
M. Gustave PHILIPPON.

Vosges (2 sénateurs).

M. Louis COURROY.
M. Henri PARISOT.

Yonne (2 sénateurs).

M. Paul GUILLAUMOT.
M. André PLAIT.

B) DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Guadeloupe (2 sénateurs).

M. Lucien BERNIER.
M. René TORIBIO.

Guyane (1 sénateur).

M. Robert VIGNON.

Martinique (2 sénateurs).

M. Georges MARIE-ANNE.
M. Paul SYMPHOR.

La Réunion (2 sénateurs).

M. Alfred ISAUTIER.
M. Georges REPIQUET.

C) TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Comores (1 sénateur).

M. Ahmed ABDALLAH.

Côte française des Somalis (1 sénateur).

M. Hamadou BARKAT GOURAT.

Nouvelle-Calédonie (1 sénateur).

M. Henri LAFLEUR.

Polynésie française (1 sénateur).

M. Alfred POROI.

Iles Wallis et Futuna (1 sénateur).

M. Henry LOSTE

Saint-Pierre et Miquelon (1 sénateur).

M. Henri CLAIREAUX.

D) SENATEURS REPRESENTANT LES FRANÇAIS ETABLIS HORS DE FRANCE

(6 sénateurs).

MM. André ARMENGAUD,
le général Antoine BETHOUART, Maurice CARRIER, Louis GROS, Henri LONGCHAMBON, Léon MOTAIS DE NARBONNE.

LISTES DES MEMBRES DES GROUPES

remises à la Présidence du Sénat le 5 octobre 1966

avec les modifications survenues au 31 décembre 1966.

GROUPE COMMUNISTE

(13 membres.)

MM. Jean Bardol, Raymond Bossus, Georges Cogniot, Léon David, Mme Renée Dervaux, MM. Jacques Duclos, Adolphe Dutoit, Raymond Guyot, Georges Marrane, Louis Namy, Louis Talamoni, Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, M. Camille Vallin.

Apparenté aux termes de l'article 6 du règlement.

(1 membre.)

M. le général Ernest Petit.

Le président du groupe,
JACQUES DUCLOS.

GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE

(45 membres.)

MM. Marcel Audy, Pierre Barbier, Jean Berthoin, Auguste Billiemaz, Raymond Boin, Edouard Bonnefous, Jacques Bordeneuve, Pierre Bourda, Joseph Brayard, Raymond Brun, Paul Chevallier, Emile Claparède, André Cornu, Mme Suzanne Crémieux, MM. Etienne Dailly, Baptiste Dufeu, André Dulin, Pierre de Félice, Jean Filippi, François Giacobbi, Lucien Grand, Gustave Héon, Bernard Lafay, Pierre de La Gontrie, Charles Laurent-Thouverey, Henri Longchambon, André Maroselli, Jacques Masteau, Pierre-René Mathey, Gaston Monnerville, François Monsarrat, Roger Morève, André Morice. Gaston Pams, Guy Pascaud, Marcel Pellenc, Jules Pinsard, Auguste Pinton, Joseph Raybaud, Etienne Restat, Eugène Romaine, Vincent Rotinat, Charles Sinsout, Jacques Verneuil, Raymond de Wazières.

Apparenté aux termes de l'article 6 du règlement.

(1 membre.)

M. Jacques Pelletier.

Rattaché administrativement aux termes de l'article 6 du règlement.

(1 membre.)

M. Paul Massa.

Le président du groupe,
PIERRE DE LA GONTRIE.

NOTA. — Décès de M. Paul Baratgin, le 22 décembre 1966.

GROUPE DE L'UNION POUR LA NOUVELLE REPUBLIQUE

(23 membres.)

MM. Philippe d'Argenlieu, Hamadou Barkat Gourat, Jacques Baumel, Maurice Bayrou, Jean Bertaud, Amédée Bouquerel, Jean-Eric Bousch, Pierre Carous, Maurice Carrier, Robert Chevalier, Yves Estève, Jean Fleury, Victor Golvan, Roger du Halgouet, Robert Liot, Geoffroy de Montalembert, Jean Natali, Marcel Prélot, Georges Repiquet, Jacques Richard, Eugène Ritzenthaler, Jacques Soufflet, Modeste Zussy.

Apparentés aux termes de l'article 6 du règlement.

(5 membres.)

MM. Ahmed Abdallah, Marcel Fortier, Alfred Poroï, Robert Schmitt, Robert Vignon.

Rattaché administrativement aux termes de l'article 6 du règlement.

(1 membre.)

M. Maurice Lalloy.

Le président du groupe,
JACQUES SOUFFLET.

GROUPE DES REPUBLICAINS INDEPENDANTS

59 membres.)

MM. Gustave Alric, Hubert d'Andigné, Louis André, André Armengaud, Jean de Bagneux, Edmond Barrachin, Joseph Beaujannot, Raymond Bonnefous, Georges Bonnet, Robert Bouvard, Julien Brunhes, Florian Bruyas, Robert Bruyneel, Pierre de Chevigny, Henri Cornat, Louis Courroy, Alfred Dehé, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, Roger Duchet, Hubert Durand, Fernand Esseul, Charles Fruh, le général Jean Ganeval, Pierre Garet, Lucien Gautier, Robert Gravier, Louis Gros, Paul Guillard, Paul Guillaumot, Jacques Henriet, Roger Houdet, Alfred Isautier, Léon Jozeau-Marigné, Roger Lachèvre, Henri Lafleur, Marcel Lambert, Robert Laurens, Arthur Lavy, Marcel Lebreton, Modeste Legouez, Marcel Legros, Paul Levêque, Henry Loste, Jacques Ménard, Henri Parisot, François Patenôtre, Paul Pelleray, Guy Petit, André Picard, André Plait, Georges Portmann, Henri Prêtre, Jacques Rastoin, Pierre Roy, Maurice Sambron, François Schleiter, Jean-Louis Vigier, Michel Yver.

Apparentés aux termes de l'article 6 du règlement.

(2 membres.)

MM. André Bruneau, Jean-Louis Tinaud.

Le président du groupe,
FRANÇOIS SCHLEITER.

GROUPE DES REPUBLICAINS POPULAIRES ET DU CENTRE DEMOCRATIQUE

(39 membres.)

MM. Octave Bajeux, le général Antoine Béthouart, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Adolphe Chauvin, Henri Claireaux, André Colin, Yvon Coudé du Foresto, Jean Deguise, Henri Desseigne, André Diligent, Jean Errecart, Paul Favre, André Fosset, Jean Gravier, Louis Guillou, Yves Hamon, René Jager, Louis Jung, Michel Kauffmann, Michel Kistler, Jean Lecanuet, Bernard Lemarié, Jean-Marie Louvel, Pierre Maille, Roger Menu, André Monteil, Lucien de Montigny, Léon Motais de Narbonne, Jean Noury, Alain Poher, Roger Poudonson, Jean Sauvage, Robert Soudant, René Tinant, Raoul Vadepied, Joseph Voyant, Paul Wach, Joseph Yvon, Charles Zwickert.

Rattaché administrativement aux termes de l'article 6 du règlement.

(1 membre.)

M. Claude Mont.

Le président du groupe,
ANDRÉ COLIN.

NOTA. — Décès de M. Charles Stoessel le 14 octobre 1966. Inscription de M. Charles Zwickert, le 8 novembre 1966.

GROUPE DU CENTRE REPUBLICAIN D'ACTION RURALE ET SOCIALE

(18 membres.)

MM. René Blondelle, Pierre Bouneau, Martial Brousse, Claudius Delorme, Hector Dubois, Charles Durand, Baudouin de Hauteclocque, Eugène Jamain, Jean de Lachomette, Marcel Lemaire, François Levacher, Marcel Molle, Max Monichon, Marc Pauzet, Lucien Perdereau, Hector Peschaud, Paul Piales, Jacques Vassor

Le président du groupe,
HECTOR PESCHAUD.

GROUPE SOCIALISTE

(52 membres.)

MM. Emile Aubert, Clément Balestra, Jean Bène, Daniel Benoist, Lucien Bernier, Roger Besson, Marcel Boulangé, Marcel Brégégère, Roger Carcassonne, Marcel Champeix, Michel Champleboux, Bernard Chochoy, Antoine Courrière, Maurice Coutrot, Georges Dardel, Marcel Darou, Michel Darras, Roger Delagnes, Emile Dubois, Emile Durieux, Abel Gauthier, Jean Geoffroy, Léon-Jean Grégory, Georges Guille, Roger Lagrange, Georges Lamousse, Edouard Le Bellegou, André Méric, Léon Messaud, Pierre Métayer, Gérard Minvielle, Paul Mistral, Gabriel Montpied, Marius Moutet, Charles Naveau, Jean Nayrou, Paul Pauly, Jean Péridier, Gustave Philippon, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Alex Roubert, Georges Rougeron, Abel Sempé, Edouard Soldani, Charles Suran, Paul Symphor, Edgar Tailhades, Roger Thiébault, René Toribio, Henri Tournan, Fernand Verdeille, Maurice Vérillon.

Apparenté aux termes de l'article 6 du règlement.

(1 membre.)

M. Ludovic Tron.

Le président du groupe,
ANTOINE COURRIÈRE.

Sénateurs non inscrits à un groupe politique.

(12 sénateurs.)

MM. Jean-Marie Bouloux, Michel Chauty, Michel Durafour, Jean Lacaze, Adrien Laplace, Guy de La Vasselais, Pierre Mailhe, Pierre Marcilhacy, Georges Marie-Anne, Louis Martin, Marcel Martin, Paul Ribeyre.

COMMISSIONS PERMANENTES

ET

COMMISSION SPÉCIALE

chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

(Composition au 31 décembre 1966 avec les modifications survenues depuis les nominations le 5 octobre 1966.)

Commission des affaires culturelles.

Président : M. Louis Gros.

Vice-présidents : MM. Georges Lamousse, Adolphe Chauvin, Jacques Bordeneuve.

Secrétaires : MM. Jean Fleury, Claudius Delorme, Ahmed Abdallah.

MM. Jean de Bagneux, Clément Balestra, Jacques Baumel, Roger Besson, Florian Bruyas, Georges Cogniot, André Cornu, Mmes Suzanne Crémieux, Renée Dervaux, MM. André Diligent, Roger Duchet, Charles Durand, Hubert Durand, Yves Estève, Jean Filippi, Charles Fruh, François Giacobbi, Alfred Isautier, Louis Jung, Jean Lacaze, Adrien Laplace, Pierre-René Mathey, Claude Mont, Jean Noury, Paul Pauly, Jacques Pelletier, Hector Peschaud, Gustave Philippon, Jacques Rastoin, Georges Rougeron, Pierre Roy, Paul Symphor, Edgar Tailhades, Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, MM. René Tinant, Maurice Vérillon, Jean-Louis Vigier.

Commission des affaires économiques et du plan.

Président : M. Jean Bertaud.

Vice-présidents : MM. Paul Mistral, Etienne Restat, Joseph Yvon, Henri Cornat.

Secrétaires : MM. René Blondelle, Auguste Pinton, Joseph Beaujannot, Jean-Marie Bouloux.

MM. Louis André, Emile Aubert, Auguste Billiemaz, Georges Bonnet, Amédée Bouquerel, Robert Bouvard, Marcel Brégégère, Raymond Brun, Michel Champleboux, Michel Chauty, Henri Claireaux, Maurice Coutrot, Léon David, Alfred Dehé, Roger Delagnes, Henri Desseigne, Hector Dubois, Jacques Duclos, André Dulin, Emile Durieux, Jean Errecart, Marcel Fortier, Victor Golvan, Léon-Jean Grégory, Roger du Halgouet, Yves Hamon, René Jager, Eugène Jamain, Michel Kauffmann, Henri Lafleur, Maurice Lalloy, Robert Laurens, Marcel Lebreton, Modeste Legouez, Marcel Legros, Henri Longchambon, Georges Marrane, François Monsarrat, Charles Naveau, Gaston Pams, Guy Pascaud, François Patenôtre, Marc Pauzet, Paul Pelleray, Lucien Perdereau, André Picard, Jules Pinsard, Roger Poudonson, Henri Prêtre, Eugène Ritzenthaler, Maurice Sambron, Robert Schmitt, Abel Sempé, Charles Suran, René Toribio, Henri Tournan, Raoul Vadepied, Jacques Verneuil.

NOTA. — Décès de M. Charles Stoessel le 14 octobre 1966. Inscription de M. Charles Zwickert le 17 novembre 1966.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Président : M. Vincent Rotinat.

Vice-présidents : MM. Pierre de Chevigny, Marius Moutet, Philippe d'Argenlieu.

Secrétaires : MM. le général Antoine Béthouart, Georges Repiquet, Jean de Lachomette.

MM. Edmond Barrachin, Maurice Bayrou, Jean Bène, Jean Berthoin, Raymond Boin, Marcel Boulangé, Julien Brunhes, Roger Carcassonne, Maurice Carrier, Georges Dardel, le général Jean Ganeval, Lucien Gautier, Robert Gravier, Georges Guille, Raymond Guyot, Gustave Héon, Bernard Lafay, Charles Laurent-Thouverey, Guy de La Vasselais, Jean Lecanuet, Marcel Lemaire, Louis Martin, André Monteil, Roger Morève, André Morice, Léon Motais de Narbonne, Henri Parisot, Jean Péridier, le général Ernest Petit, Guy Petit, Alain Poher, Edouard Soldani, Jacques Soufflet, Jean-Louis Tinaud, Jacques Vassor, Paul Wach, Michel Yver.

Commission des affaires sociales.

Président : M. Roger Menu.

Vice-présidents : MM. André Plait, Lucien Grand, Roger Lagrange.

Secrétaires : MM. Marcel Lambert, François Levacher, Robert Liot.

MM. Hubert d'Andigné, Marcel Audy, Pierre Barbier, Hamadou Barkat Gourat, Daniel Benoist, Lucien Bernier, Raymond Bossus, Pierre Bouneau, Joseph Brayard, André Bruneau, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Emile Claparède, Marcel Darou, Michel Darras, Adolphe Dutoit, Abel Gauthier, Jean Gravier, Paul Guillaumot, Louis Guillou, Jacques Henriet, Arthur Lavy, Bernard Lemarié, Paul Lévêque, Henry Loste, Pierre Maille, Georges Marie-Anne, André Méric, Léon Messaud, Jean Natali, Paul Piales, Alfred Poroï, Eugène Romaine, Charles Sinsout, Robert Soudant, Roger Thiébault, Robert Vignon, Raymond de Wazières.

Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

Président : M. Alex Roubert.

Vice-présidents : MM. Jacques Masteau, Gustave Alric, Yvon Coudé du Foresto.

Secrétaires : MM. Martial Brousse, Roger Lachèvre, Pierre Carous.

Rapporteur général : M. Marcel Pellenc.

MM. André Armengaud, Jean Bardol, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, Paul Chevallier, Bernard Chochoy, André Colin, Antoine Courrière, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, André Fosset, Roger Houdet, Michel Kistler, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Marcel Martin, Pierre Métayer, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, Jacques Richard, François Schleiter, Louis Talamoni, Ludovic Tron.

LISTE DES RAPPORTEURS SPECIAUX

SESSION 1966-1967

I. — Dépenses civiles

a) Budget général.

	MM.
Affaires culturelles	Raybaud.
Cinéma	Edouard Bonnefous
Affaires étrangères. — Affaires algériennes.	Portmann.
Coopération	Fosset.
Affaires sociales :	
Santé publique et population	Ribeyre.
Travail	Kistler.
Agriculture	Driant.
Anciens combattants et victimes de guerre.	Brousse.
Départements d'outre-mer Territoires d'outre-mer	Louvel.
Economie et finances :	MM.
I. Charges communes II. Services financiers	Tron.
Affaires économiques	Carous.
Education nationale	Métayer.
Equipement :	
I. Section commune	N...
II. Travaux publics et transports	Mlle Rapuzzi.
Chemins de fer. — R. A. T. P.	Courrière.
III. Logement	Bousch.
IV. Aviation civile	Coudé du Foresto.
V. Marine marchande	Lachèvre.
Industrie	Alric.
Intérieur	Masteau.
Rapatriés	Armengaud.
Jeunesse et sports	Richard.
Justice	Marcel Martin.
Services du Premier ministre :	
I. Services généraux	Houdet.
Aménagement du territoire	De Montalembert.
	MM.
II. Information	Edouard Bonnefous
III. Direction des Journaux officiels. VII. Conseil économique et social	Houdet.
IV. Secrétariat général de la défense nationale VI. Groupement des contrôles radio-électriques	Richard.
V. Commissariat au tourisme	Mlle Rapuzzi.
VIII. Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité	Talamoni.

b) Budgets annexes.

	MM.
Imprimerie nationale	Bardol.
Légion d'honneur Ordre de la Libération Monnaies et médailles	Paul Chevallier.
Postes et télécommunications	Chochoy.
Prestations sociales agricoles	Monichon.

II. — Dépenses militaires

Armées.

a) Budget général.

	MM.
Dépenses ordinaires des services militaires.	Schleiter.
Dépenses en capital des services militaires.	Maroselli.

b) Budgets annexes.

	MM.
Service des essences	Courrière.
Service des poudres	Colin.

***

Comptes spéciaux du Trésor	Descours Desacres.
Office de la Radiodiffusion-télévision française (application de l'article 9 de la loi n° 64-621 du 27 juin 1964)	Edouard Bonnefous.

Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Président : M. Raymond Bonnefous.

Vice-présidents : MM. Pierre de La Gontrie, Marcel Prélot, Marcel Champeix.

Secrétaires : MM. Gabriel Montpied, Jean Sauvage, Modeste Zussy.

MM. Octave Bajeux, Pierre Bourda, Robert Bruyneel, Robert Chevalier, Louis Courroy, Etienne Dailly, Jean Deguise, Emile Dubois, Michel Durafour, Fernand Esseul, Paul Favre, Pierre de Félice, Pierre Garet, Jean Geoffroy, Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Pierre Marcilhacy, Paul Massa, Marcel Molle, Lucien de Montigny, Louis Namy, Jean Nayrou, Camille Vallin, Fernand Verdeille, Joseph Voyant.

Nota. — Décès de M. Paul Baratgin le 22 décembre 1966.

Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Président : M. Antoine Courrière.

Secrétaire rapporteur : M. Yves Estève.

MM. Paul Chevallier, Yvon Coudé du Foresto, Louis Courroy, Robert Gravier, Roger Lachèvre, Georges Marrane, Paul Pauly, Marc Pauzet.

Nota. — Décès de M. Paul Baratgin, le 22 décembre 1966. Démission de M. Jacques Ménard, et nomination de M. Roger Lachèvre le 23 décembre 1966.

ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES

REPRESENTATION DU SENAT

CONSEIL SUPERIEUR DE LA SECURITE SOCIALE

(Décret n° 63-722 du 13 juillet 1963.)

Est nommé : M. Roger Lagrange [10 mai 1966].

COMMISSION CONSULTATIVE DU CINEMA

(Décret n° 61-990 du 23 août 1961.)

Sont nommés : MM. Georges Lamousse et Charles Fruh (par la commission des affaires culturelles) ; M. Edouard Bonnefous (par la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation). [26 avril 1966].

COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES PUBLICATIONS DESTINEES A L'ENFANCE ET A L'ADOLESCENCE

(Décret n° 60-676 du 15 juillet 1960.)

Sont nommés : MM. Louis Jung et Jean Fleury, membres titulaires ; René Tinant et André Diligeant, membres suppléants [24 mai 1966].

COMITE CENTRAL D'ENQUETE SUR LE COUT ET LE RENDEMENT DES SERVICES PUBLICS

(Décret du 20 avril 1954.)

Est nommé : M. Geoffroy de Montalembert [4 mai 1966].

COMITE DES PRIX DE REVIENT DES FABRICATIONS D'ARMEMENT

(Décret n° 66-221 du 14 avril 1966.)

Est nommé : M. Jacques Descours Desacres [9 juin 1966].

CONSEIL SUPERIEUR POUR LE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL ET SOCIAL DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

(Décret n° 59-1442 du 18 décembre 1952.)

Sont nommés : Mme Marie-Hélène Cardot ; M. Léon Messaud [16 juin 1966].

COMITE DIRECTEUR DU FONDS D'AIDE ET DE COOPERATION

(Décret n° 60-1274 du 2 décembre 1960.)

Est nommé : M. André Fosset [en remplacement de M. André Armengaud, démissionnaire, 11 octobre 1966].

COMITE DE CONTROLE DU FONDS DE SOUTIEN AUX HYDROCARBURES OU ASSIMILES D'ORIGINE NATIONALE

(Art. 2 de la loi n° 51-1508 du 31 décembre 1951.)

Est nommé : M. Jean-Marie Louvel [7 décembre 1966].

COMMISSION CENTRALE DE CLASSEMENT DES DEBITS DE TABAC

(Décret n° 59-740 du 15 juin 1959.)

Est nommé : M. Bernard Chochoy [24 novembre 1966].

COMMISSION SUPERIEURE DES CAISSES D'EPARGNE

(Art. 22 du code des caisses d'épargne.)

Est nommé : M. Bernard Chochoy [6 décembre 1966].

MINISTÈRE EN FONCTION
au cours de l'année 1966.

2e Cabinet Georges POMPIDOU

(Nommé les 28 novembre et 6 décembre 1962,
remanié les 11 juin 1963, 23 juillet 1964, 22 et 23 février 1965.)

		MM.
1.	**Premier ministre**	Georges POMPIDOU.
	I. *Secrétaire d'Etat (affaires algériennes)*	Jean DE BROGLIE.
	II. *Secrétaire d'Etat (relations avec le Parlement)*	Pierre DUMAS.
	III. *Secrétaire d'Etat (recherche scientifique et questions atomiques et spatiales)* (23 février 1965).	Yvon BOURGES.
2.	**Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles**	André MALRAUX.
3.	**Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer**	Louis JACQUINOT.
4.	**Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative**	Louis JOXE.
5.	**Justice**	Jean FOYER.
6.	**Affaires étrangères**	Maurice COUVE DE MURVILLE.
	IV. *Secrétaire d'Etat*	Michel HABIB-DELONCLE.
7.	**Intérieur**	Roger FREY.
8.	**Armées**	Pierre MESSMER.
9.	**Finances et affaires économiques**	Valéry GISCARD D'ESTAING.
	V. *Secrétaire d'Etat (budget)*	Robert BOULIN.
10.	**Ministre délégué chargé de la coopération**	Raymond TRIBOULET.
11.	**Education nationale**	Christian FOUCHET.
	VI. *Secrétaire d'Etat (jeunesse et sports)* (11 juin 1963.)	Maurice HERZOG.
12.	**Travaux publics et transports.**	Marc JACQUET.
13.	**Industrie**	Michel MAURICE-BOKANOWSKI.
14.	**Agriculture**	Edgard PISANI.
15.	**Travail**	Gilbert GRANDVAL.
16.	**Santé publique et population.**	Raymond MARCELLIN.
17.	**Construction**	Jacques MAZIOL.
18.	**Anciens combattants et victimes de guerre**	Jean SAINTENY.
19.	**Postes et télécommunications.**	Jacques MARETTE.
20.	**Information**	Alain PEYREFITTE.

3e Cabinet Georges POMPIDOU

(Nommé le 8 janvier 1966.)

		MM.
1.	**Premier ministre**	Georges POMPIDOU.
	I. *Secrétaire d'Etat (relations avec le Parlement)*	Pierre DUMAS.
	II. *Secrétaire d'Etat (information)*	Yvon BOURGES.
2.	**Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles**	André MALRAUX.
3.	**Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative**	Louis JOXE.
4.	**Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer**	Pierre BILLOTTE.
5.	**Justice**	Jean FOYER.
6.	**Affaires étrangères**	Maurice COUVE DE MURVILLE.
	III. *Secrétaire d'Etat*	Jean DE BROGLIE.
	IV. *Secrétaire d'Etat (coopération)*	Jean CHARBONNEL.
7.	**Intérieur**	Roger FREY.
	V. *Secrétaire d'Etat*	André BORD.
8.	**Armées**	Pierre MESSMER.
9.	**Economie et finances**	Michel DEBRÉ.
	VI. *Secrétaire d'Etat (budget)*	Robert BOULIN.
	VII. *Secrétaire d'Etat (commerce extérieur)*	Charles de CHAMBRUN.
10.	**Education nationale**	Christian FOUCHET.
	VIII. *Secrétaire d'Etat*	Michel HABIB-DELONCLE.
11.	**Equipement**	Edgard PISANI.
	IX. *Secrétaire d'Etat (logement)*	Roland NUNGESSER.
	X. *Secrétaire d'Etat (transports)*	André BETTENCOURT.
12.	**Agriculture**	Edgar FAURE.
13.	**Industrie**	Raymond MARCELLIN.
14.	**Affaires sociales**	Jean-Marcel JEANNENEY.
15.	**Ministre délégué chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales**	Alain PEYREFITTE.
16.	**Anciens combattants et victimes de guerre**	Alexandre SANGUINETTI.
17.	**Postes et télécommunications**	Jacques MARETTE.
18.	**Jeunesse et sports**	François MISSOFFE.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.